

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 08753148 3

Presented by

John Bigelow

to the

Century Association

Digitized by Google

*DM
Mercure

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE,
DEDIÉ AU ROY.
NOVEMBRE. 1737.



A PARIS,

Chés { GUILLAUME CAVELIER, ruë S. Jacques.
La veuve PISSOT, Quay de Conty, à la descente du Pont Neuf.
JEAN DE NULLY, au Palais.

M. DCC. XXXVII.

Avec Aprobation & Privilege du Roy.

Digitized by Google

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND TILDEN FOUNDATIONS

AVIS.

L'ADRESSE generale est à Monsieur MOREAU, *Commis au Mercure, vis-à-vis la Comedie Françoise, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetés aux Libraires qui vendent le Mercure, à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.*

On prie très-instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toûjours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoyent, celui, non-seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les Particuliers qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire leurs Paquets sans perte de temps, & de les faire porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

PRIX XXX. SOLS.

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROY.
NOVEMBRE. 1737.

PIECES FUGITIVES, *en Vers et en Prose.*

L'AMOUR E'GARE',
CANTATE.

LA Déesse des cœurs, voulant punir son Fils
Du Trait que cet ingrat avoit lancé contre elle,
Résolut d'émousser la fleche criminelle
Dont il l'osa blesser en faveur d'Adonis;
L'Amour pour éviter cette injuste colere,

Digitized by Google

Prend en main son flambeau, s'arme de son
Carquois,
Et d'une aîle legere
Il vole et fuit le séjour de Cythere ;
Pour venir se cacher dans nos paisibles bois.
Fuyez, raison austere,
Eloignez-vous de ce séjour ;
On n'écoute guere
Votre Loi sévere
Dans des lieux où regne l'Amour ;
Il fait disparoître
Les tristes soupirs,
Partout on voit naître
Les Jeux, les Plaisirs ;
Pour mieux reconnoître
De si doux loisirs,
Que ce Dieu soit maître
De tous nos désirs.
Venus, de ce départ, interdite et tremblante,
Fait chercher l'Amour en tous lieux ;
Elle vient sur la Terre, elle va dans les Cieux,
Et sa recherche impatiente
Lui fait porter par tout ses regards curieux ;
Mais sans espoir enfin, la Déesse est contrainte
D'exprimer par ces mots sa douleur et sa crainte.
Reviens, charmant vainqueur, dans les bras de
ta Mere ;
Ecoute mes tristes regrets ;
Viens calmer ma douleur amere,
Reviens

Digitized by Google

dûssai-je encor m'exposer à tes traits.
Tendre Amour, quelle est ta puissance !
Ton triomphe doit être doux ;
On aime mieux cent fois éprouver ton courroux
Qu'une trop froide indifference.
L'Amour touché des plaintes de Vénus,
Sapprête à terminer de si vives allarmes ;
Et par un retour plein de charmes
Il veut rendre le calme à ses sens éperdus ;
Mais voyant la douleur que nous en devons prendre,
Par ces mots genereux il cherche à la suspendre.
Je ne quitte qu'en aparence
Un si charmant séjour ;
Consolez-vous de mon absence ;
Bergers, je vous laisse ma Cour ;
Dans vos retraites solitaires,
Vous sentirez mes traits vainqueurs ;
Ils seront gravés dans vos cœurs
Et dans les yeux de vos Bergeres ;
Que les inutiles soupirs
Soient écartés de nos Bocages ;
Petits Oiseaux, par vos ramages,
Chantez nos amoureux désirs,
Et vous Echos, sous ces ombrages ;
Ne repetez que nos plaisirs.

La Musique est de M. Fremeaux, *Organiste de S. Aspais de Melun.*

Digitized by Google

*OBSERVATIONS de M. D. S. J. sur les Ouvrages de Bernard Guidonis, Dominicain, Evêque de Lodéve, pour servir à l'*Histoire Litteraire de France du XIV. Siecle.

JE n'ignore pas que dans l'Ordre de S. Dominique il y a eu de Grands Hommes, des Personnages célébres, d'illustres Théologiens, qui ont beaucoup servi l'Eglise, en confondant les Hérétiques, en éclairant les Fidéles par leurs Ecrits et par leurs Prédications : mais s'il y a des Albert le Grand, des Thomas d'Aquin, des Cajetan, des Lemos &c. et de nos jours des Noël Alexandre, des Echard, et des Le Quien, il faut aussi avoüer que dans les temps qui ont précedé, il y a eû aussi parmi les Religieux du même Ordre des Ecrivains d'un mérite assés médiocre, des Auteurs, dis-je, qui n'ont pû être loüés que par des Contemporains aussi peu éclairés qu'eux. Que s'ils l'ont été par quelques Modernes, il faut distinguer parmi ces Modernes, et examiner s'ils avoient lû leurs Ecrits, ou s'ils se contentoient de copier

les

Digitized by Google

les anciens Panegyristes de ces Ecrivains, tels qu'ils les trouvoient.

Il m'a paru que Bernard Guidonis, dont un Ecrivain de son Ordre a tâché depuis peu de relever l'excellence, est dans le dernier cas, et que quoi qu'il paroisse avoir été estimé de son temps, peut-être même dans quelques-uns des siecles suivans, on ne peut aujourd'hui obliger personne de lui accorder une estime générale. Je pense au contraire que c'est un Auteur sujet à révision, que c'est un de ces Compilateurs, qu'on peut, pour toute grace qu'on sçauroit lui faire, mettre un peu au dessus de Jacques de Genes, et à côté de Vincent de Beauvais.

Nous sommes dans un Siecle éclairé, où l'on examine les choses de près, et où l'on ne pardonne à aucun des Anciens les simplicités qui leur sont échapées. Témoin ce que je lis à la page 45. du Discours sur l'état des Sciences du IX. et du X. siecle, touchant les Mathematiques de Raban de Mayence. Si l'Auteur de ce Discours continuë de faire passer en revüe les Ecrivains de chaque siecle, il aura ample matiere à éxercer sa critique, à mesure qu'il aprochera du nôtre.

Je ne le préviendrois pas sur Bernard

Digitized by Google

Guidonis, Auteur du XIV. siecle, si je n'avois vû répandre un Ecrit imprimé dans lequel on fait dire à M. Baillet, à M. Baluze et aux Possesseurs des plus celebres Bibliotheques, en faveur de cet Auteur, ce qu'ils ne disent pas et ce à quoi ils n'ont jamais pensé.

Ce qui m'a encore surpris dans cet Ecrit, c'est qu'on y prend fort mal le sens des paroles de M. l'Abbé le Beuf, et qu'on veut qu'il ait dit que *personne n'a jamais eû le courage de faire imprimer aucun des Ouvrages Historiques de Bernard Guidonis*; tandis que dans le Mercure de Mars, page 425. il juge du mérite des Manuscrits de cet Auteur par les Imprimés qu'il en a vûs chés le Pere Labbe et chés M. Baluze.

En pardonnant cette méprise à celui qui l'a faite, j'ai eû la curiosité de voir ce que le Pere Echard dit être imprimé de Bernard Guidonis. Je n'avois pas été étonné de lire dans ce Bibliothecaire Dominicain un grand Eloge de Bernard, écrit par un Auteur qui l'avoit connu.

On n'avoit pas assés de Critique au XV. siecle pour distinguer les véritables Sçavans en fait d'Histoire. La simplicité du Panegyriste étoit si grande, que pour profiter de tout ce qui se présentoit

à

Digitized by Google

à celebrer dans son Héros, il commence son Eloge par une fade allusion à son nom de *Bernardus : Hic*, dit-il, *juxta proprietatem sui nominis tanquam* NARDUS *odorifera, vitâ pariter et doctrinâ odorem suavissimum Deo et hominibus emanavit.*

C'est sur cet Eloge que Sponde s'est fondé lorsqu'il en a parlé dans ses Annales, et il n'a pas pris la peine de lire ses Ouvrages.

Le Pere Echard, après avoir indiqué un grand nombre d'Ouvrages de Bernard Guidonis qui n'ont jamais été imprimés, nous renvoye aux deux Tomes de la Bibliotheque de Manuscrits du P. Labbe, pour y lire quelques productions de sa plume. On trouve dans le premier Tome un Traité des Saints du Diocèse de Limoges. Il commence à la page 629. Ce n'est point l'Ouvrage d'un autre que Bernard transcrit ici, comme il peut l'avoir souvent fait dans son *Speculum Sanctorale*, c'est lui-même qui parle d'un bout à l'autre.

Il y marque dès la premiere page l'envoi de S. Martial dans les Gaules par saint Pierre, la 3. ou 4. année de l'Empire de Claude, et la 47. de J. C. Il ajoûte que ce Saint eut, tant qu'il demeura dans le Limousin, douze Anges députés par le

Digitized by Google

Seigneur pour sa garde; qu'il avoit amené avec lui S. Amadour et sa femme Véronique, laquelle avoit été grande amie de la Sainte Vierge, dont ils aporterent avec eux du Lait et des Souliers, et que ce Lait fut mis par S. Martial dans une Eglise qui en prit le nom de Solac, *pro eo quod Solum Lac Virginis Mariæ ibi positum est.* Ce dernier fait est au milieu de la page 630. il peut servir à prouver le genre de sagacité dont étoit doüé Bernard pour découvrir l'origine des fondations et l'étimologie des noms. L'on voit immédiatement après un Catalogue des autres Saints du Pays de Limoge, où quantité de Saints, quoiqu'étrangers, sont admis par leurs Reliques. Ce Morceau contient une infinité de simplicités et de jeux de mots, par raport aux noms de ces Saints, sans parler des faussetés visibles. Voici ce qu'il dit page 632. d'un S. Clair et d'un S. Baumard : *Per Clarum Clara et serena tempora dantur, per Baumardum terra infunditur pluviis.* A la page 635. *S. Adorator Episcopus et Martyr apud Luberciacum adoratur.* J'ai crû ne devoir pas séparer ces deux Endroits. Revenons à la page 632. et nous y lirons un trait dont je doute fort que le Pere du Plessis, Historien de Meaux, convienne

avec

Digitized by Google

avec Bernard Guidonis. *S. Sanctinus*, dit-il, *qui fuit Meldensis Episcopus et Confessor, requiescit in Villa sui nominis propè Brivam.* A la page 634. on lit un endroit qui est aussi de la compétence du même Dom du Plessis, lequel travaille actuellement à l'Histoire de l'Eglise et du Diocèse de Roüen. Voici les propres termes de l'Auteur. *S. Audoënus sive Audeneius Rothomagensis Episcopus, quiescit in Villa denominata ab ipso, scilicet apud S. Audoenum sive Audentium. Dicunt autem incolæ quod limina beati Jacobi Compostellæ visitaverat, et in reditu illic defunctus est et sepultus. Hic Audoënus primò fuit reclusus, et quodam die bene refectus in mensa Archiepiscopi Rothomagensis, sequenti nocte cum se sopori dedisset, sensit dæmonem ventrem ejus attrectantem et crebro repetentem: Modo bene, Audoëne, Audoene, modo bene. Tunc Sanctus; sed cras male (scilicet, manducabo) et hodiernas delicias in palatio, diæta crastinâ compensabo.* Ce petit trait sur saint Oüen, marque jusqu'où Bernard Guidonis poussoit la gravité et le discernement. (*a*)

(a) *Je connois des Breviaires de deux et trois cent ans, dans lesquels cette Historiette est attribuée à S. Filbert, Abbé de Jumiéges, au Diocèse de Roüen.*

Digitized by Google

Ouvrant le second Volume du Pere Labbe, à la page 265. on y trouve une répetition des mêmes Fables sur S. Martial, qui sont dans le volume précédent. Le Catalogue que Bernard prétend donner des Evêques de Limoges, est plein de fautes. Il n'y a qu'à le confronter avec celui du *Gallia Christiana*, dont les Auteurs regardent, avec grande raison, comme des fables, *pro fabellis*, après M. du Bosquet, les Traditions sur saint Martial, que Guidonis respectoit si fort.

Son Traité de la Fondation de l'Ordre de l'Artige, en Limousin, renferme un trait des plus curieux. En parlant de la Translation du Corps des premiers Prieurs de cette Maison et de l'immobilité de leurs Cercüeils, il dit que le Prieur d'alors fut obligé de leur ordonner par obéïssance de se laisser transferer, et qu'il obtint d'eux ce consentement en les faisant pieusement battre de verges. Ce fait est raporté à la page 278. *Cum Corpora SS. Patrum Marci et Sebastiani transferre vellent, non potuerunt inde moveri : Prior per obedientiam præcepit eis quod abirent et sinerent se portari; et quasi verberibus piis impulit eos virgis : qui, ut filii obedientiæ statim acquieverunt et ad lævam altaris simul conditi sunt.*

Tous

Digitized by Google

Tous ces traits curieux marquent un homme d'un jugement très-borné en fait d'Histoire, et n'ont rien qui puisse nous faire regarder comme une acquisition bien considérable celle des autres Ouvrages Historiques de ce Dominicain ; sur tout son MIROIR SANCTORAL, où il doit non-seulement y avoir des Pieces qu'il tire d'ailleurs, mais encore les Vies des SS. de sa façon. On dit que cet Ouvrage n'est qu'à Toulouse ; mais d'autres Ouvrages, soit imprimés, soit manuscrits de cet Auteur, peuvent aider à le faire connoître de plus en plus.

Dans son Traité des 72. Disciples, qui est resté manuscrit, il met la naissance de S. Saturnin, Evêque de Toulouse, à Patras, et il le fait fils du Roy Egée, pour le rendre contemporain de S. André. Il lui joint sous la même qualité de l'un des 72. Disciples, S. Julien, premier Evêque du Mans, qu'il assure être [illegible] le Lépreux de l'Evangile, et saint Ursin de Bourges, qui est, selon lui, le Nathanaël des Livres Sacrés. Il compte le Roy Abgare pour l'un de ces 72. Disciples. Il n'omet pas S. Martial. C'est un Saint sur lequel il ne sçauroit finir ; et quoiqu'il le supose vivant du premier siecle dans les Gaules, il donne le nom de

de Hildebert à un homme qu'il ressuscita, et le dit fils du Comte de Poitou.

Le Pere Labbe, qui n'a pas crû devoir publier ce Traité, a aussi omis ce que je trouve dans un Manuscrit plus ample du Traité de Bernard sur les SS. de l'Aquitaine. Cela regarde S. Just, Disciple de S. Hilaire de Poitiers. *A beato Hilario*, dit-il, *promotus est in sacerdotem. Asinum super quem Hilarius sedere consueverat, Lupus, ipso obdormiente in sylvam duxit, sed Justo orante ipsum incolumem Lupus ipse reduxit.* Ceci ne demande point de refléxions.

Sa Description des Gaules, qui est imprimée dans Du Chêne (Hist. Fr. Tom. I.) est un Ouvrage d'une page et demie. L'Auteur y fait voir qu'il connoît si peu l'Etat des Eglises des Gaules, que dans l'arrangement des quatre Provinces Lyonnoises, il met pour seconde la Sénonoise, pour troisiéme celle de Roüen, et pour quatriéme celle de Tours. D'autres que moi releveront aisément les autres fautes de ce petit Ecrit.

S'il y a quelque Ouvrage où Bernard Guidonis réüssisse un peu moins mal, c'est lorsqu'il copie exactement ceux qui l'ont précedé. Ainsi, par exemple, dans son Traité sur les Comtes de Toulouse,

Digitized by Google

il est suivi par ceux qui ont écrit l'Histoire de cette Ville, depuis l'endroit où il déclare qu'il n'en dira que ce qu'il a apris dans Guillaume de Puy-Laurent, et dans l'Auteur des Gestes de Simon de Mont Fort. Mais Catel le releve, comme il le mérite, au sujet des premiers Comtes de Toulouse, qu'il a inseré dans son Catalogue, page 44. » Frere Bernard Guidonis, au Traité qu'il a fait en Latin » des Comtes de Toulouse, dit qu'Ysaurus succeda à Torsin : ce qui a été suivi par tous ceux qui en ont traité après » lui. Mais j'estime, (continuë Catel) » que tous ces Historiens ne sont pas » bien informés de la succession de Toulouse, ayant inventé des noms qu'ils » ont mis à la place de ceux qu'ils ignoroient ; tout ainsi que quelques-uns » d'entr'eux ont mis en avant que Tholus » étoit le Fondateur de la Ville de Toulouse, et que Torsin, Ysauret, Aquarius, Belet, Tabor et quelques autres » qu'ils imaginent, ont été anciens Rois » de Toulouse. » Ce témoignage de Catel rabaisse un peu le mérite de Bernard ; et pouroit-on s'empêcher de regarder comme un Ecrivain trop facile celui qui s'avise de placer parmi les Comtes de Toulouse des Historiens, des Torsin, des Ysauret ?

Comme

Digitized by Google

Comme il étoit venu à Paris, où la Tombe du Géant Ysoret * étoit alors fort celebre, il recueillit aparamment tout ce qu'il en avoit oüi dire, et peut-être alors le faisoit-on Comte de Toulouse.

Dans une Collection de Passages qu'il a faite pour prouver l'universalité de la tache originelle, après avoir cité S. Augustin, S. Grégoire, et avant que de citer Bede, il produit 6. Passages de saint Remi; par où l'on voit qu'il ne sçavoit pas discerner les Ecrits du VI. siecle d'avec ceux du IX. ou du X. attribuant à S. Remi de Rheims des Ouvrages qui lui sont bien posterieurs.

La Critique de Guidonis se borne à avoir quelquefois marqué dans ses Ouvrages les differens sentimens touchant certaines Epoques ou certaines prétentions, lorsque cela étoit venu à sa connoissance. Ainsi à la fin de la Vie de S. Louis, il dit: *Dehinc servus Dei Benedictus Ludovicus Rex Franciæ substrahitur ab hac luce in Vigilia B. Bartholomæi Apostoli, sicut in Chronica Magistri Guillelmi de Podio Laurentii scribitur illa dies. Verumtamen filia ejus transitus recolitur, necnon in littera canonisationis ipsius describitur in crastino B. Bartholomæi Apostoli evenisse.*

* *Au bout du Fauxbourg S. Jacques.*

nisse. De ces deux sentimens il semble préférer le premier qui a été le moins suivi. Il dit aussi que S. Louis étoit dans sa 14. année lorsqu'il fut sacré ; ce qui n'est suivi par aucun Historien de nos jours.

Si Bernard Guidonis étoit peu exact pour les choses qui n'étoient pas tout-à-fait de son temps, il faut aussi avoüer que ce n'étoit point un homme arrêté à son sens ; c'est le plus grand Eloge que je crois pouvoir faire de lui, avec celui de sa probité et de la sainteté de sa vie. Dans la Préface d'une de ses Chroniques non imprimées, il prie le Lecteur d'interpreter bénignement ce qu'il dit, et de corriger hardiment ce qu'il trouvera de faux en lui : *In quo quidem opere Lectorem habere desidero tàm benevolum interpretem, quàm liberum correctorem.* Il repete à peu près la même chose dans son Traité des 72. Disciples, où il a le plus hazardé de Fables : il le soumet à la critique en ces termes : *Salvus semper meliori judicio et ampliori ac certiori indagine veritatis.* Il semble que ce pieux Personnage penseroit comme les Sirmond, les Petau, les Henschenius et les Papebroch, s'il revenoit sur la Terre.

Dom Martene a donné au Public, (*Tom. VI. Ampliss. Coll.*) l'Ouvrage d'un

Digitized by Google

d'un Chartreux de la Province de Normandie, qui vivoit à la fin du quinziéme siecle, touchant les differens Ordres Religieux. Il se trouve dans cet Ouvrage un Chapitre sur les Freres Prêcheurs, où il y a un grand Eloge de Bernard Guidonis, et sur tout du MIROIR SANCTORAL. Voici les termes : *Venerabilis Magister ac Doctor Solertissimus, deinde Episcopus Lodevensis Magister Bernardus, qui quatuor Speculi Sanctoralis edidit libros, opus egregium et alia multa fragranti Stylo digessit.* Les qualifications de *Solertissimus*, de *Opus egregium* et de *fragrans Stylus*, pouvoient être admises encore à la fin du XV. siecle, dans le Dialogue que ce Chartreux composa sous le nom d'une Mere et d'un Fils, qui s'entretiennent familierement. Le renouvellement des Lettres n'étoit pas encore connû en France, et l'on étoit encore fort éloigné de lire les Légendaires avec des yeux critiques. Le même Chartreux fait aussi placer dans le rang des illustres Dominicains par un de ses Interlocuteurs, *Magister Jacobus Januensis disertus Doctor et floridus, qui Legendam auream composuit.* On voit par là que les loüanges coûtoient peu à ce bon Chartreux. Mais je ne crois pas qu'il eût

Digitized by Google

eût lû le Miroir Sanctoral ; car il y auroit aperçû que les Pieces qu'il contient ne sont pas du style de Bernard, ou que ce style *odoriférant* ne peut pas être le même en tout cet Ouvrage, supposé que le Pere Echard ait dit vrai, lorsqu'il n'a regardé Bernard que comme un Compilateur qui rassemble ce qu'il trouve de tous côtés. L'autorité du Chartreux est donc une autorité fort mince. Quelque complaisance qu'on eût à le citer, on n'auroit pas dû omettre que ce que l'on en *cita*, est corrigé en marge par l'Editeur ; et l'on n'a garde de nous instruire des visions qu'il raporte au sujet de S. Grégoire Pape et de S. Dominique. (*a*)

M. Baillet ne parle point de lui-même lorsqu'il donne un Portrait de Bernard Guidonis, dans son Discours Préliminaire, il se sert des couleurs dont Bollandus l'a dépeint ; encore parle-t'il sans rien décider. *On prétend*, dit-il, *que Bernard s'est montré beaucoup plus exact que ceux qui l'avoient devancé. C'est le jugement qu'en porte Bollandus.* Or si on prend la peine de consulter Bollandus à l'endroit cité par Baillet, on y lit cette déclaration naïve sur les gros Tomes du

(a) *Voyez Martene, ibid. col. 28. et lisez en marge* Error in numero. *Item col. 29. col. 68.*

MIROIR

MIROIR SANCTORAL de Bernard. *Nondum eos Tomos ut viderem contigit.* Quel fond peut-on donc faire sur le jugement d'un homme qui parle d'un Ouvrage qu'il n'a pas vû ? Outre cela Bollandus écrivit sa Notice sur Bernard en 1643. lors qu'il ne faisoit que commencer son immense Collection. La Critique dont ce sçavant Ouvrage est rempli, ne faisoit que de naître. Bollandus étoit alors porté à tout excuser, et même la Légende dorée. La censure que ses Continuateurs ont fait d'une infinité de Pieces du goût de celles de Guidonis, marque bien ce qu'il écriroit, s'il étoit à recommencer.

M. Baluze a eû occasion de donner un petit coup d'encens à Bernard Guidonis : c'est dans le commencement de ses Notes sur les Vies des Papes d'Avignon (Tome I. page 579.) il le qualifie d'Auteur non récusable : *Auctor omni exceptione major*; ce qu'un Moderne a traduit : *Bernard Guidonis est un des plus celebres Auteurs.* Mais ce Moderne me permettra de lui dire que sa Traduction est un peu infidelle, et qu'elle exagere d'une maniere outrée. Les trois mots, *Omni exceptione major*, signifient simplement *Au dessus de toute récusation.* Encore si Bernard

Bernard est au-dessus de toute récusation, selon M. Baluze, c'est uniquement, quant au fait particulier, que ce Sçavant vouloit autoriser par son témoignage. Il s'agissoit de réfuter ceux qui ont cru que Jean de Paris, Jacobin, qui avoit été inquiété pour ses sentimens sur l'Eucharistie, étoit allé à Rome pour se justifier l'an 1306. M. Baluze prouve qu'il ne sortit pas hors du Royaume, et que ce fut à Bourdeaux où étoit alors la Cour Romaine qu'il alla; et il le prouve par le Catalogue des Professeurs de l'Ordre, dressé par Guidonis, où cela est clairement marqué, *in Curiâ Romanâ Burdegalis*; et afin qu'on ne rejette point le témoignage de Guidonis, il le qualifie en cette occasion d'*Auteur au-dessus de toute récusation*, parce qu'il étoit alors Prieur du Couvent de Limoges, et qu'il y avoit reçu le Pape le 24. Avril précédent; d'où il conclut qu'il devoit sçavoir où étoit la même année la Cour Romaine. Il ne faut donc pas inférer des trois mots de M. Baluze, qu'il admette comme irréfragable tout ce que Bernard dit des autres Professeurs plus anciens que lui, encore moins sur les autres Ouvrages relatifs à ce Catalogue, ou qui y sont attachés.

Digitized by Google

Au reste, quoiqu'un Auteur soit méprisable d'un certain côté, et que son autorité soit d'un très-petit poids, cela n'empêche pas qu'il n'y ait des articles, dans lesquels on doive l'écouter et le suivre ; et si c'est un Historien, et qu'il paroisse témoin des choses qu'il assure, on peut ajoûter foi à ce qu'il dit, à moins qu'on n'ait des raisons qui prouvent qu'il a été mal informé, ou mal intentionné. Guidonis dit, par exemple, qu'il avoit vû une Inscription trouvée de son temps sur le corps de la Magdelaine, et qu'il l'avoit tenuë. Je le regarde comme témoin de l'éxistence de l'Inscription, et rien de plus, car il se trompoit lourdement dans les conséquences qu'il en tiroit, voulant que Sidonius qui y est nommé, fût l'Aveuglé-né de l'Evangile ; de même qu'il dit bonnement que Marcelle, la Servante prétenduë de Ste Marthe, étoit la femme qui avoit crié *Beatus Venter* en présence de N. S. Tel homme peut lire des Memoires historiques, qui pour ne les avoir pas bien entendus, en tire de fausses conséquences, et leur fait dire ce qu'ils ne disent pas. Je mets Bernard dans le rang des Ecrivains de bonne foi. Les protestations qu'il a faites ci-dessus

dans

Digitized by Google

dans deux de ses Préfaces, me portent à estimer son ingenuité. Mais c'est aussi par la même raison qu'il faut mettre au-dessus de tous ses Ouvrages ce qu'il a écrit des Papes qui ont vécu de son temps, quoique ce ne soit que par maniere d'Annales. Les manuscrits n'en sont plus cependant si *cherement* conservés, depuis que M. Baluze les a fait imprimer. Au reste, le dénombrement des plus célébres Bibliotheques, où le P. Le Long dit que l'on conserve ses manuscrits, n'est pas difficile à faire. Il se réduit à une seule Bibliotheque, et à deux ou trois manuscrits, dont l'un est une Sentence qu'il a renduë en sa qualité d'Inquisiteur. Ce qui ne vaut pas la peine de dire avec emphase, que *les plus célébres Bibliotheques conservent* cherement *ses manuscrits*. Il seroit plus veritable de dire, qu'il y en a de lui en Province, qui sont ornés de magnifiques Généalogies, en vignetes, et qui n'y sont pas beaucoup estimés.

Quelques-uns donnent à Bernard le surnom, François *de la Guyonnie*. Je ne sçais sur quoi ils se fondent. Il y a plus d'aparence que son véritable nom fût Bernard Guy; et comme de son temps on latinisoit les surnoms en les mettant au genitif,

Digitized by Google

genitif, de-là s'est formé celui de *Guidonis*, qu'il se donne lui-même.

LE PRINTEMPS,

ODE ANACREONTIQUE,

Qu'on peut chanter sur l'Air : Réveillez-vous, Belle endormie.

Tout se ranime en la Nature ;
Cerés vient embellir nos Champs ;
Déja l'on voit sur la verdure
Les jeunes agneaux bondissants.

Sur les Côteaux on voit éclore
De Bacchus les dons précieux,
Et Pomone se joindre à Flore
Pour former ses fruits savoureux.

Tous les arbres de nos Bocages
Répandent de douces odeurs ;
Ils s'ornent de tendres feüillages,
Qu'Aurore arrose de ses pleurs.

Les doux Zéphirs dans les Prairies,
Caressent

Caressent les naissantes fleurs,
Qui disputent aux Pierreries
L'éclat des plus vives couleurs.

Avec une ardeur indiscrete,
De leurs accens toujours nouveaux
Le Rossignol et la Fauvette
Font retentir tous les Echos.

De Phébus la féconde haleine
Penetre jusqu'au fond des cœurs;
Les Oisillons quittent la Plaine
Pour se conter mille douceurs.

Au son de la douce Musette,
Les Bergeres dans ce Vallon
Foulent la pâle violette
Dont est parsemé le gazon.

Profitez, aimable Jeunesse
De ces jours prompts à s'écouler;
Déja le temps jaloux s'empresse,
A vos yeux de les enlever.

Pour une faveur passagere,
Hélas! ne croi pas, beau Printemps,

Que je sois assés téméraire
Pour te prodiguer mon encens.

A Philis je dois cet hommage ;
Elle offre seule à tous mes sens,
Par sa présence et son langage,
Les fleurs d'un éternel Printemps.

*Par le S. H****

VIII. LETTRE de M. D. L. R. écrite à M. Maillart, ancien Avocat au Parlement, sur quelques Sujets de Litterature.

VOus serez, sans doute bien aise, Monsieur, d'entendre parler d'un Livre nouveau sur le Jeu des Echecs, ce Jeu fameux, inventé, ce semble, pour le délassement des Gens de Lettres, et qui offre une récréation laborieuse par les réfléxions, ou plutôt par les sérieuses et les longues Méditations qu'il éxige. Voici le Titre de ce nouvel Ouvrage.

ESSAI sur le Jeu des Echecs, où l'on donne quelques Regles pour le bien joüer, et remporter l'avantage par des coups fins

Digitized by Google

fins et subtils, que l'on peut apeller les Secrets de ce Jeu. Par le Sieur Philipe Stamma, *natif d'Alep en Syrie. Brochure in* 12. *A Paris, de l'Imprimerie de Pierre Emery.* M. DCC. XXXVII.

Cet Ouvrage est dédié à Mylord Harrington, Ministre et Secretaire d'Etat du Roy de la Grande Bretagne, par une courte Epitre bien écrite, et qui ne sent point son Auteur Etranger. Suit une Préface presque aussi courte, dans laquelle M. Stamma expose qu'il est très-vraisemblable que le Jeu des Echecs a été inventé dans l'Arabie Heureuse, par la raison principalement, que tous les termes du Jeu, et le mot d'*Echec* même, dérivent, dit-il, de l'Arabe, comme aussi les noms de la plûpart des Pieces avec lesquelles on le joüe, c'est le Jeu favori de ce Pays là, &c. Je ne sçais, Monsieur, si vous admettrez cette raison, qui ne prouve pas plus, ce me semble, en faveur de l'Arabie Heureuse, pour l'origine du Jeu des Echecs, que pour les autres Contrées du Monde où l'on parle Arabe. Or cette Langue se parle presque universellement dans toute l'Affrique, et c'est encore aujourd'hui la Langue d'une grande partie de l'Asie.

Digitized by Google

Quoiqu'il en soit, notre Auteur assure, qu'à Alep, sa Patrie, aujourd'hui Capitale de la Syrie, il y a un grand nombre de Joüeurs si habiles, qu'il n'y en a guére en Europe qui leur puissent être comparés. Dans ce même Pays, continuë-t'il, les Joüeurs se laissent conseiller, et choisissent presque toûjours chacun un second, au lieu qu'à Paris, de même qu'en Italie, en Angleterre, et dans les autres Pays que j'aî vûs, chacun veut joüer seul, à sa fantaisie, et ne veut pas qu'on parle sur son jeu. Cependant il semble, c'est toûjours M. Stamma qui parle, qu'il y a autant de différence entreces deux manieres, qu'entre deux Voyageurs, dont l'un a un guide, et l'autre n'en a point.

Cette singularité et d'autres circonstances, qui confirment l'Auteur dans l'opinion que ce Jeu nous vient de l'Arabie, d'où il passe dans la Syrie &c. l'ont engagé de se rendre aux prieres de quelques Amis Partisans des Echecs, et de publier cent Parties, qui doivent, dit il, être regardées comme autant de Secrets de ce Jeu. Il assure qu'outre leur nouveauté et leur beauté, le foible Joüeur y aprendra, non-seulement à calculer ses coups (en quoi consiste toute la difficulté)

Digitized by Google

tê) mais à sauver même un Jeu désesperé:, c'est-à-dire, qu'après un calcul juste et prudent, il sçaura sacrifier quelques Pieces, et souvent la Dame même, si à propos, qu'il gagnera la Partie qui sembloit perduë.

Il fait ensuite observer qu'à l'égard des cent Parties qu'il propose, et qui sont le fonds de son Ouvrage, il ne faut pas s'imaginer qu'elles roulent sur des cas rares; car, dit-il, dans les Parties ordinaires que j'ai joüées, il s'est tous les jours présenté de pareilles situations; ce ne sont que les résultats de quelques Parties qui m'avoient le plus embarassé. Tous les jours il s'en présente de pareilles, ou du moins de si aprochantes, qu'en s'y prenant de la maniere que j'enseigne ici, on y remarquera des effets surprenans, et on en deviendra beaucoup plus fécond en idées, et pour juger du bon succès d'une Partie; ensorte que deux Joüeurs égaux, un peu habiles, pouront, après que la Partie sera à un certain point, la décider tout d'un coup, &c.

Un Auteur nommé le *Calabrois*, a composé un Ouvrage sur ce même Jeu, mais notre Syrien se flate que les Connoisseurs avoüeront que c'est un Livre fort different du sien; j'en omets les raisons qui me paroissent bonnes.

Digitized by Google

Les Lecteurs sont enfin priés de jetter d'abord les yeux sur la figure qui suit immédiatement la Préface, dont je viens de vous faire le précis, parce que cette Figure de l'arrangement des Piéces, suivie d'une ample Explication, sert de clef à tout ce Traité.

Après la Préface suivent les cent Parties qui composent le Corps de l'Ouvrage; elles sont figurées en autant de Planches ou de Tables, pour l'intelligence desquelles il ne faut que des yeux, et quelque introduction dans la science des Echecs.

A la fin des Tables, l'Auteur a ajoûté une Instruction nécessaire sous le Titre de REGLES GENERALES *qui doivent être observées et suivies par tous les Joüeurs d'Echecs, pour bien conduire ses Pieces, et pour connoître les coups subtils, ou les piéges qu'on se dresse l'un à l'autre.* Je n'entrerai point dans le détail de cette Instruction, qui me paroît également claire et solide.

Permettez-moi, Monsieur, d'accompagner cet Extrait de quelques petites Observations. 1°. Il est incontestable que le Jeu des Echecs nous vient des Orientaux, et que le nom même de ce Jeu en démontre l'origine; il vient sans difficulté

Digitized by Google

difficulté de *Schah*, qui signifie Roy, et c'est la principale Piece du Jeu qui porte ce nom. Mais il y a lieu de s'étonner que M. Stamma, né à Alep, sçavant dans sa Langue maternelle, et ayant, sans doute, quelque teinture des autres Langues de l'Orient, dérive ce nom de l'Arabe, ce que je prends la liberté de lui contester.

Schah, Monsieur, est un nom Persien, et de l'ancien Persien, lequel, outre plusieurs autres significations, signifie aussi particulierement *Roy*. Si on ne veut pas m'en croire, il n'y a qu'à ouvrir les Dictionnaires Arabes et Persiens, et on verra à laquelle des deux Langues ce nom apartient. Pour s'épargner cette peine, on peut s'en raporter à l'Auteur de la Bibliotheque Orientale, qui, pages 699 et 767, assure positivement que c'est un nom Persien. Les Arabes, dit de plus cet Auteur, *qui ont pris ce nom des Persans*, pour signifier qu'il ne faut jamais mépriser la foiblesse de son ennemi, disent en proverbe: *Farobba ma camarat belbeïdak al scah.* Un Pion embarrasse et emporte souvent le Roy des Echecs. Il ajoûte que les Arabes disent, aussi-bien que les Persans, *Schah mat*, pour exprimer ce que les Italiens apellent *sacco matto*, et nous Echec et Mat.

Digitized by Google

Le même Auteur, après avoir dit que *Schah* est le nom du Roy du Jeu des Echecs, soûtient que ce Jeu est venu de Perse, et peut * être des Indes dans la Perse, sur quoi il renvoye au Titre de *Buzurg'mihir* dans sa même Bibliotheque.

Ce Titre fournit un fort long et curieux Article à la page 218. Je n'en rapporterai en deux mots que ce qui convient à notre Sujet. Buzurg'mihir fut le Vizir ou premier Ministre de Khosroës I. du nom surnommé *Nuschirvan* Roi de Perse, après avoir été Gouverneur du Prince Hormuz son Fils. Khondemir et tous les Ecrivains Orientaux qui ont parlé de lui, en font un grand Homme. On lui attribuë l'invention du Jeu des Echecs, que plusieurs croyent, dit encore notre Bibliothecaire, être venu des Indes, invention qui convient assés à un homme dont on dit que le silence et la méditation faisoient le principal caractere. On a un Recueil de Sentences de sa façon, qui marquent le Christianisme dont on assure qu'il fit profession, après avoir abandonné l'idolatrie des Mages.

* L'Auteur du *Gazophylacium Linguæ Persicæ, &c.* dit que l'Inventeur de ce Jeu est un Indien appellé *Jezeh, fils de Daher.*

Enfin;

Digitized by Google

Enfin, M. voici encore une preuve tirée du même Ouvrage, et qui vient d'ailleurs le plus à propos du monde au Sujet en question. Le fameux Tamerlan donna à son quatriéme Fils le nom de *Schahrokh*, à cause, dit l'Auteur p. 770. qu'il reçut la nouvelle de la naissance de ce Prince, dans le temps qu'il joüoit aux Echecs, et qu'il avoit fait le coup, que les Persans apellent *Schah rokh*, qui est lorsque le Roc, que nous apellons la Tour, et que quelques-uns veulent être le *Chevalier*, a donné échec au Roy.

Je ne crois pas que M. Stamma puisse contredire ces Autorités. Je présume que l'amour de sa Patrie, où il établit les meilleurs Joüeurs d'Echecs, l'a déterminé à faire venir ce Jeu et sa dénomination de l'Arabie, pour le faire passer de-là en Syrie, &c. sans considérer que cette derniere Province est encore plus voisine de la Perse que l'Arabie Heureuse, qui est separée de la Syrie par des Pays immenses, &c. il auroit mieux trouvé son compte à suivre l'opinion la plus autorisée.

Au reste, je n'ai pas l'honneur de connoître ce *Calabrois*, dont j'ai parlé ci-devant; après nôtre Auteur, lequel a composé un Ouvrage sur les Echecs

En revanche je connois un excellent Livre où ce même Jeu, et tous ceux qui sont en usage dans l'Orient, sont traités avec beaucoup d'ordre, de clarté, et avec une érudition peu commune, orné d'ailleurs de toutes les Figures convenables. Il y a lieu de s'étonner que M. Stamma paroisse n'avoir eû aucune connoissance de ce grand Ouvrage, qui est dû à l'un des plus sçavans Hommes qui ayent jamais été en Angleterre: il auroit pû y puiser les lumieres qui lui manquent, et illustrer de beaucoup de bonnes choses le Livre qu'il vient de nous donner. Voici le premier Titre de l'Ouvrage de l'Auteur Anglois.

DE LUDIS ORIENTALIBUS *Libri duo, quorum prior est duabus Partibus. 1. Historia Shahiludii Latinè : 2. Historia Shahiludii Heb. Lat. per tres Judæos. Liber posterior continet Historiam reliquorum Ludorum Orientis.*

A la seconde page on trouve cet autre Titre qui est plus détaillé ; vous aurez, M. la bonté de vous en contenter, en attendant que ma santé et mes occupations me permettent de donner un Extrait du Livre même, ce qui n'est pas une petite affaire.

MAN-

Digitized by Google

MANDRAGORIAS, seu *Historia Shahiludii, ejusdem origo, antiquitas, ususque per totum orbem celeberrimus: speciatim prout usurpatur apud Arabes, Persas, Indos et Chinenses, cum harum Gentium schematibus variis et curiosis, et Militum lusilium Figuris inusitatis, in Occidente hactenus ignotis. Additis omnium nominibus in dictarum Gentium linguis, cum sericis caracteribus et eorumdem interpretationibus et sonis geninis.*

DE Ludis Orientalium Libri primi Pars prima, quæ est Latina.

Accedunt de eodem Rabbi Abraham Abbenezræ *elegans Poëma rithmicum :* Rabbi Bon Senior Abben Jachiæ *facunda Oratio prosaïca. Liber Deliciæ Regum Prosa, stilo puriore, per innominatum.*

DE Ludis Orientalium Libri primi Pars secunda, quæ est Hebraïca.

Horis *succisivis olim congessit* Thomas Hyde S. T. D. *Linguæ Arabicæ Professor publicus in Universitate Oxon. Protobibliothecarius Bodlejanus.*

Præmittuntur *de Shahiludio Prolegomena curiosa, et Materiarum Elenchus* 1. vol. *in*-12. *Oxonii*, è Theatro Sheldoniano. M. DC. XCIV.

Ce Livre qui contient près de 600.

Digitized by Google

pages, en comprenant les Dedicaces à plusieurs Seigneurs Anglois, et les Préfaces, m'a été aporté d'Angleterre par un Ami qui m'a assuré qu'il y est déja rare, et qu'on en fait beaucoup de cas dans le Pays, à cause de la réputation de l'Auteur, et des choses singulieres qu'on y trouve. Je suis, Monsieur, &c.

A Paris, le 13. Septembre 1737.

LE PORTRAIT DE L'AMOUR.

Pourquoi, le cœur rempli d'un bisare couroux,
Au seul nom de l'Amour vous épouvantez-vous?
Celimene, calmez vos injustes allarmes,
Et de ce même Amour connoissez mieux les charmes;
Ecoutez un instant, vous voudrez le chérir,
Ce n'est qu'en l'ignorant que vous pouvez le fuir.
Vous vous en êtes fait une peu juste idée,
Sur la commune erreur je vois qu'elle est fondée,
Qu'à de vains préjugés enfin vous vous livrez,
Quand sous des traits communs vous vous le figurez;
Je ne propose point cet Amour ordinaire;
Ce charme prétendu d'un dépravé vulgaire;
Qui le fait consister dans la stupide ardeur

Dont

Digitized by Google

Dont il se croit émû, qui, lâche adorateur
D'un fade et court plaisir, enfant de la molesse,
Nous montre moins d'amour, qu'il n'offre de foiblesse.
Celui que j'offre ici, l'objet de vos refus,
Se montre décoré par d'autres attributs,
Ce sont ces beaux transports, c'est cette flâme pure
Dont je prétens vous faire une exacte peinture;
Ces doux saisissemens qu'on ne peut définir
Qu'au moment où l'on est certain de les sentir,
Ces tendres sentimens qui d'un accès facile,
Toujours dans les grands cœurs ont choisi leur azile,
Je dirai plus: ceux-ci, par vous-même ignorés,
Des autres rarement se trouvent séparés,
Et quoiqu'en veüille dire un Catonisme austere,
Jamais à la vertu cet amour n'est contraire;
Le Héros qu'il en croit devoir être affranchi,
Fait gloire sans rougir de s'y voir asservi.
Pourquoi donc voulez-vous, à ses charmes rebelle,
Lui défendre l'accès dans une ame aussi belle,
Vous, qui joignez sur tout aux plus beaux sentimens
D'une beauté sans art les attraits si puissants?
Les peines, direz-vous, qu'il entraîne à sa suite,
Balancent pour le moins son prétendu mérite;
Mais ne sçavez-vous pas qu'en ce charme parfait

L'on

L'on ne trouve de maux que ceux que l'on se fait ?
Que loin de se soustraire à cette servitude,
On se fait à plaisir, une douce habitude
De ces soins inquiets, de ces vaines terreurs
Qui précedent toujours de parfaites douceurs ;
Et qui même, bien loin de leur être contraires,
Pour les faire valoir deviennent nécessaires ?
Il nous trace lui seul la voye au vrai bonheur,
En élevant l'esprit, il anime le cœur ;
Honneurs, grandeurs, sans lui tout nous est insipide ;
La vie et ses plaisirs ne nous offrent qu'un vuide,
Qui laisse le loisir de contempler le cours
Des chagrins, des ennuis dont sont tissus nos jours ;
L'Amour nous y soustrait et nous rend insensibles
Aux malheurs, aux revers même les plus terribles.
Vers un unique objet son penchant nous conduit ;
Il y fixe à la fois notre ame et notre esprit,
Et lorsqu'elle s'y plaît, qu'elle en est satisfaite,
Aucun souci, nul soin d'ailleurs ne l'inquiete.
De ses charmes enfin montrant l'utilité,
Il sçait nous procurer, sans son austerité,
L'ineffable douceur de la Philosophie,
Toujours si nécessaire au bonheur de la vie.

Des Barbalieres.

AU

Digitized by Google

AU Philosophe Econome. Réponse.

POur répondre à la deuxiéme Question du Philosophe Oeconome, inserée dans le Mercure de May 1737. page 899. portant qu'un Particulier qui a imaginé une sorte de Voiture a besoin de sçavoir avant que de la faire executer, de combien il est plus facile de traîner un fardeau, que de le porter; un Particulier qui a aussi eû quelques idées sur une sorte de Voiture, répond qu'il a maintes fois combiné cette difference, mais qu'il n'a pû trouver de proportion entre traîner un fardeau qui n'a aucun roulant, avec une voiture ou fardeau roulant.

La difference de porter un volume d'un pied cube pesant 200. ou de le traîner, est considerable, mais celle de porter une voiture roulante pesant aussi 200. est bien plus considérable, lorsqu'on la traîne, c'est-à-dire qu'il y a infiniment plus de facilité à tirer qu'à porter.

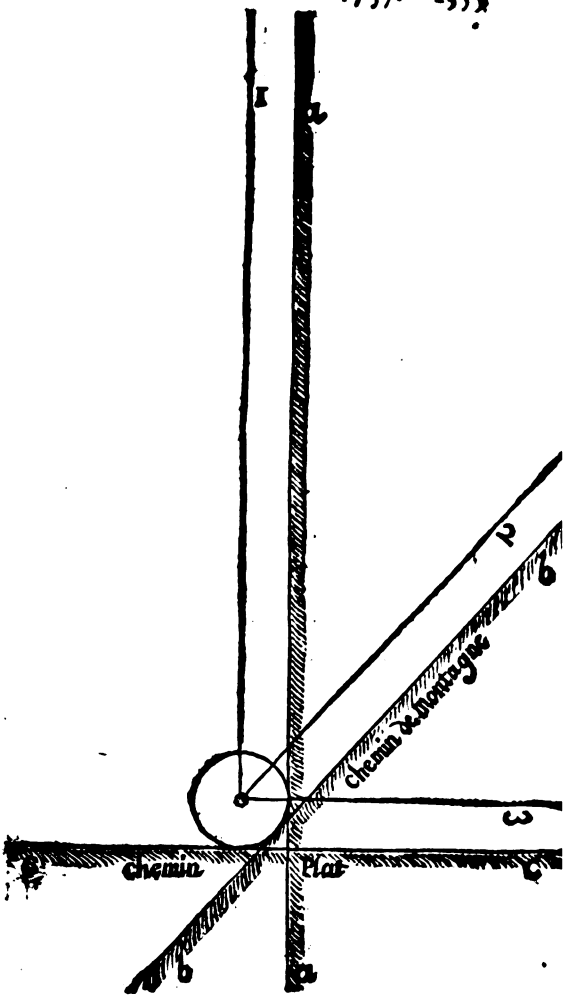
En suposant une surface plane, ferme et sablée, si l'on veut, de quelque façon que l'on s'y prît pour tirer le pied cube

cube, dont une face d'un pied carré froteroit contre terre, la dificulté seroit infiniment plus grande que de faire rouler la voiture dont les 3. ou 4. roües n'occupent pas plus de 3. ou 4. pouces de terrain; cette grande difference de proportion doit naturellement faire comprendre qu'il est inutile d'aprofondir la valeur de la difference demandée, parce qu'il ne paroît pas qu'elle doive aucunement servir à éclaircir ou développer quelque dificulté qui se rencontre dans l'execution et réüssite de la voiture projettée.

Pour rejetter tout prétexte de recherche à ce sujet, il ne faut que faire atention à ce que le cube tiré frotte d'un pied carré pour changer de place, pendant que la voiture en équilibre sur cette surface, ne fait que changer ses points d'aput sans glisser jamais, et que le frotement de l'essieu au moyeu est très-doux et aisé, ce qui enleve toute convenance.

Il n'est donc question que de discuter la difference de porter la voiture ou de la traîner simplement. On prend à la Figure ici tracée le cercle pour une roüe d'une voiture; et pour éviter tout embaras, il faut prendre cette roüe pour une

Digitized by Google



Digitized by Google

une voiture entiere. Les lignes simples tiennent lieu de timon et les lignes barbées servent à exprimer le chemin.

La ligne 1. est perpendiculaire et représente la voiture prête à être soulevée par le bout du timon en l'air, ce seroit bien la porter : or la porter ainsi, c'est être chargé de tout son poids ; si c'étoit par un corps inanimé que ce soulevement fût fait, il faudroit qu'il pesât plus que la voiture : or il faudroit donc un effort à un corps animé équivalent à ce poids plus fort, et en ce cas il ne faudroit que très-peu de pesanteur de plus, ainsi qu'on l'expérimente dans des balances un peu plus chargées d'un côté que de l'autre.

Venons à la ligne 2. il semble que faisant le milieu de la ligne 1. et de la ligne 3. la voiture tirée sur le chemin B. l'effort du tirage doit être diminué de moitié de la valeur de l'effort qui se fait à la ligne 1. et il sembleroit pareillement que tirant cette voiture par la ligne 3. sur le chemin C. il n'y a pas plus d'effort à faire que de la valeur de ce peu de poids de plus dans une balance que dans l'autre, la voiture étant alors en équilibre, mais ceci éxige un examen.

Je n'ai point trouvé de meilleure comparaison

paraison d'une voiture bien montée, bien graissée et exempte le plus qu'on peut de grands frottemens dans un chemin assés uni mais en montant, qu'à de l'eau.

Lorsqu'un chemin sera assés different du plane parallele à la ligne 3. pour qu'une voiture descende d'elle-même, elle coule en roulant comme un torrent d'eau, en ce cas, qui arriveroit infailliblement, si le chemin étoit aussi different du chemin C. que l'est celui de B. même beaucoup moins, il n'y auroit point de difference entre l'effort à faire à la ligne 1. et celui qui est à faire à la ligne 2. parce qu'il est à présumer que ce qui fait l'effort pour soulever la voiture a son point d'apui de toute nécessité, et que ce qui fait effort pour tirer la voiture sur le chemin de la montagne B. n'a pas plus d'apui que la voiture même; ainsi tendant naturellement à descendre par son effort pour monter avec la voiture, il est obligé de traîner pour ainsi-dire, son propre poids qu'il faut joindre à celui de la voiture, lequel n'est diminué que de fort peu de chose par l'apui de la voiture sur le chemin B.

L'on conviendra qu'ici le pied cube resteroit en place sans glisser, et qu'il faudroit

faudroit quelqu'effort pour le faire descendre, parce que nous suposons que ni le chemin ni ce corps ne sont pas polis ni graissés. Ainsi nulle proportion entre traîner ce corps, et traîner une voiture.

Il est à remarquer que la difficulté est égale en montant comme en descendant le chemin B. pour ne pas se précipiter. A force de chevaux, l'on surmonte la difficulté de la Montagne, mais c'est en la montant pas à pas, et en la descendant on arrête une roüe de maniere qu'elle glisse au lieu de rouler, afin d'empêcher que la voiture ne roule comme l'eau en bas de la Montagne, et un ou deux chevaux aident leurs efforts pour retenir encore cette voiture. Cet arrangement et ces efforts sont équivalans aux efforts qu'on fait pour monter.

Mettons-nous en plat Païs dans un chemin comme celui de Versailles à Paris, nous voyons que les traits des chevaux ne sont tendus que de temps en temps, ce qui prouve que les chevaux ne font que des efforts momentanés; et que comme ces efforts n'arrêtent pas le train que les chevaux ont pris de marcher, cela prouve que l'effort n'est pas considerable quoique la voiture soit très pesante

Digitized by Google

sante et même à quatre roües ; la preuve que cet effort est de peu de valeur, se tire d'une expérience qu'on voit tous les jours quand un Cocher veut laver et nétoyer son Carosse. Cet homme est fort souvent d'une médiocre force, nous le voyons cependant tirer par le bout du Timon le Carosse de dessous la remise ; le traîner lui seul au milieu de la Cour et son ouvrage fait, il replace son Carosse.

La difficulté ne consiste donc pas à ébranler la voiture et à lui faire faire quelques pas seulement ; mais bien à la continuation de ce mouvement et à son acceleration.

Tout ce qui tire une voiture en est dehors et a son appuy, c'est ce qui donne beaucoup d'avantage au tirage.

Si ce qui fait effort pour mettre la voiture en mouvement est dedans la voiture, il est certain qu'il faut que cette machine soit capable de faire tous les efforts que nous venons de parcourir.

Voici ce que j'ai éprouvé en faveur de cette machine. J'ai monté sur le train de derriere d'un Carosse ordinaire ; je me suis placé de façon à pouvoir empoigner une ou deux raïes d'une des grandes roües ;

Digitized by Google

et prenant mon appui sur le train même, j'ai fait, sans employer toute ma force, avancer le Carosse et reculer d'un pas, ce qui m'a suffi pour comprendre que cette machine étoit possible.

Je pése 170 livres ou environ, mon effort n'a jamais équivalé 50 livres contre un Carosse ordinaire et moi dessus. Ainsi en plat Pays une voiture legere et trois personnes n'iront pas au poids de plus de 1200 livres ou environ que pouroit peser le Carosse que j'ai remüé, même plus; ainsi il faut un effort momentanée d'environ 40 ou 30 livres d'effort continuel pour entretenir le mouvement.

Après m'être retourné de plusieurs diverses façons pour arranger cette machine d'une maniere à la faire rouler en plat Pays d'une vîtesse convenable, j'ai reconnu qu'une pareille machine n'auroit aucun merite, si elle ne pouvoit monter; et l'expérience ayant déja prouvé que les ressorts ne valoient rien pour executer cette sorte de voiture, par rapport à la fragilité et à quelques inconveniens dont plusieurs sont dangereux; j'ai conclû que pour venir à bout de cette machine et la rendre utile, il falloit établir sur les brancards une force capable

capable de vaincre toutes les difficultés des differens efforts, afin qu'ajoutant à cette force un peu de celle du Conducteur proportionément aux embarras, la machine soit aisément emportée; à force de réflexions j'ai trouvé, à ce que je crois, la seule force convenable pour cet effet.

Il ne faut pas s'attendre que cette voiture se puisse faire à 4 roües, Ainsi elle braquera fort peu, et je ne crois pas qu'elle puisse estre utile à rransporter de lourds fardeaux, mais seulement à courir legerement avec deux ou trois personnes au plus; je ne dis pas que si une fois on execute cette sorte de voiture, l'on ne trouve des moyens de la perfectionner. Je ferai part de cette force très-volontiers, et on aura de mes nouvelles chés *Monnier*, Libraire *à Versailles, rüe Dauphine.*

REPROCHES.

VOus dites que l'Amour vous range sous sa Loi,
Et que ce Dieu se sert de moi
Pour établir chés vous son tirannique Empire
Et pour faire changer votre volage humeur,
Tircis;

Digitized by Google

Tircis, si sans railler vous avez pu le dire,
Vous ne connoissez pas ce que sent votre cœur.

Vous ne cherchez point à me voir,
Et l'on ne vous voit point avoir,
Quand vous me rencontrez, certaine impatience
De me conter quelque chose de doux ;
Vous avez des Rivaux sans en être jaloux,
Et vous supportez mon absence
Sans peine, sans pleurs, sans ennui,
Tircis, l'Amour n'est point de votre connoissance
Et vous prenez sa sœur pour lui.

SUITE des Experiences Physiques sur le Lait, tirées du second Tome de la Chymie de M. Boerhaave, par M. de la Mettrie, *Docteur en Médecine.*

TROISIE'ME EXPERIENCE.

1°. VErsez goute à goute de l'huile de Tartre par défaillance dans du lait boüillant, il commencera par devenir plus jaune et plus épais qu'il n'eût été par la seule ébullition. Plus vous en verserez, plus il bouillira et jaunira ; et enfin cette couleur bilieuse se changera de nuances en nuances en rouge foncé ; en même temps le lait se coagulera aussi de plus en plus, de sorte que si on le laisse assés long-temps sur le feu, il formera une masse rouge très épaisse. Cependant

dant les coagulations que l'alkali produit ne sont jamais si considérables, si compactes et ne se durcissent pas si aisément que celles qu'on forme par le mêlange des acides. 2°. Versez de la même huile sur du lait coagulé par des acides, vous ne pourez jamais le dissoudre, quoiqu'en disent la plupart des Chimistes peu instruits par l'Expérience.

Voilà les differens effets de l'acide et de l'alkali sur le lait; l'un ne peut lui ôter sa couleur blanche, et l'autre la convertit dans un rouge d'autant plus foncé, que la chaleur est en même-temps plus violente. C'est pourquoi dans les fievres ardentes et putrides le lait se coagule, devient jaune, salé, et acquiert une odeur de sanie fétide insuportable. Dans ces sortes de coagulations, loin d'accuser les acides, on ne doit donc s'en prendre qu'à l'excès de la chaleur et à la disposition alkalescente qui en résulte; en effet la couleur bilieuse du lait indique par elle-même un alkali dominant.

QUATRIE'ME EXPERIENCE.

10. Mettez du lait de vache frais dans un large vaisseau, couvrez-le et le laissez quelque temps en repos dans un lieu un peu froid, il s'amassera sur la surface du lait une humeur blanche, épaisse, fort grasse, qui n'est ni acide ni alkaline, mais douce; c'est la crême. Enlevez-la toute soigneusement et la gardez dans un autre vaisseau bien net pour le besoin. Peu de temps après il en renaît de nouvelle, mais en plus petite quantité, il faut encore l'enlever et continuer ainsi jusqu'à ce qu'il ne s'en sépare plus. Cette crême est le meilleur Baume qu'il y

Digitized by Google

ait dans la Nature pour adoucir toutes sortes d'âcretés, c'est pourquoi elle produit des effets merveilleux dans la phtisie, dans la néphretique, dans la goutte et dans les autres maladies des Articles, &c. D'ailleurs il n'est point d'aliment plus excellent et plus ami du corps, pourvû qu'on ne soit point d'un tempérament gras et bilieux; en ce cas on doit plutôt user du lait dont on a ôté la fleur, l'huile ou la crême. Ce lait, qui est clair, transparant et d'une couleur tirant sur le bleu, est aussi d'un grand secours dans les maladies qui proviennent d'âcretés. On en tire une sérosité qui est encore bien plus claire en le coagulant, comme il a été dit ci-devant; c'est ce qu'on nomme petit-lait ou clair de lait, dont on ne sçauroit trop recommander l'usage à ceux qui ont le sang trop épais et les fibres trop roides.

2°. Si on laisse quelque temps reposer le lait, non dans un air froid, mais dans un air chaud d'environ 60 degrés, quoique cet air ne soit soüillé d'aucune exhalaison fétide ou putride, et qu'en un mot il soit absolument pur, le lait commence de lui-même à s'aigrir, ensuite il devient tout-à-fait aigre, et son acidité augmente de plus en plus. Tout le lait et la crême qui s'est formée sur sa surface par le repos, s'aigrissent enfin, comme on en peut juger par l'odeur, le goût, l'acrimonie, &c.

3°. La crême la plus fraîche s'aigrit aussi assés fortement par la chaleur. Alors les gens bilieux s'en servent avec succès, elle tempere l'ardeur du sang, et enfin c'est un Baume dont l'usage, tant externe qu'interne, est fort utile dans les cas de putridité.

4°. Le lait qui vient d'animaux d'un tempe-

ramens

rement chaud, qui font de violens exercices, qui se nourissent d'alimens tirés d'autres animaux ou de vegetaux alkalescens, assaisonnés de matieres très-âcres, avec une boisson à peine acide, le lait qu'on tire d'animaux dont les humeurs sont brûlées par des fievres ardentes, ou corrompuës par la putréfaction, ce lait, dis-je, est clair et dissous : il a une odeur d'urine puante ou de soufre allumé, une couleur tirant sur le jaune, un goût de salé fort désagréable. Loin de s'aigrir lorsqu'on le laisse quelque temps en repos dans un lieu chaud, il se putréfie en quelque sorte et acquiert une odeur de fromage rance. La même chose arrive dans le corps par sa chaleur naturelle.

Selon ce que nous venons de dire, il est évident 1°. qu'il y a beaucoup d'huile dans le lait, et même plus que dans aucune autre humeur du corps, et qu'elle s'y sépare de la partie aqueuse à laquelle elle est unie, plus aisément qu'elle ne fait dans toute autre humeur. 2°. Que le lait contient peu de sel, comme on le voit par celui qu'on en tire avec la crême de tartre. 3°. Que ce sel n'est point uni avec la partie huileuse, puisqu'en effet ce sel doux ne se tire que du clair de lait et par conséquent que le lait est fort different du savon, qui est un composé d'huile et de sel unis ensemble. 4°. On sçait que cette huile du lait, conserve long-temps dans le corps la disposition qu'elle a à s'aigrir et s'y aigrit même quelquefois, et produit en conséquence tous les effets qui en dépendent. Il en est ainsi de tous les alimens acescens. Mais si les fibres sont fortes, si les arteres ont beaucoup de ressort, si la chaleur est grande, s'il n'y a point d'acide dans le corps, si l'on respire un air putride, la crême

du lait, loin de s'aigrir, prend une nature alkalescente.

Alors si les parties huileuses qui composent la crême et la graisse qui remplit les cellules de la moëlle et de la membrane adipeuse, se fondent par le mouvement et la chaleur, comme il arrive souvent, elles reviennent par les veines, s'y mêlent avec les matieres salines et âcres, et sortent enfin du corps sous la forme de sueurs jaunes, grasses, fétides, ou d'urines rouges, âcres et putrides. 5°. Il suit que la fievre change la nature, non-seulement du lait qui est dans les mammelles, mais de celui qui circule avec le sang. 6°. La nature du *serum* ou du clair de lait ne peut guere changer qu'en s'aigrissant, tandis que son huile et sa partie caseuse peuvent aisément se putréfier; c'est pourquoi tout le monde condamne l'usage du lait dans les fievres.

Voilà l'Histoire du lait à peu près telle que M. Boerhaave nous la donne dans la seconde Partie de ses Opérations de Chimie. (*In Animalia.*) Elle nous apprend du moins combien il faut de connoissances et de circonspection pour être en état de prononcer surement sur la nature des humeurs, tant des hommes que des animaux. De ces Expériences, toutes simples qu'elles sont, on pouroit, sans doute déduire encore une foule de conséquences fort utiles dans la pratique de la Médecine; mais outre qu'elles se présentent d'elles-mêmes à la sagacité du Lecteur, elles m'écarteroient trop du but que je me suis proposé. Une autre fois, me servant toujours des armes que mon divin Maître me fournit, je m'attacherai uniquement à détruire l'empire de l'acide et de l'alkali, Agens chimériques, sans lesquels on peut expliquer toutes les

Opérations

Digitized by Google

Opérations de la Nature ; mais en donnant au Public les Expériences Chimiques de M. Boerhaave, sur toutes les humeurs du corps humain, qu'il me soit permis, je ne dis pas de les traduire librement, mais de prendre la liberté, comme j'ai fait jusqu'ici, d'y ajoûter ce qui me paroîtra nécessaire pour en mieux faciliter l'intelligence.

L'AMOUR ET LA SAGESSE,

DIALOGUE.

BOUQUET présenté à M. le Marquis de P*** *le 25. Août dernier, par M. de* Jassaud de la Lande.

L'Amour.

LOin d'ici, Sagesse severe,
L'Amour seul a le droit de regner en ces Lieux ;
C'est en vain que tu voudrois plaire,
Où ce Dieu fait sentir la douceur de ses feux.

La Sagesse.

Amour, fuis un séjour où regne la Sagesse ;
C'est trop vanter ici tes frivoles apas ;
Oses-tu bien porter tes pas
En des Lieux où je suis maîtresse ?

L'Amour.

Je triomphe, je regne en ces Lieux enchantés ;

Digitized by Google

Peux-tu m'en disputer la gloire,
Quand sous mes Loix ici mille jeunes Beautés
Sont les garants de ma victoire ?

La Sagesse.

Tout l'Univers obéït à ma voix ;
De la Sagesse ici tout reconnoît l'Empire ;
Amour, tu veux en vain me disputer mes droits ;
Va, cours vanter ailleurs tes glorieux exploits.
En ces Lieux tout ce qui respire
Ne reconnoît point d'autres Loix
Que celles que je sçais prescrire.
La raison, le devoir regnent en ce séjour ;
J'y fais triompher l'innocence,
Et de tout temps par sa présence,
La vertu qui me suit, en sçût bannir l'Amour.

L'Amour.

Tous les Humains soumis à ma puissance,
Avec moi prisent peu tes propos ennuyeux,
Les Beautés que tu vois, par l'éclat de leurs yeux
Me répondent assés de leur obéissance ;
Rien ne peut de mes traits surpasser le pouvoir,
Et la raison et la sagesse,
Rapellent en vain le devoir
Dans un cœur que l'Amour blesse.
Ouvre les yeux enfin, contemple mes Sujets ;
Qu'en dis-tu ? Le Ciel en colere
Prit-il soin de former de si charmans objets
Pour les sacrifier à ta vertu severe ?

Nos

Digitized by Google

Non, non, par un sort plus heureux,
L'Amour qui les forma pour plaire,
Seul a droit de regner sur eux.

La Sagesse.

Ces Sujets sont les miens, Amour, de mon Empire
Ils sont l'ornement et l'apui ;
Aux droits que j'ai sur eux, puisqu'il faut te le dire,
Toi-même, mille fois fus contraint de souscrire,
Et vainement tu veux l'usurper aujourd'hui :
Combien de fois mes soins ont-ils sçû les défendre
De tes traits les plus séducteurs ?
Trop souvent réduit à te rendre,
Dis, ne t'ai-je pas vû te consumer en pleurs ?
Au droit qui m'est acquis cesse donc de prétendre ;
Ces Sujets sont à moi, je regne dans leurs cœurs,
Je conduits leurs regards,

L'Amour.

Et moi je les anime.

La Sagesse.

Je guide en tout leurs pas.

L'Amour.

Je comble leurs désirs.

La Sagesse.

Je prends soin de leur gloire.

Digitized by Google

L'Amour.

Et moi de leurs plaisirs.

La Sagesse.

Sans sagesse il n'est point de plaisir légitime.

L'Amour.

Il n'en est aucun sans l'amour ;
Les beautés que tu vois en ce charmant séjour ;
Y goûtent sous mes loix une douceur extrême ;
Les plaisirs volent sur leurs pas ;
L'agrément qui me suit fait briller leurs appas ;
Et les fait triompher de la sagesse même :
Qui de nous deux a droit de regner en ces Lieux ?
Vainqueur des mortels et des Dieux
L'Amour ne peut souffrir de Maître,
Et c'est en vain que tu le voudrois être ;
Je sçais, quand il me plaît, lancer des traits vainqueurs,
Rien ne peut résister à mon pouvoir suprême ;
Et malgré tes dogmes trompeurs
Le Sage le plus fier se rend aux tons flateurs ;
D'un tendre *je vous aime.*

La Sagesse.

Je vous aime ! quoi seulement !
Ce mot renferme-t'il en soi tant de merveilles ?

L'Amour.

Quand c'est l'Amour qui fait ce compliment,

Digitized by Google

Le cœur en juge autrement que l'oreille :
L'Amour a des secrets à tout autre inconnus ;
Mais je veux bien t'aprendre ici tout le mystere :

Pour régner, Sagesse, il faut plaire ;
Tous autres soins sont superflus,
C'est des cœurs la route secrete,
Et d'amour, c'est l'art favori ;

C'est par cet art charmant que l'aimable Henriette

Joüit près d'un Epoux chéri
D'une felicité parfaite :

Et par cet art aussi, tendre et fidele Epoux
Louis entre les bras de l'objet qu'il adore,
Goûte en paix chaque jour les plaisirs les plus doux

Que sur ses pas je fais éclore.

Ce trait ne doit-il pas décider entre nous ?

La Sagesse.

Oüi, je le sçais, Amour, par tes soins cultivée,
Henriette à nos yeux fait briller mille attraits ;

En naissant elle fut comblée
De tes dons et de tes bienfaits :
Louis eut de toi pour partage
Tout ce qui peut charmer un cœur ;
Et pour accomplir ton ouvrage
Un Hymen plein d'appas sçut fixer son bonheur :

Mais sans les dons de la sagesse,
Ceux d'Amour sont bien dangereux ;
Et je puis seule avec adresse
En faire des talens heureux :
Le Ciel qui forma cette Belle
Pour faire le bonheur d'un Epoux glorieux ;
Prit soin de répandre sur elle,
Tout ce que la sagesse a de biens précieux :
C'est par mille vertus qu'Henriette sçait plaire ;
C'est par mille vertus que Louis sçait charmer ;
C'est à moi de regner, ce n'est plus un mystere
Puisque c'est moi qui fais aimer.
Mais finissons, Amour, ce débat inutile ;
Et pour faire un bonheur qui ne soit dû qu'à nous,
Rassemblons en ces deux Epoux
Ce que la sagesse a d'utile
Et ce que l'Amour a de doux.

L'Amour,

Eh bien ! unissons-nous, je le veux bien, Sagesse,
Pour les combler de biens épuisons nos Trésors ;
J'ai déja, tu le vois, par de secrets ressorts,
Pris soin d'unir en eux avec délicatesse,
Aux doux charmes du cœur, les agrémens du corps :
Je vais redoubler mes efforts,
Je les ferai briller de tant de charmes,
Que

Digitized by Google

Que toi-même, Sagesse, en auras des allarmes.

La Sagesse.

Moi, je prendrai le soin d'enrichir leurs esprits;
Je les ferai briller d'une divine flamme,
Et de tant de vertus j'ornerai leur belle ame
Que toi-même en seras surpris
Et que tu craindras ta défaite.

L'Amour.

Soit; mais dès aujourd'hui, c'est le cœur de Louis,
Et les yeux charmans d'Henriette
Que je choisis pour ma retraite.
Triomphe, si tu veux, tous les jours à ce prix.

LETTRE de M. de M. à M. l'Abbé de la Calmette, au sujet de l'*Histoire des Evêques de Nîmes*.

L'Histoire composée par M. Ménard, vient enfin de paroître; l'Auteur, Conseiller au Présidial de Nîmes, nous la promettoit depuis long-temps, et quelques Journaux l'avoient annoncée, dit-on, dès le mois de Janvier. C'est à vous à juger, si cet Ouvrage mérite avec raison les loüanges que lui prodiguent quelques Personnes, et la Critique

Digitized by Google

que plusieurs autres en ont faite ; c'est le sort de tous les Livres, d'être loüés ou blâmés selon la prévention des Juges ; celui-ci cependant mérite à certains égards encore plus de Partisans, et par conséquent moins de Censeurs qu'il n'en a trouvé ; peut-être serez-vous bien aise que j'entre dans un plus grand détail sur cette Histoire.

L'Auteur est de Nîmes, comme vous sçavez ; on dit qu'il a beaucoup d'esprit, et qu'il s'en sert à propos dans toutes les occasions. Sur ses talens et ses connoissances, l'Académie de Marseille s'empressa de le recevoir en qualité d'Associé ; et sur la solidité de son jugement, et son integrité, le Parlement de Toulouse le choisit assés souvent pour le charger de plusieurs Commissions dont il s'acquite avec toute l'habileté possible ; il est Petit-Fils du fameux Poëte Ménard, si connu par ses Ouvrages, dont on nous promet une seconde Edition, qui sera, sans doute, imprimée à Paris, avec l'Histoire civile et litteraire de Nîmes, que notre nouvel Auteur vient de finir ; je ne connois point encore ce dernier Ouvrage, qu'on dit avoir été long-temps sous les yeux de M. Astruc, Medecin, et au pouvoir du Sr Bordelet, Libraire de la rue S. Jacques.

Pour

Digitized by Google

Pour ce qui regarde l'Histoire des Evêques de Nîmes, elle est en deux volumes *in* 12. imprimée à Avignon et non à la Haye, suivant le titre. L'Auteur remonte jusques au troisiéme siecle, et fixe là l'époque de la naissance du Christianisme dans la ville de Nîmes; il rejette en Critique éclairé le sentiment de ceux qui vouloient donner pour premier Evêque de Nîmes un certain *Celidonius*, qu'on dit être l'Aveugle-né de l'Evangile; selon lui, c'est *Felix* qui fut le premier Evêque de cette Ville; et de ce Felix, descendant jusqu'à M. de Bec-de Lievre exclusivement, il compte soixante-douze Evêques; il nous trace en peu de mots l'Histoire des Evenemens les plus remarquables en fait de Religion sous chaque Prélat, il n'oublie rien de ce qui les regarde en particulier; il s'étend sur les Statuts Synodaux qu'ils ont dressés, sur les Conciles généraux ou particuliers auxquels ils ont assisté, il parle des Fondations qu'ils ont faites, et par là nous sçavons en quel temps fut établie à Nîmes chaque Communauté Religieuse. Faits interessants pour la Ville dont on écrit l'Histoire, mais qui touchent peu les Etrangers; M. Ménard en convient aisément, aussi ne regarde-t'il son Livre

que

Digitized by Google

que comme un coup d'essai propre à accoûtumer sa plume à quelque Ouvrage moins particulier.

Cependant il faut rendre justice ; les Etrangers trouveront à s'instruire dans l'Histoire de M. Ménard, elle est remplie de sçavantes Recherches qui peuvent intéresser tout le monde, et on pourra voir des choses très-curieuses et très instructives dans les Statuts Synodaux du Diocèse de Nîmes, qu'il a placés à la fin de son Histoire.

Quoi qu'il en soit, à peine l'Ouvrage fut-il sorti de la Presse, qu'il trouva, comme je vous l'ai déja dit, des Partisans et des Frondeurs, la difference des sentimens partagea toute la Ville, M. Ménard avoit pour lui ses Amis, le reste se déclara contre ; ceux-là prisoient trop la nouvelle Histoire ; ceux-ci la ravalloient peut-être aussi plus qu'elle ne meritoit. Les uns disoient qu'il copioit M. de Fleury pour le style, que ses recherches étoient infinies, que ses citations etoient justes, sa Critique fine, son jugement sûr et solide ; en un mot, que son Ouvrage étoit parfait. Les autres disoient au contraire, que son style étoit rampant, et presque toûjours obscur, qu'il citoit souvent mal à propos, que

que sa narration étoit ennuyeuse, que son Livre étoit parsemé d'erreurs, témoin ce qu'il avance des Terres de Signan et de Campagne, dont il dit que le Chapitre de Nîmes fit l'acquisition, quoiqu'il les tienne de la pure libéralité du Comte Raymond, témoin ce qu'il dit de la Theologale, qu'il assure sans fondement avoir été donnée aux Jesuites par le Roy Louis XIII, témoins mille autres Faits sur lesquels l'Auteur s'est mépris, et qu'ils citent les uns après les autres.

Certes, il faut l'avoüer, mon cher Abbé, ces sortes de jugemens contraires, presque toujours fondés sur la prévention, ne sont guere propres à corriger un Auteur, vous risquez encore une fois de l'enfler ou de le décourager, et voilà justement la source de tant de mauvais Ouvrages dont nous sommes inondés, il faut sçavoir loüer et critiquer à propos; je comparerois volontiers des Juges prévenus à ces jeunes gens un peu étourdis, qui fourmillent dans le Parterre de la Comédie, quel est le motif de leurs aplaudissemens? Pourquoi sifflent-ils certains endroits? vous les embarrasserez, si vous le leur demandez; peut être vous répondront-ils que l'Auteur

l'Auteur est de leurs Amis, ou qu'ils ne le connoissent pas, voilà ce qui détermine leurs décisions, voulez vous quelque chose de plus fort ?

Je voudrois, en verité, que chacun renonçât à ses préjugés en fait de sentimens, et que tous jugeassent aussi sainement et aussi charitablement que M. l'Abbé Folard, Chanoine de Nîmes, Frere du Chevalier Folard, si connu par ses Commentaires sur Polibe; il écrit à l'Auteur de la nouvelle Histoire, que son Ouvrage est bon en lui-même, qu'il est content de ses recherches; qu'à la verité il n'y marque pas de fautes de langage, mais qu'elles sont pardonnables, et peu de chose à reprendre dans le fond; c'est le même jugement qu'en a porté M. le Marquis d'Aubais, que ses lumieres et son bon goût ont fait connoître dans la République des Belles-Lettres; ces deux Personnes, si bons Juges, exhortent fort M. Ménard à continuer ses Travaux, et s'offrent à l'aider dans ses Recherches: voilà ce qui s'apelle décider comme il faut; ni M. d'Aubais, ni M. Folard n'étoient engagés par aucun motif à loüer ou à blâmer le Livre en question; mais ils ont jugé l'un et l'autre sans prévention et

selon

Digitized by Google

selon leurs lumieres ; je crois que leur décision est juste, et qu'on peut s'y raporter sans risque. Je suis, &c.

A Paris, le premier Octobre 1737.

ODE ALCAIQUE,

A. M. Clairambault, Auteur du Poëme des Serins, dont il y a un Extrait dans le Mercure de Juillet 1737.

Felix, diem almum Græcia cui dedit,
Concinne, Vates præcocis ingeni :
Quibus modis, pleno ore sacros
Te, referam, latices bibisse

Fontis Caballini ? ô utinam mihi
Docente Flacco Pindarica fide
Liceret uti, sicut inflas
Tu calamos, imitans Maronem.

Summo sacratem carmine spiritum
Artem et magistram, quâ genus exequi,
Pullosque, garritusque calles,
Gentis Acantidicæ, atque mores.

Licet

Licèt labores materie in levi
Nitantur, at Laus maxima te manet
Sic per patentes usque campos
Sedulæ apes thyma grata carpunt.

Ut æmularis Virgilii vias,
Doctus lepores per varios sequi:
Ergo inchoatos perge cursus.
Nos et iter doctas inausum.

Jàm te per oras Gallicus exteras
Rumore dextro Mercurius * tulit.
At elegantes dum Phaleucos
Ante opus esse canit benigna.

Quos vena fudit; quin simul exaras
Fragmenta, belli pignora carminis
Talem modorum namque formam
Nescio splendiduli quid ornet.

N. BOUCHER, *à Salins.*

* *Voyez le Mercure de Juillet dernier pour tout ce qui concerne la Patrie, la Personne; les Etudes, &c. de M. Clairambault et son Poëme des Sêtes, précedé d'une Epitre en Vers Phaleuques.*

LETTRE

LETTRE à M..... sur la Poësie Françoise.

COnnoissez-vous, Monsieur, ma Traduction d'*Argenis*, imprimée en 1728 ? Auriez-vous lû les Lettres, que j'ai mises à la suite du second Volume ? Voici ce que je disois dans la Septiéme.

» Peut-être que la Langue Françoise » brisera les entraves, que la rime met » à la Poësie, dès qu'elle sera montée au » Periode éminent que lui promet le » goût du siecle : peut-être que nos Ne- » veux feront des Vers, qui ne rimeront » plus. O que dans ce tems-là ils se » moqueront bien de ce que nous admi- » rons !

Cette reflexion, qui m'est commune avec quelques Hommes de Lettres, a produit bien des *raisonnemens* sur la Poësie : j'ai l'honneur de vous adresser les miens, et je vous invite à les lire avec le moins de prévention que vous pourez. Surtout ne vous en raportez pas aveuglément à la Critique précipitée de ces deux Hommes séveres, qui ont acquis le Privilége de donner au Public le ton qu'il

qu'il doit prendre, pour juger des ouvrages d'esprit.

Quelque humiliante que soit pour moi leur décision, faudra-t-il hazarder de me défendre ? Les Abeilles ingenieuses ne font qu'effleurer ce qu'elles touchent ; au lieu des Sels et des Soufres que la Plante contient, elles n'en tirent quelquefois que la Partie terreuse : mais elles oublient plus rarement de la corrompre en lui insinuant le venin dangereux de leur aiguillon. Elles ne pensent qu'au nécessaire : elles ne travaillent proprement qu'à combler une Ruche précieuse, qu'on leur enleve toujours à la hâte et long-tems avant que leur miel ait pris le dégré de cuisson convenable. Il eût été à propos de lire et de relire ma brochure : mais on ne revoit point ses propres feuilles, et un leger examen de quelques minutes a désolé les fruits rares, que j'avois recüeillis de mes Etudes pendant plusieurs années.

M. L. P. *Nombre* 173. *page* 247. trouve que j'*ai manqué de justesse & d'ordre*. Permettez-moi de vous détailler le Plan que je me suis tracé.

Je me figurois depuis long-temps que l'on pouroit distinguer dans la Langue Françoise une sorte de troisieme Style, qui

Digitized by Google

qui suivant les idées reçûës de tout le monde, ne seroit ni Prose ni Poësie : et ce Style, qui doit être le vrai sublime, me paroissoit ou de la Prose nombreuse, ou une Versification sans rimes. Voilà, Monsieur, l'unique point de vûë : celles de mes remarques, qui sembleront s'en éloigner le plus, examinez-les bien ; vous démêlerez quelque petite ligne, qui vous conduira au centre, quoique peut-être par des *sinus*, ou par réfraction.

Je ne pouvois me dispenser d'exposer ce que c'est que de la Prose et ce que c'est que de la Poësie. Mais la Prose en général n'étant pas l'objet qui domine, je me suis contenté d'en faire succintement une description exacte. Et le Style Poëtique en Prose, qui n'est souvent que le pur *Phébus*, passant chés quelques personnes pour le sublime, je me suis éforcé d'en peindre le ridicule. Il étoit naturel d'entamer de suite et par opposition, le Systême de la Prose nombreuse.

De-là je viens à la Versification. Elle consiste en deux points : dans le nombre des syllabes et dans la rime qui le doit suivre. L'ordre des syllabes a pris les loix de la Prosodie du même fond, d'où la Musique a tiré celles du Chant. Mais

si

Digitized by Google

si l'on croit que la seule lecture d'Horace pouvoit inspirer l'envie non seulement de compter les syllabes, mais même de leur prêter des consonances à quelque intervalle prescrit, et que c'est là ma pensée; l'on se trompe doublement. Je n'ai pas voulu indiquer la premiere origine de nos Poësies rimées: la sixiéme des Lettres dont je viens de vous parler au commencement de celle-ci, peut me justifier à cet égard. Devois-je répéter ce que tout le monde sçait?

» Que l'affectation de rimer nous vient » des Arabes Africains, qui l'ont inspi- » rée aux Espagnols et aux Italiens. Lais- » sons à des Nations vaines, et pétries » de chimères, l'honneur de cette folle » composition, n'en donnons point la » honte aux Bardes et aux Druides. Sans » doute que l'invasion des Barbares dans » les Gaules, nous infecta de la manie » de rimer: du moins voit-on que dès » le x. siecle elle inondoit la Provence.

Ceux des François, que la contagion des assonnances a frapés des premiers, ignoroient bien sûrement l'Art Métrique des Arabes, des Hébreux, des Egyptiens, & même des Druides: mais ils ont pû se rencontrer de goût avec toutes les Nations, dont les Langues varient peu

peu les désinences de leurs termes. Et j'avoue que j'aurois eû tort d'oser soupçonner les Ancêtres de nos Rimeurs de connoître le moins du monde le génie d'Horace. J'ai dit simplement que *pour étayer le double fondement de leur nouvelle Poësie*, les beaux Esprits à la mode de ces temps-là ne coururent pas loin.

L'Auteur fameux, dont, en parlant des Rimes mal placées, et de celles qui s'amenent sans contrainte, j'ai fait contraster les Vers avec ceux d'une Chanson, ou avec ceux de M. Roi et d'Alzire, a fait du bon et du mauvais; j'en ai cité des deux especes, c'est une compensation : ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on dit de lui ce que M. de la Bruyere a jugé de Rabelais.

Après quelques éclaircissemens, je présente sous vos yeux le Tableau Grotesque des principaux genres de nos Poësies Rimées. Si vous n'aimez pas la Métaphore et l'Hyperbole, passez à mes sentimens sur la Prononciation : ce sont les mêmes que j'avois en composant les *Principes de l'Ortographe Françoise*, imprimés en 1725. Vous aprocherez peu à peu du Systême de la Prose nombreuse, ou de la Versification sans Rimes. Et c'est alors que l'ancien préjugé en fa-

veur

veur des consonances, veut se gendarmer et pousse les cris les plus douloureux.

Je pouvois consulter sur l'essence de la Poësie, beaucoup d'Auteurs célébres, et je me suis attaché au seul P. Rapin; parce que je lui ai trouvé un air de franchise, peu recherché de bien des gens, sur le compte de la Monotonie de nos Vers Heroïques.

Je retranche ensuite toutes les Rimes de quelques Vers de M. Pavillon, de la Comédie d'Amphitrion, d'un Conte de la Fontaine, du Poëme de Clovis, d'un Oedipe Anonime. Cette premiere tentative me porte à une nouvelle témérité. Je raporte des Vers qui n'eûrent jamais de désinences pareilles, et que j'ai tirés d'Ouvrages Modernes, écrits en Prose nombreuse.

Le Parallele de la Poësie Latine à la Poësie Françoise, n'a rien d'incroyable, il est surprenant. Qand on distinguera bien toutes les Cadences possibles de l'héxametre Latin (par exemple) l'on sentira qu'elles se réduisent toutes à quatre ou à cinq, à six ou à sept, à huit ou à neuf syllabes, et que par là elles répondent nécessairement à nos petits Vers de deux, ou de trois, ou de quatre

Digitized by Google

tre pieds, masculins ou féminins.

Il ne suffisoit pas de développer toute la ressemblance de ces deux Poësies, dans leur marche uniforme, il importoit encore d'indiquer la possibilité de l'imitation.

Lorsque j'ai répondu à cinq objections, et que j'ai traduit un beau morceau de Virgile, je risque quelque chose sur la maniere de lire, ou de réciter les Vers François.

Le dernier Chapitre ne tient à l'Ouvrage qu'en ce que je releve quelques opinions, qui me paroissent oposées à ce que j'ai avancé sur la Prononciation des longues, ou des breves, et sur l'harmonie des Vers.

C'est là, Monsieur, ma conduite et ma méthode: naturellement j'aime l'ordre et la justesse; mais vous sçavez parfaitement que bien souvent on aime ce que l'on n'a pas, et j'ai peut-être l'esprit plus Géometre que la main. Etourdi du brouhaha des pensées, qui se présentent, je ne sçais à la quelle entendre. Gaies et chagrines, fantasques et précieuses, elles veulent toutes se placer dans le même endroit, au même instant. C'est un Troupeau de Moutons, qui crient, qui s'impatientent, qui se bat-

Digitized by Google

tent à qui entrera le premier. Ce sont les vagues de l'Océan, qui monte dans une grande Marée : elles s'empilent, elles se serrent les unes sur les autres, elles mugissent, elles écument de colere. Ce tulmulte peut-il donner le temps à l'esprit le plus saturnien de mettre les hola ? Ou à la plume la plus docile de suivre le compas et la regle ;

M. L. P. me fait bien plus de grace que M. L. D. *Lettre 136. page 20.* Celui-ci appelle *burlesque, hardi, peu décent, le ton qui regne dans la plus grande partie de la brochure.* C'est M. de la Bruyere qui m'a donné du goût pour ce ton là : il fait tant d'honneur aux Ecrivains qui le prennent, que je n'ai pû vaincre la tentation. Lui même il nous en a donné l'exemple le plus magnifique ; il habille toutes nos qualités de l'esprit et du cœur en autant d'Hommes, ou en autant de Femmes. Tout cela remuë, tout cela joüe : c'est une longue Piece en Scenes Episodiques ; la variété du spectacle nous enchante également et nous instruit.

» Les Esprits justes et qui aiment à faire des Images précises, donnent naturellement dans la comparaison et dans la Métaphore.

Il l'a dit : parce qu'il voyoit que rien

ne

ne nous est plus familier, que ces peintures de choses sensibles, qui nous rapellent une vérité. Mais dès que l'objet est saisi trop vivement, le feu emporte la plume bien au delà des regles et de la justesse: l'esprit se livre à l'Hiperbole, et il compte par là nous rabatre du plus au moins à connoitre facilement cette même verité, qu'il veut exprimer. D'un Pigmée il sçait faire un Atlas: il le considere dans tous ses jours, il badine avec lui, il le charge d'ornemens boufons, il l'admire, il le flate, il l'embrasse, il l'éleve des deux mains jusqu'aux nuës; il le montre et le remontre encore: il ne le perd de vûë qu'à regret.

Qui pouroit se réfuser à la noble émulation de suivre, quoi que de loin, de tels Originaux? La Morale a bonne grace presque partout: je me suis figuré, Monsieur, que ma brochure vous offira le Portrait naïf des trois Saisons de l'Homme. Dans la jeunesse l'on imagine trop, et l'on ne pense pas assés; on parle souvent avant que l'on ait réfléchi mûrement. Dans l'âge plus avancé l'on raisonne, ou plûtôt on croit raisonner. Quand les Lustres s'accumulent, on tombe rapidement de la Zone Torride à la Mer Glaciale; on glose, on radote.

Digitized by Google

L'Auteur que jai osé commenter dans le trentiéme Chapitre, est Homme d'esprit; mais il est jeune : quand il aura atteint mes années, il me ressemblera; il se critiquera lui-même.

Je n'ai point prétendu, comme le dit M. L. D. *introduire la mode des Vers sans rimes.* J'ai démontré seulement que cette mode est toute établie, même depuis très long-temps, et que de fort habiles gens la suivent. Si les Autorités, que j'ai produites ne le satisfont pas, j'apelle en témoignage tous les Sçavans du Siecle de l'Auguste François, surtout M. de Fénelon et M. de la Bruyere. Je prétends que, ou nous n'avons eû aucuns Poëtes, ou que ces deux grands Génies le furent. Leur Stile, dans sa méchanique, est mélodieux, soutenu, cadencé, et quant au merveilleux, qui sera toujours l'ame de la Poësie, que l'on me nomme quelque Rimeur Héroïque, qui ait la majesté, le Sublime du Télémaque : quelque Rimeur Satyrique, qui ait la délicatesse, la force du Théophraste Moderne. Dans quel avilissement honteux la fureur des consonances n'a-t-elle pas précipité les plus heureux Génies? Et que ne devoit-on pas attendre des Corneilles, ou des Despreaux, si ils

ne

Digitized by Google

ne fussent pas nés esclaves de la Rime ?

C'est donc une erreur, selon moi, de confondre l'idée de Poëte avec celle de Rimeur : du moins il faudroit les séparer, si l'on vouloit me faire l'honneur de m'entendre, & il seroit important d'avoüer que l'on m'entend, avant que l'on se donnât le droit de me condamner.

L'usage des Vers sans Rimes convient peut être aux Italiens et aux Anglois, à ce que dit, M. L. D. mais il nie que *les François puissent jamais s'en accommoder, parce que le caractere de leur Langue n'a presque aucune Prosodie.*

C'est donner pour raison le point qui n'est peut-être pas aussi clairement décidé que l'on voudroit le faire croire ; ou bien le Traité de M. L. D. est sans fondement. Mais quand le François n'auroit aucune Prosodie, ou plûtot quand il seroit visible qu'il s'attache peu à la faire briller, parce qu'il craint toujours de chanter en parlant : pouroit-on en conclure que le soin de rimer doit supléer au défaut ? Ce travail cependant ne sert qu'à dire aux personnes, qui connoissent & lisent mal leur propre Langue : L'espace que vous apercevez de telle à telle désinence, est ce que l'on apelle

Digitized by Google

un Vers de tant ou de tant de pieds ; comptez plûtot. Cela leur suffit, elles comptent. De là elles inferent que ce qu'elles voyent, c'est de la Poësie, et quiconque l'a disposée est Poëte, parce qu'il est Rimeur. Je n'ai pas espéré guérir de telles gens.

Dans le cours de ma brochure, j'ai mis souvent des petits Vers tout de suite, comme on écrit la Prose. A quelques endroits j'en ai distingué par des lignes séparées, comme on écrit la Poësie Libre. Pourquoi paroit-il à M. L. D. que *quand ces Vers seroient rimés, ils n'en seroient pas plus des Vers?* Cela est-il intelligible? Ce qui est Vers, quoique non rimé, cesseroit d'être Vers, s'il avoit des rimes. Il a voulu dire peut-être que ce n'en seroit pas plus de la Poësie. J'en conviens : mais s'il sçait que l'expression fait la Poësie, ignore-t-il que le nombre des syllabes fait le Vers? Devoit-il se dissimuler que je n'ai point touché à l'expression, et que je n'ai compté parler que de la combinaison des sons? Or des termes, de quelque nature qu'ils soient, mais arrangés de façon qu'ils laissent des cadences à quatre, ou à six, ou à huit syllabes, je soutiens que cela seul forme des Vers, quoique ce puisse

ne

Digitized by Google

ne pas être de la Poësie : car toute Poësie est Vers, mais tout Vers n'est pas Poësie.

Le Bourgeois Gentilhomme, comme le peuple, fait de la Prose et même des Vers sans rimes, & il ne sçait pas ce qu'il fait : mais les Auteurs qui travaillent leurs Ouvrages, qui comptent leurs mots et non pas leurs feuillets, font de la Prose nombreuse, et ils le sçavent bien : ils sçavent même que des rimes ne seroient pas capables de changer leur Prose en Poësie, mais que cette Prose est des Vers. Quand j'en ai transcrit, *ma vûë n'étoit pas de les faire parler ridiculement* ; je ne cherchois point de *jolis Couplets* ; je cherchois de la Prose nombreuse, et j'en ai trouvé, telle que Ciceron en composoit. Si mon amour pour les Repos au nombre pair, m'a porté à altérer quelque syllabe, le crime peut se pardonner.

Cependant de la Prose nombreuse peut bien être de la Poësie. Je l'ai dit et je le répete, comme des Vers rimés peuvent d'eux-mêmes n'être que de mauvaise Prose.

La Poësie voltige, et la Prose marche : le Poëte figure des menuets, des contredanses, et le Prosateur se promene.

Digitized by Google

Mais de la Prose des *Jourdains* à celle des *Fénelons*, je vois la même diférence, que tout le monde doit remarquer entre un Homme qui sçait le pas de deux et le pas de trois, dont-on admire la bonne contenance ; et entre un balourd, dont le train déplaît, qui va les pieds en dedans, par sauts et par bonds.

Je n'ai presque rien entrepris sur l'opposition essentielle de la Poësie et de la Prose, ou de telle et telle Prose. Cela interessoit peu le sujet que je voulois traiter, et qui est le seul méchanisme des Vers. Dès que je l'ai cû aprofondi, j'ai conclu qu'une conformité étonnante dans la disposition des termes, dans le retour des cadences, dans leur concert, dans leur harmonie, doit rendre à l'oreille du François tous les Poëtes Latins, de simples Prosateurs nombreux, et Ciceron lui-même un excellent Poëte. C'est le Paradoxe.

Je n'en sçais pas moins qu'au fond et très indépendamment des consonances, un sujet extravagant, des expressions outrées, des images folles, singularisent assés le génie des Muses, et laissent toujours une distance infinie de la Poësie à la Prose nombreuse, qui considérée en elle même, doit être raisonnable partout

Digitized by Google

tout, et ne pousser les figures que sensément.

Sur ce principe, dans quelque goût que l'on écrive, et pourvû que l'on ménage tous les Repos ou à quatre, ou à six, ou à huit syllabes, toute Diction qui suivra les écarts et la pétulance des Eleves d'Apollon, je la nommerai de la Poësie, lors même qu'elle n'aura point de désinences pareilles: et toute Diction, qui conservera le flegme, le solide, le touchant du Sublime, je la nommerai de la Prose nombreuse, lors même qu'elle aura des Consonances finales.

Voilà bien du renversement dans les idées de la Populace du Pinde, qui croit que sans rimes, il n'est point de Vers, et que tout ce qui ne rime pas, est Prose. J'ai l'honneur d'être, Monsieur, &c.

BOUQUET

A Mad. la M. d. L. par M. de la R. retiré à l'Institution, le jour de sainte Therese, le 15. Octobre 1732.

L'Esprit sied si bien au visage,
Que bien que vous soyez hors de vos plus beaux jours,

Vous plaisez, vous plairez toujours ;
Le vrai mérite n'a point d'âge :
Votre Patrone * eut le même avantage ;
Par la beauté de ses Ecrits
Elle gagna les cœurs et charma les Esprits :
Dieu vous la donna pour modele.
Elle essaya le Monde et sçût le mépriser.
Si vous voulez vivre et mourir comme elle ;
Il est temps de vous aviser.

* *Sainte Therese.*

REMARQUES sur l'Etimologie des noms François des Provinces, Villes, Bourgs et autres lieux : par M. A. G. B. D. A. A. P.

A Ne considerer que superficiellement la plûpart des noms propres de Lieux, ils semblent d'abord n'être que des mots arbitraires dont on est convenu pour désigner chaque Lieu dont on voudroit parler.

Cependant quand on en recherche l'Etimologie, on trouve qu'ils nont point été donnés au hazard, qu'ils sont presque tous composés de mots, qui désignent le Lieu ou par sa situation naturelle,

ou

Digitized by Google

ou par quelque autre chose qui lui est propre, & qu'il en est de ces noms comme de ceux des personnes, lesquels originairement ont été tirés ou de leur Pays, ou du tems de leur naissance, de la conformation et stature de leur corps, ou de quelque qualité soit naturelle ou accidentelle de leur corps ou de leur esprit, ou de leur état et profession, ou enfin de quelque action ou évenement qui les distinguoit des autres personnes.

Ce n'est pas une curiosité vaine que de rechercher l'Etimologie du nom propre de chaque Lieu; car outre que cette matiere est historique, la connoissance de ces Etimologies peut aider à découvrir les Eaux, les Plantes, les Métaux et Mineraux, et les propriétés des differentes choses qui se trouvent dans le Lieu, ou à éclaircir quelque point d'Histoire, parce que la plûpart de ces noms ont été composés de mots qui désignent ce qu'il y a d'utile, de curieux, ou de mémorable dans le Lieu.

Pour trouver l'Etimologie des noms François de nos Provinces, Villes, Bourgs et autres Lieux de ce Royaume, il faut observer que la Langue Françoise n'est proprement qu'un mélange des trois autres Langues, sçavoir la Celtique, la

Digitized by Google

Latine et la Teutonique ou Saxone.

La Celtique est la plus ancienne des trois : c'étoit la Langue que parloient les naturels du Pays ; car on nommoit *Gaule Celtique* toutes les Provinces qui sont comprises entre la Mediterannée, l'Océan et la Loire.

La Langue Latine fut introduite dans les Gaules, lorsque les Romains en eurent fait la conquête, car ils obligérent les Gaulois de parler la Langue Latine, comme ils y assujettissoient tous les Peuples qu'ils avoient vaincus. *Augustin. de Civit. Dei lib. 19. cap. 13.*

Et dans la suite lorsque les Allemands, les Goths et autres Peuples du Nord, firent des irruptions dans les Gaules, ils y introduisirent le langage Saxon ou Teutonique.

Mais comme il étoit difficile aux Gaulois de se détacher entierement de leur Langue maternelle, ils en conserverent la plûpart des termes ; et de ce mélange de la Langue Celtique avec la Latine et la Teutonique, s'est formée la Langue Françoise ; en sorte que les noms de Lieux et même tous les mots François tirent leur étimologie les uns du langage Celtique, les autres du Latin, les autres du Saxon ou Teutonique.

C'est

Digitized by Google

C'est ce qu'a observé M. Maillart Avocat dans son sçavant Commentaire sur la Coûtume d'Artois, en la Chronologie historique de cette Province, *Notes sur le nombre 29.* où il remarque aussi que l'H se prononçoit anciennement comme K ou G. par exemple *Gahem*, *Gem* pour *Hem*, qui veut dire *Maison*, *Villa*, d'où sont venus les mots de *Hamel*, *Hameau*, *Hamelet*.

Le même Auteur en ses notes sur l'article 144. n. 17. sur le mot *Maison*, remarque qu'il signifie proprement la quantité d'héritages donnée lors de la division des terres à chaque personne pour se nourir et sa famille selon sa qualité et acquiter les Charges : que c'est ordinairement le labourage de deux bœufs ; que de là viennent les termes de *Mas*, *Maînil*, *Moinel*, *Ville*, *Viller*, *Court*, *Tum*, *Hem*, *Ghem*, *ou Kelme*, ajoutés aux noms propres des possesseurs de certains Lieux ; par exemple *Bainghem*, pour la terre de *Dain* ; *Merghem* pour *Merville*, *Etréhem*, pour Maison sur un chemin.

Mon intention n'est pas de faire ici un Glossaire, ni un Dictionaire étimologique de tous les noms de Lieux ; ceux qui voudront s'instruire des étimologies qui se tirent des langages Celtique et Belgique ;

Digitized by Google

Belgique, peuvent consulter les origines Celtiques ou Belgiques de *Schrekius* ou *Scriekus*, de Vrée des Sceaux de Flandres, *ad ann.* 1237. et de D. Pesron Antiq. des Celtes : pour les étimologies Latines on peut avoir recours au Glossaire Latin de M. Ducange : et pour les étimologies Françoises, on peut voir M. Ménage en ses étimologies de la Langue Françoise.

Je ferai seulement ici quelques remarques sur l'étimologie des noms les plus usités et surtout de ceux qui sont communs à plusieurs Lieux.

Les noms de Lieux sont primitifs, ou dérivés.

Les premiers qui sont les plus anciens ne sont formés que par un seul mot, lequel désigne le Lieu par quelque chose qui lui est propre et qui le caracterise, comme *Aeria* en Latin, et en François *Aire* sur le Lys, noms qui expriment que ce Lieu est exposé en bon air. *Alba* en François *Aube* parce que le sable de cette riviere est blanc ; *Arborisa* Arbois en Franche-Comté, lieu ainsi nommé parce qu'il étoit tout planté d'Arbres ; et ainsi d'une infinité d'autres.

Les noms dérivés sont ceux qui sont composés de plusieurs noms ou mots primitifs, ou ajoutés à un nom primitif, comme

Digitized by Google

comme *Neuchatel* en Normandie à 10. lieües de Rouen, ainsi nommé parce qu'il y avoit alors un Château nouvellement bâti ; *Neubourg*, ou *Bourgneuf*, pour dire un Bourg nouvellement établi ; *Montfort* pour dire une Montagne ou Hauteur fortifiée.

Et comme il y a plusieurs Lieux qui ont à peu près la même disposition et situation naturelle ou quelque autre raport entr'eux, c'est de là qu'il y a tant de noms génériques qui sont communs à plusieurs Lieux, lesquels ne sont distingués les uns des autres que par quelque surnom, comme les, *Menils*, les *Beaumonts*, les *Chaumonts*, les *Chateauneufs*, et autres semblables.

Il n'y a guere de noms de Lieux plus communs en France que ceux qui se terminent en *Ville*, comme *Avrainville*, *Guibbeville*, *Itteville*, *Leddeville*, *la Norville*, *Stainville*, &c. Ces noms terminés en *Ville* sont surtout très communs en Normandie.

Tous ces differens noms sont composés du mot Latin *Villa*, lequel ne signifie pas une Ville ni même un Village, mais seulement une habitation, et d'un autre mot qui désigne le Lieu par quelque chose qui lui est propre, comme Leuville

Digitized by Google

en Latin, *Lupivilla* ainsi nommé, parce qu'aparemment on avoit pris, ou vû quelque Loup en cet endroit; *Belleville* pour dire une belle habitation; *Moigneville* en Boulenois pour dire *Magna-Villa*, grande habitation.

Il seroit difficile de donner l'étimologie particuliere de tous les mots qui précedent celui de Ville dans les noms ainsi terminés; car la plûpart de ces mots étoient les noms propres des premiers Seigneurs ou Proprietaires du Lieu, comme *Janville* pour dire l'habitation de Jan ou Jehan.

Pour ce qui est de la terminaison générique de *Ville*, on ne doit pas s'étonner de ce qu'elle se trouve à des noms de Villages et Bourgs, et même de quelques Villes, parce qu'il n'y avoit aparemment d'abord dans ces Lieux, qu'une seule habitation, et que lors qu'ils se sont accrus dans la suite, ils ont toujours conservé leur premier nom.

Il y a aussi beaucoup d'endroits dont les noms au lieu d'être terminés en *Ville*, commencent au contraire par ce mot *Ville* comme Villejuist, Villebousin, Villemoisson, Villelouvet, Ville-Davré, Villejust &c. lesquels tirent leur étimologie de *Villa* aussi bien que les noms

Digitized by Google

noms terminés en Ville, avec cette difference seulement que ceux où le mot *Ville* est à la fin, tiennent plus que les autres de la construction Latine, ce qui me fait juger qu'ils sont aussi plus anciens, au lieu que les autres tiennent plus du François dans lequel on intervertit moins l'ordre naturel du discours, et sont par consequent plus recens; car François I. ayant reconnu les inconveniens qu'il y avoit à rédiger les Actes publics en Latin, enjoignit par son Ordonnance de 1539. donnée à Villerscosterets, Art. cent onze, que dorénavant les Actes publics fussent rédigés en François; et c'est là vraisemblablement l'époque du temps auquel on francisa la plûpart des noms de Lieux qui avoient été composés en Latin: ainsi le Village que l'on nommoit en Latin *Romani Villa*, fut traduit en François dans le même ordre de mots par *Romain Ville*, et non pas *Ville Romain*.

Les noms qui commencent par *Ville*, ne laisent pas de tirer aussi leur étimologie du Latin *Villa*, mais cela n'empêche pas qu'ils ne soient plus François que Latins, et tels sont les noms de Villenauxe, Villerey, Villeroy &c.

Le nom de Villeneuve donné à differens Lieux, comme Villeneuve S. Georges,

ges, Villeneuve le Roy, Villeneuve la Guiare, tire pareillement sont étimologie de *Villa Nova* mais on connoît à sa construction qu'il est en son origine plus François que Latin.

Celui de Neuville que portent plusieurs Lieux, est le même que celui de Villeneuve, dont on a fait *Neuve ville* et par élision *Neuville*.

Il y a encore plusieurs endroits dont les noms tirent leur étimologie de *Villa*, sçavoir les *Villiers*, tels que Villiers-costerest, Villiers le Bel, Villiers sur Orge &c. la terminaison de ces noms peut venir du Latin *Villaris* ou *Villare*, ou du mot Celtique *Viller*, qui signifioit Maison, Habitation, d'où on a pû aisément faire *Villiers*; il se peut aussi que le mot *Iers* qui termine ces noms signifiât en vieux Gaulois une hauteur, ce qui est d'autant plus vraisemblable, que *Erta* en Italien signifie haut chemin, Sentier, ou Côte qui monte, d'où est venu être allerte, *Estar en Allerta*; et en effet j'ai remarqué que tous les *Villiers* que je connois, sont sur des hauteurs.

Il y a certains noms dont l'étimologie paroît fort obscure, quoiqu'elle soit des plus simples; tels sont ceux terminés en *Tot* ou *Tum*, qui sont deux mots Celtiques

Digitized by Google

tiques qui signifioient Lieu ou Habitation. A ces noms génériques on a ajouté celui du Posseseur du Lieu ; c'est de là que se sont formés les noms de Francquetot, Vergetot, Languerot, Yvetot &c. et ceux d'Autun, Toustun. &c.

Les noms où se trouve le mot *Dun*; comme *Dun-le-Roy*, Dun Kerque, Châteaudun, Issoudun, Loudun &c. tirent leur étimologie de *Dun*, mot Teutonique qui signifioit Hauteur, *Arenosi colles*, d'où s'est formé le nom de *Dunes* que l'on a donné aux montagnes qui mettent la Hollande à couvert de l'impétuosité de la Mer.

Il y a un grand nombre de Lieux nommés *le Plessis*, qui ne sons distingués les uns des autres que par des surnoms, comme le Plessis Piquet, le Plessis S. Pierre, le Plessis Gassot, le Plessis le Comte &c. Ce nom vient du Latin *Plectere* qui signifie ployer et entrelaçer, d'où on a formé un terme de basse Latinité *Plesseium*, pour exprimer une enceinte formée de Paux ou Poteaux fichés en terre entrelassés de branches d'arbres ployées, ce que l'on a traduit en vieux Gaulois par Plessis.

Les Lieux nommés *Segrès* tels que Segrès auprès de Bâville, *Segrès* près d'Aubepierre

bepierre en Brie, *Segrès* en Normandie, *Segrès* près de Pluviers, tirent leur étimologie de *Segressus*, terme de basse Latinité, qui signifioit un Lieu écatré : et en effet tous ces *Segrès* sont des endroits couverts par des côteaux ou par des bois.

Le nom de *Bray* que l'on a donné à divers Lieux, tels que le Pays de *Bray* situé aux Frontieres de la Normandie et de la Picardie, Bray sur Somme, Bray sur Seine et autres, vient de *Brayum*, terme de basse Latinité et de *Bray* vieux mot Gaulois, qui vouloient dire Maréca-ge, lieux Fangeux ; aussi remarque t'on que tous ces Lieux sont dans des Terrains Aquatiques.

Les Villes nommées *la Ferté* en Latin *Firmitas*, tels que la Ferté sous-Joüarre en Brie, la Ferté-Gaucher, la Ferté-Bernard, la Ferté Milon, la Ferté-sur-Aube en Champagne &c. tirent leur étimologie de ce que ces Villes étoient fortifiées ; et en effet nous lisons dans Suétone *in Caligula* c. 5. *Firmissima totius provinciæ civitas*, pour dire la plus forte Ville de toute la Province.

Les noms terminés en *Val* comme Orval, Menouval, Secval &c. et ceux qui commencent par *Val*, tels que Valpetit, Valgrand

Digitized by Google

Valgrand &c. viennent du mot Latin *Vallis*, et du mot Gaulois Val, qui signifient Valée ou Valon : on a donné ces sortes de noms à la plûpart des Lieux qui sont dans des fonds ; et pour les distinguer les uns des autres, on y a ajoûté un surnom tiré de quelque chose propre à chaque Lieu ; ainsi on a nommé *Secval* un endroit qui est auprès de Pluviers, parce que c'est un petit Valon dans lequel il n'y a point d'eau.

Les noms commençans par Vaux comme Vaux-Grigneuse, Vaux-Villars, Vaux le Penil &c. et ceux terminés en Vaux, comme Grandvaux, Clairvaux, Marivaux &c. ont la même étimologie que ceux terminés en Val ; car en vieux Gaulois on disoit *trotter par monts et par vaux*, pour dire monter et descendre.

Les *Beaumonts*, tels que *Beaumont* sur Oyse, *Beaumont* dans le Maine, *Beaumont* le Roger, *Beaumont* dans le Gastinois, en Latin corrompu *Bellomontum*, viennent du Latin *Bellus-Mons*, ainsi qu'ils sont nommés dans les anciens titres. Et ces noms Latins et François leur ont été donnés à cause qu'il y a dans ces differens Lieux quelque Montagne ou Côteau qui forme un beau point de vûë à tout aspect.

Les

Les *Chaumonts*, tels que Chaumont en Bassigny, Chaumont dans le Vexin, et autres viennent du Latin *Frigidus* ou *Calvus-Mons*, en Latin corrompu *Calvomontium* d'où on a fait *Chaumont*, comme qui diroit *Chauve-Mont*, ou *Chaud-Mont*, à cause que ce sont des Côteaux brulés et arides, où il croît peu de pâturage.

Clermont en Auvergne, Clermont en Beauvoisis, Clermont en Argonne, et les autres Clermonts nommés en Latin corrompu *Claromontium*, viennent du Latin *Clarus-Mons*, et ont été ainsi nommés parce que ce sont des Lieux qui à cause de leur élevation sont éclairés de tous côtés : ensorte qu'on devroit écrire *Clairmont* et non pas *Clermont*.

Montlhery, Montargis, Montmedy, Montpellier et autres Villes dont le nom commence par Mont, ont été ainsi apellées, parce qu'elles sont bâties sur des hauteurs.

Pour ce qui est des Villes nommées Château avec un surnom, comme Châteaudun, Château Renard, Châteauneuf, Château-Melian, et celles, dont le nom commence par *Chastel* comme Chastelleraud, Châtel-Chinon &c. toutes ces Villes ont été ainsi nommées de quelque Château

Digitized by Google

Château ou retranchement qui y étoit anciennement, auquel on ajoutoit un surnom, tiré de la situation, ou du nom du Seigneur comme *Châteaudun* pour dire Château sur une hauteur, Château-Thierry, *Theodorici-Castrum*, pour dire le Château, Camp, ou retranchement de Thierry ou Théodoric.

Les Lieux nommés Châtillon ont aussi la même étimologie, Châtillon venant de Château, Chastel ou de Chastelet leur diminutif, ou de *Catiche*, mot Gaulois qui signifioit une petite Tourelle avancée.

Il en est de même de la plûpart des autres noms; ainsi les *Choisis* ont été ainsi nommés, à cause de la beauté de leur situation; les *Fleuris*, à cause des fleurs qui y croissoient; les Boissis, à cause de quelque Bois, les Lormoyes parce qu'ils étoient plantés d'Ormes; d'autres ont été nommés l'Aunoye ou L'Aunoy, parce qu'ils étoient plantés d'Aulnes; d'autres le Coudray ou la Coudraye, parce qu'ils étoient plantés de Coudres ou Noisetiers. D'autres l'Epinoy, parce qu'ils étoient plantés d'épines; d'autres la Saussaye, parce qu'ils étoient plantés de Saules, et ainsi d'une infinité d'autres qu'il seroit trop long de raporter.

Il

Il suffit par les exemples que l'on vient de donner, d'avoir indiqué les principaux objets qui peuvent servir à découvrir l'étimologie de la plûpart des noms de Lieux, et d'observer en finissant que ceux qui semblent les plus bizares, sont surtout ceux qui renferment quelque indication, ou de la situation naturelle, ou de ce qu'il y a d'utile ou de curieux dans le Lieu, ou de ce qui s'y est passé de memorable ; qu'ainsi l'on doit en rechercher avec soin l'origine.

MADRIGAL.

UN Florentin, enviant à la France
Les Marbres animés par les mains des Coustous,
C'est chef-d'œuvre, dit-il, mais un seul à Florence,
La Venus Médicis peut les effacer tous ;
R.... parut et décida pour nous ;
Votre France, dit-il, a vaincu l'Italie ;
Nous croyons posseder la Venus Médicis ;
L'Original est dans votre Pays ;
Nous n'en avons chés nous que la Copie.

On a dû expliquer l'Enigme et les Logogryphes

Digitized by Google

Logogryphes du Mercure d'Octobre par *Chapeau*, *Saumur*, *Ivoire*, *Bonnet*, *Lacus* et *Marcus*. On trouve dans le premier Logogryphe, *Maurus*, *Murus*, *Musa*, *Rus*, *Sus*, *Mus*, *Rama*, *Ramus*; on trouve dans le second, *Ivo*, *Ire*, *voirie*; dans le troisiéme, *Bon*, *Net*, *Tonne*, *Noé*, *Note*, *Ton*, *On*; dans le quatriéme on trouve, *Lac*, *Laus* et *Acus*; on trouve dans le cinquiéme, *Arcus*, *Mars*, *Mus*, *Rus* et *Ars*.

ENIGME.

IRis, sortirez-vous sans nous?
Vous le sçavez, il est d'usage,
Que vous nous meniez avec vous,
Nous entrons dans votre équipage.
Si quelquefois un de nous deux
Disparoît, nous sçavons que d'un air de colere,
Vous jettez l'autre en certains lieux
Et que vous n'y songez plus guere.

Par E. M. J. D. L. de Meaux.

Digitized by Google

LOGOGRYPHE.

D'Un nombre malheureux je construis mon Volume.
Quand vous aurez de moi fait perquisition,
Vous verrez, me joignant à ma dissection,
Que c'est un double emploi reservé pour la plume.
Par la combinaison qu'on opére en rêvant,
Vous rencontrez, sans pousser trop avant,
Suc délicat, ou liqueur composée,
Bon restaurant pour la poitrine usée.
Dévelopez ici tout doucement,
Il se présente un genre d'aliment,
Couleur de neige. En la même structure
L'effet soudain de quelque passion,
Qui fait plaisir, dont, l'affectation,
Ou l'esprit trop leger excedent la nature.
Aux mêmes élémens un voisin ajoûté
Exprime un Mendiant que vit l'Antiquité.
De la femme de bien, sincére ou par grimace;
Le nom apellatif chés moi trouve sa place.
Si nous chiffrons, vous vous mutinerez:
Peut-être aussi que vous déchiffrerez.
A tout hazard. Sept, huit et dix, Lieu de passage,
Onze, deux, avec 13. est le nid de l'orage.
Par 12. 13. et 6. l'objet du Vigneron;

Pris

Pris en un autre sens, rend compte du larron.
5. 10. 4. avec 11. en la figure humaine
Je suis après le chef une part souveraine.
6. 7. 10. 11. et 9. marque usurpation,
Dont le premier ôté fait restitution,
6, et 3. 4. et 5. joignez-y la finale,
Je suis bonne, mauvaise, assés souvent fatale;
De force l'on me fait et par Terre, et par Mer,
Fruit moins doux au plus fort, qu'au vaincu très-amer.
Changez le 6. en 12. et dans la maladie
Mon effort attendu rend ou finit la vie.
Qui fait mes trois premiers et la terminaison,
Peche sans aucun fruit ainsi que sans raison.
6. 2. ajoûtez 3. est exemt de soüillure:
6. 4. 10. oiseau: l'accent mis, je mesure.
6. 2. et 5. c'est de la pourriture.
5. 4. 3. et 10. diction, dont l'emploi
Est consacré lorsque l'on parle au Roi.
3. 2. 4. 11. 10. rien plus triste que moi.
12. 2. 3. et 10. travail ou benefice,
L'un au corps, l'autre à l'ame attache son service.
3. 4. 9. et 10. je trace des sillons
Que jeunesse n'a pas. *Item*, des oisillons
En 11. 4 9. se passe la foiblesse.
10. 6. 4. 11. et 13. acrochant les haillons.
7. 8. 9. 10. ennemi de tendresse:
9. 8. et 7. ennemi de mollesse.

Digitized by Google

De ces treize élemens, si vous choisissez huit,
Synonime à sagesse est le terme déduit.
Par quatre (deux, et deux de suite) on vous expose
Un mot qui dit néant et comprend quelque chose.
Par deux de suite avec deux separés,
Chose qui rend de loin des marins rassurés.
En voilà bien assés. Eh donc, quand finirai-je?
Bien-loin d'être épuisé, si faut-il que j'abrége.
Tout enfin rassemblé : mille sortes de gens
Me sont soumis. Mes Ministres sévéres
Avec raison pour autrui sont austéres :
Pour eux, c'est autre chose, ils sont plus indulgens.

J. CHEVRIER, *Organ. A.C.E.A.*

AUTRE.

JE porte lac, je porte loin,
Je porte sac, je porte soin,
Je porte si, je porte cas;
Lecteur, mon nom est. . . .

Par J. B. OLLIVIER, à Marseille.

AUTRE

Digitized by Google

AUTRE.

JE porte sort, je porte sot,
Je porte pott, je porte pot,
Je porte rat, je porte tros,
Lecteur, je m'appelle . . . . .

Par le même.

LOGOGRYPHUS.

QUis fuerim, si scire voles; en accipe Lector.
Tristia Bella fero, timidus pariterque timendus,
Latitiâ, interdum levis, felicia dulci
Corda beo, me totum invertas: mœnia surgunt
Ardua, et innumero præbent tecta hospita civi;
Urbs olim Mavorte ferox. Me dirige solers;
Accipe qui docta redimitus tempora lauro,
Castalides cantu, Phabumque aquavit honore.
Denique frons cauda subigatur, protinus ardens
Horret me juvenis, sed amat perlenta senectus.
In lingua, in pede, in aure, senisque in lumine
versor.

Digitized by Google

NOUVELLES LITTERAIRES.

DES BEAUX ARTS, &c.

METHODE pour étudier la Géographie, où l'on donne une Description exacte de l'Univers, formée sur les Observations de l'Académie Royale des Sciences, avec un Discours Préliminaire sur l'étude de cette Science, et un Catalogue des Cartes Géographiques, des Relations, Voyages et Descriptions les plus nécessaires pour la Géographie, par M. l'Abbé *Lenglet du Fresnoy. in* 12. cinq vol. *A Paris*, Quay des Augustins, chés *Rollin*, fils, à S. Athanase, et *Debure*, l'aîné, à S. Paul, 1736.

LE PANEGYRIQUE DE S. LOUIS, prononcé à l'Académie Françoise le 25. Août 1737. par le Pere *Perussault*, de la Compagnie de Jesus. *A Paris*, ruë saint Jacques, chés *Coignard*.

DISSERTATION sur le choix des Cartes de Géographie, en faveur de ceux qui veulent étudier cette Science; ou

Digitized by Google

ou Réponse à une Lettre d'Angoulême, &c. *A Paris*, chés G. Ant. *Dupuis*, Grand'Salle du Palais, au S. Esprit, 1737. Brochure de 36. pages *in*-12.

RE'PONSE d'un Chirurgien de saint Côme, à la premiere Lettre de M. *Astruc*, au sujet du Mémoire des Chirurgiens sur les Maladies Veneriennes. Brochure *in* 4. de 99. pages, avec une Addition qui sert de Réponse à la seconde, sans nom d'Auteur, de Ville ni d'Imprimeur.

TRAITE' sur la nature, l'usage et l'abus du Caffé, du Thé, du Chocolat et du Tabac. Par Jean-François *le Fevre*, Docteur en Médecine de Besançon. *A Besançon*, chés J. B. *Charmet*, Libraire dans la grande ruë, à l'Enseigne de la Science, 1737. vol. *in* 4. de 49. pages. *L'Ouvrage est en Latin.*

INSTITUTION DU DROIT BELGIQUE, par raport, tant aux XVII. Provinces, qu'au Pays de Liege, avec une Méthode pour étudier la Profession d'Avocat. Par Georges *de Ghewiet*, Conseiller du Roy, Referendaire Honoraire à la Chancellerie, et ancien Avocat au

Digitized by Google

Parlement de Flandres. *A Lisle*, chés Charles-Maurin *Cramme*, 1737. *in* 4°.

LE MECHANISME, ou le nouveau Traité de l'Anatomie du Globe de l'œil, avec l'usage de ses differentes parties et de celles qui lui sont contiguës, orné de Planches gravées en Taille-douce, dédié à M. le Premier Médecin du Roy, par Jean *Taylor*, M. D. Oculiste du Roy de la Grande Bretagne. *A Paris*, chés Michel-Etienne *David*, Quay des Augustins, à la Providence, 1737. *in* 8.

COURS DES SCIENCES sur des Principes nouveaux et simples pour former le langage, l'esprit et le cœur dans l'usage ordinaire de la vie; par le P. *Buffier*, de la Compagnie de Jesus. *A Paris*, chés P. F. *Giffart*, ruë S. Jacques, à sainte Therese, vol. *in folio*.

RAISONNEMENS HAZARDE'S sur la Poësie Françoise. *A Paris*, chés *Didot*, Quay des Augustins, près le Pont saint Michel, à la Bible d'or, 1737. vol. *in* 12. de 213. pages.

TRAITE' DES GAINS NUPTIAUX et de Survie, qui sont en usage dans les

Digitized by Google

les Pays de Droit Ecrit, tant du Ressort du Parlement de Paris, que des autres Parlemens. Contenant tout ce qui concerne les augmens de Dot, agencemens, contre-augmens, donations de survie. Par M. Antoine-Gaspard *Boucher d'Argis*, Avocat au Parlement. *A Lyon*, chés *Duplain*, pere et fils, ruë Merciere, 1738. *in* 4.

TRADUCTION du Traité de l'Orateur de Ciceron, avec des Notes, par M. l'Abbé *Collin*. *A Paris*, chés *Debure*, l'aîné, Quay des Augustins, à S. Paul, 1737. 1. vol. *in* 12. de 498. pages.

AVIS ET REFLEXIONS sur les Devoirs de l'Etat Religieux, pour animer ceux qui l'ont embrassé à remplir leur vocation. Ouvrage utile, non-seulement aux Religieux, mais encore à toutes les Personnes qui veulent vivre dans le Monde avec une Pieté solide. Par un Benedictin de la Congrégation de saint Maur. *In* 12. 3. vol. quatriéme Edition plus correcte et plus ample que les précedentes. *A Paris*, chés L. Et. *Ganeau*, ruë S. Jacques, vis-à-vis S. Yves à saint Louis.

Digitized by Google

TRAITE' PHYSIQUE de la Lumiere et des Couleurs, du Son et des differens Tons. Par M. Jean *Banieres*, Tome I. contenant le Traité de la Lumiere et des Couleurs. *A Paris*, chés la veuve *Mazieres*, et J. B. *Garnier*, ruë S. Jacques, à la Providence, 1737. vol. *in* 12. de 404. pages.

LETTRE de M... à M... dans laquelle il lui rend compte des Tomes XI. et XII. de la Bibliotheque Italique.

DEpuis ma derniere Lettre, M. les Tomes IX. et X. de la Bibliotheque Italique, dont je vous rendois compte, vous sont tombés entre les mains. Vous vous êtes étonné que mon Extrait ne dise rien de quantité de traits contre la Religion; sur lesquels il auroit été bon de prévenir ceux qui voudroient lire cet Ouvrage Périodique. Je conviens de ma faute, M. et pour la réparer je vous ferai remarquer dans la suite ce que j'aurai trouvé de repréhensible sur cet article, car il faut avoüer que ce Journaliste, quoique très-habile Physicien et Astronome, n'est pas Théologien. Il prétend, par exemple, dans l'Extrait qu'il donne d'un Livre défendu à Rome, que cette malheureuse curiosité

Digitized by Google

té qui nous porte à vouloir lire des Livres qui nous auroient été indiferens, mais qui dès lors qu'ils sont défendus, font l'objet de notre curiosité et de notre empressement; que *cette malheureuse curiosité*, dis-je, *vient de la liberté naturelle que l'homme a de penser et de dire ce qu'il pense, moyennant cependant*, ajoûte-t'il, *qu'il ne peche ni contre la Loy Divine ni contre de justes Loix humaines.* Cette découverte n'est pas Théologique et ne sert à rien dans la pratique. Car qui pourra sans danger décider qu'en vertu de sa liberté naturelle il a droit de lire tel ou tel Livre qui est défendu; par exemple, Machiavel? &c. *Ce sera*, dira le Journaliste, *quand il sçaura que cette lecture est défenduë par la Loy de Dieu ou par de justes Loix humaines*; mais sera-ce après la lecture qu'il aura faite du Livre défendu, qu'il le sçaura? il sera bien temps; si c'étoit un mal de le lire, le mal sera fait; sera-ce avant que d'en avoir fait la lecture? mais comment le pouroit-il sçavoir? Le raport d'autrui n'a aucun droit sur sa liberté naturelle. Ses Supérieurs en défendant ce Livre, l'avertissent qu'il seroit contre la Loy de Dieu de le lire, parce qu'il est mauvais et que Dieu défend de s'exposer au danger; si donc en consé-

Digitized by Google

quence de ce droit naturel l'on peut en cela contrevenir aux défenses des Supérieurs, les avis que l'on recevra par d'autres que par eux du dangereux de ce Livre, auront, à plus forte raison, bien moins de force pour détourner de cette lecture. Il y a plus; car qui peut assurer à ces Curieux désobéïssans, qu'ils sont assés dégagés de préjugés et de passions pour reconnoître pour Loy Divine ce qui est véritablement Loy Divine, et qu'ils reconnoîtront surement et infailliblement, et plus sûrement que leurs Supérieurs, ce que cette Loy défend ou aprouve? autrement la présomption est pour les Supérieurs, et c'est pecher contre la prudence en s'exposant au danger, puisqu'il y en a moins à se priver de lire un bon Livre en leur obéïssant, qu'il n'y en a à en lire un mauvais, en franchissant les bornes de leurs défenses.

Chacun explique la Loy selon son sens; la Loy même dès qu'elle dépend de l'examen, n'est plus Loy et n'a plus aucune force à l'égard de celui qui l'examine. Sur ce principe ceux qui veulent vivre selon la Loy de leurs désirs, commencent par examiner les Loix Divines qui les importunent; bien-tôt elles leur paroissent injustes, et dès-lors ce n'est plus

Dieu

Dieu qui les a données, et ces Loix ne les obligent plus. Je pourois citer plusieurs Ecrivains qui ont raisonné de la sorte. Pour les Loix humaines, qui ne sçait que ce qui paroîtra défendu aux uns, paroîtra permis aux autres, et que cette liberté et cette indépendance naturelle que le Journaliste cite en faveur de la curiosité, se donne le droit de décider de la justice et de l'injustice de ces Loix?

Une autre raison qui paroît légitime au Journaliste, c'est *la crainte qu'a naturellement l'homme qu'on ne le veuille priver de la connoissance de quelque vérité qu'il pouroit découvrir.* Il faut donc en suivant cette maxime, que tout homme croye naturellement tous les autres, et sur tout ses Supérieurs méchans. D'ailleurs ne vaudroit-il pas mieux aux yeux de Dieu, qui n'a pas proportionné toutes les verités à l'esprit de tous les hommes, et qui a formé et établi les Superieurs pour ordonner et pour défendre, et pour exiger l'obéïssance en son nom, que l'on se privât de ces vérités, que de commencer à les chercher par une désobéïssance qui souvent ne seroit payée que par la séduction et le mensonge? Ce n'est pas tout; je suis bien sûr que de dix Personnes qui se portent par cette curiosité à transgres-

ses

ser les défenses, il n'y en a pas deux qui y soient portées par ce motif. Il peut convenir à ceux dont la foi ou l'obéïssance aux Supérieurs légitimes sont chancelantes, ou à ces jeunes Libertins pour qui la défense d'un mauvais Livre en fait de mœurs, est un nouveau motif de le lire, parce qu'il contient certaines vérités agréables à l'imagination qu'on voudroit leur cacher.

Voilà les raisons de cette curiosité, *auxquelles le Journaliste aime mieux s'attacher, que d'avoir recours à une cause obscure qui ne satisfait qu'une inattention paresseuse, ou interessée*; c'est-à-dire au penchant que l'on a pour les choses défenduës. Mais la connoît-il mieux que nous, cette cause obscure pour toutes les choses défenduës par la Loy? Dévelopera-t'il mieux la nature de cette concupissence, que la Loy même Divine, et par consequent juste, ne fait qu'irriter? Attribuëront-ils cette variation à une prétenduë liberté naturelle qui craint d'être liée par des Loix qui ne soient pas de Dieu? Et admettroient-ils des principes dont les Hobbés et tant d'autres ont embrassé si solemnellement les conséquences? Pour diférer d'avec eux dans le principe, il faut donc avoüer que la cause de cette curiosité mal placée n'est

pas

Digitized by Google

pas moins obscure et une suite de la concupiscence que l'irritation des apétits sensuels par l'imposition de la Loy qui veut les réprimer. On peut apeller cette curiosité, une *concupiscence de l'esprit*, comme on apelle ces apétits désordonnés *la concupiscence du cœur*, quoique l'une et l'autre ait sa source également dans le Cœur.

Je me suis un peu arrêté, M. à examiner ce Systême du Journaliste, parce qu'il est très dangereux dans la pratique, et qu'il tend à engager par raison, et par principes toutes sortes de caractéres et d'esprits à lire les Livres dont les Supérieurs auront interdit la lecture. Et comme l'esprit est foible et que la désobéissance d'un côté et la séduction de l'autre ont pour lui des attraits flateurs et proportionnés à sa nature vitiée par le péché, chacun s'exposera par principes de raisonnemens, et la plus grande partie se laissera entraîner au mensonge; sans compter que l'envie de lire ces Livres fera trouver injustes les Loix qui les supriment, et les feront mépriser. De-là vous comprenez ce que deviendra la subordination aux Puissances.

Le Journaliste ne répond aux Passages pressans sur l'Eucharistie, que l'Ouvrage de

Digitized by Google

de M. Assemani dont il donne l'extrait, fait remarquer dans les Peres Syriens Orthodoxes, qu'à la faveur de quelques distinctions. C'étoit bien la peine de reprocher aux Catholiques de ne s'être sauvés des prétendus coups que la connoissance de l'Hébreu leur portoit qu'à la faveur de quelques distinctions!

Au reste si j'ai fait une faute en suprimant ces réfléxions dans mes autres Lettres, ç'a été pour donner au Journaliste l'exemple d'une impartialité fidelle qu'il avoit promis, et que je gardois plus éxactement que lui, sans en avoir donné aucune promesse.

Voici ce que j'ai trouvé de curieux dans les Tomes XI. et XII. Le Journaliste y donne l'extrait d'une Lettre sur les objections que font les *Newtoniens* sur le *Système des Tourbillons* de *Descartes*. C'est le résultat de quelques Conférences que deux Sçavans de l'Université de Turin, ont eû entr'eux sur le Systême de *Newton*. Elle contient les plus fortes objections que l'on fasse contre les Tourbillons de *Descartes*. Le Journaliste répond à chaque objection qu'il raporte en racourci, toute l'aparence et le vraisemblable dont ces sortes de matieres sont susceptibles.

Passons

Digitized by Google

Passons l'Extrait d'un Ouvrage dont je veux vous entretenir. Je vous ai marqué dans les Nouvelles Litteraires de mes précédentes Lettres qu'il paroissoit à Venise une Dissertation d'un Benedictin de Meleda petite Isle de Dalmatie, apellé *D. Ignatio Giorgi*, dans laquelle ce Religieux entreprend de prouver, que le Naufrage de S. Paul raporté aux Actes ch. 27. et 28. est arrivé, non à l'Isle de Malthe, qui est à la Hauteur des Côtes de Sicile, mais à l'Isle de *Meleda* en Dalmatie, située dans le Golphe Adriatique. Le Journaliste en donne l'Extrait Tom. XI. Art. 3.

L'on s'est donc trompé selon le sentiment de ce Religieux en interprétant le *Melita* de S. Luc par l'Isle de *Malthe*, au lieu de l'expliquer par *Meleda*, qui portoit du tems de S. Paul le nom de *Melita*. * Voici ses preuves. Il est dit Act. 27. v. 27. qu'après 13. jours de tourmente, la 14 nuit comme on étoit jetté çà et là dans la Mer Adriatique, les Matelots estimerent qu'ils aprochoient de quelque Terre.

1e. Preuve tirée de la situation de la Mer Adriatique du temps de S. Luc. L'Auteur établit que l'on divisoit alors la Grande Mer *Ionienne* en deux parties, l'une

* *Dans Pline, Agathamenes Appion.*

là

la Mer *de Crete*, l'autre la Mer de *Sicile*, la Mer Ionienne de Sicile se terminoit au Nord, à Otrante qui est près du Japyx, et à la *Limara* que les Anciens nommoient *Montes Ceraunii*. Là commençoit la *Mer Adriatique* qui se divisoit aussi en deux parties. La premiere s'apelloit Golphe-Ionien, *Sinus-Ionius*, mais le fond retenoit le nom de Mer Adriatique. Strabon de très peu antérieur à S. Paul, et Pline de très peu posterieur au temps de cet Apôtre les décrivent éxactement de cette maniere. Selon Strabon L. 2. la Mer Adriatique prise dans sa plus grande étenduë ne commence qu'aux Monts Ceraunïens; mais cette Mer, à parler exactement, se divise en deux parties, selon le même Auteur, dont la premiere se nomme Ionienne, et la Partie intérieure j'usqu'au fond est l'Adriatique proprement dite. Ces deux Mers reünies dans un même Golfe n'ont que 6000. stades, c'est-à-dire 200. lieües dans leur plus grande longueur, et 1200 stades, c'est-à-dire 40. lieües dans leur plus grande largeur. Peut-on rien de plus exactement marqué et qui détruise plus solidement l'opinion de Ptolomée, très postérieur au tems de S. Luc, qui a trompé tous nos Interprétes, et qui met le *Golfe Ionien* ou petit

petite *Mer Ionienne* au delà du Golfe *Adriatique*, et de l'extremité de l'Italie, et par conséquent dans la grande *Mer Ionienne* dans laquelle se trouve la Mer de Sicile? Ce qui a trompé Ptolomée, c'est qu'il n'a pas distingué le *Golphe Ionien*, qui ne passe pas l'embouchure de la Mer Adriatique, de la *Grande Mer Ionienne* qui renfermoit la *Mer de Sicile* et celle de *Crete*. De là qu'est-il arrivé? que le Golfe Ionien étant souvent apellé dans les Auteurs *Mer Adriatique* parce qu'il en fait partie, et étant confondu avec la *Grande Mer Ionienne*, l'on a étendu la Mer Adriatique jusque par de là la Sicile, ce qui est une erreur considérable pour l'ancienne Géographie. *Ciceron*, *Mela*, *Aristote*, *Denys Charcine*, *Thucydide*, *Polybe* &c. apuyent les mêmes divisions que Pline, et surtout Strabon, ont données de ces Mers; Diodore de Sicile L. 19. et les autres Historiens distinguent très-bien la Mer Adriatique de la Mer de Sicile.

2e. Preuve; *la Route de S. Paul*, le vent auquel les Pilotes abandonnerent le Vaisseau est apellé dans le Grec *Euroclydon*, mot composé qui veut dire *Eurus le tempêtueux* et dans la Vulgate *Euro-Aquilon*, mais l'*Euro-Aquilon* ne peut faire un vent déterminé: car suivant les Navigateurs

Navigateurs, les Philosophes, et les Historiens Anciens, l'*Eurus* étoit le vent de l'Orient d'Hyver, c'est-à-dire un presque *Sud Est*, ou *le Siroc* de la Méditerrannée. Il s'apelloit *Eurus* chés les Grecs selon Pline, L. 2. Ch. 47. et *Vulturnus* chés les Latins. De l'Orient Equinoctial souffle le *Subsolanus* que les Grecs apellent *Apeliotes*. Aristote 2. Met. C. 6. Strabon et Vitruve disent expressément la même chose, que l'*Eurus* souffle du Levant d'Hyver; la Tour octogone d'Athenes dont chaque Angle étoit oposé à chaque vent, et en portoit la Statüe, avoit un Angle qui portoit la Statüe du vent *Eurus* précisément entre le Midy et le Levant. Il y avoit donc entre l'*Eurus* et l'Aquilon ou vent de Nord, au moins deux vents, même chés les Anciens, le vent d'*Est* ou *Subsolanus*, et celui qu'on nommoit *Cœcias*, ainsi *l'Euro-Aquilon* ne pouvoit être un vrai vent; et il faut s'en tenir au seul *Eurus* dans lequel le Grec et la Vulgate s'accordent, qui étoit un *Sud-Est*; or le vent de *Sud-Est* ne pouvoit jetter de l'Isle de Crete vers l'Isle de Malthe qui tire plûtot vers le *Sud*, mais bien dans le Golfe Adriatique, vers lequel il porte directement depuis l'Isle de Crete d'où partoit S. Paul.

Troisiéme

3e. Preuve, le caractére des Habitans de l'Isle *Melita*, S. Luc les apelle en deux endroits Barbares. Mais quoique les Malthois dûssent peut-être leur origine aux Phéniciens, et qu'ils eussent été soumis aux Carthaginois, il est évident qu'ils devinrent en quelque sorte tout à fait Grecs, à la réserve de quelques Romains qui s'y établirent. Ciceron raporte des noms de Malthois qui sont Grecs. La plûpart de leurs Inscriptions sont Grecques, et leurs Magistrats y prennent le titre *d'Archontes*, or on ne donnoit jamais aux Grecs le nom de Barbares. Ainsi ce nom ne pouvoit convenir aux Malthois.

Mais les Illyriens ont eû de tout tems ce nom de *Barbares* et même celui de *Tribarbares*. Leur maniere de parler étoit si insuportable aux Grecs qu'elle passoit en Proverbe, si l'on en croit Thucydide et Plutarque. *Il me semble*, dit quelqu'un dans Aristophane en se plaignant d'un bruit importun, *que ce sont des Illyriens qui crient.* Et c'est aussi cette preuve qui, aussi bien que la premiere, a donné plus de torture aux Interprétes.

Une derniere preuve tirée de l'Histoire Naturelle de ces deux Isles acheve d'apuyer ce sentiment. Le Vaisseau de S. Paul échoüa sur une Basse, et les Malthois

Digitized by Google

tois ne connoisent qu'un Rocher vis-à-vis de *la Calade S. Paolo* dans lequel la Proüe de ce Vaisseau se sera aparament enfoncée, puisque c'est là selon leur Tradition qu'il échoüa, et ils prennent deux Cavernes qui sont aux deux côtés pour le *Dithalassum* dont parle S. Luc ; n'est il pas plus naturel de l'entendre d'un Banc, qui s'avançoit entre deux Eaux et que les Matelots n'apercevoient pas ? or l'Isle de *Meleda* en a beaucoup vers sa Pointe Méridionale.

S. Paul fut mordu par une Vipere, cependant il n'y en a point du tout à Malthe. Est-ce un Miracle de S. Paul comme la Tradition du Pays le porte ? (et non *pas comme tous les Catholiques, le croyent,* ajoûte malignement le Journaliste, comme si on l'avoit crû comme une vérité Catholique.)

Mais si c'étoit un Miracle, S. Luc, cet Historien si exact, qui marque tous les Miracles que S. Paul fit dans cette Isle, et en particulier celui de la Vipere, auroit-il oublié le principal, qui seroit l'extermination entiere de ces Animaux dans cette Isle ? N'est-ce pas faite injure à l'exactitude de cet Historien de suposer que dans cette occasion il ait suprimé un Miracle qui devoit être un monument

éternel

Digitized by Google

éternel de sa Mission en cette Isle? Ce n'est point non plus par quelque changement extraordinaire. Les Pays qui doivent quelque avantage à leur Air, à leur Sol, à leur situation, à leurs Plantes, ne le doivent guere à des changemens; l'Isle de *Goza*, si voisine de Malthe, jouissoit de ce Privilége dès le tems de Solin. L'*Irlande*, l'Isle d'*Ivizza* entre les Baleares ont le même avantage et de tout temps sans doute. Il faut donc dire que Malthe du temps de S. Paul ne nourissoit point de Viperes, et que ce n'est pas à cette Isle qu'il ait abordé. Mais ces Viperes si dangereuses dont les Habitans de l'Isle connoissoient si bien le venin, lorsque S. Paul en fut mordu et qui devoit le faire enfler de tout le corps ou le faire mourir sur le champ, se trouvent dans l'Isle *Meleda*. Aëtius en fait une description tout à fait conforme à celle de S. Luc. Cette espece de Vipere nommée *Ammodyte*, est distinguée des autres par une petite verruë, comme une corne qu'elle a sur le nez, par la largeur de sa gueule, et par la force de son venin. L'efficacité de la Terre de Malthe contre la morsure des Serpens n'est pas une preuve de miracle, elle est naturelle, celle de *Samos*, de *Chio*, et surtout de *Lemnos*, et si l'on en croit *Schorier*,

rier, encore plus celle de *Lucerne*, ont le même avantage, mais d'une maniere trés supérieure à celle de Malthe; il est même très douteux suivant les expériences de M. *Vallisnieri* que la *Grazia di San Paolo* ait cette proprieté. Les Langues de Serpent sont des dents pétrifiées du Chien de Mer nommé *Carcharias*. Les yeux de Serpent sont de petites Pierres que *Mercati* estime être une espece d'Agathe, et *Scylla*, des dents pétrifiées des *Dorades*. Les prétendües mammelles de S. Paul ne sont autre chose que des portions d'Herissons de Mer pétrifiées et dont les pointes sont rompuës. Pour les Parens de S. Paul à Malthe qui disent guérir ceux qui sont mordus par les Serpens, ce sont peut-être, dit le Journaliste, sans doute après son Auteur, des descendans des *Psylles* dont Pline parle, ou des *Marses* dont Galien décrit les ruses *L. de Ther. ad Pisonem.*

Réünissons ces preuves et disons avec le Journaliste. Meleda est moins connüe que Malthe qui porte le même nom: delà vient qu'on n'a pensé qu'à Malthe et non à Meleda; et à force de tirer on a fait venir le Golfe Adriatique à Malthe, on a fait aller le Vaisseau de S. Paul au Midy par un vent de *Sud-Est* qui le pous-

soit

soit au Nord Oüest ; on lui a fait trouver des Barbares dans une Isle peuplée de Grecs et de Romains ; on a fait enfoncer la Proüe de son Vaisseau dans un Roc vif, et enfin on l'a fait mordre par une Vipere dans un Pays où il n'y en avoit point.

Il faut avoüer, M. que toute la vraisemblance se trouve du côté du P. Dom *Giorgi* ; et qu'en suivant sa découverte, tout rentre dans sa place, et ne soufre plus de difficulté considérable. Cette Dissertation se vend *à Venise*, chés Christophe *Zane*, 1730. *in*-4°. pp. 300. sans la Préface et les Indices. L'on connoît assés le Recüeil des *Lettres Mathématiques* de M. Poleni, imprimées à Padouë en 1729. *in* 4°, avec Figures, ainsi je n'en parlerai pas davantage. Elles font la Matiere du I. Art. du Tome XII. de la Bibl. Italiq. *L'Histoire du College de Padouë*, par Nicolas Conmene, vous est peut-être moins connuë ; elle se vend *à Venise*, chés *Coleti*, en 2. vol. Cette Université commença vers la fin du 13 siécle. Les Princes Carrates, sous la domination desquels Padouë avoit passé en 1318. accorderent 24000. liv. de rentes pour l'entretien et la subsistance des Ecoles, mais cela ne se soûtint pas. Jacques, dit l'aî-

Digitized by Google

né, Jacob et François l'Ancien, augmenterent cette gratification, et accorderent des Exemptions de tout Impôt aux Professeurs et aux Ecoliers, et de la moitié à ceux qui les logeoient. Ceux qui avoient fini leurs Etudes, étoient Agrégés au Corps de la Bourgeoisie, s'ils vouloient s'établir dans la Ville. Le Recteur est toujours escorté par des Bedeaux en armes; il a sa Justice, et une pleine autorité sur les Etudians, à la reserve des Causes criminelles au premier Chef.

Les Ecoles demeurerent dispersées jusqu'en 1406. que les Venitiens devenus Maîtres de Padouë, les réünirent dans un magnifique Palais, dont ils firent présent à l'Université. Les graces augmenterent au point, qu'en 1500. il se trouva dans l'Epargne de l'Université 74084. livres. Cette somme jointe à l'œconomie des Directeurs, a monté jusqu'à 186000. livres, outre mille Ducats de rentes indépendans des fonds assignés pour la subsistance ordinaire. La Bibliotheque fut aussi enrichie de Médailles et de Livres rares On établit un beau Jardin de Plantes, et l'on augmenta les gages des Professeurs distingués par leur merite. L'on fit de nouveaux Reglemens en 1616, qui augmenterent le nombre des Profes-

Digitized by Google

Professeurs, et qui déterminerent la maniere d'examiner les Candidats.

La Faculté de Droit tient le premier rang. Elle est composée de 16. Professeurs. Elle a un Président que l'on tire au sort, qui en a la Direction. Douze Personnes choisies s'assemblent dans la grande Salle, et y répondent aux Mémoires et aux Consultations qu'on leur adresse ; ces Réponses composent déja 12. grands vol. et servent souvent aux décisions des Magistrats. Entre les grands Hommes qui ont été Membres de cette Faculté, l'on remarque les fameux Bartole, Balde, Jason, &c.

La Théologie est enseignée par les Dominicains et par les Minimes. Il y a aussi des Professeurs pour l'Ecriture Sainte, cinq Professeurs de Physique, quinze pour la Médecine, trois pour la Chirurgie ordinaire, deux pour l'Anatomie, et au mois de May deux pour la Botanique, sans compter les Professeurs de Logique, de Métaphysique, de Belles-Lettres &c.

On trouve outre cela à Padouë des Maîtres pour toutes sortes d'*Exercices*, et une Académie, pour laquelle le Sénat de Venise a assigné 800 Ducats de rente. Seize Colleges ont été fondés par la

Digitized by Google

piété des mourans pour l'éducation de la jeunesse, et sur tout pour les pauvres; et comme les fonds destinés à leur subsistance avoient diminué considérablement, le Sénat a encore eû la générosité d'y pourvoir. L'année Académique commence au mois de Novembre, et finit au mois de Juin. Entre les grands Noms qui ont fait le plus d'honneur à cette Université, on compte *Angelus Ubaldus*, le Cardinal *Menochius*, Jean Imola, Mantica, Zibarella, *Faseollus*, Picolomini, Jerôme *Fabricius*, &c. Elle compte parmi ses Eleves un grand nombre de Sçavans ou de Personnes distinguées dans le Monde par leur rang, beaucoup de Cardinaux et plusieurs Papes. Olivier *Cromvvel* et *Cyrille Lucar*, Patriarche de Constantinople, ont aussi été du nombre de ses Etudians.

Tous les Sçavans qui s'apliquent à l'Etude du Droit Canon, connoissent, sans doute, l'Ouvrage de M. Gibert, imprimé à Genêve en 1732. chés *Bousquet*, en deux vol. in fol. sous ce Titre; *Expositio Juris Canonici per Regulas naturali ordine digestas, usuque temperatas, ex corpore Juris ac aliundè desumptas &c.* Cet Ouvrage est considérable, tant pour la matiere qu'il traite, que par la maniere dont

Digitized by Google

dont chaque chose est traitée.

Vous sçavez, M. la grande entreprise que les *Coleti* et *Albrizzi* de Venise soûtenoient avec tant de succès pour la Collection des Conciles. Dès 1731. ils en ont donné 13. volumes *in folio*, ils y ont ajoûté depuis, un 14e très curieux, qui peut passer pour le premier. Il a pour titre *Ad sacrosancta Concilia à Philippo Labbeo & Gabriele Cossartio S. I. Apparatus alter &c.* fol. p. 746.

Cet Aparat contient sept Ouvrages. Le premier est le gros Ouvrage du Cardinal *Jacobatius* sur les Conciles. 2°. Un autre de Jean Ant. *Delphino* sur le Concile œcumenique. 3°. Un Ecrit Apologetique de Jerôme *Donat*, contre les Grecs, sur la prééminence du Siege de Rome. 4°. Un Dialogue de Marc Mantua Bonaviti, Jurisconsulte de Padouë, sur le Concile. 5°. Un Traité de Franç. Paul *Fabulotti*, sur l'autorité respective du Pape et du Concile. 6°. Un petit Traité de Fr. *Carranza*, de Miranda, Dominicain, sur quatre Questions qui regardent l'autorité du Pape et des Conciles. 7°. Un petit Traité de *Pierre de Monté*, Evêque de Brescia, intitulé *Monarchia*, sur la même matiere.

Vous serez bien aise de sçavoir que

Digitized by Google

le Cardinal *Quirini*, neveu du Pape Clement XII. et Bibliothecaire du Vatican, prépare une belle Edition des Oeuvres de *S. Ephrem*, qui sera imprimée au Vatican en 4. Tomes. Les deux premiers seront destinés au Texte Grec, tel qu'il fut imprimé à Oxford, il y a 20. ans, avec la Version Latine de Gerard *Vossius*. L'on ajoûtera à la fin de chaque volume des Suplémens et des Corrections que fourniront les Manuscrits du Vatican, qui sont en si grand nombre, qu'il y en a plus de 70. des Oeuvres de S. Ephrem seulement en Grec. Le 3e. Tome contiendra plusieurs Ouvrages de ce Pere qui n'ont point encore été publiés, et le Texte Syriaque de toutes les Oeuvres du S. Docteur, avantage auquel les Sçavans ne s'attendoient point. Le Cardinal Quirini a obtenu pour cela les Caracteres Syriaques de l'Imprimerie du Duc de Florence. Le 4e. & dernier Tome sera une *Panoplie* ou une Réfutation des Hérétiques, tant anciens que modernes, par la Tradition de l'Eglise Syrienne, dont S. Ephrem a été l'Oracle, elle sera composée de Remarques et de Dissertations sur les Textes du Saint Docteur, qui y donneront occasion. Le sçavant Cardinal s'est réservé à lui seul cette

Digitized by Google

cette partie de son Edition. *Salvioni*, Imprimeur du Vatican, qui a publié le *Prospectus*, dont je vous donne l'Extrait, promet que l'Impression répondra par sa beauté aux soins que le sçavant Editeur s'est donnés pour l'Ouvrage même; les Caracteres Latins en seront nets, et pour le Grec, le Cardinal en a fait fondre de neufs, et s'est servi d'un excellent Ouvrier. L'Imprimeur assûre qu'ils ne le cederont point à ceux de Robert Etienne. Vous voyez, M. l'importance de cet Ouvrage que je crois bien avancé, car le *Prospectus* en a été publié dès 1731 J'oubliois de vous marquer que le sçavant Cardinal invite tous ceux qui auroient des Manuscrits des Oeuvres de S. Ephrem, à lui en faire part, et qu'il se chirge de tous les frais nécessaires dans ces occasions.

Albrizzi a réimprimé à Venise, comme vous sçavez, les Oeuvres de S. Augustin. Comme le *Traité de la Cité de Dieu*, a été collationné par M. le Chanoine Bianchini, depuis le XI. jusqu'au XVIII. sur un Manuscrit de la Bibliotheque du Chapitre de Verone, qui est du VI. ou du VII. siecle, ce Traité est très-recherché; l'Imprimeur en a tiré à part plusieurs Exemplaires pour la com-

modité du Public, et il les vend une pistole. Le S. Augustin entier, pour ceux qui n'ont pas souscrit, revient à 300. livres de Venise.

On a réimprimé aussi à Venise la Théologie de Poitiers, et celle du Pere Simonet Jesuite, aussi bien que l'Abregé de Suarez, en 2. vol. *in fol.* par le Pere *Noël*, avec un Appendix des Traités *de Justitiâ et Jure* et *de Matrimonio*, qui manquoient à ce Théologien.

PRIMITIÆ FLORÆ PETROPOLITANÆ, *sive Catalogus Plantarum, tam indigenarum, quàm exoticarum, quibus instructus fuit Hortus Medicus Petriburgensis per annum* 1736.

C'est le Catalogue des Plantes qui ont été cultivées dans le Jardin des Plantes de *Petersbourg* pendant l'année derniere 1736. Cet Ouvrage imprimé à Riga, est de M. le Docteur *Siegesbeck*, Directeur de ce Jardin. Tous les Botanistes lui en sçauront, sans doute, bon gré.

Voici encore un Ouvrage curieux dans un autre genre. ERASMI FROELICK S. J. *Quatuor Tentamina in re Numaria vetere.* 1. *Dissertatio Compendiaria de utilitate rei Numariæ-veteris.* 2. *Appendicula ad*

Digitized by Google

ad Numos Coloniarum à Cl. Vaillantio *editos.* 3. *Appendicula ad Numos Urbium græcè loquentium sub Augusto percussos, et à laudato* Vaillantio *editos.* 4. *Dissertatio de Numis Monetariorum veterum culpâ vitiosis.*

C'est un Recueil de divers Pieces du R. P. Froelick, Jesuite, sçavant Antiquaire, ci devant publiées séparément, et qu'il a rassemblées et fait imprimer de nouveau à Vienne en Autriche, en un volume *in* 4°. On présume que dans cet Ouvrage, que nous n'avons pas encore vû, il y a bien du bon et du neuf.

On écrit d'Oxford, que M. *Wise*, Membre du College de la Trinité, a fait imprimer une Lettre Latine adressée à M. *Masson*, sur une Médaille du Roi *Abgare*, au Revers de laquelle on lit AAANNOC. Plusieurs Antiquaires ont pris cet Alannus pour un Roi des Alains, voisin ou Allié d'*Abgare*. M. Wise croit au contraire que c'est une faute du Graveur, et qu'au lieu d'AAANNOC, il doit y avoir sur ce Revers MANNOC, qu'il dit avoir été Fils d'un Abgare Roi d'Edesse, sous l'Empire de Severe.

Si cette filiation est bien prouvée, la

Digitized by Google

Correction est heureuse et fondée. C'est en même tems une Addition pour la Dissertation du P. Froelick, dont il est parlé dans l'Article précedent.

LE VRAI CHRE'TIEN *instruit et sanctifié dans ses Exercices. Heures nouvelles avec des Explications sur toutes les Prieres, sur les Pseaumes et les Hymnes de l'Eglise réduites en Cantiques: Des Pratiques et des Réfléxions Chrétiennes pour tous les jours de la semaine et les differens mois de l'année, par le sieur* de Vignolles, *Docteur de Sorbonne. A Paris, chés De Lusseux, et à Thoulouse, chés les sieurs Biroffe,* deux Tomes *in* 12. 1737. L'Avertissement qui est à la tête de ces Heures, est plus que suffisant pour en donner une parfaite idée. L'Auteur persuadé qu'on ne peut trop multiplier les secours du Salut; que ces Livres d'usage, si nécessaires pour nourrir la pieté des Fidéles, suivent, pour ainsi dire, la vicissitude des temps, et dépendent en quelque sorte de l'esprit, du génie, de la variation de notre Langue; que ce qui plaît aux uns n'est pas toûjours du goût des autres; et qu'en ce genre d'écrire comme en tout autre, ce qui étoit excellent dans les siecles passés, devient inutile, ou paroît trop

Digitized by Google

trop usé dans le nôtre, a crû que des Heures, qui en conservant la pieuse simplicité des premiers temps, seroient un peu plus châtiées en certaines choses, et qui sans rien perdre de l'énergie, de la noblesse et de l'onction que les Prieres de l'Eglise ont en latin, feroient entendre à tout le monde le veritable sens du Texte Sacré par des explications courtes et succinctes, par un Discours suivi de chaque Pseaume, où l'on donneroit une juste étenduë aux pensées et aux sentimens du Prophete, sans néanmoins lui rien faire dire en François, que ce qu'il dit effectivement en Latin; des Heures enfin, où tous les Fideles pouroient, selon l'avis de l'Apôtre, s'instruire et s'édifier les uns les autres par des Pseaumes, des Hymnes sur des Airs également pieux et agréables, sur des Chants, qui consacrés par l'usage de l'Eglise, porteroient leur cœur à Dieu, et les préserveroient des mauvaises impressions que peuvent faire les Airs profanes qui se chantent dans le monde: L'Auteur, dis-je, a crû que des Heures de cette espece pouroient être de quelque utilité, et ne seroient pas de trop dans le Public. On remarque en effet que la versification françoise des Hymnes y est astreinte au chant de l'E-

 glise:

Digitized by Google

glise : ce qui est très sensible dans les Vers Saphiques et Trochaïques. Outre les Offices de l'Eglise, ce Livre contient les Exercices ordinaires du Chrétien, et sur tout deux Traités considérables, l'un sur l'Adoration perpetuelle du S. Sacrement, et l'autre sur la bonne mort. A la tête du premier est raporté le Bref d'Indulgences à perpetuité, envoyé à la Reine Marie Therese d'Autriche par Clement X. en faveur des Fidéles associés pour cette Adoration perpetuelle.

M. Leullier, Grand-Maître du Cardinal le Moine, Censeur Royal, qui, avec Mrs Robustel et de Romigny, a donné son Approbation à cet Ouvrage, dit que » l'onction dont il est rempli, » répond parfaitement à la pieté de l'Au» teur, et au zele qu'il a pour le culte » de la Mere de Dieu, et l'Adoration » de Jesus dans l'Auguste Sacrement de » nos Autels. Quant aux Offices, ajoûte» t'il, et aux Explications qu'il y a faites » des Prieres de l'Eglise, des Pseaumes, » et des Hymnes qu'il a réduites en Can» tiques, je n'y ai rien trouvé qui ne soit » conforme à la saine Doctrine, et aux » principes de notre Foy.

Ainsi ce n'est point trop dire, que d'assurer que c'est ici un excellent Livre en

en son genre, et qu'il mérite l'accueil de tous les Gens de bien.

La nouvelle Edition d'un Ouvrage utile et important, qu'on prépare avec beaucoup de soin, nous engage d'en raporter ici le Projet dans son entier.

TRAITE' de l'Art Militaire ou Maniere d'attaquer et défendre les Places. Ouvrage Posthume de M. le Maréchal de *Vauban*, avec des Notes instructives et des augmentations considérables. Par M. de *Belidor*, Commissaire Provincial de l'Artillerie, Professeur Royal des Mathématiques aux Ecoles du même Corps Membre des Académies Royales des Sciences d'Angleterre et de Prusse, Correspondant de celle de Paris.

La grande réputation que s'est acquise M. le Maréchal de Vauban, a fait juger si favorablement des Mémoires qu'il a écrits sur l'attaque, et la défense des Places, qu'on peut dire qu'il n'y a jamais eû de Manuscrits dont on ait fait un plus grand nombre de copies. Comme elles étoient hors de prix, et que beaucoup de personnes, qui auroient pû en faire un bon usage pour le Service du Roy, n'étoient point en état d'en avoir, Sa Majesté accorda en 1724. un Privilege exclusif aux sieurs *Paulus-du-Mesnil* et *Denis Mouchet*, Libraires à Paris, pour imprimer cet Ouvrage. En conséquence, M. le Garde des Sceaux l'ayant fait examiner par d'habiles Gens du Métier, ils raporterent qu'on ne pouvoit rien suivre de mieux que les maximes que M. de Vauban donne sur la maniere de conduire les Tranchées, les Sapes et de placer les Batteries; mais qu'il paroissoit que ce qu'il raporte sur les effets de la Poudre dans les Mines et sur l'Artillerie n'étoit

n'étoit pas tout-à-fait de la même force ; que ces endroits auroient besoin d'être rectifiés.

Les Exercices des Ecoles de l'Artillerie roulant principalement sur ces matieres, M. le Garde des Sceaux engagea dans ce temps là M. de Belidor à faire un Commentaire sur cet Ouvrage, étant à portée de joindre ses connoissances particulieres à celles d'un nombre d'Officiers d'Artillerie du premier Ordre. Il se mit à y travailler sérieusement, et l'Ouvrage étoit déja fort avancé, lorsqu'il se vit pressé de toutes parts de mettre au jour un Livre qu'il avoit annoncé en 1720. et qui a paru en 1729. sous le titre de la Science des Ingénieurs dans la conduite des travaux de Fortifications. Ayant ensuite repris les Mémoires de M. de Vauban, on s'attendoit de les voir bien-tôt paroître, quand M. de Belidor se laissa distraire une seconde fois par son Traité sur l'Architecture Hydraulique, dont il vient de donner le premier Volume, qui devant être suivi de plusieurs autres sur la même matiere, il n'y avoit guere d'aparence qu'on vît de long-temps le projet de 1724. accompli, mais un cas imprévû vient de l'engager à tourner toutes ses vûës de ce côté-là.

Un Libraire d'Hollande, flaté du profit que les Mémoires de M. de Vauban ne manqueroient pas de lui procurer, en a imprimé depuis peu une copie très-imparfaite, dont il s'est introduit un nombre d'exemplaires dans Paris, qui se débitent sans permission. Pour réprimer un abus si contraire aux Reglemens de la Librairie, et maintenir les sieurs Du-Mesnil et Mouchet dans les droits du Privilege qu'ils ont obtenu en 1724. le Roy vient de leur en accorder un nouveau, pour imprimer le même Ouvrage, avec les Notes

Digitized by Google

res et les augmentations de M. de Belidor, qui a été invité par M. le Chancelier, à remplir ses engagemens le plutôt qu'il seroit possible, ce qui n'empêchera pas que le second Volume de son Architecture Hydraulique ne soit délivré aux Souscripteurs dans le temps prescrit.

Comme depuis l'établissement des Ecoles, on s'est mis dans le goût de traiter les choses plus à fond qu'on n'a fait par le passé, n'en raisonnant que sur des expériences executées avec beaucoup de soin, il semble qu'on doive être aujourd'hui plus en état que jamais d'établir des regles exactes sur l'Artillerie et les Mines. Ce n'est pas qu'on prétende affoiblir le mérite des Mémoires de M. de Vauban, pour faire valoir ce qu'on doit y ajoûter; mais si on fait reflexion que pour parler juste des effets de la Poudre, il faut joindre à beaucoup d'experiences une grande connoissance des Mathématiques et de la Physique, l'on ne sera pas surpris, si ce grand Homme n'a point traité ce Sujet avec l'exactitude qui lui étoit ordinaire, n'ayant jamais eû assés de loisir pour suivre des vûës abstraites qui l'auroient peut-être détourné d'un travail plus important encore aux interêts et à la gloire d'un grand Monarque, dont il avoit la confiance et l'estime: d'ailleurs il s'agit ici d'un Ouvrage posthume que M. de Vauban auroit sans doute corrigé, si sa mort ne fût survenuë avant qu'il l'eût entierement achevé; il eût même sçû gré à quiconque lui en auroit fait apercevoir les endroits foibles: Amateur du vrai, il le chérissoit de quelque part qu'il lui fût offert.

La nouvelle Edition qu'on annonce, commencera par un abregé de la Vie de M. le Maréchal de Vauban, qui sera suivie de ses Mémoires et

des

Digitized by Google

de quelques Morceaux du même Auteur, qui n'ont point encore paru, le tout accompagné de Notes pour l'intelligence des endroits qui ne sont point assés détaillés ; et pour rendre ces Notes plus instructives, on y trouvera des exemples tirés des plus fameux Siéges qui se sont faits sous le Regne de LOUIS LE GRAND.

Quant aux augmentations, elles regardent principalement la théorie de la Poudre, celle des Mines, la maniere de les executer pour l'attaque et la défense, selon des Vûës nouvelles, dont le succès a été confirmé par un grand nombre d'Experiences faites depuis 1720.

L'on trouvera aussi des Dissertations sur l'effet le plus avantageux du Canon et des Bombes dans l'attaque et la défense ; la maniere d'estimer les munitions nécessaires pour former ou pour soûtenir un Siége, selon la situation, la force et la conséquence de la Place ; la construction des Ponts qui se font pour le passage des Armées ; en un mot tout ce qui a raport aux fonctions des Ingénieurs et des Officiers d'Artillerie dans la Guerre des Siéges.

Les Morceaux qui doivent être unis aux Mémoires de M. de Vauban, étant presque achevés, et ne s'agissant plus que de les mettre dans un certain ordre pour composer un tout, dont les parties soient bien liées : Ce Livre pourra être mis au jour vers la fin de l'année prochaine 1738. On travaille actuellement à la gravure des Planches, qui seront des mieux executées.

M. de Belidor ne doutant point que parmi Mrs les Ingénieurs et Officiers d'Artillerie, il ne s'en rencontre plusieurs qui ayent travaillé sur les Sujets dont on vient de parler, les invite à vouloir bien lui communiquer leurs Productions, il leur

Digitized by Google

leur en fera honneur ; en ce cas ils prendront la peine d'adresser leurs Mémoires à M. *Marchand*, premier Commis du Bureau des Fortifications, qui veut bien se charger de les lui faire tenir.

Ce Livre contiendra plus de cinquante feüilles d'impression, et environ autant de Planches, au lieu que l'Edition d'Hollande ne contient que vingt-sept feüilles et trente-trois Planches, ce qui l'augmente du double ; cependant le prix ne passera pas 10. livres. L'impression se fera sur grand papier, avec des caracteres neufs, enrichie de Vignettes en Taille-douce. Le corps des Mémoires sera imprimé d'un caractere pareil à celui du Programme. Les Notes et les augmentations d'un caractere plus petit, conforme au dernier article du même Programme. Ce Livre se vendra chés *Paulus-Du-Mesnil*, Imprimeur-Libraire, Grand'Salle du Palais au Lion d'or, et *Denis Mouchet*, Grand'Salle du Palais à la Justice.

Le Public est informé que M. Bigot de Morogues, actuellement Officier d'Artillerie dans la Marine, vient de publier un excellent Traité qui a pour titre, Essay de l'aplication des forces centrales aux effets de la Poudre à canon, *fondé sur un grand nombre d'Experiences faites avec M. de Belidor, desquelles il sera souvent fait mention dans le Traité dont il s'agit, il se vend à Paris, chés* Jombert, *ruë S. Jacques. Le prix est de* 50. *sols.*

Mérigot, Libraire, Quay des Augustins, débite depuis quelque temps un Roman qu'il a reçû de Hollande, intitulé *la Promenade de Versailles*, ou *Entretiens de six Coquettes*. On ne peut pas dire que ce Livre soit generalement bien écrit, mais aussi on ne peut pas nier qu'il n'y

ait

dit des faits interessans, singuliers et touchans. Le Lecteur verra avec plaisir un honnête homme qui empêche une jeune fille de se perdre, qui ne se borne pas uniquement à la premiere générosité d'un cœur ému passagerement, mais qui travaille à l'établissement solide et vertueux de cette même fille. Tout cela est traité avec beaucoup de délicatesse par raport aux sentimens et aux procedés. Mais c'est bien peu, dira-t'on, que les Entretiens de six Coquettes seulement? Est-ce que le Monde n'en fourmille pas? On répond à cette Objection que l'Auteur n'a pas voulu donner toutes les fredaines des Coquettes. On n'auroit jamais fini, et des *in folios* ne suffiroient pas; et de plus ces six Coquettes en valent bien d'autres. En un mot ce Roman peut tenir un coin honorable parmi ceux de son espece. Les Politiques même s'exerceront, s'ils veulent, à trouver la clef de ce Dédale Romanesque. Les deux Parties se vendent trente-six sols; on fera une diminution raisonnable pour les Libraires de Province et les Particuliers éloignés de Paris.

EXTRAIT d'un Programme publié à la Haye en 1737.

Jean Van Duren, Libraire à la Haye, propose par Souscriptions l'Histoire de Louis XIV. par M. *de la Hode*, en six volumes *in* 4°. Le nom auguste de Louis XIV. présente à l'esprit l'idée du Regne le plus long et le plus glorieux que l'Europe ait encore vû et auquel elle se soit plus interessée. Pendant sa vie on attendoit son Histoire. On en a donné differens Morceaux, on a fait des Essais, mais ces sortes d'Ouvrages

Digitized by Google

d'Ouvrages n'ont point satisfait l'attente du Public.

M. de la Hode y travaille depuis près de dix ans. Il s'est donné tous les soins possibles pour avoir tous les Livres où cette Histoire est répanduë par parties, outre quantité de Manuscrits qu'il a consultés. Il promet de donner une Histoire exacte et sincere, d'où la flaterie et la malignité seront également bannies, où les faits seront marqués dans leur temps avec l'étenduë convenable pour en donner une juste idée, et où les gens de guerre et de cabinet trouveront de quoi s'instruire.

Il y raportera non-seulement ce qui peut faire connoître le Prince, mais aussi son Peuple et toutes les parties de son Gouvernement. En un mot on peut compter qu'on n'aura point vû de corps d'Histoire plus étendu ni plus interessant que celle-cy. Elle est, pour la bien définir, l'Histoire Civile, Politique, Ecclesiastique, Militaire, Métallique de ce long Regne, qui fait la plus considérable partie de l'Histoire de France et même de l'Europe.

Les Souscriptions pour le papier ordinaire seront de soixante-douze livres, dont on payera dix-huit livres en souscrivant, dix-huit en retirant les deux premiers volumes, dix-huit en retirant les deux volumes suivans, et pareille somme de dix-huit livres en retirant les deux derniers volumes.

Pour le grand papier, les Souscriptions seront de six-vingt livres, dont il sera payé trente livres en souscrivant, et le reste en recevant les volumes deux à deux, comme ci-dessus. On n'imprimera en grand papier que le nombre d'Exemplaires qui auront été souscrits.

On

Digitized by Google

On donnera les deux premiers volumes au mois de May 1738. les deux suivans au mois d'Octobre, et les deux derniers au commencement de l'année 1739.

On pourra souscrire chés le Libraire ci-dessus nommé, qui en délivrera sa Reconnoissance, ou chés les principaux Libraires de France, d'Allemagne, &c.

Il y aura environ trois cent Médailles dans cette Edition; si cependant il se trouve nécessaire d'en mettre davantage, on ne payera que dix-huit deniers de plus par chacune, au-delà des sommes marquées ci-dessus.

On écrit de Lucques, que l'on va y imprimer une nouvelle Edition des Annales de *Baronius*, qui seront accompagnées de la Critique du P. Pagi et des Remarques de plusieurs autres Sçavans, aussi-bien que de la continuation des Annales par *Oderic Raynaldi*. Le grand nombre des Observations fera monter celui des volumes jusqu'à vingt-six; *Leonard Venturini*, qui en est chargé, demande aux Souscripteurs pour chaque volume en grand papier dix-huit Jules, et pour le petit papier seize Jules. Il promet de donner tous les trois mois un volume et compte de finir tout l'Ouvrage en cinq ans.

Il nous est venu de Venise un petit *Prospectus* Latin, par lequel on aprend qu'on y imprime tous les Auteurs Classiques, et que l'on publiera chacun, suivant la meilleure Edition qui en a été donnée, et en caractere de *Cicero*, en un volume *in* 4. On commencera par les Latins; les Grecs viendront dans la suite. Parmi les Latins on imprimera, dit-on, d'abord ceux des siecles d'or

Digitized by Google

d'or, puis ceux des siecles d'argent, et à la fin ceux des siecles de fer, chacun selon son mérite. Ces Ouvrages seront délivrés à ceux qui auront envoyé un Billet d'assurance, par lequel ils s'obligent de les prendre, sans donner aucune somme d'avance. *Jean-Baptiste Paschali*, Imprimeur à Venise, recevra les Billets. Ceux qui lui auront envoyé leurs Billets ne payeront que seize livres de Venise par volume, les autres en payeront vingt-quatre. *Virgile* sera le premier Poëte de cette Collection, et on le donnera de l'Edition de *Masuvicius*; le *Saluste* de *Cortius*, suivra.

On nous a écrit depuis que le Saluste est publié et qu'on imprime actuellement le *Plaute* de Taubman, avec des Additions et qu'il sera suivi du *Quintilien* de Burman.

Le même *Paschali*, Libraire de Venise, avertit qu'il entreprend une Edition du Dictionaire François Geographique de M. de la Martiniere. Tout l'Ouvrage formera dix volumes. Le prix du premier sera de 24. livres de Venise, celui du second, de 17. du troisiéme de 24. et du quatriéme de 17. L'inégalité de la grosseur de ces volumes est cause de l'inégalité du prix. Le premier volume paroîtra au mois de Janvier prochain et ne contiendra que la lettre A. En souscrivant on payera le prix du premier Tome et en recevant ce premier Tome, le prix du second, et ainsi de suite. *Paschali* imprimera avec l'Ouvrage la Liste de tous les Souscripteurs; et pour cette raison il les prie de lui marquer leurs qualités. Les Tables Géographiques de Guillaume de Lisle, au nombre de LX. suivront cette Edition, mais le prix s'en payera séparément et sera indiqué en temps et lieu.

Digitized by Google

On aprend par une autre Feüille volante qui nous est aussi envoyée de Venise, que Jean-Baptiste *Albrizzi*, fils de feu Jerôme, Libraire à Venise, propose aussi par Souscription une Edition complette de tous les Ouvrages de M. *Jacques-Benigne Bossuet*, Evêque de Meaux, cette Edition sera de plusieurs volumes *in* 4. Le premier volume est achevé. Les Souscripteurs n'en payeront que quinze livres de Venise, et doivent payer en le recevant, pareil prix du second; &c. Tous les Tomes auront l'un portant l'autre environ 90. feüilles. Le Libraire prie ceux qui auront de ce celebre Auteur quelque Ouvrage qu'ils croiront n'être pas venu à sa connoissance, de lui en faire part, ou de le lui indiquer.

OUVERTURE du College Royal.

Les Professeurs du College Royal de France, fondé à Paris par le Roy François I. le Pere et le Restaurateur des Lettres, reprirent leurs Exercices interrompus par les Vacances ordinaires, le Lundy 18. Novembre. Voici les noms des Sçavans qui remplissent actuellement les Chaires de ce fameux College, sous l'inspection de M. Lancelot, de l'Académie Royale des Inscriptions et Belles Lettres, Censeur Royal.

Pour la Langue Hébraïque.

Mrs Sallier et Henry.

Pour la Langue Grecque.

Mrs Caperonnier et Vatry.

Pour les Mathématiques.

Mrs Chevalier et Privat de Molieres.

Pour la Philosophie.

Mrs Terrasson et Privat de Molieres.

Pour

Pour l'Eloquence Latine.

Mrs Rollin et Souchay.

Pour la Médecine, la Chirurgie, la Pharmacie et la Botanique.

Mrs Andry, Burette, Astruc et Du Bois.

Pour la Langue Arabe.

Mrs de Fiennes, Secretaire-Interprete ordinaire du Roy pour les Langues Orientales, et Fourmont.

Pour le Droit-Canon.

Mrs Capon et Lemerre.

Pour la Langue Syriaque.

M. l'Abbé Fourmont.

Le Recueil que l'Académie Royale des Belles-Lettres de Marseille a publié cette année, imprimé dans la même Ville chés Pierre *Boy* est intéressant à plusieurs égards On y trouve les Odes qui ont été présentées à l'Académie pour le Prix de l'année 1737. avec les Eloges Historiques des Académiciens morts dans le cours de l'année derniere 1736.

Un Avertissement qui est à la tête du Recueil aprend que l'Académie a adjugé, selon l'usage, le 25. Août dernier, Fête de S. Louis, le Prix fondé par le Maréchal Duc de Villars, à une Ode dont l'Auteur est M. *Corriol*, de Digne. Le Sujet étoit *les Avantages de la Société.*

Elle donne en même temps avis au Public, que le 25. Août de l'année prochaine 1738. on adjugera le Prix à un Discours en Prose d'un quart d'heure, ou tout au plus d'une demie heure de lecture, dont le Sujet sera: *L'Utilité des Lettres par rapport aux mœurs.*

Digitized by Google

Ce Prix sera une Médaille d'or de la valeur de 300. liv. portant d'un côté les Armes du feu Maréchal Duc de Villars, et au Revers la Devise de l'Académie.

On adressera selon la coûtume les Ouvrages destinés au concours à M. de Chalamont de la Visclede, Secretaire perpetuel de l'Académie, ruë de l'Evêché, à Marseille. On affranchira les paquets à la Poste, sans quoi ils ne seront point retirés. Ils ne seront reçus que jusqu'au premier May prochain inclusivement. Les Auteurs n'y mettront point leurs noms, mais une Sentence tirée de l'Ecriture Sainte, des Peres de l'Eglise, ou des Auteurs profanes; ils marqueront à M. le Secretaire une adresse à laquelle il envoïera son Recepisé.

On prie les Auteurs de prendre les mesures nécessaires pour n'être point connus avant la décision de l'Académie, de ne point signer les Lettres qu'ils pouront écrire à M. le Secretaire, ni se faire connoître à lui ou à quelqu'autre Académicien; autrement exclusion formelle pour le concours, &c.

L'Auteur qui aura remporté le Prix, viendra le recevoir dans la Salle de l'Académie le 25. Août, jour de la Séance publique destinée à l'adjuger, s'il est à Marseille, et s'il est absent, il envoyera à une personne domiciliée dans cette Ville, le Récépissé de M. le Secretaire, moyennant lequel on remettra le Prix à cette Personne.

Les Eloges Historiques des trois Académiciens que l'Académie a eû le malheur de perdre pendant le cours de l'année 1736. sont de M. de la Visclede. C'est tout dire; son mérite Litteraire n'avoit pas besoin de ces tristes preuves pour continuer d'être aplaudi.

» L'Académie

Digitized by Google

» L'Académie depuis son établissement n'avoit » point encore compté d'année si marquée par » ses pertes que la derniere. En moins de deux » mois la mort a frapé coup sur coup tous les » Ordres qui la composent. M. le Bailly de » l'Aubepin, Chef d'Escadre des Galeres, M. » l'ancien Evêque d'Apt, et M. Olivier, » tous » les trois d'un état different, tous les trois d'un » grand mérite en divers genres.

L'Orateur, en s'aquitant de ses devoirs funebres à l'égard de ces illustres Confreres, a répandu dans ses Discours beaucoup de verité, et a jetté des fleurs immortelles sur les Tombeaux qu'il leur a elevés.

L'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres reprit ses exercices le Mardy 12. de ce mois, par une Assemblée publique, suivant la coûtume, à laquelle M. le Cardinal de Polignac présida. La Séance fut ouverte par l'Eloge de M. Incelin, celebre Professeur à Basle, Académicien honoraire, le même qui a procuré une copie exacte des Actes originaux du Concile de Basle, copie qui est aujourd'hui dans la Bibliotheque du Roy en XXXIII. volumes *in folio*. Cet Eloge fut prononcé par M. de Boze, Secretaire perpetuel, et fut fort aplaudi.

M. la Bastie lût ensuite une Dissertation sur les Souverains Pontifes des Romains, apuyée sur les Monumens les plus respectables et les plus solides de l'Antiquité.

Le reste de la Séance fut employé a entendre une autre Dissertation de M. l'Abbé Sallier, sur la Personne et sur les Ecrits du Philosophe Athenodore.

On avoit distribué dès le commencement de

Digitized by Google

l'Assemblée un Programme de l'Académie, dont M. le Secretaire fit la lecture et dont voici la teneur.

PRIX Litteraire, fondé dans l'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres.

L'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres, désirant que les Auteurs qui composent pour le Prix, ayent tout le temps d'approfondir les matieres et de travailler les Sujets qu'elle leur donne à traiter, a résolu de les publier beaucoup plutôt, et elle annonce dès-à-présent, que le Sujet qu'elle a arrêté pour le concours au Prix qu'elle distribuëra à Pâques 1739. consiste à déterminer *le mois et le jour de l'année Romaine, auquel les Consuls avoient coûtume d'entrer en charge, depuis l'expulsion des Rois jusqu'à la mort de Jules-Cesar*, en marquant les variations arrivées dans cet usage.

Le Prix sera toujours une Médaille d'or de la valeur de quatre cent livres.

Toutes les personnes de quelque Pays et condition qu'elles soient, excepté celles qui composent ladite Académie, seront admises à concourir pour ce Prix, et leurs Ouvrages pourront être écrits en François ou en Latin, à leur choix. Il faudra seulement les borner à une heure de lecture au plus.

Les Auteurs mettront simplement une Devise à leurs Ouvrages; mais pour se faire connoître, ils y joindront, dans un papier cacheté et écrit de leur propre main, leurs nom, demeure et qualités, et ce papier ne sera ouvert qu'après l'adjudication du Prix.

Les Pieces affranchies de tous ports, seront remises

remises entre les mains du Secretaire de l'Académie, avant le premier Décembre 1738.

Le Mercredy 13. l'Académie Royale des Sciences tint son Assemblée publique, à laquelle présida M. d'Argenson.

M. de Maupertuis ouvrit la Séance par la lecture d'un Mémoire dans lequel il rend compte à l'Académie du Voyage qu'il avoit entrepris par ordre du Roy, conjointement avec Mrs Clairault, Camus et Monnier, de cette Académie, auxquels s'étoient joints M. Celsius, celebre Astronome de l'Université d'Upsal, et M. l'Abbé Outhier.

Nous n'entrerons point dans le détail des peines qu'ils ont eûës à souffrir, des difficultés qu'il a fallu surmonter, du froid excessif auquel ils ont été exposés et qui alloit souvent jusqu'à geler l'eau de vie et les Thermometres d'Esprit de vin; l'attention singuliere et l'interêt marqué de la plus nombreuse Assemblée qu'il y ait eû jusqu'à présent dans aucune Séance Académique, font assés l'éloge du travail de ces illustres Voyageurs, de la finesse et de l'exactitude de leurs Opérations, et de la maniere aussi claire qu'élegante avec laquelle M. de Maupertuis a sçû mettre tout le monde à portée d'en juger. Nous passons à regret sous silence toutes ces circonstances également curieuses et instructives, pour nous renfermer uniquement dans ce qui concerne l'Opération qui faisoit l'objet de ce voyage, et nous avons même prié l'Auteur de nous communiquer le résultat de ses Observations, afin que le Public puisse être instruit avec certitude de la décision d'une question aussi curieuse et aussi importante pour la Navigation, que

Digitized by Google

l'est celle de la figure de la Terre, et juger de la solidité des preuves sur lesquelles cette décision est fondée.

L'Académie ayant découvert par les Expériences de M. Richer, faites à Cayenne en 1672. que la pesanteur étoit moindre dans cette Isle voisine de l'Equateur, qu'elle n'est en France, M. Huygens, M. Newton, et plusieurs autres Géometres, en conclurent que la Terre devoit être aplatie vers ses Poles. C'est pour vérifier ce fait et connoître précisément la figure de la Terre et la veritable grandeur des degrés de longitude dans chaque parallele, que la Cour a envoyé depuis près de trois ans plusieurs Astronomes de l'Académie au Pérou, et qu'un an après elle donna ses ordres pour le voyage dont nous rendons compte.

Cette Compagnie de Sçavans partit au mois d'Avril 1736. et arriva à Torneo un peu avant le solstice d'Eté, et ils eurent par conséquent le spectacle singulier de voir pendant plusieurs jours le Soleil sur l'horison sans se coucher.

M. de Maupertuis démontre de la façon la plus intelligible que si la Terre est aplatie vers les Poles, un degré du Méridien doit être plus long vers le cercle polaire que dans la France, et qu'au contraire si elle est allongée, ce degré doit être plus court; nous n'entrerons point dans le détail de ces preuves, parce que c'est un fait reconnu de tous les Géometres et de tous les Astronomes. Il s'agissoit donc de mesurer sur terre l'étenduë d'un degré ou environ, dans la direction du Méridien, et de connoître ensuite par des Observations Astronomiques quelle étoit l'amplitude de l'Arc Celeste qui répondoit à l'étenduë de terrain qui auroit été mesurée.

Après

Après avoir inutilement cherché sur les Côtes du Golfe de Bothnie un lieu propre à faire les Opérations Trigonométriques, et avoir même fait quelques triangles qui devinrent inutiles par l'impossibilité de les continuer à cause de la disposition du terrain, ils se déterminerent à faire ce travail dans la partie Septentrionale en remontant le Fleuve de Torneo, dont la direction est assés exactement celle du Méridien de Torneo; ce fut alors que leurs peines et leurs fatigues redoublerent, ils furent 63. jours sur les Montagnes, sans lits, sans maisons, ne vivant que de quelques poissons que les Gens du Pays leur aportoient, et couchant sur des peaux de Rennes. Ils eurent même un genre de tourment à essuyer auquel on n'auroit pas crû devoir s'attendre dans un climat aussi Septentrional, c'étoit differentes especes de Cousins et de Mouches, dont les uns leur mettoient le corps tout en sang par leurs piqueures, et les autres par leur extrême petitesse, leur entroient dans les yeux, dans la bouche, et couvroient en un instant tout ce qu'ils alloient manger, et on ne se pouvoit garantir de ces Insectes, qu'en se mettant dans la fumée d'un grand feu qu'on étoit obligé d'allumer, malgré le chaud qui étoit alors assés considérable.

On ne peut envisager tous ces obstacles et toutes ces difficultés sans admirer le courage de ceux qui s'y sont livrés et qui les ont surmontés. Ce fut le 6. Juillet qu'ils partirent de Torneo; il nous est impossible de suivre Mr de Maupertuis dans le détail de ses Opérations et des séjours que ces Mrs furent obligés de faire sur les differentes Montagnes où ils se trouverent souvent dans la nécessité de faire abatre ou brûler des forêts en-

 rieres

tieres, nous dirons seulement que par la disposition favorable des Montagnes qu'ils rencontrerent, ils formerent huit triangles qui embrassoient toute l'étenduë de leur travail ; cinq personnes observoient l'une après l'autre chaque angle de ces triangles. et écrivoient séparément le résultat. Les signaux qu'ils plaçoient sur ces Montagnes, étoient de grands Pins dépoüillés de leurs branches et de leur écorce, qu'ils apuyoient les uns contre les autres, en forme de cône ; ces signaux étoient très-faciles à apercevoir de loin, à cause de leur blancheur, et l'on en pouvoit déterminer la position avec la derniere exactitude, à cause de la pointe par laquelle ils se terminoient. Ces sortes de signaux avoient encore un avantage, ils étoient creux en dedans, et on s'y plaçoit pour observer, ce qui exemptoit de la nécessité de faire des réductions. Le centre de l'instrument se trouvoit toujours posé au centre du signal, et pour retrouver ce point d'observation en cas de besoin, ils y enfonçoient un pieu à tête perduë et le couvroient d'une grosse pierre ; ils avoient soin, outre cela, de faire aux arbres et aux Rochers des environs, des marques pour reconnoître le lieu de ces signaux ; ces précautions leur ont été utiles, un de leurs signaux ayant été endommagé par le feu qui avoit pris à une Forêt.

Le résultat de toutes ces Opérations fut, comme nous l'avons dit, une suite de huit triangles, liés les uns aux autres, et la disposition des Montagnes étoit telle que les angles exterieurs de tous ces triangles, formoient avec la fleche du Clocher de Torneo un Heptagone allongé qui fournissoit une espece de vérification de tout l'Ouvrage, dont il n'y a eû jusqu'à présent aucun

Digitized by Google

un exemple, et qui dépend de la proprieté des Polygones, car la somme des angles d'un Heptagone est de 900. degrés, et celle qui résultoit de tous les angles de ces triangles étoit de 900. degrés 1'. 21". plus grande, comme l'on voit d'une minute 21. seconde, mais quoique cette difference soit très-petite, elle se trouve encore diminuée parce que les 900. degrés sont dans le cas d'une surface plane, et que la surface courbe de la Terre doit nécessairement donner quelque chose de plus.

Cette disposition de triangles leur donnoit aussi le moyen d'en former differentes suites et de les combiner diversement entre eux, ils ont eû la patience de calculer dix de ces differentes suites et celles qui differoient le plus des autres, n'ont donné qu'une difference de 34. toises sur la distance de la fleche de Torneo, au signal de Kittis, qui étoient les deux extremités de l'Arc mesuré, encore les suites qui donnoient cette difference étoient visiblement les plus défectueuses, parce qu'il avoit fallu y employer des triangles dont les angles étoient très petits, ce qui, comme l'on sçait, diminuë beaucoup l'exactitude de l'Observation. Les deux suites qu'ils ont jugé les meilleures par la nature des triangles qui y étoient employés, ne differoient l'une de l'autre que de 4. toises 37. centiémes, ce qui doit être compté pour rien.

Cette premiere partie de l'Opération étant faite, il s'agissoit de déterminer astronomiquement l'amplitude de l'Arc Celeste de Torneo à Kittis; ils se servirent pour cela d'un Secteur de 9. pieds de Rayon, fait à Londres, par les soins de M. Graham, et divisé par cet habile Mathématicien; ce que M. de Maupertuis raporte de

Digitized by Google

la justesse de cet Instrument et de la précision des Observations qu'ils ont faites par son moyen, ne se peut entendre sans admiration, aussi apporterent-ils tous les soins imaginables pour qu'il ne lui arrivât aucun dérangement, il fut toujours transporté en bateau ou sur des traineaux, ou porté par des hommes, et la verification qu'ils en firent après toutes leurs Opérations, dont nous dirons un mot dans la suite, leur prouva que non-seulement il ne lui étoit rien arrivé dans le transport, mais que chaque division étoit d'une égalité parfaite.

C'est avec cet Instrument qu'ils observerent à Kittis l'Etoile *Delta* du Dragon et sa distance au Zénith; la plus grande difference qui se trouve entre toutes les Observations de ces Astronomes, ne va qu'à trois secondes. Ils repartirent ensuite pour Torneo le plus promptement qu'ils purent, afin qu'il y eût le moins de temps possible écoulé entre ces Observations, et y arriverent le 28. Octobre, ils y observerent le premier Novembre la même Etoile qu'ils avoient observée à Kittis, et leurs Observations s'écarterent encore moins les unes des autres que les premieres, car la plus grande difference n'alloit qu'à une seconde.

On voit que la distance de cette Etoile au Zenith à Torneo, comparée à celle qui avoit été observée à Kittis donne l'amplitude de l'Arc Celeste qui s'étend d'un de ces points jusqu'à l'autre; or, comme par le travail trigonométrique on avoit la distance d'un de ces points à l'autre, on connoissoit dans la plus grande précision l'amplitude d'un Arc Celeste, correspondant à une étenduë de terre déterminée par les triangles; l'amplitude de cet Arc résultante de tou-

Digitized by Google

tes ces Observations, et tenant compte du changement dépendant de la précession des Equinoxes, s'est trouvée de 57. minutes 25. secondes : et si l'on a égard au temps écoulé entre les Observations faites à Kittis et celles faites à Torneo, conformément à la théorie de M. Bradley, qui tient compte du mouvement apparent de l'Etoile pendant ce court espace, cet Arc sera de 57. minutes 26. secondes. Nous négligeons ici quelques fractions.

Quoique la mesure de l'Arc Celeste fût connuë, et que l'étenduë de l'Arc Terrestre correspondant fût déterminée par les triangles, on ignoroit la grandeur effective de cet Arc Terrestre, c'étoit un plan très-exact et très sûr, dont l'échelle étoit inconnuë ; on eût dit que ces habiles Astronomes se défioient de leurs propres Observations, et qu'ils craignoient que la prévention des uns ou des autres pour l'allongement ou l'aplatissement de la Terre n'influât sur l'estimation qu'on est quelquefois obligé de faire pour déterminer le point précis sur lequel tombe le fil de l'Instrument ; quoiqu'il en soit, leur ouvrage étoit entierement fini sans qu'ils pussent sçavoir si la Terre étoit allongée ou aplatie, il leur falloit mesurer à la toise une base qui fût liée avec leurs triangles, et dont la longueur connuë leur donnât la mesure de tous leurs triangles, et par conséquent de l'espace qui se trouvoit entre Kittis et Torneo.

Cette partie de leur Ouvrage et les circonstances qui l'ont accompagnée est aussi singuliere que les autres ; ce fut le 1 Décembre, jour du Solstice d'hyver, qu'ils commencerent la mesure de cette base sur le fleuve glacé avec des perches de 30. pieds de long, dont les bouts ferrés étoient disposés de

Digitized by Google

façon qu'ils se joignoient les uns aux autres avec la derniere exactitude ; il ne faut pour preuve de cette exactitude que dire le résultat de cette mesure qu'ils recommencerent deux fois et qui se trouva la premiere fois de 7406. toises cinq pieds, et la seconde de 4. pouces seulement plus longue, ce qui leur a fait determiner la longueur de cette base de 7406 toises 5 pieds deux pouces en prenant le milieu entre les deux operations.

Dans le détail que fait M. de Maupertuis d'une operation si simple en aparence, on voit une peinture affreuse de tout ce qu'ils ont eû à souffrir. Qu'on se represente pour un moment que ce travail très penible par lui même à été fait à la fin de Decembre, sous le cercle Polaire, sur un fleuve glacé et couvert de neige, que l'eau de vie geloit en un instant, et que c'étoit la seule liqueur dont ils pûssent faire usage. Pour donner en quelque sorte une idée de ce froid terrible nous dirons d'après M. de Maupertuis que le Thermometre de M. de Reaumur qui pendant les plus grands froids de 1709. étoit descendu à $14\frac{1}{2}$ degrés, au dessous du terme de la glace à Paris, descendit au cercle Polaire jusques à 37 degrez. Les effets de ce froid sont souvent funestes aux hommes les plus accoutumés à vivre dans ces climats, et l'on en voit qui ont eû les jambes ou les bras entierement gelés, ensorte qu'il les leur a fallu couper.

On connut donc par la mesure de cette base celle de l'Arc intercepté entre Kittis et Torneo qui se trouva par le calcul de 55234 toises, ce qui donnoit ce degré plus long de près de 1000 toises qu'il ne devoit l'être suivant le livre de la mesure

mesure de la Terre. Une difference aussi considerable étonna ces Astronomes malgré la certitude qu'ils etoient en droit d'avoir de ne s'être point trompés ; cette inquiétude les détermina à entreprendre un genre de verification plus parfait et beaucoup plus penible que ceux qui avoient été pratiqués en pareil cas. Comme ils avoient eû pour objet de se regler, autant qu'il leur seroit possible, sur le travail de M. Picard à cause du consentement unanime de tous les Astronomes à parler de ce travail comme du plus parfait en ce genre, et sçachant que M. Picard ne s'étoit point servi de la methode ordinaire de retourner l'instrument dont il étoit neanmoins l'inventeur, et qu'il avoit même choisi pour faire ses Observations une étoile dont la distance au zenith étoit telle que l'étendue du limbe de son instrument ne suffisoit pas pour employer la methode du retournement, ils se déterminerent à un genre de verification beaucoup plus exact, mais infiniment plus difficile que ceux dont on s'étoit servi jusqu'à lors, car ils entreprirent de recommencer leurs Observations Astronomiques aux deux extremités de leur degré avec le même instrument, mais sur une autre étoile ; ils commencerent à Torneo et y observerent le 17 Mars de cette année l'étoile *Alpha* du Dragon, ils repeterent cette Observation trois fois, et la plus grande difference entre ces Observations fut de deux secondes. Ils partirent aussi-tôt pour Kittis, et y firent le 4 Avril, et les jours suivans le même nombre d'Observations sur la même étoile sans trouver plus d'une seconde de difference entre ces Observations.

L'amplitude de l'Arc resultante de ces secondes Observations ne s'est trouvée differer de la

Digitized by Google

premiere que de trois secondes et demie, et cette difference se trouve encore moindre si l'on n'admet pas la Theorie de M. Bradley. Un accord si singulier fournit une preuve beaucoup plus complette de l'éxactitude de l'une et l'autre de ces operations, que toute autre methode qu'on auroit pû employer pour la verification de l'instrument, puisque celle-ci sert également de preuve et à l'exactitude des Observations, et à la justesse de l'instrument.

Ayant pris le milieu entre les resultats de ces deux operations, le degré qui coupe le cercle Polaire se trouve plus grand que le degré moyen de la France, de 377 toises un dixiéme, et different de 950. toises de ce qu'il auroit dû être suivant l'hypothese de M. Cassini; et si l'on n'avoit pas égard à la Theorie de M. Bradley, cette difference iroit à plus de 1000 toises. d'où il resulte que non seulement la Terre est aplatie vers les Poles, mais qu'elle l'est encore plus que ne l'ont pensé M. Huygens et Newton.

La precision singuliere qui s'étoit trouvée dans toutes ces operations les rassuroit contre toutes les difficultés que l'on auroit pû imaginer, cependant ils ont voulu voir en faisant la plus étrange de toutes les supositions, quelles étoient les plus grandes erreurs qu'ils auroient pû commettre.

M. de Maupertuis supose réunis, le plus grand malheur qui feroit tomber toutes les erreurs possibles du même côté sans qu'aucune fût compensée par les autres, et la plus grande maladresse dans les Observations; il joint ensemble ces deux sources d'erreurs, et calcule ce qui en pourroit resulter. Il supose qu'à chaque triangle on se fût toujours trompé de 20

secondes

secondes dans chacun des deux angles, et de 40 secondes dans le 3, et que toutes ces erreurs allant toujours dans le même sens, tendissent à diminuer la longueur de l'Arc; le calcul exact fait d'après une si étrange supposition, ne donne que 44 toises un vingtiéme pour la plus grande erreur commissible.

Quelque inutile qu'il fut après avoir determiné l'été précedent leur Méridienne avec tout le soin possible, d'en verifier de nouveau la direction, ils voulurent néanmoins le faire encore étant de retour à Torneo; ils y firent trois Observations consécutives, en mesurant l'angle du Soleil Levant et couchant avec quelques uns de leurs signaux, et la direction resultante de ces Observations ne s'est trouvée differer que de 34 secondes de celle concluë par les Observations de Kittis.

Enfin ne se lassant jamais de faire les verifications dans les cas même où il en étoit le moins besoin, ils en firent une de leur secteur, qui est la plus singuliere et la plus exacte qui probablement ait jamais été faite; ils prirent sur la glace du fleuve une distance de 380 toises un pied 3 pouces qu'ils mesurerent deux fois sans la moindre difference, et ayant tiré une perpendiculaire à l'extrémité de cette distance, ils y placerent l'instrument dans une situation horizontale, et observerent tous cinq l'un après l'autre les deux extrémités de cette Base, la difference entre leurs cinq Observations n'alla pas à deux secondes, et l'angle calculé ne se trouva different de l'angle observé sur le limbe de l'Instrument que d'une seconde et un vingtiéme, ce qui est une exactitude dont on auroit peine à croire qu'un instrument fut susceptible;

on

Digitized by Google

on juge bien que ces fractions de secondes sont indéterminables par l'Observation immédiate, mais elles se déduisent par le calcul en prenant le milieu entre les Observations.

Ils passerent ensuite à la verification des divisions particulieres du limbe, et principalement à l'examen des deux dégrés qui avoient servi à l'Observation de leurs étoiles *Alpha* et *Delta* du Dragon, ils se servirent pour cela d'une methode imaginée par M. Camus, et qu'il executa avec toute l'adresse et la délicatesse dont on sçait qu'il est capable; nous ne ferons point le détail de cette methode, nous dirons seulement qu'il résulte des cinq Observations de chacun de ces Astronomes faites séparement, que le degré dont ils s'étoient servis pour observer l'étoile *Delta*, étoit plus grand de neuf dixiémes de seconde que celui qui avoit servi pour *Alpha*, cette petite difference diminuoit encore celle qui s'étoit trouvée dans l'Observation des deux étoiles. Ils verifierent de la sorte chaque degré séparement, et ne trouverent jamais deux secondes de difference.

M. de Maupertuis fait quelques reflexions sur la singularité qu'il y a dans l'exactitude de ces divisions, et la concordance des Observations; il semble que le froid excessif qu'il faisoit alors, et qui devoit contracter les parties de l'instrument, auroit dû y aporter un changement sensible, mais il remarque que l'Instrument étant tout de la même matiere, s'étoit contracté toujours proportionnellement, ce qui ne seroit vraisemblablement pas arrivé s'il y avoit eu quelques pieces en fer jointes à celles de cuivre, et cette remarque peut être très-importante dans la construction des grands Instrumens Astronomiques; enfin

sin l'attention infinie qu'on a toujours eû de transporter cet Instrument de la maniere qui pouvoit y aporter le moins de derangement est sans doute ce qui a le plus contribué à sa conservation, et depuis le transport qui en a été fait en dernier lieu de Torneo à Paris, il paroît être absolument dans le même état que lors de l'Opération.

Les Observations Astronomiques ne leur ont pas fait négliger celles qui pouvoient concerner les autres parties de la Physique, et notamment celles sur la pesanteur qui, comme on le sçait, sont relatives à la figure de la Terre, M. de Maupertuis remet à une autre fois à en rendre compte, et il annonce seulement que ces dernieres s'accordent avec celles faites à Cayenne en 1672. et encore plus avec celles faites en dernier lieu par les Astronomes de l'Academie à S. Domingue et à Carthagene, pour donner la Terre aplatie, conformement à la théorie de M. Huygens et de M. Newton, fondée sur les premieres Observations de M. Richer.

M. Helot finit la Séance par la lecture de l'Extrait d'un Mémoire contenant la maniere de faire le Phosphore de Kunckel, connû à Paris sous le nom de Phosphore d'Angleterre. Nous donnerons un Extrait circonstancié de ce Memoire.

ESTAMPES NOUVELLES.

ETUDES prises dans le bas Peuple, ou les *Cris de Paris*. Premiere Suite de 12. Pieces en hauteur, de l'invention et du dessein de M. *Bouchardon* C. S.

Ce sont des Figures seules, dont les Caracteres sont naïfs, vrais, et d'un contour admirable,

Digitized by Google

rable. On y voit un Chaudronier, un Tailleur de pierre, une Revendeuse, Décroteur, Porteur d'eau, Savoyarde, Crocheteur, Garçon Boulanger, &c.

Ces Estampes se vendent, ruë S. Denis, au grand S. Louis, près le Sepulchre, chés Fessard, 1737.

Le Sieur *Dupuis*, ruë de la Vannerie, à l'Ange Gardien, vient de graver une très-belle Estampe en hauteur, représentant Enée qui sauve son pere Anchise de l'Embrasement de Troyes, d'après un des plus beaux Tableaux de M. *Carle Vanloo*. On lit ces Vers au bas de M. *Meraine*.

Quand tu sauves la vie à l'Auteur de tes jours,
Et que pour le porter tu prêtes ton secours,
Fuyant ta Ville infortunée,
Tout vaincu que tu sois, tendre et pieux Enée,
Tu me parois plus grand sous ce poids précieux,
Que tous les Grecs victorieux.

Cette Estampe est dédiée à M. de Julienne, Ecuyer, Chevalier de l'Ordre de S. Michel.

Il paroît quatre Estampes gravées d'après des Tableaux peints par M. De la Joüe, qui font un des principaux ornemens du Cabinet du Duc de Picquigny. Ce sont les prémices d'une suite de quatorze Morceaux, compris un Frontispice, tous de même forme et grandeur, représenant les Arts et les Sciences, avec leurs attributs, que l'on se propose de donner deux à deux, à mésure que les Planches auxquelles on travaille seront achevées d'être gravées de la main

de

Digitized by Google

de C. N. Cochin, dont on connoît la délicatesse du Burin. Ces quatre premiers Morceaux représentent l'*Histoire*, l'*Astronomie*, la *Sculpture* et l'*Optique*. On en trouvera les Compositions très-ingénieuses.

Ces Estampes se vendent sur le Quay Pelletier, à la Boulle d'or, chés La Josüe, Peintre du Roy, & rüe S. Jacques, chés Cochin, Graveur du Roy.

La Suite des Portraits des Grands Hommes et des Personnes Illustres dans les Arts et dans les Sciences, se continüe toujours avec succès, chés le sieur *Odieuvre*, Marchand d'Estampes, Quay de l'Ecole. Il vient de mettre en vente, de la même grandeur,

JEAN-BAPTISTE DE SANTEUIL, Chanoine de S. Victor, né à Paris le 12. May 1630, mort à Dijon le 15. Août 1695. peint par Dumée, Ecuyer, et gravé par D. Sornique.

HENRICUS BLACUODÆUS, *Henrici Filius, Parisiensis Doctor Medicus, Medicus et Professor Regius*, Ecossois d'origine, né à Paris, mort à Roüen le 17. Septembre 1734.

JULES CARDINAL MAZARIN, né à *Piscina* dans l'Abruzze le 14. Juillet 1602, mort au Château de Vincennes le 9. Mars 1661, dessiné et gravé par Cl. *Mellan*, Graveur.

Papillon; Graveur en bois, et de la Société des Arts, donne avis que son petit *Almanach de Paris* pour l'année 1738. est augmenté de plusieurs choses curieuses et intéressantes.

Etrennes Historiques, ou Mélange curieux accommodé au goût du Siecle, contenant plusieurs

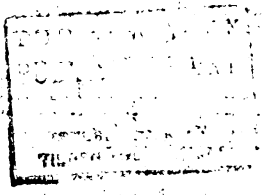
sieurs Remarques de Physique, d'Astronomie, de Chronologie et d'Histoire. Ensemble les Naissances et Morts des Roys, Reines, Princes et Princesses de l'Europe, accompagnées d'Epoques et de Remarques curieuses, que l'on ne trouve point dans les autres Calendriers; avec un Recueil de diverses Matieres variées, utiles, curieuses et amusantes. Pour l'Année 1738.

C'est un petit Journal curieux, instructif et amusant, convenable d'ailleurs pour rafraîchir la memoire, et qui sera à peu près de la forme du Colombat.

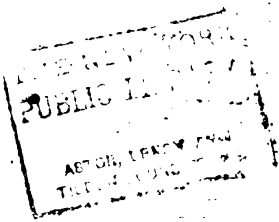
Le débit s'en fera chés Gissey, Libraire-Imprimeur, ruë de la vieille Bouclerie, au bas du Pont S. Michel, à l'arbre de Jessé.

Les Curieux nous sçauront bon gré de leur donner avis, qu'ils trouveront chés le sieur *Arthaud*, Marchand Orfévre, Bijoutier du Roi, *Quay de l'Ecole, à Paris*, une certaine quantité de Pierres gravées, antiques du premier ordre, dont un Bacchanale oval, en large, de six figures, gravé en creux, sur une Prisme d'Emeraude, est extrémement estimé; beaucoup d'autres Pierres montées en bagues, en cachets et hors d'œuvres. Un des principaux Morceaux est l'Enlevement du *Palladium*, gravé par Coldoré sur une Calcidoine Orientale ovale, d'environ un pouce et demi d'élevation. On voit chés le même quantité d'autres Bijoux d'un goût admirable, et d'autres Morceaux extrémement recherchés.

CHANSON



Digitized by Google



Digitized by Google

CHANSON.

REine des fleurs, brillante Rose,
Ornement précieux de l'aimable Printemps,
Vous que l'on voit à peine éclose,
Embellir votre sein d'une foule d'Amans,
Hélas ! faut-il que ma Bergere,
Dont le teint fait pâlir votre vive couleur ;
Passe en tous lieux pour votre Mere,
Et ferme à mes soupirs le chemin de son cœur?

M. de S. Roman.

MUSETTE.

POur chanter l'aimable Lisette,
Je veux former des sons touchans ;
Enflez-vous ma tendre Musette,
Unissez-vous à mes accens,
Et chantez sur cette fougere,
Vive ma charmante Bergere.

Echos de cet heureux Bocage ;
Repetez son nom avec moi ;
Oiseaux, que votre doux ramage
D'éclater se fasse une loi ;

Gasoüillez

Digitized by Google

Gazoüillez afin de me plaire,
Vive ma charmante Bergere.

Ruisseaux coulez sur la verdure,
Rendez hommage à ses apas;
Et vous trésors de la Nature;
Belles Fleurs, naissez sous ses pas,
Accompagnez ma voix sincere,
Vive ma charmante Bergere.

Elle est jeune, vive et brillante,
L'Amour a formé ses attraits;
Tout en elle ravit, enchante,
Je veux l'adorer à jamais;
Son ame ne m'est point sévere;
Vive ma charmante Bergere.

Ses beaux yeux embrazent mon ame
D'un feu digne même des Dieux.
Tendre Amour, anime ma flâme,
Rends-moi tes traits plus précieux,
Envelope-les du mystere,
Vive ma charmante Bergere.

C'étoit par ces chants pleins de charmes
Que Daphnis s'exprimoit un jour,

Jour

Digitized by Google

Jour qu'il avoit rendu les armes
Au cher objet de son amour ;
Il repetoit sur la fougere,
Vive ma charmante Bergere.

Par M. l'Affichard.

SPECTACLES.

LEs Comédiens Francois donnerent le 28. Septembre dernier la premiere Représentation d'une Comédie, intitulée l'*Ecole de l'Hymen* ou l'*Amante de son Mari*, précédée d'un Prologue, et suivie d'un Divertissement. Cette Représentation fut des plus tumultueuses ; les suivantes furent plus paisibles. L'Auteur retira la Piéce après la quatriéme, quoiqu'elle y eût été aplaudie. En voici l'Extrait :

Le Théatre représente au Prologue, un Lieu où l'on fait des Nôces ; *l'Hymen* en veut défendre l'entrée à l'*Amour* ; *Thalie* vient se rendre Médiatrice entre ces Dieux Rivaux. Un Air des plus graves, annonce la suite de l'Hymen ; l'Amour dit à Thalie, qui lui demande d'où peut venir cette Symphonie :

Eh !

Digitized by Google

Eh ! pouvez-vous vous y méprendre ?
La Gravité, la Pésanteur,
D'un Dieu rebarbatif marquent le caractere ;
Je vous plains ; mais bientôt ma Musique legere
Vous rendra votre belle humeur.

L'Amour tient parole à Thalie ; à peine quatre nouveaux Mariés ont fini leur Danse grave, qu'il vient, suivi des Plaisirs et des Jeux, égayer la Scene par des Danses très-legeres ; elles sont si séduisantes, que tous les Sujets de son Rival se rangent de son côté. L'Hymen en demande raison à Thalie, l'Amour lui répond :

On te quitte ; prête silence ;
Et tu verras qu'on a raison.

Vaudeville.

Si tu te vois abandonné,
Hymen n'en soit pas étonné ;
Mes jeux ont une douce amorce ;
On vient chercher sous mes Drapeaux
Mille plaisirs toujours nouveaux ;
Tout par amour, et rien par force.

. . . .

Pour rassûrer un vieil Epoux,
Que servent grilles et verroux ?
Est-il prison qu'Amour ne force ?
Tout cede à ses attraits vainqueurs ;

Digitized by Google

Il a sur tout la clef des cœurs ;
Tout par amour et rien par force.

Femme jolie est un trésor,
Cent fois plus séduisant que l'or ;
Ses yeux ont une douce amorce ;
L'Amour inspire le dessein
De faire un si charmant larcin ;
Tout par amour, et rien par force.

Vulcain répond.

Que l'Amour trouble les Humains,
Qu'il en fasse autant de Vulcains,
Cela ne l'inquiette guere ;
Il croit que rien n'est si permis ;
Et que c'est le devoir d'un Fils
De peupler la cour de son Pere.

L'Hymen veut absolument qu'on lui rende ses Sujets, l'Amour s'y opose ; Thalie leur dit, pour les mettre d'accord, et pour leur témoigner son impartialité :

Ca, par un bon accord, rendez le Monde heureux.
Je corrige les mœurs ; écoutez bien tous deux
La Leçon que je vais vous faire.
Soins, quelquefois diminués
Par la certitude de plaire,
Et souvent, après le salaire,

Tout-

Digitized by Google

Tout-à-fait discontinués,
De l'Hymen, et de l'Amour même
Font disparoître les plaisirs;
Car soit qu'on épouse, ou qu'on aime,
Est-il de bonheur sans desirs?
Ces faveurs de l'Amour, dont l'attente est si douce,
Si-tôt qu'on les obtient, semblent s'évanoüir,
Et toute leur pointe s'émousse
Par l'habitude d'en joüir &c.

L'Hymen convient du mal, et il en demande le remede; Thalie lui dit, qu'elle y va pourvoir autant qu'elle poura par une Comédie, qui aura pour Titre l'Ecole de l'Hymen; l'Amour consent aussi bien que l'Hymen à profiter de cette Comédie. Ce Prologue a été fort aplaudi, tant par raport aux Vers, que par raport à la Musique et au Ballet. Le sieur Poisson et la Dlle Dangeville, l'un en figure grotesque de l'Hymen, et l'autre en Amour, avec les Graces enchanteresses qu'on lui connoît, s'y sont distingués par l'excellence de leur jeu, aussi-bien que dans la Comédie, en voici l'extrait aussi concis qu'il nous sera possible.

ACTE I. *Araminte*, femme de *Valere*, ouvre la Scene par une Serenade; on chante: Sommeil

Digitized by Google

Sommeil, vien verser tes pavots
Sur les beaux yeux de Celimene;
Fai lui goûter le doux repos
Que je cherche en vain dans sa chaîne.
Au bruit des Concerts les plus doux,
Dieu charmant, c'est toi que j'implore;
Endors la Beauté que j'adore
Et laisse-moi le soin d'éveiller les jaloux, &c.

Araminte, voyant que le jour commence à naître, congédie les Concertans, de peur qu'ils ne soient reconnus. Elle excite *Leandre* à achever le projet dont elle est convenuë avec lui. Leandre lui dit, qu'une Lettre qu'il vient de recevoir demande sa présence à Paris, attendu qu'on va juger le Procès de *Celimene*; mais que ce qui reste à faire, poura s'exécuter sans lui. On fait entendre dans cette premiere Scene, que Celimene n'aime point Valere, et qu'elle ne fait qu'obéir à *Madame Argante* sa Mere, quand elle consent à l'épouser, le croyant garçon. Cette premiere Scene finit par ces Vers de Leandre à Celimene:

Pour vous, par le succès, vous ferez voir, Madame,
Que l'on peut, du plus loin, ramener un Epoux,
Sur tout lorsque l'on sçait s'y prendre comme vous.

Digitized by Google

On expose dans la seconde Scene, que Valere est marié avec Araminte, que leur Mariage a toûjours été secret, parce qu'il a été célébré à l'insçu d'un Oncle d'Araminte, qu'elle a dû ménager ; que cet Oncle est mort, qu'elle en a hérité, qu'elle veut cacher cette mort à son infidele Epoux, pour le faire revenir à elle, plutôt par amour, que par reconnoissance. On instruit les Spectateurs des piéges innocens qu'on lui tend, mais on n'en découvre qu'autant qu'il en faut pour exciter la curiosité des Spectateurs. Araminte dit à Marton, qu'il lui importe de mettre dans ses interêts *Frontin*, valet de Valere. *Marton* ne consent qu'avec peine à retenir son humeur impétueuse, et n'accepte qu'à regret, en aparence, une bourse, par laquelle on la charge de séduire Frontin.

Araminte exhorte Frontin à la servir ; et lui dit en se retirant, que Marton tient entre ses mains le prix de son zele.

Marton voudroit engager Frontin à la servir *gratis* ; mais elle n'en peut venir à bout. Valere apelle Frontin ; il va lui ouvrir la porte de la cour, et fait sauver Marton par celle du jardin.

Marton

Marton lui permet d'aprendre à Valere qu'Araminte sa femme est à Auteuil, lieu de la Scene.

Frontin aprend à Valere qu'Araminte est arrivée de Paris, Valere en est allarmé mais il craint plus ses justes plaintes, que sa colere; il se reproche son inconstance, il se plaint de celle de Celimene, et fait connoître combien il est jaloux de la Serenade qu'on vient de lui donner.

Araminte aborde Valere avec sa douceur ordinaire; elle lui reproche tendrement la diminution de son amour à son égard. Valere ne peut lui cacher son trouble; elle lui en demande la cause; il lui dit enfin, qu'il n'est retenu à Auteuil, que par un soin généreux où l'amitié l'engage; il lui aprend qu'à son retour de Lyon à Paris, il vit pour la premiere fois une jeune Enfant, dont la Mere ne pouvoit calmer la douleur, que cette tendre Mere lui aprit que sa Fille auroit dû joüir d'une brillante succession, mais que de tant de biens qui devoient lui écheoir en partage, il ne lui restoit qu'un Procès qu'elle alloit faire juger à Paris; il ajoûte que la Cause ayant été renvoyée au prochain Parlement, il avoit proposé à la Mere de pas-

Digitized by Google

ser ce délay à Autueil ; qu'il lui avoit caché que la maison, où elle devoit loger fût à lui, parce qu'il ne doutoit point qu'elle ne l'eût refusée. Araminte se plaint à lui de ce qu'il lui a fait un mystere d'une action si généreuse, et lui dit qu'il ne peut reparer cette faute, qu'en lui présentant sans différer cette aimable personne. Valere troublé de cette demande s'en défend ; Araminte lui dit qu'elle voit bien ce qui lui fait de la peine, qu'elle se gardera bien d'exposer le secret de leur Hymen, et qu'elle ne veut passer que pour sa Sœur ; Valere est charmé d'une précaution si favorable à son amour.

Mde *Argante* et *Celimene* paroissent au fond du Theatre ; la Fille est aussi insensible à l'aspect d'Araminte, que la Mere en paroît troublée ; mais le nom de Sœur que Valere donne à sa Femme, rassure cette derniere.

Après les premiers complimens, Valere invite Araminte à s'aller reposer ; elle l'accepte ; il va la conduire dans son Apartement. Mde Argante témoigne à Celimene le plaisir qu'elle a eu d'aprendre que celle qu'elle avoit d'abord prise pour une Maîtresse de Valere, n'étoit heureusement que sa Sœur ; elle se plaint à

Digitized by Google

sa Fille du peu de joye qu'elle en ressent; Celimene lui fait entendre que la Fortune acheve de l'accabler, en lui offrant Valere pour Epoux, et qu'elle ne peut, sans regret et sans remords, consentir à un Hymen qui doit porter un coup mortel à Leandre, pour prix d'avoir consumé tous ses biens à la poursuite du Procès, qui est leur derniere ressource; elle se détermine pourtant à obéïr à sa Mere.

Leandre vient annoncer à Mde Argante, qu'on doit ce jour même juger son Procès; Mde Argante lui dit qu'elle est pénétrée de son zele, qu'elle voudroit bien s'acquiter des obligations qu'elle lui a; qu'elle ne le peut que par l'Hymen de Valere avec sa Fille; Leandre lui témoigne qu'il l'a toûjours servie sans espoir de récompense, et qu'il n'en veut point d'autre, que le bonheur de rendre Celimene heureuse; il les quitte pour aller faire juger le Procès.

Celimene est plus attendrie que jamais de la générosité de Leandre; Mde Argante en est touchée, mais elle témoigne à sa Fille, qu'elle ne doit s'occuper que de son Etablissement, qui ne pouroit être que très-désavantageux avec Leandre.

Marton au fond du Theatre, fait con-

noître par un *à parte*, qu'elle va porter un beau coup à la prétenduë Rivale de sa Maîtresse; elle fait compliment à Celimene sur son prochain Mariage; elle lui vante les bonnes qualités de Valere, et fait sentir adroitement, que jamais l'Hymen n'auroit formé de si beaux nœuds, si la Fortune étoit un peu plus favorable à son cher Maître. Mad. Argante est frapée d'aprendre que Valere n'est point riche; Celimene est irritée de ce que ce même Valere lui en a imposé en lui assurant le contraire. L'adroite Marton se reproche son imprudence affectée, et les prie toutes deux de ne point aprendre à son Maître, que ce coup si fatal vient de sa main; elle se sauve après avoir éxécuté un projet qui doit broüiller Mad. Argante avec Valere.

Celimene paroît charmée de ce qu'elle vient d'aprendre, sa Mere en est au désespoir; elle se détermine à prendre congé de Valere; cependant elle ordonne à sa Fille de dissimuler jusqu'à leur départ, attendu qu'elles doivent quelques ménagemens à Valere.

Valere vient proposer la Promenade à Celimene; Mad. Argante l'y fait consentir malgré elle; Valere recommande le

Digitized by Google

le secret à Frontin. Frontin se résout à servir Araminte, qui le paye bien mieux que son Maître.

Araminte vient avec Marton, qui l'assure de la fidelité de Frontin; ce dernier fait connoître qu'il ne veut point s'engager à rien faire contre son Maître; Araminte lui dit, que tout ce qu'on va faire est pour son bien; Frontin lui répond qu'il n'a plus de scrupule. Araminte lui ordonne de la suivre, pour exécuter son projet.

ACTE II. La necessité d'exposer, nous ayant rendu un peu trop diffus dans l'Acte précedent, nous allons racourcir les deux suivans, en nous attachant uniquement au fil de l'Action, Scene par Scene.

Frontin fait entendre par un Monologue, qu'on vient de meubler richement l'Apartement de Celimene.

Mad. Argante, suivie de sa Fille, aussi étonnée qu'elle d'un si grand changement, en demande la raison à Frontin, qui leur laisse croire que Valere pouroit bien en être l'Auteur.

Mad. Argante le veut persuader à sa Fille, quoique Marton leur ait dit dans l'Acte précédent, que Valere n'est point riche, elle soupçonne la Suivante d'a-

voir menti, pour empêcher un mariage qui ne lui plaît pas, voici la raison qu'elle en donne :

Son Frere est votre Amant ; elle voit aujourd'hui
Qu'un nœud encor plus fort, va vous unir à lui ;
C'est là ce qui l'allarme, et de ses droits jalouse,
Elle craint que la Sœur ne le cede à l'Epouse.

Celimene persévere également dans son aversion pour Valere, dans son penchant pour Leandre, et dans son obéïssance envers sa Mere. Valere vient, tout agité de ce qu'il vient de voir ; Celimene, conformément aux ordres de sa Mere, lui fait des remerciemens, que Valere prend pour des outrages, Mad. Argante lui parle pour sa Fille, et lui dit :

De quoi vous plaignez-vous ? mettez-vous à ma place ;
J'ai ma Fille à pourvoir ; que faut-il que je fasse ?
En s'offrant à nos yeux, un riche Ameublement,
Nous promet un Epoux dans le plus tendre Amant ;
Car s'il n'étoit qu'Amant, vous devez nous connoître,

Et

Et ses présens et lui n'auroient qu'à disparoître.

Valere irrité contre Celimene, qu'il croit aussi interessée que sa Mere, lui reproche son infidelité; il soupçonne Frontin d'avoir part à l'affront qu'on vient de lui faire; et le voyant venir, il veut l'obliger à lui découvrir quel est ce Rival insolent qui ose meubler sa Maison.

Frontin subit avec peine cet interrogatoire; il convient qu'il a vû entrer ces meubles dans la maison, et s'en excuse par ces Vers:

Ai-je souffert d'ici que l'on emportât rien?
Je me serois plutôt fait hacher sur la porte,
Que d'en laisser sortir un clou; mais on aporte;
J'ouvre les deux battans.

Valere transporté met l'épée à la main; Frontin apelle au secours. Araminte vient; Valere chasse Frontin, prêt à tout découvrir. Valere s'excuse du mieux qu'il peut auprès d'Araminte; Marton le croyant convaincu, lui reproche vivement son infidelité. Valere ne sçachant plus que répondre, prie Araminte de souffrir qu'il parle pour la derniere fois à Celimene, et lui promet que s'il

Digitized by Google

la Fille parle comme la Mere, toute son amitié va tourner en mépris. Marton est chargée d'aller prier Celimene de venir: Marton répond à cet ordre avec ses vivacités ordinaires; elle obéit pourtant.

Araminte prie Valere de lui ouvrir son cœur; Valere apuye sur l'affront qu'un inconnu lui fait chés lui.

Marton revient sans avoir rien obtenu de Mad. Argante; Valere en est si irrité, qu'il sort pour se vanger du Rival inconnu.

Araminte se reproche d'être allé trop loin, et finit ce second Acte par un dessein formé de rendre le calme au cœur de Valere.

ACTE III. *Frontin* et *Marton* commencent ce dernier Acte. Frontin est chargé par Valere de découvrir son Rival. Marton lui remet entre les mains un Billet, qui doit calmer la colere de son Maître. Mad. Argante et Celimene paroissent au fond du Theatre; Frontin qui les aperçoit, dit à Marton de le seconder dans le dessein qu'il a de décrier Valere dans l'esprit de Mad. Argante; cette derniere persuadée que Marton lui a dit vrai, quand elle lui a fait entendre que Valere n'est pas riche, congé-

Digitized by Google

congédie Marton et Frontin, et leur promet sa protection qu'ils lui demandent.

Celimene, piquée du personnage qu'elle joüe malgré elle, dit à sa Mere qu'elle ne peut plus le soûtenir, et que pour recouvrer sa gloire, elle doit abandonner et la maison de Valere et les meubles deshonorans dont on a enrichi son Apartement. Mad. Argante touchée de la vertu de sa Fille, ouvre enfin les yeux, et consent à la laisser maîtresse de son choix.

Valere vient parler à Celimene pour la derniere fois, il persiste à l'accabler d'injures, Celimene n'en veut pas entendre davantage, et le quitte, après lui avoir protesté qu'elle ne sortira pas de sa maison qu'elle ne se soit justifiée. Valere se reproche plus que jamais l'infidelité qu'il a faite à une Epouse aussi fidelle, et aussi digne d'être aimée que la sienne.

Araminte vient sçavoir de Valere, s'il est content de Celimene; cette Scene est remplie de tendres protestations de la part de Valere, et de satisfaction de la part d'Araminte.

Frontin aporte à Valere une Lettre. Cette Lettre est la même que Marton

lui a donnée, pour remettre l'esprit de son Maître dans une douce situation. Elle est censée partir de la main d'une Dame inconnuë, qui lui offre tout ce qu'il peut esperer de plus avantageux du côté de l'Amour et de la Fortune. Valere résiste à des offres si éblouïssantes, il en fait un sacrifice à Araminte, qui par là est convaincuë de la sincerité de son repentir. Celimene vient remettre entre les mains de Valere les meubles précieux qui l'ont rendu jaloux; il rend justice à sa vertu.

Leandre vient annoncer à Mad. Argante qu'elle a gagné son procés, et qu'elle est rétablie dans tous ses biens; comme il veut s'en retourner à Lyon, Celimene l'arrête, et lui offre sa main, conformément au pouvoir que sa Mere lui en a donné; Valere porte envie au bonheur de ces Amans, et n'oseesperer d'être heureux à son tour; Araminte lui dit qu'il a reparé ses erreurs passées, par le genereux refus qu'il vient de faire des offres avantageuses qu'on lui a faites dans un Billet qui ne peut être acquitté, dit-elle, que par elle-même; elle le prie d'excuser cet heureux stratagême, inspiré par l'Amour; elle lui aprend la mort de son Oncle, et finit par ces Vers :

Le

Le sort à pleines mains sur nous vient de répandre
Les biens que tôt ou tard nous devions en attendre :
Mais pour moi le plus grand et le plus cher de tous
C'est d'avoir regagné le cœur de mon Epoux.

La Piece est suivie d'un Divertissement qu'Araminte a fait préparer pour célébrer sa réünion avec son Epoux ; voici deux Couplets du Vaudeville :

Un Paysan.

L'Amour a fait cette loi
Entre ma Glaudaine et moi ;
Le jour nous nous chantons poüille,
La nuit vient nous accorder.
L'Amour veut qu'on ne se broüille
Que pour se raccommoder.

Au Parterre.

Vous nous grondez quelquefois ;
Daignez radoucir vos voix ;
Ce seul plaisir nous chatoüille ;
Puissiez-vous nous l'accorder !
Trop heureux qui ne se broüille,
Que pour se raccommoder !

Le

Le 12 de ce Mois, les Comédiens François donnerent la premiere representation de trois Piéces nouvelles, chacune en un Acte, precedées d'un Prologue, et faites par trois Auteurs differens; le Prologue et la premiere sous le titre du Rival *Secretaire*; le Prologue du même Auteur a été fort aplaudi. La seconde intitulée, l'*Accommodement imprévû*, et la troiziéme *L'Heure du Berger*. Ces trois petits Poëmes sont terminés par un très joli divertissement et par un Balet très ingenieux et bien executé, composé par M. Dangeville, de l'Académie Royale de Musique; les Airs à chanter et la Symphonie, simple, vive et naturelle, qui ont été fort goûtés sont de M. *Favre*, premier Violon de l'Orchestre de l'Opera.

Nous n'entreprendrons pas de donner un détail circonstancié de chacune de ces Pieces et le Lecteur ne doit pas nous en sçavoir mauvais gré. La derniere cependant finit heureusement et presente un très riant Tableau. L'Heure du Berger personnifiée sous la figure de la Dlle *Dangeville* est prête à fraper sur le timbre, dans l'instant que la Dlle *Baron des Brosses*, Mere de la Dlle *Poisson* en Bergere, interomp la déclaration que son Amant lui fait à ses genoux. La Dlle *Conel* en amour, n'a pas peut contribué à augmenter les graces et les images agréables de ces représentations.

A leur retour de Fontainebleau, les Comédiens qui y avoient suivi la Cour representerent avec leurs Camarades, sur le Théatre François le 17 de ce mois la Tragédie du Comte d'*Essex* dont le Sr. *Sarrazin* joua le principal rôle; furent joüés par ceux d'*Elizabeth* et de la Duchesse et par les Dlles du Mesnil et Conel. Ils ont joué ensuite

suivie la mort de Pompée, dont les principaux rôles de Cesar, de Ptolomée, d'Achorée, de Cornelie et de Cléopatre sont joués par les Sieurs *Dufresne*, *Grandval* et le Grand, et par les Dlles *du Mesnil* et *Grandval*.

On a aussi vû sur le même Théatre la Comédie de *Dom Japhet d'Armenie*, qu'on avoit jouée à la Cour devant Monseigneur le Dauphin. Toutes ces Piéces sont parfaitement bien representées. Cette derniere est ornée d'une course de Taureaux avec Cavalcade, Fanfares &c. dont l'execution fait un Spectacle qu'on voit avec plaisir.

Les mêmes Comédiens ont reçû une Comédie en Vers et en cinq Actes, de M. *Piron* qui a pour titre *La Métromanie*.

Le 22, les Comédiens Italiens firent l'ouverture de leur Théatre depuis leur retour de Fontainebleau, par la Comédie nouvelle intitulée *La* **** suivie d'un divertissement Chinois, et de la petite Piéce de *Momus corrigé* avec un divertissement nouveau très bien executé.

Ils donnerent le 25 la premiere representation d'une Comédie nouvelle en Vers et en trois Actes, sous le titre de *la Gouvernante*, qui fut favorablement reçûë du Public. La Dlle *Silvia* y joue le principal rôle avec la précision et l'intelligence que tout le monde lui connoît.

Nous sommes contraints de renvoyer au prochain Mercure l'Analyse de l'Opera de *Castor et Pollux*, faute de place. On en cessera les representations le mois prochain pour reprendre *Persée* et *Athys* ensuite.

Digitized by Google

NOUVELLES ETRANGERES.

DE TURQUIE ET BARBARIE.

SElon quelques Lettres de Constantinople, le Peuple y a paru fort irrité de la prise d'Oczakow, et il y a eû une espece d'émeute. Toutes les Bouriques de la Ville ont été fermées, la plupart des Habitans s'étoient munis de pain pour plusieurs jours; la populace ayant tiré du Bagne, Lieu où l'on met les Esclaves, deux Officiers Moscovites qui y étoient détenus, leur a tranché la tête, et la sédition auroit eû peut-être des suites plus fâcheuses si on n'eût apaisé les mutins par la déposition du Grand Visir.

Achmet Bey, cy-devant Comte de Bonneval, fut fait le 9. Septembre, Pacha a trois queues, et partit le 15 pour le Camp du Grand Visir

Le Kan des Tartares qui avoit été relegué à Rhodes, a été de nouveau revêtu de cette dignité.

Le 3 Septembre on pendit à Constantinople le Gürtchy Bachy, ou Chef des Peliciers, qui étoit fort riche et qu'on soupçonnoit avoir de grandes liaisons avec Osman Kiaya du Grand Visir qui a été décapité.

Le bruit court qu'Ismaël Pacha et Dgianum Godgia, sont rapellés de leur exil et qu'ils ne tarderont pas à paroître à Constantinople.

On assure que le General Lescy est sorti de la Crimée, en ayant été repoussé par le Pacha de Caffa, que sa retraite s'est faite dans un grand désordre et qu'il a perdu beaucoup de monde.

On

Digitized by Google

On a apris de Barbarie qu'il y avoit eû au commencement du mois d'Octobre un combat sanglant entre les Troupes de Muley Abdalla et celles de Muley Lariba, et que le premier ayant remporté une vicoire complette, avoit obligé l'Usurpateur de prendre la fuite.

Les mêmes avis portent qu'un Maure, qui depuis plusieurs années vivoit seul dans une espece d'Hermitage, avoit suivi l'exemple de celui qui, après avoir mené la même vie, s'étoit fait ouvrir il y a quelque temps les portes de sainte Croix et avoit enlevé les richesses du Gouverneur et des principaux Habitans; qu'à la tête d'un grand nombre de vagabonds, il faisoit des courses dans le Pays, mettoit les Habitans de la Campagne à contribution, et qu'il avoit pris le titre de Roy de Taridante.

De Russie.

Les Ouvrages que le Comte de Munich avoit ordonné d'ajouter aux Fortifications d'Oczacow doivent être achevés et l'on se flatte d'autant plus de pouvoir conserver cette Place, qu'on a reçû la confirmation de la nouvelle de la prise de Kimburn, qui en est à quelque distance, et dont la Garnison composée de 300. Turcs, s'est retirée à l'aproche du détachement que le Comte de Munich avoit envoyé pour obliger le Gouverneur de se rendre.

Selon les Lettres du General Lescy, *Donduk Ombro*, Kan des Calmouques, Tributaires de S.M.Cz. n'ayant pas executé la seconde Expedition qu'il avoit promis d'entreprendre contre les Tartares du Cuban, ces derniers, au nombre de plus de 20. mille, ont repassé le Fleuve du Cuban, et ont fait

une

Digitized by Google

une irruption dans les Provinces voisines du Tanaïs, où ils ont pillé et brûlé 30. Villages des Cosaques, et fait près de 6. mille prisonniers.

On a reçû avis en dernier lieu que les Ministres Plénipotentiaires qui assistent de la part de la Czarine au Congrès de Niemirow, ayant fait sçavoir à S. M. Cz que ceux de Sa Hautesse avoient déclaré qu'ils ne pouvoient continuer la négociation, à moins que la Cour de Pétersbourg et celle de Vienne ne consentissent de restituer les Places dont les Moscovites et les Impériaux se sont emparés, la Czarine a envoyé ordre au Comte Wolinski, au Baron de Schafirow et à M. de Neplief, de se retirer du Congrès, si on ne recommençoit les Conférences avant le premier de Novembre.

On assure que les Comtes d'Ostein et de Welseck, et M. Dahlman, Ministres Plénipotentiaires de l'Empereur, ont reçû un pareil ordre de S. M. I.

Comme on ne doute point que le Congrès ne soit rompu, on est occupé aux préparatifs de la Campagne prochaine. L'utilité qu'on a tirée des Praames et des doubles Chaloupes pendant cette Campagne, a déterminé la Czarine à ordonner qu'on en construisît 150. nouvelles pour renforcer son Escadre sur la Mer Noire. Ces Bâtimens qui ne portent que deux Canons et dont on ne pouroit se servir en pleine Mer, parce qu'ils ne sont pas assés forts pour résister à une tempête, sont d'un usage très commode sur les Côtes de la Crimée, lesquelles ont très-peu de fond, et ne prenant presque point d'eau, ils peuvent toujours côtoyer la terre et se tenir hors de la portée du Canon des Vaisseaux de guerre.

DE POLOGNE.

Digitized by Google

DE POLOGNE.

ON aprend du commencement de ce mois, que les Ministres Plénipotentiaires qui assistoient de la part du Grand Seigneur au Congrès de Niemirow, ayant reçû ordre de S. H. de rompre toute négociation et de déclarer aux Ministres de l'Empereur et à ceux de la Czarine, que leur Maître avoit pris le parti de recouvrer par les Armes les Places que ces deux Puissances refusoient de lui restituer, ils envoyerent le 14. Octobre leur premier Interprete à ces Ministres pour leur donner part des résolutions de la Porte. Ils dépêcherent en même temps un Courier au Grand General de la Couronne, pour lui porter une Lettre par laquelle le Grand Visir le remercie des honneurs qui leur ont été rendus, et de l'attention qu'il a eûë de leur procurer toutes les commodités qu'ils pouvoient desirer.

Les Interpretes des Ministres Plénipotentiaires de l'Empereur et de la Czarine, eurent les jours suivans quelques conférences avec ceux des Ministres Turcs, et ils leur firent diverses propositions pour engager le Reys Effendi à renoüer la négociation, mais les ordres de la Porte étoient si précis, qu'il n'a pû se dispenser de s'y conformer, et le 19. il partit avec les autres Ministres Plénipotentiaires du Grand Seigneur sous l'escorte d'un détachement de Troupes Polonoises qui a dû les conduire jusques sur les Frontieres de Etats de Sa Hautesse.

D'ALLEMAGNE.

LEs Troupes, sous les ordres du Comte de Kevenhuller, composées d'environ 20000. hommes lorsqu'il tenoit Widdin bloqué, s'étant trouvées

trouvées réduites à 7 ou 8000. depuis que le Comte de Seckendorf lui a donné ordre d'envoyer quatre Regimens d'Infanterie et sept de Cavalerie au Général Wallis, les Troupes Turques qui étoient assemblées dans la Valachie ont voulu profiter de cette diversion.

Le 28. du mois de Septembre dernier 16000. hommes de ces Troupes passerent le Danube dans un grand nombre de Saïques, et ayant débarqué près de l'endroit où le Timock se jette dans ce fleuve, ils travaillerent à construire deux Ponts sur le Timock.

Dès que le Comte de Kevenhuller fut averti de l'aproche des Ennemis, il détacha six Compagnies de Grenadiers et un Bataillon du Regiment du Prince Charles de Loraine, sous les Ordres de M. Helefreich, Colonel Commandant de ce Regiment, pour les reconnoître, et il fit occuper en même temps par plusieurs Compagnies de Grenadiers et de Carabiniers un Bois voisin du Lieu où les Turcs construisoient un de leurs Ponts

M. Helfreich, avant que ce Pont fût achevé, attaqua un Corps de Janissaires qui soûtenoit les travailleurs, et après un feu très vif de part et d'autre, il obligea les Ennemis d'abandonner leur ouvrage, mais ceux-ci qui avoient fini leur autre Pont, passerent le Timock, et M. Helfreich fut obligé de se retirer pour n'être pas envelopé.

Les Turcs dans le dessein de lui couper le chemin ainsi qu'aux Gardes avancées des Imperiaux, firent defiler sur leur gauche beaucoup de Troupes qui tenterent inutilement de franchir quelques Marais. Comme leurs differens mouvemens ne laisserent au Comte de Kevenhuller au-

cun

cun lieu de douter qu'il ne se disposassent à l'attaquer dans son Camp, il fit sortir ces Troupes de leurs lignes, et ayant marché en ordre de Bataille contre les Ennemis, il s'arrêta à quelque distance d'une Forêt dans laquelle étoit postée une partie de leurs Troupes.

Lorsqu'ils virent que le Comte de Kevenhuller faisoit alte, il s'avancerent en bon ordre et à petits pas, contre leur coutume, et vers les deux heures après midy ils attaquerent les Imperiaux par divers endroits. Le Combat dura jusqu'au soir, mais ces derniers se défendirent avec tant de valeur qu'ils ne pûrent être entamés, et que les Turcs repasserent le Timock, après avoir perdu beaucoup plus de monde que les Allemans.

Les Troupes Saxones se sont extrémement distinguées dans cette action. La necessité dans laquelle le Comte de Kevenhuller avoit été de faire agir toutes ses Troupes, l'ayant obligé de ne laisser que peu de monde dans son Camp pour le garder, un détachement des Ennemis y entra pendant le Combat, pilla les bagages, et massacra les malades qui étoient restés dans le Camp.

Le Comte de Kevenhuller, qui étoit demeuré pendant la nuit sur le champ de Bataille avec toutes ses Troupes, ayant jugé par les nouveaux mouvemens que les Turcs firent le lendemain à la pointe du jour, qu'ils avoient dessein de l'attaquer une seconde fois, il prit la résolution de se retirer avant qu'ils s'emparassent de ces défilés.

On a reçû avis que la nuit du 1. au 2. d'Octobre, l'Officier Turc qui commandoit dans Usitza, avoit rendu la place aux Imperiaux

riaux après un Siege de huit jours ; qu'on avoit accordé à la garnison la même Capitulation qu'à celle de Nissa, et qu'elle avoit été conduite par une escorte jusqu'à Vicegrad.

Le Prince Hereditaire de Modene, qui malgré la Saison avancée a voulu rester à l'Armée, s'est trouvé à ce Siége dans toutes les attaques, et il y a donné des preuves de la plus grande intrepidité. L'une des manches de son habit a été emportée d'un coup de Fauconeau, et un Grenadier a été tué près de lui à l'attaque du chemin couvert.

Depuis que les Turcs se sont emparés du poste de Piros, ils brûlent et ravagent tous les environs.

Les Commandans des divers détachemens que le Comte de Seckendorf avoit envoyés pour reconnoître les environs d'Usitza, lui ayant donné avis que la garnison ne pouroit faire une longue resistance, et sur cette nouvelle, ce Général ayant chargé le Colonel Lentulus de former le Blocus du Fort, ce Colonel l'investit le 21 Septembre. Il fut joint peu de jours après par le Comte de Wallis, Lieutenant Fedt-Maréchal, et par le Prince de Waldeck, le Comte de Schulembourg, et M. Lorsner, Majors Généraux, qui se rendirent devant Usitza avec trois brigades d'Infanteries, parce que le bruit s'étoit répandu que les Turcs paroissoient se disposer à donner du secours aux assiegés.

Le 26. le Comte Philippi lequel en conséquence des ordres du Comte de Seckendorf avoit fait marcher douze Bataillons, pour renforcer les Troupes du Blocus, alla au Camp afin d'en examiner la situation, et il ordonna qu'on commençât à établir les Batteries. Plusieurs

sieurs Espions ayant confirmé que les Ennemis persistoient dans la resolution de tâcher d'obliger les Imperiaux de lever le Siége, et qu'ils devoient le 29, passer la Riviere de la Drina, le Comte de Seckendorf fit avancer le 28, tous les Grenadiers de son Armée jusqu'à Possega, pour disputer aux Turcs le passage de la riviere. Le même jour il se rendit au Camp des assiégeans, et le lendemain il reconnut les dehors d'Usitza et les differens chemins par lesquels le secours que les assiégés attendoient, pouvoit arriver.

On commença le 30 à tirer contre la Forteresse, et quelques pieces de Canon, qu'on avoit conduites la veille à 200 pas de la porte, firent tout l'effet qu'on pouvoit desirer. Le Comte de Seckendorf jugeant que le feu de son Artillerie avoit dû jetter l'épouvante parmi les assiégés, et esperant achever de les intimider, il fit preparer les échelles et les autres machines necessaires pour donner l'assaut. Il donna ordre en même temps à huit Compagnies de Grenadiers de se tenir prêtes à commencer l'attaque. Le soir on lui amena cinq Rasciens qui s'étoient échapés de la Forteresse en descendant avec des cordes le long du rempart, et qui l'assurerent qu'il n'y avoit que 200. hommes de Garnison dans Usitza. Ils ajouterent que derriere la premiere porte de la Forteresse étoit une seconde porte de fer, barricadée avec un grand nombre de pierres, et leur raport engagea le Comte de Seckendorf à faire avancer vers la palissade une piece de Canon, afin de s'en servir en cas de besoin pour abattre la porte.

Le 1. Octobre à la pointe du jour, comme les assiégés, malgré les préparatifs auxquels on avoit

avoit travaille pour escalader la Forteresse, parurent vouloir continuer de se défendre, M. Marchal Colonel, reçût ordre d'attaquer la porte avec quatre Compagnies de Grénadiers, et le Comte de Seckendorf fit marcher le Prince de Waldeck avec quatre Bataillons, Tambour battant et Enseignes déployées, vers la palissade. Le Comte de Konigseg fut posté avec quatre Compagnies de Grénadiers auprès de la principale batterie. On distribua les Rasciens en differens endroits, afin de pouvoir former en même temps plusieurs attaques, et les Charpentiers s'avancerent pour enfoncer la porte à coups de hache.

Toutes ces dispositions étant faites, les Troupes monterent à l'assaut, et quoique les Ennemis qui bordoient les remparts fissent un feu continuel, les Charpentiers ayant à leur tête un détachement du Régiment de Maximilien Staremberg, commandé par un Lieutenant, abattirent la premiere porte. Les Turcs firent rouler une si grande quantité de pierres du haut des remparts, que les Charpentiers ne purent arriver à la seconde porte, et qu'ils furent obligés de se retirer.

Alors on résolut de se servir de la piece de Canon qu'on avoit fait aprocher de la palissade, mais les Ennemis aporterent tant d'obstacles qu'on ne pût en faire aucun usage, et qu'il fallut remettre au lendemain la continuation de l'Attaque.

Toutes les Troupes étoient restées dans leurs postes, et elles se tenoient prêtes à retourner le jour suivant à l'Assaut, lorsqu'un Soldat de la Garnison cria en Langue Rascienne aux Gardes avancées des Assiégeans, que si les Impériaux

étoient

Digitized by Google

loient dans la résolution de ne point donner de quartier aux Assiegés, ceux-ci se défendroient jusqu'à la derniere extremité. Ce discours ayant été raporté au Comte de Seckendorf, il envoya un Interprete Rascien pour assurer la Garnison qu'il étoit disposé à lui accorder une Capitulation honorable.

Au premier signal que fit cet Interprete, lorsqu'il arriva près de la porte de la Forteresse, il parut un Turc, qui après avoir écouté la proposition dont le Rascien étoit chargé, lui fit réponse que pourvû que les Assiégeans voulussent cesser les hostilités, les Assiegés discontinueroient les leurs, afin qu'on pût convenir des articles de la Capitulation.

Le Comte de Seckendorf fit partir aussitôt l'Interprete Imperial pour annoncer au Gouverneur d'Usitza qu'on suspendroit les actes d'hostilité, si en attendant que les articles de la Capitulation fussent reglés, il vouloit envoyer deux ôtages, ce qui fut executé le lendemain au matin.

On est convenu par la Capitulation que toutes les marques d'honneur qui avoient été accordées à la Garnison de Nissa, le seroient à celle d'Usitza en consideration de la défense qu'elle avoit faite; qu'ainsi il lui seroit permis de sortir de la Forteresse avec armes et bagages; que les Officiers et les Soldats pouroient emmener leurs femmes, leurs enfans et leurs esclaves, excepté ceux qui professoient la Religion Chrétienne; qu'on leur fourniroit le nombre de chariots et de chevaux necessaires pour transporter leurs malades, leurs blessés et leurs effets; qu'immédiatement après que la Garnison seroit sortie d'Usitza, elle seroit conduite à Vicegrad sous

Digitized by Google

une escorte de trente Cavaliers qui auroient soin que cette Garnison ne reçût aucun préjudice sur la route ; que de son côté elle seroit obligée de laisser un de ses principaux Officiers en ôtage pour sûreté du retour de l'escorte.

On a reçû avis que 18000. Hommes des Troupes Ottomanes avoient formé le Blocus de Nissa, et avoient coupé tous les canaux qui portent de l'eau dans la Ville ; que le Pacha qui est à la tête de ce Corps, ayant sommé le Gouverneur de se rendre, et lui ayant offert la même Capitulation que les Imperiaux avoient accordée à la Garnison Turque, lui avoit donné dix jours pour se déterminer sur le parti qu'il prendroit, et qu'il l'avoit menacé de ne faire aucun quartier aux Assiegés, si, après le temps prescrit, ils s'obstinoient à se défendre.

On a apris depuis que les Turcs avoient emporté d'assaut un Fort près d'Orsova, et qu'un Bataillon du Regiment de Wolfenbuttel, qui étoit en garnison dans ce Fort, avoit été passé au fil de l'épée.

Selon les derniers avis de l'Armée, le bruit y étoit répandu au départ du courier, que la Garnison de Nissa manquant d'eau depuis que les Turcs avoient coupé les canaux des environs, le General Doxat avoit été obligé de rendre la Place, et que le 22. Octobre il en étoit sorti, après avoir obtenu la même Capitulation qui avoit été accordée dernierement aux Turcs par le Comte de Seckendorf.

Les frequentes courses que font dans la Servie Imperiale les Partis de l'Armée Ottomane, dont quelques uns se sont avancés jusqu'à deux lieuës de Belgrade, ont jetté une telle épouvante parmi les Habitans de cette Province, que la plûpart

Digitized by Google

part ont pris la fuite avec leurs principaux effets.

L'Empereur ayant envoyé ordre au Comte de Seckendorf de se rendre à Vienne, ce Feldt-Maréchal y arriva le 28. Octobre de l'Armée, dont il a remis le Commandement au Comte Philippi; peu d'instans après son arrivée, et dans le temps qu'il se disposoit à aller rendre ses respects à l'Empereur, un Chambelan de la Clef d'or lui annonça de la part de S. M. I. qu'Elle ne pouvoit lui donner audience. Le Conseil Aulique de Guerre envoya le lendemain à ce General un Memoire contenant plusieurs articles, sur chacun desquels l'Empereur lui ordonnoit de répondre positivement, et ses réponses n'ayant pas paru satisfaisantes, le Conseil lui fit sçavoir que S. M. I. vouloit qu'il gardât les arrêts dans sa maison.

Le 3. de ce mois vers sept heures du soir après un Conseil qui se tint en presence de l'Empereur, et dans lequel il fut résolu de s'assurer plus particulierement de la personne du Comte de Seckendorf, le Major de Vienne, accompagné d'un Capitaine, d'un Sergent, de deux Caporaux et de douze Fusiliers, se rendit à l'Hôtel de ce Feldt-Maréchal, et ayant posté des Gardes aux portes, il lui déclara que l'intention de l'Empereur étoit que non-seulement il demeurât aux arrêts chez lui, mais encore qu'il fût gardé à vûë dans sa chambre, et qu'il ne parlât à personne qu'en présence de l'Officier qui seroit chargé de le garder. Le Major avant que de se retirer, passa dans l'apartement de la Comtesse de Seckendorf, à laquelle il dit qu'elle pouvoit tenir compagnie au Comte son époux, si elle le souhaitoit, mais que l'Empereur ne lui accor-

Digitized by Google

doit cette liberté qu'à condition qu'elle ne sortiroit point de la chambre du Feldt-Maréchal. La Comtesse de Seckendorf alla aussitôt se renfermer avec son époux.

Outre l'Officier qui garde le Comte dans sa chambre, il y a toujours dans l'anti-chambre trois Soldats en faction, la bayonette au bout du fusil, et personne n'est introduit dans l'appartement à l'exception d'un Secretaire et de deux domestiques, qui sont gardés chacun par deux Soldats.

Les principaux Commissaires que l'Empereur a nommés pour examiner l'affaire du Comte de Seckendorf, sont le Comte de Konigseg, le Comte Palfi, le Comte Jorger, et le Comte Olivier de Wallis.

La nouvelle de la prise de Nissa par les Turcs a été confirmée, et on a apris que la Garnison en étoit sortie le 22. avec armes et bagages, mais qu'elle avoit été obligée de laisser dans la Place toutes les munitions de bouche et de guerre, et 16. pieces de Canon que les Imperiaux y avoient fait conduire. Cette Garnison, composée de quatre Bataillons, a été escortée jusqu'à Vipalanka par un détachement de 3000. Turcs, qui à leur retour ont pillé et brulé tous les Villages par lesquels ils ont passé.

Le Ministre qui réside à Ratisbonne de la part de l'Electeur de Cologne comme Grand-Maître de l'Orde Teutonique, a protesté de la part de ce Prince contre l'élection du nouveau Duc de Curlande, et il a presenté à la Diette un Memoire dans lequel l'Electeur de Cologne entreprend de prouver les droits de l'Ordre Teutonique sur les Duchés de Curlande et de Semigale, qu'il prétend devoir retourner à cet Ordre,

Digitized by Google

dré, puisque la Maison de Ketler est éteinte.

L'Electeur de Cologne prie l'Empereur et les Etats de l'Empire dans ce Memoire, de concerter les mesures qu'il est à propos de prendre, afin de procurer la réunion de ces deux Duchés à l'Empire. Il ajoûte qu'il compte d'autant plus sûr les soins de S. M. I. à cet égard, qu'elle s'est obligée par l'article dixiéme de la Capitulation qu'elle a signée à son Election, de réünir au Domaine de l'Empire tout ce qui en a été détaché, de faire une recherche exacte de tous les Fiefs qui en ont été alienés, et particulierement d'accorder sa protection aux Chevaliers de l'Ordre Teutonique et de celui de Saint Jean de Jerusalem, pour les faire rentrer dans les biens dont ils ont été injustement dépossedés.

ITALIE.

LEs difficultés qui retardent l'accommodement de la Cour de Rome avec celle de Lisbonne n'ont pû encore être levées, et l'on doute que cet accommodement puisse être conclu tant que S. M. P. persistera à vouloir que la dignité de Cardinal soit toujours attachée à celle de Patriarche de Lisbonne.

Le 17. Octobre dernier, les Armes du Duc de Loraine, Grand Duc de Toscane furent placées sur la porte du Palais de Florence à *Campo Marso*.

On a apris de Venise qu'un Vaisseau de 32. pieces de Canon et de 140. hommes d'équipage, que des Marchands de cette Ville avoient envoyé charger du bled sur la côte d'Albanie, y avoit été attaqué par un Bâtiment Turc de Dulcigno, qui ayant pris le Pavillon de Cor-

Digitized by Google

saire de Barbarie profita du temps que le Capitaine et les Officiers étoient à terre pour l'attaquer. Le Pilote et l'équipage, après s'être défendus le plus long-temps qu'il leur fut possible, étoient prêts de se rendre, lorsqu'ils furent secourus par le Capitaine du Golfe qui croise avec quelques Galeres dans la Mer Adriatique, et qui, attiré par le bruit du Canon, délivra le Bâtiment Venitien et coula à fond celui de Dulcigno, dont la plus grande partie de l'équipage fut noyée.

Comme il pouroit arriver que dans d'autres occasions les Vaisseaux n'auroient pas le bonheur d'être secourus aussi à propos par le Capitaine du Golfe, le Sénat a résolu d'augmenter le nombre des Vaisseaux destinés à empêcher que la navigation des Venitiens ne soit troublée dans la Mer Adriatique.

Tous les préparatifs, auxquels l'Electrice Palatine Doüairiere faisoit travailler dans l'Eglise Collegiale de Saint Laurent de Florence étant achevés, on y celebra au commencement de ce mois pour le repos de l'ame du feu Grand Duc un Service solemnel, après lequel l'Archevêque de Pise, qui y officia Pontificalement, fit les Absoutes, étant assisté dans cette ceremonie par les Evêques de Pistoye, de Saint Minien, de Fiezole et d'Arezzo. L'Eglise tenduë de noir jusqu'à la voute, étoit éclairée avec beaucoup de magnificence, et on avoit élevé dans la Nef un Catafalque représentant un Temple dans le goût des anciens Romains. Quatre Statuës qui soûtenoient une Urne, et par lesquels on avoit voulu désigner les Villes de Florence, de Sienne, de Pise et de Pistoye étoient placées au milieu du Temple.

On compte que le nouveau Grand Duc n'entretiendra

Digitized by Google

tretiendra que 5000. hommes de Troupes, qui seront repartis en trois Regimens, dont deux seront composés d'Allemands, et un de Soldats levés en Toscane.

Les Lettres de Modene marquent qu'en consequence des dispositions contenuës dans un papier cacheté que le Duc de Modene avant son départ d'Italie avoit deposé entre les mains du Comte Bellencini, la Princesse Benedictine Ernestine d'Est a pris la Régence des Etats de Modene aussi-tôt après la mort du feu Duc, et que le Conseil de Régence est composé du Marquis Rangoni, du Comte Bellencini, et de M. Jacobacci.

Les Lettres de Malthe du 20. du mois dernier portent qu'un Pinque Barbaresque de 70. hommes d'équipage étant sorti dernierement du Port de Tunis pour aller en course, et le Conseil de la Religion ayant reçû avis du départ de ce Bâtiment, le Grand-Maître a fait armer avec une extrême diligence deux Galeres dont il a donné le commandement au Chevalier Delci, neveu de l'Archevêq. d'Rhodes, Nonce du Pape auprès du Roi de France. Ce Chevalier, le lendemain du jour qu'il partit pour donner la chasse à ce Pinque, le rencontra et s'en empara. Il y avoit sur ce Bâtiment douze Pierriers et onze Canons dont neuf étoient montés sur leurs affuts. On n'y a trouvé que 45. Turcs et quatre Esclaves Chrétiens, parce que le Capitaine qui est un Renegat Provençal, avoit fait embarquer quelques jours auparavant le reste de son équipage dans son Caïque pour aller enlever un Bâtiment à la côte. Comme ce Caïque a dû essuyer une violente tempête, on soupçonne qu'il est allé échoüer à la côte de Sicile.

Digitized by Google

Les Esclaves Chrétiens, qu'on a remis en liberté, sont un Provençal, un Calabrois, un Sicilien, et un Venitien.

Le Chevalier Delci, en se rendant maître du Pinque Barbaresque, a repris un petit Bâtiment Sicilien, dont ce Pinque s'étoit emparé, et qui étoit chargé de cent salmes de bled destinées pour la Garnison de Messine, et ce Bâtiment avec sa charge a été rendu au Capitaine qui s'étoit sauvé avec son équipage pour ne pas tomber entre les mains des Corsaires. Dans le combat, il n'y a eu qu'un Matelot blessé legerement du côté des Malthois, et de celui des Turcs il y a eu un homme de tué et trois de blessés.

Les Lettres de Genêve du 29. du mois dernier marquent que le Comte de Lautrec, nommé par le Roy de France pour travailler de concert avec les Députés des Cantons de Zurich et de Berne à rétablir la tranquillité dans cette Ville, y arriva le 18. Il fut reçû à quelque distance de la Ville par quatre des principaux Magistrats que le petit et le grand Conseil avoient envoyés au-devant de lui, et à son entrée il fut salué de quarante coups de Canon.

Malgré les instances faites par M. de la Closure, Resident de S. M. T. C. et par les Deputés des Cantons de Zurich et de Berne pour que la garde de la Ville fût remise à la Garnison avant l'arrivée du Comte de Lautrec, les Habitans n'ont point voulu jusqu'à present y consentir.

M. de la Closure a fait imprimer le Memoire qu'il fit distribuer le 24. Septembre à l'occasion du délai que quelques Compagnies Bourgeoises apportoient à accepter la médiation du Roy de France. Ce Memoire porte que S. M. T. C. étant sensible aux divisions qui affligent cette Ville,

Digitized by Google

Ville, et ayant vû avec plaisir que les Cantons de Zurich et de Berne y prenoient part, et avoient envoyé des Deputés pour concilier les interêts des differens Corps de la Republique, elle vouloit bien employer sa médiation à ce même effet ; qu'il étoit naturel de penser que tous les Chefs des Compagnies Bourgeoises se seroient fait un devoir capital d'annoncer une nouvelle si interessante à tous leurs Concitoyens, et qu'ils auroient cherché par-là à réparer la faute qu'ils avoient faite de ne pas assembler ces Compagnies, aussitôt après qu'ils avoient eu communication de la Lettre écrite le 4. par M. Amelot ; que cependant quelques-uns des Chefs, au lieu de profiter des Conseils salutaires qu'ils avoient reçû, n'avoient travaillé qu'à persuader au Peuple qu'il seroit dangereux pour la République, que le Roy et les Cantons de Zurich et de Berne, prissent connoissance des differends des Habitans avec les Magistrats et intervinssent pour les faire cesser ; qu'il n'étoit donc pas surprenant que quelques Habitans persistassent encore à former des soupçons également funestes et pour eux en particulier, et pour l'Etat en general, et que par-là les fauteurs des troubles étoient parvenus à leurs fins, qui étoient sans doute d'entretenir une continuelle agitation dans la Ville.

M. de la Closure ajoûtoit dans ce Mémoire, que son devoir l'obligeroit de donner part de toutes ces menées au Roy son Maître, mais qu'il ne s'y détermineroit qu'avec d'autant plus de peine, que S. M. T. C. pourroit changer ses sentimens de bienveillance pour la Ville de Genêve en des sentimens moins favorables, si elle aprenoit que tous les Habitans n'avoient

pas une égale confiance dans ses offres généreuses ; qu'ainsi il exhortoit ceux qui n'avoient pas encore accepté la médiation du Roy de France, à faire les plus sérieuses réflexions sur leurs refus, et à s'assembler incessamment pour déliberer sur l'offre que S. M. T. C. avoit daigné faire à la République, d'employer conjointement avec les Cantons de Zurich et de Berne ses bons offices, pour pacifier les differends qui se sont élevés entre les Magistrats et la Bourgeoisie ; que les intentions de S. M. T. C. sont veritablement dignes d'elle, et conformes à sa grandeur d'ame, à son équité naturelle, et à l'impartialité qu'elle garde dans toutes ses démarches ; qu'elle ne se propose d'autre but que de maintenir cet Etat dans son ancienne Constitution, de conserver aux differens Ordres du Gouvernement leurs droits respectifs, de proteger la liberté du Peuple, et d'assûrer l'indépendance de la République.

Il représentoit en même temps aux Chefs des Compagnies Bourgeoises, que s'ils ne s'étoient faits nommer les Guides de leurs Concitoyens que pour procurer leur bien et leur avantage, et non pour servir les passions et les préjugés, ils ne devoient pas négliger de les guérir de leurs inquiétudes peu fondées, et de leur faire sentir de quel danger il pouvoit être pour eux de ne pas profiter avec empressement des bontés si marquées du Roy de France, et il déclaroit qu'il ne leur donnoit que deux jours pour lui rendre une reponse précise et positive.

M. Galatin, Syndic, qui étoit allé à la tête des Magistrats, que le petit et le grand Conseil envoyerent au devant du Comte de Lautrec, le complimenta à son arrivée, sur le territoire dépendant.

Digitized by Google

dépendant de Genêve, et l'assura que la résolution que S. M. T. C. avoit prise d'employer sa médiation pour faire cesser les troubles, inspiroit aux Magistrats et aux Habitans la plus vive reconnoissance. Il ajoûta que la Ville regardoit comme un nouvel avantage le choix que le Roy de France avoit fait du Comte de Lautrec pour l'employer dans cette médiation. Le Comte de Lautrec répondit que jamais les Ordres du Roy son Maître ne lui avoient fait plus de plaisir que dans cette occasion, et que s'il avoit le bonheur de les executer avec succès, sa satisfaction seroit aussi grande que sa commission lui étoit glorieuse.

M. Galatin et les trois autres Députés des Magistrats étoient accompagnés, de tous les jeunes gens les plus distingués de Genêve, lesquels étoient à Cheval. Cinq Compagnies Bourgeoises étoient en Bataille sur le chemin qui conduit à la Porte par laquelle le Comte de Lautrec arriva, et ce Comte à son entrée dans la Ville trouva le reste de la Bourgeoisie sous les armes, qui formoit une double haye depuis la Porte jusqu'à la Maison de M. de la Closure où il descendit. Il y fût complimenté par les Magistrats, par les Deputés de la Bourgeoisie, et de la part des Députés des Cantons de Zurich et de Berne par leurs Secretaires, qui lui annoncerent que ces Deputés se disposoient à aller eux-mêmes le soir le feliciter sur son heureuse arrivée.

Le Comte de Lautrec s'étant rendû l'après midi à la maison qui lui avoit été préparée, les Bourgeois firent poser une garde à sa porte, et le soir il reçût la visite des Deputés des Cantons de Zurich et de Berne auxquels il promit d'agir de concert

Digitized by Google

avec eux pour rétablir la tranquillité publique par la médiation du Roy T. C. et des deux Cantons.

Le 21, le Comte de Lautrec eût avec ces Députés une premiere conference surles moyens de terminer les differends des Magistrats avec les Habitans. Les 34 Deputés des dix-sept Compagnies Bourgeoises allerent le même jour chés lui pour l'assurer que loin de chercher à perpetuer les troubles de l'Etat, ils désiroient sincerement d'en voir la fin ; que ce n'étoit point par un esprit de révolte, mais sur de très forts griefs, qu'ils avoient pris les armes ; qu'ils étoient prêts à les quitter, dès qu'on leur accorderoit la justice qu'ils demandoient ; qu'ils l'instruiroient des sujets qu'ils avoient de se plaindre ; qu'ils exposeroient leurs raisons dans un Mémoire, et qu'ils esperoient qu'après qu'il en seroit informé, il voudroit bien s'employer à remedier aux abus dont ils se plaignoient.

Il fit réponse que s'ils étoient aussi sincerement disposés à l'union qu'ils le disoient, la meilleure preuve qu'ils pouvoient en donner étoit de quitter les armes, et de faire connoître par cette premiere démarche leur respect pour la Médiation du Roy de France, et la reconnoissance que leur inspiroit la bonté que S. M. T. C. avoit de vouloir prendre interest aux affaires de la République. Ces Deputés lui ont promis que la Bourgeoisie quitteroit les armes, et l'on comptoit qu'elle seroit relevée le 22 Novembre, dans tous les postes qu'elle a occupés depuis le 21 du mois d'Août dernier, par les soldats de la garnison qui recommenceront à monter la garde comme à l'ordinaire.

Quelques jours avant l'arrivée du Comte de Lautrec, M. de la Closure, pour engager la

Bour

Bourgeoisie à remettre à la Garnison la garde de la Ville, avoit envoyé au Petit Conseil un Memoire, qui portoit que celui qu'il avoit fait distribuer le 24. Septembre dernier, ayant déterminé les deux Conseils à déliberer une seconde fois sur l'offre que le Roi T. C. avoit faite de sa Médiation, il s'étoit aperçû avec plaisir, que lorsque les Conseils étoient libres dans leurs Délibérations, et qu'ils n'étoient point intimidés par les émotions populaires, ils sentoient ce qui est veritablement du bien de la Republique, et le saisissoient avec empressement; qu'il avoit rendu compte au Roi son Maître des dispositions des Magistrats et des Habitans, et qu'il avoit lieu de penser que la satisfaction de S. M. T. C. auroit été complette, si la Bourgeoisie avoit marqué son entiere confiance dans une Médiation si avantageuse pour la sûreté de l'Etat, et pour celle des Particuliers, en remettant le soin de la Garde de la Ville au Conseil, et en faisant cesser la Garde Bourgeoise, qui aportoit un obstacle invincible au retour de la confiance reciproque; que c'étoit un préalable indispensablement nécessaire, et sans lequel on ne pouvoit absolument attendre les effets de la Médiation; que la Bourgeoisie persistant dans son illusion sur les avantages de la Republique et sur les siens propres, il auroit été naturel que les Conseils se fussent portés d'eux-mêmes à faire cesser la Garde Bourgeoise; et qu'après avoir représenté aux Citoyens et aux Habitans ce que ceux-ci auroient dû se dire à eux-mêmes, s'ils avoient fait de solides et de judicieuses réflexions, ils auroient pû ordonner aux Officiers de la Bourgeoisie, de ne plus faire monter cette Garde, puisqu'ils

puisqu'ils y étoient autorisés par le concours de tous les Ordres de la Republique dans l'acceptation de la Médiation ; que les deux Conseils auroient rempli à cet égard les desirs du Roi de France, et ceux des Cantons de Zurich et de Berne, et que par là ils auroient dispensé M. de la Closure et les Députés de ces Cantons d'intervenir dans cette affaire ; qu'ils devoient avoir compris par les ordres qu'il avoit reçus du Roi de France, que les intentions de S. M. T. C. étoient qu'il regnât dans cette Ville une telle liberté et une telle sûreté, que les Magistrats et les Citoyens qui s'étoient absentés pussent y revenir sans crainte, afin que les Conseils fussent complets ; qu'ainsi il comptoit que la Garde Bourgeoise prendroit fin incessamment, et que conformément au bon ordre elle seroit relevée par la Garnison ; qu'il n'y avoit pas d'aparence que personne entreprît de s'y oposer, et que M. Amelot ayant assés fait connoître par sa Lettre du 15. du mois de Septembre, que le Roi prenoit sous sa protection tous les Habitans, de quelque Ordre qu'ils fussent, ils ne devoient plus avoir aucun sujet d'inquiétude ; que lorsque toutes choses seroient dans l'ordre convenable, la Ville recevroit de nouvelles marques de la bonté du Roy de France dans tout ce que lui exposeroit le Comte de Lautrec, qui avoit été nommé par Sa M. T. C. pour consommer avec les Députés des Cantons de Zurich et de Berne le grand Ouvrage du rétablissement du bon ordre et de la justice.

Le 23. Octobre les 17. Compagnies Bourgeoises de Genêve s'étant assemblées, leurs Députés leur firent le raport de ce qui s'étoit passé chés le Comte de Lautrec lorsqu'ils étoient allés

Digitized by Google

lés chés lui de la part de ces Compagnies, et ils dirent qu'il ne leur paroissoit pas qu'on pût se dispenser de faire ce qui avoit été demandé au nom du Roy Très-Chrétien et des Cantons de Zurich et de Berne, et de quitter les Armes.

Les Compagnies, après avoir entendu le rapport de leurs Députés, résolurent d'une voix unanime de se conformer à la volonté du Roy de France, et le même jour leurs Détachemens qui faisoient la garde aux Portes et en divers endroits de cette Ville, furent relevés dans leurs postes par les Soldats de la Garnison. Avant que les Compagnies Bourgeoises se séparassent, quatre des Chefs de ces Compagnies demanderent la permission de se démettre de leurs Emplois, et elle leur fut accordée.

Quelques-uns des Habitans, dont ces Compagnies sont composées, proposerent de demander que leurs Députés eussent séance au Grand-Conseil, mais cette proposition fut rejettée, et il fut décidé qu'ils se présenteroient seulement à ce Conseil pour se faire reconnoître.

Depuis que les Bourgeois ont quitté les Armes, toutes les Personnes qui s'étoient retirées à l'occasion des troubles, sont retournées à Genêve.

M. le Comte de Lautrec, Ministre Plénipotentiaire du Roy vers la République de Genêve, s'étant rendu le 2. de Novembre au Conseil, y prononça le Discours suivant.

MESSIEURS,

Dans le déplorable état où votre République étoit réduite, remplie de factions, de troubles et de dissentions, affligée par la division de ses Membres, le Roy mon Maître ne pouvoit vous donner une plus grande marque de son affection, qu'en vous honorant

Digitized by Google

honorant de sa Médiation, c'est dans cette vûë, Mrs, qu'il m'a envoyé auprès de vous. Muni de ses pouvoirs, pour, de concert avec Mrs les Représentans des loüables Cantons de Zurich et de Berne, vos Allíés, vous procurer par les moyens les plus efficaces, dépoüillé de toute prévention et partialité, une Paix sûre et durable, si nécessaire à la conservation de votre Etat. En effet, Mrs, pouvoit-on imaginer que les animosités particulieres et les jalousies secrettes, dont l'excès de l'ambition semble avoir été le premier principe, eussent pû entraîner votre République dans les horreurs d'une guerre civile, après avoir éprouvé pendant l'espace de deux siecles la douceur d'un Gouvernement paisible et tranquille. Il étoit temps, Mrs, que S. M. vous donnât des témoignages éclatans de son extrême bonté; votre Ville étoit sur le penchant de sa ruine. Vous aviez tourné le glaive contre vous-mêmes en déchirant vos propres entrailles, et tout sembloit conspirer votre perte; quelle reconnoissance ne lui devez-vous pas, Mrs? Toujours attentive aux besoins de ses Allíés, elle a compati à vos maux, et s'est empressée à prévenir vos malheurs; il ne falloit pas moins que sa Royale protection pour faire ouvrir les portes de la Justice; le jour le plus brillant va succeder à la nuit la plus tenebreuse. Heureux si dans la commission dont le Roy mon Maître m'a honoré, uniquement occupé des avantages de votre République, à l'aide des Conseils de Mrs les Représentans des loüables Cantons de Zurich et de Berne, mes illustres Collegues, je puis rétablir parmi vos Citoyens l'union et le bon ordre dont ils joüissoient précédemment! Je ne doute pas, Mrs, qu'animés comme vous devez l'être, d'un zelè ardent pour le bien de votre Patrie, vous ne concouriez avec cordialité, par une réconciliation generale, au bon-

heur

Digitized by Google

heur d'une Paix stable et solide, qui puisse rendre à votre Ville, autrefois si florissante, sa premiere splendeur. Je n'ai point oublié, Mrs, la magnifique réception que vous m'avez faite et les honneurs singuliers qui m'ont été rendus en arrivant dans cette Ville; dont j'ai informé exactement le Roy mon Maître. En mon particulier, Mrs, je n'ai point d'expression assés forte pour vous témoigner combien je suis sensible à tant de marques de distinction, ma reconnoissance ne pouvant trouver de comparaison que dans mon parfait et sincere attachement pour votre République.

MORTS DES PAYS ETRANGERS.

ON aprend de Lisbonne, que la nommée *Elizabeth de Saint François*, native de cette Ville, mourut le 4. Octobre dernier à Santarem, âgée de 112. ans.

Gundoacre Poppo, *Comte de Dietrichstein*, Baron de Hollembourg, de Finckenstein, de Dahlsbergh, et de Landscron, mourut à Prague le 8. Il étoit Grand-Prieur de l'Ordre de Saint Jean de Jerusalem, dans le Royaume de Boheme, dans l'Archiduché d'Autriche et dans les Provinces de Moravie, de Silesie, de Carinthie, de Stirie et du Tirol; Commandeur des Commanderies du petit Oëls, de Furstenfeldt et de Melling, dans le même Ordre; Conseiller Privé de l'Empereur; Gouverneur et Grand-Veneur Hereditaire du Royaume de Boheme, et Grand Echanson Hereditairede Carinthie.

Le

Le 26. *Renaud d'Est*, Duc de Modene et de Reggio, Prince de Carpi et de Correggio, de la Mirandole et de Concordia, Seigneur de Frignano, de Carfagnana, de Corraggio, &c. Prince du S. Empire Romain, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'or, mourut à Modene, âgé de 82. ans 6. mois et un jour, étant né le 25. Avril 1655. Il étoit fils de François d'Est, Duc de Modene, &c. mort le 13. Octobre 1658. à l'âge de 48. ans, et de Lucrece Barberin, sa troisiéme femme, morte le 24. Août 1699. à l'âge de 67. ans, laquelle étoit fille de Thadée Barberin, Préfet de Rome, et d'Anne Colonne, Princesse de Palestrine. Il avoit été destiné à l'Etat Ecclesiastique, et il fut créé Cardinal Diacre par Innocent XI. Pape, le 2. Septembre 1686. mais ayant succedé aux Etats de Modene par la mort sans enfans du Duc François II. son neveu, arrivée le 7. Septembre 1694. il remit son Chapeau dans un Consistoire tenu le 29. Mars 1695. et se maria le 11. Fevrier 1696. avec Charlotte Felicité de Brunswich-Lunebourg, morte le 29. Septembre 1710. dans la 40. année de son âge. Elle étoit sœur aînée de l'Imperatrice Doüairiere Guillelmine Amelie, et fille de Jean-Frederic, Duc de Brunswich-Lunebourg-Hannover, mort à Augsbourg, le 18. Décembre 1679. et de Benedictine Henriette-Philippine de Baviere, née Comtesse Palatine du Rhin, morte à Asnieres, près de Paris le 12. Août 1730. Le Duc de Modene a eû d'elle Benedictine Ernestine d'Est, née le 18. Août 1697. fille; François-Marie d'Est, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'or, né le 2. Juillet 1698. à present Duc de Modene et de Reggio, par la mort de son pere, et marié le 21. Juin 1720. avec Charlotte Aglaé d'Orleans, Demoiselle

Digitized by Google

Demoiselle de Valois, née le 22. Octobre 1700. de laquelle il a des enfans. Il vient de faire la campagne en Hongrie en qualité de Volontaire dans l'Armée de l'Empereur contre les Turcs, et s'y est extremement distingué ; Amelie-Josephe d'Est, née le 28. Juillet 1699. non mariée ; Clement-Jean-Frederic Ernest d'Est, né le premier Septembre 1700. Colonel d'un Regiment de Cuirassiers au service de l'Empereur, et mort à Vienne le 12. Avril 1727 et Henriette Marie d'Est, née le 27. May 1702. et mariée le 5. Février 1728. avec Antoine Farnese, dernier de sa Maison, Duc de Parme et de Plaisance, dont elle est demeurée veuve sans enfans le 20. Janvier 1731.

FRANCE.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

LE 15. Octobre, les Peres de S. Lazare celebrerent dans leur Eglise avec beaucoup de solemnité, la Fête de la Canonisation de S. Vincent de Paul, leur Fondateur. L'Archevêque de Paris officia pontificalement le premier jour de l'Octave, et l'Abbé Desjardins, Docteur de Sorbonne et Prédicateur du Roy, prononça le Panegyrique du Saint. Differens Prélats y ont officié aussi les autres jours de l'Octave, et differens Prédicateurs ont prononcé le même Panegyrique. Le 22. la clôture de cette Solemnité fut faite par le Cardinal de Polignac, qui officia pontificalement, et le Panegyrique du Saint fut prononcé par l'Abbé Cheret, Docteur de Sorbonne et Chanoine de l'Eglise de Chartres.

Le

Digitized by Google

Le 31. veille de la Fête de tous les Saints, le Roy et la Reine entendirent dans la Chapelle du Château de Fontainebleau, les premieres Vêpres qui furent chantées par la Musique, et auxquelles l'Evêque de Langres officia.

Le premier de ce mois, jour de la Fête, Leurs Majestés assisterent à la grande Messe celebrée pontificalement par le même Prélat, et chantée par la Musique. Monseigneur le Dauphin entendit la même Messe dans la Tribune.

L'après midi, le Roy et la Reine assisterent au Sermon du Pere la Neufville, de la Compagnie de Jesus, ensuite aux secondes Vêpres chantées par la Musique, et auxquelles l'Evêque de Langres officia. Leurs Majestés assisterent aussi aux Vêpres des Morts.

Le Roy partit le 6. de ce mois après midi de Fontainebleau pour aller voir M. le Comte de Toulouse, et étant arrivé le soir à Versailles, le lendemain S. M. retourna à Rambouillet voir ce Prince, et elle retourna à Fontainebleau le 8.

Le premier Novembre, Fête de la Toussaint, le Concert Spirituel du Château des Tuilleries, commença par le *De profundis*, Motet à grand Chœur de M. *Cordelet*, qui fut suivi du *Cantate*, Motet de M. *Cheron*, après lequel on executa plusieurs Pieces de Symphonies. Elles furent suivies d'un ancien Motet *Diligam te*, de feu M. *Gilles*, excellent Compositeur pour la Musique d'Eglise.

Le 11. Fête de S. Martin, on donna le premier Bal public qu'on donne tous les ans à pareil jour sur le Théatre de l'Opera, et qu'on continue

Digitized by Google

continuë pendant differens jours jusqu'à l'*Avent*. On les reprend ordinairement à la Fete des Rois jusqu'au Carême.

Le 12. l'ouverture du Parlement se fit avec les ceremonies accoûtumées, par une Messe solemnelle celebrée pontificalement par l'Evêque Comte de Châlons, Pair de France. M. le Peletier Premier Président, et les Chambres, y assisterent

Le 5 Novembre, les Comédiens François representerent à Fontainebleau la Tragédie de la *Mort de Pompée*, la Dlle *du Mesnil*, joüa le rôle de *Cornelie* avec beaucoup d'aplaudissement cette Piece fut suivie de celle de *l'Avare amoureux*.

Le 7. La *réconciliation Normande* et les *trois freres Rivaux*.

Le 8. *Dom Japhet d'Armenie*, avec des agrémens dans les entractes, dans lesquels la Dlle *Sidonie* troisiéme fille du Sr. Thomassin, dansa quelques entrées avec le Sr. de la *Lauze*. Monseigneur le Dauphin honora de sa présence cette Piece qui le divertit fort, surtout la course de Taureaux et la Cavalcade de la fin.

Le 12, *le Misantrope* et le *Florentin*

Le 14 la Tragédie d'*Alzire* et la *Serenade*.

Le 9 Novembre, les Comédiens Italiens jouerent pour la derniere fois à Fontainebleau la Comédie de *l'Italien marié à Paris* avec des divertissemens, qui fut suivie *d'Arlequin Hulla*.

Le 2, et le 7 Octobre, Il y eût Concert chés la Reine à Fontainebleau. M. de Blamont Sur-Intendant de la Musique du Roy fit chanter les quatres derniers Actes de l'Opera de *Phaeton*.

Les

, Les 9, 14 et 16 du même mois, on concerta le Ballet Heroique des *Fêtes Grecques et Romaines* de la Composition de M. de Blamont; les principaux sujets de la Musique du Roy et et de la Reine remplirent les premiers rôles.

Les 21, 23, et 30. on donna l'Opera de *Persée*, dont l'exécution répondit parfaitement à la beauté de la Musique et des Vers.

Le 4, et le 6 Novembre, la Reine entendit en concert, l'Opera d'*Amadis de Gaule*, dont les principaux rôles furent remplis, et très bien exécutés par les Dlles Godeneche, Mathieu, et d'Aigremont, et par les Sieurs d'Angerville, Godeneche et Jeliote.

Le 25, et les jours suivans, la Cour étant de retour à Versailles, S. M. entendit la Tragédie d'*Iphigenie en Tauride*, dont les principaux rôles furent remplis par les Dlles Antier et Lenner, et par les Sieurs Godeneche, du Bourg et Chassé.

Le Marquis de Mirepoix que le Roy a nommé il y a quelque temps son Ambassadeur auprès de l'Empereur, a pris congé de S. M. et il doit partir au commencement du mois prochain pour se rendre à Vienne.

Le Roy arriva de Fontainebleau au Château de Versailles le 22. de ce mois, la Reine y étoit arrivée le 20. et Monseigneur le Dauphin le 18.

MORTS

Digitized by Google

MORTS, NAISSANCES, et Mariage.

LE.... Octobre, mourut..... *de Limoges*, Marquis de S. Saens, Gentilhomme de Normandie, Maréchal des Camps et Armées du Roy de la promotion du 1. Août 1734. Il avoit été long-temps Lieutenant-Colonel du Régiment Colonel Général de la Cavalerie; il eût en 1708. un Brevet de Mestre de Camp; et il fut fait Brigadier le premier Février 1719.

Le 13 Nicolas *Boucher*, Conseiller Secretaire du Roy, Maison-Couronne de France et de ses Finances, reçû en cette Charge en 1708. et Conseiller Honoraire au Châtelet de Paris, où il avoit été reçû en 1692. mourut âgé de soixante et dix-sept ans. Il étoit frere de Louis-Paul Boucher, aussi Secretaire du Roy, dont on a raporté la mort dans le Mercure du Mois de Septembre 1736. p. 1152. celui qui vient de mourir avoit épousé une fille de feu Denis Thierry, celebre Imprimeur, et Marchand Libraire à Paris.

Le 14. Arnoul *Boucher d'Orçay*, Abbé Commandataire de l'Abbaye de Beaulieu-lès-Mans, qui lui avoit été donnée le premier Novembre 1706. mourut à Châtillon en Nivernois, dans la 59 année de son âge, étant né le 3. Juillet 1679. Il étoit second fils de feu Charles Boucher, Seigneur d'Orçay, Conseiller d'Etat ordinaire et Honoraire au Parlement, et Ancien Prevôt des Marchands de la Ville de Paris, mort le

Digitized by Google

le 5 Juin 1714. et de feuë Catherine Pinon sa premiere femme, morte le 17 Septembre 1690.

Le 17. Nicolas-Louis *de Bailleul*, Seigneur Marquis de Château-Gontier, du Tillay, Soisy, Estiolles, &c. ci-devant Président du Parlement de Paris, mourut d'hidropysie après une longue maladie à Paris, dans la 54 année de son âge, étant né le 23 Juillet 1684. il n'avoit point été marié. Il étoit fils unique de Nicolas Louis de Bailleul, Marquis de Château-Gontier, Seigneur de Vattetot, Soisy, Estiolles, &c. second Président du Parlement de Paris, mort le 17 Avril 1714. âgé de 65. ans, et de Louise Girard du Tillay, sa premiere femme, morte le 17 Septembre 1688. à l'âge de 28. ans, laquelle étoit fille unique de Louis Girard de la Cour des Bois, Marquis du Tillay, mort Doyen des Maîtres des Requêtes de l'Hôtel, le 14. Avril 1718. âgé de 95. ans. Le Marquis de Château-Gontier, qui vient de mourir, avoit d'abord été reçû Conseiller au Parlement de Paris, le 13 Août 1704. et ensuite Président au lieu et place de feu son pere le 18. Juin 1714. Il se démit de cette Charge au mois de Novembre 1718.

Le même jour Thomas *Leschassier*, Conseiller au Grand Conseil, où il avoit été reçu le 7 May 1701. mourut à Paris, âgé de 64 ans 10. mois. Il étoit fils de Robert Leschassier, Seigneur de Maricourt, mort Conseiller Honoraire en la Grand'Chambre du Parlement de Paris le 28. Juin 1723. à l'âge de 87. ans, et d'Anne Brayer, sa seconde femme, morte le 23 Juillet 1687. âgée de 45. ans.

Le 18. François *Catron*, Jesuite, qui s'étoit fait

fait connoître par plusieurs Ouvrages d'Histoire et de Litterature, mourut à Paris au College de sa Société, dans la 78 année de son âge, étant né à Paris, le 12 Décembre 1659. il étoit fils de Mathurin Catrou, Conseiller Secretaire du Roy, Maison Couronne de France et de ses Finances, et de Marthe de Lubert.

Le même jour D. Jeanne *Garnier de la Courmeaud*, née Dlle, veuve depuis le 12 Avril 1731. de Louis Teissier, Ancien Fermier Général des Fermes du Roi, mourut à Paris, âgée de 79. ans, laissant pour unique héritiere de ses biens, qui sont considérables, la Dame Randon, sa Niéce, femme d'Elie Randon, Secretaire du Roy, et Interressé dans les Fermes de S. M. neveu du feu Sr. Teissier, son mari.

Le même jour Sœur Catherine Elizabeth *le Cosquino*, Abbesse de l'Abbaye Royale de Long-Champ, de l'Ordre de Sainte Claire, Diocese de Paris, mourut dans ce Monastere, âgée de 84. ans. Elle étoit fille de feu Louis le Cosquino, Ecuyer, Seigneur de Fulvy, et en partie de Méreüil, Garde Général des Meubles de la Couronne, et de feue Catherine de Lestocq; et niéce de feu Magdelaine le Cosquino Ayeule paternelle de Philbert-Orry, Ministre et Conseiller d'Etat, Contrôleur Général des Finances &c.

Le 22. Ponce *Coche* l'un des quatre premiers Valets de Chambre du feu Duc d'Orleans, Regent en France, Concierge du Palais Royal à Paris, et ci-devant Hérault d'Armes de l'Ordre Militaire de S. Louis, mourut subitement à Paris, âgé de 74. ans.

Le 25 Juillet est née Louise Felicité, fille de

Digitized by Google

Louis Denis *Talon*, Seigneur Marquis du Boulay-le-Tremblay, Président du Parlement de Paris, et de D. Françoise Magdelaine Chauvelin, son épouse, mariés le *6* Avril 1724.

Le 13 Août, naquit François Marie, fils premier né de Victor François Comte *de Broglio* Colonel du Régiment de Luxembourg, par Commission du 19 Septembre 1734. (fils aîné du Maréchal de Broglio) et de D. Marie Anne du Bois de Villers, son épouse, mariés l'année derniere.

Le 11. Septembre, le Fils du Duc de Châtillon, Pair de France, Gouverneur de Monseigneur le Dauphin, fut tenu sur les Fonts de Baptême par ce Prince, et par Madame, et il fut nommé *Louis Gaucher*. Cette Cérémonie fût faite dans la Chapelle du Château, en présence du Curé de la Paroisse, par l'Abbé de la Farre d'Alais, Aumônier du Roy en quartier. La Reine assista à la Cérémonie dans la Tribune.

Le Roy avoit fixé au Lundy 28. Octobre la Cérémonie des Fiançailles de Mlle *de Rohan* avec M. le Marquis *de Crevecœur*, Fils de M. le Prince de Masseran Grand d'Espagne. La jeune Princesse se rendit à Fontainebleau avec Mad. sa Mere le Vendredy 25, le Samedy elle fut présentée au Roy, et ensuite à la Reine, & à Monseigneur le Dauphin. Mad. la Princesse de Rohan sa Belle-Grand-Mere, Mad. la Princesse de Guimenée sa Mere, Mad. la Princesse de Montauban et Mad. la Princesse de Leon la conduisirent. Le Roy les reçût dans son Cabinet. Après avoir salué la Demoiselle présentée, il s'assit dans son fauteüil, et ordonna des tabourets pour Elle et pour les Dames qui la presentoient. Les Céré-

Digitized by Google

monies ordinaires se pratiquerent aussi chés la Reine, chés Monseigneur le Dauphin, et chés les Princesses.

Le Dimanche, les Dames continuerent à remplir des devoirs, et le soir Mdes de Rohan, de Guimenée, de Montauban et de Leon, et les Dlles de Rohan et de Montauban allerent faire leur Cour, et assisterent au souper de leurs Majestés.

Le Lundy, le Roy indiqua la Cérémonie pour les six heures du soir, les Princes du Sang et tous les Seigneurs de la Cour titrés et non titrés se trouverent dans le Cabinet du Roy, Lieu destiné à ces sortes de Cérémonies. Les Princesses et les Dames étoient chés la Reine, où les Fiancés se rendirent, accompagnés de Mdes les Princesses de Rohan de Guimenée, de Montauban, et des plus proches Parens et Parentes de la Fiancée.

M. le Duc de Rochechoüart alla avertir la Reine, que le Roy l'attendoit; Sa Majesté se mit en marche, suivie des Princesses du Sang; Mlle de Rohan venoit ensuite, ayant à sa gauche M. le Prince de Montauban, chargé de la Procuration de M. le Marquis de Crevecœur pour les Fiançailles et le Mariage. Elle avoit un habit d'Etoffe noir et or, chamarré de Diamants, et une Mante de Rezeau d'or; M. le Prince de Montauban avoit aussi un habit d'Etoffe noir et or, et un Manteau de Rezeau d'or. Mlle de Montauban en habit de Cour, portoit le Mante de Mlle sa Cousine. La Fiancée étoit suivie par Mesd. les Princesses de Rohan de Guimenée, de Montauban, et ses proches Parens et Parentes.

Les Princes et Seigneurs se rangerent à la

suite du Roy, qui étoit à la droite ; les Princesses et Dames à la suite de la Reine, qui étoit à la gauche ; les Fiancés occupoient le milieu, Mlle de Montauban tenant toujours la Mante, Mad. la Princess de Guimenée, Mere, et M. le Prince Constantin, Oncle, Curateur, et représentant le Pere de la Fiancée, étoient derriere eux. On procéda à la Signature du Contract. M. le Comte de Maurepas, Secretaire d'Etat, présenta la plume au Roy, à la Reine, et à Monseigneur le Dauphin ; ensuite signerent les Princes et Princesses du Sang, les Fiancés, Mad. la Princesse de Guimenée, et M. le Prince Constantin.

M. le Cardinal de Rohan, Grand Aumonier de France, fut alors apellé ; il ariva en Camail et Rochet, avec l'Etole, suivi d'un de Mess. les Aumôniers de quartier, et des Chapelains et Clercs de Chapelle. Le Curé de Fontainebleau, chargé par sa Place de tenir les Registres, y étoit aussi. Son Eminence ayant pris l'ordre du Roy pour commencer la Cérémonie, la fit suivant le Rit prescrit par l'Eglise. Avant de prononcer les paroles de leur Engagement, M. le Prince de Montauban, qui étoit alors à la droite, et Mlle de Rohan, se tournerent vers leurs Majestés, et leur firent une profonde Réverence.

La Cérémonie étant finie, M. le Cardinal de Rohan se retira, la Reine retourna dans son Apartement, accompagnée comme elle étoit venuë.

Mad. la Duchesse, Mere, M. le Duc, une grande partie de la Cour, et tous les Ambassadeurs et Ministres Etrangers se rassemblerent le soir chés M. le Cardinal de Rohan, où il y eut un grand soupé.

Le

Digitized by Google

Le Mardy, Mlle de Rohan accompagnée comme à sa Présentation, alla prendre congé du Roy dans son Cabinet, ainsi que de la Reine et de Monseigneur le Dauphin, des Princes et Princesses du Sang.

Le soir vers minuit, toute la Famille partit de l'Apartement de M. le Card. de Rohan, où elle avoit soupé pour se rendre à la Paroisse. Le Mariage y fut célébré par M. l'Archevêque de Sens; le lendemain Mad. de Crevecœur retourna à Paris avec Mad. sa Mere et M. son Oncle, pour se préparer à son départ pour l'Espagne.

Voici un Sonnet de M. *Nenci*, Poëte Italien, fait à l'occasion du Mariage et du Départ de la nouvelle Epouse.

SONETTO.

QUesta Ninfa gentil, qual chiara stella
A splender nata nel Franco Emispero,
Pur or s' invia ad illustrar l' Ibero,
Ov' almo Prence, ed Imeneo l' appella!

Dimmi, famosa SENNA, or qual rubella
Cagion ti cela quel sembiante vero
D' Angelica beltà? Quel fior primiero
Di Grazia, onde COSTEI s' avviva, e abbella?

Digitized by Google

Odi, mi dice Amor, opra è sol mia.
Ne reo già son, s' E L L A si volge altrond
Verso quel Cor, che L E I ama, e disia.

I suoi gran Pregi, impressi in queste sponde,
Mostran sua rara Imago; e questa fia
Eterna qui. E Amor tace, e s' asconde.

On donnera deux Volumes le mois prochain, pour pouvoir employer les Pieces qui n'ont pû trouver place et que nous croyons meriter l'impression.

APROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier, le *Mercure de France du mois de Novembre*, et j'ai crû qu'on pouvoit en permettre l'impression. A Paris, le 10. Décembre 1737.

HARDION.

TABLE.

PIECES FUGITIVES. L'Amour égaré, *Cantate*, 2317
Observations sur les Ouvrages de Bernard Guidonis, &c. 2320
Le Printemps, *Ode Anacréontique*, 2338
Lettre de M. D. L. R. sur quelques Sujets de Litterature; sur les Echecs, &c. 2340

Le

Digitized by Google

Le Portrait de l'Amour, *Poëme*, 2350
Au Philosophe Econome, *Réponse*, 2353
Reproches, *Vers*, 2361
Suite des Experiences sur le Lait, &c, 2362
L'Amour et la Sagesse, *Dialogue*, 2367
Lettre au sujet de l'Histoire des Evêques de Nîmes, 2373
Ode Alcaïque, 2379
Lettre sur la Poësie Françoise, 2381
Bouquet à Mad. la M. D. &c. 2395
Remarques sur l'Etimologie des Noms François des Provinces, Villes, Bourgs et autres Lieux, 2396
Madrigal, 2410
Enigme, Logogryphes, &c. 2411
NOUVELLES LITTERAIRES, DES BEAUX-ARTS, &c. 2416
Bibliotheque Italique, Tome XII. 2420
Catalogue des Plantes Médicinales du Jardin de Petersbourg, 2442
Lettre sur une Médaille du Roy Abgare, 2443
Le vrai Chrétien, &c. 2444
Traité de l'Art Militaire, &c. 2447
La Promenade de Versailles, ou Entretiens, &c. 2451
L'Histoire de Louis XIV. par Souscription, &c. 2452
Nouvelle Edition des Auteurs Classiques, 2454
Autre Edition à Venise, en dix volumes, du Dictionaire François Géographique de M. de la Martiniere, &c. 2455
Ouverture du College Royal, &c. 2456
Recueil des Odes et Eloges publiés par l'Académie des Belles-Lettres de Marseille, et Prix Proposé &c. 2457
Ouverture des Académies &c. 2459

Prix

Digitized by Google

Prix de l'Académie des Belles-Lettres &c. 2460
Extrait du Discours où l'on rend compte des Opérations faites dans le Nord pour déterminer la figure de la Terre, 2461
Estampes nouvelles, 2473
Chanson notée, et Musette, 2477
Spectacles, l'Ecole de l'Hymen, 2479
Nouvelles Etrangeres, de Turquie et Barbarie, 2498
De Russie, de Pologne et Allemagne, 2499
D'Italie, 2511
Morts des Pays Etrangers, 2523
France, Nouvelles de la Cour, de Paris, &c. 2525
Morts, Naissances et Mariage, 2529
Mariage de Mlle de Rohan avec le Marquis de Crevecœur, 2532
Sonnet Italien au sujet de ce Mariage, 2535

Fautes à corriger dans ce Livre.

PAge 2329. ligne 16. succession de Toulouse, *lisez*, succession des Comtes de Toulouse.
Ibid. l. derniere, des Historiens, *ôtez ces mots.*
P. 2330. l. 27. *fista*, l. *felix.*
P. 2334. l. 18. d'encens, *l.* d'encensoir.
P. 2342. l. 22. passe, *l.* passa.
P. 2360. ligne 13. momentanée, *l.* momentané.
P. 2496. l. 34. et 35. furent joüez par ceux d'Elizabeth et de la Duchesse et, *effacez ces mots et lisez*, ceux d'Elizabeth et de la Duchesse furent joüés par.
P. 2498. l. antepenultiéme, Pachr, *l.* Pacha.

La Chanson notée doit regarder la page 2477.

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE,
DEDIE AU ROY.

DECEMBRE. 1737.

PREMIER VOLUME.



A PARIS,

Chés { GUILLAUME CAVELIER, ruë S. Jacques.
La veuve PISSOT, Quay de Conty, à la descente du Pont Neuf.
JEAN DE NULLY, au Palais.

M. DCC. XXXVII.

Avec Aprobation & Privilege du Roy.

Digitized by Google

AVIS.

L'ADRESSE *generale eſt à Monſieur* MOREAU, *Commis au Mercure, vis-à-vis la Comedie Françoiſe, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetés aux Libraires qui vendent le Mercure, à Paris, peuvent ſe ſervir de cette voye pour les faire tenir.*

On prie très-inſtamment, quand on adreſſe des Lettres ou Paquets par la Poſte, d'avoir ſoin d'en affranchir le Port, comme cela s'eſt toûjours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaiſir de les rebuter, & à ceux qui les envoyent, celui, non-ſeulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les Particuliers qui ſouhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adreſſes à M. Moreau, qui aura ſoin de faire leurs Paquets ſans perte de temps, & de les faire porter ſur l'heure à la Poſte, ou aux Meſſageries qu'on lui indiquera.

PRIX XXX. SOLS.

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROY.
DECEMBRE. 1737.

PIECES FUGITIVES, en Vers et en Prose.

ODE SACRE'E,

Tirée du Pseaume III. *Domine quid multiplicati sunt, &c.*

CIel ! combien s'augmente le nombre
De mes Ennemis furieux !
L'Envie au cœur faux, à l'œil sombre,
M'outrage et triomphe à mes yeux ;
Et déja sa bouche insolente

Digitized by Google

A dit à mon ame tremblante,
Qu'en vain elle espere au Seigneur:
Mais, pour confondre l'arrogance,
Je mets en Dieu ma confiance,
Et je trouve en lui mon bonheur.

Souvent ma voix mal assurée
Penetra les Voûtes des Cieux;
Dieu, de sa Montagne sacrée,
Souvent favorisa mes vœux;
Lorsque dans une nuit obscure
Sa main replonge la Nature,
Il veille à ma tranquillité;
Avec le jour qu'il fait éclore,
Je vois recommencer encore
Ses soins et ma félicité.

Oüi, quand des Nations entieres
M'assiegeroient de toutes parts,
Quand leurs cohortes meurtrieres
Forceroient mes foibles remparts;
Quand je verrois leurs mains sanglantes
Saccager mes Villes brûlantes,
Je le verrois sans nul effroy;
L'Eternel, ce terrible Juge,
Se rend aujourd'hui mon réfuge,
Que pouroit l'homme contre moy?

Digitized by Google

Leve-toi, Seigneur, romps les chaînes
De l'innocent persecuté;
Contemple nos maux, voi nos peines;
Frape, confonds l'impiété.
Que dis-je? Ta fureur active
Prévient ma priere plaintive;
Tu brises les dents des Pécheurs;
Et ceux dont la coupable envie
Se plaisoient à noircir ma vie,
Répandent eux-mêmes des pleurs.

Par ce châtiment mémorable,
Grand Dieu, tu soutiens ma vertu;
Ta bonté toujours secourable
Releve mon cœur abatu;
Je comprends que, si ta Justice
Punit séverement le vice
Des profanateurs de ta Loy,
Notre salut est ton ouvrage,
Et tu n'en donnes le vrai gage,
Qu'à ceux qui ne cherchent que toi.

Par F. C. A. Picquet.

RAISONS PHYSIQUES de la difference que Vesale *et d'autres Anatomistes ont remarqué qu'il y a entre les Sutures externes et les Sutures internes du Crane de l'Homme ; où l'on examine une Dissertation de* M. Hunauld, *Médecin de la Faculté de Paris, imprimée dans les Memoires de l'Académie des Sciences de l'année 1730. page 545. Par M.* Clausier.

VEsale qui n'a pas besoin de Panegyriste, pour faire connoître son mérite en ce qui regarde l'Anatomie, et d'autres Anatomistes, ont remarqué que les sutures des os du crane étoient en dehors de véritables sutures et qu'elles n'étoient en dedans que des lignes plus ou moins irrégulieres. Cela doit s'entendre d'un âge parfaitement adulte, ainsi qu'il est fort bien prouvé dans le Journal des Sçavans de l'année 1736. page 114. Mais les sutures du crane souffrent bien des changemens avant que d'arriver à cet état, dans lequel *les Anatomistes* le prennent, et elles en souffrent même encore d'autres dans la suite, comme l'ont aus-

Digitized by Google

si remarqué les Anatomistes qui n'ont pas resserré leurs Ouvrages dans les bornes étroites d'un Abregé, et dont le plus grand nombre est cité dans le même endroit de ce Journal. Nous ne sçaurions mettre dans une parfaite évidence le méchanisme qui cause la difference qui se trouve entre les sutures du dehors et du dedans du crane, quand les hommes sont arrivés au dernier degré d'accroissement, sans entrer dans le détail des changemens qui précedent et qui suivent cet âge. Le voici donc :

A l'âge de huit ans ou environ, que la boëte du crane se trouve toute ossifiée, il y a au dedans et au dehors des sutures qui ont les unes et les autres les dents bien marquées, mais plus grandes en dehors qu'en dedans. Ces dents se racourcissent insensiblement à mesure que le crane croît; tellement que quand le Sujet est arrivé à l'âge de dix-huit ans, ou environ, car cela varie, les dents des sutures du dedans du crane sont disparuës, ces sutures étant devenuës de simples lignes, comme on l'a déja dit; et les dents des sutures de dehors se trouvent alors bien plus courtes qu'elles n'étoient à huit ans. Enfin dans un âge fort avancé, les fibres des os contigus se déchirant

Digitized by Google

aux sutures à force de se presser, et de deux ou davantage ne devenant plus qu'une par ce moyen dans toute la circonférence des os ; le suc nourrissier passe d'un os à l'autre; les os contigus se soudent tant au dedans qu'au dehors, et le crane n'est plus que d'une piece. Ce sont là des faits Anatomiques trop connus pour qu'il soit besoin de citer aucun Auteur.

On croit faire plaisir au Lecteur de ne pas lui raporter les raisons qu'ont données les Anciens de la difference qui se trouve dans les Adultes entre les sutures externes et internes. Elles l'ennuyeroient certainement. Avant Descartes on n'avoit pas le goût de la vraye Physique. On n'a pas même encore tout à fait banni de l'Ecole dans les Questions de Physique les Autorités, sans les accompagner de raisons méchaniques; et M. Hunauld a eû très grande raison de dire qu'il étoit le premier qui eût regardé ce Phénomene avec *des yeux Physiciens*. Dans le Siecle des Systêmes on évitera aussi au Lecteur le dégoût d'en entendre, et l'on n'apuyera les raisons qu'on donne, que sur les faits Anatomiques qu'on vient de raporter, et sur quelques autres qui ne sçauroient être contestés. Voici mon premier raisonnement.

Digitized by Google

Personne ne sçauroit disconvenir que la même cause fait d'abord diminuer insensiblement les dents des suturesdu dehors et du dedans du crane, et ensuite fait devenir celles du dedans des lignes plus ou moins irregulieres parce qu'elles sont toujours plus courtes que celles du dehors, étant proportionelles avec la Table interne qui a toujours moins de superficie que l'autre; il est donc manifeste qu'il ne doit y avoir que la même cause pour ces deux effets, puisqu'ils s'opérent de la même maniere, et ne font à la fin que changer de nom, l'un étant plûtot fini que l'autre. On voit tout aussi clairement que ces deux effets ne peuvent être produits que par un écartement insensible des os des Tables, tant au dedans qu'au dehors, à leurs sutures, qui se remplissent de même insensiblement par l'accroissement. Je dis que c'est la même cause qui opere cet effet au dedans et au dehors, sans en exclure une seconde qui peut concourir pour le dedans seulement, comme on le verra dans la suite.

Les Lecteurs qui n'ont pas vû ce qu'a écrit là-dessus M. Hunauld, seront surpris que je fasse un raisonnement qui ne renferme qu'une idée que le fait donne de

lui-même, sans qu'on puisse presque s'en former d'autres, puisqu'il n'est que le fait même tourné d'une autre façon. Mais ils en verront la necessité, quand nous serons à l'examen du Mémoire de cet Academicien.

Voilà donc l'idée générale de toute la méchanique qui fait voir ces differens Phénoménes. Mais il faut à présent en pénétrer tous les ressorts les plus intérieurs et les plus imperceptibles pour les mettre dans un grand jour. Le Lecteur ne pensera pas qu'on promette plus qu'on ne peut tenir, s'il fait attention que ces ressorts les plus cachés ne sont que les fibres dont sont composés les os du crane, et le fluide qui coule dans ces fibres; or l'arrangement de ces fibres est démontré. Il ne s'agit donc que d'y bien considerer le mouvement du fluide dans l'accroissement du crane, et c'est ce qu'on va faire par le moyen des six propositions suivantes, dont les quatre premieres sont évidentes par elles mêmes, et l'on démontre les deux autres.

AXIOMES OU DEMANDES.

Axiome 1. *Les fibres des os du crane sont disposées en rayons*; c'est-à-dire comme on représente le Soleil dans les ensei-

Digitized by Google

gnes ; ou si l'on veut une comparaison plus juste, figurez-vous une partie de Sphere coupée dans la circonférence du Cercle Polaire ; les Parties de Méridiens qui resteront dans cet espace de la Zone froide, vous représenteront assés exactement la direction des fibres des os du crane, en les considérant comme des lignes courbes qui partent du Pole. Toute la difference qu'il y a, c'est que le point d'où partent les fibres dans les os du crane, n'est pas au milieu dans tous ces os, comme dans les Parietaux &c. Cette direction des fibres est démontrée.

Axiome 2. *Il passe un suc nourissier dans les fibres, de quelque façon que cela se fasse* ; c'est-à-dire, soit que les fibres soient exactement des tuyaux, soit qu'elles soient nourries comme les Plantes ; soit qu'il y ait circulation du suc Nourissier, soit qu'il n'y en ait pas.

Axiome 3. *Le crane croît selon toutes les dimensions, sans changer de configuration* ; c'est-à-dire en circonférence et en épaisseur. On n'entend pas cette proposition, dans une précision Mathématique, parce que cette précision est souvent dérangée dans les choses Physiques. Il suffit que le crane ne change pas assés de configuration pour incommoder le cerveau, ce-

qui est incontestable dans l'état de santé.

Axiome 4. *Les surfaces d crane s'aprochent de la surface plane à mesure qu'il croît.* Représentez-vous, qu'avec le bois qui a servi à un petit cerceau, on en fait un plus grand en le tenant perpendiculairement sur une Table ; plus on agrandira ce petit cerceau, plus la partie d'en bas de son contour s'aprochera de la surface de la Table ; on peut se représenter que la même chose se fait dans les differentes couches du crane. Ou bien figurez-vous qu'avec une partie d'une petite Sphere, prise du côté des Poles, par exemple, on en veüille faire une partie d'une plus grande, il arrivera la même chose ; les lignes qui représentent les Méridiens s'écarteront les unes des autres, et cet écartement augmentera à mesure qu'elles s'éloigneront du Pole. Mais dans l'un et dans l'autre exemple il faut que l'esprit suplée à l'accroissement en épaiseur qui n'y est point représenté.

THE'OREMES.

Ces Théorêmes peuvent se démontrer tout de même sans suposer la circulation du suc nourissier dans les os, comme on le dira après.

Théor. I. *Une liqueur qui passe par*

L Vol. *un*

Digitized by Google

un tuyau, le presse et l'élargit plus, s'il peut l'être à l'endroit de sa courbure, qu'ailleurs. L'effet de ce qu'énonce cette proposition, se voit dans tous les coudes des Rivieres et des Plantes et même dans les bouts des os, car les bouts des os sont ordinairement plus gros que le milieu; à quoi la méchanique qu'on explique ici contribue aparamment aussi avec les autres causes qu'on en donne. Mais pour en connoître la raison, il suffit de considerer que tout corps en mouvement tendant toujours à décrire une ligne droite, ce qui se verifie dans une pierre qui s'échape d'une fronde qu'on fait tourner; une liqueur qui coule dans un tuyau courbe, frape plus les deux parois de la courbure que celles des autres endroits, parce qu'elles trouvent de l'opposition à son mouvement en ligne droite, elle frappe donc plus ces deux parois, l'une en tombant par exemple et l'autre en réflechissant, ce qui de plus lui faisant perdre le degré de velocité qu'elle avoit avant que d'arriver à la courbure, la fait même paroître y séjourner.

1. Corol. *Il s'ensuit de cette proposition que le suc nourisier élargira et grossira les fibres des os du crane à leurs courbures.*

Avant que de venir au Corollaire qui

suit, il faut se souvenir que les fibres des os du crane étant disposées en rayons, * elles seront rangées aux sutures comme sont les doigts des mains, quand on les tient l'une contre l'autre, le dedans tourné en haut.

2. Corol. Les fibres étant ainsi disposées, il suit de cette Proposition. *Que les courbures du fond des échancrures qui sont représentées par les extrémités des petits doigts, apliqués ainsi l'un contre l'autre, empêcheront, par leur grosseur et par leur pression, le suc de passer si facilement dans l'extrémité de la fibre qui suit et qui est représentée par le doigt annulaire dans le même exemple; et le coude de la fibre représentée par le doigt annulaire empêchera le même suc nourissier de passer avec tant de facilité dans la courbure de celle qui tiendra la place du doigt du milieu, et de même du reste; raisonnement qu'il faut apliquer à toutes les couches de fibres, dont les os du crane sont composés.*

3. Cor. *Il s'ensuit de là, que toutes les fibres des pointes des dents des sutures étant serrées par les coudes enflés des extremités de toutes les fibres du dedans de l'échancrure, qui se soutiennent même toutes les unes les autres, sont les plus pressées et par conséquent*

* *Axiome* 11.

Digitized by Google

reçoivent moins de suc nourissier, d'où il arrive que les dents ont moins d'épaisseur vers la pointe qu'à la Base ; il s'ensuit *que les courbures des fibres sont moins serrées à mesure qu'elles sont éloignées de la pointe*, parce que dans ces cas, elles se trouvent pressées dans une espace plus court ; enfin que *celles qui sont dans l'échancrure sont celles qui le sont moins et par conséquent qui reçoivent le plus de suc nourissier.*

4. Cor. Ainsi *il passera plus de suc nourissier à la Base des dents qu'à la pointe.*

5. Cor. Enfin il s'ensuit de ce que les fibres grossissent ainsi à leur extrémité, qu'*elles forment des corps coniques dont la figure fait que les os du crane peuvent croître sans changer de configuration, selon la maniere d'accroissement qui convient à la disposition de leurs fibres en rayons ; ** c'est à-dire, en les faisant aprocher de la ligne droite en se grossissant et s'allongeant*, quoiqu'il ne soit pas à craindre qu'ils changent de configuration ; puisque, pour qu'ils n'en changent pas, il suffit qu'ils ne croissent pas disproportionellement, à quoi résistent également toutes les fibres qui ne peuvent être étenduës que jusqu'à un certain dégré.

** *Axiome.* 12.

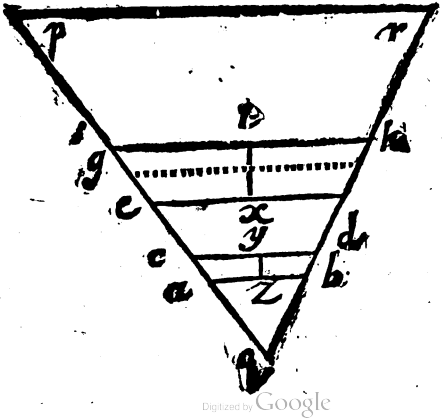
Digitized by Google

Ces Corollaires expliquent la méchanique qui fait diminuer et disparoître les dents des sutures, parce qu'il est évident que cet élargissement de la Base qui vient du séjour qu'y fait le suc, à cause de la difficulté qu'il a de passer et de retourner vers le point d'où partent les fibres, parce que leur disposition fait qu'elles doivent plus se presser à mesure qu'elles aprochent de leur centre, et que les Tables s'écartant plus aux sutures, en remplissent peu à peu les échancrures; et le peu de suc qui peut passer jusqu'à la pointe fait aussi diminuer et disparoître les dents. L'éloignement qui se fait des fibres les unes des autres vers la circonférence, parce qu'elles s'aprochent de la ligne droite par l'accroissement, * concourt aussi à cette diminution et à cet effacement : car mettez les deux petits doigts l'un contre l'autre, le dedans de la main en haut et les doigts serrés et courbés, après cela écartez les et étendez-les, vous verrez diminuer l'échancrure dont la pointe se termine aux bours des petits doigts.

Ce méchanisme explique aussi pourquoi les os du crane sont plus épais à la circnférence que vers le point d'où viennent fibres.

Théor. 2. *La Table interne du crane souffre insensiblement un plus grand écartement dans les sutures et un plus grand accroissement proportionel dans toutes ses parties que la Table externe, pendant l'enfance, du moins le plus souvent.*

Si ces deux Tables croissoient proportionellement, il ne se feroit pas de plus grands écartemens dans aucune des parties de l'une, que dans aucune partie de l'autre: car soient la ligne p. q, et la ligne p q, qui peuvent représenter deux rayons d'arcs, qui pouroient être ajustés à quelque partie d'une Sphere ou à quelque os d'un crane, soient la ligne a b de quatre pouces et demi, et la ligne c d de cinq pouces, et leur distance l'une de l'autre y z, de six lignes; après cela, que la premiere ligne a b soit doublée et devienne e f de neuf



Digitized by Google

pouces ; que la seconde c d soit aussi doublée et devienne g h de dix pouces. On voit par la seule inspection de la figure que, pour que ces deux lignes conservassent le même raport entre elles ; il a fallu aussi que leur distance y z de six lignes fût doublée et devint t x d'un pouce, et que si cette distance n'étoit pas aussi doublée, comme si l'on prenoit la ligne de points pour la ligne e f, elles n'auroient plus la même raison, puisqu'en prenant la ligne de points pour la ligne e f elle seroit de neuf pouces $\frac{1}{2}$ et qu'il y a plus grande raison de $9\frac{1}{2}$ à 10, que de 9 à 10. qui est à la distance prise dans son accroissement proportionel.

Maintenant représentez vous que la ligne a b est la corde d'un arc de cercle égal à ceux qu'on pouroit imaginer qui passeroient dans la surface interne d'un os d'un petit crane ; et c d tout de même la corde d'un arc de cercle qui passât dans la superficie extérieure du même petit crane et y z l'épaisseur de cet os. Figurez-vous ensuite que, ce petit crane étant grossi, e f soit la corde d'un arc qui passât dans la surface du dedans du même os, et g h la corde d'un arc de cercle qui pût s'accommoder à la superficie

Digitized by Google

de dehors du même os du même crane, mais devenu aussi plus grand. Par ce moyen vous concevrez aisément que puisque ces lignes, en croissant en longueur et en s'éloignant proportionellement, conservent toujours le même raport; les arcs semblables de differens cercles étant entr'eux comme leurs cordes, les Tables des os du crane en croissant proportionellement en circonférence et en épaisseur, le conserveront aussi toujours, et qu'en ce cas une table n'auroit pas plus à croître que l'autre; mais vous concevrez en même temps comment par une suite nécessaire, quand ces lignes ne s'éloignent pas proportionellement dans leur accroissement, mais moins qu'il ne faut, comme si la ligne a b étoit la ligne de points, la ligne a b aura plus à croître pour devenir cette ligne de points, et par conséquent la Table interne aura aussi tout de même plus à croître que la Table externe, quand ce crane croîtra moins en épaisseur qu'en circonférence.

Ceux qui ne sont point accoûtumés aux Démonstrations Géometriques et aux nombres, pouront s'en former une idée, mais imparfaite, dans deux vieux cerceaux qu'on auroit coupés, chacun en

Digitized by Google

quatre parties égales, et dont on en auroit remis six au bout les unes des autres en rond, après les avoir un peu redressées ; il restera de petits interstices en dedans entre les extremités de ces morceaux de cerceaux ainsi rangés ; quoi qu'on puisse les regarder comme accrus proportionellement dans leurs deux surfaces, s'ils représentent encore un cerceau rond. Ces interstices viennent donc de ce qu'ils ne sont pas accrus en épaisseur comme en circonférence.

Il est donc démontré que si le crane croît moins que proportionellement en épaisseur et en circonference, la Table interne a à croître plus que l'autre ; or le crane croît en épaisseur moins que proportionellement, du moins le plus souvent dans l'enfance : car la circonference est sans contredit la dimension qu'on peut considérer comme la longueur dans le crane ; or tous les végetaux qui ont les fibres souples, croissent plus en longueur qu'en épaisseur ; cela se voit sensiblement dans les Osiers et dans toutes les Plantes tendres. Il seroit inutile de répondre à cette comparaison, que les os étant des corps durs, cette regle ne peut pas y avoir lieu, parce qu'outre qu'on sçait que les os sont plus souples

dans l'enfance, on voit aussi que les Animaux et les hommes même croissent souvent d'abord en hauteur et ensuite en épaisseur. La raison méchanique de cela, est que les fluides qui font l'accroissement, ne peuvent venir presque à les épaissir que quand ils sont autant allongés qu'ils peuvent l'être, parce que les fluides l'emportant alors sur les solides encore fort delicats dans l'enfance, ils doivent les faire prêter à une extension qui convient à la direction de leur mouvement en ligne droite. C'est par cette raison que la fiévre fait beaucoup grandir les jeunes gens. Il faut ajoûter à cela que la pression des vaisseaux du cerveau et l'arrangement des fibres en rayons dans les os du crane, favorisent infiniment ce mouvement des fluides ; ils doivent par ces deux raisons couler fort aisément du centre vers la circonférence, et revenir fort difficilement vers le centre, où les fibres doivent naturellement se trouver toujours un peu plus serrées.

En un mot on voit par tout cela, que le crane doit avoir plus de facilité à croître en circonférence qu'en épaisseur, et par conséquent que la circonférence est la dimension dans laquelle il commence-

Digitized by Google

ra de croître plus que dans l'autre; ce qui prouve d'une maniere invincible que le crane croît en épaisseur moins que proportionellement, le plus souvent dans l'enfance. La Table interne a donc à croître plus que la Table externe, dans ces mêmes circonstances; il s'ensuit de là nécessairement qu'*elle souffre insensiblement un plus grand écartement dans les sutures et un plus grand accroissement proportionel dans toutes ses parties que la Table externe dans les mêmes circonstances*, c'est-à-dire, *dans l'enfance et le plus souvent*; ce qu'il falloit démontrer.

Mais on pourpit encore prouver ce Théorême, par la seule raison que l'excès des dents du dehors par dessus celles du dedans ne fût pas assez grand pour que l'écartement égal qui arriveroit nécessairement dans l'accroissement proportionel du crane en épaisseur et en circonférence, ne suffît pas pour faire changer les sutures du dedans en des lignes, en n'y changeant pas celles du dehors; parce qu'on voit déja bien et qu'on verra encore mieux après qu'on aura examiné le Mémoire de M. Hunauld, que cela ne peut venir que de cet écartement plus grand en dedans qu'en dehors.

Digitized by Google

Les marques du méchanisme qu'on vient de démontrer dans ce Théorême se voyent dans les cranes de peu d'épaisseur, où l'on voit le plus souvent au bout de chaque dent diminuée ou éffacée de petits enfoncemens, & quand ils sont bien secs, de petites lignes qui marquent jusqu'où alloit le bout des dents, lorsqu'elles étoient dans leur plus grande longueur.

Nous avons dit plus haut que nous ferions voir que tout ce que nous avons démontré en suposant la circulation du suc nourissier dans les os, pouvoit également se démontrer sans la suposer. Cela se peut faire en se representant que dans ce cas les fibres seront comme de petits corps coniques, dont la Base sera dans la circonference des os du crane ; et par cette disposition le suc nourissier se portera de même plus aisément à cette extremité et y dilatera également les fibres ; ce qui produira les mêmes effets qu'on vient de démontrer en suposant la circulation.

Faisons voir à présent par quelle méchanique, 1°. les sutures tant du dedans que du dehors du cerveau diminuent les unes et les autres ; 2°. pourquoi celles du dedans deviennent à la fin des lignes plus ou moins irrégulieres, tandis que celles du dehors ne font que diminuer.

Digitized by Google

1°. La premiere cause de la diminution des sutures, tant externes qu'internes, est le plus grand accroissement des os du crane vers leur circonférence, que vers le point d'où partent les fibres, ce qui, en éloignant les pointes les unes des autres, les feroit paroître moins longues sans même qu'il diminuassent. (a) La seconde, est la facilité qu'a le suc nourrissier de passer jusqu'au bout des fibres qui se terminent à la Base des dents, à cause qu'elles y ont plus de grosseur. (b) La troisiéme, est la difficulté qu'il peut avoir de retourner vers le centre parce que les fibres doivent s'y trouver plus pressées. (c) Enfin la quatriéme, est la difficulté qu'a le même suc de passer dans les pointes des dents des sutures; à cause du long espace, pendant lequel les fibres s'en trouvent pressées par les coudes de celles qui précédent. (d) Car il est manifeste que les pointes diminuant et les échancrures se remplissant par le concours de toutes ces causes, les dents diminuëront aussi à la longue.

(a) *Voyez ce qui est après les Corol. du premier Théor.*

(b) *Cor. 3. du premier Théor.*

(c) *Ax. I.*

(d) *Cor. 3 du premier Théor.*

Digitized by Google

2°. Les sutures du dedans du crane deviennent des lignes plus ou moins irrégulieres, tandis que celles du dehors restent toujours de véritables sutures jusqu'à ce qu'elles se soudent; 1°. par ce que dès le commencement les sutures du dedans du crane ont des dents moins grandes que celles du dehors, comme on l'a vû par lexposition du fait, raison qui suffit peut être souvent toute seule; 2°. parce que la Table interne ayant plus à croître dans l'enfance que la Table externe, (*a*) les battemens des artéres du cerveau, aplatissant les coudes des fibres de la Base des dents, leur fait remplir les interstices, que l'écartement, qui s'y fait plus grand que dans la Table externe (*b*) laisse dans l'échancrure de ses sutures, et les plus grands écartemens insensibles qu'elle souffre aussi dans toute la solidité des os, (*c*) ce qui la rend si dure, d'où elle est nommée la Table vitrée. Car il est évident que ces causes concourant avec celles qu'on vient d'expliquer pour la diminution des dents de la Table externe, feront d'abord diminuer plus

(*a*) *Théor.* 2.
(*b*) *Théor.* 2.
(*c*) *Théor.* 2.

Digitized by Google

promptement, et à la fin feront disparoître entierement celles de la Table interne.

Voilà donc les raisons qui font diminuer les sutures du dehors du crane et qui font devenir celles du dedans des lignes plus ou moins irrégulieres.

M. Hunauld dit ici que la raison pour laquelle les sutures du dedans deviennent des lignes irrégulieres, n'est pas la raison des Anciens, qui disoient que c'étoit pour éviter que la Dure Mere ne fût endommagée dans les fractures du crane, mais que cette raison est méchanique. Néanmoins, sans prendre de parti là-dessus, il me paroît que quelque bonne raison méchanique qu'il y ait, elle ne doit pas exclure une raison morale; parceque quoiqu'il y ait un méchanisme particulier dans chaque Ouvrage materiel de la Nature et de l'Art, il n'empêche pas que l'Ouvrier, quand il est un Agent raisonnable, ne puisse avoir eû telle ou telle intention en le faisant.

Mais ce qui peut encore être comme une seconde Démonstration de notre sentiment, c'est que cette diminution et cet éffacement des dents des sutures du crane ne peuvent arriver que par l'écartement qu'on vient de démontrer, ou par ce qu'il y a une grande pression et que

Digitized by Google

les dents des sutures se perdent dans le Diploë, ainsi que le prétend M. Hunauld ; or il est impossible que cela se fasse de la maniere qu'il le dit, comme on va le voir dans les preuves de son sentiment que nous allons donner comme des objections contre le nôtre.

La Suite pour un autre Mercure.

LES MOINEAUX, Ode, faite à l'occasion d'un Nid qui étoit vis-à-vis les fenêtres de l'Auteur.

QUe vous avez d'avantages,
Moineaux, dont je suis jaloux !
Vous êtes, dit-on, moins sages,
Mais bien plus heureux que nous.

Chés vous le penchant décide,
Toujours suivant la saison ;
Vous ne prenez point pour guide
Une incommode Raison.

A peine avez-vous des aîles,
Que vous êtes amoureux ;

Et dans le Nid, avec elles
Vous sentez croître vos feux.

✻

Sitôt que par la Campagne
Elles vous peuvent porter,
D'une gentille Compagne
Vous allez vous accoster.

✻

S'il s'en trouve de cruelles;
Elles n'ont que des rigueurs,
Qui passeroient chés nos Belles
Pour les plus cheres faveurs.

✻

Si quelqu'un de vous trop tendre
Vient à perdre le respect,
On n'use, pour l'en reprendre,
Que de petits coups de bec.

✻

Ah! sans respect, en ma vie
Que je serois de momens,
Si pour m'en punir, Silvie
Avoit de tels châtimens!

✻

Chaque jour vous faites naître
Mille désirs dans mon cœur;

Digitized by Google

Je vous vois de ma fenêtre ;
Que de plaisirs ! quel bonheur !

*

Lachesis dans les délices,
Moüille le fil de vos jours ;
Vous n'y trouvez d'autres vices
Que celui d'être trop courts.

*

A de vains desirs en proye
J'ai passé près de vingt ans,
Et n'ai pas eû tant de joye
Que vous dans ce seul Printemps.

*

Ah ! si l'on comptoit la vie
Par les momens les plus doux,
Moineaux trop dignes d'envie,
Qui vivroit autant que vous ?

Par un Philosophe du College d . . .

LETTRE de M. de Beauvais *d'Orleans à M. l'Abbé de* Matigney, *Chanoine de la Métropole de Besançon, sur une Lettre imprimée du R. P. Panel Jesuite, touchant le Cabinet de Médailles de feu M.* le Bret, *qui est actuellement en vente* &c.

VOus sçavez, Monsieur, quel étoit mon empressement de connoître par moi même, ou par un Catalogue un peu détaillé, le fameux Cabinet de Médailles antiques de feu M. le Bret, Premier President du Parlement de Provence. J'attendois impatiemment que quelqu'un de mes Confreres voulût bien prendre la peine de nous regaler d'un Mémoire sur ce sujet, instructif pour les Curieux résidens en Province, qui comme vous et moi, ont une ardeur infinie d'augmenter leur Trésor Métallique par de nouvelles acquisitions.

La Lettre du R. P. Panel a été annoncée dans le Public comme une Piece capable de mettre les Curieux de l'Europe au fait de toutes les suites de ce Cabinet. J'ai écrit sur le champ à Paris pour

Digitized by Google

avoir ce Catalogue, et le R. P. du Pineau, de Ste. Geneviéve, toujours empressé à obliger les Curieux, vient de me satisfaire Vous m'avez demandé, Monsieur, plusieurs fois mes sentimens sur les differentes Collections dont ce Cabinet est composé, l'Ouvrage du R. P. Panel me donne lieu aujourd'hui de vous satisfaire. Il ne me restera qu'à souhaiter que mes réflexions sur ces differentes suites vous engagent à faire l'acquisition de quelques-unes. Je vais donc suivre l'ordre que le P. Panel a gardé dans son Ouvrage qui commence par nous annoncer une suite de près de 600. Rois, on peut dire que cette Collection est un véritable Trésor pour les amateurs de l'antiquité Grecque. M. le Bret étoit plus à portée que personne de former cette suite, par ses relations dans le Levant; et pour peu qu'un Curieux ait du goût pour cette espece de Médailles, il ne doit point laisser échaper cette collection, ou il faut y renoncer pour toujours. Le P. Panel y cite un Médaillon du quatriéme ayeul d'Alexandre le Grand, je crois qu'il se trompe et que nous n'avons point de Médailles de Rois Grecs plus anciennes que celles d'Amintas Pere de Philipe et ayeul d'Alexandre. On y cite aussi une Médaille d'ar-

Digitized by Google

gent de Juba le fils, Roy de Mauritanie ; j'aurois souhaité qu'on en eût donné le revers, j'ai acquis cette tête qui est fort rare depuis peu, elle a au revers une corne d'abondance et un Sceptre sans inscription. Cette Médaille au surplus se place à la tête d'une suite Imperiale, à qui elle apartient naturellement, étant d'une Fabrique Romaine, et frapée sous l'Empire et par l'Ordre d'Auguste.

La suite des Villes vient après les Rois ; il faut convenir qu'une Collection de cette espece est ce que nous avons sans contredit de plus Sçavant pour l'Ancienne Géographie et pour toutes les autres connoissances que le P. Panel a si bien fait sentir, c'est une véritable suite pour les Sçavans : il est facheux (et cela n'arrive que trop souvent) que de pareilles Collections qui ont coûté à ramasser, la vie entiere à des Curieux passionnés et intelligens, se trouvent dispersées après leur mort, d'une façon à ne sçavoir souvent où en retrouver des Vestiges. Cette suite au reste ne fait pas un beau coup d'œil, n'étant composée que de Médailles de moyen et de petit bronze, mêlées de quelques Médaillons d'argent.

Les Médailles Consulaires forment dans

Digitized by Google

ce Cabinet une très belle suite, puisqu'elle est de plus de 900. Il y a même des Familles qui ont été inconnuës jusqu'à M. le Bret, comme il y en a je crois encore bien d'autres dans des Cabinets sans nom, ou ailleurs, et qui nous parviendront dans la suite. Il s'y remarque une fameuse Médaille d'argent de la Famille *Carisia* restituée par Trajan, qui meriteroit bien d'être ajoûtée à la belle Collection que M. l'Abbé de Rothelin a fait de ces Médailles restituées. Je ne sçais cependant quelle idée a eû le P. Panel de nous donner pour extraordinaire, deux Médailles de la Famille *Julia* qui sont extrémement communes, elles apartiennent toutes deux à Auguste. La premiere a d'un côté ce Prince dans un Quadrige avec la Legende IMP. CAESAR. le revers n'en a point, et représente une Victoire sur une Proüe de Vaisseau; cette Médaille fut frapée après la Bataille d'*Actium*, qui assura l'Empire du Monde à Auguste. La seconde a d'un côté la tête de Venus sans Inscription, et sur le revers on y lit CAESAR. DIVI. F. Auguste y est debout tenant une palme. Le P. Panel n'y a pas fait attention lorsqu'il a crû nous donner ces deux Médailles, qui me sont passées plus de vingt fois par les

Digitized by Google

mains, pour des pieces nouvelles. Il n'a pas pris garde non plus qu'il mêle parmi les Familles nouvelles qu'il d'écrit, des Médailles de Colonies. Telle est celle qu'il donne pour être de la Famille *Junia*, mais qui apartient à Tibere, je la crois de la Colonie *d'Illici* en Espagne Deux autres de grand Bronze dont il forme deux nouvelles Familles, de *Quinctilia* et de *Volusia*. Elles representent, selon lui, toutes deux d'un côté les têtes nuës de Quinctilius et de Volusius et au revers, celle d'Auguste entre Cajus et Lucius Césars. Ces deux Médailles ne sont nullement ce que le P. Panel prétend: ce sont deux pieces frapées dans des Colonies qui apartiennent ou à Auguste, ou à Agrippa son gendre, car on peut les donner aux deux. Elles representent sûrement d'un côté la tête d'Auguste sans ornement, on lit alentour sur la premiere, le nom du II *Vir Quinctilius*; et sur la seconde celui *de Volusius*; la Legende du revers AVG. PON. MAX. est relative à la tête d'Auguste et est la même sur les deux Médailles, également que le Type qui sont trois têtes, Agrippa entre ses deux enfans Cajus et Lucius Cesars. Si le P. Panel avoit bien examiné ces deux Médailles il auroit reconnu

L. Vol. la

Digitized by Google

la vérité de ce que j'avance, d'autant plus aisément, qu'il n'y a pas un seul exemple qu'on voye sur la premiere face des Médailles de Colonies, d'autres têtes que celles des Empereurs regnans. La premiere de ces deux Medailles est depuis long-tems dans la suite de grand Bronze du Roy, et étoit presque regardée comme unique.

Je ne crois point qu'aucun Antiquaire avant le P. Panel ait songé à mêler les Médailles des Colonies avec les Consulaires; il est vrai que les Officiers des Monnoyes des Colonies, dont les noms se trouvent sur presque toutes les Médailles de cette Classe, principalement sous les premiers Empereurs, sont reconnûs la plûpart pour être sortis d'anciennes Familles Consulaires, et qu'on pouroit en quelque façon en mêler quelques-unes; mais outre que la chose repugne naturellement, ce seroit déranger l'ordre des temps auxquels ces Médailles apartiennent.

J'en viens aux suites Imperiales sur lesquelles je ferai aussi quelques remarques, comme je vous l'ai promis, Monsieur, d'autant plus volontiers que ce sont celles auxquelles vous et moi nous nous sommes plus particulierement attachés.

chés. *La suite d'or de ce Cabinet, dit le P. Panel, est plus rare que nombreuse*, Il a raison, car cette suite n'est composée que de 370. Médailles, pendant que de simples Particuliers de Paris l'ont poussée jusqu'à près de 1200 Celle de M. du Vau est de ce nombre, et je crois que celle de M. de Cleves la suit de bien près. Le P. Panel y cite huit Médailles rares, je suis porté à croire qu'il y en a davantage, & qu'il s'y trouve d'ailleurs beaucoup de ces pieces d'une fabrique et d'un goût qui a péri avec ceux qui les ont faites : parmi ces huit pieces il y en a sûrement deux qui sont fausses, la Cesonia et le Médaillon d'Antinoüs, *le Divus Pater Trajanus* n'est qu'une Médaille d'une rareté ordinaire. J'aurois crû que M. le Bret auroit formé cette suite plus nombreuse, d'autant plus qu'on trouve aisément des Médailles Impériales d'or quand on a le moyen d'en faire la dépense.

Quelques Médaillons d'argent, dit encore le même Pere, me dispensent d'entrer dans le détail de ce que renferme de curieux la suite de ce métail. Voilà en vérité une nouvelle façon de donner un Sommaire de Catalogue, ou un Memoire d'une suite qui est depuis quelque temps en

Digitized by Google

vente, que celle de n'en pas dire un mot: d'autant mieux que l'Ouvrage du P. Panel est un in 4°. de 24 pag. et il n'en falloit pas davantage pour donner une Chronologie de toutes les suites de ce Cabinet, et marquer en passant ce qu'il y avoit de plus rare dans chaque Regne: je souhaite qu'on nous satisfasse sur cet article, je laisse donc la suite d'argent qui nous est entierement inconnuë. Le nombre des Médaillons, à ce que j'ai sçû d'ailleurs, est de 138. parmi lesquels il y en a 32 d'argent fin; la Domitia au revers de son Mari est sans doute de ce nombre. Cette Collection est riche et peu de Particuliers trouvent les occasions de la former, à moins qu'on ne fasse une acquisition telle qu'elle se présente aujourd'hui.

Il en est de même de la Collection des Médaillons de bronze au nombre de 180. Il faut avouer, M. que si toutes ces pieces étoient vrayement antiques et de la conservation dont le P. Panel les annonce, ce seroit une suite d'un grand prix. Mais leur grande conservation me feroit douter de la vérité de plusieurs, et qu'il y en a beaucoup de la fabrique de Dervieu de Florence, le plus habile Ouvrier qu'il y ait jamais eû en Italie, pour imiter parfaitement les Médaillons de Bronze.

Digitized by Google

J'en ai vû plusieurs de sa façon, entr'autres depuis le Regne de Commode jusqu'à celui de Severe Alexandre, qui imitoient si naturellement l'antique, qu'il falloit être très consommé dans le goût des Médailles pour ne s'y pas méprendre. Ainsi les deux Nerons, le Domitien traîné par des Centaures, le Pertinax, le Diadumenien, le Severe Alexandre affronté avec Orbiana, le Balbin Grec, le Gallus, le Macrien, et le Carausius ne sentent des Piéces bien imitées et rien de plus.

Je remarque dans l'endroit où j'en suis de la lettre du P. Panel, qu'il nomme le fils de Macrin Djadumene, comme si on lisoit en Latin *Diadumenus*, et en ce cas il faudroit l'apeller Diadumene, mais son nom est constament *Diadumenianus*, et on ne l'a sûrement jamais lû autrement, et en François Diadumenien. Je ne fais au surplus cette remarque que pour empêcher les Personnes de Lettres qui ne sont pas au fait des Médailles, de tomber dans cette erreur, sur la foy du P. Panel.

Ce n'est point la seule singularité qu'il affecte au sujet de quelques noms d'Empereurs, j'en remarque encore deux, l'une sur Caracalla, que nous nommons tous d'une voix unanime Antonin Caracalla

racalla, ou simplement Caracalla, et ce dernier nom est d'un usage constant, n'y ayant que ce Prince qui ait porté ce surnom, mais chés le P. Panel, c'est *Antonin fils de Severe* et Eliogabale *Antonin fils de Soëmias*, il apelle le premier Fils de Severe parce que son Pere étoit Empereur, et l'autre fils de Soemias par ce qu'il n'étoit pas fils d'un Empereur. Voilà un tour singulier, les Antonins ne sont pas en assés grand nombre pour apréhender qu'on les confonde. Il y a eû 15 Louis Rois de France, mais on ne s'est jamais avisé d'apeller Louis XI. Louis fils de Charles et Louis XII. Louis fils de Marie de Cleves. Les Antonins ont d'ailleurs des noms qui les désignent assés pour ne les avoir jamais confondûs, Marc Aurelle, et Commode, Caracalla et Eliogabale ne seront jamais pris l'un pour l'autre, j'aurois encore mieux aimé à la place du P. Panel, si j'avois eû envie de changer les noms de ces Princes, les apeller Antonin premier, second &c. On a suivi quelquefois cet usage, de leur temps, et une preuve de ce que j'ose avancer, est une Médaille singuliere qui a passé au commencement de cette année dans le Cabinet de M. l'Abbé de Rothelin; cet illustre Abbé est, je

grois, destiné à acquérir ce qu'il y a de plus curieux dans toutes les suites. Voici sa Médaille qui est d'argent et dont il a eû la bonté de m'envoyer la description, elle est d'Eliogabale, on lit à l'entour de la Tête Antoninus V. (*Quintus*) *Pius. Fel. Aug.* Le revers est commun *Vota Publica.* L'Empereur qui sacrifie, on ne peut pas dire que ce V. *Quintus* soit une faute du Monétaire, puis qu'Eliogabale est effectivement le cinquiéme et en même temps le dernier Empereur qui a porté le nom d'Antonin ; car il ne faut point compter Diadumenien qui avoit aussi pris ce nom, mais qui fut regardé avec son Pere comme Tyran, et traité de même par Eliogabale après leur mort. Je passe, Monsieur, à la suite du grand Bronze dont on ne marque ni le nombre des Médailles, ni les Têtes rares qui s'y trouvent, tout ce qu'on nous en fait connoître se réduit à quelques Médailles de Colonies et Grecques qui sont dans les differens Regnes, et parmi lesquelles il y a des Pieces fort rares si elles sont vrayes. Tel est l'Auguste au revers *Custos Æternit. Aug.* Un Temple, l'Othon Egyptien, le Macrin *Romæ fel.* avec la Louve et les deux Enfans et l'Annia Faustina, Grecque inconnuë en grand

Digitized by Google

bronze, jusqu'à présent. Toutes ces Pieces demandent de bons yeux pour les acquereurs, il peut y avoir au surplus d'excellentes choses dans les Médailles Latines, on nous en donnera peut être un Catalogue plus circonstancié. Je le souhaite en mon particulier passionnément: vous sçavez, Monsieur, que c'est la suite où je me suis le plus attaché et où je souhaiterois faire encore quelque fortune.

Les differentes suites de moyen Bronze doivent former un tout bien riche dans ce Cabinet, de la façon dont le P. Panel s'exprime; on a fait differentes Classes de ces Médailles. Les Latines, Coin Romain font une suite, et les Colonies et les Grecques en forment suivant les aparences deux autres; il faut, comme vous le voyez, Monsieur, conjecturer quel est l'arangement quon a donné à ces Médailles. On nous donne la description de 48 des plus rares, parmi lesquelles il y en a qui n'ont jamais été connuës d'aucun Antiquaire, malgré toutes les recherches, et il faut convenir ici que M. le Bret étoit destiné à les recouvrer: aussi le P. Panel nous dit *Qu'il n'est pas ordinaire de les trouver chés les amateurs.* Il a en vérité raison, tel est entr'autres une Médaille de M. Aurel, qui a au revers

Digitized by Google

Divo Aug. Parenti et le Pascenius de la Colonie de *Berite*, qui n'a jamais existé.

J'aurois souhaité qu'on neût formé de ces differentes suites de moyen bronze, qu'une seule Collection, telle que celle de M. de Surbeck qui a rassemblé en ce genre ce qu'il y a peut être de plus beau dans l'Europe. Il faut que j'avouë ici qu'une suite complette de moyen bronze est sans contredit ce que nous avons de plus curieux et de plus sçavant en Médailles. En effet on y fait entrer quatre differentes suites qui forment un tout parfait de plus de 6000 Médailles qui remplissent l'espace de 700 ans de l'Empire Romain depuis Pompée jusqu'à Heraclius, on y voit (pendant cette suite de siecles) toutes les Médailles, Coin Romain, dont la Fabrique, surtout dans le haut Empire, est admirable, les Médailles des Colonies qu'on trouve plus aisément en moyen bronze que dans les autres grandeurs, et dont les Types sont curieux pour ce qui regarde l'ancienne Géographie de l'Empire, les Médailles Imperiales Grecques et Egyptiennes qui representent ce qu'il y a de plus interessant dans l'Histoire et la Mythologie des Anciens Grecs et Egyptiens, et enfin dans le milieu de l'Empire on y mê-

Digitized by Google

le, pour suivre la Chronologie, les Têtes de Tyrans en petit bronze qui ne se trouvent point d'une autre forme. Je l'avoüe, Monsieur, si j'étois à recommencer ma carriere de Curieux, ce seroit la seule suite où je m'attacherois, mais je suis trop avancé dans le grand bronze et l'argent, pour pouvoir m'en dédire.

Je finis l'examen de la Lettre du P. Panel par la suite du petit bronze, où il me paroît qu'il y a bien du singulier dans le haut Empire, dont il est seulement parlé, et qui est aussi le plus difficile à former. Je suis surpris de ce qu'on ne dit rien de la même suite dans le bas Empire, j'entends depuis Gallien, où la plûpart des Curieux commencent ordinairement cette Collection, qui est immense, et d'autant plus singuliere qu'on y trouve aisément comme je viens de le dire tous les Tyrans qui envahirent la plus grande partie des Provinces de l'Empire sous Gallien et les Empereurs suivans. Cette suite peut aller jusqu'à 10 ou 12 mille Médailles, j'ai vû une Collection seule de 1300 Probus differens, et une de 1200 Constantins, il y a beaucoup de Têtes fort rares qui ne se trouvent que de cette forme, et que j'aurois souhaité

Digitized by Google

qu'on nous eût indiquées dans le Cabinet dont il s'agit, et sur lequel je viens de vous dire naturellement mes sentimens.

Il sera toujours vrai de dire que M. le Bret n'a rien negligé, pendant plus de 40. années de recherches, pour enrichir les differentes suites qu'il avoit entrepris de former, et c'est une obligation que la République des Lettres, et surtout les Antiquaires, lui ont, d'avoir sauvé du naufrage des temps, une infinité de Pieces rares et singulieres répanduës dans ses differentes Collections, qui seroient peut être perduës pour jamais. J'ai l'honneur d'être &c.

A Orleans ce 3 Octobre 1737.

ODE SUR LA PAIX.

QUelle est dans les Champs de Bellonne
Cette indomptable Nation,
Pour qui la victoire moissonne
Un Laurier à chaque Action ?
Ses Exploits tiennent du miracle,
Le plus insurmontable obstacle
Cede à son effort redouté :
Partout où je la vois paroître,

Digitized by Google

Elle éleve un Trône à son Maître,
Du sang des Germains cimenté.

A cette héroïque peinture,
François, on connoît votre bras;
Vous, qui du sein de la Nature
Ne sortez jamais que Soldats:
Vous, par qui la Fable et l'Histoire
Ont vû cent fois ternir la gloire
De leurs plus celebres Héros,
Vous, toujours vainqueurs dans la guerre;
Vous, les délices de la Terre,
Quand la Paix lui rend le repos.

Que vois-je? quel spectacle horrible!
Avec le plomb vôle la mort!
Quelle est la puissance terrible,
Qui des combats fixe le sort?
Parme, Guastal, dans vos campagnes,
Quelles effroyables Montagnes
De Guerriers ou morts ou mourans!
A chaque instant la foudre gronde,
Est-ce encor le Maître du Monde
Qui punit de nouveaux Titans?

Philisbourg, voi pour ta défense

Digitized by Google

Le Rhin étendre au loin son lit,
Et répandre avec violence
Son Onde qui le reproduit ;
Sous l'aîle de l'Aigle Romaine,
Pour toi s'arme du grand Eugene
Le bras toujours victorieux ;
Mais tu te rends . . . qui poura croire ;
Quand on le lira dans l'Histoire,
Que tu fus pris même à ses yeux ?

*

Que ne peut un Peuple intrépide,
Qui ne connoît point d'autre Loi,
Que la Justice qui le guide
Et l'amour qu'il a pour son Roy ;
Qui toujours soumis et fidele,
N'attend pour lui marquer son zele,
Qu'un signal, qu'un commandement ;
Et qui sçait qu'il venge l'offense
D'un Monarque plein de clémence,
Dont il fait tout l'attachement ?

*

C'est assés vous couvrir de gloire ;
Favoris du Dieu des Combats,
Laissez reposer la Victoire
Lasse d'avoir suivi vos pas ;
Qu'à tant de brillantes conquêtes
Succedent d'agréables Fêtes ;

Digitized by Google

Déposez vos foudres guerriers,
La Discorde vaincuë expire ;
Et Louis rend à son Empire
L'Olive ceinte de Lauriers.

✻

Ce ne fut point un vain caprice
Qui lui fit armer ses Sujets ;
L'honneur, la gloire, la justice,
Sont l'ame de tous ses projets ;
Amant de la Paix, il préfere
Le glorieux nom de leur Pere
Au superbe nom de vainqueur ;
Et tandis qu'on voyoit sa foudre
Mettre ses ennemis en poudre,
Elle regnoit seule en son cœur.

✻

Nous devons ce nouvel Auguste
A Fleury, cet homme parfait,
Qui toujours sage, éclairé, juste,
Ne résoud rien que ce qu'il fait ;
Qui dans l'art d'affermir un Trône,
De soutenir une Couronne,
Tous les jours instruit l'Univers,
Et que l'Europe à juste titre,
A pris pour le suprême Arbitre
De tous ses differends divers.

✻

Digitized by Google

Mortels, que la Fortune apelle
A la confiance des Rois,
Pour vous quel important modele
Qu'il est digne de votre choix!
Loin ces ambitieux Ministres,
Dont les projets les moins sinistres
Désolent les plus beaux climats;
C'est mériter le rang suprême
Que de régir par son sistême
Et les Peuples et les Etats.

✻

Tels jadis LOUIS et d'Amboise,
Aimoient à faire des heureux;
Tels, de la Nation Françoise,
Ils avoient l'encens et les vœux;
Des Dieux véritables images,
A Mars, à ses cruels ravages,
Ils préféroient la douce Paix;
Tous leurs jours sereins et propices,
Des Peuples communes délices,
Etoient marqués par leurs bienfaits.

✻

Des Bourbons le noble partage
Est de naître avec les vertus,
Qui font par leur rare assemblage
Et les Césars et les Titus;
Rois Guerriers, ou Rois pacifiques,

Digitized by Google

Leurs fastes toujours héroïques,
Volent vers l'immortalité;
Et leur Race en Héros féconde
Un jour fera seule du Monde
La gloire et la félicité.

*

Prince, notre unique esperance,
Présent de la bonté des Cieux,
De l'auguste Esther de la France
Fruit admirable et précieux;
Au milieu d'une Cour tranquille,
Sous les yeux d'un Mentor habile,
Croissez, devenez chaque jour
Le digne successeur d'un Pere
Que l'Univers entier revere,
Et qui de son Peuple est l'amour.

*

On n'entend que des cris de joye;
Les freres, les fils, les Epoux,
Cessent enfin d'être la proye
Et de Bellone et de ses coups.
Déja les Beaux-Arts refleurissent,
Les Sciences s'aprofondissent,
Nos Ports ouverts sont fréquentés;
Et déja les Sujets d'Eole
Portent, de l'un à l'autre Pole,
Nos Vaisseaux partout respectés.

Digitized by Google

Taiez-vous, Trompette Guerriere,
Qui frapez le Sacré Vallon,
Louis, offre une autre Matiere
Aux Interpétes d'Apollon.
Reprenez, sublimes Pindares,
Vos Lyres, vos Luths, vos Guitares;
La paix va filer tous nos jours;
Disparoissez Palmes Sanglantes;
Nos Lys à des Roses brillantes,
Se sont mariés pour toujours.

Par M. de St. R. de Montpellier.

*DISCOURS sur l'Architecture Civile par M. de N. *** Depré.*

L'Architecture est en soi si belle et d'une si grande utilité, qu'il semble que c'est en quelque façon l'avilir que d'en vouloir faire l'éloge, sur-tout quand cet éloge est entrepris par un homme dont le genie n'est pas assés élevé, ni la plume assés délicate pour mettre un Tableau de cette espece dans son véritable jour. Je me contenterai donc de dire les choses telles que je les pense, avoüant que je ne suis pas encore capable de

Digitized by Google

montrer dignement toutes les beautés de l'Architecture.

Si on considere les choses par leur utilité, je crois qu'il n'y a guére d'Art qui puisse disputer la préférence à l'Architecture. En effet quels étoient autrefois les hommes pauvres, errans, et sans demeure fixe, habitans des antres, et partageans ainsi leur azile avec les animaux? Ces mêmes hommes, s'étant depuis assemblés, une certaine émulation produisit l'industrie, ils commencerent à bâtir des cabanes informes; où chaque famille vivoit à couvert des injures du temps: c'est sur ce modele grossier que les Sauvages de l'Amerique bâtissent encore aujourd'huy; on bâtit ensuite des habitations plus commodes et plus regulieres, des Maisons dans toutes les formes.

Enfin par divers dégrés, l'Architecture est montée au point de magnificence et de commodité où nous la voyons aujourd'hui. Les Grecs et les Romains avoient atteint la magnificence, mais non pas tout à fait l'utilité; leurs Maisons ne consistoient qu'en de grandes Pieces; ils faisoient des Edifices dans la vûë principalement de les faire admirer: de sorte qu'on peut dire qu'ils bâtissoient pour les Etrangers, plûtôt que

Digitized by Google

pour eux-mêmes. Nous ne raisonnons pas ainsi. Dans un beau et vaste Bâtiment on voit du grand, du superbe en dehors, et au dedans toutes les commoditez necessaires à l'usage ordinaire de la vie, on peut même dire qu'à present l'utile égale le beau, s'il ne le surpasse pas; cest en quoi nos meilleurs Architectes du dernier siecle ont si bien travaillé et si bien reussi.

Quant à la magnificence, quel Art peut produire des Ouvrages aussi beaux, aussi nobles, et aussi magnifiques que l'Architecture en produit? la Peinture et la Sculpture n'oseroient à cet égard se comparer à l'Architecture. Rien n'est au dessus d'un Edifice superbe et régulier, rien même n'en aproche; le Tableau le plus parfait, la Statue la plus accomplie valent-elles ce fameux Temple élevé à la gloire du Seigneur par la pieté de Salomon, Edifice où il semble que ce grand Roy avoit mis tout l'effort de son genie à construire un Monument digne de celui pour qui il étoit fait et de la sagesse de celui qui le dedioit? La Description qu'on en lit dans l'Ecriture et dans Josephe frape encore notre esprit d'une image des plus magnifiques.

Digitized by Google

Que dirai-je de tout ce qui a été admiré en Egypte ? ce labyrinte et les restes que l'on voit encore des Palais des Rois et des Villes ; nous font voir que l'Architecture a été portée à la plus haute perfection dans cette partie du Monde.

Il faudroit des Volumes entiers pour décrire les fameux Bâtimens de la Grece et de Rome, le Temple de Diane à Ephese, Ouvrage de près d'un Siecle et Monument de la Splendeur de tant de Rois, le Temple de Jupiter Olimpien, le Sepulcre de Mausole &c. C'est aux Grecs, qui ont donné un nouvel éclat et plus de régularité aux Arts inventés dans l'Egypte, qu'on doit l'invention des cinq differens Ordres d'Architecture : ce sont eux qui ont reduit à une forme certaine les beautez de cet Art incomparable.

Ce qui reste des Edifices superbes qu'éleverent les Romains, ces Maîtres du monde, nous frape d'admiration ; le Pantheon, le Colisée &c. nous font sentir la grandeur Romaine. Mais que seroit-ce, si leurs Théatres subsistoient en entier, si leurs Temples, si leurs Palais, où l'œil et la raison se trouvoient d'accord par une méchanique aussi bien conçûë qu'éxécutée, si ces Monumens, dis-je, avoient pû résister à l'injure du tems ?

Digitized by Google

surquoi on ne peut assés blâmer la négligence des Princes qui n'ont pas empêché la ruine de ces merveilles de l'Architecture : on peut dire même que ce bel Art seroit dans l'oubli, s'il n'étoit enfin venu un Roy, dont l'élevation de genie et le goût pour les Arts a surpassé tous ceux qui ont occupé avant lui le Trône François.

C'est ce grand Roy, aidé de Ministres zelés pour l'avancement des Sciences, qui a envoyé faire des recherches par des Personnes éclairées dans les restes de ces anciens Monumens ; c'est de ces restes précieux et de ces debris bien étudiés qu'est enfin sortie notre Architecture, semblable en quelque façon au Phenix qui renaît de sa cendre ; elle nous a donné ces superbes Bâtimens qui égalent au moins ceux des Anciens ; c'est de là que sont venus tant d'excellens morceaux, Ouvrages d'une magnificence achevée, qui enrichissent les Palais du plus grand des Rois, ce Château surtout où il a fixé son séjour, où à chaque pas on est frapé d'admiration, où l'on voit des poutres * de pierre dont la coupe surprend et dont l'usage a échapé aux Anciens.

Enfin c'est à la seule Architecture que

* *Vestibule de la Chapelle de Versailles.*

 doivent

doivent leurs noms quelques Empereurs qui n'ont eû de grand dans leurs Regnes que quelque Monument fameux, qui a transmis ces mêmes noms à la Postérité.

Je laisse à une meilleure plume que la mienne le soin de d'écrire dignement tout le magnifique de l'Architecture; laquelle, aussi bien que l'Eloquence et la Poësie, à son genre sublime, dont on voit en France plusieurs beaux exemples à imiter. Ecoutons sur ce sujet un des plus grands Maîtres de l'Art.

L'Architecte, dit Vitruve, doit posseder toutes les Sciences; c'est une vérité dont on sera aisément convaincu quand on aura bien sçû le raport qu'elles ont entr'elles; celles qui sont le plus nécessaires à l'Architecture sont la Géometrie qui commence à donner une idée juste des choses; elle sert à mesurer des lignes des surfaces &c. à distinguer les Parties d'un tout; elle arrange les idées et l'Algebre qui sert ensuite à combiner ces idées et à les rassembler pour resoudre ce que l'on ne peut pas par des lignes droites; comme les Courbes; les Sections Coniques &c.

Ces deux Sciences sont la base fondamentale de l'Art; sans elles on ne peut rien; il faut les posseder profondément

Digitized by Google

dans l'Architecture. De la mesure des lignes, naît les Géometrie Pratique, qui consiste à lever un Plan, en inventer, le tracer sur le terrein, couper des pierres, Ouvrages les plus difficiles de l'Architecte.

De la juste mesure des Courbes vient la Construction des voûtes, celle des escaliers rampans, dont nous sommes les inventeurs, et généralement tout ce qui aproche de la figure Spherique et qui se trouve souvent repeté dans un Bâtiment.

La Méchanique est si nécessaire à l'Architecte qu'on peut dire que l'Architecture n'est qu'une Méchanique raisonnée; car dans un bâtiment tout est corps, et corps cubes, qui tendent tous au même centre et qui ont tous une même direction ou une direction parallele. Or si ces Cubes ne tendent tous à des raisons reciproques, les forces ne seront pas les mêmes; par conséquent les plus foibles cederont aux plus fortes.

On comprend dans les Méchaniques la Charpente, le bois, le fer, et tout ce qui est necessaire pour les combles et faîtes des Maisons, comme Ardoises, Tuiles, Plombs &c. et la connoissance de toutes ces choses.

Le Dessein est encore un bras de l'Ar-

 chitecte;

Digitized by Google

chitecte, et s'il ne possede bien cette partie, il est comparable à un homme estropié ; car il ne suffit pas de bien concevoir, il faut encore rendre ses idées nettement et clairement sensibles, afin de mettre au fait de chaque chose ceux qui sont destinés à l'execution. La Perspective est la partie la plus essentielle du Dessein; car le Dessein n'est rien sans cela ; il est également indispensable de sçavoir la Sculpture qui est l'ornement de l'Architecture.

Il est aussi d'une très grande importance que l'Architecte sçache les Loix et les Coutumes du Pays où il bâtit. Vitruve veut encore qu'il sçache la Musique, parce que toutes les parties d'un Edifice étant assemblées avec proportion forment entre elles un certain accord, une harmonie semblable à celle qui se trouve dans les sons, quand ils frapent avec justesse.

Quel est donc cet Art si étendu? et quelle idée formerons nous de celui qui comprend tant de choses ensemble, et où il est besoin de sçavoir si profondément ? je crois cependant qu'on peut dire qu'un Tout est beau, quand toutes les Parties en ont bien assorties ; et qu'il est infiniment grand quand tou-

tes les parties qui le composent sont grandes et magnifiques elles-mêmes. C'est l'idée que je me forme de la belle Architecture et du parfait Architecte.

SOUHAITS pour l'Année prochaine à M. Ba... Procureur à Amiens.

QUe de riches Plaideurs soient sans cesse à ta porte
Pour mettre en œuvre tes talens.
Que toujours au Palais ton éloquence emporte
Gain de cause avec les dépens.
Que ton étude en vogue aisément te raporte
Autant que feroient mille Arpens.
Que ta compagne aimable et d'une humeur accorte,
Eleve si bien tes enfans,
Qu'ils agissent toujours d'une si bonne sorte ;
Qu'ils soient recherchés des plus grands.
Que l'honneur, les vertus soient leur fidele escorte,
Pour aller, le vice bravans ;
Qu'ils évitent surtout l'infernale cohorte
De ceux qu'on nomme garnemens ;
La bonne compagnie est ce qui plus importe ;
Pour devenir honnêtes gens.

Digitized by Google

Leur bien me tient à cœur, pour ce je les exhorte,
Qu'à leur Pere ils soient ressemblans.
Si chaque Procureur comme toi se comporte;
A tort, on dit depuis long-tems,
Que de bons et loyaux la Race est presque morte,
Qu'ils sont tous voleurs et méchans;
Et si l'état, dit-on, en tous Lieux les suporte;
C'est que gens de bien sont trop lents,
Et qu'une bonne affaire entre leurs mains avorte
Faute d'être assés diligens.
Quel dire injurieux! au Ciel il me transporte;
Peut-on propos plus insolens?
De ta sage façon jamais ne te déporte,
Et pour prix tu vivras cent ans.
Modere ton travail, qu'aux repas on t'aporte
Pinte de nos vins excellens:
Cela, croi moi, dissipe et vraiment réconforte,
On se doit certains agrémens.
Vin dur et de Pays peut causer dans l'aorte;
Quelques facheux dérangemens.
Ma tendresse pour toi, Cher frere, est toujours forte,
L'estime en fait les fondemens.
Que plûtot je devienne un insecte, un cloporte,
Que de changer mes sentimens;
Je te prie instamment, à ce le cœur me porte,

Digitized by Google

D'embrasser pour moi nos parens ;
Fai bon feu, car le tems ne permet pas qu'on sorte
Du meilleur des quatre Elemens.

Ba ... d'Amiens au Château d'Au.

REPONSE de M. le Tors Lieutenant Criminel au Bailliage d'Avallon, à la Lettre de M. Maillart Avocat au Parlement insérée dans le Mercure du mois d'Août de cette année.

VOus convenez, Monsieur, que *Genabum* est Gien. Vous accordez l'étimologie Celtique de son nom avec sa situation, et vous voulez fortifier ce sentiment, parce que cette Ville est *sur la ligne de Agendicum* Provins, *ad Boios*, les Bourbonnois *en remontant la Loire jusqu'aux environs de Nevers à l'Occident*.

J'ai déja voulu faire voir qu'il n'étoit pas possible de faire passer César par Sens pour aller à *Genabum*, soit qu'on prît cette derniere Ville pour Gien, soit qu'on la prît pour Orleans ; mais vous placez, Monsieur, *Agendicum* à Provins, pour moi je ne suis pas entré dans la question

Digitized by Google

de sçavoir si c'étoit *Sens* ; ceux qui aiment à s'apuyer sur le grand nombre peuvent d'abord se livrer à cette opinion; quand j'ai eû occasion d'en parler je l'ai mise sur le compte de ses Partisans, en ne perdant pas de vûë l'objet que je m'étois proposé, je crois, Monsieur, que quelque parti qu'on prenne sur cette question, il n'y a pas beaucoup de fondement pour donner la préference à l'un des deux sentimens.

Vous prétendez ensuite, Monsieur, que *Vellaunodunum* peut-être *Beaune* en Gâtinois, et en cas qu'on vous conteste cette place, vous proposez Château-Landon, parce que vous trouvez que sa situation convient parfaitement à celle que doit avoir eû *Vellaunodunum*, et vous m'avez là-dessus renvoyé à votre Lettre adressée à M. le Beuf insérée dans le Mercure de Juillet 1736. p. 1520. mais ce que vous en citez, Monsieur, d'après Scrick convient parfaitement à Avallon, comme vous l'avez pû reconnoître, par ce que j'ai dit dans ma Lettre ; ainsi il ne me reste qu'à m'accorder s'il est possible, avec vous, Monsieur, sur l'intelligence du texte de César.

Ce Général arrivé dans le Pays de Langres ne dit qu'il en sort, que quand

Digitized by Google

il dit qu'il part, pour aller au secours des Boïens, il assemble son armée dans un même Lieu, qu'il est certain n'être pas *Agendicum*, où il laisse deux Légions et les équipages de son armée, le mot *relictis* ne signifie pas plus que *collocavit* dont il se sert à la fin de son sixiéme Livre, et ce terme n'a qu'une signification, à laquelle on ne peut joindre le sens d'un passage que César y auroit fait dans cette occasion, à moins qu'on n'y soit forcé par d'autres termes qui y déterminent clairement. J'ai cherché inutilement les raisons qu'on a pû avoir de faire passer César à *Agendicum*, il n'auroit pas manqué de les faire connoître lui-même, si après avoir assemblé son armée, il l'eût fait marcher du Lieu où elle étoit assemblée, à *Agendicum*; ce silence et même ce qu'il dit contredisent cette opinion.

Qu'on prenne donc *Agendicum* pour Sens, ou pour Provins, il n'y a toujours rien de plus contraire au dessein de César, que de l'y faire passer, il faut qu'il fasse de plus, le chemin du Pays de Langres à cette Place, au lieu qu'en partant du Pays de Langres, il avance vers *Genabum* à proportion de ce qu'il auroit fait pour aller à *Agendicum*; à

 quel

quel dessein auroit pû servir cette marche ? en prenant ce chemin on le fait necessairement passer à travers le Pays Ennemi des Senonois, où il risque qu'on ne retarde sa marche, qu'on ne lui coupe la communication des vivres, et comme il les tiroit des Eduens, il avoit interêt que sa marche le raprochât de leur Pays, afin qu'ils eussent plus de facilité de les lui conduire, de sorte qu'il convient mieux de le faire passer le moins qu'on peut sur le Pays des Senonois, puisque c'est par la force de la necessité qu'il assiége et prend *Vellaunodunum* ; et peut-on dire que la prise de Beaune en Gâtinois, où de Château-Landon, eut donné une communication plus facile entre les Eduens et César, et lui eût procuré les avantages qu'il se proposoit?

Vous voyez, Monsieur, que je ne tire mes raisons que du texte de César même, pour fixer son départ dans le Pays de Langres sans le faire passer par *Agendicum*, quelque part qu'ait été cette ancienne Ville, et quoique dans ce point je sois de different sentiment avec vous, j'ai les mêmes raisons pour proposer Avallon pour être *Vellaunodunum*, et d'autres qui ne peuvent convenir aux Lieux que vous proposez. Vous convien-

Digitized by Google

drez sans doute, Monsieur, que cette marche de César ainsi entenduë est tout a fait contraire à ceux qui pensent trouver *Genabum* en la Place où est aujourd'huy Orleans ; je tire autant d'honneur d'avoir votre aprobation pour une partie de ce que j'ai avancé, que j'aurois de satisfaction d'avoir pû la mériter pour le tout, *je suis &c.*

à Avallon ce 11 *Novembre* 1737.

A SON EMINENCE
MONSEIGNEUR
LE CARDINAL DE FLEURY,

En lui présentant un Tableau de Diogene ; la Lanterne à la main.

PROSE RIMÉE.

LE Prince, le Heros de la Secte Cynique
Orné de sa besace, armé de son bâton,
Uniforme Philophique,
La Lanterne à la main, quoi qu'en plein jour dit-on,
Cherchoit jadis un Mortel dans l'Attique,
Qui d'Homme selon lui pût mériter le nom.

Digitized by Google

Il parcourut long-tems, le pauvre Diogenes,
Les Palais, les Maisons et les Places d'Athenes;
Le trouva-t-il, cet Homme à la fin? Helas! non.

Par un Mortel qui de ce nom fut digne;
Il entendoit sur-tout qu'il eût un cœur humain;
C'est par là qu'on est Homme, et le mot le désigne,
Et c'est aussi par-là qu'il le cherchoit en vain.

Car qui ne sçait qu'en ce Monde barbare,
Ce fut là de tout temps l'espece la plus rare?
Croyez-en le Proverbe, oüi, les hommes sont tous
Les uns pour les autres des Loups.

Moi pourtant, nouveau Diogene,
Tout aussi gueux, mais moins Philosophe que lui;
Que l'adverse Fortune au désespoir entraîne,
Objet innocent de sa haine;
Cherchant pour m'en défendre un secourable apui,
J'ai trouvé cet Homme aujourd'hui.

Oüi, j'en suis sûr, je l'ai trouvé, vous dis-je,
Et même au milieu de la Cour,
De ses pareils peu frequenté séjour,
Ce qui redouble le prodige.
O pour moi le bienheureux jour!

Digitized by Google

Mais un Homme de plus, d'une sagesse extrême,
Qui, choisi pour former une digne Souverain,
L'a rendu sage et bon lui-même ;
Et devenu son Ministre suprême,
A fait, par le pouvoir qu'il lui remet en main,
Un Age d'Or, d'un temps et de Fer et d'Airain.

J'en atteste l'Europe entiere,
Dont les Peuples saisis d'une fureur guerriere,
Par sa foi, sa douceur, à la raison rangés,
Et devenus Moutons, de Lions enragés,
Changent en amitié leur haine meurtriere.

Homme tranquile, égal, et qui sans s'émouvoir,
D'une Paix hors de tout espoir,
A sçu renverser les obstacles
Par des secrets qu'on ne peut concevoir.
Paix, que l'on peut compter au nombre des miracles
Au dessus de l'humain pouvoir.

Est-il besoin que je le nomme ?
Qui ne reconnoîtroit à ces marques FLEURY,
De Minerve le Favori ?
Et qui peut mieux meriter le nom d'Homme,
Que des Hommes le plus chéri ?

Digitized by Google

O vous, present du Ciel pour le repos du Monde.
Et sur-tout du Monde Chrétien,
Sur votre humanité permettez que je fonde
La douce esperance du mien.

C'est ce cœur juste et bon qu'aujourd'hui je réclame;
Lui seul peut me tirer d'un dangereux détroit.
J'en ai besoin, voilà mon droit;
Il est bien fort auprès d'une belle ame,
La pitié la saisit par un sensible endroit.

Seize Lustres complets, quelques mois davantage,
Sont écoulés depuis mon jour natal;
Peintre, Poëte, avec peu d'heritage:
De ces trois incidents le fâcheux assemblage
M'a fait passer tout ce temps assés mal.
Faut-il que la Fortune, à la fin de mon âge,
Redouble contre moi son funeste courroux,
Et de tant de côtés, que pour parer sa rage
Il me faille pas moins que vous?

Et vous-même, Seigneur, pourez le reconnoître.
En daignant exaucer mes vœux.
Souffrez qu'devant vous ose un moment paroître

Digitized by Google

Des Mortels le plus malheureux,
Qui mérite le moins de l'être.
Oüi, qui le mérite le moins;
Citons des faits pour mes témoins.

Le Système fatal ayant tari ma bourse,
Ce coup ne m'a point abbatu;
Il me laissoit pour ma ressource
Des talens et de la vertu.
J'ai suivi le conseil que donne dans la Fable
Hercule à l'homme au char par la fange et le sable
Au fond d'une orniere arrêté,
Qui, les deux bras croisés, d'un ton insupportable
Imploroit le secours de sa Divinité.
Travaille, sot braillard, dit Hercule irrité;
Prends une bêche, un pic, aplanis cette orniere
Et j'exaucerai ta priere.

J'ai donc pris la bêche et le pic
Pour cultiver la Poësie:
La Peinture sa sœur le vit sans jalousie;
La Mothe mon ami par un doux pronostic
M'inspirant cette fantaisie,
Astrologue en ceci plus sûr que Copernic,
Et mon ouvrage en effet du Public
Fut toûjours aplaudi selon sa prophétie.

Digitized by Google

Mais qu'il me flate peu cet aplaudissement,
Quand il me laisse dans la peine;
Quand on me prive impunément
Du profit que devroit me produire ma veine!
Vous raconter ici comment,
Ce seroit un recit d'une trop longue haleine;
Sans entrer dans aucun détail
Par de différens traits de la malice humaine
Je perds le fruit de mon travail.

Or jusqu'à ce moment, où la mort nous délivre
Des chagrins d'ici-bas, moi qui n'ai rien valant,
Si je puis subsister, ce n'est qu'en travaillant;
Mais pour travailler il faut vivre;
Et quand on m'a détruit ou volé tout mon bien,
Veut-on que je vive de rien?

Vous seul, Seigneur, pouvez me conserver la vie,
En voici le facile et le juste moyen.

Depuis long temps la Scene fait partie
Des revenus de l'Hôpital;
Depuis long-temps aussi j'écris la Comédie;
Le Théâtre a causé mon désastre fatal:
Il faut qu'à ce malheur l'Hôpital remédie,
C'est ce qu'ici ma Muse vous mandie;

Digitized by Google

De ces malheureux Vers c'est l'objet principal.
Trop heureux si dans cet azile
A l'abri des pressans besoins
Je pouvois, l'esprit plus tranquile,
A m'en tirer bien-tôt apliquer tous mes soins !
Helas, puis-je demander moins ?

REFLEXIONS

Sur le Mariage et sur les Femmes.

SI on examinoit bien attentivement tous les déplaisirs qui dans un mariage suivent ordinairement l'apas trompeur de ce lien, il n'y a pas un seul homme qui voulût y penser. C'est une prison remplie d'amertume et de dégoût, qui souvent n'a de beau, que la porte par laquelle on y entre, et de consolant que celle par laquelle on en voit sortir son Camarade.

Se marier en homme sage, c'est choisir avec discernement, à loisir, par inclination et sans interêt, une femme qui vous choisisse de-même.

Une femme galante a beau se contraindre, quelque précaution qu'elle prend-

Digitized by Google

ne, lasse enfin d'emprunter les aparences d'une vertu qu'elle n'a plus, elle montre tous les défauts qui lui ont succedé.

Les Beautés médiocres ne sont volontiers ni communément bien loüées que par les belles femmes.

De la maniere dont quelques femmes passent leur vie, on diroit qu'on leur a défendu d'avoir de la raison et du bon sens, et qu'elles ne sont au monde que pour être occupées de leur beauté et de leurs ajustemens.

Le Mariage est un marché auquel il faut proceder avec grande attention, et songer autant à sa posterité, et aux besoins de sa maison qu'à soi même, car souvent les accessoires tiennent lieu de principal.

Comme rien ne rend les chaînes du Mariage plus pesantes que l'indigence, rien n'en soulage le poids comme un bon coffre fort. Il faut, à la verité, que le cœur soit satisfait, car ce lien est de lui-même assés dur, sans en apesantir encore la chaîne par une aversion qui la préviene.

C'est l'ordinaire aux Vieillards, qui

Digitized by Google

veulent se marier, d'étaler dabord ce qu'ils ont de richesses et de commodités, et de faire l'éloge ensuite de la bonne constitution de leurs personnes. Quelle foiblesse!

Ce Vieillard étoit bien sensé, qui ne vouloit pas se marier, parce qu'il n'avoit nul goût pour les vieilles femmes, et que, par la même raison, les jeunes n'en auroient pas pour lui.

S'il faut se marier, il faut que ce soit par les yeux, par les oreilles, par la bouche, par le cœur, par l'esprit, par l'humeur et par la bourse. Ce lien universel ne doit rien laisser en arriere.

La plûpart des femmes, au lieu de penser en se mariant, qu'elles entrent chés un mari pour être la colomne de sa maison, la moitié de lui-même, et par conséquent obligées d'aporter tous leurs soins à soulager ses peines, se persuadent que le mariage est pour elles une porte ouverte à la licence et à la domination, et qu'elles vont bien se dédommager de toute la contrainte qu'elles ont eûe jusqu'alors. Elles s'imaginent qu'un homme ne doit travailler qu'à leur fournir tout ce qui est nécessaire

Digitized by Google

à leurs plaisirs; et cet empire dans lequel elles croyent entrer, leur ôte tout d'un coup cet esprit de complaisance, qui est la pierre fondamentale du repos domestique.

Le Pays du Mariage a cela de particulier, que les étrangers ont envie de l'habiter, et les habitans naturels voudroient en être exilés.

La femme doit être soumise au Mari, mais le mari doit être soumis à la raison.

On dit que l'amour peut aller au-delà du Tombeau, mais il ne va guere au-delà du Mariage.

L'amour peut naître entre des gens qui s'épousent, et durer même après leur mariage, mais il ne peut subsister long-temps lorsqu'il est né avant leurs noces; du moins l'expérience l'a-t'elle montré mille et mille fois.

Le Mariage doit être regardé comme un lien établi pour empêcher la confusion et regler les successions; pour se donner un secours mutuel dans la prosperité et dans l'adversité, et pour mettre un frein à l'intempérance naturelle. Quand un mari et une femme auront

Digitized by Google

bien compris ces trois buts, et qu'ils agiront dans la vûë d'y satisfaire, ils trouveront qu'il n'y a rien de si doux que ce lien.

Un Mari doit honorer sa femme, non pas de cette civilité froide et circonspecte que la bienséance regle et que l'indifference accompagne; un respect si ponctuel, qui marque plus de politesse que d'amour, doit faire craindre à une femme qu'on ne veüille à force d'honneur la dédommager de n'être pas aimée.

Ce n'est pas assés pour un Mari que d'aimer sa femme, il faut qu'il travaille à la perfectionner; l'amour le rendra clair-voyant sur les moyens d'y réüssir. Ce n'en seroit pas un bon que de s'ériger en Prédicateur; la correction la plus efficace est toujours celle qui ressemble le moins à une correction.

Heureux le Mari qui n'est point réduit à commander et dont les conseils sont reçûs comme des ordres. On n'obtient ce bonheur qu'en s'apliquant à gagner la confiance de sa femme.

Rien n'est si utile et en même-temps

Digitized by Google

si dangereux que les femmes, car souvent d'un esprit grossier elles font un galant homme, et il suffit de vouloir leur plaire pour avoir mille attentions d'honnêteté, qui font presque tout l'agrément de la vie; mais il suffit aussi quelquefois de leur plaire pour languir dans la molesse, pour oublier ses devoirs et pour ruiner sa fortune. Elles ont un pouvoir absolu sur le cœur, et quand elles connoissent la force de leur sexe et qu'elles en usent à propos, les Philosophes, les Indifferens, les Orgueilleux, les Misantropes et les Gens de bien même ne sont que des hommes; car on devient avec elles dans l'état de pure nature, foible, badin, et même puerile. Des Misantropes passent quelquefois leur vie à faire ce manege avec les femmes qu'ils aiment; ils les grondent, les querellent, les quittent, et à peine les perdent-ils de vuë, qu'elles leur reviennent dans l'esprit avec de nouveaux agrémens; les voilà radoucis et on les voit à leurs pieds, humbles, soumis et pleins de foiblesse et de confusion.

Il est étonnant qu'une femme qui ne peut danser avec bienséance que cinq ou six ans de sa vie, en employe dix ou

Digitized by Google

douze à aprendre continuellement ce qu'elle ne doit faire que pendant si peu de temps ; et à cette même personne qui est obligée d'avoir du jugement et de parler jusqu'à la mort, on ne lui aprend presque rien qui puisse ni la faire parler plus sensément, ni la faire agir avec plus de conduite.

Les femmes n'ont guere moins de pénetration pour découvrir, que de dissimulation pour se cacher.

Il y a plus de dangers à craindre auprès des femmes, que de fruit à esperer. *Mulieres majori adeuntur periculo quàm fructu.* S. Franç. Xav.

On ne sçauroit trop conseiller aux femmes de dire du bien des autres femmes, et par leur conduite de faire dire du bien d'elles.

Toutes les femmes veulent plaire ; les prudes mêmes s'offensent qu'on ne leur trouve pas de l'agrément ; car il semble qu'on veüille leur reprocher de n'être vertueuses que par pure nécessité, quand on n'avoüe pas qu'elles ont des charmes pour mériter d'être recherchées.

Les femmes ne passent jamais d'une

Digitized by Google

violente jalousie à une certaine indifference de sentimens; se consoler du mépris d'un Amant est toujours la derniere chose qu'elles font.

La plûpart des femmes sont plus jalouses de leur réputation sur la beauté que sur l'honneur, et telle qui a besoin de toute la matinée pour perfectionner ses charmes, seroit plus fâchée d'être surprise à sa toilette qu'avec un Galand.

La premiere vertu, selon les femmes, est de plaire; et pour plaire, la beauté est un moyen plus sûr que la sagesse.

Quoique l'on dise, il n'y a point de veuvage sans tristesse; car n'est-ce pas toujours un état fort triste que d'être obligé de feindre une tristesse continuelle?

Les Hommes accusent les Femmes de foiblesse, cependant y en a-t-il aucun, qui puisse tenir aussi long-tems contre les sollicitations des Femmes, si elles les assiégeoient, que les Femmes tiennent contre celle des Hommes, quoiqu'ils se servent desplus adroits et desplus pressants artifices, pourles surprendre?

Digitized by Google

Lorsque les Hommes aiment, ont-ils autant de pouvoir sur eux mêmes, pour cacher leur amour, que les Femmes en ont pour cacher le leur, quelqu'éffort que l'on fasse pour les engager à le faire paroître? quand on voit un Homme aux pieds d'une Femme lui demander avec des protestations d'Esclave les plus humiliantes, ce que cette Femme combattant contre elle même, lui refuse avec fermeté, lequel des deux paroît avoir le plus de foiblesse? c'est la pudeur, dit-on, qui retient les Femmes, eh bien il doit toujours leur être glorieux de sçavoir moderer leurs passions par la pudeur; c'est-à-dire par la crainte de perdre l'honneur. Les Hommes viennent avec autant d'imprudence que d'empressement, déclarer aux Femmes ce qu'ils sentent pour elles, sans être assurés de leur plaire: foiblesse de cœur d'autant plus grande, qu'on est vaincu par le premier mouvement de l'amour; foiblesse d'esprit d'autant plus honteuse, qu'il devient la dupe du cœur dont il devroit lui-même regler et moderer les passions.

Les Femmes les plus vertueuses, cherchent à plaire même avant l'âge de raison; ce goût leur vient en naissant. Elles ignorent qu'en cher-

Digitized by Google

chant à plaire on trouve indubitablement quelqu'un qui plaît, et que c'est sans doute exposer sa liberté que d'attenter à celle d'autrui.

LA CONFIANCE PERDUE, ou le Serpent Mangeur de Kaïmak, * *et le Turc son Pourvoyeur,*

FABLE TURQUE.

LEs Turcs font si grand cas d'une certaine Fable,
Que la Piece à leur gré tient presque du Divin :
Conte-bleu cependant, et bleu d'un bleu Turquin,
Bizarrement pensé, heurtant le vrai-semblable,
Et pis que tout cela, plus long qu'un jour sans Pain :
Mais au défaut de l'agréable,
Qui n'en est pas le beau côté,
Peut-être pouroit-on le trouver suportable,
En se fixant à sa moralité.
Enfin, passable ou non passable,
Voici ce qu'à-peu près on m'en a raporté.
Dans le coin d'un Fauxbourg, à Prusse, en Bithynie, (1)

Demeuroit à l'étroit un pauvre Musulman : (2)
Bon-homme de qui la manie,
Etoit de calculer les mots de l'Alcoran, (3)
Et d'en sçavoir par cœur toute la Litanie,
Sans élever plus haut d'un cran,
Son étude ni son genie :
Du reste quant aux mœurs, reglé comme un Cadran,
Et si devot que dans son voisinage,
Il servoit de modele à tous les vrais Croyans.

Il avoit Femme aux yeux noirs et brillans,
Belle, bien faite, égale, douce, sage,
Pour couper court, Femme aimable en tous sens,
Et qu'il aimoit, on ne peut davantage ;
Puis comme on sçait devots et pauvres Gens
Pour honnorer l'état du Mariage,
Sont la plûpart de grands faiseurs d'enfans.
Aussi Mahmoud (c'est notre personnage)
En mouloit-il au moins un tous les ans.
Or une année, il avint qu'en un temps,
Temps de grossesse, ou Femmes de bon sens,
Quelquefois paroîtront folles à triple étage ;
Tant leurs goûts sont extravagans.
La sienne eut une envie, ou plûtôt une rage,
De tâter d'un certain laitage,
Qu'on nomme en Turc du Kaïmak.
J'ai, disoit-elle, un feu dans l'Estomac

Qui me dévore, et suis sûre je gage,
Sans me regarder au miroir,
Qu'il y paroît à mon visage.
Mon cher Mari, mon cher bon, mon espoir;
Fais moi manger du Kaïmak ce soir.
Ce soir! s'écria-t-il, je voudrois le pouvoir,
Mais comment faire? on n'en vend qu'au Village;
C'est fort loin, il est tard: tu sçais bien tout cela:
Jusqu'à demain, ma mout, tâche à prendre courage,
Je t'en irai chercher: cependant d'ici-là,
Observe bien tes mains; car dis-moi, quel dommage?
Si te grattant par tout où le hazard voudra,
Tu nous allois planter un morceau de Fromage
Droit sur le bout du nez du Poupon qui viendra?
La pauvrete à ce badinage,
Sourit, prit patience, et pourtant soupira.
Dès la pointe du jour, Mahmoud lui tient parole,
Choisit un Plat bien écuré,
Et court, ou plûtôt vole
Au laitage tant désiré.
Mais, en allant, s'il fut Eole,
Pour le boiteux Vulcain on l'eût pris au retour;
Lorsqu'il vint à passer par une longue plaine,

Dont le Soleil faisoit un four,
Heureusement au bout il vit une Fontaine,
Rencognée à l'écart dans un petit détour,
Et tout clopin-clopant, s'y rendit avec peine.
Son bassin regorgeoit d'une eau riante et saine ;
Des gazons émaillés l'ornoient tout alentour ;
Un plane l'ombrageoit par son vaste concour ;
Et les Zéphirs au frais, sans agiter l'arene,
Lutoient si joliment contre le chaud du jour,
Qu'au murmure de l'onde et de leur douce haleine,
Tout sembloit dire en ce séjour,
Ou dormez, ou faites l'Amour.
Faire l'Amour ! Mahmoud n'en avoit point d'envie ;
Quand même il auroit eu de quoi ;
Mais oui bien de dormir, et plus que de sa vie ;
Aussi tout étendu dormit-il comme un Roy,
Posé le cas qu'un Roy dorme mieux qu'un autre homme,
J'en pense au rebours quant à moi.
Quoi qu'il en soit tandis qu'il depêche son somme,
Un gros Serpent goulu, d'ailleurs fort bien instruit,
Dont l'arbre creux formoit le gîte,
En dégringole à petit bruit,
Mange le Kaïmak ; y remonte au plus vîte ;

Et

Digitized by Google

Et juste dans le Plat d'étain,
Qu'avoit mis le dormeur auprès de son oreille,
Laisse tomber un beau Sequin. (4)
Le Turc ouvre les yeux à ce son argentin,
Regarde, se les frote, et si fort s'émerveille,
Qu'il doute s'il dort ou s'il veille:
Ne pouvant concevoir, ni par qui, ni par où,
Dans un lieu si désert, lui venoit telle chance.
Quand l'Animal passant la tête hors de son trou,
Se dresse, se rengorge en Serpent d'importance,
Siffle pour l'avertir, et lui dit, cher Mahmoud,
(D'un petit air de connoissance,)
Vraiment ton Kaïmak étoit de fort bon goût;
Il y paroît, je crois, à ma reconnoissance.
En effet j'en suis si content,
Que si tu me promets de garder le silence,
Et de m'en aporter chaque matin autant,
Un Sequin tous les jours sera ta recompense.
Notre homme qui de peur étoit quasi perclus,
A de si doux propos, si richement conçus,
Se dégourdit, se leve, et fait la reverence:
Promet du secret tant et plus,
A l'illustre Animal, qu'il traite d'Excellence:
(Beaux titres de tout temps suivirent la finance)
Et devenu leger, de nouveau recourut,
Chercher du Kaïmak pour sa chere Femelle.

Digitized by Google

Sçavoir sur son retard ce qu'il dit à la Belle ;
Quelle fut son excuse, et comme on le reçut,
Il n'en est point parlé : c'est pour moi Lettre close :
Mais de retour à son taudis,
Aussi-tôt la premiere chose,
Fut le corps contre terre, et l'ame au Paradis ;
De rendre grace au Ciel de sa bonne avanture.
Puis en digne Patron des zelés Osmanlis, *
Grand Mahomet, dit-il, pourvû que ceci dure,
Seulement cinq ans accomplis.
Je te jure d'aller à ces lieux annoblis,
Par ta naissance, et par ta sépulture,
O pour moi quelle joye inénarrable et pure ;
Si je puis sur ce point contenter mes désirs !
Oüi, la Mecque, (5) Medine, objets de mes soupirs,
Dont aux seuls noms mon cœur tréssaillit d'allegresse,
Je vous irai voir, j'en fais vœu,
Si ce bon Serpent du bon Dieu,
Durant cinq ans tient sa promesse ;
Et de fait, ce temps revolu,
Il étoit à partir déja tout résolu,
Lorsqu'en s'y preparant un article l'arrête ;
Il songe qu'il va se priver

* *Nom qu'on donne aux Turcs, d'Osman leur premier Prince.*

Digitized by Google

D'un Sequin chaque jour : la rente étoit honnête,
Et méritoit bien d'y rêver.
Mais en fait d'interêt, un Manant, une Bête,
Inventifs en moyens sçavent mieux les trouver.
Qu'homme du monde et bonne tête.
Voici le tour qu'il prit pour sortir d'embarras.
Il s'en fut au Serpent, comme un Frere à la quête,
Le Col tors, l'œil baissé; marchant à petits pas;
Lui fit d'un ton piteux une adroite Requête,
Sur son vœu qui le trouble, et demi prosterné;
Finit en le priant avec trés-humble instance,
De permettre qu'Osmin de ses enfans l'aîné,
Garçon de vingt-ans, bien tourné,
Sage, discret, fidele, et plein d'intelligence,
Eût l'honneur pendant son absence,
De lui porter le déjeuné.
Le reptile d'abord par un Air renfrogné,
Pour tout ce beau projet marqua sa repugnance;
Et loin d'y consentir, au vieillot étonné,
Fit cette verte remontrance.
Pauvre homme, lui dit il, quel desir effrené,
Te prend si follement de courir à ton âge ?
Surquoi, pour ton salut, plus vif qu'illuminé;
Fondes-tu le besoin de ce pelerinage ?
Mahomet, me dis-tu, l'a lui-même ordonné :
Oüi, mais non pas à toi, par l'Hymen enchaîné (6).

Prends

Prends l'esprit du Prophete, et lis bien ce passage :
Ni ta Loi, ni ton vœu si mal imaginé,
Ne sçauroient te contraindre à faire un tel voyage.
Va mon ami, croi-moi, des tiens environné,
Crains Dieu, sers le Prochain, et veille à ton ménage ;
Voilà l'essentiel : le reste n'est qu'usage,
Bon, ou mauvais, suivant qu'il est subordonné
Aux principaux devoirs où ton état t'engage.
A l'égard de ton fils que tu dis si bien né,
C'est de tous tes pareils l'ordinaire langage,
Chez eux l'amour propre incarné,
Toujours dans un Enfant offre une belle image ;
Un pere en lui s'admire, et d'un œil fasciné,
Se contemplant dans son Ouvrage,
Par ses propres défauts souvent le trouve orné.
Au reste pourtant je veux croire,
Qu'à toutes les Vertus le tien discipliné,
Mérite l'éloge et la gloire,
Dont tu me l'as enluminé.
Mais le tout bien examiné,
Il ne me convient pas en saine politique,
De me livrer ainsi, moi Serpent suranné,
A jeune adolescent au menton cotonné ;
Je veux un homme fait et dont la barbe pique :
Tu m'entends : Songes-y. Bon soir, point de replique.

L. Vali. Mahmoud

Digitized by Google

Mahmoud, de ce Sermon interdit, consterné,
En petit béat obstiné,
Jugea le premier point tout-à-fait hérétique,
Et comme Pere un peu borné,
Trouva le second fort caustique.
Mais il sçait prudemment contenir son chagrin:
Car s'il se fâche, adieu la rente du Sequin,
Ou le voyage de la Mecque:
Pour venir donc à bout de son pieux Dessein,
Et conserver son hypotreque,
Il retourne à la charge et fait tant qu'à la fin,
Par son importune priere
Le Serpent malgré soi, consent que le blondin,
Exerce auprès de lui l'office de laitiere.
Ravi de ce succès, il vous part de la main;
Vient tout dire à son Fils, lui montre la maniere,
De servir en secret la Bête familiere,
Qu'ils vont voir dès le lendemain;
Et pour être plus sûr qu'il sçaura le chemin,
Et retrouvera bien le Plane,
Il l'y conduit encor trois jours à même fin:
Puis dans deux petits sacs mettant tout son frusquin,
S'en va joindre une caravanne.
Bon voyage au vieux Pelerin;
Laissons-le à sa façon, monté sur un Roussin,
Courir à la Béatitude,
Et voyons à present ce que va faire Osmin.

Digitized by Google

Le Serpent soupçonneux et fin,
Pour se guérir de toute inquiétude,
Avoit en l'acceptant, exigé par prelude,
Que s'il vouloit toujours être son bien-aimé,
Il ne viendroit jamais armé :
Item, que sous sa solitude
Son Kaïmak seroit porté,
Et que lui, Pourvoyeur, se tiendroit écarté,
Tandis que lui Reptile, en pleine quiétude,
Mangeroit à sa volonté.
Tout cela fut promis et fut exécuté
Pendant près d'une année avec exactitude.
Mais le temps à la longue engendre l'habitude;
L'habitude conduit à la sécurité,
Et souvent celle-ci mene à l'ingratitude,
Ainsi que l'Animal, par son trop de bonté
En fit une épreuve bien rude;
Car s'étant démenti de sa rigidité,
En faveur de la mine prude,
Et de l'air de simplicité,
Dont l'hypocrite Osmin s'étoit fait une étude;
Pour masquer sa perversité,
Il lui donna la liberté
D'aprocher, et fut même encore assés facile,
Pour s'en laisser toucher en toute privauté.
Oüi-da, dit à part-soi ce cœur de Crocodile,
(Un jour qu'il l'avoit bien flaté)
Puisque vous êtes si docile,

Digitized by Google

Il faut mettre à profit votre docilité;
Et nous verrons un peu Monseigneur du Reptile
Ce que tient votre coffre-fort.
Depuis plus de six ans tous les jours il en sort
Sequins d'un très bon poids et meilleurs qu'à la Ville;
Mais comptez que demain vous serez mis à mort;
Et qu'à vous succeder je serai fort habile.
C'est bien à vous ma foi, Bête rampante et vile
A jouir d'un si grand Tresor?
L'or n'est fait que pour l'homme, et l'homme est fait pour l'or:
L'un sans l'autre en ce monde est une être inutile:
Tantpis pour un Pere imbecile,
Si pouvant s'enrichir, il est demeuré Gueux;
Foible d'esprit et Scrupuleux,
Ne sont que des mots synonimes.
Osmin ainsi frapé de ces belles maximes,
Forme déja mille projets:
Il aimoit les grandeurs, les jouvançeaux, les Dames,
Et tous les plaisirs à l'excès.
Je veux d'abord, dit-il, épouser quatre Femmes *

* *Les Mahometans peuvent épouser jusqu'à quatre Femmes en même temps.*

Digitized by Google

Avoir deux cent Chevaux, au moins trente Odaliks, (7)
Cent Valets, six Serrails, (8) dix ou douze Chifliks, *
Le reste à l'avenant. Et je ferai de sorte,
Qu'on me verra peut-être un des premiers Pachas (9)
Car avec de l'argent que ne devient-on pas ?
De ce dangereux fou l'idée étoit si forte,
Qu'il n'en dormit non plus durant toute la nuit,
Que pucelle à vingt ans, la veille de ses nôces,
Mais si-tôt que l'Aurore luit,
Ses mains avides et feroces,
Brûlant déja de s'assouvir
Du sang qu'il croit verser, de l'or qu'il veut ravir,
A sa ceinture il s'arme d'une hache;
Sous sa pelice adroitement la cache:
Porte au Serpent du Kaïmak,
Une fois plus qu'à l'ordinaire,
Et lui dit, Monseigneur, selon notre Almanach,
C'est aujourd'hui *Beiram*, (10) j'ai cru pouvoir vous plaire,
En vous y faisant prendre part.
L'an passé, comme un sot, je n'osai pas le faire,
Excusez si je sens ma faute un peu trop tard.
Au surplus je voudrois en l'avoüant sans fard,

* *Maison de Campagne, Ferme, Metairie &c.*

Pouvoir

Pouvoir plus dignement vous témoigner mon zele.

Mais que vous présenter ? la Nature, ni l'Art
Ne m'offrent rien à votre égard,
De plus exquis que cette bagatelle.
Par ces mots emmielés, le doucereux Cafard
Engeole de façon le Reptile richard,
Que celui-ci charmé, de tout le remercie,
Et barbote en mangeant quasi comme un canard.
Alors ce déloyal voyant qu'il officie,
Sans l'observer d'aucun regard,
Lui décharge un fendant; mais que ce soit hazard,
Ou celeste bonté, des forfaits ennemies
Notre agile Bête avertie,
Voit le coup, et l'esquive en sautant à l'écart;
Pas si bien cependant, que la hache qui part,
En faisant son chemin ne lui coupe la queuë.
On dit qu'elle en parut de rage, toute bleuë:
Que cela soit ou non, ce n'est rien que cela.
Pour le conte il suffit, que jaune, bleuë, ou brune,
Sautant au coû d'Osmin, elle vous l'étrangla,
Et que comme aux Pachas, cette fin est commune, (11)
Lui qui vouloit tant l'être, au moins le fut par-là.

Le Serpent le suçoit encore avec délices,
Quand plusieurs Passagers courant deçà-delà,

 Vinrent

Vinrent fort échauffés offrir de vains services
Il n'en étoit plus temps : déja de son étui.
L'ame du Scelerat, qu'escortoient tous les vices,
Au fond des Enfers avoit fui.
Quelqu'un le reconnut, on l'emporta chez lui.
Où tous les voisins se rendirent :
C'étoit de la maison l'esperance et l'apui ;
On peut s'imaginer ce que dirent, et firent
Ses Parens désolés dans leur premier transport ;
Jamais douleur ne fut plus vive.
Mais tandis qu'en hurlant, ils deploroient son sort,
Voici qu'à point nommé, Maître Mahmoud arrive.
Quel Spectacle pour lui ! quel retour ! quel abord !
Il en tombe presqu'en foiblesse :
Du peu qu'on sçait du cas on lui fait le raport ;
Et chaque mot qu'on dit, le pénetre si fort,
Qu'il s'arrache le poil, et rugit de détresse.
Vrai-Dieu, quel bon Papa ! Voyez quelle tendresse !
Se disoient les voisins. Ils n'étoient pas au fait :
Lui seul sçait où le bât le blesse :
Vû que saintement fol, par un zele indiscret ;
Qui fournira peu de copies ;
Et comptant sur son fils, qu'il croyoit si parfait,

Digitized by Google

Il ne lui restoit rien de tout son petit fait,
L'ayant tout mis en œuvres pies.
De sorte qu'accablé de regrets infinis
De ne voir dans ses sacs, si dodus à la mine,
Que des colifichets, et des haillons benis,
Qu'il avoit raportés du Tombeau de Medine,
Il plaint bien moins le mort, qu'il ne fait les vivans;
Car pour lui, pour sa Femme, et neuf ou dix Enfans,
Tout cela mis au pot, eut fait maigre cuisine.
Que devenir d'orénavant,
Avec sa nombreuse Famille,
Si son bienfaicteur le Serpent,
Ne la nourit, et ne l'habille?
Après donc quelque temps passé dans les douleurs;
A ses dépens plus sage, enfin il les surmonte;
Va devant l'Animal répandre force pleurs;
Lui porte du laitage enjolivé de fleurs,
Croyant y bien trouver son compte;
Et s'informe de tout; l'Animal lui raconte;
Juste de point en point: puis faisant le plongeon,
Plante-la mon pleureur avec sa courte honte.
Mahmoud au desespoir d'un si dur abandon,
En vain prie, et gemit, tendrement le rapelle
Traite son Fils d'ingrat, de monstre, d'infidele,
Maudit sa mémoire et ses jours.

Digitized by Google

Mais moi pauvre innocent, qui t'honore, qui t'aime,
Pourquoi, lui crioit-il, me fuis-tu comme un Ours ?
Nous étions tant amis, soyons-le encor de même,
Et de notre marché, renouvellons le cours.
Le reptile inflexible à tous ses beaux discours
Aussi sou de le voir, que dégouté de crême,
Par ce trait simple et vif, s'en défit pour toujours.
Amis ! soit, j'y consens ; mais au moins d'une lieuë.
Car pour de près, vois-tu, croi ce que je te dis.
Tant qu'il te souviendra, que j'ai tué ton fils,
Et que je penserai qu'il m'a coupé la queuë,
Nous ne pourons jamais être de vrais amis,

Dès que la confiance est une fois perdue,
Ne comptez plus de la ravoir.
On peut par amitié, réelle ou prétenduë,
En montrer le Phantôme et le faire valoir :
Mais que du fond du cœur, elle soit bien renduë,
Cela passe l'humain pouvoir.

NOTES.

*KAÏMAK, mot Turc de trois syllabes, qui signifie Crême ou Fleur de lait. C'est une espece de laitage ou de fromage

Digitized by Google

fromage mou, très en vogue en Turquie ; on en fait de lait de Bufle et de Brebis. Ce premier est plus agréable, à cause de son goût sucré, mais l'autre est plus sain. On prend pour le faire, une sorte de chaudiere fort large, dont les bords n'ont de haut que deux travers de doigt. On y met boüillir du lait à petit feu pendant un quart d'heure : on le laisse refroidir, et quand il est bien pris, on en enleve le dessus, que l'on apelle du Kaïmâk, et qui est un fort bon manger.

(1) (A Prusse en Bythinie,) cette Ville qui depuis s'est apellée Burse, et qui s'apelle Brousse à present, est encore une grande Ville de l'Asie Mineure, située au pied du Mont Olympe. Elle est fort recommandable par la bonté et la beauté de ses Eaux froides et chaudes, et par quelques Manufactures, entr'autres de Velours. Son Territoire est abondant en Muriers, et produit une Soye d'une grande blancheur, qui n'a d'autre défaut que celui d'être trop fine pour beaucoup d'Ouvrages.

(2) (Musulman) les Auteurs sont partagés sur la veritable éthimologie de ce mot. L'idée générale qu'on en a, est qu'il renferme un Titre que les Mahométans se font autant de gloire de por-

Digitized by Google

ter, que nous celui de Chrétien, et qui signifie, selon eux, vrai-Croyant, vrai-Fidele, un Elu, un Prédestiné, enfin un homme sauvé par la Profession qu'il fait de la Religion de Mahomet.

(3) (L'Alcoran) Livre qui contient la Religion des Mahometans, et qui est comme leur Bible. Il y a des Dévots parmi eux qui se font une étude particuliere de l'aprendre par cœur tout entier, et qui le recitent comme des Perroquets. C'est par ces sublimes Génies qu'on sçait que ce Livre contient 77639. mots, et 323015. lettres.

(4) (Sequin) Monnoye d'or qui a grand cours dans le Levant. Il y en a de differens Païs, et de differente valeur; les plus hauts à present reviennent à une pistole de France.

(5) (La Mecque et Medine) M. l'Abbé de Vertot, dans son Histoire de Malthe, place ces deux Villes dans l'Arabie Petrée, contre le sentiment de tous les Auteurs, qui les mettent dans l'Arabie Heureuse. Quoi qu'il en soit, elles sont en extrême vénération aux Mahométans, parce que, suivant l'opinion la plus commune, Mahomet naquit à la Mecque, et mourut à Medine, où l'on voit effectivement son tombeau.

Digitized by Google

(6) (*Par l'Hymen enchaîné*) Quoique Mahomet ordonne à tous ses Sectateurs en général, d'aller au moins une fois en leur vie en Pelerinage à la Mecque, il en exemte cependant en particulier les infirmes, les gens mariés, et ceux qui sont ou employés à la guerre pour la défense, ou occupés aux grandes affaires de l'Etat. Mais il se trouve des Dévots zelés de toutes conditions, qui se font un pieux mérite, de ne pas joüir de cette dispense.

(7) (*Odaliks*;) noms qu'on donne aux Concubines du Grand Seigneur. Les Particuliers ont aussi des Odaliks, c'est-à dire, des Esclaves, et il leur est permis d'en avoir en aussi grand nombre qu'ils en peuvent entretenir.

(8) (*Serrail,*) mot qui vient du Persan. Il signifie Maison, Hôtel ou Palais de Gens considerables par leurs Dignités, ou par leurs biens. On le dit par excellence du Palais qu'habite le Grand Seigneur à Constantinople.

(9) (*Un des premiers Pachas*). Malgré le grand nombre d'Auteurs, qui depuis peut-être 200. ans, semblent s'être presque tous donnés le mot pour écrire *Bassa* ou *Bacha*, au lieu de Pacha, , et malgré toutes les décisions portées sur cet arti-

Digitized by Google

cle dans les Dictionaires et autres Ouvrages concernant la Langue Françoise, l'usage constant et fondé en raison, tant parmi les Interpretes des Ministres Etrangers à Constantinople, que parmi les Turcs mêmes, est 1°. De ne jamais dire Bassa pour désigner qui que ce soit. 2°. De dire sévérement Pacha, quand il s'agit des Visirs, des Gouverneurs de Provinces, ou d'autres grands Officiers de l'Empire, comme le Capitan Pacha, le Pacha du Caire, de la Morée, &c. Et 3°. de ne se servir du terme de Bacha que quand on parle des Janissaires ou autres Milices, à qui il est particulierement affecté, quoique par extension on l'aplique aussi quelquefois à des gens du peuple; car cette dénomination de Bacha en Turc, revenant à notre expression de Maître un tel, (en sorte que les Turcs apellent les Janissaires, et que ceux-ci s'apellent de même entr'eux Ali-Bacha, Osman Bacha &c. comme nous apellons chés nous les Païsans et les petits Artisans Maître Pierre, Maître Jacques, il s'ensuit qu'il est ridicule de confondre ces deux mots, et de s'en servir indifferemment, puisque Pacha désigne ce qu'il y a de plus élevé dans l'Empire Ottoman après le Grand Seigneur,

gneur, et que Bicha au contraire, désigne ce qu'il y a de plus abject, où tout au plus des Soldats.

(10) (*Beiram* ou *Bairam*) signifie en Turc Fête solemnelle. Il n'y en a que deux : mais le plus considérable, quoiqu'en disent les Auteurs, est celui qu'on apelle Buyouk-Beiram, Grand Beiram, qui dure trois jours, qu'on regarde comme la Pâque des Turcs, et qui vient au bout de leur Ramazan ou Carême. L'autre arrive 70. jours après celui-ci, et est nommé Cutechuk Beiram, petit Beiram, pendant lequel se fait le Courban, c'est-à dire le Sacrifice des Mourons, en commémoration du Bélier qu'Abraham immola à la place d'Isaac.

(11) (*Cette fin est commune.*) Il y a bien peu de Pachas qui meurent dans leur lit, et de leur mort naturelle. L'envie de s'emparer des grandes richesses, qu'ils n'amassent à la verité ordinairement qu'à force d'extorsions et de concussions: les soupçons et les craintes de revolte que donne à la Porte, ou au Grand Visir l'ambition, ou le trop de crédit de quelques-uns, ou la jalousie que le merite des autres inspire, les font presque tous périr par la main des boureaux.

Digitized by Google

Les mots de l'Enigme et des Logogryphes du Mercure de Novembre sont, les *Gans*, *Jurisprudence*, *Nicolas*, *Atropos* et *Amor*. On trouve dans le premier Logogryphe *Jus*, *Ris*, *Irus*, *Prude*, *Ruë*, *Nuë*, *Cep*, *Sein*, *Prend*, *Rend*, *Prise*, *Crise*, *Jure*, *Pur*, *Pie*, *Pié*, *Pus*, *Sire*, *Ruine*, *Cure*, *Ride*, *Nid*, *Epine*, *Rude*, *Dur*, *Prudence*, *Rien*, *Rune*. Et dans le quatriéme on trouve *Roma*, *Mars* et *Mora*.

ENIGME.

Suis-je au monde devant ma mere ?
Ou ma mere est-elle avant moi ?
Ce nouveau Paradoxe en soi
Présente un étrange mistere
Encore inconnu du sçavant.
Ma figure est celle du Monde.
De plus mon essence féconde
Peut soûtenir l'homme et l'enfant ;
Quoiqu'il en soit (ce trait peut me faire connoître)
Je ne suis plus au même instant
Qu'un autre de moi reçoit l'être.

Par E. M. J. D. L. de Meaux.

Digitized by Google

LOGOGRYPHE.

SEpt lettres forment ma structure.
Je prépare aux Humains certaine nourriture,
Commune aux petits comme aux grands,
Dont on use une fois chaque jour en tout temps,
Dans un froid estomach qu'aucun vice n'altere
A l'aide du feu je digere
Bien des sortes de crudités ;
Combinez bien, vous trouverez
Dans mon nom ce que beaucoup prise
Au fond du cœur l'Homme d'Eglise ;
Un imperceptible animal
Qui fait toujours beaucoup de mal ;
Un nom d'honneur chés un peuple à Mosquée ;
Note en Musique repetée ;
Ce qu'une fille avec ardeur attend ;
Un trésor qu'on a rarement ;
Chose offensive et défensive ;
Instrument de peine afflictive ;
Ce que cherche mauvaise dent ;
Receptacle d'un Element ;
Mot jadis usité dans la tendre Eloquence ;
A présent commun à l'Enfance ;
Enfin ce que forme en secret
Contre le Prince le Sujet.

Par M. Charron.

Digitized by Google

AUTRE.

PAr mes cinq pieds de suite je comprends
La Terre, l'Air et tous les Elemens;
Prenez 2. 4. et 5. je suis ce que l'on chante,
Otez le trois, je suis chose changeante,
Et sans mon chef une chose coulante,
4. 5. 1. 2. 3. suivant le mot écrit,
Vous marqueront un très-mauvais esprit,
4. 2. 1 et 5, ce qu'on contemple
Dans un Fauxbourg au-dessus d'un beau Temple

AUTRE.

MEs cinq membres font une Ville,
D'un Païs qui n'est pas lointain;
Transposez-les, je deviens mot Latin,
Et suis à l'aveugle inutile.
Si vous ôtez mes deux extremités,
Bienheureux avec moi qui suit le petit nombre;
En quatre, de la nuit je sçais dissiper l'ombre,
Et suis un animal tout des plus entêtés.

Par Mad. Marguillier.

LOGOGRYPHUS.

QUinque meum pedibus nomen componitur; *arbor*,
Cernitur alta, suum condit in astra caput;
Si totum invertas, Monstrosi Bestia fœtus,
Qua pede securo calcat onusta viam.
Ambos scinde pedes, incommodus incola paret,
Ædibus, insidiis sapius ille perit.

NOUVELLES LITTERAIRES
DES BEAUX ARTS.

DISSERTATION Historique et Critique sur l'Origine et l'Ancienneté de l'Abbaye de S. Bertin, et sur la Superiorité qu'elle avoit autrefois sur l'Eglise de S. Omer; où l'on répond à la Critique publiée depuis quelque temps contre les Titres de cette Abbaye. *Par un Religieux de l'Abbaye de S. Bertin. A Paris*, de l'Imprimerie de Jacques *Guerin*, Quai des Augustins, 1737. *in*-12. de 400. pages, sans compter l'*Avant-Propos*.

Cette Dissertation a été écrite pour refuter les Auteurs de deux Memoires qui ont été publiés l'année derniere, en faveur de M. l'Evêque de S. Omer et du Chapitre de la Cathedrale. Ces Auteurs ont paru à celui qui a composé cette Dissertation, très mal instruits touchant l'origine de cette Eglise, et il croit qu'ils en raportent les commencemens autrement qu'ils ne sont. Le but de l'Ouvrage est de mettre, autant qu'il est possible, la verité

Digitized by Google

en évidence, et de faire voir que l'Eglise Cathédrale de S. Omer a une origine qui lui a été commune avec plusieurs autres Eglises, qui de Monasteres sont devenuës Cathédrales.

L'Avertissement mis à la tête de la Dissertation, et qui est qualifié d'*Avant-propos*, renferme une pleine justification contre les imputations de relâchement que l'Historien de l'Eglise de S. Omer a faussement attribué aux Moines de Saint Bertin. La nullité de ce reproche étant bien prouvée, le Lecteur se trouve plus disposé à rejetter les accusations de *Faussaires* que les Auteurs des Memoires de S. Omer avoient intenté en general contre les Moines, et cela avec d'autant plus d'avantage, qu'on trouve souvent ces Auteurs en contradiction, et qu'il est prouvé dans la Dissertation, qu'ils ont cité leurs garants d'une maniere peu fidele.

L'Ouvrage est rempli de Discussions curieuses. On peut en juger par ce que l'Auteur dit d'abord de la Collection de *Surius*; elle contient une Vie de S. Omer, qui est sujette à révision, comme plusieurs autres du Recueil de ce même Chartreux, et à laquelle Vie l'autorité des Chartes authentiques ne doit pas être

Digitized by Google

soûmise. Les Historiens peuvent se tromper par de faux raports, leurs Ouvrages peuvent être souvent altérés ou interpolés, mais il n'en est pas de même des Chartes. On voit plus bas, que par *Xenodochium* dans les Auteurs de la moyenne Latinité, il ne faut pas entendre précisément un Hôpital de Pauvres, ou un Hôtel-Dieu, mais en general une Maison d'Hospitalité pour les passans. Il s'étend ailleurs sur les exemples qui prouvent qu'on inhumoit les Fideles dans les Eglises dès le siécle de S. Gregoire, d'où il conclut que S. Omer a pû demander à être ainsi inhumé; et c'est ce qui détruit une des suspicions de fausseté que le Critique de l'Eglise Cathédrale a euës au sujet de la Charte de Fondation.

Il prouve l'étenduë de l'usage où étoient les Evêques du septiéme siecle, de se qualifier de *Pécheurs* ou d'*Evêques indignes* dans leurs signatures. Il vient ensuite à prouver la barbarie qui regnoit dans le style des Actes du même siecle: c'est un fait notoire, et qu'il est surprenant qu'on ait contesté. Il n'est pas moins étonnant qu'on ait osé avancer, p. 175. que les Annales de S. Bertin, recueillies par Duchêne, paroissent avoir été dressées par un Moine de cette Abbaye, et

Digitized by Google

qu'elles entrent dans un grand détail des Evenemens arrivés à *Sithiu*. Ces deux faits sont très faux, par les raisons qu'apporte l'Auteur, et par d'autres encore, qui ne se sont pas présentées à son esprit. On peut consulter là-dessus le Mercure du mois de May 1737. pag. 837. et sur tout la page 845.

La seconde Partie de cette Dissertation, qui est beaucoup moins étenduë que la premiere, contient une Refutation du Systême des Auteurs des Memoires de M. l'Evêque et du Chapitre de S. Omer, sur l'origine de leur Eglise, et sur sa prétenduë préeminence au dessus de ceux de S. Bertin. On seroit trop long d'en donner l'Extrait, il vaut mieux renvoyer à l'Ouvrage même.

HISTOIRE GENERALE DES DROGUES simples et composées, par *Pomet*. Nouvelle Edition augmentée, 2. vol. *in* 4°. avec Figures. *Chés la veuve d'Etienne Ganeau, ruë S. Jacques.*

DE'FENSE DES PROPHETIES de la Religion Chrétienne, par le R. P. *Baltus*, de la Compagnie de Jesus. *A Paris, chés Didot, près le Pont S. Michel, à la Bible d'or*, 3. vol. *in*-12.

I. Vol. LEÇONS

Digitized by Google

LEÇONS DE PHYSIQUE, expliquées au College Royal de France. Tome troisiéme, qui contient une Description des principales Opérations de la Chymie, et l'Explication Méchanique des effets qu'elles produisent; une Explication Méchanique des Metéores; une nouvelle Explication du Magnétisme, et des Phénomenes merveilleux de l'Electricité. Par Joseph *Privat de Molieres*, Professeur Royal en Philosophie, de l'Académie des Sciences, et Membre de la Societé Royale de Londres. *A Paris*, chés la veuve *Brocas*, ruë S. Jacques; la veuve *Musier*, Quai des Augustins; & Joseph *Bullat*, ruë de la Parcheminerie, 1737.

LETTRE à M. *Louis Riccoboni*, au sujet de celle qu'il a écrite à M. *Muratori*, touchant la nouvelle Comédie de M. *De la Chaussée*. A Paris, chés la veuve *Pissot*, Quai de Conti, à la Croix d'or; *Moreau*, ruë Galande, à la Toison d'or; et *De Bats*, Grand'Salle du Palais, à S. François, 1737, Brochure de 39. pages. Prix 12. s.

RE'PONSE à la Lettre de M. R.... sur la Comédie de l'Ecole des Amis. *A Paris*, chés *Le Breton*, Quai des Au-

Digitized by Google

gustins, au coin de la ruë Gist-le-cœur, à la Fortune, 1737. prix 12. s. Brochure de 40. pages.

ABREGE' de la Carte Générale du Militaire de France, sur Terre et sur Mer, jusqu'en Décembre 1737. divisé en trois parties; avec la suite du Journal Historique des Fastes de Louis XV. augmenté des mutations des Gouverneurs, Lieutenans Généraux, et Commandans dans les Provinces, et des Officiers des Etats Majors des Places, nommés dans le Livre des Plans du premier Juillet 1736. Presenté au Roy, par M. *Lemau de la Jaisse*, de l'Ordre Royal de S. Lazare; le prix est de une livre quatre sols en brochure, et de une livre seize sols relié en veau. *A Paris*, chés *Gandouin*, près les Grands Augustins, *Prault*, Pere, Quai de Gevres, *Lamesle*, ruë de la vieille Bouclerie, *Didot*, près le Pont S. Michel, *Morel* le Jeune, Grand'Salle du Palais, *Guerin*, ruë du Hurpoix, *Briasson*, ruë S. Jacques, et *de Nully*, Grand'Salle du Palais. 1737.

TRAITE' ou Reflexions tirées de la Pratique, sur les Playes d'Armes à feu. Par M. *le Dran*, Maître Chirurgien. *A Paris*, chés Charles *Osmont* 1737. *in* 12.

Digitized by Google

METHODE pour bien cultiver les Arbres à fruit, et pour elever des treilles, par Mrs. *de la Riviere* et *du Moulin*. *A Paris*, ches *Didot*, Quai des Augustins, près le Pont S. Michel, à la Bible d'or. 1738. *in*-8°. de 319. pages.

ESSAYS sur la nécessité et sur les moyens de plaire. *A Paris*, *Quai de Conti*, chés *Prault Fils* 1738. *in*-12. de 290. pages.

M. Danchet, Censeur de cet Ouvrage en porte ce jugement. Je l'ai trouvé, dit il, rempli de sentimens délicats, et de preceptes très sages : je crois que l'impression n'en sera pas moins utile qu'agréable.

PROJET DE LA MESURE DE LA TERRE EN RUSSIE, lû dans l'Assemblée de l'Académie des Sciences de S. Petersbourg, le 21 Janvier 1737. par M. *de Lisle*, Premier Professeur de l'Astronomie. *A Petersbourg*, de l'Imprimerie de l'Académie des Sciences 1737. brochure *in*-4°. de 20. pages.

Cet écrit a été traduit en Russe et en Allemand.

LA MEDECINE UNIVERSELLE vûë dans la Pathologie vivante, dans l'usage des Calmans et des differentes saignées.

Digitized by Google

gnées ; des veines et des artéres rouges et blanches, spontanées ou artificielles, et dans les substituées par les sang-suës, les scarifications, les vantouses. Par M. *Hecquet*, Ancien Doyen de la Faculté de Paris. *A Paris*, chés Guillaume *Cavelier*, ruë S. Jacques, au Lys d'or, 1738. *in*-12. 2. vol.

SENTIMENS sur l'amour de Dieu ; partagés en trente lectures pour le Mois, par le Pere *Avrillon* Minime, connu par un grand nombre d'Ouvrages de Pieté. Il se vend *à Paris*, chés la Veuve *le Mercier*, ruë S. Jacques, vis-à-vis S. Yves, à St. Ambroise. *in*-12.

EPITRES ET EVANGILES, avec des Explications par demandes et par réponses, pour les Dimanches et Fêtes de l'année, les Féries du Carême et les Quatre temps. 1737. *in*-12. trois volumes. *A Paris*, chés P. J. *Mariette*, ruë S. Jacques, aux Colonnes d'Hercule.

LETTRES DE M. LEIBNITZ sur divers Sujets de Théologie, de Droit, de Médecine, de Philosophie, de Mathématique, d'Histoire, et de Philologie, tirées des Manuscrits de l'Auteur, et publiées pour la premiere fois, par M.

Digitized by Google

Chrétien *Kortholt*, Assesseur de la Faculté de Philosophie, dans l'Université de Leipsic, &c. *A Leipsic*, aux frais de Bern. Christoph. *Breitkorpf* 1734. Vol. in-8°. de 467. pages. *L'Ouvrage est en Latin.*

LE LIVRE DE LONGUE VIE, pour se multiplier les jours; par un Catéchisme de la Philosophie naturelle qui est la Clef de la Medecine universelle, pour rétablir les forces perduës par la vieillesse, et se maintenir en santé. Composé par M. *de la Sablonniere-Morel*. *A Rennes*, chés Joseph *Vatar*, Imprimeur-Libraire, Place du Palais, aux Etats de Bretagne, 1737. Vol *in*-12. de 124. pages.

L'ENFANT PRODIGUE, Comédie en Vers Dissillabes, representée sur le Théatre de la Comédie Françoise le 10 Octobre 1736. Le prix est de 1 liv. 10 sols. *A Paris*, chés *Prault*, Fils, Quai de Conty, vis-à-vis la descente du Pont Neuf, à la Charité, *in*-8. 1738.

REMARQUES sur les Tusculanes de Ciceron, avec une Dissertation sur Sardanapale, dernier Roy d'Assyrie. *A Paris*, chés *Gandouin*, Quai des Augustins, à la descente du Pont-Neuf, à la Belle Image 1737. *in*-12. de 560. pages.

Digitized by Google

Cavelier, Libraire, ruë S. Jacques à Paris, vient de recevoir, Rega (Jos.) accurata Medendi Methodus quantum fieri potest ab omni hypothesi *abstracta* in tres partes divisa, Pathologiam universalem, particularem, et Therapejam, per Aphorismos proposita, *in* 4. *Lovanii*, 1737.

De *Villers* (Aug.) Institutionum Medicarum Libri duo complectentes Phisiologiam et Hygieinen veterum placitis, Legibus Hydraulicis, principiis Mechanicis, Recentiorum Inventis, nec non solidis ac demonstrativis inde deductis ratiociniis innixi, *in* 4. *Lovani*, 1736.

VOLUPTAS INSIDIOSA.

Forte senex, puero comitante, sedebat ad amnem
Pronus, et indutos epulis fallacibus hamos
Subjectas facili dextrâ mittebat in undas.
Nec mora pisciculus medio qui fluminis alveo
Ludebat, tremulo motu invitatus aquarum
Adnatat, et visam rictu patulo arripit escam:
Dumque capit, capitur fatalem abrumpere setam
Nititur incassum et presso trahit ore trahentem.
Quò magis obluctans refugit, magis implicat hamo
Viscera, et ima latens descendit in ilia ferrum.
Jamque malus prædo natali educitur undâ
Pendulus è cannâ, et viridis projectus in herbas
Ter, quater, imbelli se tollit in aëra saltu:
Quem puer arripiens manibus risùque maligno

Captivum increpitans ; ludorum desine, dixit,
Non hoc ista sibi permittit ludicra tempus.
Stulte quid absorbes oblatam improvidus escam ?
Non decuit tentare priùs fraudis-ne lateret
Sub dape tectum aliquid quod te malè perdere posset ?
Delicias quaris lepidissime, sed mihi dente
Delicias facies, nostra pars optima cœna.
Talia jactantem puerum strictoque minantem
Dente senex placidè compellat. Jure gulosum
Increpitas, nimius quem perdidit ardor edendi ;
Sed cave ne perdat quoque te malè suada Cupido,
Mox erit ut tentans omnes dulredine sensus,
Mille modis miserum trahat insidiosa voluptas.
Hei mihi ! quàm metuo ne gaudia prava secutus
Oblatam arripias incautis faucibus escam,
Admittasque simul lethalem in viscera pestem.
Ergo si quis amor vitæ, si cura salutis,
Sperne voluptatem : neu te trahat illa, caveto.

* C. P.

Le 17. Novembre, M. *le Hoc*, Médecin ordinaire du Roy au Châtelet de Paris, Docteur Régent de la Faculté et Professeur du Cours, prononça un Discours Latin à l'occasion de la Rentrée des Ecoles de Médecine. Il exposa dans ce Discours à ceux qui se destinent à cette Profession, tous les désagrémens et tous les avantages qui se rencontrent dans l'exercice de la Médecine. Le sçavant Médecin traita cette matiere avec beaucoup d'éloquence et de délicatesse.

Digitized by Google

Tous les Auditeurs en furent contens et parurent désirer qu'un Discours aussi beau et aussi instructif, fût rendu public par l'impression.

On donne avis au Public, et en particulier aux Personnes qui ont souscript pour le *Traité de Stereotomie et Coupe des Pierres, de M. Frezier*, qu'on délivrera le second Tome au commencement de Janvier, chés les Libraires qui ont reçû les Souscriptions, excepté à Paris, où il faudra s'adresser à M. *Jombert*, ruë S. Jacques, à l'Image Notre Dame, au lieu de M. Guerin l'aîné. Le troisiéme Tome, qui est sous presse, pourra être distribué au mois de Juillet prochain.

Ecole de Composition de Musique.

M. *Rameau*, donne avis aux Amateurs de Musique, qu'il va établir une Ecole de Composition trois fois la semaine, depuis 5. heures jusqu'à 7. pour douze Ecoliers seulement, à un Louis d'or chacun par mois, pouvant les enseigner tous ensemble et même davantage, s'il en étoit besoin; il sera libre d'ailleurs à un moindre nombre de s'associer pour la totalité.

Il assure que six mois au plus suffiront pour se mettre au fait de la science de l'Harmonie et de sa pratique, dans tous les cas où l'on voudra l'employer, quand même on ne sçauroit qu'à peine lire la Musique; à plus forte raison encore si l'on étoit plus avancé.

C'est pour satisfaire à l'empressement de quelques personnes qui se sont deja aggregées dans cette Classe, que M. Rameau a crû devoir en faire part au Public, esperant que par ce moyen le nombre en seroit plutôt rempli; ainsi ceux qui

Digitized by Google

souhaiteront s'y joindre, auront la bonté de lui envoyer leur nom et leur demeure par écrit, à l'Hôtel d'Effiat, ruë des Bons Enfans, pour qu'il puisse les avertir du jour auquel on commencera.

ESTAMPES NOUVELLES.

Le sieur *Moyreau*, ruë Galande, vis-à-vis S. Blaise, vient de mettre en vente la 28. Estampe qu'il a gravée d'après Ph. Wauvermans, intitulée, *Quartier de rafraichissement*; on y voit un très-beau Paysage, des Tentes de Vivandiers, quantité de figures à pied et à cheval, &c. Ce Tableau original de 24. pouces de large, sur 18. de haut, que la Comtesse de Verruë a possedé fort long-temps, est aujourd'hui dans le Cabinet de M. de *Ravanne*, Grand-Maître des Eaux et Forêts d'Orleans.

EVRARD TITON DU TILLET, Maître d'Hôtel de feuë Madame la Dauphine, Mere du Roy, Commissaire Provincial des Guerres, Auteur du Parnasse François, executé en bronze l'an 1718. Le Portrait de cet illustre et zelé Amateur des Arts et des Sciences, est très bien gravé par le sieur *Petit*, d'après M. de Largilliere 1737. Cette Estampe ne se vend point.

Autre Estampe qui ne se vend point, c'est la représentation en large de l'*Illumination du Feu d'artifice*, donné à Monseigneur le Dauphin à Meudon, le 3. Septembre 1735. gravée par C. N. *Cochin*, fils, d'après M. de Bonneval. Cette Fête, ordonnée par M. le Duc de Gêvres, Pair de France, Premier Gentilhomme de la Chambre du Roy, a été conduite par M.

Digitized by Google

de Bonneval, Intendant et Contrôleur General de l'Argenterie, menus plaisirs et affaires de la Chambre de S. M.

Il paroît deux nouvelles Estampes du burin du sieur *le Bas*, Graveur du Roy, d'après deux Tableaux de M Parocel, dont l'un représente un *Détachement de Cavalerie*, et l'autre une *Alte des Gardes Suisses*. Chacun de ces deux Morceaux est de 14. pouces de haut, sur 19. de large; ils font honneur au burin de l'habile Graveur qui a sçû rendre avec beaucoup d'art et de précision les divers caracteres sçavamment exprimés dans les Tableaux que le Public a honorés de son suffrage dans l'exposition faite au Louvre, et dont nous avons parlé fort au long au mois de Septembre dernier Ces deux Estampes sont dédiées à M. de Julienne, Ecuyer, Chevalier de l'Ordre de S. Michel. Le prix est de deux livres chacune. Elles se vendent *chés le sieur* le Bas, *à Paris, au bas de la rue de la Harpe, vis-à-vis le Soleil d'or.*

La Suite des Portraits des Grands Hommes et des Personnes Illustres dans les Arts et dans les Sciences, continuë toujours avec succès chés *Odieuvre*, Marchand d'Estampes, Quai de l'Ecole; il vient de mettre en vente, de la même grandeur :

CLAUDE FLEURY, Prieur d'Argenteüil, Confesseur du Roy, de l'Académie Françoise, né à Paris le 6. Décembre 1640. mort le 14. Juillet 1723. peint par Roussel, et gravé par D. Sornique.

JEAN-PAUL BIGNON, Abbé de Saint Quentin, Doyen des Conseillers d'Etat, Bibliothequaire

Digitized by Google

thequaire du Roy des Académies Françoise, des Sciences, des Belles-Lettres, &c. né à Paris le 19. Septembre 1662. peint par Hte. Rigaud, et gravé par F. G. Schmidt.

MARIE DE RABUTIN CHANTAL, MARQUISE DE SEVIGNE', nee le 5. Février 1626. morte au Château de Grignan en Provence en 1696 peinte par Ferdinand, et gravée par G. F. Schmidt.

Le sieur *Langlois*, Marchand, rue S. Jacques, à la Renommée, vis à-vis la Fontaine S. Severin, avertit qu'il a inventé et gravé un nouveau Jeu de *Thavagniol*, en dix Planches de 120. Cartouches en camayeux de toutes couleurs, avec les mêmes figures qui sont sur les dix Planches, réduites en petits personnages, avec les mêmes Numeros et les mêmes Devises, servant de Billet pour mettre dans les Boules, et qu'il a tout l'assortiment pour servir à ce Jeu. Il avertit aussi que c'est chés lui qu'on trouve les plus belles Découpures d'Allemagne. Il vend aussi toutes sortes de Meubles et Toilettes garnis de ces Découpures.

Le sieur *Tardieu*, donnera au commencement de l'année prochaine le Recueil d'Estampes de la Vie de N. S. et des Actes des Apôtres, à quoi il travaille depuis plusieurs années. Il espere par là satisfaire la loüable curiosité des personnes qui aiment à méditer les Mysteres de J. C. et procurer aussi aux enfans une occasion de s'en instruire par recréation, n'ayant rien omis pour avoir des Desseins des meilleurs Maîtres et ayant fait choix des plus beaux Tableaux qui soient dans l'Eglise de Notre-Dame de Paris et ailleurs, pour rendre son Recueil parfait. Il

Digitized by Google

Il demeure toujours ruë S. Jacques, près la ruë des Noyers, à l'Image S. Antoine.

Comme ces Estampes conviennent à plusieurs Livres *in* 12. ou *in* 8. aux Missels, Nouveau Testament, &c. on n'a pû marquer sur chaque Estampe la place où elle se doit raporter, mais on donnera en même-temps un Catalogue qui y supléra.

Nicolas Verkolje, *à Amsterdam*, a dessiné et fait graver par les plus habiles Maîtres les Tableaux du fameux G. de *Lairesse*, qui se trouvent dans la Chambre de Justice de la Cour de Hollande. On peut avoir ces Desseins *à Amsterdam*, chés N. *Verkolje*, *Covens*, et *Mortier*, Pierre *Mortier*, et G. *De Broen*; *à Dordrecht*, chés J. *Van Braam*; *à Rotterdam*, chés J. D. *Beman*; *à Delft*, chés R. *Boitet*; *à la Haye*, chés J. *Swart*, et G. *Blok*; *à Leyden*, chés A. *Kallevvier*; *à Haarlem*, chés W. *van Kessel*; et *à Utrecht*, chés H. *Besseling*.

Le Sieur *Jacob*, Graveur, ruë S. Jacques, vis à vis la ruë de la Parcheminerie, dans la maison de Simart, Libraire, au fond de la cour, chés le sieur Gallot, au troisiéme, vend depuis peu plusieurs Morceaux nouveaux, le *Printemps*, l'*Eté*, l'*Automne*, l'*Hiver*, la *Curiosité*, le *Rendez-vous au bain*, la *Fille prudente*, la *belle Pisseuse*, l'*aimable Découpeuse*, l'*Accolade du Meûnier*, la *belle Balanceuse*, l'*Ecole*, d'après plusieurs bons Auteurs. Le même vend le Portrait de Mlle *Pélissier*, la *belle Cuisiniere*, les *Venus*, d'après Mrs *Boucher*, *Le Moyne*, *Noël*, *Nicolas Coypel*, et autres.

Digitized by Google

On a apris d'Allemagne que le sieur *de Geof*, Originaire d'Anvers, Sculpteur en chef de S. A. E. de Baviere, fameux par ses Ouvrages, a fait depuis peu la Statuë du Prince Electoral de Baviere, en argent, de hauteur naturelle, et pesant autant que lui. On assure que c'est un chef-d'œuvre pour la ressemblance, l'attitude, et le travail, qui est au dessus de tout ce qu'on a vû de mieux depuis très long-temps. C'est un Vœu que l'Electeur de Baviere a fait à Notre-Dame d'Althenestien, et cette Statuë y fut portée le 10. Août dernier. Ce fameux Sculpteur a aussi fait toutes les belles Statuës et Vases de Bronze doré qui sont dans les Jardins de S. A. E. Il travaille en Or, Argent, Porphire, Marbre et Bronze dans une égale perfection, et il n'a pas son pareil pour les Portraits.

Mr le Chevalier *Servandoni*, Peintre et Architecte du Roi, travaille dès-à-present dans le Château des Tuilleries à la Représentation de l'Eglise de S. Pierre de Rome, avec tous ses Ornemens, pour être exposée au Public pendant les trois Semaines du Temps Paschal, dans la grande Salle des Machines des Tuilleries, selon la permission que le Roi a bien voulu lui en accorder.

Carte réduite de la Mer Mediterranée, pour servir aux Vaisseaux du Roy, dressée au Dépôt des Cartes, Plans et Journaux de la Marine, 1737. par le sieur *Bellin*, Ingénieur au Depôt des Plans de la Marine.

Cette Carte est en trois feuilles. Mais comme elle est extrémement differente de toutes celles

Digitized by Google

qui ont paru jusqu'à present, soit Françoises, Angloises ou Hollandoises; on y joint un Memoire en forme d'Analyse, qui rend compte des principales Observations dont on s'est servi pour sa Construction. Elle se vendra *à Paris, chez le sieur Jaillot, Geographe du Roy, Quai des Augustins, on en trouvera à* Toulon *et à* Marseille.

Un Particulier logé dans le Temple à Paris, avertit le Public qu'il a plusieurs Remedes salutaires pour la guérison de differentes maladies. En premier lieu, une poudre qu'on prend par la bouche, laquelle guérit en moins de trois semaines toutes maladies provenant de la corruption de la masse du sang, et même les maladies Veneriennes, quelque invetereés qu'elles puissent être. Ce Remede agit imperceptiblement sans aucune évacuation sensible, sans être obligé de garder la chambre, et sans presque changer la maniere de vivre. Il a un second Remede qui guérit en quinze jours par la respiration d'une Odeur gracieuse les mêmes maladies ci-dessus; et enfin par un autre Remede il guérit radicalement l'Epi epsie. S'adresser au sieur *Baran*, Chirurgien dans le Temple.

BUREAU DE CORRESPONDANCE generale, ruë de la Verrerie, entre la rue Bardubec et celle des Billettes, établi par M. Brehamel et Compagnie, en vertu d'Arrêt et Lettres Patentes du 5. Juin 1725. pour faciliter aux Particuliers qui le requereront, soit qu'ils résident à Paris ou qu'ils soient domiciliés dans les Provinces, la recette des Rentes, Gages, Augmentations de Gages, Pensions et autres Dettes de

Digitized by Google

quelque nature qu'elles soient, et en faire toucher les deniers aux Proprietaires dans le plus prochain de leur domicile, moyennant une remise de quatre deniers pour livre, attribuée à ladite Compagnie.

L'on avance aussi audit Bureau de Correspondance Générale, partie desdites Rentes et autres Effets exigibles qui se trouvent sans difficultés, et ce sans autre remise que celle de quatre deniers pour livre pour tout droit d'avance et de commission.

Les Particuliers qui résident en Province, doivent faire charger et affranchir les ports de Lettres et Paquets qu'ils adresseront audit Bureau, faute de quoi lesdites Lettres et Paquets seroient mis au rebut.

Le sieur *Neilson*, Chirurgien Ecossois, reçû à S. Côme, pour la guérison des Hernies ou Descentes, traite ces Maladies avec beaucoup de succès, par le secours des *Bandages Elastiques* qu'il a inventés pour hommes, femmes et enfans. Ces *Bandages* sont fort aprouvés, non seulement à cause qu'ils sont très-legers et commodes à porter jour et nuit, mais aussi parce qu'ils sont très-utiles par raport à leurs ressorts, qui compriment la partie malade, ferment exactement l'ouverture qui a permis la *Descente* et résistent aux impulsions que font les parties interieures, soit à cheval ou à pied. En envoyant la mesure prise sur l'Os Pubis, et marquant le côté malade, on est assuré de les avoir justes.

Il donne son avis, et selon l'âge et le tempérament il prépare des Remedes qui lui sont particuliers et convenables à ces Maladies.

Il a aussi inventé des Bandages Elastiques très-

Digitized by Google

légers, commodes et nécessaires à porter pendant les exercices violens, pour se garantir des maux et prévenir les incommodités qui arrivent tous les jours.

Sa demeure est à Paris, ruë Dauphine, au Coq d'or, au premier Apartement. Il ne reçoit point de Lettres sans que le port en soit payé.

Il se débite à Paris dans la Cour du Jardin de l'Hôtel de Soissons, derriere les Remises, à la Boutique de la veuve Regnier, des Tablettes de Caffé qui viennent du Levant et qui portent leur sucre comme celles de Chocolat, ce qui est d'une grande facilité pour avoir en tout temps, en tous lieux et sans aucun embarras de cette utile et agréable Liqueur; pour chaque Tasse il faut une demie once de ces Tablettes, qui se fondent dans l'eau ou le lait boüillant, comme la poudre de Caffé ordinaire; après un ou deux boüillons on les laisser eposer et on le sert.

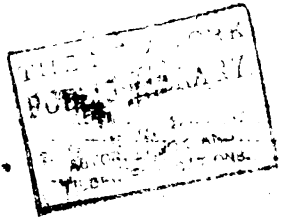
Pour la commodité du Public il y en a de tout poids, qui se vendent 3. liv. 5. sols la livre.

Le sieur *Tabut*, distribuë une Liqueur au Chocolat d'Espagne, de sa composition, dont la vertu est de fortifier et rétablir les estomachs foibles et délabrés, et d'aider à la digestion. On peut en user ainsi que des autres Liqueurs, le matin et après les repas.

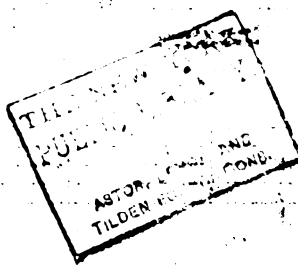
Pour la facilité du Public, on en trouvera chés lui des Bouteilles de pinte, de chopine et de demi-septier, qu'il vendra sur le pied de 8. livres la pinte.

Sa demeure est à Paris, dans l'Abbaye S. Germain des Prés, ruë Cardinale, près le Puits.

Digitized by Google



Digitized by Google



Digitized by Google

AIR.

QUe ne dois-je pas à Bacchus!
C'est lui qui termine ma peine;
Je triomphe d'une Inhumaine;
Par le secours de son aimable jus.
Pour prix de la tendre victoire
Que par le Dieu du vin je remporte en ce jour,
Sur de nouveaux Autels élevés à sa gloire,
Je veux qu'il soit encensé par l'Amour.

SPECTACLES.

L'Académie Royale de Musique donna le 24. Octobre la premiere Représentation de la Tragédie de *Castor* et *Pollux*; le concours des Spectateurs fut des plus complets, attendu la célébrité de l'Auteur de la Musique; les aplaudissemens que M. *Rameau* s'étoit attirés dans ses deux premiers Opera, donnoient une grande idée du troisiéme;

Digitized by Google

ce n'est pas à nous à juger si cette idée a été remplie; le Public n'est point encore d'accord sur ce point, et ce n'est que par lui que nous devons nous déterminer: d'ailleurs nos Extraits n'ont ordinairement que le Poëme pour objet. Ce sera donc uniquement sur ce qu'on apelle les paroles que nous nous arrêterons.

Le Theatre représente au Prologue divers Portiques ruinés par les ravages de la Guerre; les Arts y sont abandonnés; on y voit des Berceaux renversés; sur lesquels les Plaisirs paroissent inanimés, &c. *Minerve* et l'*Amour* ouvrent la Scène après un cœur plaintif, par lequel les Plaisirs et les Arts implorent le secours de Venus; la Déesse des beaux Arts prie l'Amour de leur rendre sa Mere favorable. Elle s'exprime ainsi.

Implore, Amour, le secours de ta Mere;
On détruit mes Autels, on t'insulte à Cythere;
Lance tes traits vainqueurs sur un Dieu redouté;
C'est à Venus d'écarter nos allarmes;
Qu'elle éprouve aujourd'hui le pouvoir de ces charmes,
Qui lui donnent sur moi le prix de la Beauté.

L'Amour implore Venus, et finit sa priere par ces Vers :

Unis dans tes regards tous les feux que j'inspire
Rends le Tyran du Monde esclave dans ma Cour ;
Tout terrible qu'il est, qu'il aime, qu'il soûpire ;
Qu'il adore Venus, qu'il respecte l'Amour.

Minerve ajoûte encore ces quatre Vers :

Venus, que ta gloire réponde
A l'espoir qui nous a flaté ;
Triomphe ; c'est à la Beauté
De faire le bonheur du Monde.

Venus descend des Cieux avec *Mars*, que les Amours ont enchaîné à ses pieds. Mars promet à Venus de calmer la Terre en sa faveur ; tout s'embellit par la présence de la Mere d'Amour ; on invite la Paix à descendre des Cieux ; les Arts et les Plaisirs forment la Fête du Prologue par leurs Chants et par leurs Danses ; Minerve annonce la Tragédie, qui doit le suivre, par ces derniers Vers :

D'un Spectacle nouveau que la pompe s'apprête ;

Digitized by Google

Minerve à l'Amour va s'unir :
Les Arts vont préparer la Fête ;
L'Amour va l'embellir.

Le Public n'ayant pas trouvé le caractere de Minerve assés décemment rendu, l'Auteur docile a substitué le Dieu des Arts à celle qui en est réputée la Déesse.

Le Theatre représente au premier Acte de la Tragédie, un Lieu destiné à la Sepulture des Rois de Sparte ; on y voit les aprêts de la Pompe funebre de *Castor*.

Après un Chœur de Spartiates, qui pleurent la mort de Castor, Fils de Tindare et de Leda, *Telaïre*, Fille du Soleil, s'avance précipitamment vers le Tombeau qui renferme les cendres de son Amant ; *Phebé*, Princesse de Sparte, l'en détourne, et tâche de la consoler ; ces deux Princesses exposent le Sujet, et font connoître que Castor a été tué par Lyncée, son Rival, et que *Pollux*, Fils de Jupiter et de Leda, combat actuellement contre Lyncée, pour venger la mort de Castor son Frere ; on aprend dans la même Scene que Phebé aime Pollux. Phebé s'étant retirée, Telaïre exprime ses regrets, par ces Vers :

Digitized by Google

Tristes aprêts, pâles flambeaux,
Jour plus affreux que les tenebres,
Astres lugubres des tombeaux)
Non, je ne verrai plus que vos clartés funébres,
Toi, qui vois mon cœur éperdu,
Pere du jour, ô Soleil, ô mon Pere,
Je ne veux plus d'un bien que Castor a perdu,
Et je renonce à ta lumiere:
Tristes aprêts, &c.

Un bruit de trompettes annonce la victoire que Pollux vient de remporter sur Lyncée, ce qui donne lieu à une Fête de Guerriers, et change le deüil en joye: Pollux annonce à Telaïre la mort de Lyncée, il déclare son amour à cette Princesse, qui ne laisse pas d'éxiger de lui un plus grand effort, c'est d'obtenir de Jupiter son Pere que Castor revienne joüir de la clarté des Cieux; elle sent toute la grandeur du Sacrifice qu'elle lui demande, et le fait bien connoître par ces Vers.

D'un Frere infortuné ressusciter la cendre,
L'arracher au tombeau, m'empêcher d'y descendre.

Digitized by Google

Triompher de vos feux, des siens être l'apuy,
Le rendre au jour, à ce qu'il aime,
C'est montrer à Jupiter même
Que vous êtes digne de lui.

Pollux dans un court Monologue se détermine en faveur de la gloire à laquelle Telaïre vient de l'inviter.

ACTE II. Le Theatre représente le Vestibule du Temple de Jupiter. Pollux commence l'Acte par ce Monologue.

Nature, Amour, qui partagés mon cœur,
Qui de vous sera le vainqueur?
De Jupiter ici mon destin va dépendre;
L'amitié brûle d'obtenir
Ce que l'Amour frémit d'entendre;
Et, quelque Arrêt que le Ciel puisse rendre,
Il va parler pour punir
L'Ami le plus fidele, ou l'Amant le plus tendre.
Nature, Amour, &c.

Ce Monologue dans la premiere Représentation étoit suivi d'un Dialogue entre Pollux et Telaïre; mais comme cela ne faisoit qu'une Scene doublée,

Digitized by Google

l'Auteur toûjours docile aux corrections du Public, l'a retranché.

Le Grand Prêtre de Jupiter vient annoncer à Pollux que le Maître des Cieux va descendre, et les Cieux avec lui; il se retire avec sa suite, et Pollux reste seul sur le Theatre.

Pollux prie Jupiter son Pere de retirer Castor des Enfers; Jupiter lui annonce que le Destin n'y consent qu'à une condition, qui est qu'il remplira lui-même la place de ce cher Frere dans les Enfers; Pollux frémit d'un Arrêt qui le condamne à ne plus voir Telaïre, mais il ne balance pas à subir cette loy; il s'explique ainsi.

Non, je verrai Castor; il verra Telaïre;
Il est aimé; c'est à lui d'être heureux;
Chaque instant qu'ici je respire
Est un bien que j'enleve à son cœur amoureux.

Jupiter, pour distraire Pollux son Fils d'un soin aussi fatal que genereux, ordonne aux Plaisirs célestes, de ne rien negliger pour retenir Pollux dans les Cieux.

Les Plaisirs font ici une Fête très-gracieuse, à laquelle Pollux paroît insensi-

Digitized by Google

ble ; un Plaisir céleste chante ces paroles sur un air très-tendre :

Voici des Dieux
L'heureux azyle ;
Goûtez des Cieux
La paix tranquille.
Plus de plaisirs
Que de desirs,
Des chaînes
Sans peines ;
Et de beaux jours,
Comptés toûjours
Par les Amours.
Si l'on soûpire,
C'est sans martyre ;
Est-on charmé ?
On plaît de même ;
On dit qu'on aime,
On est aimé.

Malgré tout ce que les Chants et les Danses des Plaisirs Célestes ont de plus attrayant ; Pollux persiste dans le noble dessein d'aller prendre la place de son Frere dans les Enfers.

ACTE III. Le Theatre représente l'Entrée de l'Enfer. On y voit une caverne qui vomit sans cesse des flammes.

Phébé invite les Spartiates, dont elle

Digitized by Google

est suivie, à empêcher Pollux, leur Roi, de descendre aux Enfers ; elle anime les Spectres et les Démons qui gardent cet affreux passage, à le fermer à son Amant. Pollux vient ; Phebé n'oubiie rien pour le détourner d'un projet si funeste ; Télaïre survient, et fait entendre au Frere de son Amant le succès qu'il doit attendre d'une entreprise si glorieuse ; voici comme elle s'explique, en s'adressant à Pollux.

Aux pieds de ses Autels j'ai consulté mon Pere ;
Et le sombre avenir a paru devant moi ;
Cher Prince, à vos destins livrez-vous sans effroy ;
Ecoutez ce qu'un Dieu permet que l'on espere.
Son Char a reculé tout à coup à mes yeux ;
J'ai vû la Nuit, l'Erebe, et ses affreux rivages ;
Mais soudain mille éclairs ont percé ces nuages ;
Et du fond des Enfers j'ai vû de nouveaux Dieux
Passer au dessus du Tonnerre ;
Un coup de foudre est tombé sur la terre ;
Mais j'ignore quel Sang a coulé dans ces Lieux.

Pollux, malgré Phebé et ses Peuples, veut remplir son Projet ; les differens

Digitized by Google

interêts des deux Princesses, joints à celui du Prince, donnent lieu à un Trio generalement aplaudi ; en voici les paroles :

Phebé.

Sortez, sortez d'esclavage ;
Combattez, Démons furieux ;

Pollux et Telaïre.

Tombez dans l'esclavage ;
Arrêtez, Démons furieux

Phebé.

Fermez-lui cet affreux passage ;
Et redoutez le Fils du plus puissant des Dieux.

Pollux et Telaïre.

{Livrez-moi, / Livrez-lui} cet affeux passage :
Et respectez le Fils du plus puisant des Dieux.

Le Chœur qui repete ces mêmes paroles, répond à la beauté du Trio.

Pollux, par le secours de Mercure, descend dans les Enfers ; Phebé fait entendre qu'elle l'y suivra guidée par son désespoir, quoi qu'elle vienne d'être instruite de l'amour de ce Prince pour Telaïre.

Digitized by Google

Acte IV. Le Theatre représente les Champs Elisées ; on y voit une troupe d'Ombres heureuses. Castor ouvre la Scene, et fait entendre que malgré la félicité qui regne dans ces lieux, l'absence de Telaïre le rend malheureux. Les Ombres heureuses invitent Castor à joüir du bonheur qu'elles goûtent ; une d'entre elles lui parle ainsi :

Sur les Ombres fugitives
L'Amour lance encor des feux ;
Mais il ne fait sur ces Rives
Qu'un Peuple d'Amans heureux ;
Les plaisirs les plus aimables
Naissent plûtôt que leurs vœux ;
Ils sont purs, ils sont durables.

Les chants et les danses des Ombres heureuses sont troublés par l'arrivée de Pollux ; il les rassure ; il cherche Castor ; ils se reconnoissent tous deux avec un plaisir extréme de part et d'autre. Pollux aprend à Castor qu'il vient prendre sa place parmi les Ombres, pour le rendre à sa chere Telaïre ; Castor s'y opose autant qu'il peut par un motif d'amitié et de reconnoissance ; Pollux lui aprend qu'il est son Rival. mais que Telaïre n'en est pas moins fidelle à ses

Digitized by Google

premiers feux ; cette Scene a paru très-belle.

Castor se détermine enfin à revoir Telaïre, mais joüissant par avance du privilege de l'immortalité que Pollux veut bien lui ceder, il fait ce serment, en parlant de Telaïre :

Je jure par le Styx, qu'une seconde Aurore
Ne me trouvera pas au séjour des Mortels ;
Je ne veux que la voir, et l'adorer encore ;
Et je te rends le jour, ton Trône, et tes Autels.

Les Ombres heureuses prient Castor de revenir parmi elles.

Acte V. Le Theatre représente une vûë agréable des environs de Sparte.

Nous ne ferons que parcourir l'action de ce dernier Acte, pour ne pas allonger cet Extrait ; voici l'ordre des Scenes ; on a retranché la premiere, comme peu nécessaire ; Phebé ne fait plus de Monologue, on la supose descenduë aux Enfers pour aller joindre Pollux, comme elle l'a fait pressentir dans la derniere Scene de l'Acte précédent ; Castor et Telaïre ouvrent la Scene ; Castor annonce à sa Princesse, qu'il à juré d'aller retirer son Frere des Enfers, elle ne peut consentir à le perdre une seconde

 fois ;

Digitized by Google

fois ; Castor malgré ses tendres plaintes, et les prieres de ses Peuples, veut remplir son serment : le Tonnere gronde, pour annoncer la descente de Jupiter, mais Castor et Telaïre croyent que c'est pour les punir tous deux d'un parjure prétendu ; Jupiter descend des Cieux sur son Aigle et rassure ces tendres Amans par ces vers qu'il adresse à Castor :

Les Destins sont contens ; ton sort est arrêté ;
Je te rends à jamais le serment qui t'engage ;
Tu ne verras plus le Rivage
Que ton Frere a déja quitté.
Il vit, et Jupiter vous permet le partage
De l'immortalité.

Voici comment il regle aussi le destin de Telaïre.

Et vous, jeune Mortelle, embellissez les Cieux,
Le sort accomplit ses promesses ;
C'est la valeur qui fait les Dieux,
Et la beauté fait les Déesses.

Pollux revoit son Frere avec Telaïre, sans en être jaloux ; il a triomphé de son amour, pour se livrer tout entier à l'amitié qui l'unit à Castor. Ces deux Princes sont placés dans le Zodiaque

Digitized by Google

sous le nom de *Jumeaux* ; le Ciel s'ouvre à la voix de Jupiter ; le Zodiaque paroît ; des Globes de feu en descendent et les Génies qui y président forment la Fête de ce dernier Acte, qui finit par ces quatre Vers :

Que les Cieux, que la Terre, et l'Onde
Brillent de mille feux divers ;
C'est l'ordre du Maître du Monde ;
C'est la Fête de l'Univers.

On donna le Dimanche 8 de ce mois la 21e représentation de cet Opera, et on reprit le Mardy suivant, celui de *Persée*, qu'on avoit donné au Mois de Février dernier, et qui a été joué près de trois Mois, cette Tragédie avoit été fort goûtée, et le Public paroît bien aise d'en revoir encore quelques representations. On joüe les Jeudis le Ballet des Amours des Dieux en attendant *Atys*.

Le quatorziéme Décembre, les Comédiens Italiens donnerent la premiere représentation de *Castor et Pollux*, Parodie nouvelle de l'Opera dont on vient de donner l'Extrait ; cette Piece qui est de la composition des Srs Romagnesi et Ricoboni est en Vaudevilles,

Digitized by Google

et a été très bien reçûë du Public ; elle est ornée de differens divertissemens, et de Décorations de Theatre, très bien caracterisés. On en parlera plus au long dans le prochain Journal.

Le 2 Décembre, les Comédiens François remirent au Theatre la Tragédie d'Andromaque, dont le principal rôle est joué par la Dlle *Gaussin*, celui d'*Hermione* par la Dlle *du Mesnil*, et ceux de *Pyrrhus* et d'*Oreste* par les Srs *du Fresne* et *Grandval*; cette Piece attire de grandes assemblées par la perfection avec laquelle elle est représentée. Le Sr du Fresne surtout y remplit son personnage avec toute la dignité et l'intelligence possibles, ce que le Public voit sans en être surpris; il a droit de s'y attendre. Il n'en est pas de même de la Dlle du Mesnil, qui est extrémement aplaudie dans un rôle qu'elle n'avoit jamais joüé ni vû joüer.

Les mêmes Comédiens ont aussi remis au Theatre *la Coquette*, Comédie en Prose en cinq Actes, qu'on trouve dans les œuvres de feu M. Baron, mais dont on prétend que M. d'Alegre est le véritable Auteur ; elle est excellemment joüée par les Dlles Gaussin, Grandval,

Digitized by Google

et Quinaut, et par les Srs du Fresne, Dangeville, Duchemin, Armand, la Torilliere et Grandval.

On donna sur le même Théatre le 11 de ce mois, la premiere représentation de la Tragédie de *Lisimachus*, Ouvrage posthume de feu M. de *Caux*, à laquelle on croit que le Public n'a pas rendu toute la justice qu'elle mérite; elle est écrite dans le vrai Style du grand Cothurne, et il y a plusieurs beaux caracteres: nous pourons en parler plus au long et raporter les sentimens des Critiques sensés.

NOUVELLES ETRANGERES.

TURQUIE.

SElon les Lettres de Constantinople, la résolution que la Porte a prise de continuer la guerre, a causé beaucoup de joye parmi le Peuple, qui paroît souhaiter avec une extrême ardeur qu'on profite de la retraite des Moscovites en Ukraine pour reprendre Oczakow. On ne doute presque plus que le Pacha de Caramanie n'ait reçû ordre d'entreprendre incessamment le Siege de cette Place, et il y a aparence que l'Armée commandée par le Grand Visir, n'entrera point en quartiers d'hyver.

Comme les Janissaires sont les Troupes sur

Digitized by Google

lesquelles on compte le plus, on employe toutes sortes de moyens pour les engager à bien remplir leur devoir : on a augmenté leur paye de sept aspres par jour.

On a envoyé une somme considerable d'argent pour être distribuée aux Corps de Troupes, qui se sont le plus distingués depuis le commencement de la guerre.

TRADUCTION de la Lettre écrite par un Officier de l'Armée Ottomane, au sujet de la Déposition du Grand Visir et du sort de son Kiaya.

De Kartal le 8. Août 1737.

Ahmed-Aga, Grand-Ecuyer de Sa Hautesse, arriva au Camp de Kartal le 6. de ce mois et fut descendre à la Tente du Janissaire Aga. Le Kiaya Bey, qui en fut d'abord averti, alla chés le Grand Visir, croyant lui en porter la premiere nouvelle. Ce Ministre dit au Kiaya : *Vous ne m'apprenez rien de nouveau, je sçais qu'Ahmed Aga est arrivé, et le sujet de sa mission vous regarde plus particulierement que moi ; vous êtes un traître, car c'est vous seul qui avez porté les choses, par votre mauvaise conduite, au point où elles sont, vous mériteriez que je vous fisse couper la tête sur le champ, mais rendez graces au Seigneur de ce que je n'ai jamais aimé le sang, le vôtre mérite d'être versé par les mains des bourreaux ; cela ne sçauroit vous manquer tôt ou tard.* Là dessus le Grand Ecuyer arriva, suivi du Janissaire Aga ; il présenta au G. V. un *Katcherif* ou Commandement Impérial, dont la substance

étoit que S. H. satisfaite des services que son Janissaire Aga lui avoit rendus, vouloit l'en récompenser en l'honorant de la qualité de Pacha à trois queuës, bien entendu qu'il continueroit de faire les fonctions d'Aga des Janissaires. Le G. V. après avoir baisé et porté sur son front, par marque de respect, l'ordre de son Maître, fit revetir le Janissaire Aga en qualité de Visir d'une Pelisse de martre Zibeline que l'on apelle Seraser.

Cette cérémonie qui se fit en présence de tous les Officiers de l'armée, dans le Pavillon Impérial étant finie, et le Janissaire Aga étant prêt à monter à Cheval, tous les Grands, à l'exception du Visir, formerent une espece de cercle dans lequel fut lû un second Katcherif, dont le contenu étoit que le G. S. avoit deposé le G. V. Mehemed Pacha à qui il donnoit le Gouvernement de Negrepont, et qu'il nommoit en l'absence du nouveau Visir, l'Aga des Janissaires, pour en qualité de Kaïmakan, faire les fonctions de cette importante charge; après la lecture de ce Katchérif, le Kapidjiler, Kialiasi, par procuration, revêtit le Janissaire Aga d'une seconde Pelisse de Samour qui est la Pelisse du Kaïmakan, après quoi le nouveau Pacha accompagné des Grands fut conduit dans sa Tente au Camp Imperial des Janissaires.

Cette fonction finie, et de laquelle je parle comme témoin oculaire, le Kiahia sortit de la Tente du G. V. pour passer dans la sienne; nous vîmes ce Ministre passer comme à l'ordinaire, suivi de ses Gens: mais les horreurs de la mort peintes sur son visage, cependant il n'étoit encore question de rien sur son sujet, et plusieurs croyoient même que cette disgrace ne regar-

Digitized by Google

doit que le G. V. dont les Gens n'eurent pas plûtôt sçû la déposition qu'une confusion épouvantable se mit parmi eux, chacun se saisit indifferemment du meilleur Cheval qu'il pût rencontrer et des effets du Vizir dans l'intention sans doute de piller, et ensuite de s'enfuir, mais on y mit bon ordre, car on fit fermer le Pont, et des Compagnies de Fusilliers les firent bien-tôt rentrer dans leur devoir.

Cependant le Kiahia restoit tranquille dans son Pavillon, et ses amis non seulement le voyoient comme auparavant; mais c'étoit en aparence lui qui ordonnoit toutes choses pour le depart du G. V. ce qui confirmoit tant le monde dans l'opinion que le Kiaya resteroit en place, et il y en avoit qui alloient jusqu'à dire que le Bul de l'Empire lui étoit destiné. Les choses resterent sur ce pied jusqu'à cinq heures que l'on fit partir le G. V. Je le vis passer, il étoit precedé des Principaux Officiers de la Porte, entouré de ses Gardes et de ses Tchokadars, quasi comme lorsqu'il étoit en place, il étoit suivi de toute sa Maison. Ce Vizir s'essuyoit de temps en temps, les yeux avec son mouchoir. *Ce n'est point ma deposition qui me fait jetter des larmes*, disoit-il, *c'est mon Maître*, ce sont *les malheurs de l'Empire que je pleure.*

Une heure après le depart du Vizir, je fus de nouveau dans le quartier du Kiaya. On me dit qu'il étoit avec le Jannissaire Aga et le Tefterdar dans la Tente du G. V. occupé à se faire rendre compte des effets laissés par ce Ministre. J'entrai un instant dans la Tente d'Ibrahim Aga son Kiaya, il me parut assez gai et content, je m'en revins chés moi, je fis seller mon Cheval et m'en fus dans le quartier des Ispahis chés N. *** à peine y fus-je arrivé qu'un

Digitized by Google

Tchokadar du Kiahia vint dire qu'on venoit d'arrêter son Maître et qu'on l'avoit conduit chés le Muhsac Aga, de même que Suléiman Efendi Kapikiahia de Jahia Pacha, que le Kiahia le conjuroit par l'amitié qui étoit entre-eux de venir lui parler, ayant quelque chose d'important à lui dire. N. *** monta sur le champ à Cheval et fut lui parler dans la prison, le Kiahya lui dit :

Je vous ai envoyé chercher, pour vous dire que le Kaimakam m'a communiqué un Katcherif, par lequel le G. S. ordonne que l'on m'étrangle, je vous demande en grace de prier le Kaimakam de faire suspendre la sentence de mort jusqu'à l'arrivée du G. V. et si vous ne pouvez rien obtenir pour moi, je vous prie de rendre témoignage de mon innocence, et de faire sçavoir ma derniere volonté, qui est que je donne la liberté à tous les Esclaves des deux sexes qui m'appartiennent et je laisse à chacun de mes Gens qui sont ici un Cheval de mon écurie avec leurs harnois, et une récompense proportionnée au rang qu'ils ont tenu auprès de moi.

Après avoir parlé de cette maniere à N. *** et à trois autres Personnes qu'il avoit envoyé chercher pour le même sujet ; ces Mrs furent trouver le Kaïmakam et se jetterent à ses pieds ; mais les ordres de sa Hautesse étoient trop précis pour pouvoir y rien changer ; enfin l'heure de sa mort prescrite par le Katcherif étant venuë il fut étranglé dans la Tente du Muhsac Aga. On traîna son Cadavre devant celle qu'on apelle Leiiekchadiry où se font ordinairement ces sortes d'exécutions. Ce fut-là qu'on separa la tête de son corps, on lui ôta le *masque*, c'est-à-dire la peau depuis la tête jusqu'au col, conservant la barbe (ce que les Turcs font très

 habilement ;)

habilement ;) et après l'avoir salée, on l'enferma dans une boëte avec du coton, et le lendemain qui étoit le 7. on expédia un Selekhdar à Constantinople pour la porter au G. S.

Son corps et sa tête déchamée que l'on avoit mise sous son bras ne furent exposés aux yeux du Public qu'une demi journée. Le Kaimakam fit venir les Domestiques du défunt, et leur donna la permission d'enlever le corps, il fournit même le bois d'Aloës et l'ambre pour le parfumer, le Cadavre fut mis dans un Carosse et porté au Village de Kartal où on le lava, suivant la coûtume des Musulmans, et il fut enterré proche le grand chemin à cinquante pas de ma Tente.

A Constantinople le 25. Septembre 1737.

LE Grand-Seigneur ayant résolu d'apeller dans cette Ville Impériale, le Prince Ragozki, qui depuis son arrivée demeuroit à Rodosto, ancienne résidence du feu Prince son Pere, la Porte envoya le 12 du courant, un Vrsif-Agasi (*ce sont des Courtisans, et comme des Gentils-hommes du Grand-Visir*) avec commission d'inviter le Prince de la part du Sultan, à se rendre ici avec toute sa Maison. Le Visir-Aga arriva à Rodosto le 13. et fit aussitôt part au Prince, du sujet de sa mission ; surquoi, il se disposa à partir dans quelques jours, avec toute sa suite. Mais deux jours après l'arrivée du Visir-Aga, le Prince reçut par un Courier Tartare, une lettre du Kaimakam Mélumet Pacha qui, en l'absence du Grand-Visir, fait ses fonctions auprès du Sultan, et commande dans cette Ville.

Digitized by Google

Il marquoit au Prince, l'empressement qu'avoit la Porte de son arrivée. Ce Courier avoit ordre de ne point revenir, qu'il ne l'eût vû en marche; et en même temps de repartir aussitôt qu'il se seroit mis en chemin, pour en venir donner avis à la Porte; sur cette seconde missive, le Prince résolut de partir le même jour, n'emmenant avec lui, que ses Gentils-hommes et les Equipages les plus nécessaires, laissant ses ordres, pour que le reste de sa Maison le suivît peu-à-près, ce qu'elle fit le sur-lendemain.

Le Visir-Aga étoit chargé des ordres de la Porte, pour faire fournir les Chevaux, Chariots et Batteaux nécessaires, ce qui fut ponctuellement executé. Le Prince partit donc de Rodosto le 16. sur les cinq heures du soir. Le 20. au matin, quand il fut à une lieuë et demie de cette Ville à l'Hasnadar, Chiflik, il arriva auprès de lui le Habergi, ou Porteur de nouvelles, avec le Vexil du Koulagous Tchaoux (*Officier qui marche toûjours devant*) de la part du Tchaoux-Bachi, Chef des Huissiers, et Grand-Maître des cérémonies, pour inviter le Prince au Ziafet, ou festin, dont la Porte le régaloit au Chiflik de Béïram Pacha.

Le Tchaoux-Bachi, le Spaïlar-Agasi, et Sclictar-Agasi Commandans de la Cavalerie des Etendards rouge et jaune; le Spaïlar-Kiaïa-Yéry, avec leurs Tchaoux; le Divan-Tchaoux Emini, et le Tchaouslar-Kiatib, le Mecter-Bachi, ou Chef de la Musique guerriere, et divers autres Officiers, tous en habits et bonnets de cérémonie; 60. Tchaoux du Divan, et le Kiaïa des Ecuries, conduisant 40. Chevaux, dont un pour le Prince, étoit de l'Ecurie particuliere du Grand-Seigneur.

Digitized by Google

Tous ces Officiers de la Porte s'étoient rendus au Chiflik de Beïram Pacha, où le festin étoit préparé : il y avoit aussi deux Orta, ou Gardes de Janissaires, leurs Officiers en tête avec leurs bonnets de cérémonie. Sçachant que le Prince aprochoit, ils allerent au devant de lui ; et le Tchaoux-Bachi lui fit compliment au nom du Grand-Seigneur, et du Kaïmakan. Ceux qui mangérent avec le Prince, sont, le Tchaoux-Bachi, le *Spaïlar*, et le *Silictar-Agasi*.

Après le repas, ce Cortege se mit en marche, et conduisit le Prince jusqu'au Quartier apellé du Fanal, dans un Palais apartenant au Grand-Seigneur, et qui avoit été auparavant au Kurgi-Bachi, ou premier Pélisier. C'est une grande Maison située sur le Port, et dans un beau point de vûë. La Porte en avoit fait meubler quelques Apartemens. On avoit aussi destiné d'autres Maisons pour la suite du Prince. Le Kaïmakan le fit complimenter sur son arrivée, en lui envoyant un régal de fruits, fleurs et sorbek.

Le 22. après midi, le Prince reçut en présent du Grand-Seigneur, par un * Asseki, deux Chevaux de ses Ecuries, avec des harnois, et des housses en broderie d'or sur des fonds de velours noir, et tabis damassé. On a sçû d'ailleurs, que le Grand-Seigneur avoit lui-même ordonné à l'Imbrahor-Aga, ou Grand-Ecuyer, de choisir pour le Prince ces deux Chevaux. Ce présent étoit accompagné de 12. * bourses, aussi de la part du Sultan. On lui a donné le Taïm, ou Pension du Prince son Pere. La Porte a laissé auprès de sa Personne, le Visir-Agasi

* *Officier de l'intérieur du Serail.*

* *Chaque Bourse est de 500. écus.*

Digitized by Google

qui lui avoit été envoyé ; et on a mis pour sa garde, un Tchorbagi, ou Colonel de Janissaires, avec son Orta.

EXTRAIT de diverses Lettres de Constantinople, et du Camp de Kartal, du 15. Octobre 1737.

DEpuis l'arrivée du nouveau G. Vizir *Abdullah Pacha*, c'est le Tchaoux Bachi qui a fait la fonction de Kiahia. On vient de nommer à cette Charge *Kalib-Effendi*, ancien *Teskeredgi*.

Le 12, Septembre, le Gr. Visir fit étrangler un rebelle nommé *Dely-Regheb*, qui, à la tête de 2000. hommes, s'étoit érigé en Tyran dans les Pays qui sont aux environs de Bender ; on l'attira au Camp par des promesses avantageuses ; mais il y vint à la tête de mille hommes bien armés et gens résolus : cette façon d'obéir intrigua d'abord les Ministres de la Porte, qui avoient été informés que Regheb avoit disposé ces gens de maniere à être à portée de venir à son secours, si on vouloit lui faire violence, quand il iroit rendre visite au Gr. Visir. Mais on rompit les mesures qu'il avoit prises, en lui mettant la corde au col dans le moment même qu'il mit le pied dans la tente de ce premier Ministre, sans lui donner le tems de tirer un des pistolets qu'il avoit caché sous sa Pelisse, et qui devoit être le coup du signal. Cinquante Satellites qui suivoient ce Rebelle, le voyant étranglé et mort avant qu'ils se fussent mis en état de le défendre, prirent la fuite, et étant retournés à leurs tentes, monterent à cheval avec leurs camarades, regagnerent les campagnes, où l'on apréhende qu'ils ne continuent leurs brigandages.

Les

Digitized by Google

Les Ministres du Congrez de *Niemirovv*, sçavoir, quatre de la part des Turcs, deux de celle de l'Empereur, et trois de celle des Moscovites, se sont assemblés quatre fois. L'endroit de la Conference est une espece de grange, dans laquelle on a pratiqué trois portes, par où les Ministres Plenipotentiaires entrent tous à la fois, chacun de son côté; les Plenipotentiaires Turcs s'assoient sur un canapé, et les Ambassadeurs Chrétiens sur des fauteuils; les Drogmans étant tous debout. Celui de la Porte interprete ce que lui disent les Turcs; le Drogman d'Allemagne explique ce que lui disent les Plenipotentiaires de l'Empereur, et un certain Mustapha-Effendi, Originaire Persan, est l'Interprete des Moscovites. C'est M. le Comte d'Hostein qui porte la parole dans les Conferences, et M. Neplief du côté des Moscovites.

En consequence des Conferences qui ont été tenuës à *Niemirovv*, le Drogman de la Porte a été expédié au Grand Visir, et il arriva le 30. Août au Camp de *Kartal*; il y fut suivi par *Raguib-Effendi*, un des Plenipotentiaires Turcs; ce dernier après avoir rendu compte au G. Visir de l'état de la Negociation, avoit eu ordre de venir à Constantinople; mais des ordres contraires émanés du Serail, qu'il reçût sur sa route l'ont obligé de retourner au Camp.

Le Drogman de la Porte en est reparti pour *Niemirovv*, où on dit qu'il a ordre de passer l'hyver avec les autres Plenipotentiaires, à la reserve de Raghib-Effendi, que l'on se propose de laisser auprès du Grand Visir, pour l'aider de ses conseils.

Le 4 Septembre on pendit à Constantinople un Grec nommé *Manolaki*, Chef des Pelissiers

Digitized by Google

ou Fourreur, qui avoit eû part à la confiance du Kiaya qui a été décapité.

Le même jour on arrêta le sieur Seletzkovitz, Drogman d'Allemagne, chargé des affaires de cette Cour depuis le départ de M. Talman; il fut conduit au Bagne, où il est encore détenu.

Le 15. Septembre le Comte de Bonneval partit de Constantinople pour aller au Camp du G. Visir. Le Kathcherif ou Commandement Imperial du G. Seigneur, par lequel il a été fait Pacha à trois queües, a été signé et envoyé au Camp quelques jours avant son départ.

La Porte ayant envoyé à Rodosto un Kapidgi Bachi, pour conduire à Constantinople le Prince Joseph Ragotzky, ce Prince arriva en cette Capitale le 20. Septembre, et y fit une Entrée publique. Le G. S. le lendemain de son arrivée, lui fit present de deux chevaux superbement harnachés, et de douze Bourses d'argent. Les Seigneurs Hongrois ou Transylvains qui avoient suivi la fortune du feu Prince Ragotzky, ont aussi reçû des Subsides. Le Prince a eu le 7. Octobre Audience publique du Kaïmakan, qui lui a fait present d'un très-beau cheval harnaché, et il l'a fait revêtir d'une magnifique Pelisse de Samour; il doit avoir dans quelques jours son Audience du Grand Seigneur.

Le 14. Septembre on reçut au Camp du Gr. Visir des Lettres du Pacha de Viden, portant en substance que le Duc de Loraine avoit fait passer à une partie de son armée le Pont qu'il avoit fait construire quatre lieuës au-dessus de cette Place, que ce Prince avoit reçû ordre de se rendre au plutôt à Vienne; que le General Wallis s'étoit aussi retiré avec un autre Corps

de troupes, et avoit pris la route de Belgrade; que le 11. Septembre la Garnison de Viden étoit sortie pour reconnoître le Camp des ennemis, que lui Pacha, avoit pris la précaution de faire armer plusieurs Galiotes et autres Bâtimens, sur lesquels il avoit fait embarquer des troupes et de l'artillerie; que ce Détachément étant arrivé proche du Camp des Imperiaux, avoit trouvé que le reste de l'Armée passoit le Pont, chaque cavalier ayant un fantassin en croupe; que les Turcs attaquerent ceux qui n'étoient pas encore passés, qu'il y eût à cette occasion une action assés vive, dans laquelle entr'autres un jeune Turc nommé Osman, âgé de douze ans, tua un Cuirassier de l'Empereur, et porta sa tête et sa cuirasse au Pacha; que pendant ce combat les Bâtimens que Mehemet Pacha avoit fait armer, firent de frequentes décharges d'artillerie sur le Pont, et parvinrent enfin à le rompre, qu'un très grand nombre d'Allemans avoit péri dans le Danube, et que les Turcs s'étoient rendus maîtres de deux Bâtimens et de quelques provisions et de bois de construction dont ils se servoient, pour faire eux mêmes construire dans un autre endroit, un Pont dont ils avoient besoin, pour faciliter le transport des munitions dans la Place.

La satisfaction que les Ministres de la Porte ont eû de ces nouvelles, a augmenté à l'arrivée du *Bach-Tchoadar* ou Maître de la Garderobe d'Aly-Pacha, qui a aporté le détail des avantages remportés sur l'Armée Impériale en Bosnie. Cette Armée étoit partagée en trois differens Corps, mais peu éloignés les uns des autres; le Corps principal faisoit le Siege de *Bagnaluca*, et avoit

sommé les habitans de se rendre, les menaçant de ne faire quartier à personne en cas de résistance, lors qu'Aly Pacha vint attaquer les Impériaux à la tête des troupes qu'il avoit pû ramasser à la hâte, des Villes, Bourgs et Villages circonvoisins.

Les *Serdemghetchtis*, qui sont comme les Enfans perdus, furent les premiers à la charge; mais il leur fut impossible de pénetrer dans le Camp qui étoit entouré de chevaux de frise, et extrémement fortifié, de sorte qu'ils furent repoussés avec perte; mais se voyant soûtenus par les Bosnaques, ils revinrent à la charge avec eux, en poussant de grands cris, et pénétrerent dans les retranchemens des Allemans, qui gagnerent le Pont qu'ils avoient jetté sur le fleuve appellé *Verbas*, et ils le repasserent en desordre; une partie des Bosnaques passa aussi le Pont pêle-mêle avec eux, ce qui obligea les Impériaux de mettre le feu au Pont, par où ils sacrifierent quelques troupes, en leur coupant la retraite. On n'a cependant donné à Constantinople, ni au Camp aucune démonstration publique de joye pour le succès des Armes du Grand Seigneur.

DE RUSSIE.

ON aprend de Pétersbourg de la fin du mois dernier, que le Grand Seigneur ayant mandé au Grand Visir d'assieger Oczakow malgré les obstacles qui pouvoient détourner de cette entreprise, le Grand Visir a détaché 60000 hommes de l'Armée Ottomane, sous les ordres du Seraskier Gentzi Ali Pacha, lequel s'étant avancé avec ces Troupes dans les environs de la

Digitized by Google

Place, a été joint par 20. mille Tartares, commandés par le nouveau Kan de Crimée.

Ce Seraskier, après avoir envoyé divers partis reconnoître les dehors d'Oczakow, fit marcher la nuit du 8. au 9. Octobre un détachement considérable, pour emporter une redoute que les Moscovites ont construite près de l'endroit où le Dnieper se jette dans la Mer Noire, mais la Garnison ayant été avertie de l'aproche des Turcs, elle eut le temps de se préparer à les recevoir, et elle se défendit avec tant de valeur qu'elle les obligea de se retirer.

Le 15. une partie de l'Armée de Gentzi Ali Pacha, s'aprocha d'Oczakow, à deux portées de Canon, et le lendemain le General Turc se rendit avec le reste de ses Troupes devant la Ville, qu'il investit du côté de la Terre.

Les Ennemis pousserent le 17. leurs aproches assés près de la Contrescarpe, à la faveur d'un grand feu de leur Artillerie et de leur Mousqueterie, et Gentzi Ali Pacha ayant posté 7. ou 8. mille hommes entre Kimburn et la Redoute qu'il avoit voulu surprendre la nuit du 8. au 9. il tenta, mais inutilement, de chasser des Ouvrages exterieurs les Assiegés. Il ne fut pas plus heureux les deux jours suivans, et il fut repoussé dans toutes ses attaques.

Le 20. les Janissaires s'avancerent tambour battant et Enseignes déployées, avec des échelles et quelques Pieces de Canon, pour donner l'assaut à la nouvelle Redoute, et cette tentative eut encore moins de succès qus les précedentes, car le Major General Stoffeln, qui commande dans Oczakow, ayant fait une sortie, il combla une partie des travaux des Assiegeans, encloua quelques-uns de leurs Canons, leur prit quatre

Digitized by Google

Drapeaux et leur tua environ 260. hommes.

Depuis ce jour jusqu'au départ du Courier qui a aporté ces nouvelles, les Turcs n'ont donné aucun autre assaut, et ils se sont contentés de pousser leurs aproches.

De Pologne.

On a reçû avis à Warsovie que quelques Cadets du Régiment de Mir ayant quitté ce Régiment pour passer chés les Turcs, et que le General Mir ayant envoyé un Détachement pour se saisir d'eux avant qu'ils eussent quitté le Royaume, ce Détachement les a joints sur la Frontiere, mais que les Cadets ayant apellé à leur secours une Garde de Janissaires qui n'étoit pas éloignée de l'endroit où ils avoient été arrêtés, les Janissaires, non-seulement les ont tirés des mains des Polonois qui les conduisoient, mais encore ont emmené avec eux un Soldat du Détachement.

D'Allemagne.

Par un Courier arrivé à Vienne le 14. Novembre, on a apris que les Ennemis ayant coupé la retraite au Comte Ghilani, qui après avoir abandonné les postes qu'il occupoit dans la Valachie Turque, se disposoit à aller rejoindre l'Armée Impériale, et que le Commandant de Krojova étant allé à son secours avec 2. mille hommes de la Garnison de cette Place, ce Commandant avoit été attaqué par un Détachement des Troupes Ottomanes, qui étant superieur en nombre aux Impériaux, les avoit défaits, et que le Régiment de Vasquez avoit été fort maltraité.

Le

Le Comte de Konigseg et le Comte Palfi s'étant excusés d'être du nombre des Commissaires donnés au Comte de Seckendorf, on croit que l'Empereur nommera les Comtes de Welseck et de Daun, Commissaires à leur place, et que le premier de ces deux Seigneurs présidera à la Commission.

En attendant que la Commission s'assemble, le Conseil Aulique a envoyé au Comte de Seckendorf un nouveau Mémoire, présenté par le Comte de Kevenhuller, que S. M. I. avoit fait revenir de l'Armée pour tirer de lui divers éclaircissemens au sujet des plaintes qu'il a faites contre ce Feldt-Maréchal. On assure que plusieurs Officiers Généraux seront envelopés dans la disgrace de ce dernier.

L'Empereur a mandé au Comte Philippi de revenir à Vienne, et le Comte de Kevenhuller doit commander l'Armée à la place de ce Général.

Le Comte de Seckendorf, dans sa réponse au Mémoire que le Conseil Aulique lui a fait remettre, assure qu'après avoir réfléchi sur la conduite qu'il a tenuë, depuis que l'Empereur lui a confié le commandement de l'Armée Imperiale, il ne trouve aucun sujet de se reprocher d'avoir manqué à son devoir; que S. M. a aprouvé le projet qu'il lui avoit proposé pour les operations de la Campagne, et qu'il a suivi avec toute l'exactitude possible ce qui étoit marqué dans ce projet; que s'étant fait une loi de ne rien entreprendre sans les ordres précis de l'Empereur, il se flate que S. M. I. voudra bien se rapeller toutes les occasions dans lesquelles il a eû recours à Elle, pour sçavoir de quelle maniere il se conduiroit; qu'à mesure qu'il a fait

Digitized by Google

quelques mouvemens ou formé quelques entreprises, il en a informé la Cour ; que par raport au reproche qu'on lui fait d'avoir trop précipité la marche de l'Armée avant la prise de Nissa, il a crû devoir faire alors une marche forcée, sans laquelle il ne seroit point arrivé assés à temps devant cette Place, pour pouvoir s'en rendre maître sans en faire le siége ; qu'on ne peut l'accuser d'avoir divisé mal à propos les Troupes, puisque la Servie étant environnée de gorges et de défilés, la division des Troupes en plusieurs Corps étoit absolument nécessaire pour occuper ces differens passages, et pour être en état de faire des courses sur les Terres de l'Ennemi ; que si les premiers avantages remportés par l'Armée Impériale peu après l'ouverture de la Campagne, n'ont pas été suivis des succès qu'on esperoit ; ce n'est pas à lui qu'on doit en imputer la faute, mais aux difficultés presque insurmontables qu'il a rencontrées dans l'exécution des ordres qui lui avoient été donnés ; qu'à l'égard des autres accusations par lesquelles on s'efforce de lui nuire auprès de l'Empereur, il lui sera facile de se justifier par le compte de l'emploi des sommes qui lui ont été envoyées.

S. M. I. paroît déterminée à prendre, avant qu'on commence à instruire dans les formes le Procès du Comte de Seckendorf, les avis d'une partie des Officiers Généraux de l'Armée, sur les Mémoires qui ont été presentés contre lui.

Le Major Général Doxat ayant été accusé d'avoir rendu Nissa contre le sentiment de plusieurs des principaux Officiers de la Garnison, le Gouvernement a envoyé ordre au Commandant de Belgrade de faire arrêter cet Officier, et

Digitized by Google

d'assembler un Conseil de Guerre pour examiner si cette accusation est fondée.

On assure que l'Empereur a ordonné aussi d'arrêter le Colonel Salhausen qu'on dit avoir été cause de l'échec que le Commandant de Krojova a souffert dernierement, en allant au secours du Comte Ghilani. Le bruit court que ce Colonel, qui avoit marché en avant par ordre du Commandant de Krojova pour aller à la découverte, avoit été averti de l'aproche du Corps de Troupes Ottomanes, qui avoit envelopé ce Commandant, et qu'il avoit negligé cet avis.

Le Duc de Modene doit partir incessamment pour aller prendre possession de ses Etats en Italie. L'Empereur l'a nommé Major Général de ses Troupes.

Des Lettres de la fin du mois dernier marquent que le bruit couroit à Vienne que le Major Général Doxat s'est sauvé de Belgrade, avant que l'ordre qu'on avoit envoyé au Gouverneur de la Place, de le faire arrêter, y fut arrivé. On assure aussi que le Colonel Salhausen, a pris la fuite, et que le Commandant de Krojova s'étant rendu suspect en laissant évader cet Officier, on a résolu de s'assurer de sa personne.

Les Protestans établis à Ratisbonne ayant fait signifier aux Jesuites, qui y demeurent, un ordre de l'Empereur, d'abandonner la Maison et l'Eglise qu'ils y possedoient et dont les Protestans prétendoient qu'ils joüissoient injustement, les Jesuites, qui ont regardé cet ordre comme supposé, ont refusé d'y obéir. Leurs adversaires se sont attroupés à cette occasion, et ayant obligé les Jesuites de sortir de leur Maison, ils s'en sont emparés. Les Jesuites ont informé la

Cour Impériale de cette violence, et ils ont demandé justice.

D'ITALIE.

ON écrit de Rome que la Congrégation des Rites s'assembla le 26. du mois dernier, et qu'on y délibera sur ce qui concerne la Béatification de la Vénérable Mere Françoise Fremiot de Chantal, Religieuse Françoise.

Un Bâtiment arrivé de l'Isle de Corse à Genes, a raporté que le Commandant d'un Fort, que les Rebelles ont construit près de l'Isola Rossa, avoit livré ce Fort aux Troupes de la République, et que les Rebelles pour se venger de lui, avoient mis le feu à une Maison de Campagne qu'il avoit dans les environs.

M. Peloux, que le Roy de France a envoyé à Gênes pour regler ce qui concerne les logemens et la subsistance des Troupes Françoises destinées à passer en Corse, revint le 9. de cette Isle où il étoit allé afin d'avoir à ce sujet une conférence avec M. Rivarola, et peu de jours après il s'embarqua pour retourner en France.

On compte que le Quartier general des Troupes Françoises sera établi à la Bastie. Les Habitans de cette Place et ceux de San-Fiorenzo et de Calvine pouvant fournir pour ces Troupes le nombre de lits demandé par M. Peloux, le Gouvernement a donné ordre qu'on travaillât à Genes à en préparer 1200.

On écrit de Naples que les differends de cette Cour et de celle de Madrid avec le Saint Siége étant terminés, Sa Majesté a ordonné qu'on remît en liberté les Habitans que les Espagnols

Digitized by Google

avoient enlevés d'Ostie et de Velletri, et qui avoient été conduits dans les Prisons de Gaëte, et l'on compte que le Nonce du Pape reviendra dans peu à Naples.

On a publié à Genêve l'Ordonnance suivante, de la part des Magnifiques et très-Honorés Seigneurs Syndics, Grand et Petit Conseil.

NOsdits Seigneurs n'ont pû voir qu'avec une extrême douleur les Dissentions qui ont agité cet Etat, et leur plus ardent désir a toujours été de chercher tous les moyens propres à ramener au milieu de nous la Paix et la Tranquillité, et à y faire renaître une confiance reciproque, si necessaire pour notre conservation.

Pleins de la plus respectueuse reconnoissance envers S. M. T. C. à qui nous avons l'honneur d'être Alliés, et en particulier des soins genereux que se donne le très illustre et très excellent Seigneur le Comte de Lautrec, son Ministre Plenipotentiaire, et leurs Excellences les Seigneurs Representans des Loüables Cantons de Zurich et de Berne, nos très-chers Alliés et Confederés. Pour parvenir à ce but salutaire, ils ont estimé sur l'invitation desdits Seigneurs Médiateurs, et autorisés de leurs Avis, devoir par un préalable ordonner, ainsi qu'ils ordonnent, Que tous les Faits qui ont occasionné le Trouble dans cet Etat, dès la Déclaration du 27. Novembre 1736. seront mis en oubli, et qu'à ces égard tous et un chacun seront irrecherchables pour tout ce qui s'est dit, écrit, fait, et passé jusqu'à ce jour, tant sur ce qui est connu que sur ce qui pouroit venir à connoissance dans la suite; n'entendant néanmoins par les Presentes deroger aux Jugemens qui ont été rendus; défendant tous mouvemens et pratiques contraires à l'Edit, tous

reproches de part et d'autre, tous noms de Parti, et autres actes qui pourroient renouveller le souvenir de nos précedentes Divisions ; comme encore d'imprimer, faire imprimer, tant dans cette Ville qu'ailleurs, aucun Ecrit ou Mémoire concernant nos Dissentions, et d'introduire aucun desdits imprimés, à peine contre les Contrevenans d'être punis suivant l'exigence des Cas ; invitant tous les Particuliers à une sincere et entiere réünion. Et afin que personne ne l'ignore, les Presentes devront être publiées et affichées. Ce premier Novembre 1737.

Signé, TURRETIN.

DISCOURS prononcé à Genêve par M. Grenu, membre du Petit Conseil, en Réponse à celui du Comte de Lautrec, Ministre Plénipotentiaire de S. M. T. C.

TRÈS ILLUSTRE ET TRÈS EXCELLENT SEIGNEUR,

Rien ne peut être plus consolant et plus satisfaisant pour nous dans la triste situation où se trouve encore notre Ville, que les assurances que Votre Excellence vient de nous donner de la Protection et de la Bienveillance dont S. M. nous honore : Nous en avons reçû les marques les plus précieuses depuis son Avenement au Trône, mais particulierement dans ces dernieres occurrences, d'abord par les instructions que S. M. a fait donner à M. le Résident, et ensuite par l'envoy d'un Ministre Plénipotentiaire, autant distingué par sa haute naissance et ses rares talens que l'est votre Excellence. Qu'il est heureux, et qu'il est glorieux pour nous, qu'un si grand Monarque veüille bien

 regardir

regarder notre petite Republique comme son Alliée, et en cette qualité s'interesser avec des sentimens si pleins de bonté à sa conservation ! Nous prions Votre Excellence d'être persuadée que nous en sommes penetrés de la reconnoissance la plus respectueuse, et que nous tâcherons de meriter par notre attachement inviolable à la Couronne de France la continuation des faveurs et des graces de S. M. et nous esperons de la grandeur d'ame de Votre Excellence et de son affection pour notre Etat, qu'elle voudra bien y contribuer par ses bons et genereux offices. Nous croyons avoir d'autant plus de raisons de nous en flater, que nous avons éprouvé depuis son arrivée dans notre Ville, combien elle est sensible à nos malheurs, et quel est son zele pour en arrêter le cours. Nous prions Dieu qu'il benisse ses soins et ceux des Illustres Seigneurs Médiateurs qui y travaillent de concert avec votre Excellence. Nous lui réitérons les assurances que nous lui avons déja données de notre entiere déference à leurs desirs et sages avis : Nous n'avons jamais rien desiré avec plus d'ardeur que de voir la Paix, la tranquillité et l'union se rétablir dans notre Ville : Les illustres Médiateurs verront par les effets, que nous seconderons en cela leurs vûës salutaires, et qu'il ne tiendra pas à nous que notre Etat ne reprenne son ancien lustre. Au surplus, très illustre et très excellent Seigneur, *nous aurions souhaité de donner à votre Excellence de plus grandes preuves de notre joye et de notre extrême satisfaction à son arrivée en cette Ville, le devoir et notre reconnoissance nous y engageoient, et nous nous félicitons de ce que votre Excellence a bien voulu prendre en bonne part, ce que l'état present de notre Ville nous a permis de faire. Nous renouvellons nos vœux les plus ardens au Ciel pour la conservation de la Per-*

Digitized by Google

sonne Sacrée du Roy, pour celle de la Reine, de Monseigneur le Dauphin et de toute la Famille Royale : Nous en faisons aussi de très sinceres pour la prosperité de votre Excellence, et pour l'heureux succès de tous ses desseins.

Les Etats Généraux des Provinces unies, ont écrit à la République de Genêve une Lettre dans laquelle ils la felicitent sur la résolution que le Roy de France et les Cantons de Zurich et de Berne ont prise d'employer leurs bons offices pour pacifier les troubles dont elle a été agitée, et ils l'exhortent par cette Lettre à profiter de la médiation de S. M. T. C. et à tâcher de rétablir la tranquillité dans la Ville de Genêve une confiance mutuelle entre ses Habitans.

DE LORAINE.

ON célebra à Luneville le 20. du Mois d'Octobre avec magnificence l'Anniversaire de la Naissance du Roy : on chanta à cette occasion dans la Chapelle du Château, la grande Messe en Musique et le *Te Deum*, et le soir il y eut des Feux de joye et des Illuminations par toute la Ville, mais il n'y eut point de Bal, parce que la Reine garde encore la Chambre quoique S. M. se porte mieux.

Le 24, le Roy alla prendre le divertissement d'une grande Chasse. Tous les Seigneurs en habits uniformes y accompagnerent S. M. de même que la plûpart des Dames de la Cour.

M. Hulin, Ministre du Roy à la Cour de France, partit pour Fontainebleau après avoir reçû de nouvelles instructions de S. M.

Le Chevalier de Belac, a fait depuis peu à Metz l'épreuve d'un Canon d'une construction

Digitized by Google

singuliere, et qui tire 22. coups en moins de deux minutes et demie.

Le 28, l'Evêque de Toul après avoir célébré Pontificalement le service divin, fit à Luneville la cérémonie en presence du Roy, de benir les Etendarts des Gardes du Corps de S. M. Le lendemain, il benit les Drapeaux des Gardes à pied et le 30 ceux des Compagnies des Cadets. Il prononça ce discours.

SIRE.

AUtant que Dieu est liberal et magnifique dans ses dons, autant il se plaît à voir ceux qu'il en a le plus enrichis, les raporter aux pieds de son Trône, et reconnoître humblement en sa presence, qu'il ne les tiennent que de lui : autant il veut qu'ils élevent sans cesse vers lui leurs cœurs et leurs voix, pour lui demander la grace de faire un saint usage des biens dont il les a comblés. Votre Majesté, dont chaque jour est marqué par de nouveaux traits de pieté, remplit aujourd'hui aux yeux de toute sa Cour, ce double devoir de reconnoissance envers Dieu, et de confiance dans son secours. En presentant ces Etendarts au Seigneur à la face des saints Autels, en mettant sous sa Protection ces signes éclatans de votre Puissance Souveraine, vous adorez, SIRE, la source sacrée dont cette Puissance est émanée, vous lui en rendez un Hommage public, vous la soumettez aux Loix de sa Justice, vous implorez son assistance sur votre Personne Sacrée et sur l'exercice de votre Autorité, et vous faites connoître de plus en plus que vous ne perdez point de vûë cette Maxime dictée par le S. Esprit au plus sage des Hommes, que les Rois ne regnent que par lui, et que s'ils usent avec justice du pouvoir de donner des Loix

Digitized by Google

aux autres Hommes, c'est à lui seul qu'ils en sont redevable. Rempli des sentimens qui animoient le Prophéte Roy, lors même qu'il étoit à la tête des plus formidables Armées, vous ne connoissez de veritable courage que celui que Dieu inspire, ni d'apuy solide que sur la force de son bras; et la loüange la plus agréable qu'on puisse vous donner est de publier votre confiance en lui, votre reconnoissance de ses bienfaits, et votre zele pour sa gloire.

Ces saintes pensées, dont le grand cœur de V. M. est si vivement pénetré, ne peuvent y demeurer cachées en aucun temps. Vous venez, SIRE, de les manifester avec un nouvel éclat, en offrant au Roy des Rois votre Couronne et votre Sceptre, à fin que toute la Terre sçache que votre Regne n'est autre que celui de Dieu, et que tout ce qu'il vous donne de pouvoir, est consacré à le faire craindre et reverer, autant que vous le faites aimer par le puissant attrait de vos Exemples. A la vûë d'un objet si édifiant, combien vos Peuples, qui en sont les admirateurs, ne sont-ils pas en même temps excités à benir le jour heureux qui leur a donné un Roy si propre à attirer sur eux les faveurs du Ciel! Avec quelle foi ne les verrons-nous pas se prosterner devant le Trône de la Divine Misericorde, y chercher des ressources assurées dans leurs besoins, et de solides consolations dans leurs maux, et y mettre sous la Protection du Très-Haut leurs Personnes, leurs Familles, leurs biens, leur vie, et leur salut! Et de quelle confiance ne devons-nous pas être animés nous-mêmes, lorsqu'en remplissant le devoir que nôtre Ministere nous impose d'intercéder auprès de Dieu pour le Troupeau, qu'il nous a confié, nous pourons le conjurer de n'être point arrêtés par la vûë de notre indignité, et de ne pas

considerer nos iniquités, mais de jetter un regard favorable sur son CHRIST humilié en sa présence, de benir à cause de DAVID son Serviteur, et le Peuple, qu'il s'est choisi pour héritage, de faire prosperer sans fin avec le Regne de V. M. celui de la Religion, de la Justice et de toutes les vertus Chrétiennes ? Heureux ceux qu'une Naissance Illustre, une valeur et une conduite éprouvées, et encore plus, le sage discernement de V. M. ont apellé à tenir les premiers rangs dans votre Cour, et à porter en votre Nom ce glaive redoutable que vous n'avez pas reçû en vain ! En des mains si fideles, et sous de si heureux auspices, il ne sera jamais employé qu'à exécuter les volontés de l'Auguste Maître qui les en a faits les Depositaires. Jamais ce Glaive, que nous pouvons apeller le Glaive du Seigneur, ne connoîtra d'autre usage que celui de faire respecter la Majesté Divine dans la Personne du Souverain qui en est sur la Terre l'Image vivante, d'affermir la Paix et la tranquillité de l'Etat, d'y maintenir l'ordre, de proteger l'innocence, et de bannir, par une juste terreur, la violence, l'iniquité, et le vice. C'est ainsi que ces cœurs nés pour la véritable Gloire, et si sensibles au desir de l'acquerir, sanctifieront leur ambition, en lui proposant des objets dignes d'elle : C'est ainsi que non seulement ils recueilleront en ce Monde les fruits de leur zele pour le Service de V. M. et d'une bravoure reglée par une obéissance inviolable aux Loix de Dieu, mais qu'ils s'assureront encore pour la vie future une gloire sans comparaison plus parfaite, et plus desirable, je veux dire, cette Couronne incorruptible, qui est le prix du Sang de J. C. et qu'il a meritée à ceux qui lui seront fideles jusqu'à la fin.

Digitized by Google

GRANDE-BRETAGNE.

LE Roy de Portugal a fait proposer par Don Antoine-Marc Azevedo, son Envoyé Extraordinaire à Londres, au sieur Daniel Wood, fameux Horlogeur une pension de 250. liv. sterlings pour l'engager à aller s'établir à Lisbonne.

Un Gentilhomme de la Province de Donegal, dans le Royaume d'Irlande, a établi depuis peu à un endroit qui se nomme la Pointe de S. Jean, et qui est situé au Nord de ce Royaume, une Pêche de la Baleine. Il fournit actuellement à plusieurs Provinces voisines toute l'huile de Baleine dont elles ont besoin; et comme dans certaines Saisons de l'année on trouve un grand nombre de Baleines sur les Côtes de l'Irlande, il compte d'être en état dans la suite, non-seulement de faire la fourniture de toute la grande Bretagne, mais encore de faire un grand commerce dans les Pays Etrangers.

Le Roy d'Angleterre a permis au sieur Blackburne, de sortir de la prison de Newgate, où il étoit détenu depuis quarante ans pour avoir eû part à une conspiration contre le Roy Guillaume III.

HOLLANDE ET PAYS-PAS.

ON a reçû avis de la Haye, que les Troupes Turques qui avoient formé le Siege d'Oczakow, ayant été repoussées par la Garnison avec une perte considerable dans un assaut general qu'elles avoient donné à la Place le 8. du mois d'Octobre, elles avoient levé le Siege la nuit du 9. au 10. après avoir mis le feu à leur

Digitized by Google

Camp, et qu'elles s'étoient retirées avec tant de précipitation, qu'elles avoient fait près de 40. Werstes de chemin en 36. heures.

MORTS DES PAYS ETRANGERS.

LE 19. Novembre D. Angelique d'*Aragon*, Comtesse Doüairiere d'Altamire, Grande Cameriere de la Reine d'Espagne Regnante, depuis 1715. mourut à Madrid, à l'âge de 72. ans. Elle étoit fille de Louis Ramon-Folch-d'Aragon-Cordouë et Cardonne, 6e. Duc de Segorbe et de Cardonne, Marquis de Denia, de Comares et Pallas, Comte d'Ampurias et de Prades, Grand d'Espagne, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'or, mort le 13. Janvier 1670. et de Marie-Therése de Benavides de San-Esteban. Elle avoit épousé en 1684. Louis de Moscoso Ossorio-Mendoze et Roxas, 8e Comte d'Altamire, de Monte-Agudo et de Lodose, Marquis d'Almazan et de Poz, Seigneur de Villalobos, Grand d'Espagne, mort le 23. Août 1705. à Rome, où il étoit Ambassadeur pour Sa Majesté Cath. Elle avoit eu de lui D. Antoine Ossorio de Moscoso Phelipès de Gusman-Mesia-d'Avila Mendoze Roxas Manriquez de Zuniga-Velasco, et Aragon, 9e Comte d'Altamire, Marquis d'Astorga, Duc de San-Lucar la Grande, Marquis de Leganez, de Velada, d'Almazan, de Poze, d'Ayamonte, de Villemanrique, de Mairena et Morata, Comte de Tristamare, de Lodoz, de Ste Marie de Niéva, et d'Aziarcolar, Seigneur de Billatoro, Sergent

Digitized by Google

Major de la grande Garde de S. M. C. Chanoine de la Ste Eglise de Leon, Régidor perpetuel de toutes les Villes et Bourgs, ayant droit de voter dans l'Assemblée des Etats; Capitaine d'une Compagnie d'Hommes d'armes de Castille, Alcade de la Maison Royale et du Parc du Buenretiro, et Sommelier du Corps de S. M. C. mort à Madrid le 3. Janvier 1725. après avoir eu la jambe droite coupée, dans la trente-cinquiéme année de son âge, laissant posterité. Il étoit un des cinq Seigneurs Espagnols, qui furent proposés le 3. Juin 1724. par sa Majesté Très-Chrétienne, sur la présentation du Roy d'Espagne, pour être Chevaliers de l'Ordre du S. Esprit.

Le 23. Antoine Felix *Zondodari*, Siénois, Cardinal, Prêtre de l'Eglise de Rome, du titre de Ste. Praxede, Préfet de la Signature de Grace, Protecteur de l'Ordre des Camaldules, de l'Ordre des Celestins, de la Nation Siénoise, des Religieuses de la Purification, et du College des Maronites à Rome, mourut à Sienne, sa patrie, âgé de 71. ans 11. Mois, et 10. jours étant né le 13. Décembre 1665. Il avoit été d'abord Vice-Légat de Bologne, et ensuite Gouverneur d'Ancone au Mois de Novembre 1697. le Pape Innocent XII. le choisit au Mois de Novembre 1698. pour aller en qualité de Nonce recevoir sur les Confins de l'Etat Ecclésiastique, Marie Casimire de la Grange d'Arquien, Reine Doüariere de Pologne, qui se retiroit à Rome sous le Pontificat de Clement XI. Il fut declaré le 22. Novembre 1701. Nonce Extraordinaire en Espagne pour la Paix, et l'Archevêché Titulaire de Damas ayant été proposé pour lui dans un Consistoire le 5. Décembre suivant,

Digitized by Google

il fut sacré le 18. du même Mois par le Cardinal Paulucci. Il se rendit ensuite en Espagne, où il fut déclaré Nonce ordinaire le 17. May 1706. Clement XI. le déclara Cardinal à la promotion du 18. May 1712. Il ne revint à Rome que le 7. Juin 1715. il y fit son Entrée publique le 11. suivant, et reçut le Chapeau dans un Consistoire public le 15. Le Pape fit le 8. Juillet suivant la cérémonie de lui fermer la bouche et le 23. Septembre celle de la lui ouvrir, et lui assigna en même temps le Titre Presbiteral de Ste. Balbine. Clement XII. Pape regnant le déclara Préfet de la Signature de Grace le 22. Juillet 1730. il quitta son ancien titre et opta celui de Ste. Praxede, dont il prit solemnellement possession le 22. Avril 1731. ce Cardinal étoit Frere puîné de Marc-Antoine Zondodari, Grand-Maître de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem, mort à Malthe le 16. Juillet 1722. âgé de 63. ans. 7. mois et 15. jours, ayant Siégé 2. ans 5. mois et 3. jours, et Frere aîné d'Alexandre Zondodari, né le 25. Décembre 1669. et Archevêque de Siénne depuis le 20. Janvier 1715. Ces trois Freres ont eû pour Mere une Sœur de Flave Chigi, Cardinal neveu du Pape Alexandre VII. qui vint en France en 1664. en qualité de Legat pour faire satisfaction au Roi de l'insulte faite par les Corses à son Ambassadeur à Rome, et qui mourut le 13. Septembre 1693. Le Pape a disposé de la Place de Préfet de la Signature de Grace en faveur du Cardinal Firrao, et de celles de Protecteurs des Ordres des Celestins et des Camaldules en faveur des Cardinaux Riviera et Spinola.

Le premier Décembre *Guillelmine Dorothée Caroline, Reine de la Grande Bretagne*, Duchesse

chesse de Brunswich-Lunebourg-Hannover, et Electrice du S. Empire Rom. mourut à Londres dans le Palais de S. James, après 11. jours de maladie, âgée de 54. ans, 8. mois, 18. jours, étant née le 8 Mars 1683. elle étoit Fille de Jean Fréderic, Margrave de Brandebourg Anspach, mort le 22. Mars 1686. et de Leonore Erdmuth Louise de Saxe Eisenach, sa seconde Femme, morte le 9 Septembre 1696. et elle avoit été mariée le 2 Septembre 1705. avec le Roy de la Grande Bretagne, Georges Auguste II. du nom, qui n'étoit alors que Prince Electoral de Brunswich-Hannover, elle passa avec lui d'Allemagne en Angleterre, le 24. d'Octobre 1714. et le Prince son Epoux, étant monté sur le Trône, elle fut couronnée à Londres avec lui le 22 Octobre 1727. elle a été Regente du Royaume en l'absence et pendant les voyages du Roy dans ses Etats en Allemagne en 1729. 1732. 1735. et 1736. cette Princesse a eû pour Enfans 1. Fréderic Louis Prince de Galles, et Comte de Chester, Prince Electoral de Brunswich-Hannover, Chevalier de l'Ordre de la Jarretierre, né en Allemagne le 31 Janvier 1707. et marié à Londres le 8 May 1736. avec Auguste de Saxe-Gotha, née le 29. Novembre 1719. seconde Fille de feu Frederic II. du nom, Duc de Saxe-Gotha, Chevalier de l'Ordre de l'Elephant, mort le 23. Mars 1732. dans la 56. année de son âge, et de Magdeleine Auguste d'Anhalt-Zerbst, sa Veuve; de ce mariage est née le 14. Août dernier une Fille nommée Auguste.

2. Anne Princesse Royale d'Angleterre née en Allemagne le 2. Novembre 1709. et mariée à Londres le 25. Mars. 1734. avec Guillaume

Digitized by Google

Charles Henri Frison, Prince d'Orange, et de Nassau-Dietz, Stadthouder, et Capitaine et Amiral Général de Gueldres, et du Comté de Zutphen, Stadthouder Héréditaire, et Capitaine Général de la Frise, aussi Stadthouder et Capitaine Général de Groningue et des Ommelandes, et du Pays de Tvvent, et Drenthe, né le premier Septembre 1711.

3. Amélie Sophie Eleonore, née à Hannover le 10. Juillet 1711. vivante.

4. Elisabeth Caroline, née en Allemagne le 10 Juin 1713. vivante.

5. Un Fils mort en naissant à Londres, le 20 Novembre 1716.

6. Georges Guillaume né à Londres le 13. Novembre 1717. mort à Kinsington, le 17 Février 1718.

7. Guillaume Auguste, Duc de Cumberland, Marquis de Berkhamstead, Comte de Kinnington, Vicomte de Trématon, et Baron de l'Isle d'Alderney, Chevalier des Ordres de la Jarretiere, et du Bain, né à Londres, le 26 Avril 1721. vivant.

8. Marie, née à Londres, le 5. Mars 1723. vivante.

9. Et Louise, née à Londres, le 18. Décembre 1724. aussi vivante.

Le corps de la Reine sera placé dans le tombeau que le Roy fait construire à Westminster dans la Chapelle du Roy Henry VII. pour les Princes et Princesses de la Maison Regnante; et les corps des deux Princes, Fils du Roy et de la Reine et qui sont morts en 1716. et en 1717. seront tirés de l'ancienne sepulture des Rois pour être transportés dans ce tombeau.

Digitized by Google

ADDITION

Aux Nouvelles d'Allemagne et d'Italie.

ON écrit de Vienne qu'il a été décidé que le Comte de Harrac présideroit à la Commission établie pour déliberer sur les accusations formées contre le Comte de Seckendorf, et que les Generaux de Cordouë et de Wurmbrandt, M. Kesler, Conseiller du Conseil Aulique de Guerre, et M. Lerwald, Conseiller de la Cour d'Autriche, ont été nommés pour remplacer les Commissaires qui se sont récusés. Le bruit court que cette Commission fera incessamment l'ouverture de ses Séances, et qu'elle communiquera le résultat de ses délibérations au Conseil Aulique de Guerre, qui en fera ensuite raport à l'Empereur.

Le Conseil de Guerre, tenu à Belgrade pour juger le Major General Doxat, qui a été arrêté pendant qu'il s'enfuyoit, l'a condamné à être passé par les armes, mais on croit que l'Empereur adoucira cette Sentence.

Le Colonel Salhausen a été aussi condamné à mort, et on assure que S. M. I. a envoyé ordre au Prince de Lobcowitz, General en Chef des Troupes Imperiales dans la Transilvanie, de faire executer le jugement prononcé contre cet Officier.

D'ITALIE.

ON a reçû avis que le 20. Décembre, le Pape avoit tenu un Consistoire et que Sa Sainteté y avoit fait une Promotion de sept Cardinaux, dont elle a réservé le septiéme *in*

Digitized by Google

petto. Les six Cardinaux que le Pape a déclarés sont l'Archevêque de Vienne pour la France; le Patriarche de Lisbonne, pour le Portugal; l'Evêque de Passau, pour l'Allemagne; le Gouverneur du Conseil de Castille, pour l'Espagne; l'Evêque de Cracovie, pour la Pologne; et M. Rezzonico, Auditeur de Rote, pour Venise.

On a apris de Modène, que le Duc de Modène y étoit arrivé de Vienne le 2. Décembre, et que le Prince Héreditaire de Modène, accompagné de la Princesse sa sœur aînée et des Princesses Benedictine et Amélie, sœurs du Duc étoit allé au-devant de lui jusqu'à Buon-Porto. Ces Lettres ajoûtent, que l'Empereur a déclaré le Duc de Modène, General de l'Artillerie des Places que S. M. I. possede en Italie.

FRANCE.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

LE premier de ce mois, premier Dimanche de l'Avent, le Roy et la Reine entendirent dans la Chapelle du Château de Versailles, la Messe chantée par la Musique, et l'après midi Leurs Majestés assisterent à la Prédication du Pere de la Neufville, de la Compagnie de Jesus.

Le Roy prit le deüil le 4. pour la mort

Digitized by Google

du Comte de Toulouse ; S. M. le quitta le 24. et le reprit le lendemain pour la mort du Duc de Modène.

S. M. a donné au Duc de Penthievre la Charge de Grand Veneur de France. S. M. lui a aussi accordé le Régiment d'Infanterie et celui de Cavalerie qu'avoit le feu Comte de Toulouse, son pere.

Le 8. second Dimanche de l'Avent, Leurs Majestés entendirent dans la Chapelle du Château de Versailles, la Messe chantée par la Musique. La Reine communia le même jour par les mains du Cardinal de Fleury, son Grand Aumônier.

Le lendemain, Fête de la Conception de la sainte Vierge, le Roy et la Reine assisterent dans la même Chapelle à la Messe chantée par la Musique, et l'après midi Leurs Majestés accompagnées du Duc d'Orleans, du Duc de Chartres, du Prince de Dombes et du Comte d'Eu, entendirent le Sermon du Pere la Neufville, de la Compagnie de Jesus, et ensuite les Vêpres.

Le 15. troisiéme Dimanche de l'Avent, le Roy entendit dans la Chapelle du Château de Versailles la Messe chantée par la

Digitized by Google

Musique. L'après midy Leurs Majestés accompagnées du Duc d'Orleans et du Duc de Chartres, assisterent au Sermon du Pere la Neufville, de la Compagnie de Jesus. Le Roy se rendit ensuite à l'Eglise de la Paroisse du Château, où les Prêtres de la Congrégation de la Mission celebroient l'Octave de la Canonisation de S. Vincent de Paul, Instituteur de leur Ordre, et S. M. y entendit les Vêpres, les Complies et le Salut, auquel l'Evêque de Langres officia pontificalement.

La Reine accompagnée des Dames de sa Cour, alla le 12. à la même Eglise, et S. M. y assista à la Prédication de M. Brillon, Curé de sainte Opportune de Paris; ensuite aux Vêpres et au Salut, après lequel le Cardinal de Polignac donna la Benediction du S. Sacrement.

Le 16. Monseigneur le Dauphin y entendit le Salut, et Mesdames de France les deux aînées, l'y entendirent le lendemain.

Le 19. de ce mois, dernier jour de l'Octave que les Prêtres de la Mission ont celebrée pour la Canonisation de saint Vincent de Paul, Instituteur de leur Ordre, le Roy se rendit à l'Eglise de la Paroisse du Château de Versailles,

Digitized by Google

et S. M. y entendit le Salut, après lequel l'Evêque de Valence donna la Benediction du S. Sacrement.

Le 22. quatriéme Dimanche de l'Avent, le Roy et la Reine assisterent dans la Chapelle du Château à la Messe chantée par la Musique, et l'après midy Leurs Majestés, accompagnées du Duc de Chartres et du Comte d'Eu, entendirent le Sermon du P. la Neufville, de la Compagnie de Jesus.

Le 25. Fête de la Nativité de N. S. Leurs Majestés, qui avoient entendu trois Messes à minuit, assisterent le matin à la grande Messe celebrée pontificalement par l'Evêque d'Evreux. Monseigeur le Dauphin entendit la même Messe dans la Tribune.

L'après midy, la Reine assista à la Prédication du P. la Neufville, et ensuite aux Vêpres, auxquelles le même Prélat officia.

La Reine avoit entendu la veille les premieres Vêpres dans la même Chapelle.

Le 24. le Marquis de Stainville, Envoyé Extraordinaire du Duc de Loraine, eut son Audience publique de congé du Roy, et ensuite de la Reine, de Monseigneur le Dauphin et de Mesdames de

Digitized by Google

France. Il fut conduit à ces Audiences par le Chevalier de Saintot, Introducteur des Ambassadeurs, qui étoit allé le prendre dans les Carosses du Roy et de la Reine; et après avoir été traité par les Officiers du Roy, il fut reconduit à Paris dans les Carosses de leurs Majestés, avec les Cérémonies accoûtumées.

Le 4. Decembre, les Religieux Mathurins et ceux de la Mercy, Redemption des Captifs, firent en cette Ville une Procession solemnelle à l'occasion de soixante-quinze Captifs que ces Religieux ont rachetés au mois d'Août dernier, dans le Royaume de Maroc. Cette Procession, où tous les Captifs assistetent, se rendit en l'Eglise des Religieux Celestins, où la Messe fut célebrée avec beaucoup de solemnité.

Le lendemain 5, la même Procession se rendit avec les mêmes Captifs et dans le même ordre dans l'Eglise des Jacobins de la ruë S. Honoré, où la Messe fut aussi célébrée et chantée par un excellent Chœur de Musique.

Le 8. Decembre, Fête de la Conception de la Vierge, le Concert spirituel du Château des Thuilleries, commença

Digitized by Google

par une suite de Simphonies du sieur *Ambert*, qui fut suivie du Motet *Deus noster* de M. *Cordelet*, et du *Beatus vir* de M. *Gervais*, Maître de Musique de la Chapelle du Roy; le Concert fut terminé par le Motet *Exultate justi* de M. de la *Lande*, précedé de quelques Pieces de Simphonies, exécutéees par les sieurs *Blavet* et *Guignon*.

Le 25. Fête de Noël, on exécuta au même Concert une suite des plus beaux Airs de Noëls anciens et modernes, qui furent suivis de l'*Exurgat Deus* et du *Dixit*, Motets de M. de la *Lande*, et de deux petits Motets à voix seule des sieurs *Mouret* et du *Bousset*. Le Concert finit par un troisiéme Motet de M. de la Lande, précedé de l'exécution de plusieurs excellentes Pieces de Simphonies.

Les Prêtres de la Congrégation de la Mission ont célébré dans leur Eglise de S. Lazare, avec beaucoup de solemnité, l'Octave de la Canonisation de S. Vincent de Paul, leur Instituteur, et celui des Filles de la Charité Servantes des Pauvres malades. Le 15 du mois d'Octobre, premier jour de l'Octave, le Chapitre de l'Eglise Metropolitaine s'y rendit processionellement, et y chanta

la

Digitized by Google

la Messe qui fut célébrée pontificalement par l'Archevêque de Paris. Plusieurs Evêques y ont officié les jours suivans, et le 22, dernier jour de l'Octave, le Cardinal de Polignac, Archevêque d'Auch, y officia.

BENEFICES DONNE'S.

LE Roy a nommé à l'Evêché de Toulon l'Abbé de Choüin, Grand-Vicaire de l'Evêché de Nantes.

A l'Abbaye d'Userche, Ordre de saint Benoît, Diocèse de Limoges, l'Abbé d'Aydie, Aumônier du Roy.

A l'Abbaye Reguliere de Bucilly, Ordre de Prémontré Réformé, Diocése de Laon, le Pere Nicart.

A l'Abbaye de Moncey, Ordre de Cîteaux, Diocése de Tours, la Dame de Bellefond.

Le Roi a aussi donné l'Abbaye de saint Sauveur de Marseille, Ordre de saint Benoît, à la Dame de Ginestous de Vernon, Religieuse du même Ordre, également recommandable par sa naissance et par sa pieté.

La Maison de Ginestous, originaire du bas Languedoc, est illustre et très-ancienne.

Digitized by Google

En 1225. et le quatre des Calendes de Septembre, Pierre Bermond Danduze, Petit-Fils par sa Mere de Raimond VI. Comte de Toulouze, et arriere-Petit-Fils, aussi par sa Mere, de Louis le Gros, Roy de France, fit autoriser en sa présence, assisté de son Connétable, dans le Château de Galan, près de Sumene, l'émancipation de Begon de Ginestous, Fils de Raymond, Seigneur du Château de Galan, Sumene, et autres Lieux. *Hist. de Languedoc. T. III.*

Depuis ce temps-là la Maison de Ginestous fait la preuve de dix-huit Générations, par Testamens, Contrats de Mariages, et autres Titres autentiques, et a contracté des Alliances considérables en Languedoc et dans le reste du Royaume.

Begon de Ginestous, Damoiseau, Seigneur de Galan, et Fils de Raymond I. eut pour Fils Valentin de Ginestous, Chevalier, qui fut Pere de Raymond II. de Ginestous, lequel en 1281. épousa Aigline, Dame et heritiere du Château de Mondardier près le Vigan, où cette Maison a subsisté de mâle en mâle près de cinq cent ans, et s'est alliée avec les Maisons de Gallan, de Montesquiou, d'Azemar, de Popien, de Thezan, de

Digitized by Google

Voizin, de Capluc, de Vabres, de Bonnail, de Rochemore, de Roquefeuil et de Miral.

Ceux de la Branche aînée, qui subsistent aujourd'hui, sont Henry de Ginestous, Seigneur de Castelet qui a des enfans de la Dame de Loziere. Pierre de Ginestous, Chevalier, Seigneur d'Argentieres, Rogues Madieres, Lassaury, Denages, et autres Lieux, qui a aussi des Enfans de la Dame de Daudé, et pour Freres, Charles de Ginestous, Seigneur des Gravieres, Mestre de Camp de Cavalerie, et Lieutenant Colonel de la Cornete-Blanche, le Chevalier d'Argentieres, Capitaine au même Regiment, et Jean de Ginestous d'Argentieres, Capitaine d'Infanterie, et Ecuyer de S. A. S Madame la Duchesse Doüairiere.

De cette Branche aînée de la Maison de Ginestous Mondardier, est sortie celle de Ginestous Montolieu, d'où descend Louis de Ginestous, Baron de Saint Etienne et autres Lieux, dont la Sœur est mariée avec le Marquis Desvignoles.

C'est de cette Branche qu'est sortie celle de Ginestous la Tourette en Vivarais, Marquis de la Tourette et de Durfort, Baron des Etats de Languedoc, et celles de S. Cierge et de Vernon, dont

descend la Dame de Ginestous de Vernon, qui donne lieu à cet article, et dont le Frere Guillaume de Ginestous, Chevalier, Comte de Vernon, vient de marier son Fils avec D..... de Villeneuve, Fille du Marquis de Villeneuve, Ambassadeur du Roi a la Porte; et une Fille avec le Baron de Campredon, du Comté Venaissin. Toutes ces differentes Genealogies sont justifiées par l'Histoire de Languedoc, & par des Titres, dont la preuve a été faite aux Etats de cette Province, et à Malthe. Cette Maison porte pour armes, *d'or, au Lion rempant de gueules armé et lempassé de sable*, et *pour suport deux lions de même.*

Les Comédiens François représenterent à Versailles, *le Mardy 26. Novembre* l'*Ecole des Amis*, et le *Rival Secretaire.*

Le 28. Mithridate et l'*Esprit de contradiction.*

Le 3. Decembre, L'*Ecole des Maris* et *Georges Dandin.*

Le 5. Andromaque et l'*Epreuve reciproque*

Le 10. Le Malade Imaginaire.

Le 12. Rhadamiste et *Zénobie* et l'*Aveugle clairvoyant.*

Le 17. Le

Le 17. *Les Folies amoureuses* et *les Plaideurs*.

Le 19. Le *Distrait* et le *Double Veuvage*.

Le 30. *Cinna* et l'*Eté des Coquettes*.

Le 27. *Novembre*, les Comédiens Italiens représenterent à Versailles les *Quatre Semblables*, et la petite Piece de *Momus Corrigé*, avec un nouveau Divertissement.

Le 4 Decembre, la *Double Inconstance* et la petite Piece des *Paysans de Qualité*.

Le 11. L'*Heureux Stratagême* et la petite Comédie des *Billets doux*.

Le 18, on représenta pour Monseigneur le Dauphin *Arlequin poli par l'Amour*, la *Sylphide*, et *Arlequin toujours Arlequin*.

EXTRAIT d'une Lettre écrite de Joigny le 5. *Octobre* 1737. *sur la reception de M. le Duc de Villeroy.*

M. le Duc de Villeroy, Comte de Joigny, fût reçu avant-hier en cette Ville avec de grandes démonstrations de joye, il avoit passé en Poste la veille, allant à sa Terre de Charmeau,

la Ville, le fit saluer de 15 coups de Canon.

Le jour de sa Reception, une Compagnie leste de Cadets en bas et veste rouge s'assemblerent à la Place par les soins de M. le Maire, et partit à Cheval pour se rendre à Charmeau, Terre distante de 2 lieuës, doù elle accompagna M. le Duc de Villeroy jusqu'en son Château de Joigny.

Dès qu'on l'aperçut, le Canon commença à tirer, et continua jusqu'à ce que ce Seigneur mit pied à terre. A 7 heures du matin les Compagnies Bourgeoises se mirent en grand nombre sous les armes au milieu de la Place de l'Hôtel de Ville, marcherent en Ordre avec leur Drapeaux, Fiffres et Tambours hors la Ville au devant de ce Seigneur, et se mirent en haye sur le Pont, par où il devoit passer. La premiere Compagnie commandée par M. le Beuf, étoit suivie de Violons; de Hautbois &c. M. le Duc à son entrée dans la Ville, fut salué d'une décharge générale de Mousqueterie des Compagnies qui marcherent ensuite après lui jusqu'en son Château, où les Officiers de Ville, le reçurent au bas de l'Escalier.

M. le Maire le complimenta, et le pria

Digitized by Google

d'agréer le présent de la Ville ; et de lui accorder sa protection &c. A un bon nombre de differentes pieces de gibier, on avoit joint les meilleurs vins de Champagne et de Bourgogne : les Compagnies Bourgeoises précedées de la Symphonie se formerent en bon ordre dans la Cour du Château. De là M. le Duc fut conduit en la Grand'Salle de ce Château, où tous les Corps de la Ville vinrent lui rendre leurs devoirs, le Bailliage, la Prévôté, la Gruerie, l'Election, le Grenier à Sel, les Officiers de la Bourgeoisie. Le Bailly le harangua, et chaque Corps lui fit son compliment particulier. Ce Seigneur parut fort satisfait des attentions de la Ville, et invita à souper les Principaux des differens Corps.

La Compagnie des Cadets fut se réjouir à l'Hôtel de Ville, où il y eût presqu'autant de bouteilles de bûës que de verres cassés ; après plusieurs décharges les Compagnies Bourgeoises furent priées à manger chés leurs Capitaines, qui avoient fait dresser chacun deux Tables de 45. couverts chacune ; où fut servi un repas mélangé ; on y but plusieurs fois la santé de M. le Comte de Joigny avec acclamations. M. le Duc vit faire ce jour là l'adjudication des Bois de son

Digitized by Google

Comté de Joigny. Pendant le soupet la Ville, fit tirer quantité de fusées dont les coups de Canon étoient le signal, et les Capitaines de Bourgeoisie firent commander une garde de 20. hommes aux Portes de son Château. Si ce Seigneur avoit fait quelque séjour, on lui auroit donné plusieurs divertissemens qu'on a été obligé de suprimer.

Je saisirai, Monsieur, cette occasion pour vous entretenir de notre Ville. Joigny premier Comté de Champagne, a de grandes mouvances, il apartenoit cidevant à feu M. le Duc de Villeroy, Pere de M. le Duc d'à présent, et avant à Madame la Duchesse de Lesdiguieres, qui l'avoit eu par succession du Duc de Rets son Pere, auquel il avoit été substitué par le Cardinal de Gondy.

Cette Ville est dominée de hautes Montagnes couvertes de Bois, qui font partie de la Forest d'Ote; cette Forest a 16 lieuës de long, et s'étend depuis Villeneuve le Roy, jusqu'aux Portes de Troyes; elle est fort ancienne; Nitard en parle dans le 2. Livre de son Histoire. Joigny renommée pour ses bons vins, est située au midy, sur le penchant d'une Coline, au pied de laquelle passe la Riviere d'Onne: elle a près d'une de-

Digitized by Google

mie lieuë de circuit, la vûë en est belle, le Ciel serein et le sol fecond; elle est du Diocèse de Sens, du Gouvernement de Champagne, et de la Généralité de Paris; elle est regie par la Coûtume de Troyes et du ressort de Montargis depuis 1642. elle est d'ailleurs ancienne, comme son nom Latin *Joviniacum*, semble le témoigner; quelques Auteurs l'ont apellée aussi *Jovinium*, et ce nom lui vient, au sentiment de M. Davier Avocat, qui en a écrit un Abregé d'Histoire, de Flavius *Jovinus* dont parle Ammion-Marcellin. C'est aussi le sentiment de M. de Vallois dans sa Notice des Gaules; *Joviniacum à Flavio Jovino, Natione gallo viro Consulari, qui magister equitum, apud Catalaunos VI. Alamannorum millia, in acie cecidit.* L'Avocat que je viens de nommer, trouve surprenant, que cet illustre Géographe qui devoit posseder les Tables de *Peutinger*, n'ait pas fait remonter encore plus haut les origines de Joigny; il veut que dès le temps que ces Tables Géographiques furent dressées, il subsistât entre Sens et Auxerre à moitié chemin, une petite Ville apellée *Bandritum*, c'est, dit-il, ce qui ne peut convenir qu'à Joigny. Cela posé, Jovin n'en seroit que le Restaurateur,

et ne pouroit passer pour Fondateur, que parce qu'il auroit donné son nom aux Edifices nouveaux. Cette Ville a pu changer de place ; la Tradition et les ruines des vieilles murailles qu'on trouve de temps en temps sur une Colline contigüe apellée *Joigny la Ville*, porteroient à le croire : cependant l'opinion la plus recevable de la position de la Ville, lors de sa Fondation, est qu'elle fut bâtie sur le Terrein de la Coline, qui compose aujourd'huy l'étenduë de la Paroisse S. Leu.

Clarius, Moine de Sens, fixe l'Epoque de l'année où fut bâti l'ancien Château ; il dit en sa Chronique de l'Abbaye de S. Pierre le vif, que Raynard le vieux, Comte de Fons, le fit bâtir en 999.

Le Titre du Prieuré fondé par Geoffroy Comte de Joigny, porte qu'il étoit bâti *extra muros*, hors la Ville, ce qui rend l'opinion la plus recevable assés certaine. Ce titre est de 1080.

Le plus ancien témoignage, qui nous reste de l'antiquité de Joigny, après celui de sa Fondation, est l'Histoire de la Translation des Reliques de S. Thibaut, faite l'an 1075.

Glabre Radulf en parle aussi, dans le 10. Chap. du 2. liv. de son Histoire, en

Digitized by Google

raportant un prodige qui arriva vers l'an 1000. ou 1040. au plûtard. Deux Auteurs du 12. Siecle qui ont écrit la vie de S. Bernard en font aussi mention.

En 1429. les Anglois chassés de devant Orleans voulurent prendre Joigny par escalade, mais la Ville fut preservée par une protection particuliere de la Ste. Vierge de la maniere que ce Fait est raporté au long en une Inscription qui est au Prieuré de Joigny.

Le 12. Juillet 1530. la Ville fut (fortuitement brûlée) le feu fut si vehement, qu'il brûla les Bateaux qui étoient sur la riviere. Le Roy François I. par cette consideration les déchargea de toutes impositions le 13. Mars 1531. et augmenta pour un temps l'octroy, que les Habitans avoient sur le Sel. Le plus grand commerce de Joigny consiste en vin, en bois et en écorces de chênes qui sont les meilleurs du Royaume, et en charbon qui se voiture à Paris par l'Yonne. Joigny fut le Theatre de quelques actions considerables pendant les Guerres Civiles; j'aurai l'honneur de vous en parler dans une autre occasion.

Digitized by Google

MORTS, NAISSANCES et Mariages.

LE 25. Octobre, Dame Elisabeth-Jeanne *Guy*, épouse de Claude-Philipe Roussel, Conseiller, Secretaire du Roy, Maison, Couronne de France et de ses Finances, avec lequel elle avoit été mariée le 30. Juil et 1708. mourut dans la 48. année de son âge, étant née le 9. Juil et 1690. elle laisse trois fils, dont l'aîné Charles-Claude Roussel de Maurevert, fut reçu Conseiller au Parlement de Paris à la 2e. des Enquêtes le 19. Decembre 1735.

Le 28. Jacques-François *Briçonnet*, Chevalier Profès de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem, mourut dans la 61. année de son âge, étant né le 3. Juin 1677. Il avoit d'abord été reçu Chanoine de l'Eglise Métropolitaine de Paris en 1695. mais depuis il entra dans la Religion de Malthe, et fut presenté au Grand Prieuré le 24 Decembre 1697. Il étoit fils de François Briçonnet, Comte d'Auteuil, Marquis de Rozay, Président de la 3e. Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, mort le 14. Fevrier 1705. âgé de 65. ans, et de Genevieve Courtin, heritiere de Rozay, morte le 17. Janvier 1697.

Le 1. Novembre, Loüis d'*Ornaison*, *Comte de Chamarande*, et de la Bastie, Seigneur d'Estrechy, Lieutenant General des Armées du Roy, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, Gouverneur des Ville et Château de Phalzbourg et Sarbourg, ci-devant premier Maître d'Hôtel

de la Reine, et auparavant aussi premier Maître d'Hôtel, en survivance, de feuë Madame la Dauphine, Ayeule du Roy, mourut à Paris âgé d'environ 77. ans. Il étoit fils de feu Clair-Gilbert d'Ornaison, Comte de Chamarande, Chevalier de l'Ordre de S. Michel, et de l'Ordre de Notre Dame du Mont Carmel, et de S. Lazare de Jerusalem, Gouverneur de Phalzbourg et de Sarbourg, premier Valet de Chambre du feu Roy, et premier Maître d'Hôtel de feuë Madame la Dauphine, mort le 25. Janvier 1699. âgé de 78 ans et de Marie-Anne de Trelon. Le Comte de Chamarande, qui vient de mourir, avoit commencé à servir dès sa premiere jeunesse. Il se trouva en 1679. à la défaite des Brandebourgeois sous Mindeu. Il eut en 1684. le Régiment de Perigord, à la tête duquel il servit en Piémont, et se trouva à la Bataille de Staffarde en 1690. Il obtint au mois de Mars 1693. le Régiment de la Reine Infanterie, et fut fait Brigadier le 30. du même mois. Il fut employé en cette qualité en Allemagne jusqu'à la Paix de Risvvick. Il fut fait Maréchal de Camp le 29. Janvier 1702. et nommé au mois de Mars suivant pour être employé en cette qualité dans l'Armée de Flandres, d'où il passa en Allemagne, où il se distingua à la tête de l'Infanterie dans la Bataille de Fridlingue le 14. Octobre. L'année suivante il servit au passage de la Forêt noire, et se trouva le 20. Septembre au premier combat d'Hochstect. Il fut fait Lieutenant General le 10. Fevrier 1704. et combattit le 13. Août suivant à la seconde bataille d'Hochstet. Il eut en 1705. la Croix de l'Ordre de S. Louis. En 1706. il servit au siége de Turin, dont il ouvrit la tranchée, et dont il eut au commence-

Digitized by Google

ment la conduite en l'absence du Duc de la Feüillade, qui s'étoit mis à poursuivre le Duc de Savoye. En 1707. il servit à la défense de la Ville de Toulon, et les années suivantes jusqu'à la paix d'Utrecht. Il fut employé dans l'Armée de Dauphiné. La Charge de premier Maître d'Hôtel de la Reine étant venuë à vaquer par la mort du Marquis de Villacerf, elle lui fut donnée au mois de Mars 1733. il s'en démit au mois de May 1735. en faveur de Louis de Talaru, Marquis de Chalmazel, Brigadier des Armées du Roy, son neveu et son heritier, fils de feu François-Hubert de Talaru, Marquis de Chalmazel, et de Marie-Anne d'Ornaison de Chamarande sa sœur, morte en 1735. âgée de 78. ans. Le Comte de Chamarande étoit veuf de Genevieve-Scholastique d'Anglure de Bourlemont, fille de Nicolas d'Anglure, Comte de Bourlemont, Marquis de Busancy, &c. Lieutenant General des Armées du Roy, Gouverneur des Ville et Citadelle de Stenay, et Grand Bailli du Comté de Stenay, mort le 24. May 1706. à l'âge de 86. ans, et d'Anne Thibault; il l'avoit epousée le 7. Juin 1681. elle mourut le 13 May 1717. Il avoit eu d'elle Louis-Nicolas d'Ornaison, Marquis de Busancy, tué au siége de Turin le 16. Juillet 1708. à l'âge de 23. ans, étant Colonel du Regiment de la Reine, et non marié; et Ange-François d'Ornaison, Marquis de Chamarande, mort de la petite Vérole le 15. Septembre 1716. étant Capitaine de Cavalerie, et non encore marié.

Le 6. François *Moreau*, Ecuyer sieur des Raviers, des Rivaux, des Vachez les Bonny, les Bosnes, &c. Ancien Officier du Roy, mourut dans sa Maison de S. Amand en Puisage, âgé

Digitized by Google

de 72. ans, et veuf de Magdelaine Chicoyneau, qu'il avoit épousé en 1698. et laquelle mourut le 24 Août 1716. âgée de 33. ans. Le Memoire par lequel on nous aprend cette mort, ne spécifie pas quel Office avoit chés le Roy le défunt, dont la famille suivant ce même Memoire porte écartelé aux premier et 4. d'argent, à une tête de More de sable tortillée d'or, et aux 2. et 3. de gueules à trois faces ondées d'argent.

Le 7. Pierre *Alain de la Vigerie*, Seigneur dudit lieu, et du Bourg de Clam, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roy, depuis 1718. et Conseiller honoraire au Grand Conseil, où il avoit été reçu le 25. May 1689. mourut à Paris, âgé de 70. ans, sans posterité. Il étoit fils de Jean-Vincent Alain de la Vigerie, Seigneur dudit lieu, du Bourg de Clam, et des Trappes, Conseiller au Parlement de Guïenne, mort à Paris, à l'âge de 52. ans le 30. Août 1690. et de D. Jeanne de la Crompe. Il laisse une veuve âgée de 32. ans, qui est D. Marie-Charlotte de Bragelongne, fille unique de feu Etienne de Bragelongne, Brigadier des Armées du Roy, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, ancien Capitaine au Régiment des Gardes Françoises et ancien Inspecteur d'Infanterie, et de Jeanne-Marie Hector de Marle. Il l'avoit épousée le premier Septembre 1727. étant veuf de Marie-Angelique Favieres, morte le 16. Janvier 1708. fille de feu Etienne Tranquille Favieres, Correcteur en la Chambre des Comptes de Paris, et de Marie-Anne François. Il avoit été marié avec celle-ci au mois de Juin 1697.

Le 9. Sœur Catherine Margueritte *de Fiesque*, Abbesse de l'Abaye de Notre-Dame de Soissons, de l'Ordre de S. Benoît, mourut en ce Monas-

Digitized by Google

aere, dans la 90. année de son âge. Elle avoit été nommée à cette Abaye en 1693. étant alors Prieure de celle de Jouare, et elle avoit été bénite le 3. Juin 1694. dans l'Eglise des Jesuites de la ruë S. Antoine, par François de Harlay, Archevêque de Paris. Elle étoit fille de Charles Léon, Comte de Fiesque, d'une Maison originaire de Genes, où elle subsiste encore, et de Gillonne d'Harcourt Beuvron.

Le 12. Adelaïde-Celeste *de Rochechouart*, Dlle de Jars, fille aînée de feu Alexandre de Rochechouart, Marquis de Jars, Capitaine des Gardes du Corps de la Reine seconde Douairiere d'Espagne, mort de la petite Vérole le 12. Août 1731. à l'âge de 53. ans, et de défunte D. Anne Marie Angier de Loheac de Crapado, morte au mois de Fevrier dernier, mourut à Paris, de la petite Vérole, en trois jours de maladie dans la 37. année de son âge, étant née le 17. Mars 1701. Julie-Sophie de Rochechouart, sa sœur cadette, fut mariée le 23. Août 1728. avec Bertrand Vicomte de Rochechouart, de la branche des Seigneurs de Bâtiment.

Le même jour, , *Bourguy*, du Canton de Fribourg, Brigadier des Armées du Roy, de la Promotion du premier Fevrier 1719. et Colonel d'un Régiment Suisse de son nom, ci-devant Hessy, par Commission du 30. Novembre 1729. et ci-devant Capitaine, et Major du Régiment des Gardes Suisses, mourut à Paris, âgé de 65. ans.

Le 15. D. Marie-Magdelaine *de Durfort-Duras*, épouse d'Emanuel Dieudonné de Hautefort, Marquis de Hautefort, de Surville et de Sarcelles, Comte de Montignac, Vicomte de Segur, Baron de Thenon, &c. Colonel Lieutenant

Digitized by Google

nant du Régiment de Condé, Infanterie, et Brigadier des Armées du Roy, mourut en son Château de Champien en Picardie dans la vingt-quatriéme année de son âge. Elle avoit été marié le 20. Octobre 1727 et avoit eu pour fils Jean-Louis-Emanuel de Hautefort, né le 17. Septembre 1728. Elle étoit sœur puînée de Victoire-Felicité de Durfort-Duras, Duchesse d'Aumont, et Doüairiere de Fitz-James, et fille de Jean-Baptiste de Durfort, Duc de Duras, Chevalier des Ordres du Roy, Lieutenant General de ses Armées, Gouverneur du Château-Trompette à Bordeaux, et Commandant en Chef pour S. M. dans le Comté de Bourgogne, et de D. Angelique-Victoire de Bournonville.

Le même jour mourut à Paris Pierre *Galoubie*, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Michel, ci-devant Capitaine des Gardes de défunt son Altesse Charles Henry de Loraine Prince de Vaudemont et Souverain de Commercy, Gouverneur de Milan : le Sieur Galoubie avoit été depuis Gouverneur de M. le Duc de la Tremoille, il étoit natif de Clermont en Auvergne et âgé de 89. ans passés, fort spirituel et agréable dans la conversation, faisant d'assés bons vers, ayant conservé son bon sens jusqu'à sa mort subite arrivée rue Hyacinte Porte S. Michel ; il avoit servi dans les Troupes de Terre et dans la Marine, et il étoit Pensionaire du Roy et de M. le Duc de la Tremoille.

Le 20. Novembre Pierre *de Chabannes de Curton*, Prêtre du Diocèse de Clermont, Abbé Commandataire de l'Abbaye de S. Pierre de Vienne en Dauphiné, de l'Ordre de S. Benoît qui lui avoit été donnée le 22. Avril 1713. mourut à Paris, âgé de 76. ans, il étoit troi-

Digitized by Google

sième fils de feu Cristophe de Chabannes, Marquis de Curton, Comte de Rochefort, &c. et de Gabrielle Françoise de Rivoire du Palais, et oncle de Jacques de Chabannes, Marquis de Curton, Maréchal de Camp des Armées du Roy de la Promotion du 20. Fevrier 1734.

Le 25. Louis *de Bernage*, Seigneur de S. Maurice, Vaux la Vallée, Chaumont, &c. ancien Conseiller d'Etat ordinaire, mourut à Paris dans la 75e. année de son âge, étant né le 3. Mars 1663. Il avoit été d'abord reçu Conseiller au Grand Conseil, & grand Raporteur & Correcteur des Lettres en la grande Chancellerie de France le 5. Mars 1687. aussi Commissaire de la Chambre Royale établie à l'Arsenal pour l'ordre de S. Lazare, puis Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi le 15. Decembre 1689. Il fut nommé à l'Intendance de Limoges au mois de Janvier 1694. et transferé à celle de Franche-Comté au mois de Novembre 1702. à celle de Picardie et d'Artois, au mois de Juin 1708. et enfin au mois de Fevrier 1718. à celle de Languedoc, qu'il exerça jusqu'en 1724. Il avoit été fait Conseiller d'Etat au mois de Decembre 1718. Il quitta cette place en 1734. Il étoit fils de Jean de Bernage, Seigneur de S. Maurice, Vaux la Vallée & Chaumont, Doyen des Conseillers au Grand Conseil, mort en sa Terre de S. Maurice, au mois de Juin 1689. et de Magdeleine de Voyer de Paulmy d'Argenson, tante de feu Marc René de Voyer de Paulmy, Marquis d'Argenson, Ministre d'Etat, et ci-devant Garde des Sceaux de France. Louis de Bernage qui vient de mourir, avoit épousé au mois d'Avril 1686. Anne Marie Roüillé, fille de Louis Roüillé, Seigneur de Fontaine-Guerin, Conseil-

 ler

Digitized by Google

ler Secretaire du Roi, et de ses Finances, Contrôlleur General des Postes de France, & de Marie Orceau. Il en laisse deux fils, qui sont Louis Basile de Bernage, Seigneur de S. Maurice, actuellement Intendant en Languedoc depuis 1724. Greffier Grand Croix de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, & Conseiller d'Etat depuis le mois de Novembre 1734. veuf de Marie Anne Moreau, morte au mois d'Octobre 1725. fille de feu Jean Moreau, Secretaire du Roi, et Contrôlleur général de la Chancellerie, & d'Anne Gouault sa seconde femme. Il en a des enfans; et Louis Antoine de Bernage, Seigneur de Chaumont, Capitaine Lieutenant de la Compagnie des Chevau-Legers de Berry depuis le mois de Mars 1734. et auparavant Sous-Lieutenant de celle des Gendarmes d'Anjou: celui ci fut marié le 7. Decembre 1728. avec Anne Louise Martin de Vaucresson, fille de François Guillaume Martin, Sieur de Vaucresson, Trésorier général de France au Bureau des Finances de Paris, et de feuë Louise Marguerite de la Porte.

Le 26 D. Louise Simonne *Noblet de Romery*, épouse de Claude Olivier Boucher, Conseiller au Parlement de Paris en la premiere Chambre des Enquêtes, avec lequel elle avoit été mariée le 7. Decembre 1730. mourut des suites d'une couche, âgée de 23. ans, laissant 4 filles. Elle avoit eu un fils qui mourut au mois d'Octobre dernier dans la quatriéme année de son âge. La défunte étoit fille de feu Jean Antoine Noblet, Seigneur de Romery, Conseiller au Parlement de Paris, mort le 9. Avril 1728, et de Louise Catherine de la Salle sa veuve.

Le 29. Antoine de *Caumont*, Marquis de Castelnau, troisiéme fils d'Armand Nompar de

Digitized by Google

Caumont, Duc de la Force, Pair de France, et de D. Anne Elizabeth Gruel de Boismont, son épouse, mourut à la Force en Perigord, d'un coup de fusil qu'il a reçu par accident à la chasse. Il étoit dans la 17e année de son âge, étant né le 10. Juin 1721.

Le premier Decembre à 5. heures après midi, *Louis Alexandre de Bourbon, Prince Légitimé de France, Comte de Toulouse*, Duc de Damville, de Penthievre, de Châteauvilain, & de Ramboüillet, Pair, Amiral et grand Veneur de France, Chevalier des Ordres du Roy, & de l'Ordre de la Toison d'or, Lieutenant General des Armées de S. M. & Gouverneur & Lieutenant General de la Province de Bretagne, mourut en son Château de Ramboüillet, après une longue & pénible maladie, âgé de 59. ans 5. mois 24. jours, étant né le 6. Juin 1678. Les grandes qualités qui formoient son caractere lui avoient acquis l'estime générale, & le font regretter universellement. On se dispensera de parler ici de ses actions et de ses services. On en trouve le détail dans l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne tom. 1. p. 176. & dans le suplément du Dictionaire Historique de 1735. sous le nom de France. Il avoit été marié le 22. Fevrier 1723. avec Marie Victoire Sophie de Noailles, née le 6. Mai 1688. veuve de Louis de Pardaillan d'Antin, Marquis de Gondrin, Colonel d'un Regiment d'Infanterie, et Brigadier des Armées du Roy, mort le 5 Fevrier 1713, et fille de feu Anne Jules de Noailles, Duc d'Ayen, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roy, Capitaine de la premiere Compagnie de ses Gardes du Corps, &c. & de Marie Françoise de Bournonville, sa veuve. Il laisse d'elle Louis Jean Marie de

Digitized by Google

Bourbon, Duc de Penthievre, né au Château de Ramboüillet le 16. Novembre 1725. auquel le Roy accorda le premier Janvier 1734. la survivance de la Charge d'Amiral de France, & le premier Janvier dernier la survivance du Gouvernement de la Province de Bretagne. S. M. vient de lui donner la charge de grand Veneur de France, & les deux Regimens, l'un d'Infanterie, & l'autre de Cavalerie qu'avoit le Comte de Toulouse.

Le même jour D. Marguerite *le Bret*, veuve depuis le 12. Septembre 1693. de Robert François Veydeau de Grammont, qui avoit été Capitaine dans le Regiment de Picardie, mourut à Paris, âgée de 87. ans. Elle étoit fille de Julien le Bret, Seigneur de Flacourt, & du Mesnil-Aubourg, Conseiller au Parlement de Paris, et de Marie Sublet, elle avoit eu pour fils unique Cardin-Germain Veydeau da Grammont. Son corps fut porté le 2. au soir, de S. Paul sa Paroisse, au Cimetiere des SS. Innocens, lieu de la sépulture de ses ancêtres

Le 4. D. Marie Magdeleine *Choart*, épouse de François Bonnardy, Sieur de Crecy, Conseiller au Parlement de Paris de la seconde Chambre des Enquêtes, où il a été reçu le 10. Juillet 1733. mourut, âgée de..ans. Elle étoit fille de Loüis Choart, Ecuyer, Seigneur de Magny, S. Loup, des Brosses, Cornillon, &c. Receveur General des Finances de la Généralité de Bordeaux, et de défunte D. Marie Magdeleine Basset, morte âgée de 48. ans, le 10. Juillet dernier.

Le 17. D. Jeanne Henriette Augustine *de Fourcy*, épouse de Jacques de Chastenet, Marquis de Puisegur, Comte de Chessy, Seigneur de Buzancy, Bernouille, &c. Maréchal de France,

Digitized by Google

et Gouverneur de la Ville de Condé, mourut à Paris, après avoir souffert l'opération de la fistule, âgée de 45. ans 1. mois et 8. jours, étant née le 9. Novembre 1692. Elle étoit fille aînée de feu Henry-Loüis de Fourcy, Seigneur Comte de Chessy, Chalifer, Jablines, &c. Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, mort le 22. Janvier 1713. âgé de 49. ans, et de feuë D. Jeanne de Villers morte le 19. Novembre 1727. âgée de 59. ans. La Maréchale de Puisegur, qui avoit été mariée le 3. Octobre 1714. laisse pour enfans Jeanne Henriette de Chastenet de Puisegur, née le 29. Août 1715. et mariée le 20. Mars 1736. avec .... de Nettancourt Passavant, Comte de Vaubecourt; François Jacques de Chastenet, Marquis de Puisegur, né le 22. Septembre 1716. qui a fait ses premieres campagnes dans la derniere guerre en Allemagne en qualité d'Aide du Maréchal General des Logis de l'Armée; Marie Anne de Chastenet de Puisegur, née le 21. Septembre 1719. et Helene Adelaïde de Chastenet de Puisegur, née le 5. Fevrier 1726.

La nommée Magdeleine Voisiere, veuve d'Etienne Basin, Maître Fondeur, mourut à Paris sur la Paroisse de S. André des Arcs le 21. Décembre; âgée d'environ 104. ans.

Le 16. Août naquit Anne Joachim, fils de Joachim Loüis de *Montaigu*, Marquis de Bouzols, Seigneur de Lempede, Hauterive, Landrevie, du Vilars, Baron de Viverols, de Monravel, &c. Lieutenant-General en survivance au Gouvernement de la Province du Bas-Auvergne, et Pays de Combrailles, et Colonel du Regiment de la Ferre Infanterie, et de D. Laure Anne Fitz

Digitized by Google

James son épouse, Dame du Palais de la Reine, et fille du feu Marechal Duc de Berwick, mariés le 11. Mars 1732.

Le 21. les cérémonies du baptême furent supléées à François Alexandre, né le 28. Decembre 1736. fils de feu Jean Pierre de *Fontanges*, Seigneur du Chambon, & de feuë D. Marie Anne de Heere son épouse, Dame d'accompagnement d'Elizabeth Alexandrine de Bourbon, Damoiselle de Sens, qui a été la maraine. L'on a raporté dans le Mercure de Janvier dernier p. 159. la mort des pere & mere de cet enfant.

Le 23. fut ondoyée une fille nouvellement née de Jean-Baptiste Joseph de *Sade*, Comte de la Coste, et de Mazan dans le Comté Venaissin, Capitaine dans le Regiment de Condé de Dragons, et de D. Marie Eleonore de Maillé de Carman son épouse, Dame d'honneur de la Duchesse de Bourbon la jeune. On a raporté leur mariage dans le Mercure de Novembre 1733. p. 2528.

Le 13. Septembre naquit François Marie, fils de Charles Joseph *Robert, Comte de Ligneac*, en Auvergne, Mestre de Camp de Cavalerie, et premier Guidon de la Compagnie des Gendarmes de la Garde du Roy, grand Bailli, Lieutenant-General, et Commandant pour S. M. au Gouvernement du Haut Pays d'Auvergne, et de Dame Marie Françoise de Broglio son épouse, mariés le 18. Août 1732.

Le 20. Octobre naquit à Paris Elizabeth Pauline, fille d'Alexandre Maximilien Baltazar de *Villain de Gand, Comte de Middelbourg*, Maréchal des Camps & Armées du Roy, et Gouverneur de la Ville de Bouchain, et de D. Louise

Marguerite Pauline de Roye de la Rochefoucaud de Roucy, son épouse. C'est leur premiere fille, et troisiéme enfant.

Le 30. naquit Denis Jean, fils premier né de Denis François de *Mauroy*, Seigneur des Châtellenies de Pugny, le Breuil-Bernard, Longueville, Dhuyson & Garencieres, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, Mestre de Camp de Cavalerie à la suite du Regiment Dauphin, Brigadier des Armées du Roy, et Gouverneur des Ville et Château de Tarascon, et de Dame Genevieve Françoise de Pleurre, mariés le 23. Janvier dernier. La mere du nouveau-né est fille de Jean Nicolas de Pleurre, Seigneur de Romilly, Conseiller Honoraire au Parlement de Paris, et de feuë Marguerite Françoise de la Porte, sa premiere femme, morte le 15. Avril 1713. âgée de 31. ans.

Le 3. Novembre est né à Paris Charles Marie, fils de Jean-Baptiste René, Marquis *de la Vieuville*, Comte d'Ablois, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, ancien Colonel d'Infanterie, et de D. Anne Charlotte de Creil, son épouse.

Le 19. Louis Armand François *de Roye de la Rochefoucaud*, *Duc d'Estissac*, Brigadier des Armées du Roy, Gouverneur de Bapaume, ancien Colonel Lieutenant du Regiment de Conty Infanterie, âgé de 43. ans, connu ci-devant sous le nom de Comte de Roucy, et auparavant sous celui de Comte de Marthon, fils de feu Charles de Roye de la Rochefoucaud, Comte de Blanzac, Lieutenant General des Armées du Roy, Gouverneur de Bapaume, mort le 4. Septembre

Digitized by Google

1732. et de feuë D. Henriette d'Alloigny de Rochefort, Dame du Comté de Gien, de la Vicomté de Meaux, de la Baronie de Villemort, et de S. Liébault, Marquise Douairiere de Nangis, morte le 19. Septembre 1736. épousa Dlle Marie de la Rochefoucaud, seconde et derniere fille d'Alexandre Duc de la Rochefoucaud, et de la Rocheguyon, Pair de France, Prince de Marsillac, Marquis de Barbezieux, Comte de Durtal, &c. Chevalier des Ordres du Roy, Grand-Maître de sa Garderobe, et Brigadier de ses Armées, et de D. Elizabeth Marie Louise Nicole de Bermond du Caylard de Thoiras d'Amboise, Comtesse d'Aubijoux, son épouse.

Le 17. Louis Hubert de *Champagne Villaines*, apellé le Comte de Champagne, veuf sans enfans de D. Françoise Judith de Lopriac de Coëtmadeuc, morte le 17. Juin 1735. âgée d'environ 36. ans, épousa avec dispense Dlle Bonne Judith de Lopriac, niéce de sa premiere femme, et fille de Guy Marie de Lopriac, Comte de Donges, Marquis de Coëtmadeuc, et de D. Magdeleine Marie Louise de Roye de la Rochefoucaud son épouse. La mariée est niéce du nouveau Duc d'Estissac, dont on vient de raporter le mariage.

ARRESTS NOTABLES.

ARREST du Conseil du 9. Juillet, pour l'ouverture de l'Annuel de l'année 1738. par lequel il est dit que l'ouverture des Bureaux pour le payement du prêt et annuel pour l'année 1738. tant dans la Ville et Generalité de

Digitized by Google

Paris, que dans les autres du Royaume, où les Bureaux sont établis pour le ressort de leur Generalité, se fera le premier Novembre 1737. et continuëra jusqu'au dernier Décembre inclusivement de ladite année, pendant lequel temps tous les Officiers, tant de Judicature, Police et Finance, qu'autres, qui y sont assujettis par les Déclarations des 9. Août 1722. et 22. Juillet 1731. y seront reçus, &c.

DE'CLARATION DU ROY, pour faciliter la perception des Arrerages des Rentes des Tontines. Donnée à Versailles le 23 Juillet 1737. Registrée en Parlement le 13. Août. Dont la teneur suit :

Etant informés des difficultés survenuës dans la perception des arrerages des Rentes des cinq Tontines établies sur l'Hôtel de Ville de notre bonne Ville de Paris, par les differentes interprétations que l'on donne aux Edits de Création, soit au sujet des portions d'arrerages et d'accroissemens, prétenduës par les héritiers des Rentiers décedés, soit par raport aux Actionnaires négligens, qui demeurent plusieurs années sans reclamer ce qui leur est dû, soit à l'occasion des fractions de deniers qui ont été repartis jusqu'à present par les Listes annuelles des accroissemens, et qui causent des embarras continuels, non seulement dans les quittances, mais encore dans les payemens, et dans l'examen des comptes des Payeurs; Nous avons résolu de faire un Reglement général qui puisse éclaircir et accelerer toutes les operations qui ont raport auxdites Tontines, qui excite l'attention des héritiers, par des avantages dont ceux qui seront négligens demeureront privés; enfin qui expli-

que nos intentions d'une maniere si précise sur toute cette matiere, qu'à l'avenir il n'y ait aucun des Actionnaires ou de leurs héritiers, qui ne soient à portée de connoître par lui-même son sort et la verité des repartitions des accroissemens. A ces causes, et autres à ce Nous mouvans, de l'avis de notre Conseil, et de notre certaine science, pleine puissance et autorité Royale, Nous avons dit, declaré et ordonné, et par ces Presentes signées de notre main, disons, déclarons et ordonnons, voulons et Nous plaît ce qui ensuit.

ART. I. Aprés le décès de chacun des Actionnaires desdites Tontines, ses héritiers seront tenus de faire signifier son Extrait mortuaire au plus tard dans quatre mois, à compter du jour du décès, au Syndic onéraire de sa Classe, en faisant mention au dos dudit Extrait mortuaire, de la Classe et de la Division; au moyen de quoi ils joüiront en entier des arrerages du quartier courant, en quelque temps d'icelui que le décès soit arrivé: ce qui commencera du premier Janvier de la presente année 1737. pour les quatre premieres Tontines, et seulement du premier Juillet pour la cinquiéme, attendu que n'ayant pû être fait jusqu'à present aucune repartition d'accroissement pour ladite Tontine, les héritiers des Rentiers décedés ont déja touché les portions d'arrerages qui se sont trouvées dûës jusqu'au jour du décès.

II. Outre les arrerages du quartier courant, si le décès arrive dans le quartier de Janvier, il sera payé aux héritiers une somme pareille au quart de l'accroissement dont le Rentier aura pû joüir pour l'année précedente; s'il meurt dans le quartier d'Avril, les heritiers auront la moitié

dudit accroissement ; s'il meurt dans le quartier de Juillet, ils auront les trois quarts ; et si le décès arrive dans le quartier d'Octobre, ils recevront une somme égale à celle que l'Actionnaire décédé aura pû toucher pour accroissement, suivant la derniere Liste ; toutes lesquelles sommes seront payées, sans attendre la confection de la Liste de l'année du décès du Rentier : et sera observé par raport à ladite cinquiéme Tontine, que le payement desdites portions d'accroissement ne commencera d'avoir lieu, que pour les heritiers des Actionnaires qui décederont dans le courant de l'année prochaine, par la raison expliquée par l'Article précédent.

III. Ceux des Héritiers qui n'auront pas fait signifier lesdits extraits mortuaires aux Syndics onéraires des Classes, dans le terme ci-dessus prescrit, demeureront privés de toutes les portions d'arrérages et d'accroissemens accordés par les deux Articles précedens, et même de tout ce qui pouroit n'avoir pas été reçû par le Rentier décedé, pour les années antérieures, dont la distribution sera faite avec le surplus du fond annuel de la plus prochaine répartition aux Actionnaires survivans de la même Classe.

IV. Si les Héritiers qui auront fait signifier lesdits Extraits mortuaires, demeurent une année, à compter du jour du décès, sans raporter les grosses des Contrats, et sans fournir et faire viser leurs quittances, les fonds qui leur auront été réservés, en consequence de ladite signification, seront pareillement repartis aux Actionnaires survivans ; aprés toutes lesquelles repartitions, lesdits Héritiers ne pouront prétendre aucun retablissement, sous quelque prétexte que ce soit.

Digitized by Google

V. Lorsque le décès d'un Actionnaire sera connu et constaté, si les Héritiers ont laissé passer le terme de quatre mois, sans faire signifier l'Extrait mortuaire, il sera procedé à la repartition des actions éteintes par son décès, en vertu d'une Déliberation de l'Assemblée des Syndics honoraires, qui se tient audit Hôtel de Ville tous les mois, laquelle Déliberation visée du Prevôt des Marchands de ladite Ville, tiendra lieu de l'Extrait mortuaire dans les comptes du Payeur.

VI. Quant aux Héritiers qui auront fait signifier les Extraits mortuaires dans les quatre mois, s'ils trouvent dans les successions des Actionnaires des embarras tels qu'ils ne puissent être levés pendant le cours de l'année du décès, ils pouront expliquer avant l'expiration de ladite année, par un Memoire qu'ils presenteront au Prevôt des Marchands, les raisons du retardement, et après qu'elles auront été discutées dans une des Assemblées desdits Syndics honoraires, le délai poura êtreprorogé par une Déliberation unanime de ladite Assemblée pour le temps qui paroîtra convenable et suffisant.

VII. Les Actionnaires qui auront laissé passer trois années consecutives sans avertir les Syndics onéraires par des Actes autentiques, des raisons qui les empêcheront de fournir leurs quittances, perdront tous les arrerages et accroissemens qu'ils auroient pû toucher pour lesdites trois années et autres subsequentes, dont la repartition sera faite dans chacune des Classes, ou subdivisions, de la même maniere que si leurs actions étoient éteintes; et ne pouront lesdits Rentiers négligens, esperer aucun rétablissement de jouissance, qu'à commencer du pre-

Digitized by Google

mier jour de l'année où ils feront connoître leur existence actuelle.

VIII. Toutes les Parties non reclamées, et les portions de Parties éteintes, dont les fonds auront été repartis comme tels par les Listes d'accroissemens desdites Tontines, en execution de ce qui est ci-dessus ordonné, seront passées et alloüées, et les soufrances déchargées dans les Comptes des Payeurs, en raportant lesdites Listes; et sera fait par lesdits Payeurs recette distincte, par Classes et Subdivisions, du montant desdites Parties dans les Comptes des années où la repartition en aura été faite, et employé en dépense, conformément auxdites Listes.

IX. Il ne sera plus fait aucune repartition annuelle de deniers par les Listes desdites Tontines, mais lorsque le fond de chacune des Classes ou Subdivisions aura été partagé en livres et en sols, à proportion du nombre des Actions subsistantes, le surplus demeurera en reserve, pour être joint à la repartition de l'année suivante, et ainsi d'année en année, jusqu'à l'extinction de chacune desdites Classes et Subdivisions; après laquelle extinction, les Héritiers du dernier Rentier décedé ne pourront rien prétendre au-delà des portions d'arrerages et d'accroisemens échus au jour de son décès.

X. Voulons au surplus que les Edits d'établissement desdites cinq Tontines, soient executés selon leur forme et teneur, en ce qui n'est point contraire aux Presentes &c.

DECLARATION DU ROY, concernant le Port d'Armes; donnée à Versailles le 25. Août 1717. registrée en Parlement le 6. Septembre suivant, dont voici la teneur.

Digitized by Google

Les Rois nos prédécesseurs ont regardé dans tous les temps la Police de notre bonne Ville de Paris comme un objet digne de leur attention et de leurs soins ; c'est dans cette vûë qu'ils ont fait en differentes occasions des Reglemens également importans ; et que le feu Roy notre très-honoré Seigneur et Bisayeul auroit pourvû par Edit du mois de Decembre 1666. à la sûreté des Habitans de cette Ville, en renouvellant les défenses portées par les anciennes Ordonnances sur la fabrique, le débit, port et usage des Armes prohibées, et en prévenant par differentes dispositions les abus qui se pouroient faire des Armes dont la fabrique est autorisée, et dont le port est permis à quelques-uns de nos Sujets. Les dispositions de cet Edit reglent aussi la discipline qui doit être observée par raport à la sûreté publique, par les Soldats des Regimens de nos Gardes Françoises et Suisses ; mais comme l'esperance de l'impunité a introduit divers abus contraires à l'esprit de ces Reglemens, qui d'ailleurs n'ont pas pourvû à tous les cas sur lesquels il est nécessaire de faire connoître nos intentions, Nous avons crû, en renouvellant des Loix dont l'observation est si nécessaire, devoir Nous expliquer encore plus précisément, tant sur ce qui concerne l'ordre public, que sur les peines qui doivent être prononcées contre les contrevenans, &c

ART. I. Aucuns des Soldats de nos Gardes Françoises et Suisses ne pourront vaguer la nuit, hors de leur quartier ou Corps de Garde, avec épées ou autres armes, à commencer à six heures du soir depuis le jour et Fête de la Toussaint, et à neuf depuis le jour et Fête de Pâques, le tout à moins qu'ils n'ayent un ordre par écrit de leur

Digitized by Google

leur Capitaine; faute de quoi ils seront condamnés aux Galeres pour trois ans.

II. Dans les autres heures du jour ne pourront lesdits Soldats marcher en troupe, ni être ensemble hors de leur quartier en plus grand nombre que quatre avec leurs épées, sous les mêmes peines.

III. Les Cavaliers, Dragons et Soldats des autres Regimens ou Compagnies de nos Troupes qui se trouveront à Paris, ne pouront pareillement vaguer la nuit avec épées ou autres armes dans aucun lieu ou quartier de notredite Ville au-delà des heures cy-dessus marquées, ni être même de jour avec leurs épées ou autres armes en plus grand nombre que celui de quatre, sous les mêmes peines.

IV. Faisons très-expresses inhibitions et défenses, tant auxdits Soldats de nos Gardes Françoises et Suisses, qu'à ceux des autres Regimens de nos Troupes, et à tous Particuliers de quelque état et condition qu'ils soient, de faire le racolage ni aucun engagement forcé, sous quelque prétexte que ce puisse être, à peine du Carcan et des Galeres.

V. Ordonnons à tous Officiers et autres chargés de faire des Recrues à Paris, de laisser la liberté aux Soldats qu'ils auront engagé; leur défendons de les tenir en chartre privée; ce qui sera observé sous les mêmes peines et autres prescrites par les Ordonnances.

VI. Défendons pareillement à tous Aubergistes, Cabaretiers, Logeurs en Chambres garnies, et à tous autres Particuliers, de recevoir et retenir chés eux en chartre-privée aucuns Cavaliers, Dragons et Soldats, sous quelque prétexte que ce soit, à peine d'être poursuivis ex-

Digitized by Google

traordinairement, et punis suivant la rigueur des Ordonnances.

VII. Ne pourront les Sergens, Cavaliers, Dragons et Soldats de nos Troupes, faire aucun engagement sans y être autorisés par une permission expresse et par écrit de leurs Capitaines, et pour les Regimens dans lesquels ils serviront, à peine de nullité desdits engagemens; Voulons que sur les simples Procès verbaux qui auront été dressés de la contravention au present Article, les coupables soient condamnés à garder prison par forme de correction pendant tel tems que nos Juges arbitreront, même poursuivis extraordinairement s'il y échet.

VIII. Enjoignons aux Officiers, Sergens, Cavaliers, Dragons et Soldats, et à tous autres Particuliers qui auront commission de faire des Recrües à Paris, d'en faire préalablement leur déclaration au Lieutenant General de Police, à peine de nullité des engagemens.

IX. Seront tenus les Sergens, Cavaliers, Dragons et Soldats de nos Troupes qui auront permission de rester à Paris, d'y porter l'habillement uniforme de leur Regiment; et en cas de contravention pouront être condamnés par forme de correction à garder prison sur les simples Procès verbaux qui seront dressés de la contravention, conformément à l'Article VII. ci-dessus, et pour tel tems qu'il sera arbitré par nos Juges.

X. Ne pourront aucuns Soldats de nos Troupes servir dans des Maisons particulieres en qualité de Domestiques, à peine des Galeres; Enjoignons sous les même peines à ceux qui pouroient actuellement servir en ladite qualité dans notre bonne Ville de Paris, de se retirer sous

Digitized by Google

leur Drapeau huit jours après la publication de notre presente Déclaration.

XI. Faisons défenses à tous Particuliers de quelque qualité et condition qu'ils soient, autres que les Officiers du Guet, et autres préposés pour la garde et sûreté publique, de porter de jour ou de nuit dans la Ville et Fauxbourgs de Paris, aucunes armes à feu, sous quelque prétexte que ce puisse être, même de la défense de leurs personnes; ce qui sera executé, à peine de confiscation desdites armes, et de deux cent livres d'amende.

XII. Seront au surplus l'Edit du mois de Décembre 1666. et notre Déclaration du 23. Mars 1728. executés selon leur forme et teneur, notamment en ce qui regarde le port d'armes, fabrique et debit d'icelles.

XIII. Enjoignons à tous ceux qui arriveront dans ladite Ville et Fauxbourgs de Paris, et qui n'auront ni qualité ni droit pour porter l'épée, ou autres armes, de les déposer dès le jour de leur arrivée entre les mains de leurs Hôtes, qui en chargeront leurs Registres, pour en donner leur déclaration aux Commissaires de leurs quartiers, lesquels seront tenus de veiller à empêcher les contraventions et abus qui pourroient arriver à cet égard.

XIV. La connoissance de l'execution de notre présente Déclaration, et des contraventions qui pourroient y être faites, appartiendra au Lieutenant Général de Police de notredite Ville, sauf l'apel en notre Cour de Parlement.

DECLARATION DU ROY, du 17. Août, registrée en Parlement le 28. dudit, qui ordonne aux Curés des Paroisses dépendantes du

Digitized by Google

Châtelet de Paris, de faire incessamment parapher par le Lieutenant Civil dudit Châtelet ou autre Juge par lui commis, un double Registre pour la présente année de Baptêmes, Mariages et Sépultures, conformément à la Déclaration du 9. Avril 1736.

SENTENCE DE POLICE, du 23. qui défend aux Garçons Tailleurs et à tous autres, de former des Logis, ni aucunes Assemblées ou Associations; et à tous Aubergistes, Hôtelliers, Cabaretiers et autres de les recevoir.

AUTRE du quatorziéme Septembre, qui défend toutes sortes d'Associations, & notamment celle des *Freys-Maçons*, & à tous Traiteurs, Cabaretiers & autres de les recevoir; & qui condamne le nommé *Chapelot* en mille livres d'amende, & à avoir son Cabaret muré pendant six mois, pour y avoir contrevenu.

Sur le Raport à Nous fait à l'Audience de la Police par Maître Jean Delespinay, Conseiller du Roy, Commissaire en cette Cour; Qu'ayant été informé qu'au préjudice & contre les dispositions précises des Ordonnances du Royaume, & des Arrêts du Parlement, qui défendent les Assemblées & toutes sortes d'Associations non autorisées, il se devoit tenir une Assemblée très-nombreuse chés le nommé Chapelot, Marchand de Vin à la Rapée, à l'Enseigne de S. Bonet, sous la dénomination de Societé de *Freys-Maçons*; lui Commissaire s'y seroit transporté le dixiéme du présent mois sur les neuf heures et demie du soir avec le sieur Vieret, Exempt de Robe courte, audit lieu de la Rapée chés ledit Chapelot; où étant arrivé vis-à-vis la Porte de

sa Maison, il auroit vû un très-grand nombre de personnes, la plûpart desquelles avoient tous des Tabliers de peau blanche devant eux, & un cordon de soye bleuë qui passoit dans le col, au bout duquel il y avoit attaché aux uns une Equerre, aux autres une Truelle, et à d'autres un Compas et autres Outils servans à la Maçonnerie, une Table dressée dans un grand Salon, où il a remarqué de loin qu'il y avoit une très-grande quantité de Couverts, très-grand nombre de Laquais & de Carosses, tant Bourgeois, de Remise, que de Place. Que s'étant adressé en premier lieu à quelques-unes desdites personnes ayant lesdits Tabliers, & lui Commissaire leur ayant fait entendre le sujet de son transport, et representé que ces sortes d'Assemblées n'étoient pas permises; une d'elles à lui inconnuë lui auroit répondu que lui et ceux qui composoient ladite Assemblée ne croyoient pas faire mal: ayant ensuite fait avertir ledit Chapelot qui étoit dans sa Cuisine de venir lui parler, et y étant venu, il lui auroit demandé le sujet pour lequel il recevoit chés lui une pareille Assemblée contre les Loix du Royaume, les intentions de Sa Majesté et les Arrêts du Parlement; et l'auroit interpellé de lui déclarer les noms et qualités de ceux qui étoient de ladite Assemblée; à quoi il auroit répondu qu'un Particulier à lui inconnu étoit venu commander ledit Soupé sans lui dire pour qui; Qu'il y avoit dans son Salon de dressé pour eux une table de cinquante couverts: qu'il ne sçavoit les noms, ni les qualités des personnes qui étoient chés lui, qui composoient ladite Assemblée, et qu'elles fussent défenduës; Que si cela avoit été à sa connoissance, il se seroit bien

donné de garde de les recevoir, dont du tout lui Commissaire auroit dressé ledit jour Procès verbal, du contenu auquel Nous ayant référé le lendemain onze dudit mois de Septembre, Nous aurions ordonné que ledit Chapelot seroit assigné ce jourd'hui Samedi à l'Audience de Police, à la requête du Roy, pour répondre sur le raport qui seroit fait contre lui ; en execution de laquelle Ordonnance lui Commissaire a fait assigner ledit Chapelot à comparoir à cette présente Audience, par Exploit de Joseph Agnus, Huissier à Verge audit Châtelet, en date du jour d'hier : Surquoi, NOUS, après avoir oüi ledit Commissaire Delespinay en son raport, et Noble Homme M. Maître d'Aligre Avocat du Roy en ses Conclusions, avons donné défaut contre ledit Chapelot non comparant, quoique dûëment apellé ; et pour le profit disons que les Arrêts du Parlement, Sentences et Reglemens de Police seront executés selon leur forme et teneur ; et en consequence faisons défenses à toutes personnes de tel état, qualité et condition qu'elles soient, de s'assembler, ni de former aucune Association, sous quelque prétexte et sous quelque dénomination que ce soit, et notamment sous celle de *Freys-Maçons*, et ce sous les peines portées par lesdits Arrêts et Reglemens. Faisons pareillement très-expresses inhitions et défenses à tous Traiteurs, Cabaretiers, Aubergistes et autres de recevoir lesdites Assemblées de Freys-Maçons, à peine de mille livres d'amende et de fermeture de leur Boutique pour la premiere contravention, et d'être poursuivis extraordinairement en cas de récidive. Et pour par ledit Chapelot avoir reçû dans sa Maison une Compagnie de Freys-Maçons, le condam-

Digitized by Google

nons en mille livres d'amende envers le Roy ; disons que son Cabaret sera fermé et muré pendant six mois, ce qui sera executé à la requête du Procureur du Roy, poursuite et diligence du Receveur des Amendes, dont Executoire lui sera délivré ; sur les Deniers provenans de laquelle Amende, avons adjugé audit Agnus, Huissier cent sols pour l'Assignation par lui donnée. Et sera notre présente Sentence, executée nonobstant opositions ou apellations quelconques, et sans préjudice d'icelles, imprimée, lûë, publiée et affichée par tous les carrefours et lieux ordinaires et accoûtumés de cette Ville et Fauxbourgs de Paris, et notamment à la Porte dudit Chapelot, &c.

ARREST du Conseil du 10. Septembre, qui révoque les permissions accordées par les Arrêts des 6. Decembre 1735. 10. Janvier, 24. Avril et 18. Septembre 1736. et 16. Avril 1737. de transporter les grains et farines des Provinces de Picardie, Artois, Flandre, Haynault, des trois Evêchés de Metz, Toul et Verdun, et de la Province de Languedoc, dans les pays étrangers.

Le second volume du Mercure est actuellement sous presse et paroîtra incessamment.

APROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier, le premier volume du *Mercure de France du mois de Décembre*, et j'ai crû qu'on pouvoit en permettre l'impression. A Paris, le 10. Janvier 1738.

HARDION.

Digitized by Google

TABLE.

PIECES FUGITIVES. *Ode*, 2530
Raisons Physiques, &c. sur les Sutures du crâne de l'Homme, 2532
Les Moineaux, *Ode*, 2561
Lettre sur le Cabinet de Médailles de feu M. le Bret, 2564
Ode sur la Paix, 2578
Discours sur l'Architecture Civile, 2584
Souhaits pour l'année prochaine, 2592
Réponse de M. le Tors, à M. Maillart, sur la Ville de Gien, *Genabum*, &c. 2594
Prose Rimée au Cardinal de Fleury, &c. 2598
Reflexions sur le Mariage, &c. 2604
La Confiance perduë, *Fable Turque*, 2613
Enigme, Logogryphes, &c. 2634
NOUVELLES LITTERAIRES, DES BEAUX-ARTS, &c. Dissertation sur l'Abbaye de S. Bertin, 2637
Voluptas Insidiosa, 2646
Ecole de Composition de Musique, 2648
Estampes nouvelles, &c. 2649
Chanson notée, 2657
Spectacles, Castor et Pollux, *Extrait*, *ibid.*
Nouvelles Etrangeres, de Turquie, &c. 2672
Lettre écrite par un Officier de l'Armée Ottomane, 2676
Lettre de Constantinople, &c. 2678
Extrait de diverses Lettres du Camp de Kartal, 2680
De Russie, de Pologne et d'Allemagne, 2684
D'Italie, de Genêve, de Loraine, &c. 2690
Discours prononcé à Luneville, 2694
De la Grande Bretagne, Hollande et Pays-Bas, 2698

Digitized by Google

Morts des Pays Etrangers, 2695
Addition aux Nouvelles d'Allemagne et d'Italie 2704
France, Nouvelles de la Cour, de Paris, &c. 2705
Benefices donnés, 2711
Réception du Duc de Villeroy à Joigny, 2715
Morts, Naissances et Mariages, 2722
Arrêts Notables, &c. 2735

Errata de Novembre.

Page 2331. ligne 23. *salvus*, lisez, *salvo*.
P. 2333. l. 13. cita, *l.* cite.
P. 2526. l. 20. retourna, *l.* alla.
P. 2536. l. 2. altrond, *l.* altronde.

Fautes à corriger dans ce Livre.

Page 2599. ligne 4. par, *lisez*, pas.

La Chanson notée doit regarder la page 2657

Digitized by Google

MERCURE DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROY.

DECEMBRE. 1737.

SECOND VOLUME.



A PARIS,

Chés { GUILLAUME CAVELIER, ruë S. Jacques.
La veuve PISSOT, Quay de Conty, à la descente du Pont Neuf.
JEAN DE NULLY, au Palais.

M. DCC. XXXVII.

Avec Aprobation & Privilege du Roy.

Digitized by Google

AVIS.

L'ADRESSE generale est à Monsieur MOREAU, Commis au Mercure, vis-à-vis la Comedie Françoise, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetés aux Libraires qui vendent le Mercure, à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très-instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toûjours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoyent, celui, non-seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les Particuliers qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire leurs Paquets sans perte de temps, & de les faire porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

PRIX XXX. SOLS.

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROY.
DECEMBRE. 1737.

PIECES FUGITIVES, en Vers et en Prose.

LE JUSTE,
ODE.

Par M. le Quin de L'O R, à Salins.

L'Homme qui dès son enfance
A pris Dieu pour son soutien,
Joüit de son innocence,
Du repos et du vrai bien ;
Vainqueur du Monde et du vice,
Il n'aime que la Justice,

Digitized by Google

Il est exempt de remords,
Et le plus grand Sacrifice
Ne lui coûte point d'efforts.

✻

Toujours maître de lui-même,
Rien ne sçauroit l'amolir;
La perte d'un Diadême
Ne peut le faire pâlir;
Aux désirs inaccessible,
A la douleur insensible,
Il brave les passions,
Et goûte un bonheur paisible
Parmi les tentations.

✻

Que la malice et l'envie
Versent sur lui leurs poisons,
Qu'un fourbe attente à sa vie
Par de noires trahisons;
Que le Ciel, l'Air et la Terre
Réünissent leur Tonnerre,
Que l'Univers conjuré,
Enfin lui fasse la guerre,
A tout il est préparé.

✻

Tel un Roc inébranlable,
Assis au milieu des Mers,
Soûtient le choc redoutable

Digitized by Google

De mille orages divers ;
Les flots, les vents, les nuages,
Exercent sur lui leurs rages ;
C'est un invincible Ecüeil,
Où par de fréquens naufrages,
Ils vont briser leur orgueil.

✻

Les plus mortelles atteintes
Troubleroient-elles son cœur ?
Il ne connoît d'autres craintes
Que celle du Créateur ;
Attentif à sa parole,
Avec elle il se console,
Et se remplit de sa Loy ;
Les maux d'un Monde frivole
Ne font qu'épurer sa foy.

✻

Plein de zele pour ses freres,
Il leur prodigue ses soins,
Et sensible à leurs miseres,
Il partage leurs besoins ;
Chés lui le triste Pupile
Cherche une défense utile
Contre un lâche usurpateur ;
Le pauvre y trouve un azile,
La veuve un Consolateur.

✻

Digitized by Google

Ses plaisirs sont véritables,
Ils naissent de ses vertus;
Abondans, entiers, durables,
Ils ne sont interrompus
Ni par la frêle opulence,
Ni par l'aveugle inconstance
Du sort cruel et jaloux;
Pour la tranquille innocence,
Est-il de transports plus doux?

Témoin d'un bonheur si rare,
L'Impie en est-il touché?
A son naturel barbare
Le voit-on moins attaché?
Son cœur, ce Juge rigide,
Frape, tonne, l'intimide,
L'arrache au crime un instant:
Bien-tôt son penchant perfide
L'entraîne comme un torrent.

Digitized by Google

SUITE DES RAISONS PHYSIQUES de la difference que Vesale *et d'autres Anatomistes ont remarqué qu'il y a entre les Sutures externes et les Sutures internes du Crane de l'Homme ; où l'on examine une Dissertation de* M. Hunauld, *Médecin de la Faculté de Paris, imprimée dans les Memoires de l'Académie des Sciences de l'année 1730. page 545. Par M.* Clausier.

JE ne voulois faire imprimer cette Dissertation que dans un Ouvrage qui y a raport, qui n'est pas encore fini. Mais l'ayant communiqué à quelques amis, ce qu'elle contient a tellement changé de face en passant de bouche en bouche, qu'on m'en a parlé comme d'un Libelle que j'avois fait contre M. Hunauld. Je ne voudrois jamais en faire contre personne ; si j'avois à parler de lui, je ne sçaurois faire que son Panégyrique. Cette Dissertation n'est donc pas même une Critique, bien loin d'être un Ouvrage diffamatoire contre ce Médecin que j'estime. Mais si l'on n'osoit penser ni parler autrement que les

Digitized by Google

Auteurs qu'on estime, la Philosophie seroit restée éternellement dans son enfance, puisque les premiers Philosophes étoient tous fort estimables. Et quand je ferois même une Critique dans les formes de l'Ouvrage de M. Hunauld, il est trop galant homme pour le trouver mauvais, parce que ceux qui ont le plus de mérite, sont toujours ceux qui souffrent le plus aisément qu'on les reprenne, comme le remarque Pline.* Bien plus, je n'en veux pas même à son Ouvrage; car je n'examinerai point s'il a rempli l'objet du titre de son Mémoire, dans lequel il s'excuse même d'avoir été trop long, et dit qu'il passe néanmoins bien des choses qu'il nomme *petites et leurs détails inutiles et toujours ennuyeux, lorsqu'une saine théorie ne les accompagne pas*, page..... sans nous dire qu'elles sont ces choses qui ne méritent pas notre curiosité dans la machine du corps humain, ainsi qu'on l'a remarqué dans l'endroit du Journal des Sçavans, qu'on a cité au commencement de cette Dissertation. Je connois bien des gens qui l'auroient fort volontiers dispensé dans ces *petites* choses de cette

* *Nulli patientius reprehenduntur quàm qui maxime laudari meruntur.* Epist. 140. Lib. 7.

Digitized by Google

saine théorie, qui depend peut-être du concours de quelque partie qu'il ne connoît pas encore assés. Je n'examinerai donc pas si la premiere partie de son Mémoire est une découverte, ni si la seconde en est aussi une, ou mérite d'être donnée comme telle, je n'examinerai pas non plus la maniere dont il tâche de remplir l'objet de son Ouvrage; mais pour ne pas aller au de là de l'étenduë du titre de cette Dissertation, je me bornerai uniquement à raporter les raisons qu'il croit les plus fortes pour apuyer son sentiment, comme des objections à résoudre dans le mien, ainsi que je l'ai déja dit. Ces raisons seront marquées en Lettres Italiques dans ses propres termes, et leurs réponses seront après chacune de ces preuves, dans le caractere de mon Ouvrage, comme vous l'allez voir.

Le sentiment de M. Hunauld est déja suffisamment détruit par le raisonnement général du commencement; par ce que ses raisons n'ont pas lieu pour la Table externe où les dents des sutures diminuent aussi, sans que, de son aveu même, les dents s'y perdent dans la chair.

Si l'on supose que toutes les Pieces d'une

Digitized by Google

voute, dit M. Hunauld, *fassent également effort pour s'agrandir selon toutes leurs dimensions, la pression de ces Pieces les unes contre les autres sera plus forte vers la surface concave que vers la surface convexe; ces idées simples apliquées à ce qui se passe dans l'augmentation du crane, fourniront, je crois, la raison que je cherche*, page 546.

Quand cet Anatomiste supose que *toutes les parties d'une voute fassent également effort pour s'agrandir*, il entend sans doute, *proportionellement*, par ce terme *également*, puisqu'il ne peut pas dire qu'elles fassent effort pour s'augmenter précisément autant en épaisseur qu'en circonference, dans la comparaison qu'il en fait avec le crane humain, ni dans toute autre. Mais un crane qui croîtroit proportionellement, ne souffriroit pas plus d'écartement dans une Table que dans l'autre, * et par conséquent si l'on y supose de la pression, elle ne peut pas non plus être plus grande au dedans qu'au dehors, en suposant, comme M. Hunauld, qu'elles croissent proportionellement. Ainsi voilà encore une fois le fondement de son opinion parfaitement détruit. Ce n'est pas tout; on a démontré que la Table interne souffroit

* *Dans la preuve du deuxiéme Théor.*

Digitized by Google

du moins le plus souvent de plus grands écartemens dans l'enfance que la Table externe;* ce qui éloigne bien sa pression.

Et comment une telle pression pouroit-elle se faire dans le corps humain, où les solides et les fluides sont toujours dans un état si aprochant de l'équilibre, qu'il suffit à tout âge de saigner du pied pour dégager la tête, dans les maladies qu'elle a ? Néanmoins cet Auteur apuie tellement sur sa pression, qu'il semble en quelque endroit, qu'il voudroit dire que la cavité du crane diminuât au lieu d'augmenter, comme à la page 550. où il dit : *Lorsque les dents de la Table interne sont effacées et que les sutures ont disparu au dedans du crane, les os qui le composent, ne laissent pas encore quelquefois de s'étendre. Le diploë en s'épaississant de nouveau écarte les deux Tables : ces Tables même augmentent en épaisseur : aussi voit-on dans les sujets d'un certain âge et sur tout dans ceux dont les cranes sont fort épais, que les dents n'occupent point la moitié de l'épaisseur des os.*

Je ne dirai rien pour prouver que la cavité du crane ne diminuë pas, comme ces expréssions semblent le signifier, puisqu'on voit assés que cela est impos-

* *Théor.* 2.

Digitized by Google

sible dans l'état de santé, sans compter que le battement des arteres de la dure Mere s'opose à un tel accroissement, aussi bien que la résistance des fibres qui n'ont pas plus de facilité à croître en largeur qu'en longueur et même encore moins; * mais la raison pour laquelle les sutures ne sont éffacées que jusque vers la moitié de l'os dans les cranes fort épais d'un certain âge; c'est qu'y ayant aparence que les cranes fort épais croissent toujours proportionellement en épaisseur, les sutures ne peuvent s'éffacer qu'en diminuant petit-à-petit par la Méchanique qui est expliquée dans le premier Théorême et ses Corollaires, et par la raison que les sutures étant plus petites en dedans elles s'y trouvent plûtôt devenuës des lignes irrégulieres.

Et encore à la page 546. *Les os du crane se pressent les uns les autres à mesure que leur étendue augmente, et comme en même temps leur épaisseur devient plus considerable, il faut nécessairement que les dents ayent moins de longueur à la Table interne qu'à l'externe.*

Si le crane augmentoit proportionellement, comme il semble que M. Hunauld ne peut pas vouloir dire autre chose ici, quand il seroit augmenté du

* *Théor.* 2

Digitized by Google

double dans toutes ses dimensions, il faudroit nécessairement croire que les dents des sutures seroient aussi augmentées du double, puisqu'on croira toujours que quand le tout sera doublé dans toutes ses parties, chacune de ses parties sera aussi devenuë double de ce qu'elle étoit avant l'accroissement.

Mais faisons plus; suposons avec M. Hunauld pour un moment, que la calote du crane croisse tellement en épaisseur, que quand elle aura augmenté du double en superficie, elle se sera agrandie en épaisseur du quadruple, et s'il vouloit même du centuple et encore plus; suposé que la concavité du crane se fût étenduë de quelque chose, ne fût-ce que d'une ligne, par exemple, et qu'une dent des sutures fût la centiéme partie de cette superficie intérieure, encore cette dent seroit-elle agrandie de la centiéme partie de cette ligne d'augmentation dans toute la surface interne, dans le sentiment même de M. Hunauld. Il faudroit donc pour que son sentiment fût soûtenable, que la cavité du crane diminuât autant que nous avons démontré qu'il falloit qu'elle s'étendît, et que le crane d'un gros homme de quarante ans, par exemple, eût

Digitized by Google

aussi peu de concavité que celui d'un enfant de huit ans, quoi que l'expérience montre qu'il en a plus.

Voilà donc déja les dents moins longues, continuë-t-il, *et les échancrures moins profondes à la Table interne qu'à l'externe ; mais il faut encore quelque chose de plus ; car avec l'âge les échancrures se remplissent et les dents y disparoissent entierement. Lorsque les os de la calote du crane commencent à se presser réciproquement par l'augmentation de leur étenduë, la partie de la pointe des dents qui apartient à la Table interne, pressée contre les échancrures de l'os oposé, trouve moins de résistance vers la substance spongieuse du diploë que contre la Table interne des échancrures où ces dents sont engagées ; cette partie de la pointe des dents qui apartient à la Table interne, se dirigera donc vers le diploë. Le peu d'épaisseur de la Table interne favorisera cette détermination plus facile ; la Table interne de la dent, en se portant ainsi vers le diploë, forme un talus et perd le niveau du dedans du crane. Mais la Table interne du fond de l'échancrure en profite bien-tôt, en s'avançant sur le talus de la dent oposée ; et elle s'y avance d'autant plus, que les os faisant plus d'effort les uns contre les autres, vers leur surface concave, qu'ail-*

Digitized by Google

leurs, ils sont plus disposés à s'étendre vers l'endroit où ils trouvent une diminution de résistance.

Pour achever donc de raporter ce qu'on citera du Mémoire de M. Hunauld, il dit encore à la page 549. *Il arrive souvent par un effet de cette pression plus forte à la Table interne qu'à l'externe, que la partie de la dent qui s'est déterminée vers le diploë, devient plus longue que la partie de la dent qui est à la surface convexe*; et à la page. 550. *Pour revenir aux sutures, les dents qui les composent ne sont pas toutes de la même longueur. Les petites dents qui ne sont séparées que par de petites échancrures, disparoissent les premieres. Plusieurs dents d'une longueur inégale, placées à côté les unes des autres, se confondent et n'en font plus qu'une d'une largeur considérable, lorsque les interstices qui les séparoient sont remplis; il se trouve encore des dents beaucoup plus longues que les autres; celles-ci disparoissent plus tard, ou ne disparoissent même jamais entierement.*

1°. On voit, que par tout M. Hunauld, ne parle que d'une pression qui ne se fait pas, et qui, quand elle se feroit, ne pouroit servir qu'à épaissir le crane et non pas à produire l'effet qu'il s'en promet, à moins que sa concavité ne

Digitized by Google

diminuât, ainsi qu'on l'a vû dans la réponse précédente : et de plus, la pression empêcheroit que plusieurs dents, ne pûssent s'unir ; et par leur union devenir une *seule dent d'une largeur considérable*, à moins qu'elles ne se soudassent, ce qu'il ne prétend pas lui-même qui se fasse, que dans un âge fort avancé, page. ....

2°. Cette pression suposée n'agit pas où elle devroit le plus agir, c'est-à-dire, sur les dents fort longues, que leur longueur rend plus foibles, et qui ne disparoissent pourtant *presque jamais entierement.*

3°. Le peu de dents qui se jettent dans le diploë, ne suffit pas pour faire regle. C'est un accident dont il est inutile de dire ici la cause qu'on trouve aisément. La raison pour laquelle elles y deviennent fort longues, est que les coudes des fibres étant alors moins pressés le long de la solidité de la dent, le suc nourissier passe plus aisément jusqu'à la pointe.

4°. Les dents qui se perdent dans le diploë, ne peuvent pas contribuer à faire disparoître les dents des sutures : car si cela étoit, cela ne pouroit arriver, que parce que leur écartement laisseroit ra-

Digitized by Google

procher davantage les os les uns des autres, dans la supposition de la pression ; or, les os ne se raprochent pas plus les uns des autres, puisquece la feroit changer la configuration du crane, par ce que si l'on coupe un cerceau qui ait longtemps servi, en plusieurs parties, et que l'on coupe de plus quelque chose de chacune de ces parties, ces parties après cela remises au bout les unes des autres, ne pouront plus former un cerceau rond ; il est impossible que le crane change de configuration dans l'état de santé.

On a démontré ce qui fait diminuer et disparoître les dents des sutures du crane, et on a répondu aux plus fortes objections qu'on pouvoit proposer contre cette Démonstration ; ce qui est tout ce qu'on s'étoit proposé de faire.

EPITRE

A une jeune Demoiselle qui avoit eû la petite Verole.

DE's l'Aurore de vos jours,
J'ai crû voir finir leur cours,
Ou du moins périr vos charmes ;

Digitized by Google

Ah ! si vous sçaviez, Iris,
Combien j'ai versé de larmes . . .
Heureux, malgré tant d'allarmes,
D'en être quitte à ce prix !
Enfin les Dieux attendris,
Ont exaucé ma priere ;
Par un merveilleux retour
Vous revoyez la lumiere ;
Et ce qui doit encor, si j'en crois mon amour,
Paroître à votre paupiere
Plus précieux que le jour,
Vous me revoyez fidele ;
Cela vous étoit bien dû.
Mais moi, l'aurois-je attendu ?
Je vous retrouve plus belle.
Oüi, vous avez plus d'attraits
Que vous n'en eûtes jamais.
De cette lepre funeste,
Qui des plus aimables traits,
Et des Amours est la peste ;
Par qui nous voyons flétris
Tant de Roses et de Lys,
Les vôtres, je vous proteste,
Sont parfaitement guéris ;
Ou tout au plus il n'en reste
Que deux trous des plus petits ;
Qu'ont creusés les mains coquettes
Du galant fils de Cypris,

Digitized by Google

Pour loger en ces retraites
Gracieusement les Ris.
Par un miracle visible,
Vous n'avez changé qu'en beau.
Ce qui sembloit impossible,
De votre nouvelle peau,
La blancheur surnaturelle
Brille d'un éclat nouveau ;
Mon cœur pour être au niveau,
Brûle d'une ardeur nouvelle ;
Ainsi dans cet heureux jour,
Grace au puissant Dieu d'Amour ;
Nous n'avons plus rien à craindre ;
Et du bout de son ciseau
La Parque au lieu de l'éteindre,
N'a que mouché son flambeau.

Par un Philosophe du College D.

DIFFICULTE' concernant le mouvement de la Terre et des Planettes, proposée par M. Ramazzini, *à M. l'Abbé* Mariette.

VOus avez si bien débuté, Monsieur, dans les Mercures des années dernieres, que je ne crois pas pouvoir

Digitized by Google

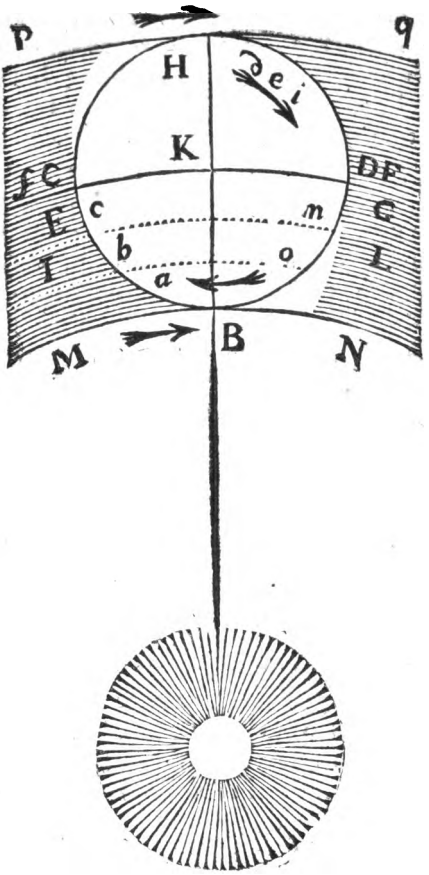
mieux m'adresser qu'à vous, pour avoir la solution de la difficulté Physique que voici.

Il est constant par l'Astronomie que toutes les Planettes et la Terre en particulier, tournent sur leur centre dans un sens contraire par le bas, à la Sphere qui les emporte et au mouvement du Soleil. Mais dans le Systême Carthésien réformé, ce Phénomene me paroît inexpliquable ; car dans cette hypotese le Soleil est le principe du mouvement et du grand Tourbillon et des petits, et la matiere y a d'autant plus de vitesse et de force qu'elle est plus voisine du centre des Tourbillons. Cette matiere centrale doit donc faire suivre sa détermination à la portion soit de Globe, soit de Tourbillon qu'elle touche, et la faire tourner dans son sens.

Le fameux M. Villemot, tâche de satisfaire à cette objection. Il prétend même que sa preuve est une démonstration, mais vous allez voir cette Démonstration.

Le centre K. de la Terre, dit-il, doit suivre le mouvement f. F. moyen entre le mouvement M. N. qui va plus vîte et le mouvement P. Q. qui va plus lentement. C'est pourquoi la Terre allant

Digitized by Google



Digitized by Google

plus lentement que le fluide qui la joint en C. B. lui fait obstacle et le fait refluer vers C. H. où la Terre allant plus vîte que le fluide qui la joint le long de l'Arc C. H. laisse un vuide à remplir ; de même la Terre allant plus vîte que le fluide qui joint l'Arc H. D. pousse ce fluide et le fait refluer du côté D. B. or le fluide qui joint l'Arc D. B. allant plus vîte que la Terre, laisse encore un vuide à remplir. C'est ainsi qu'il se fait une circulation du fluide autour de la Terre dans le sens H. D. B. C. or le centre de cette circulation est le même que K. centre de gravité de la masse de la Terre... Donc il n'est pas possible qu'elle ne tourne avec le fluide qui reflue autour d'elle, et dans le même sens contraire en B. au cours du grand Tourbillon M.N. ou f. F.

Non seulement cette Démonstration, si je ne me trompe, est évidemment fausse, mais on peut encore la rétorquer contre la proposition même de l'Auteur, en faveur de la contradictoire.

Le centre K. de la Terre doit suivre le mouvement f. F. moyen entre le mouvement M. N. qui est plus vîte et le mouvement P.Q. qui est plus lent. Ce mouvement moyen suposé, nous avons 1°. au-

Digitized by Google

dessus de ce courant la moitié H. K. du Globe; laquelle va plus vîte que la matiere celeste P. Q. cette matiere par conséquent lui fait obstacle en Q. tandis qu'il reste en P. un espace vuide ou au moins sans résistance. 2°. Nous avons au dessous de f. F. la moitié K. B. du Globe, laquelle a moins de vitesse que la matiere M. N. par conséquent la portion posterieure M. de cette matiere qui a plus de vitesse, poussera fortement devant elle la partie basse b. a. du Globe qui lui répond, tandis que la portion anterieure N. L. de la même matiere devancera, s'il est possible, B. o. m. du Globe qu'elle a derriere où elle laissera un espace, sinon vuide, au moins sans résistance. Considerant maintenant le diametre H. B. comme un levier dont K. est le point fixe, nous avons derriere son extremité inférieure B. une force I. M. qui le pousse de B. en D. et devant son extremité supérieure H. un obstacle Q. dont la direction est en H. C. donc le levier H. B. est déterminé par ces deux puissances à tourner sur K. de B. en D. et de H. en C. D'autres parts les Regions P. N. opposés à ces puissances, ne leur offrent qu'un vuide, suivant M. Villemot, ce qui doit produire une espece d'attraction

Digitized by Google

qui rendra encore leur action plus efficace. Donc par toutes ces causes le leviet H. B. doit tourner dans le sens B. D. H. C. Donc suivant la propre hypothese de M. Villemot, *la Terre*, que ce leviet représente, *doit tourner sur son centre dans le même sens par le bas que le cours de la Sphere qui l'entraîne.*

M. Villemot dans une addition insérée à la fin de son Livre, insiste sur son reflux de matiere éthérée autour de la Terre, pour la faire tourner par le bas dans un sens contraire au Soleil, mais cette Démonstration ne me paroît pas plus heureuse que la premiere; et il nous sera encore très-aisé d'établir un cours circulaire de matiere éthérée contraire au sien, en suivant ses propres supositions. Il dit que le fluide qui choque l'Arc C. B. pressant plus la Terre en a. qu'en b. et plus en b. qu'en c. doit refluer du côté où il trouve moins de résistance, c'est-à-dire, selon lui, d'a en b. &c. conclusion visiblement fausse. De-même, dit-il, l'Arc H. D. pressant plus le fluide en d. qu'en e. et plus en e. qu'en i. doit le faire influer de d. en e. &c. d'où il conclut qu'il doit se faire une circulation de cette matiere selon a. b. c. d. e. i. et que la Terre doit suivre ce torrent.

Mais

Digitized by Google

Mais qui est-ce qui ne voit pas que le côté où le fluide M. trouve le moins de résistance, est l'Arc L. N où il y a, selon M. Villemot, un vuide qui doit nécessairement forcer le fluide M. de s'y rendre ? Qu'en B ce fluide parcourt une tangente du Globe, et ainsi n'a rien qui puisse l'arrêter ou le dispenser de se précipiter dans le vuide L. Le fluide I M. doit donc être entraîné vers le même vuide L. par trois causes, sçavoir par le vuide ou l'espece d'attraction de la Région I. par la plus grande vîtesse de B et enfin par le plan oblique E. B. et la tangente B. qui favorisent cette direction, et qui, si l'on suposoit un obstacle invincible en L. feroient bien couler la matiere vers N. mais jamais ne la feroient refluer vers C. P. quelque défaut de résistance qu'il s'y trouvât. Il en faut autant dire du fluide Q. que le mouvement progressif de la Terre de C. en D. l'inclinaison de l'Arc i. e. d. vers H. et le vuide P. déterminent nécessairement à couler vers H C.

Donc en suivant le Systême Carthésien réformé par M. Villemot, et suivi par les Auteurs les plus récens, on ne peut admettre une circulation de la matiere Etherée autour de la Terre et un mouve-

Digitized by Google

ment de ce Globe en conséquence, que dans le sens c. b. a. i. e. d. contraire au reflux de M. Villemot, et dans le même sens par le bas que le Tourbillon Solaire. Donc ce Sistême, non-seulement ne peut expliquer, ou au moins n'a pû expliquer jusqu'ici la cause du mouvement des Planettes sur leur centre, mais encore est en contradiction avec ce mouvement, au moins de la façon dont s'y prend M. Villemot.

Je ne suis donc pas étonné que M. de la Hire n'ait pas été content de la premiere Démonstration, comme l'insinuë l'Auteur cité, dans sa Préface, mais je doute fort qu'il l'ait été davantage de la seconde, ajoûtée exprès pour lui. Au reste ce Sçavant a-t'il écrit sur l'une ni sur l'autre? C'est ce que j'ignore.

C'est de vous, M. que j'attends la solution de mes difficultés et l'éclaircissement de mes doutes sur cette matiere. Supléez, je vous prie, au défaut de M. Villemot.

A Paris ce 10. Septembre 1737.

Digitized by Google

DESCRIPTION de l'Orage qui arriva à .... Campagne de l'Auteur, le 28. Juillet 1737.

ODE

QUel vent souffle ici sa rage !
Quel bruit gronde dans les airs !
Quel épouventable Orage
Bouleverse l'Univers !
Dieux, que vois-je ! la nuit sombre
Voile déja de son ombre
Le Ciel au milieu du jour,
Et nos Sépulchres funebres
Sont moins noirs que les tenebres
Qui couvrent son vaste tour.

Sous les voutes azurées,
Un Tonnerre menaçant
Roûle ses vapeurs soufrées,
Et fait frémir le Passant;
Une grêle impitoyable
Grave sa chûte effroyable
Par tout où frapent ses coups,
Et dépoüille la Nature
De l'opulente parure
Dont elle s'ornoit pour nous.

La pluye inonde nos ruës,
Et nous glace de terreur,
Mille feux partent des nuës
Pour en éclairer l'horreur,
Bien-tôt un Torrent perfide
Brisant de son cours rapide
Nos plus solides pourpris
Dans ses Ondes implacables
Entraîne parmi ses sables
Nos effets les plus chéris.

Cet impétueux Déluge
Traînant d'horribles limons;
Nous marque notre réfuge,
Sur les plus orgueilleux Monts;
Il se répand, il traverse,
Il déracine, il renverse
Et nos arbres et nos murs;
A ses vagues frémissantes
Les Digues les plus puissantes
Sont des obstacles peu sûrs.

Loin d'un si cruel ravage
Pan retire ses Troupeaux,
Et dans un autre pascage
Leur assure le repos;
Cerès se trouble et soupire

Digitized by Google

De voir ses dons sous l'empire
De ce désastre orageux ;
Bacchus deserte nos côtes,
Et des Forêts les plus hautes
Cherche le sein ombrageux.

✻

L'Animal le plus sauvage
Quittant son trou ténébreux,
Etonne le voisinage
De ses hurlemens affreux ;
Le Gibier prompt et timide,
Au gîte où la Paix préside,
Reste de peur engourdi ;
Les Serpens sifflent de rage,
Et d'un venimeux outrage,
Menacent le plus hardi.

✻

Au fond de l'arêne humide,
Loin du Rivage agité,
Le Poisson de quelque vuide
Emprunte la sûreté ;
Tapis sous d'épais branchages,
Les Oiseaux de leurs ramages,
Cessent les charmans Concerts,
Et le plus foible Reptile,
Se creuse en terre un azile
Coupé de sentiers divers.

Digitized by Google

De cris perçans et funestes
L'Air frissonne et retentit,
A l'aspect des tristes restes
Que le hazard garantit ;
Les fils conduits par les peres,
Vont déplorer leurs miseres
Dans tous les climats prochains ;
Les meres échevelées
Menent leurs filles troublées,
Gémir dans les Temples saints.

⁂

A ce spectacle terrible,
Tout tremble et pâlit d'effroi ;
Le Mortel le plus paisible
Semble n'être plus à soi,
Et par un désordre extrême,
Osant de l'Etre Suprême
Braver les saintes fureurs,
Il l'accuse d'injustice,
Et sa derniere malice
Met le comble à ses erreurs.

⁂

Dieu juste ! Dieu redoutable !
Calme ton divin courroux ;
Oüi, l'infortuné coupable
Sent qu'il mérite ces coups,
Il adore tes vengeances,

Digitized by Google

Et déteste ses offenses
Dans le profond de son cœur,
Dieu puissant ! sois-lui propice ;
Rends le désormais du vice
L'infatigable Vainqueur.

C. B. Lh...

Ce 18. Août 1737.

LETTRE de M. l'Abbé le Beuf, Chanoine et Sous-Chantre d'Auxerre, à M. D. L. R. sur un Manuscrit Liturgique de la Bibliotheque du Mont Cassin, faussement attribué à S. Mamert, Evêque de Vienne.

IL est juste, Monsieur, de vous rendre compte du contenu d'un Manuscrit, dont la copie m'est venuë d'Italie, par vos soins. Mais permettez-moi qu'auparavant je vous fasse ressouvenir de ce que j'en ai écrit dans le Mercure du mois de Juin 1725. à la page 1157. Dans ce Journal, où je prouve l'utilité dont il seroit dans le Royaume d'y faire un Catalogue general des Manuscrits. Je marque que l'Abbé de Pontigny, qui fit

Digitized by Google

écrire sur la fin du douziéme siecle le Catalogue des Livres de son Monastere, prit aussi un très-grand soin qu'on y marquât ce qui étoit contenu dans chaque volume. J'ajoûte que c'est par là que j'ai apris qu'il existoit une Liturgie sous le nom de S. Mamert, Evêque de Vienne. En effet, dans le détail d'un volume de Pontigny, qui contenoit six Sermons d'Ives de Chartres, il y a ensuite *Ordo S. Mammerti Viennensis Episcopi, de his quæ ad Officium Missæ pertinent, et de expositione ejusdem.* On voit dans le même Catalogue que ce Manuscrit avoit été prêté à une des Maisons de Pontigny, située dans la Hongrie, et qu'il en étoit revenu. J'avois cherché ce Livre parmi ceux qui restent à Pontigny, sans l'y trouver, et j'avois donné avis au Pere le Brun de l'Oratoire, de cette petite découverte, qui me paroissoit importante pour son Ouvrage sur la Liturgie; ensorte qu'il en fit mention à la fin de son second Volume.

Ce Sçavant croyoit comme moi, que cet *Ordo* devoit être un Exposé de l'ancienne Liturgie Gallicane, à peu près dans le goût de celui qui porte le nom de S. Germain, Evêque de Paris, dans le Pere Martene. *Tomo* v. *Thes. Anecdot*

C'est

Digitized by Google

C'est ce qui nous faisoit souhaiter ardemment de retrouver le Manuscrit de Pontigny, ou un semblable. J'ai compté l'avoir trouvé en Italie. En parcourant le Catalogue des Manuscrits du Mont-Cassin, que Dom Bernard de Montfaucon va donner avec un très grand nombre d'autres, j'y ai reconnu un Volume qui contient des Sermons d'Ives de Chartres, et ensuite, *Ordo Mamerti Viennensis Episcopi.* Les Religieux de ce célebre Monastere, cedant aux prieres d'un illustre Voyageur, ont bien voulu lui accorder une copie de cet *Ordo.* Ils l'ont accompagnée d'un modele du caractere du Manuscrit qui désigne le treziéme siecle, et ont revêtû cette copie de toutes les formalités qu'on peut souhaiter pour rendre une Piéce authentique.

Ce n'est pas la faute des Sçavans Solitaires du Mont-Cassin, si ce Manuscrit ne contient pas ce qu'on croyoit. Je suis obligé de leur marquer ma reconnoissance, comme si c'étoit véritablement un Ouvrage de St Mamert, Evêque de Vienne, mais il faut convenir que ce n'en fût jamais un. Il est vrai qu'il commence par ces mots. *Incipit Ordo Mamerti Viennensis Episcopi.* Et c'est tout ce qui peut induire le Lecteur à croire que

Digitized by Google

l'Ouvrage étoit un détail de la Liturgie Gallicane: mais dès le commencement on y reconnoît un style qui n'est point du cinquiéme siecle. *Missa juxta sanctorum Patrum instituta, horâ tertiâ celebranda est, ipsâ enim horâ crucifixus est Salvator noster linguis Judæorum, sed secundùm consuetudinem communem potiùs horâ sextâ, quia in eâ passus est manibus persecutorum.* L'Auteur entre ensuite dans un détail des cérémonies qui n'est autre que celui de l'Ordre Romain, non pas dans les termes de celui que Dom Mabillon a donné comme le plus ancien dans son *Musæum Italicum*, *Tomo 2.* non pas même comme dans ceux à qui il a donné le second et le troisiéme rang; mais dans un langage qui paroît être du dixiéme ou même du onziéme siecle, et qui est entremêlé de pieuses reflexions, telles que Amalaire, Remi d'Auxerre, connu sous le nom d'Alcuin, et tant d'autres mirent par écrit dans ces moyens siecles.

La confrontation que j'ai faite autrefois de tous ces premiers *Ordo Romanus* m'est encore assés présente pour vous assurer que le gros de tout ce qu'ils contiennent se trouve dans le Manuscrit du Mont-Cassin attribué à S. Mamert. J'y vois le Livre de l'Evangile porté par le

Digitized by Google

Soûdiacre à l'Introïte de la Messe et mis sur l'Autel ; le Diacre et le Soûdiacre embrassés dans le Sanctuaire par le Prêtre, avant qu'il monte à l'Autel pour y baiser le Texte Sacré. Les Acolytes déposant leurs Chandeliers à terre au commencement du *Kyrie*. Après l'Oraison les Chandeliers placés à terre sont changés de disposition. Les Cierges des Acolytes éteints après l'Evangile, puis r'allumés à l'*Agnus*, le Diacre et tous les Ministres humblement inclinés depuis le *Te igitur*, jusqu'à *Sed libera nos à malo*. Je n'y trouve rien de notre ancienne Liturgie Gallicane, que la Lecture des Propheties avant les Epitres de saint Paul aux Messes de Noël.

Le Compilateur de ces Rits parcourt aussi les Fêtes de l'année, suivant l'Usage Romain ; il y cite des Conciles et des Peres bien posterieurs à S. Mamert, entre-autres S. Gregoire, Pape. On y raconte que S. Mamert de Vienne a institué les Rogations, à-peu-près dans les mêmes termes que les Auteurs du neuviéme siecle et des suivans ont puisé dans Gregoire de Tours. L'Auteur revient ensuite à une récapitulation sur les cérémonies de la Messe, toujours selon le Rit Romain de son temps : et quicon-

Digitized by Google

que a lû *Beleth* ou *Durand* ne peut manquer d'apercevoir que cet Anonyme avoit puisé dans les mêmes sources qu'eux.

Mais comment, dira t'on, a t'il pu se faire, que des Copistes ayent été assés peu instruits pour attribuer à un Evêque des Gaules du cinquiéme Siécle, une Liturgie qui portoit avec elle tant de marques d'un temps bien posterieur? Cela peut venir de la même cause qui a fait attribuer à Saint Protade Evêque de Besançon du septiéme Siecle, un Ordinaire qui doit lui être posterieur de deux cents ans au moins. Si l'Ordre Romain eut des Protecteurs dans le temps qu'il fut proposé en France, il eut aussi des adversaires; ce ne fut qu'avec certaines mesures qu'on pût l'introduire, et en laissant aux Eglises la liberté de retenir ce qu'elles voudroient du Rit Gallican Quelques Siecles après cette reception, les épaisses tenebres qui couvrirent la Science de l'Histoire et surtout celle de l'origine des Rits, porterent à croire qu'on avoit toujours pratiqué ce qu'on voyoit pratiquer alors. Ainsi à Besançon ou l'on avoit quelque idée qu'un S. Protade avoit dressé un Cérémoniel, on lui attribua celui qu'on voyoit pratiquer

Digitized by Google

au dixiéme et dans l'onziéme * siecle : de même à Vienne sur le Rhône ou l'on tenoit par Tradition que S. Mamert et Claudien son Frere avoient fait des arrangemens dans le service divin, on crut pouvoir atribuer à S. Mamert l'établissement du Rit que l'on voyoit subsister lorsqu'on eut perdu de vûë la vraye origine de son établissement. Je suis plus porté à croire que telle a été la cause de la méprise, que d'imaginer que le fond de l'Ouvrage seroit de S. Mamert. Non encore une fois il n'y a pas une seule ligne qui soit de ce Saint, et les connoisseurs en jugeront, si jamais j'ai occasion de publier cet opuscule Liturgique.

Je sçais qu'il y a à Orleans un culte special de S. Mamert Evêque de Vienne dans l'Eglise Cathedrale de Ste Croix ou son corps a été transferé; Mais on ne s'y sera jamais avisé de penser que ce Saint y soit venu regler la Liturgie, et je ne crois pas non plus qu'en y recevant son corps on se soit imaginé qu'il étoit à propos d'admetre une Liturgie dont il seroit crû l'Auteur.

Selon moi la méprise des Copistes, ou

* *Voyez cet Ordinaire Tom.* 1. *de l'Histoire des Sequanois de M. Dunod. preuves, page* XVIII.

Digitized by Google

de ceux qui ont fait copier l'Ouvrage en question, n'a pas été jusqu'à attribuer à S. Mamert tout ce petit Traité, mais seulement le fond du Texte sur lequel un pieux Auteur auroit fait les réflexions morales qui lui servent d'ornement. Cet Auteur au reste, que je panche à croire du onziéme siécle, est un excellent témoin de la foy de son temps sur le dogme de la Présence Réelle. *Sacerdos igitur*, dit-il, *Dominicum corpus consecratum et sanctificatum vivum et verum in tres partes in altari super patenam dividit* &c. Et sur la fin de son Traité, *Postquam Sacerdos in compunctione cordis et spiritu humilitatis incipit sancta sanctificare, hæc sub silentio dicens:* Te igitur, clementissime Pater *&c. Sacramentum enim est signum ubi aliud intelligitur, et aliud ostenditur, sicut ibi non panis super altare cernitur sed esse Christi caro subintelligitur, undè Dominus: Panis quem ego dabo caro mea est pro mundi vitâ.* Et plus bas, *Hic enim spiritualiter ad Dominum assumimur, et in ipsum traducimur et ipse in nobis, cujus suæ carnis substantiam inter nos metipsos suscipimus et ejus sanguine saginamur.*

Voilà M. un compte exact du Manuscrit du Mont-Cassin dont vous m'avez procuré une copie, accompagné de

Digitized by Google

quelques réflexions. Quoique ce Manuscrit ne contienne pas ce que je croyois, je suis très sensible à la maniere gracieuse, et exacte avec laquelle la copie a été expédiée. Je suis, Monsieur, &c.

A Paris le 1 Septembre 1737.

AJAX TELAMONIUS amens vindicta insaniens.

Eloquio postquam cessit mavortia virtus,
Armaque Pelide sibi quæ Telamonius Ajax
Debita crediderat, retulit facundus Ulysses
Arbitriô Danaûm, non jam contendere linguâ,
Sed pugnare manu statuit fortissimus Heros:
Et quia non potuit Graiûm suffragia ferre,
Vulnera ferre parat, se judice, debita Graïs,
Patrassetque nefas, oculos ni cauta furenti
Prætenta nebulæ densâ caligine Pallas
Eriperet, dextramque Argivûm in funera versam
Verteret imbelles in oves, quas fervidus ense
Persequitur nudo, facilique in cæde triumphat:
Donec luminibus nubes objecta recessit,
Nec demissa neci patuerunt fortia Graiûm
Corpora, sed pecudum truncata cadavera passim.
O pudor! et vili fumantes sanguine campi;

Digitized by Google

Cædis ad aspectum pallet sibi redditus Ajax,
Ac veluti mixtus si quando turbine nimbus
Eripuit lucem ex oculis, et grandine sævâ
Arboribus teneros repetito verbere fructus
Excutit, et segetes latè prosternit in agris:
Ut desolatæ fulget lux reddita terræ,
Et fædam ostentat discussâ nube ruinam,
Attonitus damnis obtutu immobilis hæret
Agricola infelix, et spes deplorat inanes,
Non secus obstupuit visu Rivalis Ulyssei,
Ereptosque sibi gemit indignatus Achivos;
Et quamvis cecidit rabido data multa furori
Victima, quæ possit læsum placare tonantem,
Non tamen ultrices deponit mitior iras,
Sed magis atque magis rabie fera corda tumescunt,
Scilicet humanum si quando fervet ab irâ
Postulat humano satiari sanguine pectus;
Dumque Jovem iratum communis victima placat,
Non hominem iratum communis victima flectit.
At quoniam imprudens animum vindicta fefellit,
Nec manus argivo rubuit decepta cruore,
Mixta pudore subit mentem vesania, et ardet
In sua lethiferum convertere viscera ferrum.
Continuo furiis ardens Telamonius, ensem
Corripit Hectoreum, munus fatale, nec hosti
Exitiale tamen, si non se perderet hostis,

Digitized by Google

Et quem non potuit justo certamine quondam
Vincere Priamides, Ajacem vinceret Ajax.
Ergo manu gladium versans et lumine torvô
Respiciens, nobis, ait, arma negantur Achillis;
Hectoris arma mihi prosint et ab hoste petamus
Auxilium duris rebus, finemque malorum.
Este mihi faciles, precibusque advertite mentem
Ultrices Furiæ, perjuram evertere Trojam
Atridis si fata dabunt, si deinde Mycenas
Incolumes repetent, Ithacam si fortè revisat
Perfidus Eolides, ipsos bellique marisque
Casibus ereptos tranquillâ pace potiri
Ne sinite, ast illos manibus mactate suorum;
Qui me, qui propriâ cogunt occumbere dextrâ;
Vosque Infernales Superi, vos Æace, Minos,
Et Rhadamante, datis qui jura silentibus umbris
Auditisque dolos, et tristem vertitis urnam,
Respicite Ajacem, quem Graïûm injuria perdit,
Et quoniam terris expulsa recessit iniquis
Justitia, humanas justis expendite causas
Lancibus, accipiat per vos sua præmia virtus,
Et meritas referant per vos scelera impia pœnas.
Sic ait, et lateri imperterritus implicat ensem,
Obvia quà patuêre magis præcordia ferro.
Non aliter forti gladius se pectore condit
Hectoreus, quam si manus Hectoris inferat ipsum
Viribus usa suis, manat de vulnere sanguis

Digitized by Google

Spumeus, et mixtos atro cum flumine fumos
Agglomeratus, iram invisas expirat in auras.
Labitur exhaustum generoso sanguine corpus;
Ad Ph egetonteas anima indignata sub umbras
Præcipitat, spernesque animarum ignobile vulgus,
Nobilis umbra uni sociam se jungit Achilli.

DISSERTATION *sur la vanité des Horoscopes à M. le Chevalier de* ***.

VOus m'avez permis, Monsieur, d'entrer en lice avec vous, et quoi que la qualité de Philosophe Chrétien, me donne le droit d'apeller à mon secours la Théologie, je ne veux point cependant me servir de cet avantage; nos Armes seront égales, et c'est par le seul raisonnement, et le raisonnement le plus naturel que je prétends vous démontrer la vanité des Horoscopes et l'Imposture de ceux qui les tirent; daignez m'honorer de votre attention : j'entre en matiere.

A quoi sont attachées les prédictions de vos Astrologues? à un instant déterminé qui fait paroître les Astres au Ciel

dans une certaine situation de laquelle depend la destinée de celui dont ils font l'Horoscope.

Vous dites avec eux, que les Astres sont l'unique cause des divers évenemens qui doivent partager votre vie, sans avoir égard au temperament que reçut votre corps au point qui acheva sa formation, ou qui lui fit prendre naissance; car si une fois vous y aviez égard, les Astres ne seroient plus que des causes générales, dont l'influence seroit diverse selon la diversité des sujets, comme l'est celle de la pluye sur les Plantes differentes d'un Jardin; vous ajoutez que cette cause fatale n'étant pas simple, mais composée de plusieurs Astres qui sont dans un mouvement perpetuel, elle change d'activité à tout moment comme ceux ci changent de situation, d'où vous concluez qu'il n'est pas extraordinaire qu'il faille étudier chaque instant de ce mouvement avec une diligence et un soin très grand, mais aussi que quand vous l'avez rencontré vous vous faites fort de me dire tout ce qui me doit arriver.

Merveille étrange, sept Planettes et quelques Etoiles fixes dont assés souvent la meilleure partie est absente ou cachée

sous l'horison, font dans un instant toute ma destinée.

Par tout ailleurs je vois que les causes materielles ont besoin de quelque temps pour agir, mais les Astres plus habiles font tout dans un moment, je dis tout ce qui concerne la durée d'une vie longue et diversifiée de mille incidens, si leur action se terminoit à un seul effet, present comme seroit, par exemple, la foiblesse ou la force du corps, je pourois vous accorder, pour ne point avoir de querelle avec vous, que comme le fer qu'on rougit au feu prend la trempe aussi-tôt qu'il est jetté dans l'eau, de même le corps de l'enfant sortant du ventre de sa Mere comme d'une fournaise ou il a reçu la chaleur vitale, prend son temperament particulier aussi tôt qu'il respire l'air et qu'il y reçoit l'impression des Astres qui n'agissoient pas si librement sur lui tandis qu'il étoit renfermé dans son obscure prison.

Mais en verité, Monsieur, est-il croyable, qu'à ce premier instant les Astres jettent les semences de tout ce qui doit arriver à cet enfant durant plusieurs années, et si l'opinion de S. Thomas est vraie, qu'après un vie longue il ne reste pas une seule partie des semen-

Digitized by Google

ces qu'on a reçû de sa Mere, il faudra donc ou que ces influences passent d'un sujet à un autre, ou quelles soient inutiles à prédire le temps et le genre de mort. Je vous croirois peut-être, si ces Agens souverains n'apliquoient leur action qu'à un seul enfant, mais puis-je croire qu'une quinzaine ou une vingtaine d'Astres, soit capable de faire la destinée de plusieurs milliers d'enfans qui viennent en même temps au monde; encore s'ils n'avoient tous qu'une même destinée, mais quand je vois que chacun d'eux a la sienne particuliere, quand je vois que vous voulez qu'au même instant indivisible, ces mêmes Astres fassent encore la destinée d'une infinité d'Animaux et de Plantes, je vous avoüe que je suis transporté et que j'ai peine à revenir de mon étonnement.

Je sçais que l'Arithmetique donne des regles pour connoître au vrai toutes les conjonctions possibles des 23 Lettres de l'Alphabet, et qu'elle les porte jusqu'à 8 3 8 8 3 8 4, mais je n'ignore pas qu'elle termine celle des sept Planettes à 120, qui ne peuvent arriver que successivement, aussi bien que celles qu'ils ont de temps en temps avec les Etoiles fixes. Comment donc pouvoir trouver dans une

le conjonction d'Astres toutes les conjonctions qui entrecoupent la vie, non seulement d'un homme, mais de tous ceux qui naissent en même temps en divers endroits de la Terre ; et quand même cet instant de conjonction entre les Astres pouroit faire la destinée de plusieurs hommes, votre Astrologie n'auroit pas sujet d'en tirer avantage pour l'établissement de ses prédictions.

Pourquoi, me direz-vous ? Le voici. C'est que quelque diligence qu'elle aporte elle ne sçauroit le connoître ; les Horloges ne peuvent rendre un service bien sûr en cette occasion : les Astrolabes sont sujets à plusieurs défauts qui en rendent la fabrique exacte assés rare ; outre cela, de mille Horoscopes à peine en trouverez-vous quatre où ce dernier Instrument ait été employé, puisque la plûpart ne sont dressés que sur le raport d'une femme, qui pour porter le nom de sage ne laisse pas de pouvoir et vous tromper et être trompée. Je veux encore que l'Astrologue soit lui-même dans l'attente pour s'en servir ; il ne faut qu'une nuée pour troubler tous ses préparatifs ou quelqu'autre malheur assés ordinaire et qui est sans remede quand il arrive.

Le Zodiaque a de grands vuides entre

les

Digitized by Google

les douze signes dont il est marqué, il ne sçauroit à chaque moment faire paroître des Etoiles; sans elle, cependant comment tirer un parfait Horoscope ?

Le mouvement de ces Etoiles est aussi rapide que l'action de vos plus habiles Astrologues est lente; pour peu qu'ils employent de temps à les speculer, elles changent leurs aspects et consequement leurs influences, d'où vous infererez aisément, que dans cette suite de momens, tous differemment critiques, il est presque impossible qu'on ne prenne l'un pour l'autre et qu'on ne laisse échaper le véritable; c'est ce que Nigridius expliquoit par la comparaison de la roüe d'un Potier, sur laquelle on ne sçauroit marquer deux points au même endroit avec quelque promptitude qu'on travaille, si la roüe est dans le fort de son mouvement, car après qu'elle sera arrêtée, on les verra assés éloignés l'un de l'autre.

C'est pour cela que tous les soins qu'on se donne pour trouver ce moment fatal, se terminent à un environ, qui les rend inutiles et qu'après avoir marqué l'année, le mois, la semaine, le jour et l'heure de la naissance, on est contraint de terminer cette gradation en disant que cette heure est avancée d'environ

tant de minutes, ce qui est la même chose que si l'on disoit de bonne foi, qu'on ne trouve rien d'assés sûr pour pouvoir établir un Horoscope, puisqu'il depend non seulement d'une minute mais d'un instant déterminé qu'il n'est pas possible de connoître.

Je vais plus outre; la connoissance de ce moment est inutile, si elle n'est precedée ou accompagnée de celle d'un autre qui lui sert comme de fondement, c'est celui de la naissance ou de la conception de l'enfant.

Le temps précis de la conception est fort incertain, les Meres se trompent fort souvent et la formation de leur fruit ne se fait pas dans un instant; la connoissance qu'on peut tirer de la naissance, n'est pas moins incertaine, les diverses parties du corps de l'enfant sortent l'une après l'autre, et à divers instans, et ainsi, les Astrologues ont tort d'attacher leurs productions à un seul instant qui ne pouroit donner la destinée qu'à la tête, puisqu'elle paroît ordinairement la premiere; car de vouloir atendre le moment auquel l'enfant commence à respirer, c'est soûmettre les influences du Ciel à un peu d'air sans autre raison que celle d'un caprice opiniâtre.

Digitized by Google

La tête ne sçauroit trouver toute sa destinée dans le temps qui lui est affecté, puisque les deux yeux qui sortent, au même instant quelle, en ont une si differente, que l'un est souvent net et clair, sain et vigoureux jusqu'à la mort, et l'autre est inutile, par quelque accident, dès le commencement de la vie.

Mais si le premier instant ne fait pas la destinée générale, il n'y a guere d'aparence que les autres soient ou plus puissans ou plus favorables.

Il y a, dites-vous, des Astres qui présidents aux grandes revolutions et qui en diverses rencontres l'emportent sur les influences des autres, qui ont dominé à la naissance des Personnes particulieres; ainsi dans un naufrage les Horoscopes des Particuliers qui portoient que les uns mourroient par le glaive, les autres par le feu, les autres dans leur lit, cedent à celui du vaisseau qui a eû un Astre plus fort; je vous passe cette supoſition; après cela comment vos Docteurs ont-ils l'effronterie de vouloir rien predire de certain pour les Particuliers, puisque au même instant qu'ils s'apliquent à faire un Horoscope particulier ils ne sçauroient étendre leurs pensées jusqu'à la destinée universelle du genre humain, et quand ils

Digitized by Google

le pouroient, cette connoissance suffiroit-elle pour attacher à l'instant de la naissance d'une Personne tous les évenemens de sa vie, si en même temps ils ne devinent ce que quantité d'autres dont ils n'ont jamais eû connoissance, doivent contribuer par une libre élection, ou à un évenement particulier, ou à l'enchaînement qui les lie tous ensemble? c'est ce qui est évident quand ils prédisent la Papauté à un homme qui ne sçauroit y arriver que par le consentement de plusieurs autres.

Ce n'est pas tout, il faudroit que tout ce qui s'est passé depuis le commencement du Monde eût une connexité de dépendance avec l'Horoscope d'un seul, puisque cette diversité d'évenemens, qui partagent les jours de sa vie, supose les rencontres de diverses Personnes à qui il a affaire, et ces Personnes ne se trouveroient pas dans les conjonctures qui produisent ces Evenemens, si elles n'y avoient été portées par d'autres qui y ont été successivement engagées par d'autres à leur tour, *et sic processus in infinitum.*

Ce que j'ai dit jusqu'à présent suffiroit pour vous détromper, mais vos Astro-

Digitized by Google

logues vous en ont imposé et par leurs grands mots et par leurs expériences ; je vais tâcher de refuter les uns et les autres, donnez-moi encore un moment d'attention.

Ne vous étonnez point de ces mots pompeusement farouches dont ils tâchent de couvrir les mysteres de leur ignorance.

Ils vous disent que la figure qu'ils tracent, est la plus auguste que la Mathematique ait inventé, parce qu'étant composée de six cercles qui se coupent en deux points opposés, elle fait la division de tout le Ciel en 12 Maisons entre lesquelles on fait passer pour la premiere, celle qui étant toute cachée, a commencé à paroître au moment de votre naissance, aussi est-elle nommée la Maison de la vie, parce qu'elle marque la complexion et les autres accidens du corps ; celle qui suit s'apelle la porte d'enfer, mais sous ce nom effroyable est cachée l'esperance des richesses que vous pourez acquerir par votre propre industrie, on donne à la troisiéme le nom de Déesse, elle contient tout ce qui concerne les forces que la Nature vous donnera, les petits voyages que vous ferez, les autres ont des noms autant et plus extravagans que ceux-ci.

Digitized by Google

Après avoir distribué les Planettes ou leurs Maisons avec quelques Etoiles des plus illustres, vos Astrologues vous parlent des directions qui font marcher une Planette; ils font retentir bien haut ces mots mysterieux d'Hylée et d'Alcochoden; et *alia id genus* qu'ils n'entendent pas eux-mêmes.

Sans aller plus loin, il me suffit de vous faire remarquer que cette division du Ciel plûtôt en douze Maisons qu'en huit, est un effet de la bizarrerie des Astrologues qui n'ont encore pû s'accorder à prendre les deux points des intersections de ces cercles, ou aux Pôles du Zodiaque, ou à ceux de l'Equateur, ou la section du Méridien et de l'Horison; et quand même ils s'accorderoient, toutes leurs remarques seroient inutiles pour nos antipodes et pour ceux qui habitent sous les Poles, parce qu'ils n'ont pas les mêmes aparitions des signes du Zodiaque et des Planettes que nous avons, ainsi la plus belle qualité qu'ait la Science qui est d'être universelle, manque à l'Astrologie, quand elle se separe de l'Astronomie pour faire bande à part.

Venons aux Expériences : l'Histoire des Empereurs Romains vous est favorable; vous m'alleguez avec emphase

Digitized by Google

l'Astrologue Spurina qui marqua à Jules César les Ides de Mars comme fatales à sa vie.

Vous m'alleguez Nigidius qui faisant l'Horoscope d'Auguste naissant, le destina à l'Empire du Monde; l'élevation de Neron et la mort de sa Mere, toutes deux prédites et verifiées par l'effet.

L'Histoire des derniers siecles vous en fournit que vous avez oublié.

L'incomparable Pic de la Mirandè n'eut point d'autre réfutation des douze Livres qu'il a écrit contre les Astrologues, que la prédiction de l'année de sa mort dont l'évenement ne fut que trop veritable.

Je veux bien vous aprendre encore qu'un Astrologue ayant prédit à Galeas Duc de Milan, qu'un de ses Vassaux le tüeroit dans une grande Assemblée de Peuple, et l'Astrologue étant forcé de découvrir lui-même ce qu'il avoit apris de son Horoscope particulier, il répondit qu'il mourroit aussi en bonne compagnie de la chute d'une poutre; l'un et l'autre arriva, le Duc pour rendre la prédiction du Devin fausse, le fit conduire au gibet, lorsqu'il passoit sous une Tour pour aller au suplice, une poutre se détache et l'écrase; le Duc entrant

Digitized by Google

dans l'Église de S. Etienne qui étoit pleine de Peuple à l'occasion de la Fête du Saint, est poignardé par une main inconnuë. Vous triomphez, Monsieur, je vous ai moi-même prêté des armes contre moi; souffrez donc que je prenne un second pour me défendre; c'est S. Augustin.

1°. Ces prédictions ne sont pas les effets de la science des Astrologues, mais de l'intelligence qu'ils ont très souvent avec le démon; le démon ne sçait pas l'avenir, mais il fait part de ses conjectures à ceux qui lui vendent leurs ames.

2°. La Providence Divine permet quelquefois que les démons rencontrent, en prédisant, pour punir ceux qu'une longue chaîne de crimes entraîne à vouloir pénétrer l'avenir, et qu'enfin elle précipite dans l'abîme du libertinage; trompés par l'éclat imposant de ces prédictions qui ont leur effet, ils quittent la souveraine verité, et s'abandonnent au Pere du mensonge; en un mot, Dieu se venge d'eux, en permettant que ce qu'on leur prédit arrive, quand il est funeste, ou empêchant qu'il n'arrive quand il est favorable.

3°. Que si le démon n'a aucune part à ces prédictions, la seule sagacité naturelle,

turelle, qui est ordinairement accompagnée de beaucoup d'impudence dans un Faiseur d'horoscope, se hazarde aisément à prophetiser après qu'elle s'est curieusement instruite de l'humeur, des Parens, et de la vie de la Personne qu'elle prend pour objet.

N'avez-vous pas remarqué qu'il est bien difficile de joüer long-temps au dez sans amener enfin un bon Point; de même il ne faut pas s'étonner que parmi un grand nombre de prédictions fausses, il s'en rencontre quelques unes de veritables.

Aux Réponses de S. Augustin permettez-moi, Monsieur, d'ajoûter deux ou trois Avis, dont vous ferez l'usage qu'il vous plaira.

Si tout ce que j'ai l'honneur de vous dire n'est pas capable de vous desabuser, avant que de permettre aux Astrologues de faire l'horoscope de votre vie, faites celui de leur science; il n'est pas besoin de consulter les Astres, mais de les consulter sur les Astres; interrogez-les sur l'essence de ces corps lumineux; et en particulier sur celle du Soleil et de la Lune, qui sont les plus visibles; parlez-leur des macules de l'un et de l'autre, des Excentriques et des Epycycles, et souvenez-vous que le tribut que payoient

autrefois les Astrologues dans Alexandrie, s'apelloit le tribut des Sots; parce que, dit Suidas, reconnus ignorans, ils n'étoient consultés que par des ignorans.

S'ils sont en état de vous répondre, soyez persuadé, qu'eux-mêmes alors connoissent fort bien l'imposture de leurs prédictions, et qu'ils ne défendent l'Astrologie que comme une Mere pauvre tâche de défendre l'honneur équivoque d'une fille qui la nourit de ses débauches et de son libertinage.

Enfin, raisonnez là-dessus comme ce Philosophe si chéri de l'Empereur Adrien. Si les prédictions des Astrologues vous sont favorables, ou elles seront fausses, et elles vous tourmenteront, en vous faisant attendre un bien qui n'arrivera jamais; ou elles seront veritables, et elles vous feront languir dans l'attente, pour vous ôter la fleur, pour ainsi dire, du plaisir à l'arrivée du bien attendu; si elles sont désavantageuses, et qu'elles soient fausses, une longue crainte vous fera autant et plus de mal que le mal même; si elles sont veritables, vous serez malheureux en effet, après l'avoir été long-temps en idée; et concluez de tout ceci que l'incertitude de l'avenir est

Digitized by Google

un des grands biens que Dieu ait fait à l'homme; toutes les richesses de Crassus, toute la gloire des premiers triomphes de Pompée, n'auroient servi, dit Ciceron, qu'à les affliger davantage et durant toute leur vie, s'ils eûssent sçû le genre de mort qui les attendoit. Je suis Monsieur &c.

J. B. PONCY, *Jésuite.*

ÉLOGE D'ARLEQUIN.

CElestes Déïtés du Pinde, et du Parnasse,
Qui formâtes le goût de Virgile, et d'Horace
Et du celebre Auteur de l'heureux art d'aimer,
Et leur fîtes le don du grand Art de charmer,
Inspirez en ce jour un aprentif Poëte,
Qui dans la lice entrant, comme un nouvel Athlete,
Implore avec ardeur votre secours divin,
Pour chanter les talens du fameux Thomassin.
Cet Acteur fait exprès pour la Scene Comique,
Excellent entre tous dans le genre Italique,
Jöüant avec esprit le rôle de Balour,
Charme par ses façons et la Ville, et la Cour.
Entre-t-il sur la Scene? aussi-tôt le Parterre,
Et Robin, le Bourgeois, le Clerc, le Mousquetaire,

D'une voix unanime, et d'un esprit content,
Lui prodigue à l'envy son aplaudissement.
Que de Muet par crainte il remplisse le rôle,
On admire son geste, autant que sa parole;
D'une attitude fine, au défaut de sa voix,
Il fait parler ses mains, il fait parler ses doigts,
Que de talens divers il nous fait voir ensemble,
Quand dans la même Piece avec art il rassemble
Des rôles differens, et semble être en effet
Tout à la fois Enfant, Statüe, et Peroquet.
Voyez le Misantrope, ou l'Arlequin sauvage,
Quand dans l'un ou dans l'autre il fait son personnage.
Dans tous ses entretiens quelle naïveté!
Dans tous ses mouvemens quelle dexterité!
Soit qu'avec Pantalon follement il badine,
Soit qu'avec ses enfans il danse l'Arlequine,
On n'aperçoit en lui que graces, qu'agrément,
Et de tout le spectacle il fait l'amusement.
Que dirai-je de plus? dans la Scene Comique
De son Predecesseur le fameux Dominique,
Au goût du plus habile et plus fin connoisseur,
A juste titre il est le digne Successeur.
Illustres Compagnons de ce rare Comique,
L'honneur et le soûtien du Théatre Italique,
Je vous joins avec lui: prenez part à ces Vers:
Que vos noms à jamais, brillent dans l'Univers.

Qui

Que pour perpetuer sûrement votre gloire
Ils soient gravés ensemble au Temple de Memoire !

EXTRAIT d'un Mémoire sur le Phosphore.

NOus avions promis dans notre dernier Mercure de donner un Extrait circonstancié du Mémoire sur le Phosphore de Kunckel, que M. Hellot lût dans la derniere Assemblée publique de l'Académie Royale des Sciences ; nous nous acquitons aujourd'hui de cette promesse. Ce Phosphore, connu à présent sous le nom de Phosphore d'Angleterre, parce qu'il n'y a que M. Gotfritch Hanckuit, Chymiste de Londres, qui en prépare pour le débit, est bien different des Phosphores en poudre. Celui-ci se fond dans l'eau chaude comme de la cire et reprend une consistance dure et transparente en refroidissant, d'où l'on voit qu'il peut être moulé sous telle forme que l'on veut, proprieté que n'ont pas les autres Phosphores quels qu'ils soient. De plus, dans ce Phosphore c'est l'acide du Sel Marin qui est uni avec la

Digitized by Google

matiere grasse et inflammable, au lieu que dans les Phosphores en poudre, c'est l'acide vitriolique de l'alun qui se concentre dans cette matiere. A l'égard du Phosphore de *Balduinus* qui n'est que lumineux et point inflammable, c'est la concentration de l'acide du Nitre dans une terre de la nature de la craye qui lui donne cette proprieté. Nous ne nous étendrons pas davantage sur les autres caracteres qui distinguent le Phosphore de Kunckel des autres Phosphores; un pareil détail nous meneroit trop loin.

Le premier Chymiste qui eut le bonheur de faire cette découverte en 1677. fut un nommé Brandt, Bourgeois de la Ville d'Hambourg; il cherchoit toute autre chose, puisque l'objet de son travail étoit la chimere de l'ancienne Chymie, c'est-à-dire ce souffre philosophique qui conduit à la perfection du grand œuvre. Le hazard lui fit trouver dans l'urine ce que sans doute il n'y cherchoit pas, cette lumiere, ce feu concentré qui étonna tous les Chymistes et tous les Physiciens de l'Europe; cependant la découverte du Phosphore de *Balduinus* avoit précédé celle-ci de quelques mois, mais comme celui de ce dernier est d'un autre genre, ainsi que nous l'avons dit,

Digitized by Google

Brandt eut toujours la gloire d'être le premier qui pût faire voir une matiere transparente, froide au toucher, et qui par le plus petit frotement, ou à l'aproche de la moindre chaleur, s'allume et met le feu à tous les corps combustibles qu'elle rencontre.

Kunckel vit ce Phosphore, mais ne put faire l'acquisition du secret, l'infidelité d'un de ses amis en fut la cause; il sçut seulement qu'il étoit tiré de l'urine; retourné chés lui il travailla avec tant d'obstination sur cette liqueur, qu'il eut le Phosphore, même plus parfait que celui de Brandt. On peut voir ce qu'il dit de sa découverte dans le 44. Chap. de son Laboratoire Chymique. Il sçut si bien la faire valoir, qu'on oublia presque en Allemagne le nom du premier Inventeur, et que le Phosphore n'y a porté depuis que le nom du second.

En 1679. Kraft, autre Chymiste Allemand, qui débitoit le Phosphore de Brandt, en porta un morceau à Londres pour en faire des expériences devant le Roy et la Reine d'Angleterre; M Boyle le vit et sçut qu'il étoit tiré d'une liqueur apartenante au corps humain. Il conçût que cette liqueur devoit être l'urine, il travailla et découvrit le secret des deux

premiers Inventeurs ; ainsi il doit être regardé comme le troisiéme Auteur de la découverte. Il est même demeuré, pour ainsi dire, le seul possesseur du secret, puisque M. Gotfritch Hantkuit, qui est l'Eleve de ce celebre Physicien, a été jusqu'à présent le seul Chymiste connu qui en sçût faire en assés grande quantité pour en fournir à tous les Curieux de l'Europe.

Il n'y a presque point d'Auteur de Traité de Chymie qui ne décrive une préparation du Phosphore ; M. Hellot ne veut pas les soupçonner d'en avoir imposé, mais il croit qu'ils n'ont vû que des vapeurs lumineuses dans leur récipient, ou que s'ils ont eû quelque petite quantité de Phosphore en forme concrete, selon le langage des Chymistes, cette quantité ne leur a pû donner qu'une simple preuve de la possibilité de l'opération. En un mot, selon lui, la réüssite complette et réelle du procedé dépend d'un tour de main qui n'a été sçû ou avoüé par aucun Auteur, en sorte qu'il est inutile de risquer la pénible opération du Phosphore, sans sçavoir ce mot de l'énigme. Cette circonstance, essentielle à l'opération, est un petit trou dans la partie la plus enflée

Digitized by Google

du Balon ou récipient, et ce vaisseau doit être placé de telle maniere que ce petit trou se trouve à 4. ou 5. pouces au-dessus de l'eau dont on a rempli le tiers du vaisseau. M. Hellot démontre l'utilité du petit trou placé dans cet endroit, mais nous ne pouvons le suivre dans ce détail. Il ajoûte que le succès de l'opération dépend aussi du choix des cornuës; que jusqu'à présent on ne connoît que celles de Hesse-Cassel, qui puissent résister à la violence extrême du feu, qu'il faut employer pour la distillation du Phosphore; que cette violence extrême du feu dépend de la construction du fourneau, qui dans une espace assés petit, doit donner autant ou plus de chaleur qu'un four de Verrerie. Il promet dans son Memoire la description et le dessein du profil et de la coupe de ce fourneau, car dans les opérations difficiles il ne faut rien négliger de ce qui peut ou doit contribuer à leur succès.

On jugera aisément de la difficulté et du pénible de cette opération par le détail suivant. Pour préparer l'urine qui doit donner le Phosphore, il faut évaporer 4. à 5. muids de cette liqueur fermentée et la réduire en une matiere dure, noire et à peu près semblable à de la

suye de cheminée. Cette quantité n'en laisse que 38 livres ou environ ; c'est-à-dire à-peu-près ce qu'il en faut pour trois opérations à faire dans des cornuës de la capacité de 4 à 5 pintes.

Ce n'est pas tout, il faut calciner cette matiere noire, pour en chasser le sel volatile, inutile à l'operation, et une partie de l'huile fœtide. L'évaporation et la calcination doivent être faites en grand air, sans quoi l'odeur désagréable qui s'en exhale, pouroit interesser la santé. La calcination réduit ordinairement cette matiere au deux tiers de son poids; on l'arrête quand il n'y a plus de fumée, et qu'on aperçoit une odeur de fleurs de pêcher.

On déssale ensuite cette matiere calcinée, en versant dessus assés d'eau chaude pour enlever une telle quantité du sel qui y est resté fixe, que le résidu desseché, ne pese que la moitié de ce qu'il pesoit avant que d'être lessivé.

On prend 3 livres ou 3 livres et demi de ce résidu desseché, on les mêle avec la moitié de son poids de gros sable jaunâtre qui ne soit pas sable de Riviere, et avec 4 ou 5 onces de poudre de charbon de hêtre; on met le mélange dans la cornuë, on place cette cornuë dans le fourneau, on y adapte le Balon préparé dont

Digitized by Google

il a été parlé, avec toutes les précautions qui dépendent de l'adresse du Chymiste, et qui sont connuës de tous ceux qui sont en état d'entreprendre les opérations difficiles: ce qui nous dispense de les décrire plus au long.

Cette opération dure 24 heures, sçavoir six heures à chaleur douce; 6 heures à un feu qui puisse rougir obscurément le fond de la cornuë; 6 heures par un feu augmenté qui rende cette cornuë d'un rouge de cerise et enfin 6 heures à un feu extrême pendant lequel le dedans du fourneau et la Cornuë doivent paroître blancs, sans qu'on puisse les distinguer l'un de l'autre. Une seule remarque donnera une idée de la violence de ce feu; c'est que dans les 6 ou 7 dernieres heures, on doit consumer dans un foyer de 10 pouces en quarré et de 18 pouces de haut, plus de deux voyes de charbon de la mesure de Paris.

Pendant ces 24 heures, il sort de la cornuë differentes matieres: d'abord un excedent d'huile fœtide; ensuite un sel volatile qui ne peut-être chassé que par un grand feu; puis un sel ammoniacal encore moins volatile; après ce sel, des vapeurs blanches, précurseurs du Phosphore, et qui comme lui ont une odeur

d'ail ; enfin le Phosphore lui-même, d'abord volatile et cherchant à sortir par le petit trou du Balon, où l'on voit un petit jet de lumiere bleuâtre qui dure jusqu'à la fin de l'opération, et ensuite distillant comme une cire fonduë.

La plûpart de ces matieres sortent avec une telle violence que la conduite du feu demande sans cesse la présence d'un Artiste experimenté, sans quoi les Vaisseaux se briseroient en mille pieces ; et ce n'est que par le moyen du petit trou du Balon qu'on peut conduire ce feu, parce que c'est lui qui indique le plus ou le moins de raréfaction de l'air renfermé dans les Vaisseaux.

Nous en avons dit assés, pour faire connoître que c'est là premiere fois que cette curieuse opération a été exactement détaillée. Aussi est-ce là premiere fois qu'elle ait été exécutée en France avec succès. Ce fut le 22. Août dernier, que l'on rassembla de ce Phosphore fusible, plus beau même que celui d'Angleterre, six petits cilindres de 4 poulces et demi de long pesant ensemble 9 gros et quelques grains. L'opération a été repetée depuis, et a réussi de même.

C'est au Ministere encore plus qu'au Chymiste, qui a fait l'opération, que le

Digitized by Google

Public est redevable de ce détail. On a toujours fait gloire en France de mettre au rang des dépenses nécessaires de l'Etat, tout ce qui peut contribuer au progrès des Sciences et des Arts.

ODE ANACRE'ONTIQUE

Sur une Rose.

L'Amour de tout temps homicide,
En enfant badin déguisé,
Tendant son Arc, d'un trait perfide
Osa percer mon cœur timide;
Trait que ses mains ont aiguisé.

*

Une Rose blanche et nouvelle
Devint l'objet de mes plaisirs;
Hélas je l'aimois, au tour d'elle
Comme un Amant tendre et fidele,
J'exhalois mes chastes soupirs.

*

Non, l'Aurore près de Céphale
Ne sentit jamais tel transport.
Contre tous les trésors d'Attale,

Contre ceux que l'Asie étale,
Je n'aurois pas changé mon sort.

*

Mais c'est en vain que l'homme espere
De goûter un parfait bonheur ;
Sa vie est un miroir sincere,
Ou plutôt une source amere,
Et d'infortune et de douleur.

*

En vain je bénissois la Terre
D'avoir produit cette Beauté ;
Et ma fortune imaginaire
Ayant le faux éclat du verre,
Eut aussi sa fragilité.

*

Puis-je me rapeller encore
Ce triste et cruel souvenir,
Sur le fertile sein de Flore
Un même jour la vit éclore,
Un même jour la vit mourir.

Par M. Last, à Aix.

Digitized by Google

LE REVEIL de Roger Bon-temps, ou *Lettre écrite au sujet de* Maître Roger de Collerye, *Poëte peu connu, qui vivoit sous François I. et qui paroît avoir donné occasion au Proverbe de* Roger Bon-temps.

VOus continuez, Monsieur, à me faire des reproches de ce que je ne donne plus aux Auteurs du Mercure des Pieces aussi facétieuses que celles que je fournissois il y a quatorze ou quinze ans. Je vous ai laissé dire jusqu'à présent, et je reprends ce que j'avois interrompu. Mais quoique je vous envoye un Recueil de Remarques qui a du raport avec ces anciennes Pieces, je ne me flate pas de pouvoir continuer long temps sur le même ton. Les Histoires de l'espece dont vous les souhaitez, ne se trouvent pas dans tous les temps ni dans tous les Pays. Il faut se contenter de ce que l'on rencontre en ce genre, comme sur d'autres sujets.

Le Mercure du mois de Juillet 1725. après avoir traité de l'*Abbas Cornardorum*, a fait mention à la page 1597. d'un *Abbé*

Digitized by Google

des Foux, qu'on élisoit chaque année dans l'Eglise d'Auxerre. Je me ressouviens que vous ne regardâtes point ce Fait comme singulier, à s'en tenir au nom d'*Abbé*. Il y a, dit on, à Rhodez un Abbé qu'on appelle l'*Abbé de la Male-gouverne*, qui est aussi un reste de la Fête des Fous ; il y a aussi eû à Viviers un Abbé du Clergé qu'on établissoit avec les cérémonies les plus ridicules, dont il est parlé dans le septiéme Tome des Memoires de l'Académie des Belles-Lettres, pag. 255. et l'on connoît de petites Villes entre Paris et Auxerre, où les Vignerons même ont un Abbé qu'ils se créent entre-eux pendant le mois de Janvier. C'est une saison où le travail ne les incommode pas beaucoup. Cet Abbé, ajoûte-t'on, décide des causes ; il regle les difficultés qui naissent parmi ses Confreres, ou que l'on fait naître à dessein : car la décision se fait en Public dans les Places de la Ville, aux Lieux où étoit autrefois l'Orme pour les Jugemens, soit devant les Eglises, soit ailleurs : c'est une espece de *Saturnales*.

On lit donc dans le Mercure, à l'endroit cité, que dans ces siecles gothiques, tels que le quatorziéme et le quinziéme, et même encore une partie du seiziéme,

Digitized by Google

on se plaisoit à rimailler sur ces impertinentes Séances. C'est au sujet de ces anciennes Versifications, que je veux vous regaler d'un plat de Poësie du Regne de François I. Si la rareté donne du merite aux choses, le Livre dont je vais tirer ce qui suit, doit être un Livre de merite, car on croit qu'il ne subsiste plus dans Paris, que l'Exemplaire, qui est depuis peu à la Bibliotheque du Roi.

Il a pour titre : *Les Oeuvres de Maistre Roger de Collerye, homme très-savant, natif de Paris, Secretaire de feu Monsieur d'Auxerre, lesquelles il composa en sa jeunesse, contenant diverses matieres plaines de grant recréation et passetemps. On les vend à Paris, en la rue neufve Nostre-Dame, à l'enseigne du Faucheur. Avec Privilege pour deux ans.* M. V. XXXVI.

Le contenu du Livre est marqué au *folio verso*. D'abord se présente *Une Satyre pour l'Entrée de la Royne à Auxerre.* L'Auteur entendoit par Satyre un Dialogue divertissant. En effet il y fait parler les Vignerons d'Auxerre, à peu près dans le même langage qu'ils tiennent de nos jours sur les usuriers, &c. Vers la fin du même Livre est une Ballade ainsi intitulée : *Cry pour l'Abbé de l'Eglise d'Auxerre et ses Suppôtz*, je n'avois cité en

1725. que quatre misérables Vers François que l'on debitoit il y a deux cent ans, au sujet de l'Assemblée qui se tenoit chaque année sous l'Orme, devant la Cathedrale, le 18. Juillet, pour l'Election de l'Abbé des Fous; et je n'en sçavois alors pas davantage : mais le Seigneur Roger de Collerye, qui vivoit alors, et qui avoit vû plus d'une fois la tenuë de cette Assemblée, nous fait comprendre par ce qu'il dit, que toute la Ville assistoit à cette Assemblée de la même maniere qu'on pouvoit aller aux Représentations publiques, et que l'Abbé et ceux qu'il appelle ses Supôts, y tenoient quelques Dialogues pour exciter la Compagnie à rire.

Il débute ainsi :

Sortez, saillez, venez de toutes parts,
Sottes et sots plus prompts que liépars
Et écoutez notre cry magnifique,
Laissez Chasteaux, Murailles et remparts,
Et vos Jardins et vos Clos et vos Parcs,
Gros Usuriers qui avez l'or qui clique,
Faictes fermer, Marchans, votre boutique :
Grans et petiz destoupez voz oreilles;
Car par l'Abbé, sans quelconque trafique,
Et ses Supposts orrez demain merveille.

Digitized by Google

N'y faillez pas, Messieurs dela Justice,
Et vous aussi, Gouverneurs de Police;
. . . . . .
Vous y viendrez sans flaccons et bouteilles
Car par l'Abbé (sans porter ses lunettes)
Et ses Supposts orrez demain merveilles.
Marchans, Bourgeois, vous, gens de tous mestiers,
Bouchers, Barbiers, Cordonniers, Saveriers,
Trompeurs, Fluteurs, Joueurs de chalumeaux;
Trouvez-vous-y aussi Menestriers,
. . . . . Couratiers
Et apportez de vos bons vins nouveaux.
. . . . . .
Vous, Vignerons, laissez vignes et treilles;
Car par l'Abbé, sans troubler vos cerveaux,
Et ses Supposts, orrez demain merveilles.
Fait et donné en ung beau Jardinet,
Tout au plus près d'un joly cabinet,
Où bons Buveurs ont planté maint rosier
Scellé en queuë, et signé du signet,
Comme il appert, de *Desbride-gozier.*

Comme les noms sont arbitraires, et que celui d'Abbé commença à être surannè au dernier siecle, et la cérémonie suprimée, il n'en subsista plus qu'un très-leger vestige dans le nomde leur *General*, qui fut donné à celui qui avoit tous les talens qui l'eussent fait élire *Abbé* dans

Digitized by Google

les siecles précedens. Les deniers feuillets de ce volume *in* 12. contiennent des Epitaphes de la composition de Maistre Roger. Comme j'ai vû dans ce petit Livre le mot de *Bon-temps* assés souvent repeté, je croirois volontiers que ce seroit à son occasion que l'on auroit pris la coutume de dire un *Roger Bon-temps*. Remarquez sur tout cet endroit-ci, du sixiéme feüillet (je compte les feüillets par mes doigts, car chose singuliere, ce Livre n'est chiffré dans aucune page.)

Vive le Roy, vive le Roy;
Et tous bons compagnons et moy;
Je suis Bon-temps, qui d'Angleterre
Suis ici venu de grant erre
En ce Pays de l'Auxerrois.
J'ai gouverné Princes, Ducs, Rois;
Deçà, delà, en plusieurs Lieux,
Et ai vû des cas merveilleux.

J'oubliois de vous dire que *Bon-temps* est un des Acteurs de la premiere Piece dont je tire ceci, qui est la Satyre pour l'Entrée de la Reine.

Il paroît bien, au reste, par diverses gentillesses de ce petit Livre, que Monsieur de Collerye étoit un vrai Roger Bon temps. Nous avons eu deux de

Digitized by Google

Dinteville, successivement Evêques d'Auxerre, c'est du premier, mort en 1530. que Maistre Roger avoit été Secretaire : et c'est aussi plus probablement de ce premier dont a voulu parler Rabelais, quoique les Notes qu'on a faites sur ses Oeuvres déterminent le second du nom.

Vous jugerez encore mieux, Monsieur, de la Poësie de Maistre Roger, lorsque je vous aurai envoyé une Epitaphe de sa façon, qui est ainsi intitulée : *Epitaphe de Bachus, Chanoine Tortryer en l'Eglise d'Auxerre.* En attendant je suis, &c.

DEFINITION DE L'AMOUR demandée par &c.

MADRIGAL.

PRojet flateur d'enchanter une Belle ;
Soins concertés de lui faire la cour,
Galants écrits, sermens d'être fidele,
Airs empressés, vous n'êtes point l'Amour.
Mais se donner sans espoir de retour,
Par son desordre annoncer que l'on aime,
Respect timide avec ardeur extrême,

Perseverance au comble du bonheur,
Dans sa Philis n'aimer que Philis même,
Voilà l'Amour, mais il n'est qu'en mon cœur.

AUTRE.

IL n'en est plus, Themire, de ces cœurs
Tendres, constans, incapables de feindre,
Qui d'une Amante épuisant les rigueurs,
Vivoient soumis et mouroient sans se plaindre;
Les traits d'Amour alors étoient à craindre,
Mais aujourd'hui les feux les plus constans
Sont ceux qu'un jour voit naître et voit s'éteindre.
Helas! faut-il que je sois du vieux temps?

AUTRE.

CErtain Amour qu'avec crainte on caresse,
Et qu'on connoît à son malin souris,
Court en tous lieux précedé par les Ris,
Mais bien souvent suivi de la tristesse.
Dans le cœurs des humains il entre avec souplesse,
Habite avec fierté, s'envole avec mépris.
Il est un autre Amour, fils craintif de l'estime,
Soumis dans ses chagrins, constant dans ses desirs,
Que la vertu soûtient, que la candeur anime,
Qui résiste aux rigueurs, et croît par les plaisirs.

De cet Amour le flambeau peut paroître
Moins éclatant, mais ses feux sont plus doux.
Voilà le Dieu que mon cœur veut pour Maître ;
Mais il ne veut le servir que pour vous.

MEMOIRE HISTORIQUE sur la Seigneurie de sainte Geneviéve des Bois.

LA Seigneurie de sainte Geneviéve des Bois est située dans le Pays de Hurepoix à six lieuës de Paris, à une lieuë de Montlhery, et à deux de Corbeil.

Elle a pris le nom de *sainte Geneviéve*, de ce que l'Eglise Paroissiale du Lieu est dédiée à cette sainte, et on lui a donné le surnom *des Bois*, parce qu'elle est environnée de la Forêt de Sequigny, surnommée aussi de sainte Geneviéve, des Bois de Long-Pont, et du Bois des Roches.

Cette Seigneurie s'étend sur la Paroisse de Ville-Moisson, une partie du Fief du Perray, le Hameau de Liers, le Parc-Pierre, la Cossonerie, et elle a de fort belles mouvances :

Digitized by Google

Elle a aussi Haute, Moyenne et Basse Justice, dont la premiere concession doit être fort ancienne, puisque par des Lettres Patentes données à Paris au mois de Décembre 1611. Registrées en la Chambre des Comptes, le 3 Juin 1630. le Roy rétablit dans cette Terre le droit de Haute, Moyenne et Base Justice : ces Lettres sont à la Chambre des Comptes au 3e. Vol. des Ordonnances de LouisXIII. côté 3.D. fol. 258. et il en est fait mention dans le recueil Chronologique des Ordonnances par Blanchard tom. 2. p. 1430.

La grosse Tour ronde qui est à l'une des encoignûres de l'Avant-Cour du Château, et dont le haut sert de colombier, est un Edifice fort ancien et curieux, tant pour la solidité avec laquelle il est bâti, que pour la disposition des logemens qu'on y a pratiqués.

Cette Tour qui est environnée d'un fossé plein d'eau étoit autrefois le Château de sainte Geneviéve, et les Seigneurs le trouvoient alors assés vaste pour eux.

Il y a d'abord au rez de chaussée la Prison : un peu au dessus il y avoit une petite Chapelle, mais qui est détruite depuis que l'on a bâti celle qui est dans le nouveau Château.

Digitized by Google

Dans les trois étages au dessus sont des logemens que le Seigneur habitoit avec sa Famille et ses Domestiques ; il y a une cheminée construite de maniere qu'elle sert à quatre chambres.

Du côté du Nord, il y a deux Tourelles avec des galeries de communication de l'une à l'autre accollées à la grosse Tour.

Dans les combles et la lanterne étoient les pigeons, comme il y en a encore actuellement.

Du haut de la lanterne on découvre les Hauteurs des environs de Paris, quand le temps est serein.

L'avant-cour et la Basse-cour qui formoient l'enceinte de cet ancien Château, sont entourées de murs fort épais et terrassés, aux encoignûres desquels il y a quelques Tourelles et Pavillons qui servoient pour la défense du Château.

Pour ce qui est de la grosse Tour, il y en a en quelques endroits de pareilles qui servent actuellement de colombiers, lesquelles pouroient bien avoir aussi été anciennement des Châteaux : car alors les Seigneurs moins fastueux que ceux d'à-présent y habitoient avec leur Famille, ce qui suffit à peine aujourd'hui pour loger leur Concierge et leurs pi-

Digitized by Google

geons ; et c'est peut-être de cette forme des anciens Châteaux que les colombiers à pied sont devenus dans l'usage la marque extérieure des Fiefs.

Le nouveau Château qu'habitent actuellement les Seigneurs de sainte Geneviéve, a été bâti par Antoine Boyer Conseiller au Parlement de Paris, dont le Portrait en buste est placé au dessus de la porte du vestibule.

Le Château, la seconde cour et le parterre sont entourés de fossés revêtus de pierres, qui étoient autrefois pleins d'eau vive, mais on en a laissé perdre ces.

Il y a dans le Château une grande chambre, que l'on nomme la chambre du Roy, parce qu'en effet Louis XIV. en allant et revenant de Fontainebleau y a couché plusieurs fois du temps du Marquis de Noailles, qui avoit épousé Dlle Louise Boyer, Fille d'Antoine Boyer Seigneur de sainte Geneviéve, lequel Marquis de Noailles fut fait depuis Duc et Pair : on tient aussi que ce fut pour le passage du Roy, lors qu'il alloit à sainte Geneviéve, que l'on fit le chemin pavé qui traverse la Forêt.

Il y a au bout du parterre un portique sur les piliers duquel on a re-

Digitized by Google

représenté en demi bosse des Nymphes qui versent de l'eau de leurs Urnes ; on assure qu'elles sont du celebre Jean Gougeon qui a fait la Fontaine des SS. Innocens à Paris : en effet ces deux Ouvrages sont dans le même goût, ce qui merite bien d'être remarqué, puis que le Cavalier Bernin, qui étoit bon connoisseur, disoit qu'il n'avoit rien vû de si beau que les bas reliefs de la Fontaine des SS. Innocens.

Il y a aussi dans le Parc plusieurs Statuës et autres morceaux de Sculpture, et dans deux Pavillons des Peintures à Fresque, qui paroissent d'une bonne main : mais le temps et les injures de l'air ont fort dégradé tous ces beaux Ouvrages.

On ne doit pas omettre ici un fait assés singulier concernant sainte Geneviéve. Le Sieur Monerot qui avoit acheté cette Terre à vie de M. le Maréchal de Noailles, ayant fait faire de son temps la garenne forcée qui est au bout du Parc, il se trouva dans le terrain qu'il fit enfermer, quelques Terres apartenantes au Sieur Bardon de Moranges, Seigneur du Fief de Launoy-S. Michel qui est près de là.

Le Sieur de Moranges ne ceda ces Terres qu'à deux conditions. L'une, que

le Seigneur de sainte Geneviéve seroit tenû à perpetuité d'envoyer à l'offrande de la grand'-Messe qui se celebre en l'Eglise Paroissiale de S. Michel sur Orge, le jour du Patron, Fête qui arrive le 29. Septembre, un Cierge de cire blanche d'un certain poids, et un lapin blanc.

L'autre condition, que le lendemain de S. Michel le même Seigneur seroit tenû aussi à perpétuité de faire dire en l'Eglise de S. Michel une grand'Messe et Service des Morts pour le repos de l'ame de Hugues Capet, Tige de la 3. Race de nos Rois.

Ces deux conditions s'observent encore ponctuellement, excepté qu'on ne porte plus le lapin blanc à l'offrande, mais à la Sacristie.

Il y a dans la Cour du Château de sainte Geneviéve, une Chapelle où l'on dit tous les jours la Messe, elle a été bâtie par M. Boyer qui a fondé 150. liv. pour l'entretien du Chapelain.

L'Eglise Paroissiale de sainte Geneviéve est fort ancienne; on y voit l'Epitaphe en marbre de Dame Louise Boyer Duchesse de Noailles, Dame très vertueuse qui y fut inhumée: l'Aiguille du Clocher est bâtie toute de pierres de taille. L'Eglise de Morsan qui est à une lieuë de

là, est une Succursale de sainte Geneviéve.

Cette Terre a apartenu successivement au Maréchal de Noailles, Pere, à Jean Emanuel Marquis de Noailles son Fils, à M. le Maréchal Duc de Noailles: et elle apartient à présent à Madame la Présidente Amelot de Gournay.

DIALOGUE DES OMBRES.

Damon, Antoine.

Damon.

Quoi c'est toi, Maître Antoine!

Antoine.

Oüi, Monsieur, c'est moi-même
Que du Destin la volonté suprême
Envoye ici quelques jours après vous.

Damon.

Tu me parois bien gay!

Antoine.

Monsieur, nous devons tous
Ou plus tôt ou plus tard faire ce grand voyage.
Quelqu'un est-il exempt de venir en ces lieux?
Et soit dit entre nous, le parti le plus sage
Est de vouloir ce que veulent les Dieux.

Damon.

Quoi tu n'es pas fâché d'avoir quité la vie ?

Antoine.

D'en prendre aucun chagrin je n'eus jamais d'envie ;
Et quel plaisir avois-je au séjour des Humains ?
Je vivois chaque jour du travail de mes mains,
Avec beaucoup de fatigue et de peine,
Sans goûter un moment la douceur du repos ;
A peine avois-je au bout de la semaine
De quoi m'entretenir et payer les impôts.
La mort a fini tous mes maux,
Et je viens dans ces Lieux, puisqu'il plaît à la Parque,
Passer l'inévitable Barque,
Tranquile, gay, gaillard, dispos ;
Et libre de ma conscience,
Subir d'Æaque et de Minos
Le Jugement et la Sentence.
Mais vous, Monsieur, à ce que je puis voir,
Vous venez à regret dans ce sombre manoir.
Je vous vois tout rêveur, sombre et mélancholique,
Comme un homme saisi d'une terreur panique ;
Vous vous donniez pourtant là haut bien du bon temps,
Dans les plaisirs, les divertissemens,
Les jeux, les ris, la bonne table,
Vous meniez chaque jour une vie agréable.

Digitized by Google

Fils d'un bon Usurier, possesseur d'un gros bien,
Riche comme un Crésus vous ne manquiez de rien ;
Fille jolie et femme aimable ;
Sçavoient prévenir vos désirs ;
Jamais Plutus, dit-on, ne trouva d'inhumaines,
Que manquoit-il à vos plaisirs ?

Damon.

Eh ! voilà, mon ami, le sujet de mes peines.
Jeune, riche, bien fait, à l'âge de trente ans ;
La Mort me fait sentir son atteinte mortelle,
A peine suis-je au monde, à peine ai-je le temps
De me connoître ; hélas ! cette cruelle
M'oblige de quitter dans le même moment
Ce que je possedois de doux et de charmant.
Encor si cette inexorable
M'eût averti, mais non, ainsi qu'un miserable ;
Elle m'enleve et m'entraîne en ces Lieux.
Pouvez-vous le souffrir, grands Dieux !
Que le faquin et l'homme d'importance,
Soient traités de même façon,
Et que la Mort n'y mette aucune difference ?

Antoine.

Votre plainte, Monsieur, n'est pas trop de saison ;
Car enfin après tout, dans votre voisinage
N'avez-vous jamais vû mourir
Amis ou parens de votre âge !

Damon.

Dans leur printemps j'ai vû périr
Æglé ;

Digitized by Google

Eglé, Philis, Climene et le jeune Philindre,
La belle Hebé, la blonde Iris,
Le tendre Lisimon et le vaillant Atis.

Antoine.

De quoi pouvez-vous donc vous plaindre ?
La mort de ces amis, à parler franchement,
Etoit pour vous un avertissement
Que l'on meurt à tout âge.

Damon.

Hélas ! dans la jeunesse
Des exemples pareils font peu d'impression,
Y fait-on seulement la moindre attention ?
C'est le temps des plaisirs, des jeux, de la tendresse,
Il en faut profiter.

Antoine.

J'en demeure d'accord,
Mais convenez aussi que vous seul avez tort.
Vous deviez être prêt, car la Mort, à bien dire,
Ne surprend que celui qui veut être surpris.
Ces exemples récens de parens et d'amis
Sont suffisans pour nous instruire.
Et de-là je conclus que l'éclat, la grandeur,
La richesse, les biens, tout ce qu'a de flateur
La fortune la plus brillante,
Ne sont pas tant à souhaiter,
Puisqu'on n'en jouit pas au gré de son attente,
Et qu'il en coûte tant quand il les faut quitter.

Par E. M. J. D. L. de Meaux.

Digitized by Google

REPONSE aux Observations sur la position de Vellaunodunum, *ancienne Ville des Sénonois, insérées dans le Mercure du mois de Septembre* 1737. *par* M. le Tors, *Lieutenant Criminel au Bailliage d'Avalon.*

JE crois que ce que j'ai dit dans ma Lettre sur *Vellaunodunum* et *Genabum*, et dans ma réponse à M. Maillart, peut suffire pour exposer les raisons que j'ai eû de ne pas faire partir César d'*Agendicum*, mais du Pays de Langres où son Armée étoit assemblée, pour aller au secours des Boïens.

L'Auteur des Observations prétend que César est parti d'*Agendicum*, parce que c'étoit sa Place d'Armes, si c'étoit une raison, il auroit du y aller d'abord, et en faire le rendez-vous de son Armée; cette convenance qui ne s'accorde pas avec le Texte de César, ne m'en paroît pas une dans le cas pressant où il étoit, et sans aucun besoin de recourir en personne à sa *Place d'Armes*.

J'ai fait faire à la verité une route plus forte à César, que celle qu'il lui fait

faire, en le faisant partir de Sens, qu'il prend pour *Agendicum*, et passer par Château-Landon, qui est selon l'Auteur *Vellaunodunum*, pour arriver à Orleans *Genabum*. Mon idée a été d'accorder la marche ordinaire du Soldat Romain avec une marche forcée, et j'ai pris, suivant ce que m'ont paru valoir les termes de César, cette marche forcée, pour moins considerable que ces grandes marches que César dit avoir faites, et je lui fais faire en celle-ci, trois lieuës et demie ou environ, plus que la marche ordinaire.

Il ne faut pas faire entendre que César soit parti absolument dans l'Hyver, puisqu'il dit que c'étoit sur la fin, et qu'il doutoit s'il feroit sortir les Légions trop tôt de leurs quartiers, *sin maturius ex hybernis educeret*, ce qui pouroit obliger à ne pas prendre les choses à la rigueur; je les y ai cependant prises, et en suivant la regle de donner quatre cent minutes ou cinq heures d'été au Soldat pour faire six lieuës et demie, n'aura t'il pas eû pendant l'Hyver même un temps suffisant pour faire dans le reste de la journée trois lieuës et demie de plus? Le Soldat qui faisoit ces six lieuës et demie en cinq heures d'été, les aura faites

Digitized by Google

en six heures deux tiers d'Hyver ; il y aura mis plus de temps, si on veut ; mais il faut toujours convenir, qu'au moins dans un cas nécessaire, il aura pû faire dix lieuës. J'ay pû d'autant mieux apliquer à l'Hyver la mesure de ces marches, quoique prise sur la durée des heures d'Eté, que l'on sçait qu'on peut dire d'une grande heure, *hora æstiva* comme on peut dire d'une petite heure *hora hyberna*, puisque c'est la durée qui les distingue, quoiqu'elles sapliquent aux saisons.

Jai fait sentir, comme l'Auteur des Observations, que les deux premieres journées que César employa, pour arriver du Lieu de son départ à *Vellaunodunum*, étoient moins fortes que les deux qu'il mit pour aller de *Vellaunodunum* à *Genabum*, puisque j'ai dit qu'Avallon que je propose pour *Vellaunodunum*, à dû être à peu-près à égale distance de *Genabum* Gien, que du Lieu d'où César partit, du Pays de Langres.

Le même Auteur combat un inconvenient que mon Systême ne lui a pas présenté, *quel circuit César, partant du Territoire de Sens, auroit-il fait suivant M. le Tors?* Et je ne sais pas partir César du Territoire de Sens, mais de celui de Langres.

L'Auteur

L'Auteur demande ensuite si on pourra se persuader qu'*Avallon, qui est à* plus *de vingt lieuës de Sens, fut une Ville des Sénonois; si leur Territoire avoit une si grande étenduë qu'il est plus exact de concevoir qu'Avallon apartenoit comme aujourd'huy aux Eduens, qui vraisemblablement étoient separés des Sénonois au Nord par le cours de l'Armançon.*

Il est très difficile de donner précisément la véritable étenduë au Pays de chaque Peuple des Gaules du temps de César, et je ne crois pas qu'on me conteste le principe que j'ai déja avancé, de n'en pas juger par les divisions des Diocèses Ecclésiastiques, au moins pour ce temps là Quand on en jugeroit par ce que nous en pouvons sçavoir, on ne peut donner là dessus rien de fixe: ces Peuples avoient des guerres assés frequentes, et leurs Frontieres changeoient suivant leurs succès.

Le Pays des Sénonois suivant l'état actuel de la Métropole du côté des Eduens, n'est éloigné que de trois lieuës d'Avallon, le Diocèse d'Auxerre finissant au Village de S. Moré, et celui d'Autun à celui de Voutenay, quoique le Bailliage d'Avallon ait pour bornes de ce côté là le Territoire de Serniselle avec Voutenay,

Digitized by Google

et que Voutenay soit du Diocèse d'Autun et du Bailliage d'Auxerre : mais comme Voutenay est une des Terres du Chapitre de Vezelay, elle est sortie avec Vezelay du *Pays Avallonois*, *Pagus Avalensis* dont elle dépendoit, *Hist. Viz. Spicil. T.* 2. pour passer dans le Bailliage d'Auxerre. C'est la division du Nivernois d'avec la Bourgogne, qui a fait perdre à l'Avallonois Vezelay, et plusieurs autres Cantons qui sont aujourd'huy du Nivernois ou de l'Auxerrois, pour le ressort.

Enfin on voit dans la vie de S. Didier Evêque d'Auxerre T. 1. Bibl. Manus. Labb. p. 425. Que les Pays d'Auxerre et d'Avallon finissoient à un endroit commun : *Simulque Novam Villam tam in Pago Avalense quàm in Autissiodorense*. Je crois que ce *Nova-Villa* peut être Nailly près S. Moré à trois lieuës et demie d'Avallon, et que la Riviere de Cure sur laquelle il est situé, faisoit le partage des deux Pays.

Mais il importe peu pour mon Système en quel endroit on fixe l'ancienne limite des deux Pays, puis qu'étant contigus, il sera toujours vrai de dire, qu'en attribuant Avallon au Pays des Sénonois, on ne doit pas s'en former l'idée

 comme

Digitized by Google

comme d'un Pays beaucoup plus étendu, puisqu'il ne s'agit que de trois lieuës de plus, et qu'il n'a pû être question de reculer bien loin la Frontiere du Sénonois, quelque part qu'on la fixe.

Enfin César ayant pris *Vellaunodunum* sur les Sénonois pour ne pas la laisser derriere lui, *et quo expeditiore re frumentariâ uteretur*, semble l'avoir attribuée aux Eduens, puis qu'elle leur procuroit une facilité de lui conduire les vivres ; c'est une question de sçavoir si on peut proposer une place actuellement du Sénonois pour *Vellaunodunum* ; il semble qu'on devroit prouver en ce cas qu'elle a été restituée à leur Pays, étant fort naturel de penser qu'après la guerre finie, les Eduens furent mieux traités que les vaincus, et qu'ils retinrent une Place dont-ils n'avoient fait usage pendant les troubles que pour rendre service à César.

Ce qui étoit arrivé à *Genabum* de la part des Carnutes, et sa prise par César, font bien voir qu'il en vouloit à cette Ville, mais il ne se seroit pas mis si tôt en Campagne, au milieu de tant de périls et de difficultés, s'il n'avoit été question que de cette vengeance, et si le motif de secourir les Boïens n'avoit été alors

le principal et le plus pressant ; il lui étoit facile de remettre une vengeance à quelques mois, et à la saison de faire la guerre, mais l'obligation de secourir des Alliés foibles et assiegés, ne souffroit pas de retard ; ainsi s'il prend *Genabum* avant que d'aller au secours de *Gergovia*, c'est que c'étoit son chemin ; il ne pouvoit faire autrement.

L'Auteur demande par quels chemins Militaires César aura été d'Avallon à Gien ; on peut lui répondre avec Bergier L. 1. C. 9. n. 5. et 6. *S'il y avoit quelques grands chemins semblables avant Auguste, je crois qu'ils étoient bien rares, ayant été celui qui prit à bon escient cette matiere à cœur, d'agrandir et d'allonger les anciens chemins d'Italie et d'en faire de nouveaux par les Provinces.*

Et au même Livre ch. xv. n. 5. *Que si nous venons aux Provinces, nous trouverons qu'Auguste César a quasi fait travailler par tout, mais specialement en la Gaule par Agrippa son gendre et en Espagne par lui même.*

Il ne faut donc pas toujours prendre les chemins Romains pour suivre César dans ses routes, puisque peut-être tous lui sont-ils postérieurs ; la consruction de ces chemins ne ressemble en rien à la

Digitized by Google

maniere de bâtir des Gaulois, et on sçait qu'ils ont les Romains pour Auteurs; mais César avoit d'autres affaires sur les bras, qui ne permettent pas qu'on lui attribue ces chemins, qui demandent la tranquillité de la paix, et un temps considérable, pour être portés à la perfection où nous voyons qu'ils ont été.

Ainsi ces Traditions, de chemins de César et de passages qu'on lui fait faire par certains Pays, sont bien peu fondées. Le nom de César est devenu si grand, qu'il a été depuis celui des Empereurs, et il n'aura pas manqué d'être apliqué par erreur ou par flaterie à celui dont la gloire l'aura fait porter à tant d'autres; et l'opinion qui attribue à Jules César l'Itineraire connu sous le nom d'Antonin; aidoit peut-être autant ces Traditions, qu'elles en étoient apuyées.

****

ENIGME.

En tout Pays je suis utile
Au Berger comme au plus grand Roy;
Par tout on me porte avec soi,
A la Cour, aux Champs, à la Ville.

Digitized by Google

Je suis mauvaise, je suis bonne,
Je fais du mal, je fais du bien,
Suivant que mon Maître l'ordonne;
Je vaux beaucoup, ou ne vaux rien;
Enfin telle est ma destinée,
Qu'en prison toujours enchaînée
On ne plaint point mon triste sort,
Et qu'assés souvent l'on me mord.

LOGOGRYPHE EN SONNET.

ARche, Caën, Chien, Arc, Chaise,
Ancre, Franc, Cire, Crin,
Aire, Chair, Scie, Sein,
Anis, Haire, Cher, Fraise;

Crane, France, Nicaise,
Chaire, Sire, Caïn,
Chaîne, Chine, Serin,
Char, re, fi, fin, ais, aise;

If, Nice, rien, écran,
Ane, Sina, craie, an,
Fa, nacre, farce, Frise,

Riche, Car, Cran, race, ais;
Niche

Niche, ris, anche, fer,
Se trouvent dans F.....:

Par Du Chemin Musicien.

AUTRE.

LEcteur, je porte dans mon nom
En six Lettres, Chair et Poisson;
Peché qui met l'homme hors de soi-même,
Dont tantôt il rougit, tantôt il devient blême;
Ce qu'on remarque au Ciel, lorsqu'il est peu serain;
Ce que mérite un Roy qui remporte Victoire:
Pierre dont on se sert dans certain Territoire;
L'Ouvrage d'un Ancien fait (dit-on) de sa main;
Le travail de l'Abeille; un Ruisseau Poitevin.

Par le même.

AUTRE.

LEcteur, je suis certaine maladie,
Qu'on attribue à la Cavalerie.
Ne vas pas, cher ami, t'alambiquer l'esprit,
Voici tout uniment, ce que mon nom produit:
Un des Enfans du premier Pere,
Le Sinonyme de sincere,
Un arbre toujours verd: ce qui comprend les mois;

Plus,

Digitized by Google

Plus, un ton Musical : tu me tiens cette fois.

Par le même.

LOGOGRYPHUS.

SI septem gradiar pedibus, sum doctor, & ecce
Si mihi sex dentur, finem inter utrumque loeabor.
Si tantum sunt quinque, ero gens antiqua. Datur nunc
Pronomen, si sint mihi quatuor. At pede tantum
Denique si trino gradiar, mox bestia fiam.

Per E. M. J. D. L. *Meldœum.*

NOUVELLES LITTERAIRES DES BEAUX ARTS.

LETTRE *de M..... au sujet du Livre intitulé* DE LITURGIA Romani Pontificis in solemni celebratione Missarum, Libri duo, ubi Sacra Mysteria ex antiquis Codicibus, præsertim Vaticanis, aliisque Monumentis plurimùm illustrantur curâ et studiô *D. Georgii*

Digitized by Google

Rhodigini Præfecti Bibliothecæ J. Renati IMPERIALIS S. R. E. Presbyteri Cardinalis Ampliss. 1, *vol. in-4. Romæ* MDCCXXXI.

Quoique je sois assés attentif à lire tous les Journaux qui s'impriment en France, et les Nouvelles Litteraires qui y sont jointes, je ne me souviens pas, M. d'y avoir aperçu aucune annonce du Livre de M. l'Abbé Dominique Georges *De Liturgiâ Romani Pontificis in solemni celebratione Missarum &c.* imprimé à Rome en 1731. Ce Livre cependant meritoit d'être annoncé avec distinction, non-seulement à cause du sujet qu'il traite, mais encore par raport à l'Auteur qui s'est déja distingué par une Dissertation qu'il a écrite en Langue Italienne l'an 1724. contre l'usage trop frequent, à ce qui lui paroissoit, où étoit le Pape, de porter la Chappe rouge à longue queuë.

A la premiere inspection de cet Ouvrage, j'ai reconnu par les citations qui y sont en grand nombre, que l'Auteur n'a pas rendu inutile l'avantage d'être le Bibliothequaire d'un Cardinal, et d'un Cardinal résident à Rome, où la Bibliotheque du Vatican suplée à tout ce qui peut manquer aux autres. Il m'a paru

Digitized by Google

que l'usage qu'il a fait de tous les Livres imprimés en France sur la Liturgie, revient à la gloire de l'Eglise Romaine, dont il prouve l'antiquité des Cérémonies. Comme tous les Catholiques, & même tous les François ne sont pas d'accord sur certaines Antiquités Ecclesiastiques, l'Auteur penche aussi tantôt pour l'un, et tantôt pour l'autre. Les Menard, les Mabillon, les Labbe, les Thomassin, les Martene y sont souvent cités. André Bocquillot, Chanoine d'Avallon, y est quelquefois loüé, quelquefois attaqué. Bellote, Doyen de Laon, et Grancolas, nommés pour garants de certains points; mais Dom De Vert, ni le Pere le Brun, ni M. de Moleon n'y sont non plus cités, que s'ils n'avoient jamais écrit.

Après cette Notice generale de tout le Livre, je suis bien aise de me borner en cette premiere Lettre à vous parler de la Disquisition préliminaire, et de vous marquer ce qui m'y paroît être à retoucher. Dans cette Disquisition *de sacro Ministerio*, c'est-à-dire, sur les Vases sacrés, M. l'Abbé Georges fait valoir extrémement l'Inventaire des dons que S. Didier (*Desiderius*) fit à l'Eglise d'Auxerre, dont il étoit Evêque au commen-

cement du VII. siecle, et qu'il n'y a point de Chapitre où il n'en rapelle quelque chose. Il faut voir ce que j'en ai dit dans le Mercure de Janvier 1726. p. 17. où je ne regarde point ces Vases comme sacrés, mais comme une garniture de buffet et des meubles précieux, dont le Saint fit hommage à son Eglise, parce qu'il étoit très-opulent; je ne prétends pas cependant que quelques-uns de ces Vases ne pussent avoir servi à l'usage sacré, s'ils étoient auparavant sanctifiés par la Priere; mais quel usage, par exemple, pouvoit-on faire de fourchettes dans les Mysteres du Christianisme? Cela étoit bon chés les Juifs. M. Georges ne prouve pas bien l'usage Ecclésiastique des fourchettes, page CXII. On a pû conserver dans le Trésor de S. Tron qu'il cite, de petites fourchettes par curiosité. Les Epées servent-elles dans l'usage des SS. Mysteres? et néanmoins on en montre dans les Trésors. Je connois un Trésor d'Eglise Métropolitaine, où l'on conservoit ces années dernieres un couteau, qui n'étoit pas certainement là pour couper & partager les Eulogies. Je parlerai plus bas de l'usage auquel il avoit servi. Si S. Didier d'Auxerre offrit de grandes Pieces d'ar-

Digitized by Google

genterie à son Eglise, ce fut pour les convertir à l'usage des pauvres et pour les réparations, et afin d'en avoir des ornemens et autres décorations pour la même Eglise, tant durant sa vie qu'après sa mort.

J'ai observé en second lieu que M. Georges ne nous donne pas une idée tout-à-fait exacte de la situation des images dont il est parlé dans la Vie de Leon IV. Il auroit dû faire un tour en France pour y voir comment les Anges y sont situés à l'Autel. Ce n'est point sur l'Autel même qu'il faut s'imaginer qu'ayent été placés ces Anges, comme il le dit dans le Titre du Chapitre xxix. mais autour de l'Autel. C'est ce qui paroît visiblement dans toutes les Cathedrales où l'on a conservé les anciens Autels; il y a ordinairement quatre ou six colomnes de cuivre auprès de l'Autel, et sur ces colomnes sont des Anges de cuivre ou d'argent, selon la faculté des Lieux. Quelquefois ces Anges tiennent les Instrumens de la Passion, quelquefois c'est un cierge qu'ils ont à la main, ou bien tous les deux ensemble. S'il est utile aux François de voyager quelquefois en Italie pour se mettre au fait de plusieurs Antiquités profanes, il pouroit être éga-

Digitized by Google

lement utile aux Italiens, et surtout aux Romains, qui ne voyent presque plus chés eux que des Eglises nouvelles, et des Décorations assés récentes, de voyager en France, où il paroît qu'on est plus attaché à la conservation de l'Antiquité Ecclesiastique.

Par la même occasion il eût appris ce que peuvent être les *Ostia* et les *Ostiola*, dont il fait mention à la fin du même Chapitre, et que M. Du Cange n'a pas expliqués. Comme M. Georges se dispense de cette explication, je crois pouvoir produire ce que je pense de ces deux termes; je dis donc que ce sont des voiles, autrement apellés rideaux ou courtines. Les Italiens sont surpris quand ils voyent nos anciens Sanctuaires de France décorés de voiles ou rideaux comme un lit. C'étoit l'ancien usage, et cet usage se perd peu à peu. Il y avoit aussi des Tombeaux qui étoient parés de même; et ce n'étoit pas une idée fort extraordinaire, que d'orner un Tombeau à la maniere d'un lit, ou de le parer de pieces d'étoffes qui pouvoient se tirer comme on fait les portieres des salles. Ainsi *Ostium* signifioit ouverture, et lorsqu'on tiroit ou levoit les rideaux, la porte étoit cen-

Digitized by Google

sée ouverte. M. Du Cange ayant mis ce mot dans son Dictionaire de la basse Latinité, l'a crû employé à l'occasion du Tombeau de S. Riquier, dans un sens extraordinaire ; et c'est ce qui fait pour l'explication que je lui donne ; car s'il signifie des portes ou des guichets qu'on ouvroit pour regarder au dedans d'un Tombeau ou sur sa superficie, *Ostium* ne seroit plus hors de sa signification commune et ordinaire.

J'ai promis de vous parler d'un couteau conservé dans un Trésor d'Eglise parmi l'argenterie, sans que ce soit un couteau sacré, et sans qu'il ait servi à couper le Pain Beni ou les Eulogies. Ce couteau étoit au mois de May 1734. dans une des armoires parmi les Reliquaires de l'Eglise de Notre-Dame de Paris, où l'on me le fit voir ; la lame en est pointuë, le manche en est d'yvoire ; et je lûs sur ce manche cette Inscription gravée en caractere capital qui me parut être du douziéme siecle : *Hic cultellus fuit Fulcheri de Buolo per quem Wido dedit areas Drogonis Archidiaconi Ecclesie sancte Marie ante eand. Ecclesiam sitas pro Anniversario matris sue.* Il est évident par cette Inscription que ce couteau étoit un couteau profane, dont Foulcher de Bueil

se servit pour la formalité de la donation qu'il fit de quelques places de devant Nôtre-Dame. Un couteau qui a servi à marquer l'investiture d'un bien, ayant été conservé dans un Trésor parmi les Ornemens et les Vases sacrés, il me semble qu'il en faut conclure que tout couteau dénommé dans un Inventaire d'argenterie d'Eglise, ne doit pas pour cela être jugé avoir servi à couper les Eulogies. Je suis, &c.

A Paris, J. L. B. P. C. A. 1737.

LE NOUVEAU JEU DU QUADRILLE, venu des Indes Espagnoles, apellé *au Roy vendu*, pour prévenir toute contestation, et pour l'intelligence de ceux qui sçavent joüer l'ancien. *A Paris*, chés *Langlois*, ruë S. Etienne d'Egrès, au Bon Pasteur, 1738. *in*-8°.

EPITRE

A M. de Claville sur la troisiéme Edition *de son Traité du vrai Mérite.*

CLAVILLE, cher Ami, ton excellent Traité
Fait honneur à ton cœur autant qu'à ton génie;

Digitized by Google

Le Public en est enchanté,
Et le succès t'éleve au dessus de l'envie.
Peut-être que blâmable en son retardement,
Ma Muse avec empressement
Devoit plutôt sur cet Ouvrage
Que tu viens d'enrichir de nouvelles beautés,
T'envoyer un nouveau suffrage,
En Vers par l'estime dictés,
Mais Saugrain ton heureux Libraire
Qui se fait un Perou de tes rares talens,
Par trois Editions qu'il débite en trois ans,
Te préconise mieux que je ne pourois faire.

Il paroît, sans nom de Libraire, sur la permission de M. Herault, une ODE SUR LA MORT DE S. A. S. M. LE C. DE TOULOUSE. Cette Piece est de M. *Desforges Maillard*, si avantageusement connu par le Recueil de Poësies, imprimé sous le nom de Mlle *Malcrais de la Vigne*. Cette nouvelle production n'est pas moins digne que les meilleures de cet Auteur, des Eloges dont les plus fameux Poëtes et les plus éclairés Connoisseurs de ce siecle les ont honorées.

L'idée du Poëte est des plus nobles et des plus heureuses, et elle est parfaitement remplie. Il supose que Neptune instruit par la Renommée de la mort de

Digitized by Google

ce Prince, se livrant aux plus justes regrets, rapelle tout ce qui peut lui faire mieux sentir la perte qu'il vient de faire, en décrivant toutes les vertus du Héros; sa douleur ne s'apaise qu'en jettant les yeux sur le sort du Fils et du digne Heritier de ce Prince : la gloire dont il prévoit que son jeune Successeur se couvrira, les vertus pacifiques et guerrieres qu'il doit faire éclater, et dans lesquelles il sera affermi par les soins et les exemples de son auguste Mere, et d'un Oncle aussi illustre que le Maréchal de Noailles, sont les seuls soulagemens qu'il peut trouver dans un si grand malheur. Mais pour mieux mettre nos Lecteurs en état de rendre à cet Ouvrage la justice qui lui est duë, il faut en raporter quelques morceaux : voici comme Neptune commence à parler du Prince.

Toulouse ne vit plus, la vertu soûpirante
Frémit et se couvre de deüil ;
La fidelle Amitié, la Douceur expirante,
Se jettent avec lui dans l'ombre du cercueil ;
Soûtien des malheureux, il prenoit leur défense ;
Tendre, compatissant, prompt à les soulager,
Ses bontés prévenoient la timide indigence
C'étoit, pour son grand Cœur, s'enrichir qu'obliger.

Ensuite ce Dieu, à l'occasion du combat de *Malaga*, s'exprime ainsi :

Mais un Bourbon peut tout : sa valeur signalée
Par des Exploits laborieux,
A travers les écueils de la Plaine salée,
Fit triompher des Lys l'étendart glorieux.
Epouvanté moi-même au bruit de son Tonnerre
Dont les feux redoublés imitoient les éclairs,
Je crus que Jupiter me déclaroit la guerre,
Et venoit me ravir le Royaume des Mers.

Quel transport different s'empara de mon ame,
Quand de mon vain trouble remis,
Je vis envelopé de fumée et de flamme,
Son Vaisseau *foudroyant* * deux Flottes d'Ennemis,
Leurs Poupes en désordre évitoient sa poursuite,
Comme on voit l'Aquilon, de ses Antres glacés
S'élançant avec fougue, écarter, mettre en fuite
Les Nuages dans l'air vainement amassés.

La façon dont le Poëte fait parler Neptune du voyage que le Roy eut la bonté de faire pour aller de Fontainebleau à Ram-

* *M le Comte de Toulouse montoit le* Foudroyant, *qui portoit 104. pieces de canon et 950. hommes.*

bouillet, voir le Comte de Toulouse, n'est pas moins glorieuse pour le Monarque que pour le Sujet.

De son rang jusqu'à lui franchissant l'intervalle,
Son Maître l'alla consoler :
On vit, malgré les ans et l'Automne inégale *
Sur ses pas avec zele un Ministre voler.
LOUIS, un tel honneur rejaillit sur toi-même :
Payer d'un prix si beau l'amour qu'il eut pour toi,
C'est unir, sans blesser la Majesté suprême,
Les sentimens de l'homme, à la Grandeur du Roi.

Voici une Description vraiement poëtique que fait l'Auteur, lorsque Neptune ayant fini l'éloge du Prince, s'arrête, pressé par ses sanglots.

Alors, les yeux en pleurs, les pâles Nereïdes,
Le cœur vivement attendri,
Briserent l'ornement de leurs tresses humides,
Les Tritons allarmés ne formerent qu'un cri.
Une funébre horreur sur les ondes tranquilles
Peignit affreusement l'image de la mort.

* *L'Auteur entend ici par l'Automne, la Déesse de cette Saison, sans quoi il auroit dit l'Automne inégal.*

Les Sirenes sans voix, surprises, immobiles,
N'eurent que des soupirs pour accuser le sort.

Nous finirons cet Extrait par la belle comparaison qui désigne le Duc de Penthievre.

Ainsi, quand sur la rive, à la tempête en butte,
Un Oranger cede à ses coups,
Les Nymphes et Protée affligés de sa chute,
De l'Aquilon cruel détestent le courroux :
Mais un beau Rejetton qui croissoit sous son ombre,
Déployant dans les Airs son feüillage fleuri,
Les console, s'éleve, et par des fruits sans nombre,
Promet de remplacer cet arbre si chéri.

Pranlt, pere, *Quay de Gêvres*, a imprimé depuis peu une Piece du même Auteur à la louange de l'inimitable Mlle *Sallé*. C'est une Allegorie très-ingenieuse où le Poëte donne la Genealogie de cette célébre Danseuse, telle qu'*Apollon* vient de la lui aprendre. C'est ainsi qu'il raconte comment ce Dieu l'assura que malgré l'opinion commune, il avoit triomphé de la belle *Daphné*. C'est *Apollon* qui parle :

Le sombre éloignement, la jalouse imposture

Digitized by Google

De l'infidelle Antiquité,
De ceux faits differens masquent la verité,
Aux yeux de la Race future,
Saisis du Merveilleux, dupés par de faux bruits,
Les Poëtes, souvent Echos fort mal instruits
Ont alteré mainte avanture.
L'imagination change, ajoûte, embellit,
Et le fard délicat lui donne du crédit.

La mienne avec *Daphné* par eux fut mal contée,
Quand avec *Ovide* ils ont dit
Que sa fuite précipitée
Fit qu'à mes vœux elle échapa,
Et que la Belle me trompa
En Laurier metamorphosée.
La Conquête, il est vrai, ne m'en fut point aisée;
Je volai sur ses pas, je la suivis long temps,
Sa jupe qu'agitoient les vents
De desirs en desirs égarant ma pensée
Se prit heureusement aux branches d'un Buisson,
Et parmi les Haliers, sa jambe embarassée,
Fit couler tout son corps sur un lit de gazon.
J'arrivai, je priai, je fléchis la cruelle,
Et quoi qu'ait chanté Fontenelle
Dans un Sonnet un peu railleur *,

* *Sonnet de M. de Fontenelle qui commence par ce Vers:* Je suis, crioit jadis Apollon à Daphné.

Digitized by Google

Je triomphai de sa rigueur.

De leur secret Hymenée vint une fille.
C'étoit d'agilité le plus rare prodige ;
Sur un champ d'Epics mûrs, sans en courber la tige,
On la voyoit courir avec vivacité :
La Chasse l'occupoit sans cesse,
Et sa prompte velocité
Des Chevreüils et des Cerfs devançoit la vîtesse ;
On la nomma *Legereté*.

Celle-ci fut éprise d'un Berger nommé *Gracieux*, et de leur union naquit la *Danse* ; la *Danse* fut mariée avec le *Goût*, dont sortit une Nymphe pleine de graces et de talens, accomplie en tout, de qui l'austere sagesse désoloit une foule d'adorateurs jaloux l'un de l'autre, qui mettoient en vain à ses pieds les dons les plus rares et les bijoux les plus précieux ; doüée enfin d'un esprit solide, délicat et vif, ce qui la fit nommée *Sallé*. Un Berger du sang d'*Adonis* l'aima et l'obtint. Apollon poursuit ainsi :

C'est de là, c'est de moi que descend cette Actrice,
La moderne *Sallé*, sur qui la main des Dieux

Digitized by Google

Répandit tous les dons qui paroient ses Ayeux ;
Et son cœur ennemi du vice,
Montre assés qu'elle a pris sa source dans les Cieux.
L'Univers la connoît ; Albion enchantée
Loüa, récompensa ses talens précieux.
L'amour de son Pays lui fit quitter ces Lieux ;
Quand l'Opera perdit la *Camargo* vantée ;
Et ce Spectacle désolé
Ne se fut jamais consolé,
Si l'illustre *Sallé* ne l'avoit remplacée.
Sallé dont l'air divin ne peut être imité,
Dont la Danse legere, aisément cadancée,
Brille par sa noblesse et sa vivacité,
Est toujours à la Cour, à la Ville admirée ;
Et tous les Envieux n'ont jamais condamné
Que sa sagesse réverée. &c.

On peut juger par ces fragmens du reste de la Piece, qui est remplie de finesse, de délicatesse, de legereté et d'agrémens.

L'ARCADIE DE SANNAZAR, traduite de l'Italien. *A Paris*, chés *Nyon*, fils, Quai des Augustins, près le Pont S. Michel, à l'Occasion, 1737. *in*-12.

JOURNAL des Audiences et Arrêts

Digitized by Google

du Parlement de Bretagne, rendus sur les questions les plus importantes du Droit Civil, de Coûtume, de Matieres Criminelles et Beneficiales, et de Droit Public, *in*-4°. Tome premier, contenant les Arrêts rendus avant la Saint Martin 1735. *A Paris*, chés la veuve *Ganeau*, ruë Saint Jacques, aux Armes de Dombes.

QUESTIONS ET OBSERVATIONS sur les Matieres Féodales, par raport à la Coûtume de Bretagne, par feu M. Pierre *Hevin*, Ancien Avocat au Parlement de la même Province. La suite des Consultations du même Auteur. Les Actes de Notorieté donnés au Parquet depuis 1721. jusqu'à-present, et les Constitutions des Ducs Jean II. et Jean III. avec les Edits de création du Parlement et des Présidiaux. Vol. *in*-4°. Ce Recueil et le Volume précedent ont été imprimés *à Rennes*, mais on en trouve des Exemplaires *à Paris*, chés *la même Libraire*.

Il paroît un nouvel Ouvrage periodique, intitulé, *Nouveaux amusement de l'esprit et du cœur*, qui s'imprime *à la Haye chés Zacharie Chastelain*. C'est

Digitized by Google

un Recueil choisi de Piéces fugitives, tant en Prose qu'en Vers, de la même forme que le Glaneur, et l'on peut assurer que ce choix est très bien fait. On y trouve des Piéces de nos plus excellens Poëtes.

L'Auteur promet d'avoir attention d'offrir à ses Lecteurs, tout ce qu'il pourra recueillir de plus rares et de plus amusant dans ces deux genres, et il paroît par sa seconde Brochure qu'il se met en devoir de tenir parole : aucune des Pieces qui la composent, n'avoit encore paru imprimée, au lieu que dans la premiere, la plûpart quoi qu'excellentes étoient déja connuës ; telles que *le Temple de l'amitié*, *l'Epitre sur la Paresse* de M. de B..... *le Poëme de la Pucelle*, *la Cocarde* &c. Il y en a pourtant d'autres dans cette premiere Partie qui ont les graces de la nouveauté, et qui ne tirent pas tout leur honneur d'être placées à côté de celles que nous venons de nommer : Il y a entre-autres des contes très naifs et d'une bonne main, et des Vers de M. Roy, sur un Collier, très dignes de son Auteur.

On trouve aussi dans la seconde de très-jolis contes et plusieurs Piéces de M. de Voltaire qui ne sont point dans son

Digitized by Google

Recueil : un premier Entretien sur la Géométrie naturelle qui fait attendre la suite avec impatience ; une Historiette très bien écrite, enfin des Couplets, des Epigrammes, des Fables, des Epitres, en un mot tout ce qui peut former un Recueil plein d'agrément et de varieté, et qui se fera rechercher s'il est continué avec le même goût et le même soin, ce que l'on doit esperer de son commencement. La troisiéme Partie qui se fait attendre avec empressement, arrivera bientôt, et sans doute ne satisfera pas moins le Public. Cet Ouvrage se trouve chés les Libraires qui vendent les Feüilles Periodiques. Nous rendrons un compte exact des suites qui paroîtront. Chaque Brochure ne se vend que 12 sols.

QUESTION à résoudre.

DAmon a trois fils qu'il aime, et dont il est aimé. Il est avec eux à la Campagne : un assassin vient par derriere lui porter un coup d'épée. Damon tombe ; l'un de ses fils poursuit l'assassin et le tuë, l'autre étanche le sang qui coule de la playe de son Pere, le troisiéme saisi de douleur s'évanouit. On demande qui des trois a marqué dans cette occasion plus d'amour pour son Pere.

Digitized by Google

EXPRESSÆ Coloribus imagini D^e. *** subscriptum Carmen.

Nulla hic pictura, Nulla hic mendacia frontis,
Idem mentis erat qui fuit oris honos.
Aspice, mixta rosis in vultu lilia rident,
Ornabat roseus candida corda pudor.
Scilicet hoc fuerat corpus tali hospite dignum;
Hospitio tali mens quoque digna fuit.
Heu decor! heu virtus! viridi succisa juventâ
Occidit; at sponsi pectore vivit amor.

Vers mis au bas du Portrait de Mad. ***.

D'Iris cette peinture est l'image fidelle,
Son cœur est peint dans ses attraits;
Les Roses et les Lys brillent en tous ces traits;
Mais la vertu rendit son ame encor plus belle;
Et plus digne de nos regrets.
Cette ame à ce beau corps merita d'être unie,
Ce corps incomparable en fut digne à son tour,
Et si dans son Printemps la mort nous l'a ravie,
Elle retrouve une autre vie
Dans le cœur d'un Epoux fidele à son amour.

On avoit annoncé au Public que le premier Registre en un Volume de l'Armorial général, qui contient aussi un

Digitized by Google

Abregé Historique des Familles nobles du Royaume, de leur ancienneté prouvée, de leurs alliances, de leurs emplois, et de leurs services, devoit paroître dès le mois d'Août dernier. Mais les titres successivement fournis, ayant été suffisans pour faire deux Volumes de ce premier Registre, on a jugé qu'il étoit plus convenable de les mettre au jour en même temps.

Ces deux Volumes sont actuellement imprimés, et il ne reste plus que la Préface et la Table, ainsi l'on compte être en état de présenter au Roy ce Premier Registre dans les premiers jours de Mars 1738. et de le distribuer ensuite. Le prix en sera fixé pour les deux Volumes, en petit papier à 72 liv. et en grand papier à 96 liv. et chacun sera libre de se les assurer d'avance, soit dans les Bureaux du Juge d'Armes de France, soit chés le Sieur Colombat Imprimeur agréé pour cet Ouvrage.

Pendant la distribution de ce Registre il en sera imprimé un particulier des noms, surnoms et Armoiries des Personnes les plus notables, qui sans être nobles ont obtenu des Commissaires du Roy la permission, ou ont acquis le Privilége de porter des Armoiries, et on

Digitized by Google

a crû devoir donner cet Ouvrage séparément ; avec d'autant plus de raison que ces Familles non nobles, ignorant peut-être les Armes qui leur ont été reglées, pouroient passer dans l'état de la Noblesse et s'atribuer des Armes differentes sous le prétexte d'un même surnom, nonobstant l'Arrêt du Conseil du 9. Mars 1706. qui défend à toutes Personnes de s'en aproprier d'elles-mêmes, sans le réglement du Juge d'Armes de France, auquel sa Majesté a permis aussi par le même Arrêt de réformer celles qui auroient été mal données ou mal expliquées dans l'Armorial général ordonné en 1696.

En même temps que l'on imprimera l'Armorial général des Privilégiés, on travaillera au second Registre de la Noblesse dans le même Ordre alphabetique que le premier, c'est à-dire depuis l'A jusqu'au Z. Mais comme il est arrivé dans l'impression du premier Registre, que plusieurs Gentilshommes ont désiré que l'on refît des feüilles pour les y comprendre d'une maniere plus étenduë, et que cette opération a retardé le cours de l'Ouvrage, on avertit la Noblesse que l'on remettra pour le troisiéme Registre les Articles de ceux dont

Digitized by Google

les Titres seront fournis après que le rang de leur Lettre dans le second Registre sera passé.

On prie aussi ceux qui ont négligé de fournir les preuves de leurs emplois et de leurs services, ensemble les Enregistremens des Lettres d'Erection de leurs Terres, ou d'autres Lettres sujettes à être Registrées, de les envoyer exactement au Juge d'Armes de France, ainsi que les Titres des Evenemens arrivés depuis dans les Familles, soit par Mariages, Baptêmes, Decès &c. afin qu'il puisse en faire mention.

EXTRAIT d'une Lettre sur les Observations des Académiciens François, faites au Perou.

JE crois, Monsieur, que vous serez fort aise d'aprendre des nouvelles des Académiciens qui sont partis pour le Perou il y a deux ans et demi, et dont on n'avoit point de Lettres depuis le 31 Août 1736.

Je viens de voir entre les mains de M. du Fay une Lettre de M. de la Condamine, datée de Lima du 16 de Mars 1737. Il étoit parti depuis six semaines de Quito pour aller prendre à Lima les fonds

Digitized by Google

dont la Compagnie avoit besoin, ils sont tous en très bonne santé, leur base est mesurée proche de l'Equateur, et ils ont déjà plusieurs triangles de faits. M. de la Condamine a joint à sa Lettre plusieurs Observations Astronomiques et Physiques, que M. du Fay doit lire incessament à l'Académie, il y a tout lieu d'esperer que ce Voyage sera aussi heureux que l'a été celui du cercle Polaire. Comme vous aimez les Sciences, et que vous êtes touché de ce qui peut interesser l'utilité publique, je vous fais part de cette nouvelle avec très grand plaisir. J'ai l'honneur d'être, Monsieur, &c.

A Paris ce 30. Décembre 1737.

EXTRAIT d'une Lettre écrite de la Rochelle le 22. Decembre 1737.

L'Académie des belles Lettres, fidelle aux Loix qu'elle s'est prescrite, a tenu cette année deux Assemblées publiques, l'une le premier May et l'autre le 20 Novembre.

M. l'Abbé d'Hillerin, Trésorier du Chapitre, Directeur, ouvrit la premiere Séance par un Discours à la louange du Roy, dans lequel il rapelle les prin-

Digitized by Google

cipaux Evenemens de la derniere guerre, terminée par une Paix que la générosité de ce Monarque a donnée à l'Europe ; il fait sentir en particulier les bontés du Roy pour cette Ville par le rétablissement de son Port ; il finit par l'éloge du Prince Protecteur de l'Académie.

M. Vaslin, Avocat, continua par un Discours, dans lequel il examina les causes qui rendent les bonnes Critiques si rares

Le dernier Discours fut un parallele de la Poësie, et de la Peinture, prononcé par M. Richard Trésorier de France : l'Ouvrage a été rendu public.

Le même Académicien devenu Directeur, fit l'ouverture de la seconde Assemblée par un Discours sur l'Education de la Jeunesse : dans la premiere partie, il recherche les causes de la mauvaise éducation par raport aux mœurs ; dans la seconde il découvre les causes de la mauvaise instruction par raport à l'étude des Langues nécessaires aux Sciences.

M. l'Abbé de la Vau, Prieur d'Aytré, lut ensuite un Discours sur l'étude de la Langue Françoise, dont voici le Plan.

Rien de plus digne d'un bon Citoyen, d'un amateur des belles Lettres, et même d'un honnête homme, que l'étude de la Langue Françoise ; c'est notre Langue, c'est

Digitized by Google

une Langue des plus parfaites, c'est une Langue que les Etrangers cultivent à l'envi. Ces motifs doivent nous piquer de la plus vive émulation pour peu que nous soyons sensibles à l'amour de la Patrie, à l'amour des Ouvrages d'esprit, et à l'exemple de presque tous les Peuples de la Terre.

On peut prouver la perfection de la Langue Françoise en deux manieres; par les Ouvrages qu'elle nous a donnés, et par les caracteres qui la distinguent. M. de la Vau ne touche ici que la premiere preuve, il se propose de développer la seconde dans un Discours particulier.

Le Pere Valois, Jésuite, termina la Séance par une Dissertation sur l'utilité de l'Histoire, et sur les qualités d'un bon Historien. L'Histoire, dit ce Pere, plaît aux Lecteurs, elle immortalise les grandes actions, elle instruit tous les hommes. Le Pere Valois réduit les qualités d'un bon Historien à deux points principaux, une exacte et judicieuse Critique dans les recherches, une droiture impartiale dans les récits. J'ai l'honneur d'être &c.

NOUVEAU Préservatif contre la Rage.

IL résulte des Expériences qui ont été faites depuis peu en France et en Angleterre, que le Mercure est un souve-

Digitized by Google

rain remede contre la rage. Quant à la maniere de se servir de ce remede, M. *de Sault* Docteur agregé au College des Médecins de Bordeaux, qui l'a employé le premier, en vûë de préserver de cette horrible maladie, s'est servi du Mercure crud apliqué extérieurement en forme d'onguent; et le Docteur *James* Médecin Anglois, qui dans la même vûë a eû recours aussi à ce remede, s'est servi du Mercure preparé et pris intérieurement, sçavoir du *Turbith mineral*. Ces deux Methodes ayant eû des succès également heureux, il semble qu'on ne sçauroit mieux faire que de les joindre ensemble, de les accompagner des précautions dont on a accoutumé d'user en pareille occasion, et d'en composer une methode en quelque façon générale et propre à satisfaire à tous les cas qui peuvent arriver après la morsure d'un Animal enragé.

Pour donner une idée de cette methode, nous ne l'apliquerons qu'à deux cas, persuadés que cela suffira à des Lecteurs intelligents.

Premier cas. Suposons qu'une Personne vienne demander du secours immédiatement après avoir été morduë par un Animal enragé. D'abord on pressera la

partie morduë, et l'on en fera couler autant de sang qu'il se poura : on fera même au plûtôt de profondes scarifications sur la playe, afin de faire couler avec le sang une partie de la salive que l'Animal enragé y a déposée. Cette précaution, quoi qu'en dise M. *de Sault*, ne sera pas inutile, puisqu'une Personne qui vit encore et qui fut morduë d'un Chien enragé il y a environ quarante six ans, se garantit de la rage, en partie par la force de son imagination, et en partie pour avoir bien exprimé le sang de sa playe, et pour l'avoir même fortement suçée. On lavera aussi la playe avec de l'eau où l'on aura fait dissoudre du sel commun, et l'on prendra s'il se peut le bain de la Mer. Après quoi on frotera la partie morduë avec une ou deux drachmes d'onguent mercuriel, et l'on continuera ces frictions jusqu'à ce qu'on ait employé deux onces d'onguent, en laissant d'une friction à l'autre des intervales convenables, afin de ne pas provoquer la salivation. Cependant on employera les jours d'intervale le bain domestique, si on le juge nécessaire, on aura même, s'il est besoin, recours à la saignée, et en cas d'indigestion, de dégoût, &c. on vuidera le malade par le moyen du Tur-

Digitized by Google

bith mineral, pris depuis trois jusqu'à six grains, réïterant ce remede selon le besoin et donnant les jours d'intervale une prise de la poudre de Palmarius décrite dans la Pharmacopée de M. *Lemery* sous le nom de *Pulvis contra rabiem.*

Second cas. Supposons une Personne morduë depuis quelques jours par un Animal enragé. Alors, soit que la playe soit encore ouverte, ou non, il paroît plus convenable de recourir promptement au Turbith mineral, tant pour corriger le venin qui s'est insinué dans le sang, que pour évacuer celui qui peut s'être déja séparé avec les humeurs digestives. Il faut même dans l'espace de 18. à 20. jours, réïterer trois ou quatre fois ce remede, en le proportionant, à l'âge, aux forces, au temperament et au besoin plus ou moins pressant du malade. On ne manquera pas aussi de frotter par intervales la partie morduë avec un peu d'onguent mercuriel, et d'avoir recours au bain domestique ou à celui de la Mer, à la poudre de Palmarius &c.

On observera de tenir s'il se peut la playe ouverte pendant quinze, vingt ou trente jours.

Ceux qui souhaiteront un plus grand détail sur cette matiere, pouront lire la

Digitized by Google

Dissertation de M. *de Sault* sur la rage, imprimée à Paris chés Jacques *Guerin* en 1734. ou l'ample Extrait qu'on en a donné dans le dernier Journal des Sçavants de 1736, et les Transactions Philosophiques de la Société Royale de Londres pour les mois d'Avril, May et Juin 1736. de la Traduction de M. *de Bremond*, en attendant que M. *Boüillet* donne le grand Ouvrage de Médecine qu'il a promis, l'Histoire générale des maladies que nous avons annoncée dans le Mercure de France du mois d'Août dernier.

M. Duplessis de la Daviere, Ancien Avocat au Parlement de Paris, se propose de continuer le Journal du Palais.

Ce Journal est composé des Décisions émanées de toutes les Cours du Royaume depuis l'année 1600. jusqu'à celle de 1700. M. Augeard a donné depuis 3 Volumes *in*-4°. d'Arrêts notables, que l'on peut regarder comme une continuation du Journal du Palais.

Ces Ouvrages ont été abandonnés. M. Duplessis s'est fait des correspondances dans presque tous les Tribunaux du Royaume pour pouvoir coutinuer ces sortes de Journaux, qui paroissent assés negligés depuis quelque temps. Pour remplir son Projet il se propose de suivre le Plan que Mrs. Blondeau et Gueret ont tracé.

Suivant ce Plan, dit-il, dans son projet, on feroit tous les deux ou trois mois, tous les mois, ou tous les quinze jours, suivant l'abondance

Digitized by Google

des matériaux, paroître un Journal de la grosseur à-peu-près du Journal des Sçavans de Paris. Ainsi, par exemple, on exposeroit en Janvier 1738. prochain le Journal de Décembre 1737. et ainsi de suite.

Il promet aussi de fournir, en rétrogradant les Arrêts de 1737. mais en conservant toujours la préférence au courant.

M. Duplessis travaille actuellement sur l'année 1737. Mrs ses Confreres, notamment M. Normant, Cochin, Aubry, et Laverdy, lui ont remis leurs Cartons de cette année dès le mois de Septembre dernier.

L'Auteur du Journal projetté a composé des Dissertations Civiles, Coutumieres, Canoniques et Criminelles, pareilles à l'Essay sur les secondes Nôces, dont on a donné l'Extrait dans le Mercure d'Août 1737. et on donnera l'Extrait de son Journal toutes les fois qu'il conviendra de le faire.

On trouvera chés M. *Cavelier*, Libraire ruë S. Jacques, des Exemplaires, *du Recueil de l'Académie des Sciences, et Belles Lettres de Beziers*, par le même M. Bouillet que nous avons annoncé dans un de nos precedens Journaux.

Le premier de ce mois, premier Dimanche de l'Avent, le P. *Cugny*, Jésuite, prêcha dans la Chapelle du Château de Luneville en présence du Roy de Pologne, et finit son Sermon par le Discours suivant, qu'il adressa à S. M.

Digitized by Google

SIRE.

La Providence vous doit une espece de justification sur bien des Evenemens dont V. M. faisoit l'objet de ses adorations, tandis que toute l'Europe en faisoit celui de ses Murmures ; mais, j'ose le dire, elle y a pourvû dans les ressources de la Religion qui animent V. M. plus fécondes que toutes les épreuves où elle vous a mis : dans la destination de l'unique Princesse, que le Ciel vous a laissé, au premier Trône du Monde pour en être l'apuy par les précieux traits de sa fécondité, et la gloire par l'éclat de ses Eminentes vertus, en sorte qu'elle étoit dans son Royaume et ses Etats lorsqu'elle s'y regardoit peut-être comme dans une Terre Etrangere : dans cette retraite miraculeuse, et qui sera plus celebrée que la plus insigne de nos Victoires, lorsque la Providence seule avec V. M. lui faisoit un passage au milieu des Ennemis, et la rendoit invisible à leurs yeux : dans la substitution d'une Couronne Héréditaire à une Couronne Elective, comme si la Providence avoit voulu perpetuer ses dons dans votre Royale Posterité, et les étendre au delà des limites de votre vie. Peut être même qu'à ce moment elle lui prepare quelque nouvelle gloire, que la prudence humaine ne sçau-

Digitized by Google

roit prévoir. Quoiqu'il en soit, en la suivant ainsi pas à pas au milieu des Routes les plus mysterieuses, nous en verrions déja l'Apologie et la justification bien ébauchées; mais, SIRE, elle sera pleine et entiere au jour de la manifestation, quand le Seigneur tirera des profondeurs de son Conseil le raport et l'enchaînement de tout ce qu'il a permis, avec votre sanctification; du secret de votre cœur, les Sacrifices Heroïques qu'il vous a donné occasion de lui faire; de ses Trésors; enfin la Couronne qui en sera le prix et qui effacera toutes celles que V. M. aura portées sur la Terre.

Le 2 Décembre, Joseph *Bourgoing de Ville-Fort*, connu dans la République des Lettres, mourut à Paris, âgé de 83. ans, et fut inhumé ainsi qu'il l'avoit souhaité dans le Cimetiére de S. Jean le Rond, sa Paroisse. Il avoit toujours mené une vie très retirée et même cachée, mais ses Ouvrages l'avoient manifesté. Il est Auteur entr'autres d'une Traduction des Lettres de S. Bernard, d'une Traduction des Oraisons de Ciceron en 8. *Vol. in-12.* d'une vie de Sainte Therese, il étoit né dans la Paroisse de S. Germain l'Auxerrois, et Fils d'un Juge Garde de la Monnoye de Paris.

Digitized by Google

On aprend de Lisbonne, que le 19. Novembre dernier, on pêcha dans le confluent des Rivieres de Vade et de Lima, un Poisson monstrueux, qui avoit 31. Palmes de longueur et 19. et demie de grosseur.

M. d'*Anville*, Géographe ordinaire du Roy, a fait imprimer une Dissertation sur les Pays de *Jeço*, et de *Kamtchatka*, en réponse d'un Ecrit inseré dans le Journal de Trévoux du mois d'Août dernier. Ce petit Ouvrage ne se vend point.

ESTAMPES NOUVELLES.

La seconde Suite d'*Etudes prises dans le bas Peuple*, ou *les Cris de Paris*, d'après M. Bouchardon, paroît et se vend ruë Saint Denis, au grand Saint Louis, près le Sépulchre, chés *Fessard*, 1737. Ce sont 12. Morceaux en hauteur, pareils à ceux de la premiere Suite; les caracteres y sont rendus d'une maniere aussi précise que vraie et sçavante. On y trouve une Laitiere, un Tisanier, une Vendeuse de Poisson, un Aveugle, une Huitriere, un Rémouleur, un Tonnelier.

La Suite des Portraits des Grands Hommes et des Personnes Illustres dans les Arts et dans les Sciences, continuë à paroître avec succès chés *Odieuvre*, Marchand d'Estampes, Quay de l'Ecole,

Digitized by Google

l'Ecole, il vient de mettre en vente, de la même grandeur :

NOEL-ETIENNE SANADON, de la Compagnie de Jesus, né à Roüen le 16. Février 1676. mort à Paris le 22. Octobre 1733. dessiné par L. Cars, et gravé par G. F. Schmidt.

HENRY VERSEURE, Peintre, né à Gorcum en 1627. mort près de Dort le 26. Avril 1690. peint par lui même, et gravé par B. Lépicié.

ANTOINETTE DE LA GARDE, veuve de Guillaume de la Fon de Boisguerin, Seigneur des Houlieres, morte à Paris le 17. Février 1694. âgée de 56. ans, peinte par Eleonore-Sophie Cheron, et gravée par G. F. Schmidt.

CAMILLE PERICHON, Chevalier de l'Ordre du Roy, Conseiller d'Etat ordinaire et Prévôt des Marchands à Lyon, né à Lyon le 8. Février 1679. peint par Grandon, et gravé par G. F. Schmidt.

Le Chevalier Servandoni, Peintre et Architecte du Roy, travaille sans relâche à donner au Public la représentation de l'Eglise de S. Pierre de Rome, avec toutes les parties et tous les ornemens qui la composent, comme Nefs, Dômes, Autels, Bas-Reliefs, Tableaux, Statuës, Dorures, Mosaïques et generalement tout ce qui peut être aperçû dès l'entrée principale de la grande Porte de cette Eglise, d'où l'Auteur prend son point de vûë pour ne rien laisser à désirer à ceux qui pouroient être curieux de connoître ce magnifique Edifice ; elle sera partie en Perspective et partie en relief.

La voûte de la Nef, dans cette Représentation, aura réellement 70. pieds de haut, et tout le reste dans la même proportion.

Digitized by Google

Les Figures qui seront placées dans l'Eglise, la feront paroître aussi grande qu'elle l'est réellement.

Le sieur Servandoni, qui l'a mesurée lui-même sur les Lieux, a suivi de plus avec la derniere exactitude, les Plans et Profils que le Cavalier *Carlo Fontana*, Architecte de cette Eglise en a donnés dans son Histoire du Temple du Vatican, imprimée à Rome en 1694.

Cette Représentation sera exposée au Public dans la grande Salle des Machines du Palais des Tuilleries, pendant les trois semaines du Temps Paschal, conformément à la permission que le Roy lui en a donnée.

Les Curieux et les Amateurs de la belle et de la haute Antiquité, seront, sans doute bien aises d'aprendre qu'il doit arriver incessamment à Paris un Morceau précieux dans ce genre, connu sous le nom de *Taurobole*, qui fut trouvé en 1705. dans le Jardin d'un Particulier à Lyon. Ce Monument respectable, qui passe chés les Connoisseurs pour le plus ancien et le mieux conservé qui soit parvenu jusqu'à nous, est un Autel d'une espece de Marbre, de quatre pieds de haut et de 16. pouces de large, sur lequel on voit un Bas-relief de très bon goût et une Inscription sur le sujet de ce Sacrifice Taurobolique, qui fut fait à Rome pour la conservation de la santé de l'Empereur Antonin le Pieux, l'an 160. de l'Ere Chrét. Les Dissertations Françoises, Angloises et Italiennes qui parurent lors de sa découverte, ne nous permettent pas d'en dire davantage. M. de Boze n'ayant rien laissé à désirer sur cet article, par ses curieuses et sçavantes Recherches imprimées dans le second volume de

Digitized by Google

l'Histoire de l'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres.

Nous ne manquerons pas d'informer le Public de l'endroit où l'on pourra voir ce grand et rare Monument lorsqu'il sera arrivé ici; on ne sçait pas à quel dessein le Proprietaire l'y fait transporter, mais il seroit fâcheux de le voir passer chés l'Etranger.

Nicolas Wloughels, qu'on prononce Wlougles, Chevalier de l'Ordre de S. Michel, ancien Professeur de l'Académie Royale de Peinture et Sculpture, et Directeur de l'Académie de Peinture que le Roy entretient à Rome, y mourut le 10. de ce mois, âgé d'environ 70. ans. Il avoit succedé dans cette place de Directeur de l'Académie Françoise de Peinture à Rome, à Charles François Poerson, mort le premier Septembre 1725. dont il étoit survivancier. Il étoit natif de Paris, fils de.... Wloughels, Peintre estimé, Allemand de Nation. Celui qui donne lieu à cet Article s'étoit fait une réputation pour les petits Tableaux de Chevalet d'une composition féconde et ingenieuse, poëtique et raisonnée, mais souvent un peu implexe et trop abondante. Il a fait très-peu de Tableaux de dévotion.

M. de Troy, Professeur de l'Académie, dont on connoît l'heureux génie, la legereté du Pinceau et l'abondante imagination pour toutes sortes du Sujets, a obtenu la place que M. Wloughels laisse vacante.

LETTRE sur une nouvelle Machine Hydraulique.

COmme votre Mercure est destiné, Monsieur, à faire part au Public, non-seulement de ce qui peut servir à perfectionner les

Digitized by Google

Sciences et les Arts, mais encore de tout ce qui peut plaire et être agréable, nous avons crû que vous ne nous refuseriez pas d'inserer dans le premier qui paroîtra, un détail succint d'une nouvelle Machine qui se voit actuellement à Paris; tout y agit par la seule force de l'eau, qui après avoir réjoüi la vûë par un très-grand nombre de Jets d'eau, va se distribuer dans la Machine et lui donne le mouvement avec une exactitude merveilleuse. Les Billets imprimés avec permission en donnent une idée assés juste; c'est pourquoi nous en avons joint ici le précis. Cet Ouvrage a eû le bonheur de plaire à plusieurs Personnes distinguées, tant par leur rang, que par leur science et leur goût.

Nous osons de plus assurer les Personnes curieuses, que nous sommes en état d'executer cette Machine ou toute autre dans le même ordre, selon leur volonté, en plus grand volume, et dans tel endroit que l'on voudroit choisir, comme pour orner un Jardin, une Ménagerie, un Parc, &c. et d'y former des Jets d'eau d'un goût tout nouveau et de toute espece. On en sera convaincu quand on aura vû la Machine, dont la composition représente les quatre Elemens en deux Parties, qui ensemble portent 15. pieds de face et 10. de hauteur, où les quatre Elemens sont représentés par des Figures ornées de leurs attributs. L'ouverture de la Partie où sont les Figures, se fait par la seule force de l'eau. L'Element de la Terre y est représenté par quatre Figures qui passent l'une après l'autre; on y voit un François suivi d'un Cheval, pour désigner l'Europe. L'Afrique se connoît par un Turc, suivi d'un Chameau. Un Sauvage, suivi d'un Lion, désigne l'Amérique. L'Asie est re-

 présentée

Digitized by Google

présentée par un Chinois, suivi d'un Elephant. Ensuite l'on voit une Fileuse tourner son roüet d'une main et tirer le fil de l'autre. Une Paysanne traire sa Vache, et une autre battre le beure. Un Negre battre des Timbales, et un autre joüer du Timpanon, en remuant les yeux et se regardant l'un l'autre comme s'ils vouloient s'accorder.

Une Ravaudeuse et un Savetier, qui travaillent chacun de leur métier. Une Femme qui se verse à boire et porte le verre à la bouche. Un homme qui présente à manger de temps en temps à un petit enfant. L'Element du Feu est représenté par Vulcain et sa forge, où trois Cyclopes frapent sur une enclume, un autre soufle le feu et un autre lime à un étau. On voit aussi un Canonier qui boure un Canon, et qui remuë les yeux. Un Rémouleur qui aiguise un outil, un autre tourne la meule en regardant la Compagnie; pendant cela Vulcain remuë la tête et les yeux. L'Element de l'Air est représenté par un Jupiter qui descend et qui remonte au bruit du Tonnerre et des Eclairs. Un Moulin à vent qui tourne; le Meûnier vient de temps en temps à la porte et la Meûniere à la fenêtre. On voit aussi une Perspective qui s'ouvre, ou passent 16. Figures qui représentent les Divinités attribuées à la Terre et à l'Air; les quatre Saisons de l'andée, et les quatre Parties du Jour.

Toutes ces Figures sont au nombre de 41. à qui il ne manque que la parole, et qui toutes font leurs differens mouvemens par la seule force de l'eau, sans que personne y touche. Les Eaux qui représentent leur Element, avant que de se distribuer à la Machine, sont occupées à représenter un grand nombre de Jets d'eau, inse-

Digitized by Google

rés dans l'autre Partie qui forme une Grotte ornée de beaux Coquillages. Cet Ouvrage, unique en Europe, n'a point encore paru, et fera sans doute, l'admiration du Public. Il n'y a rien qui blesse l'honnêteté ni qui puisse faire aucune mauvaise impression.

On prend 24. sols aux premieres places, et 12. sols aux secondes. Cette Machine se voit à quatre heures et à huit heures du soir. On sera toujours prêt à satisfaire les Compagnies qui souhaiteront la voir en particulier. Si quelques Personnes sont curieuses d'en voir la Méchanique à découvert pendant que la Machine sera en mouvement, on les satisfera aussi. *C'est à l'Hôtel de Picardie, ruë S. Honoré, vis-à-vis le Cul-de-Sac de l'Opera.*

LETTRE au sujet d'un Ouvrage de Sculpture en cire, d'un goût et d'une invention singuliere.

LE zele que vous témoignez, Monsieur, à faire connoître les differens Ouvrages qui partent des mains des grands Maîtres, donne lieu d'esperer que vous voudrez bien annoncer au Public un Paysage en Relief, qu'on doit exposer à la Foire S. Germain. Il sera orné de tous les divers objets que l'Art et la Nature peuvent offrir à la vûë dans une espace d'environ dix lieuës, Figures en cire, d'hommes, de femmes et d'animaux de toutes especes; Villes, Bourgades, Maisons, Chaumieres, Masures, Arbres, Rivieres, Vallées, Montagnes, Campagnes, rien n'y sera oublié, et chaque Piece sera placée avec l'intelligence, l'ordre et les proportions nécessaires pour tromper agréablement la vûë.

Digitized by Google

L'objet principal, auquel tous les autres sont subordonnés et se raportent, est la Naissance du Sauveur. On y verra donc Jesus-Christ dans une Crêche, vûë dans une ruine d'Architecture d'Ordre Dorique et Ionique; autour seront la sainte Vierge, S. Joseph, quelques Animaux et plusieurs Bergers, dont les uns adorent l'Enfant Jesus, et les autres accourent pour s'acquitter de ce devoir. Dans une Gloire, telle qu'il est possible de se la figurer, paroîtront differens Chœurs d'Anges en action de chanter les loüanges du Rédempteur. Comme les distances seront observées selon les regles de l'Optique, que l'attitude des Personnages sera extrêmement variée, les Draperies toujours nouvelles et convenables, les couleurs vives et naturelles, en un mot, que chaque chose y sera dans sa vraie place; on espere que le coup d'œil, en faisant voir une très-grande multitude d'objets contrastés avec art, et un Pays immense, produira autant d'étonnement que d'admiration.

D'un côté l'Horison sera éclairé par un Soleil levant, qui jettera des rayons; de l'autre il sera terminé par des Collines et des Nuages parfaitement imités. Ce Spectacle, pour être pieux, n'en sera pas moins curieux et fournira des plaisirs aussi vifs qu'innocens.

M. de *Gourné*, Prêtre, qui, en vertu d'un Privilege du Roy, fait graver ses Tables Géographiques pour faciliter l'intelligence de l'Ecriture Sainte, des Historiens et des Poëtes, et servir d'introduction à la Géographie ancienne et moderne, distribuë actuellement son *Europe*, dédiée à M. *Herault*, Conseiller d'Etat et Lieutenant General de Police. Le prix est de 25. sols.

Digitized by Google

Ceux qui en désireront n'auront qu'à s'adresser *à Paris, chés l'Auteur, ruë S. Martin*, à la seconde maison du côté et de-là le Cadran Pelletier, vers S. Nicolas des Champs. On y mettra l'adresse des Libraires des Colleges de Province qui voudront en distribuer, et on les leur donnera au prix Marchand.

Le sieur le *Carlier*, gendre de défunt sieur *Porcheron*, continuë la même Pommade, composée de Simples, autorisée par Lettres Patentes du Roy, accordées à défunt Porcheron et à ses Successeurs, enregistrées au Parlement, aprouvée de M. le Premier Médecin du Roy, de M. Helvetius Médecin ordinaire de S. M. et Premier Medecin de la Reine, de Mrs les Doyen et Docteurs de la Faculté de Médecine de Paris; lesquels ont eux-mêmes guéri par le seul liniment et frotement de cette Pommade, plusieurs Malades de Rhumatismes inveterés, gouteux, douleurs de nerfs, nerfs retirés, Sciatiques, Paralysies, Enquilauses dans les boëtes des genoux, qui ne cédoient point aux Remedes ordinaires; elle guérit aussi les playes abandonnées, le lait répandu aux femmes, et enflures de jambes; elle fait transpirer l'humeur au dehors sans aucunes cicatrices; elle ne se corrompt jamais et se peut transporter en toutes sortes de Pays. La même Pommade guérit les maux de tête, les fluxions et les hémoroïdes. Il donne la maniere de s'en servir. Les Pots sont de cinquante sols et de cent sols, cachetés de son cachet.

Il demeure à Paris, ruë Pavée, quartier S. Sauveur, derriere la Comédie Italienne, proche la ruë Françoise, au premier Apartement, où son Tableau est exposé.

Digitized by Google

SPECTACLES.

LA GOUVERNANTE, Comedie en Vers, en trois Actes, représentée pour la premiere fois sur le Théatre Italien le 25 Novembre 1737. de la composition de M. Avisse.

ACTEURS.

Orgon, Vieillard. *le Sieur Romagnesi.*
Geronte, Ami d'Orgon. *le Sieur Mario.*
Jacinte, Gouvernante d'Orgon. *la Dlle Silvia.*
Celie, Parente d'Orgon. *la Dlle Riccoboni.*
Damis, Amant de Celie. *le Sieur Riccoboni.*
Lisette, Suivante de Celie. *la Dlle Thomassin.*
Frontin, Valet de Damis. *le Sieur Deshayes.*
Un Notaire.

La Scene est chés Orgon.

LA Scene s'ouvre par *Celie* et sa Suivante *Lisette*, qui témoigne à sa Maîtresse la surprise où elle est de la voir passer si subitement du chagrin à la joye: Celie lui en explique le sujet, qui est

Digitized by Google

l'arrivée de Damis son Amant, dont elle n'avoit point de nouvelles; et le Mariage projetté entr'eux par *Orgon* leur parent commun, et apuyé du consentement de la *Gouvernante*: ce qui donne occasion à Lisette de faire le Portrait de *Jacinte*, pour détruire dans l'esprit de Celie la prévention qu'elle a pour cette mechante femme; elles sont interrompuës par l'arrivée de *Jacinte*, qui après quelques ordres donnés aux domestiques, demande à Celie, si elle est contente de l'hymen proposé entr'elle et Damis; Celie sans s'expliquer davantage, lui en témoigne sa reconnoissance; à quoi Jacinte répond par une feinte modestie, que Lisette releve par quelque traits ironiques. Les éclats d'une toux cassée annoncent l'arrivée d'Orgon; Celie & Lisette se retirent, Orgon demeuré seul avec Jacinte, explique dans un *à parte* l'intention qu'il a d'éprouver cette femme, et se sert de l'occasion d'une Lettre qu'il vient de recevoir de sa sœur, qui marque qu'elle est très-mal, et qu'elle laisse à Damis de grands biens, ce qui lui laisse la liberté d'en disposer en faveur d'une Personne de merite; ce discours paroît tomber directement sur Jacinte, qui y répond avec beaucoup de désinteressement: le vieil-

Digitized by Google

lard en est si charmé, qu'après avoir ayoüé la feinte dont il s'est servi pour l'éprouver, il lui dit;

Je te donne . . . .

Jacinte.

eh ! Monsieur ;

Orgon.

Oui . . toute mon estime.

Il ajoûte cependant qu'il ne s'en tiendra pas-là, et sort. Jacinte dans un Monologue découvre qu'elle est au fait de ce qu'il veut lui donner ; mais qu'elle a sçu le rendre genereux malgré lui. *Frontin* arrive, elle lui demande quand viendront le Notaire et le Medecin. A quoi Frontin répond :

Ils ne tarderont guere ;
Sur tout votre Notaire ; il me paroît actif,
D'une humeur enjoüée, et fort expeditif,
Obligeant un chacun, quand on paye sa peine ;
Aussi-tôt qu'il m'a vû, » je vois ce qui t'amene,
» Le pauvre Orgon se meurt. Quel est son assassin ?
J'ai compris qu'il vouloit parler du Medecin.
Je ne me trompois pas ; à peine je le nomme
Que, comme un éfaré, vous auriés vû mon homme,
Courir de tous côtés, et le visage en feu,

Endossant son manteau, s'ecrier » Tête-bleu!
» Partons vîte : je sçais comme il les les expedie:
» Ennemi d'un Notaire, autant que de la vie,
» Un malade avec lui n'a pas beaucoup de tems;
» Cet homme-là m'a bien soufflé des testamens.

Frontin qui est le valet de *Damis*, et qui s'est introduit dans cette maison, pour épier les actions de Jacinte, feint dans cette Scene de s'affliger du peu de confiance qu'elle lui témoigne, ce qui paroît engager cette femme à lui faire la proposition de voler pendant la nuit le porte-feuille d'*Orgon*, dans lequel il y a pour 30000 écus de Billets au Porteur; Frontin, après avoir fait voir quelque répugnance, consent enfin à se charger de la commission; Jacinte lui fait part de l'inquiétude où elle est de ce que Damis n'arrive point : on vient alors lui dire, qu'un homme se présente pour remplacer le Maître-d'Hôtel qu'elle a chassé : Frontin fait entendre qu'il vient de sa part, et ménage adroitement cette circonstance, pour engager Jacinte à faire passer cet homme pour Damis; ce que Jacinte accepte : on vient l'avertir qu'Orgon veut lui parler; elle sort, et Damis entre; ce qui donne le temps à Frontin d'expliquer à son Maître ce qu'il

Digitized by Google

sçait des intrigues de cette femme, et ce qu'il vient de proposer pour lui épargner les indécences d'un long déguisement : Damis à son tour fait part à son valet du chagrin que lui cause la perte d'un objet qu'il aime, sur quoi Frontin dit :

Quelqu'Amour en campagne, où je n'ai point de part ?

Damis.

Tu venois de partir.

Frontin.

C'est un amour bâtard ;
Je lui donne, par grace, encore un jour à vivre....

Frontin ajoûte que Damis trouvera dans ce Logis de quoi s'en consoler, et que Celie.... A ce nom de Celie et sur quelques explications, Damis reconnoît que c'est la même Personne dont il veut parler ; il veut sur le champ l'aller trouver ; Frontin l'en détourne, en lui montrant le tort que cela pouroit faire à ses interêts. Damis se rend à ses raisons et sort. Frontin lui dit d'un ton emphatique :

Allez, et meritez les peines que je prens.

Ce valet resté seul, et qui n'a osé parler à son Maître de la proposition du vol, s'interroge lui-même sur une dé-

Digitized by Google

marche aussi hazardeuse ; et comme il a intention de rendre tout à son Maître, il conclut par ces Vers :

Oui, mon intention, mon but me justifient ;
C'est là que l'honnête homme et le fourbe s'allient ;
Qu'on peut, quand on en fait un usage aussi bon,
Se résoudre par fois à devenir fripon.

Au second Acte, *Orgon* charge son ami *Geronte* d'un paquet cacheté, qui contient un don de mille écus en Billets, en faveur de sa Gouvernante, et qu'il prie cet Ami de lui remettre après sa mort. Geronte promet de s'en acquiter, et sort. Orgon fait part à Jacinte qui arrive, du dépôt qu'il vient de faire à Geronte, et dont elle doit avoir connoissance, puisque c'est elle-même qui en a fait le paquet ; il lui fait valoir beaucoup l'importance de ce don, et lui dit qu'il est charmé d'avoir fait sa fortune ; Jacinte qui reste seule, dit qu'il parle mieux qu'il ne pense, et qu'en éfet un coup de main heureux vient de rendre le vieillard genereux malgré lui. Elle demande à Frontin qui survient, des nouvelles du vol ; ce valet déplore le peu de succès de cette entreprise, par un

recit qu'il lui fait de la sorte :

Mais comment faire ? Orgon ne dormoit que
d'un œil,
Et l'autre étoit ouvert fixement sur l'armoire ;
J'ai-moi même eu d'abord quelque peine à le
croire,
J'ai voulu voir de près : tous deux s'étant ou-
verts,
Ont formé sur ma face un regard de travers.
Un ; que veut ce.... chargé d'une grosse épi-
thete,
Etant alors sorti de sa bouche indiscrete ;
J'ai senti tout mon sang se retirer au cœur ;
Et cru que sur le champ je trépassois de p ur ;
Ayant l'instant d'après fermé les deux pau pie-
res,
J'ai tenté l'aventure, et de toutes manieres,
Ce maudit œil s'ouvrant sembloit faire le guet,
Et j'ai craint par ma foi d'être pris sur le fait,
Et qu'interprétant mal le but de notre zele,
Des Juges ignorans ne nous fissent querélle.

Jacinte lui demande des nouvelles de l'autre Projet, qui est la Métamorphose du Me. d'Hôtel en Damis ; Frontin dit que tout ira à merveille : en effet Jacinte en est satisfaite en le voyant paroître : elle veut lui aprendre à joüer le rôle de Damis devant Orgon ; mais dans le temps qu'elle commence à l'instruire, le vieil-

Digitized by Google

lard les surprend ; Jacinte pousse dehors Damis, afin qu'il ne paroisse point encore ; mais Damis fait semblant de s'en aller, et reste : il vient un moment après saluer son Oncle, ce qui cause beaucoup d'embarras à Jacinte, et cet embarras augmente encore à chaque question qu'Orgon fait à son Neveu au sujet de la Lettre que sa Mere lui a écrite, à quoi Damis qui se fait un plaisir de l'embarras de cette femme, répond ingenuëment ce qu'il en sçait ; Jacinte voyant le bon vieillard tout ému des discours de son Neveu, et craignant que ses fourberies ne soient découvertes, dit en interrompant Damis, et en criant plus haut que lui :

Voyez en quel état le pauvre homme est réduit !
Vous lui rompez la tête. Eh ! rentrez, mon bon Maître,
Voilà ce cher Neveu que vous vouliez connoître.

Elle emmene le Vieillard malgré lui. Frontin qui reste avec Damis, lui demande le sujet de cette brusquerie, à quoi Damis répond :

La verité ne peut s'exprimer d'autre sorte ;
Elle a des traits hardis : on s'y laisse emporter ;

Digitized by Google

A l'horreur du Tableau pouvois-je resister ?
Mon Oncle d'un côté dans le cas déplorable
De n'oser se livrer qu'à cette miserable ?
De l'autre se couvrant d'une feinte douceur,
La traîtresse à mes yeux triompher de mon cœur !
Ainsi trop convaincu que si quelqu'un l'abuse,
C'est elle absolument qu'il faut que j'en accuse,
Les murmures du sang et l'indignation
M'ont causé cette vive et juste émotion,
Et de moi-même enfin faisant le Personnage,
Etant en même temps le masque et le visage,
J'ai donné libre essor à mon ressentiment. . .

Frontin découvre dans cette Scene le vol qu'il a fait du Portefeüille ; il le donne à Damis, qui l'ouvre avec précipitation ; il est fort étonné de n'y trouver que de simples Lettres, et entr'autres la Lettre suposée de la part de sa Mere ; Frontin reste confus de ce *qui pro quo*, et devine aisément le tour que Jacinte lui a joué ; cependant il engage son Maître à le laisser agir, et aperçevant Lisette, il lui dit de se retirer et de ne point voir encore Celie. Lisette qui voit sortir Damis, qui ne le connoît point et qui le prend pour le Maître d'Hôtel, est étonnée de le voir si bien mis ; Frontin cherche à s'amuser de son ignorance,

Digitized by Google

et lui assure qu'on le destine pour Epoux à Colie, et sur ce que Lisette se fâche de ce que l'on veut faire épouser un Domestique à sa Maîtresse, Frontin lui dit d'un air grave :

Parlez avec décence,
Et sçachez qu'en amour, aussi bien qu'en finance,
Mes pareils n'ont jamais besoin de leurs ayeux,
Et se font un bonheur qu'ils ne tiennent que d'eux.

Il lui avoüe pourtant à la fin que ce Maître d'Hôtel est Damis lui-même ; Celie paroît, et Frontin court avertir son Maître. Lisette continuë avec Celie la feinte de Frontin, ce qui la met au desespoir, et la résoud à fuir. Damis arrive, la suit, se jette à ses genoux et se fait connoître ; ils se témoignent réciproquement la joye qu'ils ont de se voir, quand ils sont interrompus par l'arrivée de Jacinte ; Celie qui n'est prevenuë de rien, court au devant de cette Femme, la remercie de ses soins et lui declare leur tendresse mutuelle, avant qu'ils fussent destinés l'un à l'autre, malgré les discours que Damis lui tient et les signes qu'il lui fait de ne point s'ouvrir à cette Femme. Jacinte interrompt Celie, et

Digitized by Google

leur dit froidement que puisqu'ils s'aiment, elle va travailler à les unir. Damis emmene Celie pour lui expliquer le sujet de cette froideur, et Frontin sortant avec eux leur dit :

Que le Diable à présent vous tire de ce pas.

Jacinte seule dit qu'elle vient de découvrir la fourberie de Frontin ; mais qu'elle sçaura bien s'en venger.

Orgon arrive en pleurant et se désesperant au sujet du vol qu'on lui a fait de son Portefeüille ; Jacinte découvre par là la fausseté du recit que Frontin lui a fait, elle s'en plaint dans un *à parte*; mais le Vieillard entendant nommer Frontin lui dit en pleurant :

Et ! oüi, c'est lui qui m'a veillé.
Hélas ! jamais si bien je n'avois sommeillé !
Je ne sentois alors toux, gravelle, ni goute,
Le Diable s'en mêloit, et me berçoit sans doute.

Jacinte promet à Orgon de lui faire rendre ses billets, cette assurance augmente encore sa confiance pour cette Femme et lui fait dire en sortant avec elle.

..... Oüi plus je t'examine,
Et plus en ta faveur mon cœur se détermine.

Celie et Damis au troisiéme Acte, après s'être plaints de l'embarras où l'excès de leur amour vient de les jetter, demandent conseil à Frontin qui d'abord ne paroît être occupé que du danger qu'il court lui-même; mais enfin pressé par Damis il lui dit,

..... Nous n'avons, pour sortir d'embarras
Qu'un moyen, qui, je crois, ne reüssira pas.

Il propose cependant à Damis d'aller trouver Geronte, ami d'Orgon, et de lui découvrir ce qu'ils sçavent des intrigues de cette Femme, ils y consentent, et sortent : Jacinte arrive qui cherche à avoir un éclaircissement avec Frontin; persuadés tous les deux qu'ils ne cherchent qu'à se tromper, ils se parlent avec une reserve et une douceur affectée; mais on découvre ce qu'ils pensent l'un de l'autre par ces deux *à parte*.

Jacinte,
Ah! le Coquin.
Frontin,
Ah! la Chienne!

Jacinte qui n'a d'autre vûë que d'intimider Frontin et de l'éloigner, lui fait voir beaucoup d'inquiétude sur le malheur qui le menace depuis la découver-

Digitized by Google

te du vol dont Orgon le soupçonne, et après quelques reproches du secret qu'il lui en a fait, elle lui dit d'un air de douceur.

Allons, rends les effets, Frontin,

Frontin.

En conscience;
Dame Jacinte sçait que je ne les ai pas.

Ce Valet a beau lui dire qu'elle sçait mieux que personne ce qui en est et protester de son innocence, elle ne veut point l'écouter, et le force de s'évader pour éviter le danger, en l'assurant de l'air le plus tendre de l'intérêt qu'elle prend à ses jours. Frontin étonné de la malice de cette Femme dit en sortant :

Quelle ruse du Diable!
Elle me feroit pendre, elle en est bien capable;
Portons-en au plûtôt la nouvelle à Damis.

Jacinte seule se félicite de s'être défaite du Valet, mais elle redoute le Maître qui est prêt de se faire connoître et d'éclater contre elle; elle dit cependant qu'elle a imaginé un dernier moyen qui la mettra à l'abri de tout. Orgon arrive et lui demande si elle a retiré de Frontin ses billets, Jacinte lui répond qu'ils sont en sûreté, et comme le Vieillard insiste

pour les avoir sur le champ, elle lui repond qu'il les aura avant la fin du jour, ce qui tranquilise le bon homme. On vient lui annoncer que son Notaire le demande ; il promet à Jacinte de ne s'en point tenir au don qu'il lui a fait, de la mettre sur son Testament, et se retire sous prexte de chercher quelques papiers dans son Cabinet, mais en effet pour écouter leur entretien qui roule sur ce que Jacinte est en droit de se faire nommer Légataire universelle ; mais cette Femme s'aperçevant qu'Orgon les écoute, change de ton : le Notaire continuë toujours à la presser d'accepter le bien qu'Orgon veut lui faire, et lui propose de s'unir ensemble pour le partager. Orgon surprend le Notaire et le veut chasser de chés lui. Après quelque résistance il dit bas à Jacinte en sortant :

..... Soyez habile à succeder,
Et je serai, ma belle, habile à posseder.

Orgon reste avec Jacinte charmé de son désinteressement ; c'est dans cette Scene où elle employe tout son art pour faire réussir le grand moyen qu'elle a projetté ; elle commence d'abord par refuser le bien que son Maître veut lui faire et elle apuye son refus sur ces raisons.

Digitized by Google

. . . . . Jacinte, diroit-on,
Par sa ruse a séduit le trop facile Orgon ;
Dans sa Succession partage au préjudice
De ses vrais héritiers fondés sur la Justice.
Que sçais-je ! un jour peut-être indignés contre moi
Ces mêmes heritiers, recourant à la Loi,
Aux pieds d'un Tribunal je me verrai traînée ;
A toute leur fureur alors abandonnée,
D'un mordant Orateur mille traits indécens,
Donnant un titre infâme à des soins innocens,
Feront trop bien valoir sa funeste éloquence ;
Et condamnée enfin, dans un honteux silence
Je verrai sans pouvoir survivre à ma douleur,
Par un cruel arrêt diffamer mon honneur.

Le Vieillard a beau vouloir la rassurer, elle dit que pour prevenir ce malheur elle, n'a d'autre parti à prendre que celui-ci.

De vivre retirée,
Dans une Solitude et du Monde ignorée ;
Si pour y subsister mes gages de dix ans
Au service amassés, ne sont pas suffisans,
Du travail de mes mains l'innocente industrie
Pourra me procurer les besoins de la vie.

Jacinte après avoir attendri le Vieillard par ce discours lui fait entendre que ses héritiers travaillent à le faire interdire ; le Vieillard paroît enflâmé de cole-

Digitized by Google

re, et ne trouve d'autre moyen, pour se préserver de ce danger que d'épouser Jacinte : elle en rejette la proposition avec tant de modestie que le Vieillard en est charmé ; il veut lui baiser la main : elle le refuse, ce refus le transporte, il tombe à ses genoux. Tous les autres Acteurs arrivent et le surprennent dans cette posture ; son ami Geronte lui en fait des reproches ; mais il déclare hautement qu'il persiste dans le dessein d'épouser Jacinte. Aperçevant Frontin il lui redemande son Portefeüille, Frontin le lui rend. Orgon est étonné de n'y point trouver ses effets, Frontin, montrant Jacinte, s'excuse par ses vers.

Elle a pris les Oiseaux et m'a laissé la cage.

Orgon n'en veut rien croire ; Geronte indigné de son obstination, dit qu'il veut rompre tout commerce d'amitié avec lui, et commence par lui remettre le dépôt qu'il lui a confié. Orgon décachette le paquet, et est bien surpris d'y trouver les 30000. écus volés, et est réduit au point de ne pouvoir accuser de ce vol d'autre que Jacinte, puisqu'elle même en a fait le paquet. Celie et Damis profitent de cette occasion pour découvrir ce qu'ils sçavent des fourberies

Digitized by Google

de cette Femme. Jacinte convaincuë pousse son caractere d'éfronterie jusqu'au bout, et après avoir tâché de se justifier par les traits les plus hardis, elle se retire en disant à Orgon :

..... Aprenez que les soins que j'ai pris
Sont vos premiers parens et vos premiers amis.

Orgon ayant dit à Damis et à Celie qu'il va travailler à les unir ensemble, et que désormais il s'abandonne à leurs bons soins, finit la Comédie par cette refléxion qu'il adresse au Public :

..... Malheureuse vieillesse!
Mon exemple fait voir jusqu'où va ta foiblesse;
Trop heureux, si restant gravé dans votre esprit,
Quelqu'un en me voyant sçait le mettre à profit!

L'Académie Royale de Musique remettra au Théatre l'Opera d'Atis le 7. Janvier. Il avoit été donné dans sa nouveauté en 1676, et il n'avoit pas été repris depuis la fin de l'année 1725. On peut voir dans le second Volume du Mercure de France du mois de Decembre de la même année, ce que nous en avons dit. Nous croyons devoir raporter ici les sentimens de M. de Freneuse, sur le Poëme et la Musique de cette Piece.

Digitized by Google

Le titre qu'on en trouve, dit-il, dans les vieilles Editions peut servir d'une définition assés juste du Poëme de l'Opera.

Le premier Acte de celui ci fut trouvé sans doute le plus beau. On doit convenir même qu'il est trop beau par raport aux autres. La Scene d'Atis et de Sangaride, inspire aux Spectateurs des sentimens qui s'affoiblissent necessairement ensuite ; l'attention se refroidit, par ce qu'on retourneroit toujours volontiers à cette Scene.

Un bel air de Basse au deuxiéme Acte, qui fait grand plaisir, est : *Quand on aime bien tendremen, &c.* et cet air d'Haute-contre à la fin du troisiéme Acte : *Espoir si cher et si doux* &c.

Quelques gens de bien, ont été choqués dans le deuxiéme Acte, de cet endroit, où Atis après avoir été reconnu Pontife par le Peuple, dit humblement. *Indigne que je suis !* &c.

En effet ce recit et toute la cérémonie qui l'accompagne sont trouvés trop beaux en ce qu'ils sont trop touchants et trop conformes aux Mysteres de la Religion. Quelle modestie ! quels tons affectueux.

Les Cabales qui se formoient alors contre Quinault ne l'empêcherent pas

Digitized by Google

de donner Atis, qui fut representé pour la premiere fois devant le Roy, à S. Germain en Laye, le 12 Janvier 1676. Toute la Cour en fut charmée; la Scene d'Atis et de Sangaride passa pour un chef d'œuvre : elle est encore aujourd'huy admirée de tous les connoisseurs, qui n'ont point fait difficulté de dire, qu'elle ne cede en rien à ce que les Anciens ont fait de plus beau dans le Genre Lyrique; et personne n'a aprouvé l'Abbé de Villiers lors qu'il a dit :

Mais on rit à coup sûr quand on les voit soudain
Changer leur triste Scene en Spectacle badin;
Et finir le recit de leurs peines secretes,
Par les gaillards refrains de fades Chansonetes.

Ce sont deux Amans malheureux, quoi qu'aimés, qui ont leurs raisons pour feindre, et de changer de langage, de crainte que leur secret ne se découvre. Il y a de la témerité, dit M. le Brun, à vouloir attaquer des endroits dont les beautés sont presque inimitables.

La descente de Cybele a toujours passé pour un chef-d'œuvre : le sommeil y regne avec tous les charmes d'un Enchanteur. Le recitatif est parfaitement

Digitized by Google

beau, et plusieurs Scenes sont d'une Musique fort galante et fort agréable; mais c'est cependant à Atis, dit M. de S. Evremond, qu'on a commencé à connoître l'ennui que nous donne un chant continué trop long-tems.

Les Comédiens François ont reçû une Tragédie nouvelle sous le Titre de *Maximien*. Ils vont donner au premier jour la *Metromanie*, Comédie nouvelle de M. *Piron*, en vers et en cinq Actes, dont les répetitions font attendre un très grand succès.

Les mêmes Comédiens ont remis au Théatre la Tragédie de *Bajazet*, dans laquelle la Dlle *Dumesnil* joüe le rôle de *Roxane* avec des aplaudissemens bien merités.

ELOGE en Acrostiche à Mlle Gaussin, Actrice de la Comédie Françoise.

Graver dans tous les cœurs l'empreinte de ses charmes,
Adoucir par sa voix un severe Censeur,
Croire à ses sons touchans le Spectateur en larmes,
Satisfaire à la fois et les yeux et le cœur,
Sur son front presenter innocence et candeur,
Imiter de Venus la galante parure,
N'est-ce pas de Gaussin une foible peinture?

Digitized by Google

NOUVELLES ETRANGERES,

TURQUIE.

DU CAMP de Kartal le 12. Octobre 1737.

ALy Aga, Bach Backi Kouly, est arrivé à ce Camp, et a porté au G. Visir la nouvelle des avantages remportés sur les Imperiaux, par les Troupes qui sont sous le commandement de Mimich-Pacha; voici les particularités de cette action.

Le 30. Septembre, Mimich-Pacha qui commandoit un corps de 12000. hommes tint un conseil de guerre dans lequel il fût resolu de passer le fleuve Timog, sur lequel les Turcs avoient jetté un Pont, et d'attaquer l'Armée Imperiale qu'on ne croyoit forte que de dix mille hommes, et qui l'étoit en effet de 21. mille; sçavoir, un corps de 11. mille hommes qui s'étoit détaché de la grande Armée, et qui n'avoit pas passé le Danube, et dix mille hommes d'Infanterie qui avoient joint par un autre chemin. Cette Armée étoit campée avantageusement sur une colline, ayant derriere elle un bois fort épais, dans lequel les Imperiaux avoient placé leur artillerie; les Turcs resolus de passer le lendemain le fleuve Timog, eurent avis dans la nuit que les Ennemis s'étoient rendus maîtres de leur pont, y avoient mis le feu, et s'étoient emparés du bord de la riviere. Les

Digitized by Google

avis s'étant trouvés veritables, Mimich-Pacha tint un second conseil de guerre; et dans le temps que l'on étoit irrésolu sur le parti qu'on devoit prendre, on vint avertir que l'on avoit aperçû de l'autre côté de l'eau beaucoup de Turbans, et que les Musulmans en étoient déja aux mains avec les Infideles; il n'en fallut pas davantage pour encourager les Turcs, ils vinrent à toute bride au bord du fleuve et virent qu'effectivement quelques centaines de Turcs avoient passé l'eau, et qu'ils se battoient le sabre à la main avec les Houssards de l'Empereur; il se trouva dans ce temps là, au bord de la riviere, deux Paysans qui enseignerent un gué aux Turcs, de sorte que le reste de la Cavalerie ayant chacun un Janissaire en croupe, passa l'eau sans aucun danger. Les Allemans voyant le nombre des Ennemis augmentés et s'avancer courageusement vers eux, firent un grand feu de leur artillerie et de leur Mousqueterie; la Cavalerie Allemande composée la plûpart des Cuirassiers et des Houssards, vint en ordre de Bataille sur celles des Turcs; ce fut pour lors que le combat s'échauffa, et après avoir duré six heures, la Cavalerie Allemande rejoignit son Infanterie qui n'avoit pas encore eu part à l'action; les Turcs entrerent pêle-mêle dans le Camp et encloüerent quatre grosses pieces de Canon, qu'ils ne purent pas pourtant enlever; les Janissaires qui n'avoient pû être jusqu'alors que simples spectateurs, entrerent dans le Camp et en vinrent aux mains avec l'Infanterie Allemande; les Imperiaux qui n'avoient pas eû le temps de se retrancher, craignant sans doute une entiere déroute, abandonnerent leurs tentes et leurs bagages et generalement tout ce qui pouvoit les embarrasser

 dans

dans leur retraite ; à l'exception de l'artillerie, les Turcs se rendirent maîtres de tout, et il y a eu tel Soldat qui a eu pour sa part jusqu'à quatre pavillons, comme c'étoit l'heure du souper, les tables étoient dressées, et les Turcs profiterent de ce que l'on avoit preparé pour les Officiers et pour les Soldats ; les Turcs en avoient grand besoin pour se refaire, car Minich-Pacha ne leur avoit permis de prendre que six biscuits pour chaque homme, et une seule ration pour un Cheval.

Aly Aga dit, qu'il compte, que sans exageration, il y a eu au moins 3000. hommes de tuës de la part des Allemans, et un pareil nombre faits esclaves, en y comprenant environ mille femmes en especes de Vivandieres habillées en Amazones, dont tous les Camps Imperiaux sont remplis. On parle diversement sur la perte que les Turcs ont faite, mais il y a lieu de penser qu'elle aura été considerable.

Le lendemain on se mit à la poursuite des Imperiaux ; dans leur retraite, l'Infanterie se tenant fort serrée marchoit la premiere et étoit soutenuë de la Cavalerie qui faisoit de temps en temps volte face, pour faire tête aux Turcs, qui les harceloient à tout moment et qui les poursuivirent de cette maniere, jusqu'au-delà de Fethi-Islan, c'est-à-dire, quatre ou cinq lieuës au delà du Timog, et brûlerent en s'en retournant deux Villages où étoient les caves des Imperiaux, où on répandit tout le vin et l'eau de vie qui y étoient en quantité, et les Turcs s'y rendirent maîtres d'environ 5. à 6. mille fusils et pistolets qui étoient destinés, à ce que l'on dit pour la Garnison de Nissa, ou pour armer des sujets rebelles du G. Seigneur. La plûpart des Cuirassiers

Digitized by Google

de l'Empereur abandonnerent leur Cuirasse et leur Casque pour être plus legers dans leur retraite; quelques Turcs se rendirent maîtres dans le Camp Impérial d'une *Canone* magnifique dans laquelle étoit un Officier général, qui étoit sans doute malade; il fit signe que l'on lui conservât la vie, donnant à entendre qu'il pouvoit être utile aux Turcs; mais un jeune homme de Viddin, lui coupa la tête d'un coup de sabre.

Cette victoire fut annoncé le onzieme au Camp par plusieurs décharges de Canon et de Mousqueterie.

Un Turc qui étoit à cette action, a eu trois Aigrettes pour avoir coupé lui seul quatre têtes; une de ces Aigrettes lui a été donnée par Mimich-Pacha, l'autre par le Pacha de Viddin, et la troisiéme par le Grand-Visir. Les Serdens Guethdi, les Capigis-Bachis, les Bign-Bachis, et toutes les Troupes que le Grand-Seigneur avoit envoyé de Constantinople à l'exception des Bostangis, qui ne sont arrivés que deux jours après, ont eu part à cette action, et ont donné, de même que les Janissaires, de grandes marques de bravoure.

LETTRE écrite de Constantinople le 29 Octobre 1737.

ON écrit du Camp de Kartal, que le premier de ce mois le Grand-Visir avoit reçû des Lettres d'Ahmed-Pacha-Kiuprugly, portant que le Seraskier avoit battu un corps de Troupes Allemandes, qui gardoient un defilé apellé Dragaman-Bogany, qu'il s'étoit emparé

Digitized by Google

de Djiar-Kieuy dont la garnison composée de 600. hommes avoit capitulé ; qu'il avoit ensuite battu 400. Allemans qui venoient au secours de cette Place, et qu'il alloit attaquer Mehemet-Pacha-Palanka, qui n'est éloignée que de 4. lieuës de Nissa.

On ajoûte que le 8 on avoit amené au Camp deux Cuirassiers de l'Empereur que l'on disoit être les seuls qui eussent échapé de 400. qui avoient été surpris auprès de Nicopolis, par des Troupes que le Musselem et le Vaivode de cette Ville avoient ramassés à la hâte pour venir fondre sur eux.

On marque encore que le 12. on avoit reçû la nouvelle que 12000 hommes commandés par Mimich-Pacha, ayant passé la riviere de Timog, avoient attaqué un corps considérable de l'Armée des Imperiaux campée au delà de cette riviere ; que les Allemans avoient été obligés d'abandonner leur Camp et tout leur bagage, et avoient perdu dans le combat ou dans la retraite 5. à 6. mille hommes tués ou fait prisonniers. Cette Victoire fut annoncée au Camp, par une décharge générale de l'Artillerie et de la Mousqueterie ; mais on ne donna à Constantinople aucune demonstration publique de joye à cette occasion ; Ce n'a été que le 23 de ce mois, qu'on y a fait faire une décharge de Canons, du Serail, de Topana et de l'Arcenal, sur la nouvelle que l'on y a reçû de la reprise de Nissa : il y avoit quelques jours que l'on sçavoit que le Gouverneur de cette Place avoit capitulé et qu'il attendoit l'arrivée du Seraskier Ahmed-Pacha Kiuprugly, pour lui en remettre les clefs : comme le Commandant Turc, lorsqu'il rendit cette Place n'avoit voulu la consigner qu'au Comte de Seckendorf, le Commandant Allemand a

voulu ne la remettre aussi qu'au Seraskier Achmed Kiuprugly.

On prétend que le General Munich a envoyé un nouveau Corps de Troupes, pour renforcer la Garnison d'Oczakow, et que ce General étoit occupé à faire construire trois Forteresses, l'une sur le Bog, la seconde sur le Fleuve Enghil, et la troisiéme à Casikirman sur le Boristhene.

Le Capitan Pacha, avant que de retourner à Constantinople avoit écrit au Grand Visir, que de 464. Bâtimens, dont la Flotille Moscovite étoit composée, il en avoit péri 450 par les differentes tempêtes qu'elle avoit essuyées, et qu'il en avoit pris dix, de sorte que suivant ce calcul, il ne se seroit sauvé de cette Flotte que 4. Bâtimens.

Fety Guiran, Kan des Tartares déposé, est parti de Crimée, sur la Galere du Kalga Sultan, pour se rendre au lieu de son exil. Bengly Guiran, Kan des Tartares regnant, partit le 7. de ce mois du Camp du Grand Visir, et prit la route de Bender, avec le Fils du Grand Visir, qui accompagne ce Prince; quelques-uns disent qu'il doit se rendre à Ackirman, pour passer delà par mer en Crimée.

Le Comte de Bonneval arriva le 2. de ce mois au Camp du Grand Visir; le lendemain il rendit visite aux Ministres de la Porte; le G. Visir lui fit present d'un cheval enharnaché.

Le Prince Joseph Ragotzky n'a point encore été à l'Audience du Grand Seigneur; il ne joüit pas d'une trop bonne santé, et il est actuellement au Village de Bellegrade pour y changer d'air.

Digitized by Google

DE RUSSIE.

LE Major general Stoffeln, qui commande dans Oczakow, mande que le 8. Novembre les Ennemis, après avoir fait une fausse attaque près de l'endroit où le Dnieper se jette dans la Mer Noire, et après avoir fait sauter deux Mines, qu'ils avoient pratiquées sous le Bastion de Lewendahl, avoient porté tout d'un coup leurs forces du côté de la Porte d'Ismaïloff, et que tous les Janissaires, soutenus de cinq mille Spahis, avoient donné un assaut general au Chemin couvert; qu'en très peu de temps ils s'étoient avancés d'un côté jusqu'au Fossé, et de l'autre jusqu'à la Porte voisine de l'embouchure du Dnieper, mais qu'il étoit venu enfin à bout de les repousser, et qu'ayant fait joüer en même-temps deux Mines qui étoient près des Casernes, il les avoit obligé de se retirer.

Il ajoute que le lendemain les Assiegeans avoient continué de faire feu de toutes leurs Batteries, et qu'on s'attendoit à les voir livrer un second assaut à la Ville, lorsque tout-à-coup ils avoient pris le parti de décamper pendant la nuit avec une extrême précipitation. Gentzi-Ali-Pacha, leur General, a abandonné une partie de ses Batteries et de ses munitions, et il a laissé dans son Camp les morts et les blessés, dont on a fait monter le nombre à plus de six mille hommes.

La Czarine a fait chanter le *Te Deum* en actions de graces d'un avantage aussi important que la levée de ce Siege, et elle a déclaré le Major General Stoffeln, Lieutenant Feldt-Maréchal.

Digitized by Google

De Pologne.

IL a été résolu dans l'Assemblée qui s'est tenuë à Dantzick, tant de la part du Roy et de la République de Pologne, que de la part de la Czarine et du nouveau Duc de Curlande, que le Duc de Curlande en qualité de Feudataire du Roy et de la République de Pologne, sera obligé de se rendre à Warsovie pour prêter serment de foi et hommage à S. M. et qu'il s'engagera à ne se soumettre à aucune Puissance Etrangere; à maintenir les Duchés de Curlande et de Semigalle, réünis, à n'en aliener aucune partie sous quelque prétexte que ce puisse être, et à acquitter toutes les dettes dont sont chargés les Biens Domaniaux et Allodiaux de ces deux Duchés, et des Fiefs qui en dépendent, sans être jamais en droit de prétendre aucun remboursement ni aucune indemnité à cet égard. Non seulement l'exercice public de la Religion Catholique sera permis en Curlande et dans le Duché de Sémigalle, mais les Personnes qui la professent auront droit de rebâtir leurs anciennes Eglises et d'en construire de nouvelles. Les Biens Ecclesiastiques seront exempts de tous impôts et de toutes charges publiques, et les Catholiques pouront aussi bien que les Protestans, prétendre aux Charges et aux Emplois. On fera restituer aux premiers deux Eglises, dont ils ont demandé qu'on les remît en possession, et on leur fournira les sommes nécessaires pour en bâtir une à Libau.

Lorsque la République de Pologne sera en guerre avec quelqu'une des Puissances voisines, les Duchés de Curlande et de Semigalle lui fourniront 500. hommes d'Infanterie et 200. de Ca-

Digitized by Google

valerie. On reglera, de concert avec la Czarine, le nombre des Troupes qui seront mises dans ces deux Duchés, et les quartiers qu'elles y occuperont. Les Gentilshommes de Pologne et de Lithuanie, qui possedent des biens dans les deux mêmes Duchés, joüiront de tous les Privileges des Curlandois, et ils auront dans tous Procès Civils ou Criminels, le droit d'apeller au Roy et à la République de Pologne. Tous les Polonois et Lithuaniens, détenus prisonniers en Curlande ou dans le Semigalle, seront remis en liberté, et on ne poura continuer les Procédures intentées contre eux, ni former aucune prétention à leur charge.

Le Duc de Curlande n'accordera à personne le droit de Naturalité, mais il renvoyera à la Diete Generale de Pologne ceux qui désireront d'obtenir ce droit. La convention faite en 1685. entre Etienne Battori, Roy de Pologne et Fréderic II. Roy de Dannemarck, au sujet de la conservation des franchises attachées au District de Piltyn, sera executée. La Czarine, voulant favoriser le Duc de Curlande, consent que les Habitans de Curlande et du Semigalle, ayent la proprieté de la moitié de la Riviere de Dwyna, et qu'ils y jouissent paisiblement de la Pêche du Saumon. S. M. Cz. est aussi disposée à rendre les Isles de Roon et de Spielhorn et les autres Isles qui sont dans le Golfe de Livonie, et dont les Etats de Curlande ont demandé la restitution, comme de Fiefs qui ont fait autrefois partie du Domaine des Ducs de Curlande. Le Duc promet de son côté à la Czarine de ne point troubler la Navigation des Vaisseaux Moscovites, et de moderer les droits qui se perçoivent en Curlande sur les Marchandises de Moscovie.

Digitized by Google

D'ALLEMAGNE.

L'Empereur a nommé le Comte de Konigseg pour commander son Armée en Hongrie l'année prochaine, et l'on assure que le Comte Olivier de Wallis et le Duc d'Aremberg y serviront, et que le premier aura le Commandement d'un Corps de Troupes.

Les Commissaires chargés de déliberer sur l'affaire du Comte de Seckendorf, s'assemblerent le 15 de ce mois pour regler la maniere dont ils procederoient à l'examen de cette affaire, et ils decideront qu'ils tiendroient leurs Séances dans l'Hôtel même de ce Feldt-Maréchal, afin d'être plus à portée de tirer de lui les éclaircissemens dont ils auroient besoin.

Le Rescript que l'Empereur a envoyé à Ratisbonne au sujet de ce Feldt-Maréchal a été rendu public. S. M. I. dit dans ce Rescript que son amour pour la Justice est un sûr garant que le Comte de Seckendorf obtiendra dans le cours de son Procès tout ce qu'il pourra desirer avec quelque droit; qu'il n'y a rien de plus temeraire que les bruits qui ont été repandus par quelques personnes, que la mauvaise conduite de ce Général étoit moins la cause de sa disgrace, que la haine et la jalousie que ses qualités d'Etranger et de Protestant lui ont attirées, et que de pareilles allegations sont pleinement refutées par le simple exposé de ce qui s'est passé dans la derniere Campagne; qu'il a été constaté par les Etats que le Comte de Seckendorf a envoyés lui-même à l'Empereur, que les Magasins avoient été abondamment pourvus de toutes les munitions necessaires pour la subsistance de l'Armée,

Digitized by Google

et que si l'on n'a pas toujours trouvé les fournitures prêtes dans les endroits où l'on en avoit besoin, la faute en doit être imputée précisément et uniquement à ce Général, que non seulement il a eu part à toutes les dispositions qu'on a faites, mais encore qu'on lui en a confié l'arrangement et l'exécution; que le Comte de Seckendorf ayant insisté plus que personne sur la necessité de ne point s'éloigner du Danube, les Magasins ont été établis conformément à ce Plan, et qu'on s'est pareillement reglé là-dessus pour ce qui concernoit la distribution des chevaux et des chariots destinés au transport des provisions et de l'Artillerie; que cependant ce Général a marché du côté de Nissa, où l'Armée auroit infailliblement péri faute de subsistance, si la Garnison Turque qui étoit dans cette Place avoit attendu l'arrivée de la grosse Artillerie pour se rendre; que d'ailleurs les ordres donnés au Comte de Seckendorf portoient de tenir ses forces unies le plus qu'il lui seroit possible, mais que non content de désobeir à ces ordres, il avoit causé un préjudice considerable à l'Armée, en formant ses détachemens de Troupes tirées de divers Regimens, de sorte que les Colonels ne sçachant le plus souvent où étoient leurs Soldats, ne pouvoient leur faire tenir l'argent, les remedes et les autres choses necessaires; que les Lettres même des Ennemis, qui ont été interceptées, confirment, qu'il n'a tenu qu'au Comte de Seckendorf de s'emparer de Widdin, mais qu'au lieu de faire marcher en diligence le Comte Philippi, vers cette Place, comme celui-ci l'avoit proposé, il ne l'avoit fait bloquer que long-temps après par Comte de Keyenhuller, auquel il n'a-

Digitized by Google

voit fourni que des secours lents et insuffisans, qu'après s'être arrêté inutilement près de Nissa pendant sept semaines, et après avoir consumé presque toutes les provisions qu'on avoit trouvées dans cette Place, il avoit enfin decampé, mais justement dans le temps que les Troupes ne pouvant plus rien entreprendre, les Ennemis avoient la facilité de réunir toutes leurs forces; qu'ensuite il s'étoit tellement éloigné de Nissa, que si les Turcs étoient venus alors se présenter aux Portes de cette Place, la Garnison auroit été obligée de se rendre prisonniere de guerre, d'autant qu'elle n'avoit point de pain; qu'il est vrai que le Comte de Seckendorf depuis avoit introduit dans Nissa des provisions pour six semaines; mais que ce Général n'en est pas moins inexcusable d'avoir quitté les environs de cette Place, sans en remplir les Magasins; que la marche forcée qu'il a fait faire aux Troupes pour assiéger Usitza, est encore moins pardonnable, attendu qu'il pouvoit avec beaucoup plus de facilité marcher à Zwornick, dont la prise auroit compensé avantageusement les pertes qu'on faisoit d'ailleurs; enfin que depuis l'ouverture de la Campagne jusqu'au temps auquel le Comte de Seckendorf est parti de l'armée, c'est-à-dire pendant cent vingt-cinq jours, il en a employé cinquante-trois en marches et contre-marches inutiles, sans avoir pris auparavant les mesures nécessaires pour faire subsister les Troupes; qu'on comprend aisément, que toutes les dispositions ayant été faites sur le Plan proposé par lui-même, de ne point s'éloigner du Danube, il a été impossible de pourvoir aux besoins de l'Armée dans un Pays dont les Habitans se sauvent dans les

Digitized by Google

Montagnes à l'aproche du moindre Corps de Troupes ; que le Comte de Seckendorf changeoit continuellement de résolutions ; qu'il revoquoit le soir les ordres qu'il avoit donnés le matin, ou qu'il les donnoit si tard qu'ils n'arrivoient presque jamais dans le temps propre pour les exécuter et qu'il vouloit ensuite rendre les autres Généraux responsables de ses propres fautes.

Le Major General Doxat ayant demandé que son Procès fût revû par le Conseil Aulique de guerre, l'Empereur lui a accordé cette grace, et cet Officier doit se rendre à Vienne pour rendre compte des raisons qui l'ont obligé de remettre la Ville de Nissa aux Turcs.

D'ITALIE.

LEs Lettres de Naples de la fin de ce mois portent que le Roy des deux Siciles a declaque son Mariage étoit conclu avec la Princesse Marie Amelie, Fille aînée du Roy de Pologne Electeur de Saxe.

On mande de Modene, que le Duc de Modene avoit donné ordre de lever dans ses Etats un Regiment d'Infanterie pour le service de l'Empereur.

Ces Lettres ajoûtent que ce Prince avoit declaré Conseillers d'Etat, les Marquis Louis et Thadée-Rangoni, le Comte-Jean Bellincini et M. Giacomacci, et qu'il avoit accordé la Charge de Président de sa Chambre des Finances au Marquis Levizani, et celle de Capitaine de ses Gardes du Corps au Marquis de Sainte Christine.

On aprend de Genêve que les 34 Députés de

Digitized by Google

la Bourgeoisie y ont prononcé le Discours suivant adressé à S. E. M. le Comte de Lautrec, par la bouche de M. Jacques-François de Luc, le Mercredy premier jour de l'an 1738. à onze heures du matin.

TRES ILLUSTRE ET TRES EXCELLENT SEIGNEUR,

La sincerité ne dicte pas toujours les souhaits que le devoir et la bienséance exigent dans des jours comme celui-ci. Mais les rares vertus de votre Excellence qui lui ont acquis l'amour et le respect de tous nos Concitoyens, sont un gage assuré que leurs cœurs s'expriment par ma bouche dans les vœux que nous adressons à l'Etre Supreme en faveur de V. E. Oüi, Très Illustre et très excellent Seigneur, nous le prions avec tout le zele et toute l'ardeur dont nous sommes capables, qu'il lui plaise affermir la santé de V. E. et prolonger des jours qui seront en benediction à nous et à notre posterité; que ses jours s'écoulent aussi heureusement, qu'ils sont utiles dans le Monde. Dieu veuille accompagner d'une efficace salutaire, les penibles mais vertueux travaux de votre Excellence, pour établir la Paix et l'union dans notre Patrie.

Nous sommes d'autant plus sensibles aux soins généreux de V. E. à cet égard, que nous sentons notre impuissance à les reconnoître. Mais ce qui nous console, c'est que vos éminentes vertus portent avec elles leur récompense; en effet qui peut mieux que V. E. éprouver la douce verité de cette maxime du Sage que le Cœur du Juste est un festin continuel. *C'est ainsi, Très Illustre et très excellent Seigneur, que vous devez goûter les premices d'une felicité dont Dieu couronnera un jour le digne usage que vous faites des gran-*

des lumieres dont il a enrichi V. E. Amateur du vrai vous voulés que toutes vos décisions soient fondés sur la Justice ; cette heureuse disposition du cœur raproche les hommes de la Divinité.

Quelles actions de graces ne devons-nous point au plus grand des Monarques, d'avoir bien voulu faire briller au milieu de nous, par le ministere de V. E. un des rayons qui émanent de son Trône de Justice ? Quels vœux ardens et sinceres n'adressons-nous point au Ciel pour la constante prosperité d'un Regne aussi bienfaisant qu'il est juste et glorieux ? Dieu veüille faire abonder le Trésor de ses benedictions sur la Personne sacrée de Sa Majesté, sur la Reine son Auguste Epouse, sur Monseigneur le Dauphin et sur toute la Famille Royale. Dieu veüille conserver à la France encore longues années l'Eminentissime Cardinal de Fleury, le plus grand et le plus vertueux de tous les Ministres, dont l'incomparable administration sera celebrée à jamais. Votre Excellence qui merite par raport à nous les mêmes éloges, nous fait éprouver combien les Peuples sont heureux quand les Ministres des Souverains participent à leur vertu.

On a apris depuis, que les Magistrats ont reçû une Lettre que les Etats Generaux des Provinces-Unies ont écrite à la République au sujet de la pacification des troubles qui l'ont agitée. Cette Lettre porte que les divisions qui on regné dans cette Ville, ont fait trop d'éclat pour que le bruit n'en soit pas parvenu jusqu'aux Etats Generaux ; que la distance des Lieux est cause qu'ils en ont été informés un peu tard, et que peut-être ils ne l'ont pas été exactement ; qu'ils en ont été vivement touchés, et qu'ils ont envisagé avec bien de la douleur et de l'apréhension

Digitized by Google

les dangers et les malheurs auxquels la discorde pouvoit exposer un Etat dont les interêts leur ont toujours été si chers et pour lequel il ont toujours eû et conservent encore une affection sincere ; que la part qu'ils prennent à tout ce qui concerne cette République et le désir qu'ils ont de la voir joüir d'une tranquillité durable, les engage à lui témoigner la satisfaction qu'ils ont ressentie, en aprenant la bonté du Roy Très-Chrétien, et l'empressement des Cantons de Zurich et de Berne dans les bons Offices qu'ils ont employés pour ramener à la concorde les esprits divisés; qu'il n'y a point lieu de douter que la Médiation de S. M. T.C. et de ces deux Cantons, ne produise l'effet qu'on en attend, et que selon les aparences les Magistrats et les Citoyens y contribuëront, les uns par leur prudence et les autres par leur docilité.

Les Magistrats de Genêve ont écrit aux Etats Generaux des Provinces-Unies des Pays-Bas, pour les remercier de la part que la République de Hollande a prise aux dissentions des Habitans de cette Ville, et ils assurent dans leur réponse, qu'ils regardent comme une preuve particuliere de la bienveillance des Etats Generaux les Conseils salutaires que ces derniers veulent bien leur donner dans les circonstances présentes. Ils ajoûtent qu'ils sentent combien le retour de la Paix et de la tranquillité est nécessaire pour la sûreté de cet Etat, et que cet avantage ayant toujours été l'objet de leurs vœux les plus ardens, ils n'ont rien négligé pour y parvenir et pour engager les Habitans de cette Ville à entrer dans les mêmes vûës ; qu'il y a lieu d'esperer que la Médiation du Roy de France et des Cantons de Zurich et de Berne, produira cet heureux effet ;

 qu'ils

qu'ils sont disposés à se conformer aux résolutions de S. M. T. C. et de ces deux Cantons, et qu'ils ne manqueront pas d'informer la République de Hollande de ce qui se sera passé à cet égard ; qu'ils demandent avec tout l'empressement dont ils sont capables, la continuation des marques de l'affection des Etats Generaux, et qu'ils les prient de charger leur Ambassadeur à la Cour de France de témoigner dans les occasions qui pouront se présenter, l'interêt qu'ils daignent prendre à ce qui concerne cette Ville.

Les Magistrats ont remis au Comte de Lautrec et aux Représentans des Cantons de Zurich et de Berne, quatre Memoires pour servir de réponse à ceux de la Bourgeoisie. Le premier est un simple exposé de la nature et de la forme du Gouvernement de la République, et des Privileges dont jouïssent les differens Corps de l'Etat. Dans le second, les Magistrats entreprennent de réfuter les allegations du parti qui leur est opposé, et de montrer la fausseté de ses prétentions. Ils donnent dans le troisiéme un détail circonstancié des contestations qu'il ont eües depuis quatre ans avec les Citoyens, et ils y joignent le récit de ce qui s'est passé dans l'émeute arrivée le 21. du mois d'Août dernier. Le quatriéme contient le projet des arrangemens qu'ils jugent les plus propres à rétablir la tranquillité.

GRANDE-BRETAGNE.

ON a apris de Londres, que la nuit du 27 au 28. Decembre, le Corps de la Reine fut porté du Palais de S. James à l'Abbaye de Westminster. Le Char, dans lequel étoit le Corps,

Digitized by Google

étoit couvert de velours de couleur de pourpre, et il étoit tiré par huit chevaux, dont les Caparaçons étoient de velours de la même couleur. Il étoit escorté par des détachemens des Gardes du Corps et des Hallebardiers de la Garde, et précedé de plusieurs Carosses de deüil, chacun à six chevaux. Autour du Char étoient les Valets de pied de la Reine, qui portoient des flambeaux, et la marche étoit fermée par les Timbaliers et les Trompettes de la Maison du Roy.

Le Char et le Cortege qui l'accompagnoit, ayant traversé le Parc de S. James, en sortirent par la Porte de Buckingham, et on entra dans l'Abbaye de Westminster par la Cour de la Chancellerie.

Le lendemain au matin, seize cent Soldats des trois Regimens des Gardes à pied occuperent les Cours et tous les dehors de l'Abbaye, dont les dedans étoient gardés par des détachemens des Compagnies des Gardes du Corps. D'autres détachemens des mêmes Compagnies et de celles des Grenadiers à cheval, furent postés à midy à l'entrée des ruës qui conduisent à Westminster.

Tous les Pairs de la Grande Bretagne, qui étoient à Londres, les Chevaliers des Ordres de la Jarretiere, du Chardon et du Bain, et les autres Personnes de distinction qui devoient assister aux Funerailles de la Reine, s'étant rendus l'après midy dans l'Apartement où le Corps étoit en dépôt, la Marche commença vers les six heures du soir, et elle se fit dans l'ordre suivant.

Un détachement des Hallebardiers de la Garde; un grand nombre de Domestiques de livrée de la Reine, qui portoient des flambeaux; les Officiers de ses Offices, de ses Ecuries et de sa

Digitized by Google

Chambre, en longs manteaux de deuil ; un Timbalier, quatre Trompettes, et un détachement des Gardes du Corps, les Pages, les Chambelans, et quelques-uns des principaux Officiers de la Reine ; les Colonels des trois Regimens des Gardes à pied, précedés des Capitaines de ces Regimens, les Capitaines et les autres principaux Officiers des Gardes du Corps, et des Grenadiers à cheval ; un Timbalier et quatre Trompettes des Gardes du Corps ; les Grands-Juges ; un détachement des Gardes du Corps, les Chevaliers des Ordres du Bain et du Chardon, revêtus des Colliers de leurs Ordres ; les Conseillers du Conseil Privé ; les Pairs de la Grande Bretagne, et les Chevaliers de l'Ordre de la Jarretiere, ces derniers en habit et en long manteau de l'Ordre, le Collier par-dessus.

Huit Hallebardiers de la Garde portoient le Corps, et le Poële étoit soûtenu par les Ducs de Richmond, de Montagu, d'Aargyle, de S. Albans, de Manchester, et d'Hamilton.

La Princesse Amelie, conduite par les Ducs de Dorset et de Grafton, marchoit après le Corps, et la queuë de sa Mante étoit portée par six Duchesses et par le Lord Harvey, Vice-Chambelan de la Couronne. Cette Princesse étoit suivie des Epouses et des Filles des Pairs, ainsi que des Dames du Palais, et des Demoiselles d'honneur de la Reine, toutes en longues Mantes de deuil.

Pendant la marche et jusqu'à la fin de la Cérémonie des Funerailles, les Canons de la Tour tirerent sans discontinuer. L'Evêque de Rochester, Doyen du Chapitre de Westminster, à la tête des Chanoines en Etoles et en Chasubles, reçut le Corps à la porte de l'Eglise de l'Abbaye,

Digitized by Google

et après les Prieres accoûtumées, le Corps fut porté à la Chapelle de Henry VII. où il fut placé avec ceux des deux Princes Fils du Roy et de la Reine, morts en 1716. et en 1717., dans le Tombeau que le Roy a fait construire pour les Princes et Princesses de la Famille Royale.

Après la Cérémonie, le Roi d'Armes cria à haute voix, suivant l'usage: *Cy gist Très-Haute, Très-Puissante et Très-Excellente Princesse Caroline Dorothée, Epouse de Très-Haut, Très-Puissant et Très-Excellent Prince Georges II. par la Grace de Dieu Roy de la Grande Bretagne, à qui Dieu veuille accorder toutes sortes de biens spirituels et temporels.*

MORTS DES PAYS ETRANGERS.

PAr des Lettres de Barbarie du 13. Novembre dernier, on a apris que le Baron *de Ripperda*, étoit mort à Tetuan quelques jours auparavant; ce Gentilhomme, dont les vûës avoient été si vastes, étoit né en Gueldres, une des sept Provinces de Hollande. Il étoit d'origine Espagnole, et se nommoit Jean Guillaume, libre Baron de Ripperda, Seigneur de Jensema, Engelenburg, Poelgeest, Koudekerk, et Fervert, Juge hereditaire de Humsterland et Campen. Il avoit été nommé au mois de Janvier 1715. Ambassadeur de Hollande à la Cour d'Espagne. Son Ambassade étant finie, il retourna en Hollande, mais il revint à Madrid vers le mois d'Août 1718. dans le dessein de s'y établir, ayant pour cet effet embrassé la Religion Catholique. Il y demeura presque inconnu jusqu'au

qu'au commencement de l'année 1725. qu'il fut envoyé à Vienne chargé d'une Commission du Roy d'Espagne, pour traiter d'un accommodement entre les deux Cours. Il termina sa Negociation, et il signa le 30 Avril 1725. au Château de Laxembourg avec les Ministres Plenipotentiaires de l'Empereur, un Traité de paix et de Commerce entre S. M. I. et le Roy Cat. en qualité de son Ministre Plenipotentiaire et Ambassadeur special à cet effet. Le Roy d'Espagne lui accorda la Grandesse de la troisiéme classe, avec le Titre de Duc de Ripperda pour lui et ses Successeurs. Il le declara en même temps son Ambassadeur Extraordinaire auprès de l'Empereur. Il reçut ses Lettres de creance en cette qualité le 13. Juin, et il fit le 22. Août son Entrée publique à Vienne. Il eut le lendemain 23. au Palais de la Favorite sa premiere Audience publique de l'Empereur, et celle de congé le 7. Novembre. A peine fut-il arrivé à Madrid qu'il fut déclaré le 12. Decembre Secretaire d'Etat des Dépêches Universelles, ou des affaires étrangeres. La Secretairerie des Dépêches de la guerre fut réunie à son département au mois de Janvier 1726, ainsi que l'administration generale des Finances.

Le 14. Mai 1726 au soir, il reçut un Decret du Roy, par lequel S. M. C. le déchargeoit entierement des differens Emplois qui lui avoient été confiés depuis son retour de Vienne, et lui accordoit en considération de ses services une pension de 3000. pistoles, pour en joüir sa vie durant par tout où il lui plairoit. Le Duc se refugia le lendemain chés l'Ambassadeur d'Angleterre, d'où on conséquence d'une délibération du Conseil Royal de Castille, il fut enlevé par un détachement des Gardes du Corps le 25.

Digitized by Google

du même mois de Mai, et conduit avec escorte au Château de Segovie, pour y être détenu prisonnier. Il y resta jusqu'au 2. de Sept. 1728. qu'ayant trouvé le moyen de s'évader, il se retira déguisé en Portugal, d'où il passa en Angleterre, où il séjourna jusqu'au 24. Octobre 1730. qu'il partit de Londres, pour se rendre en Hollande, où la vie tranquille et retirée qu'il menoit à la Haye, fit croire dabord qu'il avoit dessein d'y finir ses jours. Mais son humeur inquiete lui fit prendre un autre parti. Il partit tout à-coup de Hollande, et se rendit en Barbarie auprès de Muley-Abdallah, Souverain de Maroc, vers le fin de l'année 1731. Il s'employa de tout son pouvoir en 1732. pour engager ce Prince à armer à Salé une petite Escadre pour courir sus aux Espagnols. Il se donna aussi de grands mouvemens à l'occasion du Siege de Ceuta, que les Maures voulurent recommencer. Le Roy d'Espagne revoqua par un Decret donné à Seville le 16. Juillet 1732. celui par lequel il lui avoit accordé le Titre de Duc et la Grandesse. Les désagrémens que le Baron de Ripperda éprouva dans la suite, causés par la jalousie des Premiers du Païs, le déterminerent à quitter Maroc, et à se retirer en 1734. au Port de Tetuan, où il fixa son sejour. Il l'a continué jusqu'à sa mort, qu'on dit avoir été causée par une maladie de langueur, qui étoit l'effet du chagrin, que sa situation lui donnoit depuis quelque temps. On ajoûte qu'il ne paroît pas qu'il soit mort riche, et qu'on n'a trouvé chés lui que peu d'argent comptant, et d'effets considerables. Le Pacha ou Gouverneur de Tetuan s'est emparé de tout, conformément à l'usage établi dans les Etats du Souverain de Maroc.

H. à Holl.

Le

Digitized by Google

Le Baron de Ripperda avoit eu deux Fils, que des Memoires marquent s'être noïés à la côte de Biscaye, en voulant passer d'Espagne en Angleterre.

Le Prince *Jacques-Louis-Henry Sobiesky*, Chevalier de la Toison d'or, et Gouverneur de la Stirie pour l'Empereur, mourut à Zolkiew le 19. Decembre, âgé de 70. ans un mois et 15. jours, étant né le 2. Novembre 1667. Il étoit Fils de Jean Sobiesky, Roy de Pologne et Grand Duc de Lithuanie, lequel étant Grand Général de la Couronne, avoit été élû Roy le 22. Mai 1674. sous le nom de Jean III. et qui est mort à Villa-Nova le 17. Juin 1696. et de Marie Casimire de la Grange, Fille de Henry de la Grange, Marquis d'Arquien, depuis Cardinal, et veuve de Jacques de Radzivil, Prince de Zamoisky, Palatin de Sandomir, morte à Blois le 30. Janvier 1716. Le Prince Jacques-Louis-Henry Sobiesky avoit épousé dans le mois de Fevrier 1691. Hedwige-Elizabeth-Amelie de Baviere-Neubourg, Fille de Philipe-Guillaume Electeur Palatin, née le 18. Juillet 1673. et morte le 9. Août 1722. et il a eu de ce mariage Jean Sobieski né le 21. Octobre 1699, mort au mois de Juillet de l'année 1700. Marie-Leopoldine Sobieska, née le 29. May 1693, morte le 12. Juillet suivant; Marie-Casimire Sobieska, née le 20. Juin 1695. morte le 18. May 1723; Marie-Charlotte Sobieska, née le 15. Novembre 1697, mariée en premieres nôces le 20. Septembre 1725. à Frederic-Maurice-Casimir de la Tour de Bouillon, Prince de Turenne, mort le 1. Octobre suivant, et en secondes nôces le 1. Avril 1724. au Duc de Bouillon, Frere de son premier Mari; Marie-Clementine Sobieska,

Digitized by Google

née le 18. Juillet 1702, mariée à Rome le 3. Septembre 1719. avec le Chevalier de Saint Georges, morte le 18. Janvier 1735. et Marie-Magdeleine Sobieska, née le 4. Août 1704. morte en bas âge.

ETRENNES.

En ce premier jour de l'An
A la charmante Gréban
Je souhaite pour Etrennes,
Qu'elle ait autant de plaisirs,
Qu'elle me cause de peines
Et me donne de desirs.
Que toûjours à cette Belle
Dieu donne autant de santé,
Que je sens d'amour pour elle,
Et qu'elle a de cruauté
Pour l'Amant le plus fidele.
Que, jusques à ses vieux ans,
Ses jours soient des jours de Fête:
Que le nombre des Amans
Qui brigueront sa conquête,
Egale ses agrémens,
Ou les cheveux de sa tête.
Que, dignes des doux attraits
Qui m'ont mis le cœur en cendres,
Ils soient tous beaux et bienfaits,
Beaucoup plus que moi parfaits:

Digitized by Google

Et, s'il se peut, aussi tendres.
Que la Celeste bonté,
Aussi long-temps que ma chaîne,
Passe durer la beauté
De cette aimable Inhumaine.
Son empire rigoureux
Fera, sans doute, à mes yeux
Répandre encor bien des larmes;
Mais ces tristes yeux, du moins,
De la perte de ses charmes
Ne seront pas les témoins.

FRANCE.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

LE 31. Decembre le Roy quitta le deuil qu'il avoit pris pour la mort du Duc de Modéne, et S. M. le prit le premier de ce mois pour la mort de la Reine d'Angleterre.

Le Roy a nommé Conseiller d'Etat M. Poulletier, Intendant de Lyon.

Le 2. et le 14. Decembre, M. de Blamont, Sur-Intendant de la Musique du Roy, fit chanter au Concert de la Reine

 l'Opera

l'Opera d'*Iphigenie en Tauride*, dans lequel les Dlles Antier, Lenner, Deschamps et Daugis chanterent les principaux Rôles, les autres furent remplis par les Srs Chassé, Dubourg et Jeliot.

Le 16. on concerta la Pastorale Heroïque d'*Endimion*; les Dlles Mathieu, Deschamps, et le sieur Dangerville exécutérent les principaux Rôles, les autres furent faits par les mêmes Sujets du Concert précedent.

Le 25. Fête de *Noël*, M. de Blamont donna au Souper du Roy un Concert de Simphonie de sa composition, mêlé de *Noëls*, dont la Musique et l'éxecution firent beaucoup de plaisir.

ETRENNES.

DAns ce jour solemnel où chacun fait des vœux
Pour ce qu'il aime le mieux;
Aimable Clairembaut, je brûle aussi d'en faire;
Mais de quelque côté que je tourne les yeux,
Je ne vois rien pour vous à demander aux Dieux.
Ils vous ont prodigué tout ce qu'il faut pour plaire:
Et, contre leur ordinaire,
Sans vouloir s'en tenir à de simples dehors,

Ils

Ils vous ont fait l'esprit aussi beau que le corps.
Il est cependant qu'avec ces avantages
Qui causent dans mon cœur de si tristes ravages,
(Belle, daignez me pardonner,
Si je vous parois trop sincere,)
On trouve qu'il vous manque un point fort necessaire
Et dont je voudrois bien pouvoir vous étrenner:
Car des Dieux ce n'est plus l'affaire,
Un Mortel doit vous le donner.
En vain en ferois-je un mystere;
Il est aisé de deviner
Que pour être en tout point parfaite
Deux ou trois grains d'amour sont tout ce qu'il vous faut:
Charmante Clairembaut,
Mon cœur vous les souhaite;
Ah! si vous l'aviez crû vous seriez sans défaut.

MORTS ET NAISSANCES.

LE 10 Decembre, Dame Françoise-Marie *de Clere*, Marquise Doüairiere de Menou, mourut en son Château de Nanvignes dit de Menou, près de Cosne en Nivernois, âgée de 94. ans; elle étoit fille de Charles, Marquis de Clere et de Beaumetz, Seigneur de Goupilliere,

Châtelain de Prunay le Gillon, Tourny, Tallemontier, le Quesnoy, &c. et de Charlotte de Boursault Viantais, et elle avoit été mariée au mois de Septembre 1664. avec Armand-François de Menou, Seigneur, Marquis de Charnisay, de Nanvignes, d'Aubeterre, Neronde, S. Michel, &c. mort en 1703. âgé de 74. ans, elle en avoit eû entr'autres enfans, outre deux filles Religieuses, cinq fils dont il ne reste plus que Louis de Menou de Charnisay, Chevalier Bailly, Grand Croix de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem, né le 20. Juillet 1672. Augustin-Roch de Menou de Charnisay, Evêque de la Rochelle depuis 1729. né en 1681. et André de Menou, Comte de Charnisay, Seigneur de S Michel des Landes, Boisvolier, qui ayant quitté la Croix de S. Jean de Jerusalem, se maria le 23. Octobre 1720. avec Marie-Angelique Brisson, veuve. Le fils aîné de la défunte, mort le 13. Juin 1731. n'a laissé que des filles dont on a parlé dans le Mercure de Juin 1736. 1. Vol. en raportant la mort de la Dame leur mere, p. 1235.

Le 21. Jean François *Chaban de la Fosse*, Conseiller au Parlement de Paris, de la premiere Chambre des Enquêtes, reçû le 28. Mai dernier, et auparavant Avocat du Roy au Châtelet de Paris depuis 1731., mourut du Poulmon, âgé de 26 ans, sant avoir été marié. Il étoit frere de Charles Nicolas Chaban de la Fosse, Conseiller Clerc au même Parlement, de la deuxiéme Chambre des Enquêtes, où il a été reçû le 18. Fevrier 1735. Leur pere est François Chaban de la Posse, premier Chirurgien de la Reine, Chirurgien ordinaire du Roy, et Juré de S. Cosme.

Le 23. Dame Marie-Henriette *Colbert de Maulevrier*,

Digitized by Google

Levrier, épouse de Charles-François d'Estaing, Marquis de Saillans, Vicomte de Ravel, Mossat, Montegut, Espirat, Reinat, &c. apellé le Marquis d'Estaing, Lieutenant General des Armées du Roy, avec lequel elle avoit été mariée le 22. Août 1722. mourut à Paris, après une maladie de sept à huit mois, dans la 35. année de son âge, étant née le 21. Septembre 1703. elle étoit fille de feu François Edouard Colbert, Marquis de Maulevrier et de Chollet, Comte de Chemillé, &c. Colonel du Régiment de Navarre, et Brigadier des Armées du Roy, mort le 2. Avril 1726. à l'âge de 31. ans, et de Dame Marthe-Henriette de Froullay de Tessé sa veuve, fille du feu Maréchal de Tessé.

Le 27. Victor-Marie *Duc d'Estrées*, Pair, premier Maréchal & Vice-Amiral de France, Grand d'Espagne, Comte de Nanteuil le Haudoüin, Marquis de Cœuvres, Vicomte de Soissons, Prince en partie de la Principauté de Tingry, Seigneur de Tourpes, &c. Premier Baron du Boulonnois, Chevalier des ordres du Roy, Viceroi de l'Amerique Françoise, Gouverneur des Ville et Château de Nantes, Lieutenant General du Comté Nantois, Commandant en Chef pour Sa Majesté dans la Province et Duché de Bretagne, Ministre d'Etat, Lieutenant du Prince de la Mer pour le Roy d'Espagne, l'un des 40. de l'Académie Françoise, Honoraire des Accadémies Royales des Inscriptions et Belles Lettres et des Sciences, Protecteur de celle de Soissons, ci-devant President du Conseil de Marine, et Conseiller au Conseil de Regence, mourut à Paris, âgé de 77. ans acomplis le 30. Novembre dernier, étant le dernier mâle de sa Maison, n'ayant point eû d'enfans de son ma-

Digitized by Google

riage avec Dame Lucie-Felicité de Noailles qu'il laisse veuve. Il laisse seulement deux sœurs, qui sont Dame Marie-Anne-Catherine d'Estrées, veuve de Michel-François le Tellier, Marquis de Courtanvaux, Colonel des cent Suisses de la Garde du Roy, et Elisabeth-Rosalie d'Estrées, Demoiselle de Tourpes, fille. On trouve l'Eloge du Marechal d'Estrées dans le septiéme tome des grands Officiers de la Couronne, p. 649. et la Généalogie de sa Maison dans le quatriéme tome du même Ouvrage, p. 596. ainsi que dans le Dictionaire Historique. Le Maréchal d'Estrées avoit été déclaré Ministre d'Etat au mois de Novembre 1733. Il laisse une très nombreuse Bibliotheque.

Le 29. François *Guynet*, Conseiller d'Etat ordinaire, mourut à Paris dans la 76. année de son âge, sans laisser d'enfans. Il avoit été d'abord reçû Conseiller au Parlement de Paris, le 13. Juillet 1687. Il fut depuis Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roy en 1692. Intendant de la Generalité de Caën en 1711. et enfin Conseiller d'Etat en 1721. Il étoit fils aîné de feu Jean Guynet, Seigneur d'Arthel, Soffin et Authiou, Maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris, mort le 23. Mai 1700. âgé de 73 ans, et de Catherine Pourfour, morte le 23. Janvier 1716. et il étoit veuf d'Anne-Françoise du Bois de Guedreville, morte à l'âge de 58. ans le 16. Mars 1728. il l'avoit épousée le 11. Janvier 1691. et elle étoit fille de Sebastien du Bois, Seigneur de Guedreville, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roy et President au Grand Conseil, et de Marie Thierfault. François Guynet laisse pour unique heritiere Marie-Angelique Dufour de Nogent, sa niéce,

Digitized by Google

Épouse de Louis de Bannes, Comte d'Avejan, Capitaine-Lieutenant de la premiere Compagnie des Mousquetaires de la Garde et Maréchal de Camp des Armées du Roy.

Le 30. mourut Dame Charlotte-Marie *Arrault*, veuve depuis le 5. Juillet 1725. de Pierre Vesin, Seigneur de S. Leu, Conseiller Secretaire du Roy, Maison Couronne de France et de ses Finances, Ancien Avocat au Parlement de Paris, et ancien Batonnier, Administrateur de l'Hôtel-Dieu et des Hôpitaux des Incurables et des 100 filles Orphelines de la Misericorde. Elle étoit sœur aînée de feuë Marie-Marguerite Arrault, femme de François Magueux, Ancien Avocat au Parlement de Paris, laquelle mourut le 27. Janvier dernier.

Le même jour mourut Joseph *Saurin*, Pensionnaire vétéran de l'Acad. Royale des Sciences de Paris pour la Géométrie, âgé d'environ 80. ans.

Le 31. Philippe *Pigné*, Avocat au Conseil du Roy, depuis 1712. Conseiller Secretaire de S. M. Maison Couronne de France et de ses Finances depuis 1723. Controlleur des bons d'Etats du Conseil, depuis 1724. et Procureur Général des Œconomats de France, mourut subitement d'une attaque d'apoplexie, âgé de 60. ans.

Le 26 Nov. nâquit Gabrielle-Louise Geneviéve, Fille de Louis *de Bouschet*, Marquis *de Sourches*, Mestre de Camp de Cavalerie, Cornette de la Compagnie des Chevau-Legers de la Garde ordinaire du Roy, Prevôt de l'Hôtel de S. M. et grand Prevôt de France, et de D. Charlote Antonine de Gontaut de Biron, son Epouse, mariés le 8 Février 1730.

Digitized by Google

Le 5. Decem. nâquit Louis-Charles, Fils de Louis *de Conflans, Marquis d'Armentieres*, Vicomte d'Auchy, Colonel du Régiment d'Anjou Infanterie, et Brigadier des Armées du Roy, cidevant premier Gentilhomme de la Chambre du feu Duc d'Orleans, petit Fils de France, Regent du Royaume, et de De. Adélaide Jeanne Françoise Bouterouë d'Aubigny, son Epouse, mariés le 27 Avril 1733.

Le 10. les Cérémonies du Baptême furent supléées dans l'Eglise Paroissiale de S. Roch à Paris par Henri Oswald de la Tour d'Auvergne Archevêque, et Comte de Vienne, premier Aumonier du Roy, et Chevalier de ses ordres &c. à Jean-Bretagne-Charles-Godefroy de *la Tremoille, Prince de Tarente*, né le 4. Février dernier, Fils premier né de Charles Armand René de la Tremoille, Duc de Thouars, Pair de France, Comte de Laval, Baron de Vitré, &c. premier Gentilhomme de la Chambre du Roy, Brigadier de ses Armées, et Colonel du Régiment de Champagne; et de Marie-Hortense Victoire de la Tour de Bouillon son Epouse, mariés dès le 29 Janvier 1725. il a été tenu sur les Fonts de Baptême au nom des Etats de la Province de Bretagne, par l'Evêque de S. Brieu, Deputé du Clergé, le Comte de la Riviere, Deputé de la Noblesse, et M. de Beauvais, Deputé du tiers état. La Maraine Olive-Catherine de Trantes, veuve de Frederic Jules de la Tour de Bouillon, apellé le Prince d'Auvergne.

Le 26. nâquit au Château de Montal dans la Haute Auvergne, le second fils de Joseph-Bonaventure d'*Escars, Marquis de Montal*, la Roquebrou, Baron de Carbonnieres, Itrac, S. Jean de

Digitized by Google

de Lépinasse, &c. et de D. Elizabeth de Lastic de Sieujeac, son Epouse, mariés le 11. Novembre 1732, il doit être tenu sur les Fonts de Baptême par François de Lastic, Vicomte de Murat, Baron de Prantinhac, &c. Exempt des Gardes du Corps du Roy, et par D. Marie-Anne d'Escars, sa Tante paternelle, Epouse de Jacques-François de Sales d'Hautefort, Marquis de S. Chamans, Monceaux, Baron d'Envals, Cornil, la Cassaigne, &c. On a fait mention dans le Mercure de May 1735. page 1018. de la Maison d'Escars, en raportant la Mort de D. Françoise de la Fon de Jean de Saint Project, Mere du Pere du nouveau né, dont la Mere est fille (comme on l'a marqué alors) de François de Lastic, Marquis de Sieujeac, et de Marie de la Roche-Aymon, sœur de Charles-Antoine de la Roche-Aymon, Evêque de Tarbes, depuis le mois d'Octobre 1729. qui avoit été sacré sous le titre d'Evêque de Sarepte *in partibus infidelium*, le 5. Août 1725. Ce Prélat est aussi Abbé Commandataire de l'Abbaye de S. Jean de Sordes, Diocèse d'Acqs, depuis le mois de Juillet 1731.

ARRESTS NOTABLES.

ARREST du Conseil du premier Octobre dont la teneur suit.

Vû par le Roy, étant en son Conseil, le Procès-verbal des Syndic et Adjoints des Libraires et Imprimeurs de la ville de Paris, du premier Août de la presente année, par lequel il paroît que s'étant transportés dans l'Imprimerie du nommé Valeyre, Imprimeur de cette Ville, pour en faire

Digitized by Google

la visite, ils y ont trouvé sous presse quatre mille Exemplaires de la derniere feuille d'une Edition du Nouveau Testament traduit en François, que ledit Valeyre faisoit imprimer en vertu d'un Privilege inseré dans cette feuille, lequel a été accordé pour huit années à Quillau fils en 1726. et qui est expiré le 16. May 1734. sans que ledit Privilege ait depuis été renouvellé : Et Sa Majesté voulant reprimer un abus qui n'est pas moins contraire à l'authorité du sceau, qu'aux Reglemens de la Librairie. Oüy le rapport, Sa Majesté étant en son Conseil, de l'avis de M. le Chancelier, a ordonné et ordonne que les Declarations, Arrêts et Reglemens concernant la Librairie et Imprimerie, et notamment les Articles CI. CII. CIII. CIV. et CV. du Reglement du 28. Fevrier 1723. seront executés selon leur forme et teneur ; et en consequence, que tous les Exemplaires de la feuille mentionnée audit Procès-Verbal, seront suprimés, et qu'à cet effet ils seront mis au pilon dans la Chambre Syndicale, en presence dudit Valeyre : Condamné ledit Valeyre en cinq cent livres d'amende, et luy fait deffenses de recidiver, sous plus grandes peines. Enjoint Sa Majesté aux Syndic et Adjoints des Libraires de la Ville de Paris, de tenir la main à l'execution du present Arrest &c.

AUTRE du même jour, qui éteint, amortit et annulle au profit de Sa Majesté, et à la décharge du sieur Olivier Receveur General de la Chambre de Justice, tous les Contracts de rentes sur l'Hôtel de Ville de Paris, Quittances de finance pour joüir de divers droits et augmentations de gages, provisions et quittances de finance d'offices suprimés, et autres semblables

effet

Digitized by Google

effets remis ès mains dudit sieur Olivier, et à lui donnés en payement des taxes de la Chambre de Justice, ou par forme de consignation sur lesdites taxes,

AUTRE de la Cour des Monnoyes, du 16 qui confisque des sols de Loraine, trouvés sur le nommé Louis Curel, entrant dans Paris par la barriere de Montreüil; et le condamne en trois mille livres d'amende. Et fait deffenses d'exposer et recevoir en payement des Especes de billon et de cuivre de Loraine, ou autres de fabriques estrangeres, à peine de confiscation et de cinq cent livres d'amende; et de faire entrer lesdites Especes dans le Royaume, à peine de pareille confiscation, et de trois mille livres d'amende.

SENTENCE de M. le Lieutenant Civil, du 19. qui ordonne que les Curés des Paroisses dépendantes du Ressort de la Jurisdiction du Châtelet, qui n'ont pas encore satisfait à la Déclaration du Roy du neuf Avril 1736. concernant les Registres des Baptêmes, Mariages et Sépultures, seront tenus d'y satisfaire incessamment.

ARREST du Conseil, du 11. Novembre dont la teneur suit.

Le Roy étant informé qu'il se repand dans le public, quelques Exemplaires d'un Ouvrage imprimé sans nom d'Imprimeur, sans Privilege ni Permission, sous le titre d'*Instruction Pastorale de M. l'Evêque Duc de Laon*, &c *sur l'authorité que Jesus-Christ a donnée à son Eglise, du* 20 *Avril* 1737. dont la simple lecture fait voir, que soit par l'affectation avec laquelle on entreprend d'y

Digitized by Google

renouveller ces disputes dangereuses sur les limites des deux Puissances, que Sa Majesté a cru devoir étouffer dès leur naissance, soit par des comparaisons, et des aplications qui paroissent aussi odieuses que temeraires ; cet Ouvrage merite une attention encore plus serieuse que les differens Ecrits qui ont paru jusqu'icy sous le même nom : Sa Majesté auroit jugé à propos de le faire examiner par des personnes dignes de sa confiance, afin que sur le compte exact qui lui en sera rendu, Elle puisse prendre les resolutions qu'Elle estimera les plus convenables pour prevenir les suites d'une pareille entreprise, en arrêtant, dès à present, le cours d'un Ecrit si capable d'émouvoir les esprits, et de troubler la tranquillité publique ; à quoi voulant pourvoir, Sa Majesté ordonne que ledit Ouvrage imprimé sous le nom d'*Instruction Pastorale de M. l'Evêque Duc de Laon, &c. sur l'authorité que Jesus-Christ a donnée à son Eglise*, sera remis entre les mains de ceux que Sa Majesté jugera à propos de choisir incessamment dans son Conseil, comme aussi dans l'Ordre Episcopal, pour y être par Elle pourvû sur leur avis, ainsi qu'elle estimera le devoir faire pour le bien de l'Eglise, et pour le maintien du respect dû à son authorité ; Et cependant fait très-expresses inhibitions et deffenses à tous Imprimeurs, Libraires, Colporteurs et autres, de quelque état, qualité et condition qu'ils soient, d'imprimer, vendre, débiter ou autrement distribuer ledit Ecrit. Enjoint à tous ceux qui en ont des Exemplaires de les remettre incessamment au Greffe de son Conseil ; le tout à peine d'être procedé contr'eux suivant la rigueur des Ordonnances, Sa Majesté reservant à sa Personne la connoissance du contenu au present Arrêt,

Digitized by Google

ret, et l'interdisant à toutes ses Cours et autres Juges &c.

AUTRE du 17. Novembre, dont la teneur suit.

Le Roy s'étant fait représenter un Ouvrage imprimé qui commence à se repandre dans le public, sous le titre d'*Histoire de la Constitution* Unigenitus, *par Messire Pierre François Laffiteau Evêque de Sisteron, cy-devant chargé des affaires du Roy auprès du Saint Siege, tome premier, à Florence, chés Joseph Manni Imprimeur Libraire.* 1737. S. M auroit reconnu d'abord, que dans l'Instruction Pastorale qui est à la tête de cette Histoire, il semble que l'Auteur ait voulu y donner plus de poids, en l'apuyant sur de prétenduës Observations faites à la Cour, dont il ne reste aucune idée à ceux à qui il auroit dû les demander, pour authoriser veritablement son Ouvrage. Et comme d'ailleurs la premiere lecture du reste de ce Livre est suffisante pour faire craindre à Sa Majesté que, soit par la vivacité et la vehemence du stile, soit par l'imprudence ou le défaut d'exactitude dans le recit de plusieurs faits secrets, et dans la maniere suspecte et équivoque d'énoncer des propositions dont on peut abuser contre les maximes de la France, cet Ouvrage ne serve à rallumer le feu des disputes que Sa Majesté travaille à éteindre dans son Royaume, Elle auroit jugé à propos de le faire examiner plus exactement, et d'en arrêter dès à present le cours et le débit; à quoi voulant pourvoir, S. M. a fait très-expresses inhibitions et défenses à toutes personnes, de faire entrer dans le Royaume ledit Livre intitulé, *Histoire de la Constitution* Unigenitus, *par Messire Pierre-Fran-*

 çois

Digitized by Google

çois Laffiteau Evêque de Sisteron, cy-devant chargé des affaires du Roy auprès du Saint Siege, tome premier, à Florence, chés Joseph Manni Imprimeur-Libraire. 1737 ; Comme aussi à tous Imprimeurs Libraires, Colporteurs, et autres de quelque état, qualité ou condition qu'ils soient, d'imprimer, vendre, débiter, ou autrement distribuer ledit Ouvrage. Enjoint Sa Majesté à tous ceux qui en ont des Exemplaires, de les remettre incessamment au Greffe du Conseil, le tout à peine d'être procedé extraordinairement, suivant la rigueur des Ordonnances, contre ceux qui contreviendroient au present Arrêt. Sa Majesté se reservant au surplus de pourvoir ainsi qu'il apartiendra, à ce qui concerne ledit Ouvrage, sur le compte qui lui en sera rendu. &c.

LETTRES PATENTES concernant la signature des Expeditions de l'Amirauté, que l'Amiral a droit de signer.

Louis, &c. Notre très-cher et très-amé Cousin Louis Jean-Marie de Bourbon, Duc de Penthievre, se trouvant actuellement par la mort de notre très-cher et très amé Oncle le Comte de Toulouse, en possession de la Charge d'Amiral de France, dont Nous l'aurions pourvû en survivance par nos Lettres de Provisions du premier Janvier 1734. et reçû son serment le 4. dudit mois : mais n'étant pas encore en état, à cause de son âge, de subvenir à toutes les signatures du grand nombre d'expeditions qui doivent être signées par l'Amiral, Nous aurions, à l'exemple de ce qui s'est pratiqué en 1683. fait graver le nom de notredit Cousin le Duc de Penthievre, pour, avec ladite estampe, ou caracteres gravés, signer toutes les Expeditions de l'Amirauté par

par celui qui en sera par Nous rendu dépositaire. A Ces Causes, après avoir vû les Lettres de Provisions de ladite Charge, dont copie dûëment collationnée est cy-attachée sous le contre-scel de notre Chancellerie, Nous avons dit et ordonné, et par ces Presentes signées de notre main, disons et ordonnons, voulons et Nous plaît, que tous Congés, Passeports, Commissions, Attaches et autres Expeditions de l'Amirauté, et que l'Amiral a droit de signer, soient signés de l'estampe dont l'empreinte est imprimée en ces Presentes, et contient les caracteres qui ensuivent : *L. J. M. DE BOURBON* pour y avoir recours quand besoin sera, quoi faisant, lesdites Expeditions ainsi signées desdits caracteres, vaudront et seront reconnuës dans tous les Ports, Havres et étenduë de notre Royaume, Terres et Pays de notre obéissance, Mers de notre domination, et par-tout ailleurs où besoin sera, sans difficulté, et tout ainsi que si elles étoient signées de la main de l'Amiral; et afin qu'aucun abus ne puisse être fait de ladite estampe ou caracteres gravés, Nous avons ordonné et ordonnons, voulons et Nous plaît que ladite estampe soit mise et déposée entre les mains du Secretaire général de la marine, pour signer avec lesdits caracteres gravés, toutes les Expeditions de l'Amirauté, et ce jusqu'à ce que par Nous il en ait été autrement ordonné. Si donnons en mandement à nos amés et feaux Conseillers, les Gens tenans notre Cour de Parlement de Paris, Sieges de l'Amirauté et à tous autres nos Officiers et Justiciers qu'il apartiendra, que ces Présentes ils ayent à faire registrer, et le contenu en icelles garder et observer selon leur forme et

teneur, cessant et faisant cesser tous troubles et empêchemens contraires : Car tel est notre plaisir ; en temoin de quoi Nous avons fait mettre notre Scel à cesdites Presentes. Données à Versailles le huitiéme jour de Décembre, l'an de grace 1737. et de notre Regne le vingt-troisiéme. Registrées au Parlement le 31. dudit mois &c.

EDIT DU ROY, portant établissement d'une Loterie Royale, pour procurer l'extinction de partie des Capitaux de Rentes sur l'Hôtel de Ville de Paris. Donné à Versailles, au mois de Decembre 1737. Registré en Parlement le 19 dudit mois, Par lequel Sa Majesté ordonne l'exécution des 18. Articles contenus audit Edit ; sçavoir,

ART. I. Qu'il soit ouvert au 20. du present mois de Decembre, une Loterie, dont Nous avons fixé et fixons le fonds à la somme de treize millions de livres.

II. Ladite loterie sera composée de la quantité de vingt mille billets, que Nous avons fixés et fixons à la somme de six cent cinquante livres, payables, sçavoir, cent cinquante livres en argent, et cinq cent livres en principaux de rentes au denier quarante sur nos aydes et gabelles.

III. Voulons que tous nos sujets, de quelque âge, sexe, qualité et condition qu'ils puissent être, même les Etrangers, soit qu'ils demeurent dans notre Royaume, pays, terres et Seigneuries de notre obeïssance, ou en d'autres Etats, soient admis à ladite loterie.

IV. La recette particuliere des billets de ladite loterie, sera faite par les sieurs Dutartre et Bouron, Notaires au Châtelet de Paris, que Nous avons

avons pour ce commis et commettons : et les deniers comptans seront par eux remis chaque jour au Garde de notre Tresor Royal en exercice, au moyen de quoi Nous les avons déchargés et déchargeons de rendre compte de leur maniement, autrement que par bref état, audit Garde de notre Tresor Royal, qui se chargera en recette, du montant total dudit maniement.

V. Il sera formé vingt registres de mille numero chacun, pour les billets de ladite loterie, lesquels registres seront cotés et paraphés par les sieurs Prevôt des Marchands, ou par l'un des Echevins de notre bonne Ville de Paris, et dans lesquels seront écrits les noms, mots ou devises sous lesquels les billets auront été fournis aux acquereurs.

VI. Pour parvenir au payement de la portion desdits billets payables en rentes sur nos Aydes et Gabelles, il sera par ledit Garde de notre Tresor Royal en exercice fait remboursement desdites rentes, jusqu'à concurrence de la somme de dix millions de livres de capital seulement, à ceux qui voudront convertir leurs Contracts en billets de ladite Loterie, en lui fournissant, avec les grosses ou ampliations desdits Contracts, les titres de proprieté, les certificats du Conservateur des hypotheques, portant qu'il n'y a point d'opposition, et les quittances et décharges necessaires, usitées dans tous les cas de remboursement, pour en operer la validité ; pour valeur desquels Contracts, il sera fourni aux Proprietaires, des assignations du Tresor Royal sur ladite Loterie, lesquelles seront reçûës dans le payement desdits billets.

VII. Les arrerages des rentes qui seront ainsi

remboursées, seront retranchés de nos Etats, à compter du premier Janvier de l'année prochaine 1738. et les capitaux desdites rentes seront éteints et suprimés, ainsi que Nous les éteignons et suprimons, jusqu'à concurrence de dix millions de livres, à l'effet de quoy lesdits Contracts seront déchargés du controlle.

VIII. Il y aura dans ladite loterie mille Lots, dont neuf cent quatre-vingt-seize payables en argent, sçavoir, trois cent cinquante de mille livres; trois cent de deux mille livres: deux cent de trois mille livres; cinquante de cinq mille livres; trente de six mille livres; vingt de neuf mille livres; vingt de dix mille livres; dix de quinze mille livres; dix de vingt mille livres; trois de trente mille livres; deux de cinquante mille livres chacun, et un de cent mille livres; et quatre autres lots de cinq mille livres de rente viagere chacun.

IX. Les billets auxquels il ne sera point échû de lot, seront, après le tirage de la Loterie, convertis en rentes viageres, au profit des Porteurs desdits billets, à raisou de vingt livres de rente viagere pour chaque billet.

X. Pour fournir aux interessés en ladite Loterie les rentes viageres qu'ils doivent avoir selon le sort de leurs billets, Nous avons créé et créons quatre cent mille livres de rentes viageres, que Nous avons assigné et assignons sur nos droits d'Aydes, gabelles et cinq grosses Fermes, que Nous avons par privilege, même par preference à la partie de notre Trésor Royal, affecté et hypothequé au payement desdites rentes; à l'effet de quoy voulons et ordonnons, que par les Commissaires de notre Conseil qui seront

par

Digitized by Google

par Nous à ce députés, lesdites quatre cent mille livres de Rente soient incessamment venduës et alienées, à nos chers et bien-amés les Prevôt des Marchands et Echevins de notre bonne ville de Paris.

XI. Ladite Loterie sera tirée le 10. du mois de May prochain; dans la grande Salle de l'Hotel de notre bonne Ville de Paris, en la forme et maniere, et ainsi qu'il a eté jusqu'à present pratiqué pour les autres Loteries que nous avons ordonnées ou permises; et ce en presence des Prevôt des Marchands et Echevins de notredite Ville: et les lots qui seront échûs, seront acquittés sans délay.

XII. Tous les billets de ladite Loterie seront, après le tirage, raportés au Garde de notre Tresor Royal en exercice, pour être acquités à leur presentation, ou au plûtard dans le courant de l'année, à compter du jour du tirage de ladite Loterie, et ce à peine de nullité desdits billets: Ordonnons en outre que les billets, avant d'être presentés au Garde de notre Tresor Royal, soient visés par celui des receveurs particuliers qui les aura signés, et que sur chacun d'iceux il soit fait mention du sort desdits billets.

XIII. Les lots payables comptant, seront acquités en especes, par ledit Garde de notre Tresor Royal, à la déduction seulement de trois pour cent, qui seront employés aux frais indispensables de la Loterie. Quant aux lots payables en rentes viageres, et aux billets auxquels il ne sera point echû de lot, mais pour lesquels il doit être constitué des rentes viageres, à raison de vingt livres de rente par billet, ledit Garde de notre Tresor Royal en fournira ses reconnois-

Digitized by Google

sances, pour chaque billet séparément, ou pour plusieurs confusément, au choix des Porteurs, pour tenir lieu de quittance de finance desdites rentes; lesquelles reconnoissances contiendront les numero et sommes portés auxdits billets, ainsi que les Rentes qu'ils devront produire suivant le sort desdits billets, le tout en lui remettant lesdits billets visez, ainsi qu'il est cy-dessus ordonné : pour, sur lesdites reconnoissances, qui seront ensuite enregistrées au Controlle General de nos finances, être par lesdits Prevôt des Marchands et Echevins, passé contrat de constitution au profit des y dénommés; et lesquels billets seront, après la conversion totale, remis à ceux qui les auront signés, lors du compte qu'ils rendront audit Garde de notre Tresor Royal, conformément à l'article IV du present Edit : au moyen de quoi ledit Garde de notre Tresor Royal ne fera recette du montant desdites reconnoissances, que par *adverratur* seulement, dans l'état au vrai et compte de son exercice de ladite presente année.

XIV. Les Constitutions particulieres desdites rentes, ne pourront être moindres de la somme de vingt livres de jouissance annuelle, et les Contrats en seront passés pardevant tels Notaires que les Porteurs desdits billets voudront choisir, qui seront tenus de leur délivrer lesdits Contrats, sans frais, et auxquels il sera par Nous pourvû de salaire raisonnable.

XV. Permettons à ceux auxquels il sera echû des lots en rentes viageres, ensemble aux Porteurs de plusieurs billets auxquels il ne sera point echû de lot de constituer lesdites rentes en tel nombre de parties, au profit, ou sous tel nom qu'ils aviseront,

seront, Pour en joüir par eux, ou ceux qu'ils désigneront, leur vie durant seulement, après quoi lesdites rentes demeureront éteintes à notre profit : mais jusqu'au décès de chacun des Rentiers, les arrerages desdites rentes seront payés à leurs veuves, enfans, héritiers ou ayans cause.

XVI. Voulons, relativement à l'Article III. de notre present Edit, que ceux à qui lesdites rentes viageres seront échûës, de quelque qualité et condition qu'ils soient, même les Etrangers demeurant en nôtre Royaume ou en d'autres Etats, en jouissent en vertu des Contracts qui leur en auront été delivrés, sans qu'elles puissent être retranchées ni reduites, sous quelque pretexte que ce puisse être : Voulons aussi qu'elles soient exemptes de toutes confiscations, represailles, marque et contremarque, dont Nous les avons dechargées et dechargeons ; renonçant à cet effet à tous droits d'aubaine, bâtardise, deshérence, et à tous autres qui pouroient Nous apparten r.

XVII. Les arrerages desdites rentes commenceront d'avoir cours à compter du premier Janvier prochain, et seront payés à bureau ouvert, en l'Hôtel de notre bonne Ville de Paris, de six en six mois, par les Payeurs des autres rentes, en la maniere accoutumée.

XVIII. Assujettissons lesdites rentes à toutes et chacunes les formalités prescrites jusqu'icy pour la perception des rentes viageres, par differens Edits, Déclarations, Arrêts ou Reglemens que nous avons, quant à ce, renouvellés et renouvellons &c.

Digitized by Google

APROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier, le *second volume du Mercure de France du mois de Décembre*, et j'ai crû qu'on pouvoit en permettre l'impression. A Paris, le 30. Jan-Février 1738.

HARDION.

TABLE.

PIECES FUGITIVES. Le Juste, *Ode*, 2749
Suite des Raisons Physiques, sur le crane humain, 2753
Epitre à une Dile sur la petite vérole, 2763
Difficulté concernant le mouvement de la Terre, 2765.
Description d'un orage, *Ode*, 2773.
Lettre sur un Manuscrit Liturgique de la Bibliotheque du Mont-Cassin, faussement attribué &c. 2777
Ajax Telamonius amore &c. 2785.
Dissertation sur la vanité des Horoscopes. 2788
Eloge d'Arlequin, 2805.
Extrait d'un Memoire sur le Phosphore, 2805
Ode sur une Rose, 2813.
Le Reveil de Roger Bon-temps &c. 2815
Définition de l'Amour, 2821
Memoire Historique sur la Seigneurie de Ste. Geneviéve des Bois, 2823
Dialogue des Ombres, 2829.
Reponse aux Observations sur *Vellaunodunum*, &c. 2833
Enigme et Logogryphes &c. 2841
NOUVELLES LITTERAIRES DES BEAUX ARTS,

Digitized by Google

&c. Lettre au sujet du Livre de *Liturgia Romani Pontificis* &c. 2843
Epitre sur la troisiéme Edition du *Traité du vrai merite*, 2850
Ode sur la mort du Comte de Toulouze, 2851
Généalogie allegorique, Vers à Mlle Sallé &c. 2855
Nouveaux Amusemens du cœur et de l'esprit, 2859
Question à résoudre, 2861
*Expressa Coloribus imagini D***.* &c. 2862
Registre de l'Armorial general &c. 2863
Extrait de Lettre sur les Observations des Académiciens François au Perou, 2865
Extrait de Lettre écrite de la Rochelle sur l'Académie des Belles Lettres de cette Ville, 2866
Préservatif contre la Rage, 2869
Journal du Palais, 2872
Discours adressé au Roy de Pologne Duc de Lorraine, 2874
Mort d'un Sçavant, 2875
Nouvelles Estampes, 2876
Vûë en perspective de l'Eglise de S. Pierre de Rome, 2877
Taurobole fameuse Antique, 2878
Mort du Directeur de l'Académie de Peinture à Rome, 2879
Machine Hydraulique, Spectacle, *ibid.*
Ouvrage de Sculpture en cire d'un goût nouveau, 2882
L'Europe, nouvel Ouvrage de M. de Gourné, 2883
Spectacles, la Gouvernante Comédie, 2885
L'Opera d'Atis &c. 2901
Acrostiche &c. 2904
Nouvelles Etrangeres, Turquie, du Camp de Kartal, 2905

Digitized by Google

Lettre de Constantinople, 2908
De Russie, Pologne, Allemagne, 2911
D'Italie, de Genêve, Discours adressé au Comte de Lautrec, 2916
Grande-Bretagne, Convoy et Obseques de la Reine, 2921
Morts des Pays Etrangers, 2 24
Etrennes, 2928
France, Nouvelles de la Cour de Paris, &c. 2925
Etrennes, 2930
Morts, Naissances, 2931
Arrêts Notables, 2937

Errata d'Octobre.

PAge 2162. lignes 9. et 10. *lisez*, à l'égard des *Globules rouges* leur condition n'est pas douteuse, on les aperçoit, &c.

Ibid. l. 19. et 20. *lisez* trois sortes de Parties, s Parties sereuses ou aqueuses, &c.

Ibid. l. 29. *lisez* de les representer,

Pag. 2163, l. 9. *lisez*, et cela avec d'autant plus de vîtesse.

Ibid. l. penult. et dern. *lisez*, le premier mouvement est unanimement reconnu.

Pag. 2172. lign. penult. *lisez*, se prétend.

Pag. 2177. *Il faut suposer les côtés du Polygone égaux, plus petits et en plus grand nombre qu'on ne les a representés dans la figure.*

Pag. 2179. l. 5. *lisez*, sous les noms, &c.

Errata de Novembre.

PAge 2427. ligne 1. Passons l'Extrait, *lisez*, Passons à l'Extrait. P. 2432 l. 2. la Calade S. Paolo, *l.* la Cala de S. Paolo. P. 2435. l. 21. L'on connoît &c. ces deux mots doivent commencer un Article.

Digitized by Google

TABLE GENERALE

De l'Année 1737.

A

A * * * (l') Comédie, 1839. 2065
Abbé des Foux, 2815
Abus (Traité de l') 91
Académie Françoise, 109. 316
— Des Sciences, 986. 1137. 2032. 2461
— Des Belles-Lettres, 109. 557. 985. 2459
— Des Jeux Floraux, 1170. 1410
— De Soissons, 985. 1410. 2028
— De Bordeaux, 2029
— De Marseille, 2417
— De la Rochelle, 116. 2866
— De Pau, 984
— De Béziers, 512
— De Peinture, 996. 1409. 1619. 2035
— De Chirurgie, 2031
— De Madrid, 1170
— De Guimaraens, 560
— De Petersbourg, 1170
Achille dans l'Isle de Scyros, Tragi-Comédie, 2259
Accommodement imprévû (l') Comédie, 2496
Accouchement extraordinaire, 1413
Agapit, Tragédie, 773
Alcès, 1923
Ambitieux (l') Comédie, 1185
Ame, 1881. Des Bêtes, 852. 1596. 1766
Amour (l') Censeur des Théatres, Comédie, 795

Digitized by Google

Amusemens du cœur et de l'esprit, 86. Sérieux et comiques, 1798. Nouveaux Amusemens du cœur et de l'esprit, 2859
Antiquités, 22. 346. 2878.
Apel comme d'abus, 278
Architecture Civile, 2584
Arrêt, 341. 488. Burlesque, 724
Armorial general, 2862
Arosiane (la Congrégation) 1523
Art Militaire, 2186. 2447
Atis, Opera, 2961
Avallon, 1558
Avantager. Si l'un des Conjoints peut avantager les Enfans du premier lit de l'autre Conjoint, 1956
Aurore Boreale, 2242
Auteurs Classiques, 2454

B.

Bailly Arbitre (le) Comédie, 1640. 1836
Bardet (Pierre) 1268
Baronius, 2454
Bastie (Joseph Bimard de la) 557
Berroyer (Claude) 1277
Bertin (Annales de S.) 837. 2637
Bertoldo, 560
Bibliotheque Italique, 1382. 2420
Bibliotheca Hispanica, 1408
Boïens, 1707
Borghese (Camille des Ursins) 1820
Bossuet, 2456
Bourgoing de Villefort (Joseph) 2875
Bouquet, 156. 1296. 1649. 1652. 2181. 2302. 2367. 2395
Bout-Rimés, 1955
Bretigny, 42. 472

C.

Digitized by Google

C.

CAdmus, Opera, 1839. 2056
Cadran, 1623. Astronomique, 2034. 2036
Canaux, 2003
Canon (nouvelle espece de) 1170
Cantate, 60-498 1455, 1664. 2317
Caracteres de Thalie (les) Comédie, 1419. 1628. 1840. 2222
Carosses, 1969
Cartes Geographiques, 2035. 2653. 2883
Castor et Pollux, Opera, 2267. 2657. Parodie. 2670
Catherinot (Denis) 1265
Causes Celebres, 756
Caux, son origine, 2
Charles XII. 627
Chemins Romains, 1558
Childeric, Tragédie, 519
Christianisme dans le Soissonnois, 1991
Cire (Ouvrages en) 2882
Collery (Roger de) 2817
Comete, 336. 991
Constance des deux Sexes, 63
Conte, 246
Contumace, 2123
Cours de Phisique, 1404
Croce) Jules-Cesar) 560
Croix de N. S. 205. 1898
Cruica Provenzale (la) 2241

D.

DEsroches, 627
Deux Nieces (les) Comédie, 134. 363
Diodore de Sicile, 959
Diplomes défendus, 1383
Discours Evangeliques, 1398

Digitized by Google

Divertissement sur la Paix, 1369
Ducæiana, 2011
Dufresne (Jean) 1281
Dunum, 924
Dupré (D. Claude) 1357

E.

Echets, 2340
Ecole des Amis (l') Comédie, 361. 1001.
De l'Hymen, Comédie, 2248. 2479
Eglogue, 263. 849. 1524
Elegie, 235. 929
Empieme, 1939
Encre simpatique, 992
Enigme, 80 293. 508. 727. 933. 1147. 1375. 1580. 1789. 1957. 2207. 2411. 2634. 2840
Entretiens Litteraires, 2231
Ephrem (Œuvres de S.) 2440
Epigramme, 1368. 1677. 1754. 2122
Epithalame, 900
Epitre en Vers, 197. 392. 733. 1129. 1607. 2184. 2763. 2806
Estampes, 123. 346. 561. 762 997. 1176. 1409. 1622. 1823. 2035. 2244. 2473. 2649. 2876
Etrennes, 1081. 2592. 2826. 2928

F.

Fable, 462. 723. 1049. 1532. 1576. 2144. Turque, 2613
Famille (la) Comédie, 544
Favier. 96
Fausse confidence (la) Comédie, 577
Fievre vermineuse, 465
Fille Arbitre (la) Comédie, 135
Froland (Louis) 969

Digitized by Google

G.

Gelais (Louis-François du Bois de S.) 990
Gelée (effets de la) sur les Vegetaux, 994
Genabum, 1051. 1762. 2183. 2594
Geneviéve des Bois (sainte) 2823
Géographie des Légendes, 2000
Géometrie, 250
Gergovia Boiorum, 1711. 2183
Germain (S.) 545
Gibert, Canoniste, 737
Glace artificielle, 1950
Glossaire de la moyenne et basse Latinité, 339
Gouvernante (la) Comédie, 2497. 2885
Grégoire (S.) 345
Gueret (Gabriel) 1288
Guidonis (Bernard) 2320

H.

Harangue, 1871. 1875
Heure du Berger (l') Comédie, 2496
Histoire (Principe de l') 329. 955. 1159. 1379
— Généalogie critiquée, 335
— Des Evêques de Nîmes, 2375
— Des Maladies, 1812. 2856. 2872
Horlogerie, 290. 319. 456. 482. 761. 1333. 1980
Horoscopes (vanités des) 2788

I.

Japon (Hlstoire du) 529. 738
Jephté, Opera, 789
Jettons, 124
Imitation de J. C. 963
Imprimerie, 1399
Impromptus de l'Amour (les) Comédie, 250
Incendie, 396. 1020. 1426. 1430. 1641. 1661. 1843. 2095

Digitized by Google

Infini, 1145
Joigni, 2718
Journal des Audiences, 1608
Islin (Christophe) 1412
Italien marié à Paris (l') Comédie, 1420
Jurisconsultes (la Vie des) 949
Jurisprudence (Recueil de) 296. (Journaux de) 1261

Justin, voyez Favier.

L.

Lait, 1202. 2362
Largesse des Romains, 1474
Le Clerc (Laurent-Josse) 267
Lettre, 550. 1328. 1755. 2865
Lisimachus, Tragédie, 2672
Liturgia Romani Pontificis, 2843
Logogryphe, 81. 294. 508. 728. 934. 1148. 1376. 1581. 1790. 1988. 2207. 2412. 2635. 2841
Louis (S.) 238. 412. 1338.
Louis XIV. 2452

M.

Machine, 767. 1254. 2879
Madrid, 1877. 2182
Madrigal, 472. 1659. 1968. 2118. 2195. 2410. 2821.
Mamert, Manuscrit faussement attribué à ce Saint. 2777
Marais (Mathieu) 1412
Marbre; 1618
Marivaux, 2196
Marseille (Eloge de) 674
Mascarade (la) Comédie, 1827
Mathématiques (Elemens de) 945
Médailles, 558. 2564.

Mercure

Mercure (à l'Auteur du) 1513
Merite tire avantage de l'envie, 2110
Mine d'argent, 2289
Moine (François le) 1410
Momus corrigé. Comédie. 2070
Montlhery, 1493. 1682.
Musique (Traité de) 326

N

NEnci, 2249
Newton, 2006
Niceron, 937
Noces (secondes) 1817
Noms de Provinces, Villes et leur étimologie, 2396
Nouvelles Litteraires de Rome, 342

O

OBstacles de la Penitence, 523
Ode sur la Paix, 33. 175. 621. 833. 2578 L'infidelité, 451. Sur la Guerre, 646. L'Himen, 670. A Bacchus, 870. Le Parnasse, 1116. L'Orgue d'Albi, 1487. La parole Divine, 1510. Le Sommeil, 1702. Les Progrès du Genie, 1945. L'Esprit fort, 2105. Le Printemps, 2338. Les Moineaux, 2561. Le Juste, 2749. Orage, 2773. Sur la mort du C. de Toulouse, 2851
— Anacreontique, 288. 1764. 2813
— Latine, 2379
— Tirée des Pseaumes, 26. 256. 409. 1330. 1336. 1747. 1759. 1920. 2537
Oiseaux de Passage, 2145
Okenny (les Ouvrages de Nicolas Anthonin) 2004
Orateur (l') de Ciceron traduit, 749

Digitized by Google

Ordonnances des Rois de France, 1158
Orgues, 1487. 1750.
Ouragan, 381. 1208

P

Padoue, 2435
Papier et Parchemin timbré, 1082. 1616
Paul (S.) n'a point abordé à Malthe, 2427
Persée Opera, 353. 562. Parodie, 776.
Pervigilium veneris, 325.
Phéniciens, 2.
Phosphore, 2805
Pierre (représentation de l'Eglise de S.) 2877
Pierre (Opération de la) 2119
Pivardiere, 1611
Poëme, *Museum nummarium*, 304. De Petrone 323. Le Phenix, 1481. Les Serins, 1585. Conquête de la sainte Couronne, 2235
Poësie Françoise, 2381
Poisson (le P.) 527
Poncy de Neuville (Jean Baptisse) 1223
Porte, 28
Procureur General peut-il s'oposer à un Arrêt rendu sur ses conclusions, 2123
Pseaumes, 499

Q

Questions, 688. 762. 896. 1529. 2353. 2861
Quien (le P. le) 634

R

Rage, 2038. 2869
Reflexions sur le Mariage, 2604. sur les Ouvrages de Litterature, 516. 982
Regulus Tragédie, 2045
Reveil de Roger Bon-temps, 2815
Revolution au Caire, 654
Riperda (le Baron de) 2992

Digitized by Google

Ritibus (de Antiquis Ecclesiæ) 1996
Rival Secretaire (le) Comédie, 2496.
Rome (durée de la Monarchie de) 1537
Rondeau, 174. 1522
Rouet à filer, 1821

S.

Sang, 2161
Savoyards, 260
Sciences (etat des) depuis Charlemagne, 1800
Senecé (Antoine Bauderon de) 874
Solides, 2166
Son, 1137
Sonnet, 1578. 2092. 2155 2535
Sophie (sainte) 1300
Stances, 18. 485. 1915
Sutures du crane, 2540. 2753

T.

Tableaux, 1179. 1619. 2013
Tasse, 905
Terrasson (Œuvres de Mathieu) 753
Terre (mouvement de la) 2765
These, 337
Thibaut (Chansons de) 1720
Thiboust (Claude-Louis) 1617
Thiroux (le P. Etienne) 501
Thomas d'Aquin (S.) 1804. Du Louvre, 122
Thou (de) 1403. 1917
Tiers et Danger (droit de) 967
Toscan, 577
Transactions Philosophiques, 2217
Tremblement de Terre, 1175
Triomphe de l'Harmonie (le) Ballet, 1018. 1185
Turcs (Religion des) 1149
Tusculanes, 1998

Digitized by Google

U.

VAn-mour (Jean-Baptiste) 1173
Vaumoriere (Pierre Dortigue de) 937
Vellaunodunum, 1051. 1762. 1963. 2595. 2833
Vente (droits de) 488
Vers. Le Nouvel An, 1. Sentimens d'une ame pénitente, 275. Dépit Poëtique, 477. Traits d'Histoire, 685. A M. de Lamée, 694. A M. Nattier, 762. A Mad. la Duchesse, 814. A M. Silva, 815. L'Esprit et la Beauté, 1257. Au C. de F . . . 1315. A M. Albert, 1351. Au P. Arcere, 1448. Les Fourmis, 1469. Au Pape, 1557. Le Triomphe de la Beauté, 1579. A M. 1614. A 1677. La Vieillesse, 1718. La Présomtion punie. 1796. Eloge de S. Thomas d'Aquin, 1807. A M. Chapelain, 1875. Le Balon, 1893. Le Démenagement, 1930. Au Chevalier de, 1962. Contre l'Amour, 1979. Sur l'Hymen, *ibid.* A M. de Boissy, 2070. A Mlle Gaussin, 2071. 2604. A Mlle... 2133. Sur quelques Peintres, 2134. A M. de Marivaux, 2200. Le Portrait de l'Amour, 2350. Reproches, 2361. Prose Rimée, 2598. *Voluptas insidiosa*, 2646 *Ajax*, 2785. Eloge d'Arlequin, 2803 Dialogue des Ombres, 2829. A Mlle Salié, 2855. Sur un Portrait, 2862
Vesuve, 1175. 1433. 1822. 2242
Victrice (S.) 546. 917
Vieillesse extraordinaire, 401 407 605. 817. 1026. 1033. 1037. 1224. 1231. 1234. 1440. 1858. 2088. 2,32. 2303 2523. 2732
Vierg-d'Autun, 502
Voltaire. 342. 627
Voyage interrompu (le) 1798
Woughels (Nicolas) 2879

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

SEP 17 1936

